UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedespyrn20toul

20000

REVUE

DES PYRÉNÉES

REVUE

DES

PYRÉNÉES

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

TOME XX — 1908

TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

106395
22/11/10

TABLE ALPHABÉTIQUE

TOME XX, 1908

Critique littéraire. — Armand PRAVIEL : Charles Baudelaire et la poésie moderne..... 13
G. CLAVELIER : François Maynard. Sa vie, ses œuvres, son temps (*suite et fin*)..... 63
A. BENOIST : Le théâtre de Maurice Donnay..... 169, 321
H. DUMÉRIL : *Les quatre âges de la poésie*, de Thomas Love Peacock... 222
A. JEANROY : La satire littéraire dans Carducci..... 481

Nouvelles. — Alexandre AMILHAU : Le mari enlevé..... 106
Berthe JEANROY : Un retour..... 281

Histoire. — Camille GUY : Quelques documents inédits sur le naufrage de *la Méduse*..... 1
Cl. PERROUD : Un fragment inédit des Mémoires de Buzot..... 35
JEAN DE L'HERS : Un centenaire : la visite de Napoléon Ier à Toulouse... 347

Variétés. — Baron DESAZARS : La famille Crozat (*suite et fin*)..... 88, 237
J. ADHER : Un noviciat chez les Bernardins : Candeil, Bonneval, Grandselve, Clairvaux au dix-huitième siècle..... 201
E. LAMOUZÈLE : Une querelle de préséance à l'Université de Toulouse en 1716..... 266
Emmanuel DUCASSÉ : Réflexions..... 273
E. THOUVEREZ : L'esprit philosophique..... 370
Firmin GALABERT : Souvenirs du Rouergue quercynois..... 396
J. SALESSE : Le meilleur ami de La Fontaine : Maucroix..... 408
Henri JACOUBET : Notes d'un passant..... 430
M. DE LACROIX : Pierre Firmin de Lacroix, avocat au Parlement de Toulouse..... 528
Armand PRAVIEL : A propos de Pierre Goudelin..... 549
R. RUMEAU : Couvent des Capucins à Grenade..... 574

Sciences. — Paul Dor : L'œuvre scientifique de Philippe Picot de Lapeyrouse 288
L. Mathias : A propos du prochain Congrès international des industries frigorifiques 442
E. Cartailhac : Les plus anciens artistes de l'humanité, leurs œuvres dans nos cavernes 509

Bibliographie. — Ernest Dupuy : Poèmes (*A. Benoist*) 134
J. Vianey : Les sources de Leconte de Lisle (*L. Delaruelle*) 149
J. Mandoul : Les municipalités de Toulouse pendant la Révolution (*J. A.*) 157
J. Poux : La cité de Carcassonne à la fin du seizième siècle (*F. D.*) 159
H. Béraldi : Balaïtous et Pelvoux (*J. de L.*) 160
J.-A. Brutails : Précis d'archéologie du Moyen-âge (*J. de L.*) 297
Jean Viollis : Monsieur le Principal (*M. A.*) 457
Melchior Canal : Eléments de psychologie concrète et de métaphysique 462
Eugène Rigal : Molière (*A. Benoist*) 596
Edmond Cabié : Guerres de religion dans le sud-ouest de la France et principalement dans le Quercy (*J. A.*) 604
Société internationale de dialectologie romane 606
Prosper Estieu : La Canson Occitana (*Jean de l'Hers*) 608

Chronique du Midi. — A. Praviel : Aspects toulousains 162, 302, 464, 614

Ariège : Monuments historiques 306
Bulletin de la Société ariégeoise 306
Les grottes de l'Ariège 307
Découvertes récentes 308
Congrès des Société savantes 468
Conférence de M. Cartailhac 469
Beaux-arts 471
Bulletin de la Société ariégeoise 617
La Société archéologique de Tarn-et-Garonne en Ariège 617
Société des études du Couserans 618
Nécrologie : M. l'abbé Cau-Durban 618

Aveyron : Art et littérature 165
Inauguration de la ligne d'Espalion 472
Centenaire du lycée de Rodez 473
Union artistique 474
Un salon d'art aveyronnais 619
Découvertes archéologiques 620
Bibliographie 620

Gers : Bibliographie 308, 620
Fêtes et excursions 623

Lot : Récentes découvertes préhistoriques 310
Bibliographie locale 474

Lot-et-Garonne : Musée 311
Eglise des Jacobins 312
Théâtre 312
Syndicat d'initiative 312, 623
Bibliographie 312
Restauration de monuments historiques à Cahors 624

Basses-Pyrénées : Pau..... 313, 475
Presse locale..... 476
Congrès..... 476, 624

Hautes-Pyrénées : Les voies de communications en Bigorre..... 314
Les mines des Hautes-Pyrénées..... 315
Bibliographie..... 316
Cauterets..... 476

Tarn : *Pouesios d'un vielh de l'Albiges*..... 166
Bataille archéologique..... 318
Richesses artistiques de nos églises..... 477
Découverte spéléologique..... 479

Tarn-et-Garonne : Centenaire du département..... 320, 479
La Société archéologique dans l'Ariège..... 480

ERRATUM

Page 456, dernière ligne, *au lieu de :* s'engagera lui-même..., *lire :* s'engage lui-même...

Camille GUY.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS

SUR

LE NAUFRAGE DE « LA MÉDUSE »

On peut dire que les naufragés de *la Méduse* ont eu et ont encore une bonne presse. A quoi est due cette popularité qui, après un siècle écoulé, est aussi grande qu'au premier jour? Peut-être à ce fait que le tableau de Géricault leur a assuré l'immortalité ; peut-être aussi à ce que ce naufrage est le premier qui ait attiré l'attention publique. Et pourtant que de navires s'étaient perdus sur les parages dangereux du banc d'Arguin avant le mois de juillet 1816 ; que de bateaux y ont échoué depuis, sans parler de la récente catastrophe du *Jean-Bart* ! Mais de ces naufrages, nul n'a parlé; nul n'en a relaté les péripéties. Les naufrages, comme les livres, ont leur destin.

Il serait donc bien inutile de rappeler les faits. D'ailleurs, *la Revue de Paris* a récemment publié le journal d'un officier de marine embarqué à bord de *la Méduse*, et ce journal, si mal écrit, si confus, a bénéficié de l'intérêt que provoque tout ce qui touche à ce navire, et a été lu avec un vif sentiment de curiosité. Etrange marin que cet officier qui, ayant déjà atteint le grade de capitaine de frégate, s'extasie devant la mer qu'il aperçoit pour la première fois, s'ébaubit comme un jeune mousse aux manœuvres les plus simples, et ne se doute pas un seul moment de l'impéritie invraisemblable du commandant, M. de Chamareix. Embarqué non sur le célèbre radeau, mais sur un des canots qui eurent la bonne fortune d'atteindre la côte,

sauvé et dépouillé par les Maures, qui toutefois le conduisent à Saint-Louis, il est un de ceux qui apportent dans cette ville la nouvelle du tragique événement. — Que fait le gouvernement local, quelles sont les mesures prises? C'est à cette question que répondent en partie les archives malheureusement incomplètes que nous avons retrouvées à Gorée.

Au moment où parvint la nouvelle du naufrage, deux goélettes se trouvaient en rade; elles furent toutes deux immédiatement expédiées à la recherche du radeau et rentrèrent seulement le 30 juillet. Leur retour fut signalé au gouverneur par une lettre de M. Potin[1].

MONSIEUR,

Je vous apprends avec une peine bien vive le retour des deux goélettes qui avaient été expédiées pour le sauvetage de *la Méduse*. La première, commandée par M. Reynaud, est arrivée à trois heures; elle a ses voiles défoncées et, ne pouvant plus continuer, il a pris le parti de relâcher; la deuxième, commandée par le second maître de timonerie, manquant de vivres, a également relâché et est arrivée ce soir, à huit heures. L'une et l'autre n'ont pas été plus loin que Portendick. Aussitôt après leur arrivée, j'ai été chez le colonel Brereton pour lui faire part du retour de ces deux bâtiments et l'informer des causes qui y ont donné lieu: il m'a témoigné combien il était affligé de ce contre-temps et a cherché à me prouver qu'il n'y avait pas de sa faute; il a fini par me dire que si l'on désirait faire une nouvelle tentative, il était prêt à faire donner, sur la demande officielle d'un officier, tous les secours qui dépendent de lui pour entreprendre une nouvelle expédition. M. Reynaud se propose de le voir demain matin à ce sujet pour déterminer au juste les secours qu'il peut accorder, et s'il peut obtenir ce qu'il (*sic*) a besoin, de le lui demander officiellement et partir de nouveau sous trois ou quatre jours.

Mais les négociations avec le colonel mal disposé traînent en longueur en dépit de l'urgence qu'il y avait à secourir les malheureux dont on ignore le sort. De plus, le bateau de M. Reynaud a besoin de réparations, et c'est seulement le

1. M. Potin remplissait le rôle des commissaires coloniaux actuels. Il a fait souche dans le pays, et un de ses descendants est aujourd'hui capitaine de cavalerie dans l'armée française.

11 août que le brick peut reprendre la mer. Au reste, M. Reynaud rend compte lui-même, par une lettre datée du 30 juillet, des circonstances et des causes de son retard.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que mes dispositions et mon voyage à bord de la frégate ont eu un succès peu fructueux ; les unes ont été désemparées par les circonstances, et les autres détruites par les vents et la mer qui ne m'ont pas permis d'aller au delà de Port-en-Dic, point où j'ai été obligé de mettre la cape et, par suite de mauvais temps et de l'état de mes voiles, de me décider à relâcher pour assurer l'existence de mon équipage. Je suis donc aujourd'hui à Saint-Louis avec dix hommes de la goélette *la Colombe*, puis l'équipage de *la Suzanne* qui vient de mouiller après une navigation de seize jours, sans avoir eu connaissance de *la Méduse*. Ma position est très intéressante. Que dois-je faire de nos marins? Par qui doivent-ils être nourris? Quant aux miens, ils peuvent attendre, puisque j'ai le projet de retourner sur le banc d'Arguin aussitôt qus mes voiles seront réparées (si toutefois il convient à MM. les Anglais de m'en donner l'autorisation). Mais que dois-je faire ou plutôt que dois-je demander en faveur des malheureux qui vont rester au Sénégal ? Il faut cependant qu'ils vivent et comment dans un pays où l'inquisition est plutôt à l'ordre du jour; car dans la soirée un brick français, venant de Marseille, a mouillé sur la rade; le capitaine est descendu chez le commandant et, après une courte conférence, il a été reconduit à la pirogue par une sentinelle avec défense de le laisser communiquer. Aussitôt après son retour à bord de son bâtiment il a fait voile. Jugez, d'après une telle conduite, ce que je puis prétendre du gouvernement anglais. Je vais, malgré tout, aller trouver le gouverneur et lui demander des secours. J'ignore quelle sera sa réponse. Après notre entrevue, j'aurai l'honneur de vous faire part des dispositions qui auront été prises à l'égard de nos compagnons d'infortune [1].

1. La situation du Sénégal était alors assez étrange. La colonie avait été rendue officiellement à la France par le traité de Paris en mai 1814, mais les Anglais s'y maintenaient au mépris de tout droit, et il existait toujours un gouverneur anglais, le colonel Brereton, bien que déjà le gouverneur français, le colonel Schmaltz, et les principaux fonctionnaires fussent installés à Saint-Louis. On sait que la remise officielle du Sénégal à la France n'eut lieu que le 27 janvier 1817. M. Marcel Dubois écrit à ce sujet : « Au Sénégal, c'est le colonel Schmaltz qui, après le terrible naufrage de *la Méduse*, se voit en butte à une persécution odieuse que masquent des apparences de philanthropie. Il faut qu'à la

Dans sa lettre, M. Potin suggérait l'idée d'envoyer *l'Argus* dans les parages du banc d'Arguin, et proposait même comme volontaires un certain nombre de marins qui, sortant de l'hôpital, se déclaraient prêts à embarquer. Mais cette offre arrivait trop tard. Dès le 9 juillet, *l'Argus* était parti, en même temps que les deux goélettes, à la recherche des naufragés. C'était une bonne frégate, mieux outillée que les deux petits bateaux pour affronter la mer presque toujours grosse de ces parages, et commandée par un officier énergique M. de Parnajou. Aussi celui-ci avait-il été plus heureux, et dès le 10 juillet il faisait parvenir au gouverneur la lettre suivante :

Le Maure qui vous remettra cette lettre est venu à bord du canot que j'avais envoyé pour reconnaître un groupe (*sic*) de personnes que je voyais à terre, et nous a appris qu'il menait, lui cinquième, 80 à 90 Français naufragés. Une lettre qu'il apportait nous a aussi assurés que c'était l'équipage de *la Meduse*. Je me suis empressé de leur donner tous les secours nécessaires et les ai engagés à continuer leur route. Il paraît que les Maures les ont fort bien traités[1], et celui qui est porteur de la présente s'est beaucoup hasardé en venant à bord, la mer étant très grosse et un de ses camarades ayant été obligé d'y renoncer. Je crois que son dévouement pour nous donner des nouvelles certaines mérite une récompense.

Bien qu'on lui eût assuré que c'étaient là les seuls survivants de la catastrophe, M. de Parnajou ne se découragea pas et continua à fouiller les parages du banc d'Arguin, conformément aux instructions qu'il avait reçues. Cette obstination reçut sa récompense, car ce fut lui qui eut le bonheur de retrouver le radeau.

fin de l'année 1816, lord Bathurst, honteux de la conduite de ses subordonnés, leur adresse, avec un blâme formel, l'ordre de céder la place aux Français et d'évacuer le Sénégal « pour éviter les soupçons que leur « refus peut avoir fait naître sur la bonne foi du gouvernement britan- « nique. » (Un siècle d'expansion coloniale). — On consultera aussi avec profit sur le même sujet l'article de M. Victor Tantet dans *la Revue hebdomadaire* d'avril 1895 sur l'expédition de *la Méduse*.

1. Ceci est peu croyable, étant donné ce que nous savons des mœurs et des brigandages des Maures. Au reste, le journal publié par *la Revue de Paris* dit exactement le contraire.

Son rapport, daté du 19 juillet 1816, constitue la pièce la plus intéressante et la moins connue de celles qui sont contenues dans le dossier que nous avons eu entre les mains.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'aussitôt mon arrivée à bord du brick de Sa Majesté *l'Argus* que j'ai l'honneur de commander, j'appareillai du Sénégal le 9 juillet au soir; je longeai la côte d'Affrique pendant la nuit le plus près possible. A sept heures du matin, le 10, j'eus connaissance à terre d'un groupe d'hommes considérable ; je fis mouiller et j'envoyai pour les reconnaître mon petit canot avec le pilote que j'avais à bord. Le canot revint et j'appris par un Maure, qui était venu à la nage au canot et qui me rapportait une lettre d'un officier, qu'il y avait 100 hommes de la frégate *la Méduse* sur la plage, qu'ils manquaient de vivres, et que depuis quelques jours ils étaient dans cet état, conduits par des Maures qui leur servaient de guides; je fis remplir une barrique de biscuit et deux autres plus petites dans lesquelles je leur envoyai du vin et de l'eau-de-vie. A midi et demi, je fis voile pour continuer nos recherches le long de la côte. Le 11, à onze heures et demie du matin, je vis quelques tentes de Maures et crus reconnaître parmi eux un Français : je mis en panne et j'expédiai une embarcation commandée par un élève de la marine; à une heure et demie d'après midi elle revint avec deux hommes de la frégate *la Méduse* et quatre Maures. Je fis à ces derniers le meilleur accueil possible ; je leur donnai de la poudre et un reçu pour les deux hommes qui m'ont dit faire partie de ceux mis à terre par la chaloupe commandée par M. Espiaux, lieutenant de vaisseau ; que leurs camarades étaient au pouvoir des Maures, à quinze ou vingt lieues du point où nous nous trouvions : ces deux hommes étaient nuds et paraissaient avoir beaucoup souffert de la soif et de la chaleur des sables où ils avaient marché; je les gardai à bord et continuai à remonter la côte jusqu'à Portendik où j'arrivai le 13 juillet à une heure et demie après midi; je vis quelques tentes à terre; mais la mer étant très grosse et le vent fraîchissant beaucoup, je n'ai pu mettre d'embarcation à la mer; je me suis éloigné de la côte pour faire route sur la frégate *la Méduse*.

Pendant vingt-quatre heures, le vent et la mer ont été très forts, et les jours suivants les vents contraires et le calme m'ont empêché de faire du chemin. Le 16 au soir, n'ayant plus que pour onze jours d'eau, le vent étant toujours debout et très faible et me trouvant encore à quarante lieues de la frégate *la Méduse*, je me décidai à faire route pour le Sénégal ; mais le 17 au matin, la brise ayant pris faveur, je fis

route de nouveau pour le banc d'Arguin. A dix heures du matin, j'eus connaissance d'une voile sous le vent du brick ; la route que nous faisions nous en rapprochant me fit bientôt voir que ce que j'avais pris pour un bateau était un radeau avec une petite voile ; je portai dessus et, à onze heures, j'en étais assez près pour mettre en panne et y envoyer un canot avec un officier. J'ai trouvé dans le radeau quinze personnes qui m'ont dit être le restant de cent quarante-sept qui y avaient été mises lors de l'échouage de la frégate *la Méduse*. Les malheureux avaient été obligés de combattre et de tuer une grande partie de leurs camarades qui s'étaient révoltés pour s'emparer des provisions qu'on leur avait données ; les autres avaient été emportés par la mer ou morts de faim ou fous. Ceux que j'ai sauvés s'étaient nourris de chair humaine depuis plusieurs jours, et au moment où je les ai trouvés, les cordes qui servaient d'étai au mât de leur radeau étaient pleines de morceaux de cette viande qu'ils avaient mise à sécher. Le radeau était aussi porteur de lambeaux qui attestaient la nourriture dont les hommes avaient été obligés de se servir ; ils ont été soutenus par un peu de vin qu'ils ménageaient le plus possible ; ils en avaient encore quelques bouteilles quand je les ai rencontrés, et le mêlaient avec leur urine pour se désaltérer.

Arrivés à bord de *l'Argus*, le chirurgien les a pansés, tous étant blessés dans plusieurs endroits. On leur a donné peu à peu une nourriture qui put leur rendre des forces ; ils sont maintenant dans un état tranquilisant mais très faibles, et ont besoin d'être promptement à terre. Les secours dont les malheureux ont besoin m'ont déterminé à revenir au Sénégal où ils pourront trouver ce qui leur manque à bord. Je n'ai plus que pour six jours d'eau ; la grande quantité dont nous avons eu besoin pour eux la fait considérablement diminuer à bord ; il serait urgent que je puisse en faire de suite. C'est pourquoi je vous demande, Monsieur le Gouverneur, à ce qu'on me permette d'entrer en rivière pour en faire de suite.

Le 18, à sept heures du matin, j'ai rencontré le long de la côte, environ à vingt-cinq lieues du Sénégal, cinquante et un hommes de la frégate *la Méduse*, conduits par un officier anglais ; je leur ai donné du biscuit et de l'eau-de-vie.

J'ai fait ce que j'ai pu, Monsieur le Gouverneur, pour remplir vos instructions, et je me croirai trop heureux si ma conduite en cette occasion peut me faire mériter votre confiance et votre approbation.

Agréez, etc. DE PARNAJOU.

Cette lettre, dont nous avons scrupuleusement respecté l'orthographe, est d'une émouvante simplicité. Mieux que tous les artifices de style et plus que toutes les déclamations, elle nous

révèle les cruelles souffrances qu'endurèrent les malheureux embarqués sur le célèbre radeau, et les horribles détails impassiblement enregistrés en style administratif sont, je crois, le document le plus poignant qui ait été publié jusqu'ici. Tous les survivants furent donc ramenés à Saint-Louis d'abord et à Gorée ensuite. L'équipage de *la Méduse* fut réparti sur les navires qui stationnaient dans la colonie, et les civils furent rapatriés par le premier bateau en partance. Mais en dépit des soins qui leur étaient prodigués et de la nourriture qui leur était distribuée, ceux qui restaient étaient presque tous dans un complet dénuement, ayant perdu leurs bagages dans le naufrage ; de plus, leur santé était sérieusement ébranlée, et après avoir vu la mort de si près, tous brûlaient du désir bien légitime de revoir la France. C'est pour réaliser ce désir que les naufragés adressèrent, le 29 juillet, au commandant de *la Loire*, la supplique que voici :

Les officiers et aspirants naufragés de la frégate *la Méduse* et restés à bord de *la Loire*, vivement affligés de la position malheureuse dans laquelle ils se trouvent, tant sous le rapport du dénuement d'effets de première nécessité que du délabrement de la santé, osent, aujourd'hui que vous êtes à la veille de faire route pour la France, vous supplier, connaissant la bonté de votre cœur dont vous venez récemment encore de donner des preuves à plusieurs d'entre eux, de les prendre à votre bord. Rien n'est plus douloureux pour eux que de voir leurs compagnons d'infortune rendus à leurs familles très longtemps avant eux. Sous le rapport du logement et de la nourriture, nous nous contenterons de ce dont vous voudrez bien disposer pour nous. Quelle que soit notre situation à bord de votre bâtiment, nous la regarderons comme très favorable, puisqu'elle nous rend à notre patrie et à nos chères familles. Nous et elles vous regarderons toujours comme notre libérateur, et notre reconnaissance sera sans bornes comme ce service.

Nous avons l'honneur, etc.

Signé : CLARET, agent comptable; CHAUDRIVE, enseigne ; BELLOT, aspirant; FOLLET, chirurgien en chef; RAUG, aspirant; LAPEYREIRE, enseigne de vaisseau.

Certains des matelots de *la Méduse* avaient profité de la catastrophe pour déserter et s'enrôler au service de l'Angle-

terre. C'est du moins ce que nous apprend un rapport du capitaine de *la Loire* adressé au gouverneur. « J'ai l'honneur « de vous rendre compte qu'ayant été instruit que deux mate- « lots provenant de la frégate *la Méduse* servaient sous le « pavillon anglais à bord de la goélette *le George-Street*, « je les ai fait prendre, et ils sont maintenant à bord de la « flotte de *la Loire* où ils sont cependant libres, mais consi- « gnés à toutes les embarcations pour éviter qu'ils ne s'écar- « tent une seconde fois de leur devoir et d'une manière aussi « grave. »

*
* *

Le sort de l'équipage et des passagers une fois connu, la liste des disparus ayant été officiellement dressée, les officiers et marins survivants ayant été rapatriés, il convenait de rendre compte de l'état du navire échoué, de sa situation et du parti qu'on pouvait encore en tirer. Ce fut dans ce but que fut expédiée sur les lieux de la catastrophe la goélette *la Comba*, sous le commandement de M. Reynaud, dont il a déjà été fait mention. Dès le 3 septembre, M. Potin rendait compte des résultats de la mission :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la goélette qui était repartie le 15 passé pour aller à la recherche de *la Méduse* est de retour depuis le premier présent. Ils ont trouvé à bord de la frégate trois hommes qui sont dans ce moment à l'hôpital. Ils ont aussi apporté quarante barils de farine et des salaisons, quelques voilles et des cordages. J'ai fait mettre le tout en magasin.

D'après le compte que rend M. Reynaud de la situation de la frégatte, des dangers qu'il a courrus et le peu de désir que lui, ainsi que tous les individus de son équipage, ont d'y retourner, j'ai cru pour les intérêts du roi devoir engager quelques personnes à expédier pour la fregatte. Je leur ai, du consentement de M. Reynaud, promis le sauvetage accordé par la loi que je présume être un tiers. M. Bocage a, en conséquence, expédié sa goélette qui est partie hier soir. M. Debonay a loué *la Comba* et partira sans doute demain dans la même direction.

Ce qui m'a engagé à prendre sur moi de donner une espèce de permission d'aller à bord de la fregatte sans vous en prévenir est que la belle saison sur le banc approche de sa fin, et qu'il est urgent d'y être le plus tôt possible si l'on veut sauver quelque chose.

Voici, d'ailleurs, le rapport très intéressant que M. Reynaud adresse le 4 septembre au gouverneur de la colonie sur son voyage au banc d'Arguin :

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'après dix jours d'une navigation des plus fatigantes, je suis parvenu à gagner *la Méduse*. Figurez-vous un bâtiment entièrement couché sur le côté de bâbord et dont le bord du pont est presque submergé de haute mer, vous aurez une idée juste de sa position. Malgré tous ces obstacles, j'ai été favorisé pour sauver trois malheureux qui depuis quarante-cinq jours étaient entre la vie et la mort. Après les avoir secourus, ils m'ont appris qu'à l'époque de notre départ il restait encore dix-sept hommes à bord; mais la misère étant devenue de plus en plus affreuse, douze soldats s'étaient mis en tête de gagner la terre. Pour y parvenir, ils firent un ras-d'eau (*sic*) avec la misaine, d'autres pièces de mâture et une grande quantité de planches. Le bateau étant ainsi confectionné, ils s'embarquèrent dessus, ayant seulement pour quatre à cinq jours de vivres et point d'eau. Cette expédition n'étant pas venue à la côte et moi ne l'ayant pas rencontrée pendant trois jours que je l'ai cherchée, je crains fort qu'elle ne soit perdue. Des cinq individus qui existaient encore à bord, deux sont morts, l'un de besoin et l'autre s'embarquant sans vivres dans une cage qui a coulé le long du bord. Quoique les panneaux de la frégate fussent encombrés par les différents objets de sa cargaison, je suis parvenu avec du travail à retirer de son entrepont quarante barils de farine, vingt quarts salaison, une caisse huile, diverses voiles et manœuvres. Mon canot s'étant brisé dans ses voyages, le vent étant devenu violent et la mer grossissant à chaque instant, j'ai été contraint de lever l'ancre et d'abandonner le voisinage de la frégate par un temps affreux, et fort heureusement que la mer était favorable pour me relever du banc, car à une lieue dans l'ouest de mon mouillage j'ai donné deux coups de talon.

M. Potin pense ainsi que moi que désormais les voyages à bord de *la Méduse* seront très périlleux et coûteront plus qu'ils ne rapporteront; qu'en conséquence il faut engager les négociants du pays à expédier des bâtiments qui auront pour eux, d'après les ordonnances, le tiers du sauvetage. Je crois que cette mesure est la seule que nous ayons à prendre dans la situation où se trouve la frégate et d'après les dangers que l'on court en séjournant sur le banc par douze pieds d'eau : déjà deux goélettes sont parties et on espère que cet exemple en mettra d'autres dehors.

Etant à bord, j'ai moi-même plongé dans la *Sainte-Barbe* et me suis convaincu qu'il est impossible de sauver l'argent. Croyez, Monsieur le

Gouverneur, qu'il m'eût été plus agréable de vous annoncer que les fonds étaient sauvés ; du moins, si je n'ai pas été assez heureux pour retirer cette partie du chargement de *la Méduse*, j'ai la satisfaction d'avoir donné des soins à nos compagnons d'infortune et la vie à trois malheureux. Soyez persuadé aussi que dans toutes les circonstances possibles vous me trouverez toujours disposé pour le service de Sa Majesté et prêt à vous donner des preuves de mon zèle et de mon profond respect.

La supposition de M. Reynaud était fondée. Plusieurs bâtiments de commerce furent envoyés au banc d'Arguin par leurs propriétaires qu'alléchait l'espoir d'une prime rémunératrice. Le cotre *Isabelle*, en particulier, réussit à sauver un certain nombre de marchandises diverses (13 barils rhum, 14 barils farine, une caisse contenant 64 bouteilles d'huile, etc.), et son propriétaire, M. Stock, refusa de toucher la prime qui lui revenait de droit. Un petit bateau commandé par son propriétaire, M. Hughes, atteignit de même la frégate et rapporta aussi divers objets. Mais le temps passait, les vagues emportaient le navire échoué morceau par morceau, et, dès le mois d'octobre 1816, ces petites expéditions qui offraient de bien grands dangers pour un maigre profit cessèrent complètement.

J'ai sous les yeux les comptes tenus à cette occasion. Ils le sont avec une scrupuleuse exactitude. Les objets rapportés par chaque bâtiment sont notés et évalués, depuis 16 barriques de vin apportées par M. Bacock jusqu'à une dame-jeanne de térébenthine recueillie par M. Debonay. Dans cette même liasse figure « l'état général des déboursés faits par ordre du lieutenant-colonel Brereton, pour compte de l'équipage de la frégate française *la Méduse*, perdue près du cap Blanc, depuis le 10 juillet 1816 jusques et compris le 28 août suivant ». Certains chiffres ont le droit de surprendre par leur invraisemblable modicité. C'est ainsi qu'il n'en coûtait à cette époque au Sénégal que 4 fr. 15 pour le loyer des maisons prises comme quartiers pour les Français de *la Méduse*, et 187 francs « pour les frais des hommes et des secours envoyés par terre au

devant des naufragés ». Le total des dépenses ne s'élève qu'à la somme de 569 fr. 05. Il en coûterait plus cher aujourd'hui.

∴

Peu à peu l'oubli se fit, et on ne parla plus de *la Méduse*. Toutefois, ceux qui avaient joué un rôle, même obscur, dans cette tragédie ne l'oubliaient pas, et en 1840, c'est-à-dire vingt-quatre ans après l'événement, le gouverneur du Sénégal recevait la curieuse lettre que voici :

« Le nommé Achmet Créquiba, maure de la tribu des Trarzas, a l'honneur de vous exposer les faits suivants :

Lors du naufrage de la frégate *la Méduse*, lorsque les malheureux qui n'avaient pu trouver place sur le radeau se trouvaient entassés dans des frêles embarcations et eurent atteint, à travers mille dangers, les terres d'Afrique où mille autres dangers les attendaient encore, ils ne durent leur salut qu'à la rencontre qu'ils firent du nommé Achmet Créquiba.

Ce Maure, qui était venu plusieurs fois à Saint-Louis, y avait connu M. Picard, alors greffier de la colonie ; il le reconnut parmi les naufragés, et c'en fut assez pour qu'il prodiguât à tous les Français jetés sur la plage tous les secours en son pouvoir, et qu'il se détournât d'un voyage qu'il venait d'entreprendre pour les guider lui-même dans leur marche vers Saint-Louis.

Cette conduite aurait dû obtenir une récompense ; mais c'est en vain qu'Achmet Créquiba l'avait demandée jusqu'à ce jour. Il lui avait toujours été répondu que les faits qu'il avançait n'étaient pas prouvés, et à chaque voyage qu'il faisait au Sénégal, l'exposant avait trop peu de temps à lui pour faire des recherches à ce sujet.

Cependant, il a fait cette fois un plus long séjour, et bien qu'il y eût plus de vingt ans que les faits se fussent passés, il est parvenu à découvrir les témoins de la conduite généreuse qu'il a tenue envers les naufragés de *la Méduse*. Ces témoins sont des naufragés eux-mêmes. Ce sont M. Estruc, pharmacien civil: Mme Dard, marchande ; M. Alphonse Henry, son neveu, à présent commis de marine, et qui, lors du naufrage, était un enfant pouvant à peine marcher.

Bien plus, sous le titre de *la Chaumière africaine*, Mme Dard a publié un ouvrage dans lequel elle retrace tous les événements du naufrage de *la Méduse* et les malheurs particuliers de sa famille. Les faits qui ont rapport à Achmet Créquiba y sont relatés tout au long ; ce

Maure supplie Monsieur le Gouverneur de vouloir bien prendre connaissance et s'en rapporte à sa générosité sur la récompense qu'il demande et qui a été si longtemps attendue[1]. »

Achmet a-t-il reçu satisfaction? On ne le sait, car les documents sont muets à cet égard. Ce qu'il y a de certain (et j'ai pu personnellement m'en assurer), c'est que les Maures ont conservé le souvenir persistant du naufrage et du rôle joué par leurs ancêtres en cette occasion, et dans leurs récits singulièrement déformés, la légende (et une légende qui leur est naturellement favorable) se mêle agréablement à l'histoire.

*
* *

Tels sont les seuls documents que possède le Sénégal sur *la Méduse*. Je ne me dissimule pas qu'ils n'ont pas grande importance : mais ils sont pourtant intéressants en ce qu'ils permettent de juger de l'état de la colonie en 1816, et qu'ils constituent comme l'épilogue du drame. L'accord était alors parfait entre le gouverneur et les autorités maritimes et militaires de la colonie. Mais cela ne dura pas. A M. de Parnajou succéda, dans le commandement de l'*Argus*, le lieutenant de vaisseau Gicquel des Touches dont le fils devait fournir dans la marine une longue et brillante carrière. Après deux mois de lune de miel, le conflit éclata aigu entre l'officier et le gouverneur, justement à propos des objets sauvés de *la Méduse*, et l'on demeure confondu de l'âpreté et de l'insolence avec lesquelles le commandant du bateau écrit à son supérieur. Pour qui connaît la vie intérieure de nos colonies, ces lettres sont suggestives, et il faut avouer qu'à ce point de vue nous sommes heureusement en singulier progrès.

Camille Guy.

1. Ce nommé Achmet Créquiba, de la tribu des Jalbaqués, était un ouvrier forgeron qui obtint, en 1833, du gouverneur l'autorisation de se fixer à Saint-Louis pour y exercer son état, même dans le cas où le Sénégal serait en guerre avec les Maures (arrêté du 9 juillet 1833).

ARMAND PRAVIEL.

CHARLES BAUDELAIRE

ET LA POÉSIE MODERNE.

Je ne sais s'il est demeuré beaucoup de poètes plus « à la mode » que Baudelaire. Il est douteux que ses rares écrits l'aient jadis beaucoup aidé à vivre, et longtemps le grand public a professé pour lui un vertueux éloignement. Après les anathèmes de M. Brunetière, les personnes « bien pensantes » ne nommaient les *Fleurs du Mal* qu'avec une indignation d'autant plus ardente qu'elle était moins renseignée.

Et cependant Baudelaire est toujours lu, relu, étudié, fouillé par les lettrés et les artistes ; il est même, peut-être, devenu meilleur en vieillissant, — parce que, maintenant, on peut le comparer avec avantage à toute la cohue de ses disciples. On étudie sa vie, on scrute ses intentions ; on publie sa *Correspondance*, qui n'offre rien de particulièrement révélateur.

Chose curieuse — à peu près tout le monde lui a pardonné : on hausse les épaules au souvenir de la fameuse Cour d'assises ; les jeunes poètes découvrent en lui un maître aussi raffiné, aussi subtil qne Samain ou Charles Guérin ; les païens de notre époque excusent son *Voyage à Cythère* en faveur de son sens très aigu de la volupté et de ses blasphèmes littéraires ; les catholiques eux-mêmes — ceux que ne trouble pas outre mesure la *Revue des Deux-Mondes* — le rangent sur les rayons préférés de leur bibliothèque, et, pour quelques-uns des grands cris de désespoir jaillis du fond de sa poésie réaliste,

lui font grâce : certains d'entre eux vont même jusqu'à le considérer comme un de leurs modèles, et accolent, sans trop réfléchir, le nom de Baudelaire à celui de Dante Alighieri.

A la vérité, nul écrivain n'est plus déconcertant ; on s'est formé successivement de lui des images profondément dissemblables. Et c'est ce qui explique la durée de sa vogue. Les critiques ont étudié ce sphinx, et chacun d'eux a prêté un sens différent à ses paroles énigmatiques. Peut-être aussi, avant de l'interroger, s'étaient-ils trop répété qu'ils allaient vers le Mystère ?...

Rechercher si vraiment ce poète fut aussi puissamment personnel qu'on a semblé le dire ; lui trouver une famille dans le peuple de nos littérateurs ; examiner quelles influences le pétrirent, comment elles se modifièrent chez lui et s'exercèrent ensuite sur ses disciples, telle est la tâche que nous nous sommes imposée, et qui ne nous a pas paru encore hors de l'actualité.

I.

Un des caractères les plus saillants du Romantisme à son aurore fut le goût de l'horrible et du macabre, goût inspiré par les littératures septentrionales.

En Allemagne, Tieck avait inauguré l'école fantastique : chez lui on ne voyait que revenants et fantômes. Ses *Contes populaires* (1797) et son *Phantasus* (1812) inaugurent un genre. Hoffmann s'y rendit bientôt célèbre, en emplissant ses récits de toutes les inventions les plus lugubres, filles d'un esprit en délire et des légendes brumeuses du Nord.

Ces deux écrivains ont créé, peut-on dire, cette littérature maladive, folle, désordonnée et factice à la fois où passent dans un cauchemar les Ondines, les Lémures, les Génies, les Vampires, les Fées et les Spectres.

C'est l'époque du premier Cénacle, l'heure où, réunis au cabaret du Petit-Moulin-Rouge, Gérard de Nerval, Petrus Borel, Jehan du Seigneur, Augustus Mac-Keat, Jules Vabre, Philothée O'Neddy, Joseph Bouchardy, Célestin Nanteuil et Théo-

phile Gautier buvaient à la ronde dans le crâne d'un tambour-major tué à la bataille de la Moskowa [1].

Cette jeunesse folâtre, qui raffolait des caveaux mortuaires — et du cimetière d'Elseneur —, faisait revenir sans cesse dans ses vers les ossements, les charniers, les sabbats, les linceuls, les squelettes, les sépulcres et les sorcières... et pas seulement par jeu, pour épouvanter le Bourgeois, mais par une tournure d'esprit absolument indiscutable. En 1828, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Soumet, Sainte-Beuve, Jules de Rességuier, les deux Deschamps, se réunissaient dans un salon où l'on accédait par un escalier orné de cyprès ; aux murs de ce salon, des tableaux représentaient un *Cauchemar*, une *Expédition de Vampires*, le *Massacre de Scio*, l'*Apparition d'un Revenant*, une *Volée de chauves-souris* et la *Ronde du Sabbat*.

Assis sur des meubles de velours noir, les habitués du lieu s'ingéniaient de toutes leurs forces à oublier la grâce et la clarté de notre littérature classique pour les songeries mélancoliques d'Outre-Rhin et d'Outre-Manche. Les anciens personnages poétiques étaient bannis : ces Rois grecs, beaux et nobles dans la lumière, ces Bergers d'églogue, poupins et enrubannés, ces Romains bavards et sentencieux parlant en vers régulièrement coupés à l'hémistiche, ces héros de tragédie de bonne société parmi lesquels Voltaire avait essayé sournoisement d'acclimater les fantômes de Shakespeare, avaient fait leur temps et ne disaient plus rien aux imaginations.

Cela se conçoit. La littérature classique avait fait les délices d'une société pompeuse, élégante et raffinée ; elle était en quelque sorte le reflet poétique d'une aristocratie assise paisiblement au banquet de la vie. Mais la formidable secousse de 1789 avait singulièrement modifié le monde intellectuel. Aux regards étonnés des penseurs, autre chose se dressait que des compli-

1. C'est aussi l'époque où Hugo publiait son effroyable *Han d'Islande*. Le poète espagnol Cadalso, imbu des imaginations macabres de l'Anglais Yung, allait nuitamment déterrer le cadavre de sa maîtresse, Maria Ignacia, et se faisait arrêter sous l'inculpation du même crime que notre célèbre vampire de Muy !

cations sentimentales ou des conspirations de palais. Désormais, les grands problèmes sociaux, religieux, philosophiques se posaient avec une acuité terrible.

La société avait connu d'autres tragédies que celles d'Argos ou de Rome; et un officier de la Grande-Armée disait à Stendhal : « Depuis la campagne de Russie, l'*Iphigénie en Aulide* ne me paraît plus aussi belle qu'auparavant. »

Ces hommes qui ont vu l'épouvante de la guerre civile et de la guerre étrangère, la Guillotine et la Bérésina, devront forcément se montrer plus difficiles sur le chapitre de l'Horreur. Et, pour exciter leur terreur ou leur pitié, il faudra faire appel à tout un monde invisible.

Le Romantisme a été, dès son principe, la poésie de l'Inconnu, de l'Insaisissable, du Surnaturel. L'œuvre anesthésiante du Classicisme était finie; l'homme en avait senti le mensonge et les limites. Il irait désormais plus loin que ses proportions symétriques[1].

Et tous les Romantiques ont eu cette soif de l'Au-Delà, des Problèmes de la Mort et du Péché, depuis Victor Hugo jusqu'à Théophile Gautier.

Celui ci apporta dans l'examen de ces questions son admirable souci d'artiste descriptif. Ce qui lui plut, à ce fervent du pittoresque, ce fut la Hideur :

> Il ne manque jamais de signaler au passage un œil vert, la bouche profonde, les dents noires, le pied tortu, la jambe torse, le dos voûté, les bras rouges, pareils à des bras de homard, les os qui font le gril sur la poitrine, les côtes qui trouent les flancs, les lèvres violettes, les crapauds hydropiques, les pieds bots, les pendus tirant la langue, les guillotinés blafards, les embryons verdâtres enfoncés dans leur bain d'alcool, les moignons estropiés, bref ce qu'il appelle un idéal de cauchemar[2].

Ainsi le trouverons-nous dans *Albertus* et dans la *Comédie de la Mort :* là s'ébattent plus follement que jamais les acces-

1. Cf. Adrien Mithouard, *Le Tourment de l'Unité*, pp. 61 et suivantes.
2. Jeanroy-Félix, *Histoire de la littérature française sous la Monarchie de Juillet.*

soires obligés du Romantisme : Satan s'y promène, et le Ver y dialogue effroyablement avec la Trépassée.

Baudelaire n'est-il pas déjà en puissance dans ce mouvement littéraire ?

Certes, et avec les procédés de son ami Banville, il n'aurait pas eu besoin d'autre chose pour écrire les poèmes purement plastiques qu'il nous a donnés comme l'*Albatros*, les *Bohémiens en Voyage, Don Juan aux Enfers*[1], *Châtiment de l'Orgueil*, le *Calumet de la Paix*, etc.[2]. Mais c'est là la partie la plus banale de son œuvre, celle qui, à coup sûr, n'aurait pas sauvé son nom de l'oubli.

D'autres influences allaient s'exercer sur lui et compliquer encore sa nature déjà si délicate et si intéressante.

Au début du Romantisme, deux écoles s'étaient dessinées : l'une, imprégnée d'un sentiment religieux assez vague, était appelée Emmanuélique : elle avait pour chef M. de Chateaubriand ; l'autre, corrompue, désespérée et blasphématrice, dérivait de lord Byron : elle proclamait son dégoût de la Vie et son violent pessimisme. Elle allait inspirer à Baudelaire quelques admirables accents.

Ces éperdus de l'Art, qui se nommaient Gautier, Hugo ou Banville, avaient pu se dégager du pessimisme byronien ; enfants éblouis du spectacle du monde, disposés à adorer et à bénir, victorieux de la Chimère et choyés de la Gloire, ils n'avaient pu que très littérairement prendre un air fatal.

Mais Baudelaire allait être acculé par la destinée à de telles souffrances que les clameurs de l'école satanique seule pourront exprimer ses rancœurs[3].

1. « Qu'est-ce que *Don Juan aux enfers ?* C'est le don Juan de Musset et *la Barque de Dante* d'Eugène Delacroix. » (F. Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887.)

2. « C'est du métal romantique que le merveilleux, souple et subtil Baudelaire signe de son fleuron original et distinctif. » (Henri de Régnier, *Poètes d'aujourd'hui et Poésie de demain*.)

3. « C'est un pessimiste, ce qui le distingue nettement des sceptiques tendres comme Alfred de Musset ou des révoltés fiers comme Alfred de Vigny. Du pessimiste il a le trait fatal, le coup de foudre satanique,

On connaît sa lamentable histoire : il n'avait que sept ans quand sa mère se remaria avec le général Aupick. Ses études sont médiocres : il se contente de lire avec passion les poésies maladives de *Joseph Delorme*, ce n'est que par grâce qu'il peut passer ses examens de baccalauréat. Puis, commencent les discussions dans la famille au sujet de la vocation du poète : on l'embarque, et on essaie en vain de l'intéresser au commerce.

Il revient en France et en deux ans dépense 35,000 francs, la moitié de son petit patrimoine. Un conseil judiciaire lui est octroyé, et, dès lors, il vit avec les 35,000 francs qui lui restent, et le maigre produit de sa plume, sans faire plus de 10,000 francs de dette. Durant toute son existence, il se débat contre la misère, lui, qui parmi la bohème avait rêvé d'être un dandy, un homme élégant, raffiné, aimant le luxe et le plaisir[1]. Pendant vingt ans, il a pour maîtresse une mulâtresse, Jeanne Duval, « pas très noire, pas très belle, cheveux noirs, peu crépus, poitrine assez plate, de taille assez grande, marchant mal ». Elle le trompe cyniquement ; puis elle tombe paralysée : il la fait entrer à l'hospice Dubois, il la soigne et l'assiste jusqu'à sa mort[2].

Comme nous le disions en débutant, ses œuvres se vendent peu. La foule n'a jamais fait vivre les poètes.

Enfin, sa maladie nerveuse achevait de l'attrister et de l'acculer aux pires mélancolies, tandis que son catholicisme de surface et de pose ne parvenait pas à calmer ses angoisses exaspérées : il n'osait pas « aller jusqu'au bout de sa foi[3] », et ce ne sont jamais que des velléités chrétiennes qui ont jailli de son cœur[4].

diraient les chrétiens. » (Paul Bourget, *Essais de psychologie contemporaine, Charles Baudelaire.*)

1. Cf. Gautier, *Notice sur Charles Baudelaire*, pp. 2 et 3.

2. Cf. Crépet, *Œuvres posthumes et correspondances inédites de Baudelaire.*

3. Adrien Mithouard, *Le Pauvre Pécheur.*

4. Jules Lemaître, *Baudelaire* (*Les Contemporains*, IVe série, pp. 23 et 24). — « Si l'homme n'a plus le même besoin intellectuel de croire, il

Autre chose encore : de ses voyages dans l'Orient, il avait rapporté « un éblouissement splendide qu'il garda toute sa vie[1] ». Il n'avait pas seulement vu en rêve un cadre romantique d'*Orientales*, il y avait promené sa jeunesse avide et passionnée. Il y avait affiné sa sensibilité; il en avait rapporté, au milieu du décor parisien, une incurable nostalgie.

— Ah ! que voilà bien, n'est-ce pas ? se dégager la sihouette de ce poète fait de contradictions, de tiraillements et de déchirements ! Comme il sort peu à peu, et par le fait implacable du destin, de l'informe gangue romantique ! Dans toute cette « littérature », nous allons enfin sentir palpiter de la chair, non point une chair divinisée par la possession du beau et de l'Idéal, mais une lamentable chair humaine, souffreteuse, pantelante, — écartelée.

— Comme tous les poètes, Baudelaire cherche à s'évader des inclémentes destinées : tout s'enfuit et glisse sous sa main. Il porte la peine de ne pas savoir plier les genoux. Et le voici alors à la découverte du bonheur que ce monde lui refuse : l'alcool, le haschich, l'opium, le vice à bon marché vont venir à son secours[2]. Mais ce ne sera pas assez : Edgard Poë, cet autre Icare frénétique, va verser à son esprit un breuvage plus enivrant encore... Le Romantique va s'éprendre, comme de raison, de tous ces rêves macabres, bizarres et compliqués qui laissent bien loin derrière eux Hoffmann et sa littérature d'ossuaire. Désormais, Baudelaire a vaincu cette existence mauvaise; il a dit aux autres :

« Voyez ! Je me suis isolé de ce monde acharné à me faire souffrir. Je me suis créé un univers intérieur dont je suis le maître, où la joie et le plaisir m'hallucinent et m'enchantent. Je touche ce qu'on n'a jamais touché, je ressens ce qu'on n'a

a conservé le besoin de sentir comme au temps où il croyait... » (Paul Bourget, *loc. cit.*, p. 9.)

1. Gautier, *loc. cit.*, p. 13.

2. « Ce qu'il faut à cet assoiffé d'un infini réel, c'est le paradis artificiel, à défaut de la croyance dans un Paradis vrai. » (Paul Bourget, *loc. cit.*, p. 21.)

jamais ressenti... Je vais tenir le bonheur!... » Enfin, ces paradis artificiels qui ne lui avaient jamais offert que des délices désespérées et brèves, d'où il sortait chaque fois plus morne et plus dégoûté, allaient l'envelopper d'une définitive quiétude... — Oui. Hélas ! Son être tout entier, dévié volontairement, poursuivant en dehors des normes un insaisissable but, allait crier le sanglot suprême par toutes ses fibres tendues à mourir...

Baudelaire était devenu fou.

Nous sommes en présence d'une de ces crises morales et intellectuelles qu'on ne peut considérer sans effroi ni sans de graves pensées.

Ce qu'il va chanter, ce pauvre poète crucifié par ses fautes, ce ne seront point les contingentes amourettes, les personnelles pleurnicheries, les chagrins éphémères, les duplicités de Mimi ou les trahisons de Musette : ce sera l'éternelle rancœur de l'âme après l'éternel émoi des sens; ce sera l'irrémédiable ignominie de la Vie à laquelle on ne sait pas donner son sens divin[1]; ce sera enfin l'effroyable lie de la coupe, où l'on n'a pas su effeuiller les roses purificatrices en hommage au Seigneur.

II.

Ces puissantes influences du Romantisme dans ce qu'il avait de pire, cette existence étroite et bousculée, cette nostalgie de la Beauté et des natures vierges, cet écœurement de la vie moderne, cette recherche forcenée du plaisir et de l'oubli, tout cela explique cette œuvre incohérente qui se nomme *Les Fleurs du Mal.*

On en a, dès le principe, singulièrement exagéré l'horreur[2].

1. Cf. *Femmes damnées : Delphine et Hippolyte*, *Lesbos*, *le Léthé*, etc.

2. « L'auteur des *Fleurs du Mal*... a blessé violemment, tout d'abord, le sentiment public, non seulement dans celles de ses poésies qui touchaient à l'excès, mais aussi dans ses conceptions les plus réfléchies et revêtues des meilleures formes. » (Leconte de Lisle, *Les Poètes contemporains*.)

Ces fameuses « fleurs étranges, aux couleurs métalliques, au parfum vertigineux, dont le calice au lieu de rosée contient d'âcres larmes ou des gouttes d'aqua-tofana [1] », sont, bien souvent, de très inoffensives fantaisies littéraires. Et, aujourd'hui, nous sentons tellement le procédé, le truc, l'insincérité dans ces machines-là, qu'elles nous laissent parfaitement froids. Ces inventions désordonnées intitulées *les Sept Vieillards*, *la Béatrice*, *la Destruction*, *l'Épigraphe pour un livre condamné;* ces fumisteries [2] démoniaques et macabres : *Duellum*, *A celle qui est trop gaie*, *les Métamorphoses du Vampire*, *le Monstre, le Possédé, le Revenant*, *la Sépulture d'un poète maudit, le Vin de l'assassin ;* ces blasphèmes quintessenciés comme : *A une Madone, Abel et Caïn*, *les Litanies de Satan*, etc., n'ont rien de bien effroyable et ne nous font nullement frissonner. Ils viennent de la même plume qui écrivit, sous le titre de *Fusées* et de *Mon cœur mis à nu*, une suite de pensées d'une perversité volontaire et pénible, devant lesquelles M. Jules Lemaître s'écriait très justement : « Que tout cela nous paraît aujourd'hui indigent et banal ! Ces plats paradoxes me feraient presque aimer le plat bon sens de « ce coquin de Franklin ! [3] »

Faudra-t-il dire que Baudelaire est immoral ? Je crois que ce serait faire beaucoup d'honneur aux pauvres tendances philosophiques des *Fleurs du Mal* [4]. Elles ont été condamnées pour

1. Gautier, *loc. cit.*, p. 20.

2. « On lui a fait une réputation unique de *satanisme* dont ses os ont dû plus d'une fois tressaillir d'aise dans leur tombe, qui le transfigure étrangement aux yeux d'une simple jeunesse, mais qu'en vérité le pauvre homme a beau s'être agité, démené, contorsionné, non, je vous assure qu'il ne la mérite point. Ce n'est qu'un Satan d'hôtel garni, un Belzébuth de table d'hôte. Retranchez des *Fleurs du Mal* une demi-douzaine de pièces qui ne diffèrent point de celles que vous savez..., il ne reste que des lieux communs ; et, dans les procédés de Baudelaire pour les renouveler, bien moins de *satanisme* que d'antique rhétorique. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, pp. 697-698.)

3. Jules Lemaître, *loc. cit.*, pp. 20, 21, 22.

4. « Aujourd'hui encore, de fort honnêtes gens n'oseraient parler des *Fleurs du Mal*, — dirai-je sans se signer ? mais au moins sans donner des marques publiques d'indignation et presque d'effroi. C'est leur faire

des pièces qui ne nous effarouchent plus, hélas! après les *Névroses* de Rollinat, les *Blasphèmes* de Richepin, *Parallèlement* de Verlaine, et surtout après cette littérature très spéciale qui va de l'*Aphrodite* de Pierre Louys à l'*Idylle saphique* de Mme Liane de Pougy[1].

Baudelaire lui-même, en bon Romantique qu'il était, se préoccupait fort peu de la portée morale de ses œuvres.

Mais de là à soutenir avec Barbey d'Aurevilly que *Les Fleurs du Mal* « se sont épanouies pour l'instruction et l'humiliation de nous tous »; que « ce n'est pas inutile de savoir ce qui peut fleurir dans le fumier du cerveau humain décomposé par nos vices »; que c'est « une bonne leçon[2] »;... de là à dire que Baudelaire se rapproche de Dante, il y a un abîme[3].

Les Fleurs du Mal, d'ailleurs, sont un livre obscur, plein de contradictions[4] et où sont exaltés parfois le normal, le naturel, la sérénité, le grandiose, l'amour pur; le personnage que s'est composé Baudelaire, dans ses conversations et ses écrits en prose, l'être dépravé et dévié par principe, et créé peut-être un

bien de l'honneur. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 697.) Cependant, en 1892, M. Brunetière a parlé avec indignation de Baudelaire et s'est effrayé à la pensée qu'on voulait lui élever une statue : « Ne proposons pas en exemple la débauche et l'immoralité : c'est ce qu'on ferait, j'ai tâché de le montrer, en élevant une statue à Charles Baudelaire. » (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1892, p. 224.)

1. Cf. article de Charles Asselineau, à la suite des *Fleurs du Mal*, III, p. 385, et un article de M. Rémy de Gourmont sur la *Jeune fille d'aujourd'hui* (*Mercure de France*, octobre 1901).

2. Cf. article de Barbey d'Aurevilly, à la suite des *Fleurs du Mal*, p. 370.

3. ... « Je le rapproche de Dante, et je réponds que le vieux Florentin reconnaîtrait plus d'une fois dans le poète français sa fougue, sa parole effrayante, ses images implacables et la sonorité de son vers d'airain. Je cherchais à louer Charles Baudelaire, comment le louerais-je mieux? Je laisse son livre et son talent sous l'austère caution de Dante. » (Edouard Thierry, *le Moniteur universel*, 14 juillet 1857.)

... Cf. aussi la conclusion de l'article de Barbey d'Aurevilly, cité plus haut : « Il y a du Dante dans l'auteur des *Fleurs du Mal* » (*loc. cit.*, p. 374).

4. Baudelaire l'a voulu ainsi ou du moins s'en vante : « Plusieurs morceaux non incriminés réfutent les poèmes incriminés », dit-il dans une note.

peu après coup par Gautier et Huysmans, ce personnage amoureux d'*artificiel* n'est pas celui qui a donné à ces poèmes un cachet d'immortalité[1].

Tout ce qui est faux, convenu, factice, est destiné à périr : ce pourra être la frénésie d'une époque : la postérité ne la comprendra plus. Si Baudelaire n'avait composé que *la Prière d'un Païen* ou *la Fontaine de Sang*, il serait depuis longtemps oublié...

Mais il était homme et rien d'humain ne lui était étranger. Il a fait siennes, avec une fougue et une amertume extraordinaires, les angoisses de l'humanité, et il les a exprimées comme peu de nos poètes les avaient exprimées avant lui.

Ses pièces les plus parfaites, parmi lesquelles nous citerons *Bénédiction*, *Elévation*, *la Charogne*, *la Voix*, *Recueillement*, *l'Ame du Vin*, *le Vin des Chiffonniers*, *la Mort des Pauvres*, exhalent une soif éperdue d'idéalisme[2], un désir ardent d'un autre univers où régneront la Justice et la Beauté.

Quand on lit ces pièces, et celles d'où jaillit le mépris amer de la vie, comme *la Muse vénale*, *le Masque*, *Danse macabre*, *le Voyage;* quand on se laisse bercer par le rythme puissant de ces poèmes où frémit le dégoût de soi-même, comme *le Vampire* ou *le Voyage à Cythère*, on est près, avec M. Dulamon, de penser à Tertullien et à Bossuet[3]. Et cependant, non! Ces beaux vers qui ont souvent induit en erreur les critiques catholiques ne sont qu'une minime partie de l'œuvre de Baudelaire; pour énergiques et troublants qu'ils soient, pour sincères qu'ils paraissent, il ne nous faut pas oublier que, maintes fois, ils sont formellement contredits dans le cours même du livre... Et

1. Gautier, *loc. cit.*, pp. 26 et 39 : Le goût de l'*artificiel* chez Baudelaire.

2. « Ainsi le principe de la poésie est strictement et simplement l'aspiration humaine vers une beauté supérieure, et la manifestation de ce principe est dans un enthousiasme, un enlèvement de l'âme, — enthousiasme tout à fait indépendant de la passion qui est l'ivresse du cœur et de la vérité qui est la pâture de la raison. » (Baudelaire, préface des *Contes extraordinaires* d'Edgar Poë.)

3. Cf. Dulamon, *Le Présent*, 23 juillet 1857.

un soupçon nous vient, à trouver tout cela bien littéraire, bien chantourné, pour être réellement émouvant[1].

Pauvre âme bousculée dans laquelle les Rhétoriques et les Prosodies, les dandysmes et les attitudes volontaires venaient sans cesse modifier et arrêter les libres sursauts du juste Amour et du poignant Remords! Tu fus trop empêtrée de systèmes néfastes et embrouillés, tu subis au hasard et sans résistance trop d'influences diverses pour que ta clameur de souffrance s'imprégnât d'une définitive grandeur!

Cependant ton originalité allait peu à peu, par intermittences, se dégager au grand jour; tout ce qui était venu se verser en toi, comme dans un mystérieux creuset, allait bientôt resplendir en or triomphant.

Baudelaire, ce Romantique attardé, discipliné par Gautier et Banville, préparait en secret, au prix de sa vie et de ses larmes, cette chose compliquée, subtile et diverse qui se nomme la Poésie moderne.

Ce rêveur meurtri sentit ce que nul n'avait senti avant lui : il exprima l'inexprimable. Les autres Romantiques, même Musset, n'avaient eu, somme toute, qu'une sensibilité assez rudimentaire[2]. Les mots avaient pris sur eux un tel empire qu'ils faisaient de la Rhétorique sans s'en douter. Le frisson de Jean Racine, ils ne l'avaient point retrouvé[3]. Chez eux, tout se sacrifiait à l'effet, au panache, au trait de la fin, à la belle antithèse. Baudelaire, au contraire, véritable sensitive repliée sur elle-même, sortit de la banalité des sensations générales :

1. Il y a surtout, pour nous confirmer dans cette opinion, cette terrible note de Baudelaire lui-même dans la première édition des *Fleurs du Mal* : « Fidèle à son douloureux programme, l'auteur des *Fleurs du Mal* a dû, en parfait comédien, façonner son esprit à tous les sophismes comme à toutes les corruptions. » — Comédien! Ce n'est pas nous qui l'avons dit.

2. « C'était l'excellente santé des vertus et des vices, le tranquille agissement des cervelles communément conformées, la réalité pratique des idées courantes... sans au-delà, etc. » (Huysmans, *A Rebours*, p. 188.)

3. « C'est cette poursuite des nuances qui fait Racine comme elle fait Baudelaire. » (Henri de Régnier, *loc. cit.*).

il révéla les mystérieuses affinités de la nature et de l'âme; il fixa les impressions infiniment délicates qui le tuaient.

Ses cinq sens, sous les coups répétés de la douleur, devinrent d'une acuité inouïe. Qui donc a prétendu qu'il n'usait que du toucher et de l'odorat[1]? Baudelaire voyait, il voyait merveilleusement, saisissant jusqu'aux détails les plus infimes auxquels il donnait un sens inattendu et pourtant exact. Lisez, par exemple, *Paysage, les Chats, Rêve parisien, Crépuscule du Matin, une Gravure fantastique, les Bijoux, une Martyre*[2]... Aucun Romantique n'avait su encore tracer de pareils tableaux avec cette sûreté de touche.

Et l'ouïe! Qui plus que lui s'est voluptueusement pâmé aux sons d'un instrument?

> La Musique souvent me prend comme une mer[3]...
> ... Le violon frémit comme un cœur qu'on afflige[4]...

Nul n'a été plus sensible aux harmonies troublantes, aux rythmes étranges et suggestifs.

Mais sa sensualité exacerbée se montra surtout par le goût, l'odorat et le toucher[5]. Ses poèmes d'amour, qui occupent une immense partie des *Fleurs du Mal*, laissent bien loin derrière eux les inventions les plus raffinées de ses prédécesseurs[6].

1. « La puissance de la sensation est limitée : le sens de la vue est ordinaire. Baudelaire n'est pas peintre, et ses « tableaux parisiens » sont de la peinture inutile. Mais il a deux sens excités, exaspérés : le toucher et l'odorat. » (G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 1035.)

2. « La plus belle pièce du recueil, à mon avis du moins, *la Martyre*. » (Paul Bourget, *loc. cit.*, p. 7.)

3. *La Musique.*

4. *Harmonie du soir.*

5. « Ni le son ni la vue même ne sont capables comme une odeur de ressusciter en nous le passé. Convenons donc de bonne volonté que quelques-unes des meilleures pièces des *Fleurs du Mal*, uniquement composées, si je puis ainsi dire, avec des odeurs, valent pour cela la peine qu'on les lise ou qu'on les respire. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, pp. 703-704.)

6. « Il est libertin, et des visions dépravées jusqu'au sadisme troublent ce même homme qui vient d'adorer le doigt levé de sa Madone... » (Paul Bourget, *loc. cit.*, p. 6.) « Il a poursuivi à travers toutes les excitations et avec une âpreté de luxure qui touche à la manie le spasme

Comme nous le disions plus haut, il a trouvé dans la passion, non point le trouble délicieux du cœur, la sentimentalité doucereuse, l'émotion de l'âme découvrant enfin l'âme-sœur, en un mot tous les adroits et somptueux vêtements dont on a habillé l'attrait des sexes : non, il a chanté et célébré les minutes d'oubli que procure la chair, l'instant de rêve et de joie que l'être le plus délicat peut goûter dans l'embrassement le plus banal.

Ici, plus d'étoiles, de fleurs, d'anges; plus de cette songerie mystico-sensuelle dans laquelle excellèrent Chateaubriand et Lamartine. Baudelaire écarte brutalement tous les voiles : il dit cyniquement ce que l'on susurrait avant lui[1].

Mais, d'un autre côté, il embellit ce pauvre amour charnel, dernier répit et suprême oasis de la misère humaine. Et, à son appel, tout un monde de féerie se lève : les sensations s'ennoblissent et se perfectionnent, se complètent et se combinent. Le monde étrange de la Volupté s'illumine et se brouille à la fois... De mystérieuses *Correspondances* s'établissent entre les sens; et nous voici en plein Baudelairisme :

La Nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers la forêt des symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent[2].

sans réflexion qui monte des nerfs jusqu'au cerveau, et, pour une seconde, guérit du mal de penser. » (*Ibid.*, p. 11.)

1. « A une époque où la littérature attribuait presque exclusivement la douleur de vivre aux malchances d'un amour méconnu ou aux jalousies de l'adultère, il avait négligé ces maladies infantiles et sondé ces plaies plus incurables, plus vivaces, plus profondes qui sont creusées par la satiété, la désillusion, le mépris, dans les âmes en ruine que le présent torture, que le passé répugne, que l'avenir effraie et désespère. » (Huysmans, *loc. cit.*, p. 190.)

2. « Ceux-ci sont au moins les meilleurs vers qu'il ait faits. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 704.)

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
— Et d'autres corrompus, riches et triomphants

Ayant l'expansion des choses infinies,
— Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens[1].

La nouveauté est complète : ces sensations olfactives exprimées par des sensations *correspondantes* de toucher, de vue, d'ouïe, nous les rencontrons pour la première fois... Et cette façon très affinée de développer la sensibilité et de rendre compte de ses impressions, nous la retrouverons dans tous les poèmes : ici, c'est une sensation de goût exprimée par la vue[2], là une sensation visuelle qui donne une impression auditive[3]. Ce sont partout les mêmes combinaisons étranges et pourtant justes (*Parfum exotique, la Chevelure, Harmonie du soir, la Musique, la Fin de la Journée, Je t'adore, Sed non satiata,* etc.), jusqu'au moment où, définitivement halluciné, le méticuleux alchimiste s'écrie, ivre de celle qu'il aime :

O métamorphose mystique
De tous mes sens fondus en un :
Son haleine fait la musique
Comme sa voix fait le parfum[4] !

Voilà bien ce qui doit demeurer des *Fleurs du Mal.* Nous

1. « Il y a bien dans ces vers quelque chose de légèrement ridicule, mais aussi de profondément sensuel et en tout cas d'assez original. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1892.)

2. *Le Serpent qui danse.*

... Quand l'eau de ta bouche remonte
Au bord de tes dents,
Je crois boire un vin de Bohême
Amer et vainqueur,
Un ciel liquide qui parsème
D'étoiles mon cœur !

3. *Les Phares*, où les tableaux et les statues de certains grands artistes lui semblent :

... Un écho redit par mille labyrinthes !

4. *Tout entière.*

venons enfin de rencontrer des vers « qui appartiennent en propre à Baudelaire, des vers *qu'on n'avait pas faits avant lui*, vers singuliers, « troublants », charmants, mystérieux, douloureux »[1].

Ici, Baudelaire est un maître; il a enfin atteint son but esthétique.

Les influences reçues se sont tellement modifiées chez lui qu'il ne reste presque plus rien des anciennes leçons de Rhétorique romantique; à son tour, le poète des *Fleurs du Mal* va former des disciples.

III.

Il n'y a pas une très grande différence entre les *Correspondances* de Baudelaire et le sonnet des *Voyelles* d'Arthur Rimbaud. Ce dernier en est simplement la caricature.

Ce même fait se reproduira fréquemment pendant trente ans[2]. La mentalité douloureuse et inquiète de Baudelaire sera la mentalité de toute une école. Mais alors le Maître sera dépassé[3].

Tandis que le groupe pontifical des Parnassiens aligne des strophes introublées, continuant ce qu'il y a eu d'élevé et de noble dans le Romantisme, toute une troupe d'écrivains enfiévrés se perd dans les marécages dont Baudelaire avait indiqué l'entrée.

Il est de mode aujourd'hui de considérer Verlaine et Mal-

1. Jules Lemaître, *loc. cit.*, p. 31.

2. « Baudelaire, sa légende, ses ridicules affectations de dandysme, ses paradoxes, ses *Fleurs du Mal* ont exercé, depuis une vingtaine d'années, exercent encore sur la jeune littérature, comme elle s'appelle, une grande et fâcheuse influence. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 696.) ... « Nous nous garderons bien de disputer au poète son talent, non plus qu'aux *Fleurs du Mal* leur place et leur part d'influence, depuis une trentaine d'années, dans le mouvement de la littérature, etc. » (Brunetière, *ibid.*, 1er septembre 1892, p. 213.)

3. « Ce qui a fait tort à Baudelaire, ce sont ses imitateurs dont la plupart sont intolérables. » (Lemaître, *loc. cit.*, p. 31.)

larmé comme « les initiateurs d'un art nouveau[1] ». Sans nier leur haute personnalité, d'ailleurs si dissemblable, on est obligé cependant de reconnaître l'incontestable parenté qui les rattache à l'auteur des *Fleurs du Mal*[2].

La triste vie de Verlaine, ses dégoûts et ses vices sont l'image outrée de l'existence de Baudelaire : leurs sentiments sont les mêmes, leurs aspirations identiques, leurs thèmes aussi contradictoires et aussi désordonnés[3].

Tous les défauts du modèle reparaissent chez le pauvre Lélian. N'a-t-il pas aimé, lui aussi, avec plus de maladresse encore, le bas romantisme, macabre et répugnant?

> ... Comme la voix d'un mort qui chanterait
> Du fond de sa fosse,
> Maîtresse, entends monter dans ton retrait
> Ma voix aigre et fausse[4]...

Et son *Pierrot*, de *Jadis et Naguère?* Et *Charleroi*? Et son *Nocturne parisien*? Et toutes ces pièces fugitives que recouvre peu à peu un bienfaisant oubli?

Certaines œuvres de Verlaine rappellent à s'y méprendre celles de Baudelaire : les rythmes en sont pareils. Les procédés littéraires en sont les mêmes : seulement, dans *Les Fleurs du Mal*, l'application en était plus habile.

Quoi qu'on en dise, Verlaine eut, comme Baudelaire et d'après lui, ce fétichisme de la rime que Hugo et Banville

1. Cf. Henri de Régnier, *loc. cit.* — « Prenez garde que ce pauvre insensé (Verlaine) a créé un art nouveau. » (Anatole France, *La Vie littéraire*, 3e série.).

2. « D'autres l'imitent (Baudelaire), mais en le perfectionnant, c'est-à-dire en se rendant plus incompréhensibles encore ou plus prétentieux que lui : M. Stéphane Mallarmé, par exemple, ou M. Paul Verlaine en vers. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 693.)

3. « A chercher ses antécédents (de Verlaine), des Esseintes retrouvait, sous les incertitudes des esquisses, un talent déjà profondément imbibé de Baudelaire... » (J.-K. Huysmans, *loc. cit.*, p. 245.)

4. *Sérénade.*

avaient érigé en principe immuable de la Poésie française. Jusque dans son fameux *Art poétique* :

De la Musique avant toute chose...

tout en condamnant la rime, il joue avec elle, il la recherche naïvement, puérilement; il a essayé d'élargir sa théorie trop étroite, mais ce n'était encore que par amour pour elle.

Au temps où Baudelaire écrivait, les rimes riches n'étaient pas encore toutes usées; en quittant un peu les sentiers battus, on pouvait en trouver de nouvelles. C'est pour cela que le poète des *Fleurs du Mal*, abandonnant les mots héroïques, ne craignit pas d'aborder un vocabulaire inusité en poésie. De même que Leconte de Lisle, Louis Bouilhet, Hérédia iront chercher des mots nouveaux dans les glossaires historiques ou géographiques, Baudelaire, lui, parlera des langues brutales, ordurières ou baroques.

L'influence occulte que le souci de la rime riche a exercée sur toute sa génération s'opérera sur lui, et, à coup sûr, on peut dire que de là sont nées des strophes chantournées comme celle-ci :

Sur l'oreiller du Mal c'est Satan trismégiste
Qui berce longuement notre esprit enchanté,
Et le riche métal de notre volonté
Est tout vaporisé par ce savant chimiste[1]!...

L'on pourrait en citer beaucoup, de ces fragments de Baudelaire, qui ne sont qu'un pur jeu de bouts-rimés. Et ne sont-ce pas des bouts-rimés aussi, et des plus funambulesques, que ces lamentables vers de Verlaine :

C'est le chien de Jean de Nivelle
Qui mord sous l'œil même du guet
Le chat de la mère Michel...
François-les-Bas-Bleus s'en égaie[2]?...

1. « Quelle langue! Quel style! Et que de mots! Et que de peine, surtout, pour ne rien dire que de bien simple pourtant et de banal, qui est que nous manquons communément de volonté. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 702.)

2. *Ariettes oubliées.*

Le disciple a eu les mêmes préoccupations que le maître. Et, *pour trouver du nouveau*, jusque dans ses meilleures pièces, il a rimé avec des mots ridicules ou grossiers.

Seulement, très souvent, Baudelaire arrivait, grâce à son art volontaire et appliqué[1], à faire obéir la rime rebelle, tandis que Verlaine, abandonné à elle, ne trouvait que par hasard, inconsciemment, ces musiques délicates, curieuses et inquiétantes, qui ont affiné encore davantage notre sensibilité poétique.

Ce souci de la rime devait avoir pour corollaire chez ces deux poètes l'emploi du terme impropre : Baudelaire y avait été acculé par les difficultés de son vers impeccable : Verlaine érigera l'impropriété des termes à la hauteur d'un principe[2].

Enfin, faut-il oublier que Baudelaire, dans sa curiosité novatrice, déhancha le rythme, l'assouplit, rejeta la phrase d'une strophe à l'autre, rompit courageusement le moule romantique, abandonna les images finales, les panaches fatigués; il se permit ces sonnets *libertins* qui déplaisaient un peu à Théophile Gautier[3]... Tout cela bien avant les trouvailles souvent saugrenues de Verlaine.

Quant à Mallarmé, c'est autre chose.

M. Henri de Régnier a écrit, un jour :

« Verlaine enseignait à poser les doigts sur la flûte d'une façon ingénieuse et inattendue. Mallarmé indiquait moins un doigter nouveau au buis sonore qu'à y souffler une haleine mystérieuse. »

1. « Il prétendait que le véritable auteur provoquait, dirigeait et modifiait à volonté cette puissance mystérieuse de la production littéraire... » (Gautier, *loc. cit.*, p. 24.)

2. « Il a le génie même de la faiblesse et de l'impropriété de l'expression. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 701.) — « Parlerons-nous... de l'impropriété de sa langue? nous n'aurions qu'à choisir. » (Brunetière, *ibid.*, 1er septembre 1892, p. 223.) Mais Baudelaire s'est excusé de cette impropriété de termes qu'il aimait; n'a-t-il pas dit, dans une note, à propos de la langue de la dernière décadence latine : « Dans cette merveilleuse langue,... les mots, pris dans une acception nouvelle, révèlent la maladresse charmante du Barbare du Nord agenouillé devant la beauté romaine...? »

3. « La jeune école se permet un grand nombre de sonnets *libertins* et, nous l'avouons, cela nous est particulièrement désagréable. » (Gautier, *loc. cit.*, p. 44.)

Cette phrase précieuse, élégante et obscure, comme toutes celles qu'écrit l'auteur de *La Canne de Jaspe*, nous donne cependant une idée juste de la différence qui sépare les deux poètes. L'influence de Baudelaire, nous la retrouverons dans la caractéristique de Mallarmé, dans ses principes d'Art et de Vie.

Ne fut-il pas, en effet, un fils direct de Baudelaire, cet écrivain individualiste à l'excès, « qui mit le mur d'une cellule entre lui et l'entendement d'autrui »[1], « qui se complaisait loin du monde aux surprises de l'intellect, aux visions de sa cervelle, raffinant sur des pensées déjà spécieuses, les greffant de finesses byzantines, les perpétuant en des déductions légèrement indiquées que reliait à peine un imperceptible fil[2]? »

C'est incontestable. Et, de même que les appréciations que nous venons de citer pourraient s'appliquer à Baudelaire, de même les lignes suivantes de Barbey d'Aurevilly ne se rapportent-elles pas à Mallarmé[3]?

... « Sensualiste, mais le plus profond des sensualistes, et enragé de n'être que cela, l'auteur des *Fleurs du Mal* va dans la sensation jusqu'à l'extrême limite, jusqu'à cette mystérieuse porte de l'Infini à laquelle il se heurte, mais qu'il ne sait pas ouvrir, et, de rage, il se replie sur la langue et passe ses fureurs sur elle. Figurez-vous cette langue, plus plastique encore que poétique, maniée et taillée comme le bronze et la pierre et où la phrase a des enroulements et des cannelures; figurez-vous quelque chose du gothique fleuri ou de l'architecture mauresque, appliquée à cette simple construction qui a un sujet, un régime, et un verbe ! »

Dans les œuvres, cette confusion peut facilement se faire. *Les petites Vieilles* ne pourraient elles pas être de Verlaine, et Baudelaire n'aurait-il point signé *les Fenêtres* ou *l'Azur*?

1. Rémy de Gourmont, *Stéphane Mallarmé et l'idée de Décadence.*
2. J.-K. Huysmans, *loc. cit.*, p. 260.
3. Barbey d'Aurevilly, *loc. cit.*, p. 372.

*
* *

Oui, Baudelaire fut le premier des Décadents. Et Théophile Gautier l'a reconnu solennellement dans une page vaticinatrice[1].

Sans parler de leurs imitations directes, comme *Les Névroses* de Rollinat ou *Les Blasphèmes* de Richepin, *Les Fleurs du Mal* contenaient en puissance les poèmes d'Arthur Rimbaud, de Tristan Corbière, d'André Fontainas, de Gustave Kahn, de Jules Laforgue, de Mæterlinck, de Rodenbach, de Vielé-Griffin et de René Ghil, les fantaisies égotistes de Huysmans, de Villiers de L'Isle-Adam ou de Maurice Barrès.

L'œuvre de Baudelaire était déjà gâtée par des excès et des hyperboles : on les outra. La littérature devint une suite de rébus et de charades, un incompréhensible langage dont les initiés eux-mêmes ne saisissaient pas toujours les signes.

Cela ne pouvait durer. Cela ne dura pas. Les revues qui, il y a seulement quinze ans, s'emplissaient de songeries nuageuses et quintessenciées nous offrent aujourd'hui des proses limpides et des vers classiques. Les thèmes éternels sont repris à nouveau. La technique parnassienne reprend le dessus, et notre race retrouve enfin la véritable forme littéraire qui lui est propre.

Mais de ce que la poussée décadente a fatalement abouti à un échec certain, faut-il en conclure qu'elle n'a été qu'une folie passagère qui ne demande aujourd'hui que l'oubli?

Nous ne le croyons point[2].

Il est sûr, aujourd'hui, que ces écrivains qui ont pour la plupart échoué, et ne survivront point, *du moins sous cette*

1. « Le poète des *Fleurs du Mal* aimait ce que l'on appelle improprement le style de décadence. » (Gautier, *loc. cit.*, pp. 16 et 17; cf. également Paul Bourget, *loc. cit.*, p. 23.)

2. « Baudelaire a certainement « ajouté des forces à la poésie fran« çaise »; il en a, selon son expression, « agrandi le répertoire. » (Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1892, p. 214.)

forme, ont rendu singulièrement service à la Poésie et à l'Art français. Il les délièrent des étroites bandelettes parnassiennes; et, comme Adrien Mithouard l'a dit de Verlaine, ils cassèrent la statue et en firent sonner les morceaux comme du cristal [1]. Ce fut un pas de plus vers la perfection rêvée, comme la Renaissance, le dix-septième siècle ou le Romantisme.

Ce fut autre chose encore.

On rompit avec la sécheresse du Parnasse et la brutalité du Naturalisme; on agrandit le cycle des méditations humaines; l'âme et les sens révélèrent leurs profondeurs. La Muse ouvrit un geste immense pour embrasser l'Infini. On eut la conception d'un Art complet, maître de la Matière et du Surnaturel, connaissant toutes les fibres, même les plus secrètes, répondant aux multiples aspirations des peuples âgés, dont les cerveaux complexes et les sens affinés réclament autre chose que des cantilènes banales ou de puériles épopées [2].

Et le grand honneur de cette investigation revient à Baudelaire : on lui avait transmis un art factice, prétentieux et outrancier; il sut lui faire exprimer son âme, son âme de douleur, de dégoût et de passion; du bas Romantisme criard et répugnant, il a tiré la poésie adéquate à notre époque d'angoisses; — et c'est grâce à lui que notre littérature française, ayant définitivement retrouvé ses qualités traditionnelles, possède maintenant je ne sais quelle musique plus troublante, quelle émotion plus profonde, et quels plus graves accents de Vérité.

Armand PRAVIEL.

1. Cf. *Le Tourment de l'Unité* (Paul Verlaine ou le Scrupule de la Beauté).

2. « Il faudrait garder la véracité du document, la précision du détail, la langue étoffée et nerveuse du réalisme, mais il faudrait aussi se faire puisatier d'âme et ne pas vouloir expliquer le mystère par les maladies des sens, etc. Faire, en un mot, un naturalisme spiritualiste; ce serait autrement fier, autrement complet, autrement fort! » (J.-K. Huysmans, *Là-bas*, p. 6.)

Cl. PERROUD.

UN FRAGMENT INÉDIT

DES

MÉMOIRES DE BUZOT

M. Henri Omont, l'éminent conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, a bien voulu me signaler l'existence, aux Archives municipales de Reims, d'un fragment inédit, manuscrit et autographe, des Mémoires de Buzot, et m'en procurer la communication.

C'est un cahier de neuf feuillets, c'est-à-dire de dix-huit pages numérotées, faisant partie de la collection Tarbé[1], carton XXI, n° 326.

Il est absolument autographe; il suffit, pour s'en convaincre, d'en comparer l'écriture à celle d'une lettre écrite par Buzot en

1. M. Louis-Hardouin Tarbé (1809-1871), issu de cette famille de Sens qui a donné Louis-Hardouin Tarbé, ministre des contributions publiques de 1791 à 1792, — Charles Tarbé, député à la Législative et aux Cinq-Cents, — Jean-Bernard Tarbé, conseiller d'Etat sous la Restauration et pair de France sous le gouvernement de Juillet, — fut substitut à Reims, puis à Versailles, et correspondant de l'Institut en 1863 pour ses travaux sur l'histoire et l'archéologie de la Champagne. Il s'était marié à Reims, y habitait fréquemment, et y est inhumé. Sa collection, qui a été donnée à la ville en 1891 par sa fille, Mme Lefebvre-Tarbé, renferme un grand nombre de pièces historiques (près de 4.000), depuis l'an 825 jusqu'à 1864. M. Henri Jadart, bibliothécaire de Reims, qui a eu l'obligeance de me donner tous ces renseignements, ajoute : « Tantôt M. Tarbé achetait en bloc, tantôt par occasion, de catalogues, ventes, etc... Le nom de Monmerqué revient sur les *chemises* de ses pièces assez souvent, mais il n'y a aucune indication, nom ou date, sur celle des Mémoires de Buzot. Nous ne savons rien absolument sur la provenance de ce document. »

novembre 1793 à son ami Le Tellier, lettre qui se trouve aux folios 16-17 du manuscrit de la Bibliothèque nationale (N. A. fr., n° 1730), dont je parlerai plus loin.

De même, il est entièrement inédit, et dès lors est intéressant à bien des titres.

D'abord, parce que, écrit en avril 1794, — comme on le voit dès les premières lignes, — en présence des événements mêmes, il nous livre la pensée du proscrit telle qu'elle jaillissait de son âme exaspérée.

Ensuite, parce qu'il va nous permettre de reconstituer, dans une certaine mesure, le classement de ces « cahiers » qu'on a pris l'habitude d'appeler les « Mémoires de Buzot ».

Il convient, en effet, de remarquer tout de suite que ces « cahiers », écrits par Buzot pendant sa proscription, ne sont pas à proprement parler des « Mémoires ». Ces pages enfiévrées ne sont en réalité qu'une ardente imprécation contre ses persécuteurs et une fière apologie de son parti. Comme je l'ai dit ailleurs, ces vaincus, conscients du grand rôle historique qu'ils avaient eu depuis quatre années, songeaient moins à consigner des souvenirs qu'à justifier et glorifier leurs actes. Eux aussi, comme Mme Roland, adressaient un « appel à la postérité ».

Je dois faire remarquer aussi que, en dehors du fragment de dix-huit pages qu'on va lire, et d'un autre fragment de trois pages publié en 1872 par M. Charles Vatel [1], il ne reste rien du manuscrit original de Buzot. C'est d'après des *copies* qu'ont été données les deux éditions de ses *Mémoires* (J. Guadet en 1823, C. Dauban en 1866).

Ces prémisses posées, il me reste à rappeler rapidement, d'après mes prédécesseurs et surtout d'après M. Charles Vatel [2], quand, où et comment Buzot a écrit ses *cahiers*, par quelles vicissitudes ils ont passé, de quelle manière ils semblent avoir disparu, et comment nous ne les connaissons plus aujourd'hui (sauf les deux fragments dont je viens de parler) que par des copies, disons même une seule copie subsistante.

1. *Charlotte de Corday et les Girondins*, t. III, pp. 603-605.
2. *Op. cit.*

*
* *

Buzot, décrété d'arrestation au 2 juin 1793, s'évade et va soulever la Normandie contre la Convention. Vaincu, il quitte Caen le 28 juillet, se réfugie en Bretagne aux environs de Quimper, puis s'embarque dans la rade de Brest le 20 septembre pour aller à Bordeaux qu'il croyait encore armé pour sa cause. Mais, à peine débarqué au Bec-d'Ambès, le 23 septembre, il apprend que Bordeaux, depuis le 18, a fait sa soumission. Il ne lui reste plus qu'à sauver ses jours.

Après avoir erré en divers lieux, il est enfin recueilli, vers le milieu d'octobre, chez Mme Bouquey, la belle-sœur de Guadet, à Saint-Emilion. Il y passe près d'un mois (jusqu'au 12 novembre) dans le souterrain, si souvent décrit, qui s'étendait au-dessous de la maison.

Mais, devant des menaces de perquisition, il faut fuir de nouveau. Durant plus de deux mois, du 13 novembre 1793 au 20 janvier 1794, Buzot, avec deux de ses compagnons de proscription, Barbaroux et Petion, s'en va d'abri en abri ; son plus long séjour, pendant cette période, paraît avoir été chez Pâris, curé constitutionnel de Saint-Emilion.

Enfin, à partir du 20 janvier 1794, ils purent s'installer tous les trois, grâce aux démarches de Mme Bouquey, dans le grenier de la maison du perruquier Troquart.

Pendant ce temps, deux autres proscrits, Guadet et Salle, vivaient cachés ensemble dans la maison du père de Guadet, située un peu en dehors de l'enceinte de la ville.

Mme Bouquey était leur providence à tous ; elle leur faisait passer des provisions; par son entremise, ils correspondaient entre eux ; elle recevait le dépôt de leurs papiers.

Le 17 juin, coup de foudre ; les émissaires de Marc-Antoine Jullien, délégué du Comité de Salut public à Bordeaux, découvrent et arrêtent Guadet et Salle ; on perquisitionne chez Mme Bouquey, on l'arrête, ainsi que son père et son mari. A cette nouvelle, Buzot, Barbaroux et Petion comprennent que leur tour ne saurait tarder ; dans la nuit du 17 au 18, ils sortent de Saint-Emilion, se jettent en pleins champs ; c'est là que, dans la journée du 18, on se saisit de Barbaroux, qui se tira un coup de pistolet dans la tête,

mais n'en fut pas moins conduit à Bordeaux et exécuté le 25, — et que, le lendemain, 26 juin, on découvrit dans un champ de blé les cadavres de Buzot et de Petion, qui s'étaient donné la mort.

*
* *

De ces précisions, il ressort que Buzot n'a pu écrire ses cahiers que : 1° dans le souterrain de la maison Bouquey, du milieu d'octobre au 12 novembre 1793 ; 2° dans le grenier de Troquart, du 20 janvier au 17 juin 1794. Entre son débarquement au Bec-d'Ambès et son arrivée chez Mme Bouquey, sa vie a été trop errante ; de même, pour la période entre sa sortie de chez Mme Bouquey et son entrée dans la maison de Troquart, il a trop souvent changé d'asile.

Ses *Mémoires*, tels que nous les avons[1], confirment pleinement cette conclusion.

Ils se composent, en effet, de deux parties, intitulées l'une *Avant-propos*, pp. 1-12 ; l'autre, *Aux amis de la Vérité*, pp. 13-103. Ce second morceau constitue donc de beaucoup la pièce principale ; l'*Avant-propos* est, comme son titre même l'indique, une préface, et, ainsi que cela arrive le plus souvent, une préface écrite postérieurement à l'œuvre elle-même.

Or, le discours (car c'est un vrai discours) *Aux amis de la Vérité* débute ainsi : « Ils ne sont plus ! Talents, patriotisme, vertu, le crime a dévoré tout... » Il s'agit, on le devine bien, du supplice des Girondins. D'autre part, l'*Avant-propos* s'ouvre par cette déclaration formelle : « Cet écrit [le discours *Aux amis de la Vérité*], commencé à l'occasion du meurtre de Gorsas..., fut achevé à l'époque de l'assassinat de Brissot... » Or, l'exécution de Gorsas est du 7 octobre 1793 ; celle de Brissot et de ses compagnons est du 31 octobre. Si maintenant on considère que le séjour de Buzot chez Mme Bouquey va du milieu d'octobre au 12 novembre, et si l'on tient compte de l'intervalle de quatre ou cinq jours nécessaire pour que les nouvelles de Paris pussent parvenir aux réfugiés de Saint-Emilion, on arrive à une correspondance de dates complète. C'est donc bien dans le souterrain de la maison Bouquey que cet ardent et éloquent plaidoyer pour la Gironde a

1. Edition Dauban.

été écrit, et écrit d'un seul jet. On n'y trouve pas une seule ligne (sauf les *notes* dont je vais parler tout à l'heure), qui fasse la moindre allusion à des circonstances postérieures au mois de novembre 1793.

L'*Avant-propos*, au contraire, a été écrit plusieurs mois après, dans le grenier de Troquart. Buzot le date lui-même : « Ce serait... un beau spectacle pour l'Europe entière que celui de douze hommes de bien (j'en compte douze encore), proscrits par les tyrans de leur pays, sortant tout à coup de leurs retraites après *dix mois entiers* de persécution et de souffrances... » *Dix mois*, à compter du 2 juin 1793, nous portent aux premiers jours d'avril 1794. Buzot dit d'ailleurs : « Les deux amis qui sont avec moi », c'est-à-dire Barbaroux et Petion, qui sont en effet avec lui les hôtes de l'humble barbier. Il dit aussi : « Dans l'asile du pauvre, que j'habite... » Il déclare que son premier écrit (*Aux amis de la vérité*), auquel il ne veut rien changer (« tel il est et tel il restera »), a été « remis avec quelques autres papiers en des mains courageuses et fidèles », lisez à Mme Bouquey.

Mais s'il entend bien ne rien changer à son premier écrit, il ne s'interdit pas de le revoir, de le compléter par des *notes*, et de classer ses « cahiers ». C'est ainsi que, en tête de cet *Avant-propos,* il inscrit : « Premier cahier. » D'autre part, ses *notes* sont simplement indiquées dans le texte par un renvoi (*n*, suivi d'un chiffre), et sont rédigées à part, sur un cahier distinct, qu'il intitule « troisième cahier »[1], et il suffit de lire ces *notes* pour voir que toutes celles dont on peut déterminer la date par les allusions qu'elles renferment sont des mois d'avril et de mai 1794. Enfin, le fragment autographe des archives de Reims, qu'on va lire plus loin, porte en marge : « Cinquième cahier. »

Il y avait donc au moins cinq cahiers, qu'on peut essayer de classer ainsi :

1° Premier cahier : l'*Avant-propos*.

2° Deuxième cahier : *Aux amis de la vérité*.

3° Troisième cahier : les *notes* (fol. 70-79 du ms. 1730), qui correspondent toutes exactement à des renvois du morceau précédent.

1. Ms. n° 1730, fol. 70.

4° Un quatrième cahier, que nous n'avons pas, et qui devait, je présume, contenir les notes concernant le premier cahier (*Avant-propos*) où figurent quarante-quatre renvois numérotés, auxquels rien ne correspond.

5° Cinquième cahier, incomplet : le fragment de Reims; et peut-être un sixième cahier, contenant les notes de ce cinquième cahier, où, dans le fragment qui subsiste, je trouve déjà trois renvois numérotés.

*
* *

Tous ces cahiers, je l'ai dit, étaient en dépôt entre les mains de Mme Bouquey, ainsi que les écrits et papiers des quatre autres proscrits de Saint-Emilion, Salle, Petion, Guadet et Barbaroux. Elle les avait mis dans une boîte de fer blanc, enterrée sous un fumier (Vatel, II, 137). Lorsqu'on l'arrêta, le 17 juin 1794, elle eut le temps de recommander à sa servante, Annette Bérard, de trouver une cachette plus sûre encore. Mais, amenée à Bordeaux, interrogée au Comité de surveillance (20 et 21 juin), elle faiblit, avoua l'existence et le lieu du dépôt, et écrivit le billet suivant : « Annette remettra au porteur la boëtte de fer blanc qui est cachée sous le fumier[1]. » La servante, devant cet ordre, confessa qu'elle avait jeté la boîte dans les latrines. On y fit descendre un ouvrier, qui ramena la boîte (22 juin). Les papiers qu'elle contenait furent immédiatement adressés au Comité de surveillance de Bordeaux, par lequel Marc-Antoine Jullien se les fit remettre. Il les expédia par un exprès, le 1er juillet, au Comité de Salut public, au secrétariat duquel ils furent enregistrés le 16 juillet (Vatel, II, 421).

*
* *

M. Vatel a dûment établi la liste des pièces que comprenait cet envoi de Jullien. Je ne puis que renvoyer à sa démonstration. Il suffira ici de noter que les cahiers de Buzot faisaient partie de ces papiers, que, pour abréger, j'appellerai comme lui « les papiers de Saint-Emilion », et qui subirent d'étranges vicissitudes.

En mars 1795, les cahiers de Buzot, de Petion, de Barba-

1. *Documents relatifs à l'arrestation des Girondins à Saint-Emilion*, par M. Dast Le Vacher de Boisville. Bordeaux, 1896, p. 9.

roux, etc., avaient disparu des archives du Comité de Salut public! Ils se trouvaient aux mains de deux conventionnels, Bassal et Laurent Lecointre; mais ceux-ci ayant été assez imprudents, au cours des discussions de l'Assemblée (9, 12 et 25 mars), pour se vanter de les avoir en leur possession, un décret les mit en demeure de les rapporter, pour être retenus, cotés et paraphés, — des copies collationnées devant d'ailleurs leur être délivrées. Mais il semble bien qu'ils ne rapportèrent pas tout, et que même on rendit à Bassal le cahier de vingt feuillets qu'il avait déposé. En tout cas, des copies collationnées leur furent remises (28 mars).

Mais d'ailleurs, en dehors de ces copies collationnées par les secrétaires de la Convention, il y en avait d'autres, car Lecointre déclarait, en janvier 1797, qu'il en avait fait faire une chez lui, le 26 mars 1795, au lendemain du décret qui lui avait enjoint de restituer les originaux!

Quant à ces originaux eux-mêmes, M. Vatel conjecture qu'ils durent être rendus par le Gouvernement, en 1799, à Louis Bosc, l'ami des Roland. De même qu'en 1795 Bosc avait édité les *Mémoires* de son illustre amie, de même il songeait alors à publier les écrits des autres Girondins. Toujours est-il que, dans une lettre du 22 décembre 1798, il demandait au Ministre de la police, Jean-Pierre Duval, de faire rechercher les « papiers de Saint-Emilion » pour être restitués aux familles des victimes. Une circonstance permet de présumer qu'il eut gain de cause : c'est lui, en effet, qui remit à Ogé Barbaroux, vers 1810, le manuscrit des *Mémoires* de son père. Les *Mémoires* de Petion seraient retournés de la même manière à son fils. Les cahiers de Buzot auraient eu le même sort, à cela près que, Buzot n'ayant pas laissé d'héritiers, ils auraient été « divisés [par Bosc?] à une époque fort ancienne » (Vatel, III, 514).

Le fait que ces cahiers ont dû être divisés, j'allais dire dépecés, — quand et par qui? je ne saurais le dire, — ne paraît pas douteux. On en connaissait jusqu'ici deux fragments :

1° Un morceau de sept pages, que M. Dauban aurait trouvé dans les papiers de Louvet. Malheureusement, M. Vatel s'est borné à le signaler (III, 606), sans le reproduire; il dit seulement que « c'est une variante de l'*Avant-propos* ».

2° Un autre morceau fort court, trois pages à peine, qu'avaient possédé M. de Trémont, le célèbre collectionneur, puis M. de

Sainte-Beuve, juge au tribunal de la Seine, et que M. Vatel a reproduit dans son ouvrage (III, 603-605).

Le fragment de Reims est autrement considérable (18 pages) et d'un bien plus vif intérêt, ainsi que je le disais tout à l'heure.

*
* *

Par bonheur, à défaut du manuscrit original, il restait, sinon les copies de Lecointre (M. Vatel n'a pu en retrouver la trace), du moins celles qui, probablement vers la même époque, furent exécutées, d'après les siennes, l'une pour le compte de Marc-Antoine Jullien, l'autre, pour Charles Duval, ex-conventionnel, journaliste montagnard[1]. Pour abréger, dans la petite discussion qui va suivre, je dirai *la copie Jullien*, *la copie Duval*.

*
* *

I. *Copie Jullien.* — Jullien, qui avait été le persécuteur de Buzot, avait fait faire sa copie pour pouvoir un jour, en la publiant, montrer que le proscrit était vraiment contre-révolutionnaire, royaliste, et par suite avait été justement poursuivi. Il l'avait même annotée. Finalement, il ne jugea pas à propos de la mettre au jour; mais, en 1822, devenu directeur de la *Revue encyclopédique*, transformé en libéral, tâchant de faire oublier son passé, il s'avisa, ayant rencontré dans le monde Julien Guadet, neveu du grand girondin, de mettre cette copie à sa disposition, après l'avoir certifiée de sa main et en l'autorisant à la publier.

C'est donc d'après cette copie que M. Julien Guadet a donné son édition de 1823. Il l'a communiquée, entre 1864 et 1872, à M. Vatel, qui en donne une minutieuse description (III, 629-631). Mais où est-elle aujourd'hui? Je ne saurais le dire, et par conséquent tirer de son examen aucune déduction.

II. *Copie Charles Duval.* — Cette copie est celle qui existe à la Bibliothèque nationale (Ms. 1730, N. A. fr.). M. Vatel a établi, avec un très grand degré de vraisemblance, qu'elle aurait été exécutée après 1795, par Charles Duval, sur une des copies de Lecointre.

1. Ne pas le confondre avec Jean-Pierre Duval, dont j'ai parlé un peu plus haut.

En tout cas, nous savons comment elle est entrée au grand dépôt national : c'est en 1863 que le libraire France, l'ayant acquise d'un inconnu, la vendit à l'éditeur Plon, lequel la céda à la Bibliothèque.

C'est donc le seul document manuscrit sur lequel l'examen puisse porter. Examen bien intéressant, comme on va le voir, puisque c'est avec cette copie que M. Dauban donna en 1866 son édition des « Mémoires de Buzot ».

*
* *

Passons maintenant aux deux éditions données, à quarante-trois ans l'une de l'autre, d'après ces deux copies.

Edition J. Guadet, 1823. — J. Guadet, homme fort estimable, avait, sur le respect dû aux textes, des idées singulièrement larges ; il les exposa avec candeur dans sa *Préface* (p. v et suiv.) : « Ces documents précieux étaient confondus sans ordre dans un récit qui, quoique plein de feu et de mouvement, fatiguait cependant l'attention du lecteur... *J'ai cru devoir substituer à ce chaos un ordre plus méthodique*, à cette suite non interrompue d'événements des divisions qui, en reposant l'attention, fissent saisir plus facilement l'ensemble et l'enchaînement des idées; mais cela, en m'imposant la loi de n'altérer jamais en rien le texte de l'auteur... »

Cette dernière assertion n'est pas tout à fait exacte. J. Guadet a dû forcément, pour les transpositions qu'il avoue, opérer des raccords. Il y a eu aussi, de son fait, maintes corrections de style, sans parler de celles déjà commises par Jullien lui même, qui se piquait de bien écrire[1]. Mais ce sont là de petits péchés, si on considère les habitudes du temps. Le grand reproche que mérite J. Guadet, c'est d'avoir totalement bouleversé le texte, de la façon la plus arbitraire, pour lui donner une apparence « plus méthodique », et d'avoir enlevé ainsi une grande partie de leur véritable intérêt à ces pages écrites au fur et à mesure des événements.

D'autre part, il importe de noter que tous les passages de l'édition Guadet (copie de Jullien) se retrouvent dans l'édition de Dau-

1. M. Vatel, le manuscrit de Jullien sous les yeux, en a relevé plusieurs.

ban (copie de Charles Duval), mais que Guadet donne en sus plusieurs morceaux, formant environ cinquante pages[1], que Dauban, travaillant d'après la copie Charles Duval, n'a pas reproduites. D'où il faut nécessairement conclure que la copie de Jullien était plus complète et avait été faite d'après un plus grand nombre de cahiers.

Edition de Dauban, 1866. — Ici, nous allons faire des découvertes quelque peu surprenantes. La copie de Charles Duval ayant été acquise par la Bibliothèque en 1863, ainsi que je l'ai dit plus haut, M. Dauban jugea avec raison qu'il y avait lieu de publier ce qu'on appellait les « Mémoires de Buzot » d'après ce manuscrit, sans transpositions ni retouches.

Son édition[2] suit rigoureusement, paragraphe par paragraphe, le manuscrit de la Bibliothèque. Les cent trois pages dont elle se compose étaient toutes déjà (sauf suppression de deux ou trois paragraphes sans importance) dans l'édition Guadet, mais dans un ordre absolument dispersé, en raison même des transpositions que J. Guadet s'était permises. Il n'a donc rien ajouté de nouveau à ce texte de 1823, — rien, sinon les *notes*, et c'est important.

Ces *notes*, que Buzot écrivait au printemps de 1794 en relisant son premier écrit de novembre 1793, occupent, sous le titre de troisième cahier, les folios 70-79 du manuscrit sur lequel travaillait Dauban. Celui-ci, au lieu de les laisser groupées de cette manière, les a placés au bas des pages, aux endroits où elles se rapportaient. C'est une méthode qui peut se soutenir. Je remarque seulement qu'il y a au manuscrit du discours *Aux amis de la vérité* vingt-quatre renvois, alors que les *notes* ne sont qu'au nombre de dix-sept. Il y a donc eu sept de ces renvois auxquels Buzot n'a pas eu le temps de donner suite. Quoi qu'il en soit, la publication de ces *notes* est un service dont il faut savoir gré à Dauban, puisqu'elles nous montrent Buzot, à cinq mois de distance, commentant lui-même sa pensée, la complétant et la rectifiant à la lueur des événements survenus dans l'intervalle.

Mais, — et c'est ici que j'éprouve une stupéfaction profonde, — Dauban, tout en rétablissant, d'après le manuscrit de la Biblio-

1. Notamment pp. 142 à 146, — 170 à 178, — 180 à 196.

2. *Mémoires inédits de Petion et Mémoires de Buzot et de Barbaroux*. Paris, Henri Plon, 1866, gr. in-8°. — Les *Mémoires de Buzot* occupent les cent trois premières pages du volume.

thèque qu'il avait à sa disposition et qu'il prétendait éditer, l'ordre des paragraphes du texte de Buzot, a traité indignement ce texte lui-même. Rien que dans les douze pages de l'*Avant-propos*, je relève, entre le manuscrit et le texte imprimé, trente-trois différences!

Dans les cent une pages du discours *Aux amis de la vérité*, j'en relève deux cent vingt-six! Ce serait vraiment inexplicable, si, en se reportant au texte de Guadet, on ne découvrait pas aussitôt ce fait inouï : Dauban a bien suivi l'ordre des paragraphes du manuscrit de la Bibliothèque, mais, pour chaque paragraphe, presque partout, il a donné le texte de Guadet, prenant ainsi à son compte toutes les retouches, interversions de mots, lectures vicieuses de son prédécesseur!

Je ne voudrais pas infliger au lecteur l'ennui des citations comparées qui démontreraient ce que j'avance ici; deux ou trois exemples suffiront :

Dans une virulente apostrophe à Barère, Buzot s'écrie : « Toi, le conseiller des d'Orléans à 12,000 livres de gages, qu'y a-t-il de commun entre les vertueux citoyens que tu calomnies et toi?... » Guadet avait imprimé « douze cents francs »; Dauban répète « douze cents francs », bien que le manuscrit qu'il édite dise « 12,000 livres ».

En un autre endroit, Buzot, énumérant ses adversaires, cite les noms de « *Duroi*, *Montaut*, Legendre, Levasseur, etc... » (Il s'agit de Duroy, son collègue de l'Eure, et de Maribon-Montaut, député du Gers.) Guadet avait estropié ces noms, « *Durot*, *Montant*... »; Dauban imprime à son tour « *Durot*, *Montant*... », bien que son manuscrit porte très lisiblement « *Duroi*, *Montaut!* »

Ailleurs, il parle du parti de désordre « porté naturellement à *envier*, outrager, opprimer l'autre... »; mais Guadet avait mis « ruiner ». Dès lors Dauban répète « *ruiner* ».

Plus loin (p. 72), Buzot fait observer que c'est en lisant le journal des séances des Jacobins que l'historien pourra « discerner l'origine, les moyens et les ressorts » de la Révolution de 1793 (c'est ainsi qu'il appelle les événements du 31 mai et du 2 juin), « le caractère et *les vues* des principaux acteurs... » Guadet avait mis « *les vices* »; Dauban met aussi « *les vices* ».

D'ailleurs, quand il ne copie pas les corrections ou les fausses

lectures de Guadet, et qu'il opère pour son compte, il n'est pas heureux. A la page 73, quand Buzot parle « du scélérat Danton, que la peur avait placé *au ministère* de la justice ». Dauban imprime « *au milieu* de la justice » ! A la page 84, où il est question de Cambon, « capable de tout pour venger sa *vanité* offensée », le texte de Dauban dit : « sa *dignité* offensée ! »

En voilà assez pour donner une idée du reste.

Mais le plus fort, c'est que M. Dauban, dans son *Introduction*, après avoir critiqué en excellents termes les libertés que M. Guadet avait prises avec le texte de Buzot, et fait ressortir la supériorité de son édition, ajoute gravement : « Les personnes qui voudront apprécier ces différences compareront les textes ; nous nous contenterons de déclarer que nous avons reproduit *textuellement*, sans rien ajouter, *sans rien modifier*, ni dans la disposition des matières, NI DANS LES TERMES, le manuscrit qui fait aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque impériale... »

Tout commentaire me paraît superflu !

*
* *

En résumé, l'édition de l'honnête J. Guadet manque trop ouvertement aux règles élémentaires de la critique historique pour avoir gardé quelque valeur, et celle de M. Dauban est par trop dépourvue de conscience. Il serait à désirer que les cahiers de Buzot fussent édités sérieusement, d'après la copie manuscrite de la Bibliothèque, la seule qu'on connaisse aujourd'hui (puisque nous ne savons ce qu'est devenue celle de Jullien, que Guadet avait eue à sa disposition et que M. Vatel a encore vue et maniée entre 1864 et 1872). On y joindrait, naturellement, le fragment de trois pages autographes qu'ont possédé successivement M. de Trémont, puis M. de Sainte-Beuve, et les dix-huit pages du fragment des archives de Reims que voici[1].

Cl. PERROUD.

1. Je le donne avec son orthographe, ses soulignements, ses renvois numérotés, auxquels devaient correspondre, soit à la fin du cahier, soit dans un cahier suivant, des notes que nous n'avons pas. (Je mets en italiques et entre parenthèses ces renvois de Buzot.)

TEXTE DU MANUSCRIT

Suitte
Buzot
cinquième cahier.

Non mihi si linguae centum sint, oraque centum,
Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas,
Omnia paenarum percurerrere nomina possim.
VIRGILIUS[1].

Les *scélérats* commencent à se faire justice eux-mêmes ! C'est de leurs propres mains qu'ils s'entre-déchirent et s'égorgent! Déjà, deux de leurs faux témoins contre Brissot[2] et ses illustres amis, Hébert dont l'arrestation avoit servi de prétexte à l'émeute du deux juin pour dissoudre la Convention nationale, Hébert et Desfieux ont péri sur l'échaffaud avec dix-neuf de leurs complices[3]. Chabot et Desglantines accusés périront aussi avec Danton, Lacroix, Hérault, Bazire et Desmoulins et les sept autres qui les accompagnent devant la Commission établie aux ordres de Robespierre[4]. Desglantines et Chabot

1. *Énéide,* VI, 625-627.

2. Hébert et Desfieux avaient été, en effet, témoins à charge au procès des Girondins. (Voir *Procès de J.-C. Brissot et complices.* Paris, nivôse an II, 278 pages in-8°; pp. 101-140 pour la déposition d'Hébert et 243-250 pour celle de Desfieux.)

3. Le 24 mars 1794. Les condamnés de cette journée furent au nombre de vingt : Hébert, Desfieux, Ronsin, Vincent, Leclerc, Momoro, Proly, Pereyra, Cloots, Mazuel, etc...

4. Ainsi, au moment où Buzot écrit ces lignes, il connaît l'exécution des Hébertistes (24 mars) mais n'a pas encore appris celle des Dantonistes (5 avril). Il ne connaît que leur arrestation (dans la nuit du 30 au 31 mars) et leur comparution devant le tribunal révolutionnaire (2 avril); il est d'ailleurs remarquablement bien renseigné, sans doute par le *Journal du tribunal révolutionnaire,* qu'on devait recevoir à Saint-Émilion. C'est bien, en effet, quatorze accusés qui comparurent ensemble le 2 avril devant le tribunal, à savoir : 1° d'abord les sept qu'il nomme ici : Chabot et Basire, arrêtés depuis le 18 novembre; Fabre d'Églantine depuis le 13 janvier, Hérault de Séchelles depuis le 18 mars; Danton, Camille Desmoulins et Delacroix depuis le 31; 2° sept autres : Delaunay, Gusman, Diederichsen, d'Espagnac, Junius et Emmanuel Frey arrêtés avec Chabot, Philippeaux avec Delacroix, que Buzot, selon l'habitude du temps, appelle Lacroix.

avoient aussi déposé contre Brissot et nos amis[1]; et il ne reste déjà plus de tous ces infâmes témoins que Léonard Bourdon, Pache, et Montaut, et Duhem, et Chaumette[2]; mais Chaumette est arrêté[3], Bourdon et Pache sont soupçonnés; Duhem et Montaut ont déplu à Robespierre! Encore quelques jours, et tout cela aura disparu dans le gouffre où Robespierre entasse *ses morts*, jusqu'à ce que le despotisme le ferme *enfin* sur son propre cadavre.

Il est donc un terme à tout, et le crime a ses échaffauds aussi comme l'innocence et la vertu! Robespierre et sa faction sont triomphans; tant mieux : ils en sont plus près de leur chute. Ils ont monté trop haut; il faut bien qu'ils descendent. Ce qu'il y avoit de véritablement à craindre, c'étoit que *les scélérats* ne restassent unis. Apparemment, cette union ne pouvoit pas durer long-temps; au partage du butin, il falloit bien que la discorde se mît entr'eux; il leur coutoit trop de crimes pour que chacun d'eux pût se contenter de peu.

Pauvres humains! qu'êtes-vous donc? et quelle est votre destinée! Faites le bien, la persécution et la mort seront votre récompense. Faites le mal, le mal que vous ferez ne changera pas en mieux votre sort, mais vous aurez de plus les remords! Voilà la seule différence, grande, il est vrai, terrible pour les méchans, consolante pour l'honnête homme! Ah! si dans ce jour qui sera le dernier pour Lacroix, Chabot, Bazire, on pouvoit pénétrer dans leur âme déchirée, comme ils feroient horreur et pitié! Désirs ambitieux, projets de bonheur et de puissance, fortune, plaisirs, espérances, il faut tout quitter, et pas un bon souvenir qui les console! Le passé ne leur retrace que des forfaits; le présent n'est occuppé qu'à leur en préparer le

1. Voir, au *Procès de Brissot*, la déposition de Fabre d'Églantine (pp. 217-229) et celle de Chabot (pp. 141-210).

2. *Idem*, pour Léonard Bourdon, pp. 229-239; — Pache, pp. 60-71; — Maribon-Montaut, pp. 210-216; — Duhem, pp. 250-255; — Chaumette, pp. 71-88.

3. Chaumette était arrêté depuis le 18 mars, quelques jours après Hébert; il ne fut exécuté que le 13 avril.

châtiment! Et l'avenir? Il est affreux d'avoir à craindre la mort en regrettant la vie.

Pensez-vous qu'ils soient plus près du bonheur, ceux qui les tuent? Heureux, *eux?* Ce sont les plus cruels des hommes! L'ambition qui les ronge ne leur laisse pas plus de repos que le souvenir de leurs crimes. Continuellement agités de soucis, d'inquiétudes, de craintes, ils ne rêvent que trahisons, conspirations, poignards, emprisonnemens; ils ne sont jamais plus mal qu'avec eux-mêmes, et jamais bien avec ce qui les environne. Comment auroient-ils des amis? ils ne peuvent avoir que des complices. Ah! l'enfer est dans le cœur des méchans; et plus ceux-ci prolongent leur funeste existence, plus ils nous vengent. Apparemment, ils étaient plus coupables que les autres, car ils vivent les derniers!

Voulez-vous un tableau d'un autre genre? Il n'y a pas de quoi séduire le vulgaire! Les objets en paroissent au premier coup d'œil tristes, dégoutans même et environnés de je ne sais quelle horreur! Mais pourtant ils ne sont pas sans intérêt pour quiconque est digne de les regarder de plus près.

Nous sommes trois icy[1] : Tous les trois, nous avions joui de l'aisance, et nous n'avons plus rien! Nous avions d'anciens et bons amis, nous ne les avons plus! Ce qui nous étoit le plus cher, ou n'existe plus, ou nous est arraché loin de nous! Chassés, persécutés, ruinés, proscrits, on a abreuvé notre innocente vie d'outrages, de calomnies, de touttes sortes de douleurs! Il semble, enfin, que la tyrannie ayt voulu [être] plus cruelle qu'elle-même, qu'elle ayt fait un effort pour se surpasser contre nous!

Eh bien! dans la maison du pauvre[2] où nous sommes, où

1. Barbaroux, Petion et lui.

2. La maison du perruquier Troquart. Elle était située à l'angle de deux rues, la rue du Portail-Brunet et la rue de la Cadène. « Isolée et sans aucun contact sur trois faces avec les habitations voisines, elle se composait d'un rez-de-chaussée en pierre et d'un premier étage en colombage avec traverses apparentes. » (Vatel, III, 681.) C'est à cet étage, « dans une grande chambre qui n'était dominée d'aucun côté », que Troquart avait logé ses hôtes. La maison, démolie vers 1845, a été plusieurs

nous avons passé cet hyver, dans l'azile respectable que nous avons trouvé chez cet homme rare par son courage, sa générosité, sa fidélité, qui, sans intérêt, et pour me servir de ses propres termes, uniquement par *devoir comme homme*, par *respect pour lui-même* et parce qu'*il y trouve du plaisir*, a voulu consacrer sa vie à conserver les nôtres, quoiqu'il sache bien qu'il y va de la sienne si nous sommes découverts. Là, nous habitons une chambre ouverte à tous vents, qui n'est éclairée que par les rayons rares et sombres qui se font jour à travers les crevasses des murs. Pour y voir un peu clair à lire ou à écrire sans être apperçu du voisinage, il faut ouvrir un contrevent au nord de la maison; le vent et la pluye y passent avec le jour, car sous le contrevent il n'y a ny croisée ny vitrage. Fait-il froid? on s'approche, le plus serrés qu'on peut, d'un antique foyer où quelques branches de sarment échauffent nos pieds de leur flamme passagère, et quand tout est consumé, chacun se tapit près les cendres éparses pour en recueillir les dernières chaleurs. Heureux encore quand les pluyes qui sont assez fréquentes ne fondent pas à flots sur le toit presqu'à découvert! La chambre alors en est inondée; il faut déserter le foyer et se jetter un chacun sur son lit solitaire. Nos lits, nous en avons trois : de la paille, un peu de plume dont le temps a usé les ressorts, un drap, une couverture en sont tous les apprêts. Là, nous dormons d'un sommeil aussi doux, aussi paisible que les puissants de la terre sur les lits les plus voluptueux. Le matin, chacun se lève un peu plutôt, un peu plus tard, sans projets comme sans fantaisies pour le reste de la journée qui ne nous paroît jamais ny trop lente ny trop rapide. On lit jusqu'au dîner Montesquieu, Tacite ou Rousseau, ou quelques poésies agréables; au dîner, un peu de pain, un peu de lard, quelques légumes apprêtés sans art satisfont notre appétit et nos besoins. On cause ensuite à voix basse, on pense à ses amis, on songe à les venger; de douces pleurs (*sic*)

fois dessinée et gravée. (Voir Vatel, III, 681-691; — Guadet, *Saint-Émilion, son histoire et ses monuments;* — id., *Atlas des principaux monuments de Saint-Émilion.*)

s'entremêlent au souvenir de leurs vertus, de leurs malheurs. La nuit vient dans sa marche insensible nous avertir que nous avons vécu encore un jour. On se met à part soi dans un coin de la chambre; on passe deux à trois heures seul à méditer, et plus à sentir ce qu'on espère ou ce qu'on a perdu. Enfin, notre hôte arrive; à la lueur d'une faible lumière, on coupe un peu de pain, on le mange en se chauffant quelque peu, et l'on va se coucher tranquillement jusqu'au nouveau jour qui recommence de même. Voilà nos vies. — (*1°*).

Pour nos ennemis, je le crois : au milieu de la misère publique, ils vivent dans l'abondance; tout prévient leurs désirs ou se prostitue à leurs besoins. Ils soudoyent 600 mille imbéciles; Paris et toutte la France tremblent à leurs voix : ils ont des canons, des fusils, des places-fortes, des armées, des millions d'esclaves, d'assassins et d'assignats! Quel sort glorieux! Sans doute l'histoire portera leurs noms jusque dans la postérité la plus reculée! Mais Tibère, Caligula, Néron, et de nos jours, Louis onze et Cromwell eurent aussi une immense puissance; et cependant ils vécurent misérables et détestés, ils moururent d'une mort affreuse, et la postérité ne se souvient d'eux que pour les vouer à une exécration éternelle.

Robespierre est chéri du peuple de Paris! fort bien. Mais n'a-t-on pas vu de même Hébert et Danton chéris du peuple de Paris? Quand Hébert et Danton ont été mis sur l'échaffaud[1], il a battu des mains comme à la mort de Louis 16. Quand le tour de Robespierre viendra, il applaudira de même. La mort de Cromwell causa plus de joye dans Londres que n'avoit fait quelques années auparavant le meurtre de Charles. Voulez-vous savoir ce que c'est que le peuple d'une capitale? Un trait pris dans Tacite va vous l'apprendre. Il s'agissoit de l'Empire entre Vitellius et Vespasien; le combat se livre dans Rome même entre les deux partis. Le peuple, dit Tacite[2], spectateur du combat, comme s'il eût été donné pour son plaisir, soute-

1. Ainsi, à ce moment, Buzot a appris l'exécution de Danton, qu'il ignorait encore en commençant ce cahier.
2. Tacite, *Histoires*, III, 83.

noit de ses acclamations tantôt les uns, tantôt les autres. Touttes les fois qu'un parti avoit le dessus, il demandoit qu'on arrachât les vaincus des maisons et des boutiques, et qu'on les égorgeât. Rome en son entier présentoit un spectacle cruel et révoltant. Icy des combats, des blessures; là des bains, des assemblées de buveurs; d'une part des monceaux de cadavres, des ruisseaux de sang; de l'autre des gens se livrant à la débauche la plus effrénée!... La même ville ne sembloit occuppée que de ses plaisirs ou de ses fureurs.

Mais Robespierre et sa faction sont pronés dans toutte la France! Fort bien. Mais il est force de parler d'eux en bien, puisqu'il est défendu d'en parler en mal! Qui oseroit dire la vérité? Parens, amis, à qui peut-on confier le secret de son cœur? Un mot, un geste, une larme sont des crimes qui conduisent à la mort. A l'arrivée des soldats envoyés sous Ronsin dans la ville de Lyon[1], les femmes pâles et tremblantes laissent tomber quelques pleurs; les brigands les outragent, les menacent de leurs haches sanglantes. Couthon veut qu'on arrête tout citoyen à la simple vue, sur son habit, son visage, son maintien[2]. Les Jacobins sont les espions, la maréchaussée du Comité de Salut public; partout des délateurs, des témoins, des bourreaux! On érige en vertu républicaine jusqu'au parricide même. L'ami qui ne trahit pas son ami, la femme qui ne trahit pas son époux, le fils qui ne trahit pas son père sont voués à l'échaffaud! Des éloges, des honneurs! grands dieux! A qui donna-t-on plus d'éloges et d'honneurs? à qui fut-il rendu plus d'actions de grâces? à qui éleva-t-on plus d'autels qu'au fils d'Agrippine, assassin de son frère, de sa mère, de sa femme, des plus illustres Romains, de la vertu même dans la personne de Thrasea et de Soranus? Partout, dit Tacite[3], la ville se remplissoit de funérailles, le Capitole regorgeoit de victimes, l'un venait de perdre un fils, l'autre un frère, un

1. C'est le 25 novembre 1793 que Ronsin arriva à Lyon avec son armée révolutionnaire.
2. J'ignore à quelle parole de Couthon il est fait allusion ici.
3. Tacite, *Annales*, XV, 71.

parent ou un ami : et cependant tous rendoient aux Dieux des actions de grâces, ornoient leurs maisons de lauriers, embrassoient les genoux du prince lui-même, et, lui baisant les mains, le fatiguoient de leurs flatteries.

Non, n'attendez plus rien de vrai, de beau, de grand d'un peuple comprimé, avili par la terreur. Je ne vois plus en France qu'un maître et des esclaves; un monstre qui commande des crimes, des lâches qui les exécutent; Robespierre qui veut, et un peuple qui obéit! Le Comité de Salut public suffit à tout : tout est vuide autour de lui. Le reste des François est enchaîné sous le plus atroce despotisme!

Le despotisme! — ouy, où sont vos juges, vos municipaux, vos districts, vos départemens[1]?. Les magistrats, les administrateurs, le peuple les avoit choisis! ils avoient sa confiance! Un pareil choix feroit ombrage; une telle confiance pouvoit devenir dangereuse. Le peuple auroit eu des comptables, et des défenseurs, des protecteurs et des amis; ils pouvoient l'éclairer, le soutenir, le rallier contre la tyrannie. Le Comité les a remplacés par ses créatures. Parisiens, lorsque prévoyant pour vous les malheurs que vous assembliez sur vos têtes imprudentes ou coupables et, fatigués de votre insolente anarchie, nous voulions y mettre un frein par quelques règlemens salutaires, vous jettiez les hauts cris! Nous étions vos ennemis, des contrerévolutionnaires, des amis de la royauté! Que sont-ils donc ceux qui ont anéanti dans votre sein le pouvoir municipal et l'autorité du département; ceux qui ont fermé les sections, prohibé tous rapports immédiats des citoyens entr'eux ou leurs magistrats, détruit toutte harmonie, toutte sorte d'union active entre les autorités constituées; ceux

1. Buzot commence ici le procès du gouvernement révolutionnaire, établi par le décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). Il ne veut pas voir que c'est une dictature imposée par la nécessité de lutter contre toute l'Europe en armes contre nous et par l'imperfection de la Constitution de 1791, qui ne laissait au pouvoir central aucun moyen d'action sur les départements. Cette réserve faite, il est difficile de flétrir plus éloquemment la Terreur.

qui commandent aux Sociétés leurs opinions non seulement sur les choses, mais sur les hommes, qui punissent de mort les propos les plus légers, les plus pardonnables injures, tout jusqu'à l'indiscrétion d'un sourire ou d'un geste, et la manifestation la plus naturelle de la pensée; ceux dont il n'est plus permis, sans crime capital, de combattre l'opinion, de désapprouver les actes, de discuter les décrets; ceux qui ont non seulement anéanti la liberté de la presse, mais déshonoré par leurs infâmes journalistes le moyen le plus sûr, le plus utile, le plus honnête d'instruire le peuple de ses droits et de ses intérêts, de l'avertir de ses devoirs, de lui faire connaître la moralité et la capacité de ses représentans et de ses magistrats; ceux qui ont destitué sans jugement et remplacé par leurs créatures vos officiers municipaux, des membres de vos divers Comités, disposé de vos armes, de vos canons, de vos soldats, et qui tiennent tout à leur commandement, depuis le dernier goujat qu'ils employent pour espion ou pour bourreau, jusqu'au général et au maire à qui ils ont fait grâce à ce prix de leur misérable vie! Peuple lâche et vil, toi qui fus dans tous les temps la cause et l'instrument de la servitude et des longues calamités de mon pays, tu n'es hardi que contre la foiblesse et la vertu! Tu ne sçais qu'égorger dans les prisons! Il te faut de pauvres invalides à tuer dans la Bastille, ou des Suisses désarmés dans les Thuileries[1].

Le despotisme! — oui, le plus atroce despotisme! Gouvernement, administration, législation, justice, tout se rapporte au Comité, tout s'y concentre, tout vient s'engouffrer là! On *centralise*, disent-ils; imbéciles! Le despotisme aime aussi l'uniformité, la simplicité, le nivellement des loix comme de tous les courages. Il faut bien que tout soit égal où tout n'est plus rien. Que peuvent penser de dissemblable? quelle opposition, quels obstacles peuvent oser de vils esclaves? Il faut à des bêtes tou-

1. Buzot aurait-il parlé ainsi, en 1789, de la prise de la Bastille et, en 1792, du combat du 10 août? Il est évident — et cela apparait encore davantage en plusieurs endroits du discours *Aux amis de la vérité* — que la défaite et la persécution l'avaient ramené en arrière.

jours la même instruction, les mêmes mouvemens, la même volonté qui les dirige et les mène! Ainsi, dans tous les âges, la tyrannie resserre dans ses sanglantes mains tous les pouvoirs. Les prétextes ne manquent pas. Il s'agit toujours du bonheur et quelquefois même de la liberté du peuple; « mais les circonstances sont orageuses; la marche du gouvernement doit être rapide. Tant de machines, tant de ressorts se gênent, s'entravent : et pourquoy ces formes si lentes, si désastreuses, si inutiles? Il faut que tout cède à la force, à la volonté du peuple : mais avec tant de bras qui lui sont étrangers, comment atteindre tout d'un coup également uniforme et sûr? » — Voilà le langage des tyrans, et ce langage est toujours sûr de plaire, quand, en flattant les idées du jour, il soulage la paresse d'un peuple vieux et usé par la licence, et dégoûté par lassitude d'une liberté qu'il a cherchée sans cesse où elle n'était pas. Telle fut la marche de César et de Cromwell et de tant d'autres qui, sous le nom sacré de la liberté ou sous le masque de la religion même et de l'humanité, sont parvenus à asservir leur patrie, inondée du sang de ses plus généreux citoyens (2°). Leur perfide et astucieuse politique réussit d'autant mieux chez les peuples préparés à la servitude, que le gouvernement despotique saute aux yeux, dit Montesquieu[1]. Sa simplicité frappe le vulgaire; chacun se trouve en état d'en faire autant; rien n'embarrasse, rien ne torture la pensée; rien n'effraye par un long travail d'esprit ou de corps. Pour distribuer des coups de bâton ou pour les recevoir, on n'a pas grand effort à faire : à force de n'être propre à rien, tout le monde se trouve bon à tout. Mais, dans les gouvernements libres, il en est autrement. Il faut étudier, méditer les choses, les hommes, leurs passions, les circonstances, tout jusqu'aux lieux, au climat, au sol qu'on habite. La propriété, la vie, l'honneur, la liberté des citoyens, il faut tout voir, tout prémunir, tout défendre! Dans cette sphère commune d'activité, de bonheur, de sentiments divers, de pensées particulières, d'opinions multiformes, que de soins, d'at-

1. *Esprit des lois*, livre V, chap. XIV.

tentions, de délicatesse il faut apporter! Il est plus aisé d'être frappé des inconvéniens d'un système qui exige une si grande complication de moyens que des avantages qui en résultent pour le bonheur et la liberté des citoyens! La simplicité, la simplicité! voilà ce qu'on demande; et l'ambition en profite pour ses liberticides projets; elle se fait centre de tout, pour tout asservir : elle *centralise*!

Un ministère du moins[1], quelqu'il fût, avoit ses bureaux, ses commis indépendans du Comité. Il se créoit ainsy des agens, des créatures qui, dans l'administration ou dans l'armée, plaçoient aussi leurs affidés et leurs amis. Ces créatures, ces affidés, ces amis moins dépendans du Comité, pouvoient avoir des opinions moins asservies et les propager même dans un certain public qu'ils influencent ou gouvernent. Plus à portée que les soldats et le reste des citoyens de l'ensemble des affaires d'administration et des expéditions militaires, les commis du ministère connoissoient la vérité que le Comité dissimule, ou travestit, ou tait. Si ce n'est par amour du bien public, au moins par mécontentement ou par jalousie, ils pouvoient avertir les citoyens de leurs dangers, leur montrer la profondeur de leurs maux, ou leur parler du moins du secret du véritable état des choses : ils pouvoient surtout déchirer le voile dont le Comité a couvert ses funestes opérations et ses desseins pervers. Enfin le ministère étoit, au choix apparent de l'Assemblée, responsable envers elle et comptable au public d'une certaine manière. Il avoit ses partisans dans l'Assemblée; il pouvoit devenir son soutien et rallier sous sa bannière flétrie quelques souvenirs de son autorité passée.

Le Comité a donc anéanti le ministère. Mais qu'arrive-t-il de

1. La Convention, sur le rapport de Carnot, venait de supprimer les ministères (décret du 12 germinal an II, 1er avril 1794) et de les remplacer par douze Commissions rattachées au Comité de Salut public sous l'autorité de l'Assemblée. La critique que fait ici Buzot de ce nouveau mode de gouverner est pénétrante; on voit qu'il avait sous les yeux un journal contenant soit le texte, soit une analyse exacte du rapport de Carnot. Mais ne peut-on pas dire que certains arguments de cette critique même expliquent la nouvelle organisation?

là? Le Comité est maître de tout : des hommes et des choses, il n'est plus rien qui ne soit à ses ordres et à son choix, qui ne lui soit asservi. Des valets sous le nom de commis vont dicter du fonds de son palais ses volontés arbitraires à toutte la France : ou d'autres valets, pris dans l'Assemblée sous le nom de commissaires, iront infecter les districts et les villes des pestifères émanations du pouvoir du Comité : dans les armées, des commissaires du Comité; pour généraux, ses créatures; pour instructions, ses journaux; du moindre soldat à l'officier général, tout est dans sa dépendance; il n'y a plus de correspondance qu'avec le Comité; rien ne perce au delà de ses murs; c'est un crime d'État d'en pénétrer ou d'en publier le secret; besoins des peuples ou des armées, prises de villes, défaites, on les tait, on les pallie, ou l'on en parle comme l'intérêt ou la fantaisie du Comité le règle. Des petits succès, on fait grand bruit, on exagère, on enfle les rapports, on relève, on abbat, on encourage, on abbaisse à volonté, suivant les circonstances, les peuples et les soldats; mais si le danger devient pressant, on a préparé à l'avance ses ressources, les victimes sont prêtes, les calomnies sont acérées, les délateurs, les témoins apostés, payés : on appaise avec un sang plus ou moins noble l'emportement instantané du peuple. Enfin si le mal s'accroît, invincible dans sa marche, incurable dans ses effets, il reste à livrer armes, soldats, la flotte, les villes, la puissance de la France aux étrangers; on fait sa paix et l'on se sauve[1]. Car qui pourroit l'empêcher? Des surveillans, — ils ne sont plus. L'armée, — ses chefs appartiennent au Comité. Le peuple, — une partie attend les étrangers comme des libérateurs, et le reste n'est pas digne d'être compté pour quelque chose. L'Assemblée, — elle n'est plus rien. Je ne vois là que de vils mannequins aussi méprisés de ceux qui s'en servent qu'inconnus à ceux pour lesquels on les garde encore. Un mot du Comité, et

1. Buzot, dans son amer ressentiment, calomnie ici ses proscripteurs. Plutôt que de se rendre, ils avaient, comme disait fièrement Basire, « fait un pacte avec la mort ».

à l'instant il les décime, ou les chasse, ou les met à ses genoux, implorant qu'on leur laisse la vie. Du reste le Comité n'a de compte à rendre à personne. S'il veut bien condescendre à s'expliquer encore, n'est-il pas des secrets d'État qui le forcent au silence? Mais quel mortel auroit l'audace de braver une inévitable mort pour remplir un devoir inutile? Il y a trois mois qu'on voulut bien encore parler à la tribune du déficit du mois; il se montoit à 400 millions. Cependant Cambon a eu l'impudeur de dire ces jours derniers que l'on dépensait moins dans l'État où nous sommes que sous l'ancien régime en temps de paix[1]. On forge des assignats; on vole les particuliers, les églises. Le Comité prend tout et le dispense à son gré. Vous voyez bien qu'il n'est plus de devoirs, plus de sûreté, plus de courage qu'à mériter de recevoir du Comité ce qu'on ne peut pas prendre soi-même.

L'institution des départemens étoit sans doute une des plus savantes et des plus glorieuses opérations de l'Assemblée constituante. Je ne me permettrai pas d'examiner si elle convenoit parfaitement au gouvernement qui l'avoit arrêtée. Mais nul établissement en France ne pouvoit être plus favorable au gouvernement populaire. Il portoit dans son sein le germe d'une révolution qui n'attendoit pour se développer que des événemens mieux préparés et des passions plus généreuses.

Il est remarquable que ceux qui dans cette Assemblée vouloient aggrandir la puissance royale cherchoient aussi à placer l'administration départementale dans la dépendance plus directe et plus immédiate du Roy, comme centre du gouvernement. Ils craignoient aussi la force et la puissance morale de ces administrations si heureusement partagées. Mais leurs vues n'alloient pas jusqu'à les détruire, et pourvu que les Procureurs généraux eussent été à la nomination du Roy, ils eussent été contents du reste.

1. Rapport sur les comptes des recettes et dépenses de la nation depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er septembre 1793, présenté par Cambon dans la séance du 23 mars 1794. (Réimpr. du *Moniteur*, XX, 129.)

Mais le Comité n'est pas satisfait d'un simple pouvoir royal; *il les a toutes anéanties*. Qu'arrive-t-il de là? L'avilissement et la ruine des départemens. Tout se porte à Paris; tous les établissemens s'y concentrent sous les yeux, la direction, l'immédiate volonté du Comité. Or, quelque chose qu'il fasse, il ne peut pas excéder ses forces physiques. Par conséquent, il lui faut d'autres yeux pour voir, d'autres bras pour agir, d'autres volontés pour régler que la sienne : par conséquent de nouvelles créatures et de nouveaux fripons qui se multiplient d'autant plus qu'on en égorge davantage : car où le risque est extrême, il faut que le profit le soit aussi. Qu'arrive-t-il de là? C'est que les matériaux, les instrumens, les choses et les hommes coûtent le triple, le quadruple de ce qu'ils coûteraient pris sur les lieux; qu'à la misère générale et résultant nécessairement de l'état des choses on ajoute dans les départemens une misère particulière, locale, en desséchant les sources d'industrie qui pouvoient y rester encore, pour en détourner le cours à Paris. Je sais bien qu'on vante beaucoup à la tribune l'économie qu'on dit en résulter; mais à qui parle-t-on? à une Assemblée d'hommes plus méprisables que ne fut jadis le Parlement Croupion en Angleterre; à un peuple si stupide qu'on peut en un instant lui faire dévorer impunément les plus absurdes contradictions. S'il est quelques hommes capables de les sentir, ils se taisent, ou la maison d'arrêt ou l'échaffaud les punit du vain étalage de leur pauvre science. L'exemple de La Harpe[1] doit effrayer terriblement quiconque auroit encore la démangeaison de parler (*3°*). Et puis, qu'importe et la défense et la fortune publique? Que tout périsse pour *leur* ambition et *leur* sûreté! voilà le mot.

Qu'arrive-t-il enfin de l'anéantissement des administrations départementales? Les citoyens des départemens ne sont plus rien que de tristes automates dont la misère n'importe pas plus que leurs plaintes et leur désespoir. On dispose de tout ce qui

1. C'est, en effet, en avril 1794 que La Harpe fut incarcéré au Luxembourg.

feroit leur propriété, sans les consulter ni les craindre. On les pille, on les tue, on leur enlève leur pain, leurs subsistances, leurs enfants, et ils sont forcés de vous remercier encore. Est-il riche? on le confisque. A-t-il du pain, du lard, quelques pauvres comestibles? on les enlève. A-t-il de la toile, du drap, du sucre, de la chandelle? on les prend. Tout est en réquisition en France : on n'y fait pas plus de différence entre un cochon et un homme qu'entre des patates et une chemise; tout est égal. — Quoi, citoyen, vous avez des souliers, un habit, des culottes, et les défenseurs de la patrie n'en ont pas? — On se jette sur lui : c'est un aristocrate, un homme suspect. Malheur à qui oseroit le défendre! Il sera trop heureux d'en être quitte pour la prison et une amende, car si par hazard c'étoit un accapareur! — Eh! que voulez-vous qu'on fasse? On se tapit du mieux qu'on peut dans une Société bien scrutinée, et quand on a quelque chose, on en donne une partie pour faire oublier le reste. A qui se plaindre? Pas un seul officier public qui reste des choix du peuple; on les a destitués. Les comités révolutionnaires, les districts, les municipalités sont composés d'hommes les plus corrompus ou les plus ignorans du peuple, nommés par des commissaires du Comité, et tremblans sous l'autorité sanguinaire de ces cannibales. Mais quand un homme d'honneur et de courage — s'il en est qui puisse accepter de telles places — se sentiroit capable d'un généreux effort en faveur de ses concitoyens et de la liberté, que faire encore? Tous les citoyens sont désarmés, tous manquent de subsistances. Que faire? Tous les courages sont abattus, les vrais patriotes ont péri ou sont dans les fers. Que faire? Des troupes de brigands armés assiègent les villes les plus paisibles; d'un coup d'œil, le pacha leur ordonne le meurtre des citoyens, et ils obéissent. Que faire enfin? Une municipalité a des pouvoirs bien circonscrits dans un petit espace; l'autorité des districts n'est guère plus considérable ny plus étendue. D'où se rapprocher, où se rallier, s'unir? Comment, où former un point central de moyens et de puissance tant soit peu redoutable? L'administration de département l'offroit aux citoyens tout natu

rellement. Là se portoient les vœux, les besoins, les plaintes, les mouvemens et les forces d'une grande masse de peuple. Les scélérats l'ont bien senti, et comme ils ne pouvoient régner que par la faiblesse et la division des citoyens, ils les ont affoiblis en les divisant, *ils ont détruit les départemens*. Combien le despotisme est affreux! comme il se fait horreur à lui-même! Tout l'importune, tout l'épouvante. Ils craignent jusqu'à la santé du corps politique, jusqu'à l'union de ses parties qui fait toutte sa force! Admirables législateurs, en vérité, qui ont tant de confiance dans leurs décrets qu'ils n'osent en confier l'exécution à l'amour des citoyens!

La justice, grands dieux, la justice, où règne-t-elle? Je ne vois partout que des loix de sang, des échaffauds, des bourreaux! Le Code de nos législateurs modernes est très simple : partout des peines, et pour touttes peines, la mort!

« Lorsque nous lisons dans les histoires[1], dit Montesquieu, les exemples de la justice atroce des sultans, nous sentons avec une espèce de douleur les maux de la nature humaine. »

Que faut-il donc penser de la justice de la République françoise? et comment en supporter la douloureuse histoire?

A Lyon, les formes d'une Commission militaire[2] étoient encore trop lentes, trop mesurées. On range dans une vaste

1. *Esprit des lois,* livre VI, chap. IX.

2. Il y eut à Lyon, après que la ville se fut rendue :

1° Une *Commission militaire,* qui, du 12 octobre au 26 novembre 1793, prononça 100 condamnations à mort (fusillés sur la place Bellecour);

2° Une *Commission de justice populaire* (appelée *tribunal révolutionnaire* à partir du 21 novembre), qui siégea du 31 octobre au 29 novembre et rendit 149 jugements, dont 113 condamnations à mort (guillotine, place Bellecour);

3° Une *Commission révolutionnaire,* qui siégea du 4 décembre 1793 au 6 avril 1794 et prononça 1,684 condamnations à mort. Les fusillades en masse (dans la plaine des Brotteaux) cessèrent le 11 février, « à la suite des réclamations envoyées aux Jacobins de Paris contre ce mode d'exécution ». (Melville Glover, *Jugements de la Commission révolutionnaire de Lyon.* Lyon, 1869, in-fol.)

Comme on le voit, les exécutions de Lyon venaient de cesser (6 avril) au moment même où Buzot écrivait ces lignes.

plaine les victimes désignées de sang-froid par centaines; les canons sont braqués sur la troupe entassée, et au signal donné, on fait voler leurs crânes, leurs bras, leur moëlle ensanglantée aux grands applaudissemens de : *Vive la République!* Les cadavres restent gisant sur la terre, sans que les parens, les femmes, les enfans puissent leur donner la sépulture, devoir suprême commandé par la nature et religieusement obéi chez les nations les plus barbares. La terreur, le désespoir qui se tait, la solitude de la mort règnent dans cette ville infortunée; on lui en fait un crime. Les femmes, les enfans, les amis n'osent pleurer! Mais...

G. CLAVELIER.

FRANÇOIS MAYNARD

SA VIE. — SES ŒUVRES. — SON TEMPS.

(SUITE ET FIN.)

SES ŒUVRES.

L'œuvre poétique de Maynard comprend, outre un poème pastoral, le *Philandre*[1], des pièces d'un caractère satirique, — épigrammes et certaines odes, — et des pièces lyriques — odes et sonnets.

Le *Philandre* est une œuvre sans grande valeur. C'est l'histoire invraisemblable des amours du berger Philandre et de la bergère Florize. Après une brève dédicace à une inconnue, Calistée, le poète aborde son sujet.

Philandre, ayant entendu chanter Florize, s'éprend d'elle et lui déclare sa passion. Elle le repousse d'abord, puis, cédant aux raisons de son amie, Cléonice, répond à ses avances. Ils coulent dès lors des jours délicieux, mais une foule de malheurs vient traverser leurs amours. C'est d'abord une maladie de Florize (ch. I).

C'est ensuite une série d'aventures extraordinaires qui ont pour point départ la jalousie d'un berger Lysis et pour résultat — après bien des péripéties (rencontre de bêtes fauves, orage, inondation, captivité de Philandre) — la séparation des deux amants (ch. II).

Florize, croyant son ami mort, le pleure un temps, mais bientôt, inconstante, se laisse charmer aux belles paroles du berger Lyridan et lui promet mariage (ch. III).

1. Paru à Tournon, chez Cl. Michel, en 1619.

Philandre, au contraire, resté fidèle à son amie, résiste aux avances enflammées de Callirhée et, craignant de succomber, quitte le pays. Il rencontre le cortège nuptial de Florize et de Lyridan : à cette vue, il s'évanouit. Florize, qui le reconnaît, sent son premier amour se réveiller en son cœur et renonce à épouser Lyridan (ch. IV).

Ayant acquis la certitude d'avoir perdu le cœur de Florize, Lyridan, dévoré de jalousie, se venge en poignardant traîtreusement Philandre et en le précipitant dans un gouffre : Florize, entraînée dans la chute, meurt avec son ami, et Lyridan, désespéré, se tue à son tour (ch. V).

Il nous est difficile de croire, bien que Pellisson l'affirme, que ce conte si puéril soit sorti de la plume du président Maynard : alors que dans toutes ses œuvres, aussi bien dans les premières, qui sont pourtant de dix ans antérieures au *Philandre*, que dans les poésies postérieures, Maynard se montre le digne élève de Malherbe, et par sa langue comme par sa versification absolument classiques, annonce le grand siècle, le *Philandre*, où abondent les mots et les locutions archaïques, où pullulent les hiatus, paraît bien avoir été composé par un élève attardé de Ronsard. Remarquons enfin que notre poème offre de nombreuses analogies avec la pastorale de François Ménard, parue chez Jacquin en 1613[1], qui n'est certainement pas de notre poète, ainsi que l'ont abondamment démontré MM. Durand-Lapie et Lachèvre. Aussi ne serions-nous pas surpris qu'on découvrît un jour que le *Philandre* est dû, comme cette pastorale, à un homonyme du président d'Aurillac.

Le poème est écrit en strophes de six vers octosyl-

1. Qu'on en juge par l'analyse suivante, que nous empruntons à M. Marsan (*La pastorale dramatique à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle*). Amoureux de Cléande, Silvandre se plaint de ses peines (a. I). Après avoir hésité longtemps, la bergère se rend à ses vœux (a. II). Mais un satyre jaloux oblige Silvandre à prendre la fuite (a. III). Après une assez longue absence, le jeune homme revient et est uni à celle qu'il aime (a. IV et V).

labiques : le style est clair, coulant, aisé, et c'est un véritable tour de force de la part de l'auteur d'avoir su conserver ces qualités durant près de trois mille vers. C'est malheureusement, avec quelques descriptions de paysage qui ont de la fraîcheur, à peu près tout ce qu'on peut louer dans le *Philandre*.

En ce qui concerne l'analyse des sentiments, nous ne voyons guère à relever, avec M. Faguet, qu'un passage d'une observation assez délicate : c'est celui où Philandre et Florize n'osent s'avouer leur passion :

La honte tous deux les tenait,
L'un, lorsqu'il se ressouvenait
Du dédain de son adversaire,
L'autre, n'osant pas découvrir
Ce qu'elle ne pouvait couvrir
Et qu'elle ne voulait pas taire.

On chercherait vainement dans tout le poème d'autres fragments susceptibles d'être comparés même de loin aux fines analyses de d'Urfé.

LES ÉPIGRAMMES.

Il n'est pas douteux que Maynard ne se soit cru de très bonne foi le roi de l'épigramme[1]. Ce qui le prouve, c'est la passion avec laquelle il a cultivé ce genre. Toute sa vie il a rimé ces petites pièces à intentions satiriques qu'il s'empressait d'adresser à ses amis pour être soumises à l'approbation du monde et sous lesquelles la malignité de ses contemporains mettait des noms. Ce n'est pas que dans toutes ses œuvres il ait visé quelqu'un : il a souvent imité Martial[2] pour le plaisir de faire passer en français les traits barbelés de son modèle ou

1. Lettre 24 (à Catel) : « Pour moi qui suis toujours l'épigrammatiste de France.... »
2. Nous n'avons pas rencontré une seule imitation de Catulle.

de lutter avec lui de mordant et de fiel. Mais il ne faut pas le croire tout à fait sur parole quand il nous dit, par la plume de Gomberville[1], que c'est bien à tort que ces œuvres « ont été sinistrement expliquées et lues comme des médisances ingénieuses », et quand il fait un « désaveu public des malicieuses interprétations auxquelles elles ont donné lieu ». D'abord, il cite plusieurs fois dans ses lettres des personnages que ses vers ont malmenés[2]; ensuite, le choix qu'il a fait entre les épigrammes de Martial montre bien qu'il s'attaquait non à des vices en général mais à des personnages très précis, qu'il avait sous les yeux, posant devant lui, et qu'il retenait entre mille de ses contemporains comme offrant la meilleure cible aux traits que lui fournissait le poète latin.

Que valent ces pièces satiriques? Peuvent-elles soutenir la comparaison avec celles de Martial? D'aucuns leur ont reproché de manquer de pointe. C'était déjà l'avis de Malherbe, à ce que rapporte Racan; ce fut plus tard celui de Chapelain et de quelques autres, qui étaient pourtant des amis de Maynard. A ce reproche, notre poète répliquait : « Vous cherchez ce que je fuis : je préfère un vers bien tourné et des paroles sages à toutes les pointes et à tous les *acumens* dont votre monde fait tant de cas[3]. » Et ailleurs : « Il semble que vous demandez que mes vers soient pointus et, si je pouvais, je voudrais fuir les pointes et m'éloigner du style des Espagnols et des déclamateurs[4]. » A dire vrai, Maynard n'a pas recherché ce genre de pointe dont la fin du sonnet d'Oronte nous offre un modèle célèbre, et c'est à peine si, dans toute son

1. Préface de l'édition des œuvres de Maynard (1646).

2. Il écrit à Flotte (l. 17), à propos d'une fête à laquelle il doit assister chez les de Crussol : « Le petit bossu y sera que mes vers ont tant chamaillé »; dans la lettre 259 (à Flotte), il dit que l'épigramme « Sot qu'un luxe sans mesure » a été faite « contre un galant homme qui est à M. le comte de Clermont »; enfin, dans la lettre 261 (à Flotte), il écrit : « Pour mon *théologien* (« Colin dit qu'il fait bouquer »), M. de Gomberville ne s'est point mépris et a trouvé son véritable sujet. »

3. Lettre 36 (à de La Mamye).

4. Lettre 217 (à Fremin).

œuvre, on relèverait trois ou quatre exemples de ces *concetti* qui faisaient les délices des *Précieuses*[1].

Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'il a souvent baptisé épigrammes des pièces qui n'ont aucun caractère satirique : courtes épîtres de remerciements, épitaphes badines, petites pièces dans le goût d'Horace sur la brièveté de la vie et la nécessité d'en jouir vite, parfois même madrigal. Nous ne pensons pas qu'il faille faire un grief au poète d'avoir banni les pointes de ces « épigrammes à la grecque[2] », puisque le genre ne le comportait pas.

Mais pour ce qui est des pièces vraiment satiriques, l'opinion de Malherbe est-elle justifiée ? Ces œuvres n'ont-elles vraiment « pas assez de pointe ? » Chapelain nous paraît avoir porté sur ce point un jugement plus équitable. Il aurait désiré que Maynard « affectât un peu davantage la pointe à la fin, et que la queue fût au moins aussi belle que la tête[3] ». Voilà, à notre avis, le vrai défaut des épigrammes de notre poète : il éparpille le sel et laisse pétiller son esprit un peu à l'aventure, au lieu de le concentrer tout entier en vue de l'étincelle

1. On lit dans l'épitaphe d'André Hurault de l'Hospital :

« Passant, ne t'étonne pas de voir toutes ces qualités sous la tombe, car

Le propre des trésors est d'être sous la terre. »

Dans un madrigal adressé à une dame borgne : « Je t'aime, malgré ton infirmité, car

En quel ciel voit-on deux étoiles
Plus lumineuses qu'un soleil ? »

Dans un autre pour une dame qui s'était levée de très bonne heure :

Tu veux, ô beauté que j'adore,
Montrer qu'aujourd'hui le soleil
Est plus matineux que l'aurore.

Enfin, dans une pièce de jeunesse, il écrit : « Que mon sort est triste ! On vous tient prisonnière, et ce n'est qu'en rêve que je puis vous contempler :

Pour voir le soleil qui m'éclaire
Il faut que je ferme les yeux. »

2. C'est ainsi, au témoignage de Racan, que Malherbe appelait — parce qu'elles manquaient de pointe — les épigrammes de Mlle de Gournay.

3. Lettre de Chapelain à Balzac (30 octobre 1639).

et de l'explosion finales. Mais on ne saurait sans injustice soutenir qu'il ne sait pas aiguiser la pointe et enfoncer le trait. Il avait incontestablement un tempérament de satirique et ses épigrammes sont loin d'être de pâles décalques de celles de Martial. Son imitation n'a pas été un esclavage. Il a su très habilement mettre en œuvre les données de son modèle. L'idée finale du fameux quatrain « Las d'espérer et de me plaindre » est dans Martial[1]; mais peut-on nier que Maynard ait su lui donner un tour original et bien personnel? Que de fois lui est-il arrivé de modifier de si heureuse façon ses emprunts que la comparaison est toute à son avantage! Le médecin de Martial qui s'est fait croque-mort « pour ne pas changer de métier » chez Maynard s'est fait capitaine

Parce qu'il veut à l'avenir
Ne faire plus tant d'homicides.

A une femme maigre, Martial reproche d'avoir « le genou comme un poinçon », et Maynard dit, de plus amusante façon, qu'à son genou qui pique

Il faut un bout comme aux fleurets.

« Si Liegea calcule son âge d'après le nombre de ses cheveux, elle a trois ans », dit le satirique latin, et notre poète : « Je vous aimerais

... Si vous n'aviez qu'autant d'années
Qu'il vous est resté de cheveux. »

A un amphitryon jaloux, qui défendait qu'on regardât sa femme, Martial fait observer qu'« on regarde bien le soleil, les astres, les dieux », et Maynard, autrement énergique, lui dit :

Pour aller manger de ta soupe,
Veux-tu qu'on se crève les yeux ?

Sur la pauvreté des poètes, on ne relève guère chez Martial qu'un passage : « L'Hélicon n'a que des eaux, des fleurs, les lyres des déesses et de grands mais stériles applaudisse-

1. Martial, X, 47 : « Summum nec metuas diem nec optes. »

ments. » Sur ce thème, Maynard est intarissable. « Illustres gueuses du Parnasse », dit-il aux Muses,

Votre fabuleuse montagne
N'a que des feuilles à donner.

Le poète n'y trouve que des lauriers, mais

Le laurier n'est pas une étoffe
Dont il veuille un habillement.

Ailleurs :

L'art des vers est un art divin,
Mais son prix n'est qu'une guirlande
Qui vaut moins qu'un bouchon à vin.

ou encore :

Fondez tous les vers du Parnasse
Vous n'en sauriez faire un grand blanc.

La poésie, constate-t-il, n'est pas en faveur :

Malherbe, en cet âge brutal
Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital.....
La cour donnerait cent Pégases
Pour un bidet de vingt écus.....
Pinde n'est plus un beau lieu
Mais une pente en précipice
D'où l'on tombe dans l'Hôtel-Dieu.

Citons encore, parmi les meilleurs traits, les suivants qui sont dirigés contre un jaloux :

Je conseille à ce vieux cheval
De n'aimer jamais que lui-même
Puisqu'il veut aimer sans rival.

contre une femme laide :

Jean l'épouse et je sais pourquoi,
C'est qu'il aime comme les princes
A nourrir des monstres chez soi.

contre une femme qui avait de fausses dents :

Tu me demandes si elle a les dents bonnes ? Je puis te renseigner car
Je me suis enquis souvent
Du nom et de l'expérience
Du charlatan qui les lui vend.

contre un sot (épitaphe) :

Tes prières, passant, n'ont point ici de lieu.
Faire des oraisons pour l'âme d'une bête,
Est-ce pas offenser les oreilles de Dieu ?

contre un détracteur :

« J'irais bien te couper les oreilles, mais
J'ai peur de fâcher la potence
Qui te réclame tout entier.

contre un poète pauvre, aux vers obscurs :

Apollon t'a maltraité ;
Il ne faut plus que tu l'appelles
Dieu de l'or et de la clarté.

Le « jargon énigmatique » de certains poètes contemporains a, d'ailleurs, souvent exercé sa verve.

Relevons les traits suivants :

(Tes vers) Sont frères des nuits éternelles.....
La muse qui te conduit
Ne fait que de petits-voyages
Et ne va jamais que de nuit.

et ce conseil digne de La Bruyère :

Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dis-moi qui peut t'empêcher
De te servir du silence ?

Quelques « odes » de Maynard ne sont que des épigrammes auxquelles le poète a donné un développement plus long qu'à l'ordinaire. Par l'abondance, le choix et le groupement des

détails, elles constituent de véritables « caractères[1] », comme il les appelle lui-même. Il est ainsi le premier en France qui ait cultivé ce genre auquel La Bruyère donnera plus tard une si grande perfection.

Une de ces odes satiriques est dirigée contre un ecclésiastique qui prétend au premier bonnet qui doit venir de Rome, auteur d'un ouvrage contre les calvinistes, aussi obscur prédicateur qu'écrivain alambiqué :

Son esprit est un pays
Où jamais le jour n'arrive.....
Sans le respect et l'appui
Que sa qualité lui donne
On renverserait sur lui
Tous les bancs de la Sorbonne.

Une autre vise un magistrat de province, sot, fat, avare et prétentieux :

Il est savant en la méthode
De ménager ses revenus,
Mais les Pandectes et le Code
Lui sont des pays inconnus.
. . . . . .
Il pèse toutes ses paroles,
Il crache même avec compas,
Et ne compte pas ses pistoles
Plus exactement que ses pas.
. . . . . .

Il désire l'immortalité et il est sûr de l'avoir, car

Sur mon récit on se prépare
De l'ajouter aux immortels
En cette province barbare
Où les bêtes ont des autels.

Mentionnons encore la pièce où le poète attaque un poltron qui s'était permis de critiquer ses œuvres :

1. V. lettres 36, 179, 197, et surtout 270 où il dit, à propos de l'ode qu'il appelle « le Théologien » (Colin dit qu'il fait bouquer) : « Je voudrais que mes autres *caractères* fussent à votre goût comme celui-ci. »

Quelques chétifs vers que j'écrive,
Ils valent mieux que tes combats.

. . . . . .

Tu mets toujours quatre provinces
Entre la guerre et ton pourpoint.

. . . . . .

De peur d'endosser la cuirasse,
Tu sers avec fidélité
Une demoiselle de glace
Qu'on appelle Neutralité.

(Va, va à la guerre...)

Donne ton sang et sois prodigue
D'une chose qui vaut si peu.

Une des mieux venues sans contredit est celle qui est dirigée contre un matamore (« A voir l'orgueil de vos moustaches »). Elle est écrite avec une verve étourdissante qui se soutient d'un bout à l'autre de la pièce. Par le sujet qu'elle traite et par l'ironie sarcastique qui l'anime, elle est à rapprocher d'une des meilleures de Goudelin : « *Le Croucan.* »

Ce sont encore des épigrammes — des « épigrammes salaces », comme les appelait Chapelain, que les *Priapées* de Maynard. Les contemporains ne s'offusquaient pas de ces « pièces gaillardes » et ne dédaignaient pas de rire à l'occasion de ces obscénités : le grave Chapelain et l'austère Balzac se les communiquaient[1]. Maynard avait un faible pour ce genre d'œuvres : « Je vous avoue que je les aime, écrivait-il à Flotte[2], et que je les mets au nombre de mes plus raisonnables ouvrages. » A ceux qui les lui reprochait, il répondait :

Mettre Vénus hors de mes vers
Serait-ce pas hongrer Pégase ?

Quoi que l'on pense de cette théorie, il faut reconnaître que nombre de ces Priapées sont parmi les meilleures épigrammes de notre poète.

1. V. lettre de Chapelain à Balzac (11 juillet 1638) : « Par le premier ordinaire, je vous renverrai toutes les lettres qu'il (Maynard) vous a écrites et à M. l'official, avec ses épigrammes salaces. »
2. Lettre 254.

LES POÉSIES LYRIQUES.

Maynard est digne de figurer en bon rang parmi les poètes lyriques de son époque. Sans doute, il n'a pas les dons qui font les grands lyriques, le souffle, le mouvement, la puissance de l'essor. Il n'a pas « les débuts triomphants » ni « les parties tout à fait éclatantes et glorieuses » (Sainte-Beuve) que l'on admire dans les meilleures pièces de Malherbe[1], mais il a du moins, comme son maître et presque à un aussi haut degré que lui, la précision et la fermeté. On retrouve ces qualités dans ses deux odes sur Henri IV[2], mais plus particulièrement dans ses deux odes à Richelieu[3], où quelques strophes sur la nécessité de la rigueur contre les fauteurs de troubles et sur les bienfaits de la paix sont parmi les meilleures qu'il ait écrites. Il convient de noter toutefois dans ces deux pièces un léger contresens rythmique : la strophe se termine sur une rime féminine, ce qui lui enlève une partie de son élan. M. Faguet a très bien mis ce défaut en relief en donnant, à côté du texte de Maynard, deux ou trois exemples de fins de strophe rectifiées.

Maynard a-t-il senti que la grande ode à strophes de dix vers était un peu lourde à ses épaules? Sans doute, car nous ne trouvons dans toute son œuvre que sept pièces de cette forme — encore faut-il mettre à part l'ode à Flotte, qui n'est qu'une

1. On sentira bien la distance qui sépare à cet égard le maître de l'élève en comparant deux pièces, où ils ont traité l'un et l'autre le même sujet. Nous voulons parler de l'ode célèbre de Malherbe qui commence ainsi :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête...

et de l'ode de Maynard : « Louis, dont les palmes sans nombre. »

On y retrouve jusqu'à des images communes, notamment celle de la Victoire appelant le Roi et l'invitant à marcher contre la ville infidèle.

2. La première commence ainsi : « Henri, la gloire des hommes », et la deuxième, sur la mort de Henri IV, par ces mots : « Donques les Parques obstinées. »

3. L'une commence par ces mots : « Muse, il faut reprendre ta lyre », et l'autre, sur l'heureux succès du voyage de Languedoc, par : « Cessons de répandre des larmes. »

épître, genre qui convient mieux à son talent. Le plus souvent, Maynard emploie soit le quatrain, soit la strophe de six vers.

Parmi les odes en strophes de six, une vaut d'être signalée, moins à cause de l'originalité de sa composition rythmique que pour son mérite propre. L'*Ode à Alcipe* est du type suivant : deux octosyllabes, un alexandrin, un décasyllabe, deux alexandrins. Si cette forme n'a rien en soi de particulièrement heureux, elle témoigne chez notre poète d'un incontestable esprit de recherche de rythmes nouveaux. Pour le fond, cette ode doit être mise au rang des meilleures productions de Maynard[1]. Le sujet est un lieu commun : le poète exhorte un de ses amis à quitter la cour, où tout est mensonge et trahison, et, pour le décider, lui rappelle qu'un jour viendra — qui n'est pas loin — où il faudra laisser et les richesses et les plaisirs de ce monde. On reconnaît là un des thèmes familiers aux poètes anciens et modernes, à Horace notamment. Mais ce qui relève le lieu commun chez Maynard et donne à son langage une élévation inaccoutumée, c'est l'accent de sincérité, l'émotion réelle avec lesquels il parle des injustices et des déboires qu'on essuie à la cour. La fin de la pièce est, d'ailleurs, supérieure à ce qui précède et belle absolument. Au « *debemur morti nos nostraque* » du poète latin, Maynard ajoute cette idée que non seulement l'homme mais l'univers lui-même aura une fin, et, se ressouvenant d'un chœur de Sénèque, il termine sa pièce par l'évocation de la fin du monde :

Alcipe, reviens dans nos bois.
Tu n'as que trop suivi les rois
Et l'infidèle espoir dont tu fais ton idole ;
Quelque bonheur qui seconde tes vœux
Ils n'arrêteront pas le temps qui toujours vole
Et qui d'un triste blanc va peindre tes cheveux.

1. Balzac l'a bien jugée, lui qui écrivait à Chapelain (25 juillet 1644) : « Vous trouverez ci-inclus son *Alcipe* de la dernière revision avec de nouvelles beautés et une magnificence horatienne... »

La cour méprise ton encens :
Ton rival monte et tu descends,
Et dans le cabinet le favori te joue.
Que t'a servi de fléchir les genoux
Devant un dieu fragile et fait d'un peu de boue,
Qui souffre et qui vieillit pour mourir comme nous?

Romps tes fers, bien qu'ils soient dorés;
Fuis les injustes adorés
Et descends dans toi-même à l'exemple du sage.
Tu vois de près ta dernière saison :
Tout le monde connaît ton nom et ton visage,
Et tu n'es pas connu de ta propre raison.

Ne forme que de saints désirs
Et te sépare des plaisirs
Dont la molle douceur te fait aimer la vie.
Il faut quitter le séjour des mortels,
Il faut quitter Philis, Amaranthe et Sylvie,
A qui ta folle amour élève des autels.
. . . . . .

Résous-toi d'aller chez les morts;
Ni la race, ni les trésors
Ne sauraient t'empêcher d'en augmenter le nombre.
Le Potentat le plus grand de nos jours
Ne sera rien qu'un nom, ne sera rien qu'une ombre
Avant qu'un demi-siècle ait achevé son cours.

On n'est guère loin du matin
Qui doit terminer le destin
Des superbes tyrans du Danube et du Tage.
Ils font les dieux dans le monde chrétien,
Mais ils n'auront sur toi que le triste avantage
D'infecter un tombeau plus riche que le tien.

Et comment pourrions-nous durer?
Le temps qui doit tout dévorer
Sur le fer et la pierre exerce son empire.
Il abattra ces fermes bâtiments
Qui n'offrent à nos yeux que marbre et que porphyre
Et qui jusqu'aux enfers portent leurs fondements,

On cherche en vain les belles tours
Où Pâris cacha ses amours
Et d'où ce fainéant vit tant de funérailles.
Rome n'a rien de son antique orgueil;
Et le vide enfermé de ses vieilles murailles
N'est qu'un affreux objet et qu'un vaste cercueil.

Mais tu dois avecque mépris
Regarder ces petits débris.
Le Temps amènera la fin de toutes choses,
Et ce beau Ciel, ce lambris azuré,
Ce théâtre où l'Aurore épanche tant de roses
Sera brûlé des feux dont il est éclairé.

Le grand Astre qui l'embellit
Fera sa tombe de son lit.
L'Air ne formera plus ni grêles ni tonnerres,
Et l'Univers, qui dans son large tour
Voit courir tant de mers et fleurir tant de terres,
Sans savoir où tomber, tombera quelque jour.

Maynard a donc su, au moins une fois, s'élever jusqu'aux cimes de la grande poésie lyrique. Mais son lyrisme se plaît mieux dans les sujets et les rythmes de moindre envergure : il est plus souvent et plus volontiers élégiaque.

Il a laissé dans ce genre quelques pièces vraiment remarquables, odes en quatrains et sonnets.

Dans la pièce où Daphnis pleure la mort de sa fille[1], il traite encore un lieu commun, la brièveté de la vie humaine, mais il a su le rendre plus particulièrement touchant en insistant sur ce qu'il y a d'inique dans la mort des jeunes gens et de profondément douloureux pour les parents à voir partir avant eux des enfants qu'ils croyaient appelés à leur fermer les yeux. Il y a dans cette ode une émotion si sincère, si prenante, qu'on est tout étonné, en arrivant à la fin, d'apprendre que le poète ne parle pas pour son propre compte.

1. Elle commence ainsi : « L'astre du jour a beau sortir de l'onde. »

Il n'est pas douteux cependant qu'en écrivant ces beaux vers, Maynard ne dût songer aux enfants qu'il avait perdus et, en particulier, à ce fils qui lui fut prématurément enlevé, et sur lequel il avait fondé les plus belles espérances.

L'accent élégiaque se retrouve encore dans certaines odes de Maynard qui ne sont, à vrai dire, que des épîtres familières, telles l'ode à Flotte[1], où le poète s'efforce de démontrer à son ami qu'il a grand tort de lui conseiller de reprendre la lyre. Il avoue non sans mélancolie que l'âge a glacé et tari sa verve, que, d'ailleurs, sa plume provinciale ne saurait plaire aux délicats du temps et qu'au surplus le siècle ne s'intéresse qu'aux guerriers, — ce en quoi, confesse-t-il avec une sincérité où se trahit le désenchantement, le siècle a raison. Le charme de cette pièce vient des regrets voilés, de l'amertume discrète qu'éprouve le poète au souvenir de l'injustice de ses contemporains.

Ce sont les mêmes sentiments que nous retrouvons dans l'ode qu'il a dédiée à son fils Charles. Après avoir dit combien son orgueil paternel est flatté de voir le jeune homme en passe de se faire un nom dans la poésie, il essaie de le détourner de cette voie et le met en garde contre les déceptions qui l'attendent. « Le métier de Virgile est beau, lui dit-il, mais combien ingrat ! Et quant au Louvre où tendent tes désirs, tu n'y trouveras, au lieu des faveurs que tu espères, que duplicité et injustice. » Et il termine les conseils que lui dicte sa vieille expérience par ces mots où perce, avec l'appréhension de ne pas se voir écouté, l'amer souvenir de ses désillusions :

Puisses-tu connaître le prix
Des paroles que te débite
Un courtisan à cheveux gris
Que la raison a fait ermite.

On sent, sous ces vers faciles et doux, passer comme un cou-

1. C'est l'ode « Chaud ami de la vertu ».

rant de tristesse fait de tous les déboires que, dans sa carrière poétique, l'auteur avait éprouvés.

C'est surtout dans l'élégie amoureuse que Maynard a particulièrement réussi. Sa passion pour Cloris, si elle n'a pas été couronnée, lui a du moins inspiré de fort beaux vers.

La pièce « Ces Antres et ces rochers » est une déclaration spirituelle et délicate, d'un joli mouvement, avec des vers souples et doux comme une caresse :

Ces antres et ces rochers,
Jeanne, qui te virent naître
Me sont plus doux et plus chers
Que les palais de mon maître.

J'égale au plus beau des cieux
La province reculée
Que l'orient de tes yeux
A si doucement brûlée.
. . . . . .

Jeanne, tu parles si bien
Que mon âme en est ravie :
Deux jours de ton entretien
Valent deux siècles de vie.

Tu m'as pris, et ton discours
Est le piège qui m'engage.
Le Printemps n'a pas de jours
Si fleuris que ton langage.
. . . . . .

Mais je t'ai donné les vœux
D'une amour si peu commune
Que pour un de tes cheveux
Je quitterais ma fortune.

Si la foi dont je te sers
Ne craignait d'être abusée,
J'userais dans ces déserts
Tout le fil de ma fusée.
. . . . . .

Quand est-ce que tu prétends
De finir tes injustices ?
Il me semble qu'il est temps
De couronner mes services.

. . . . . .

Ma vie a déjà passé
Ses plus belles matinées,
Et ton front est menacé
De l'injure des années.

. . . . . .

Laisse-toi vaincre à mes pleurs
Et te ploye à mes demandes :
Tandis que l'on a des fleurs
On doit faire des guirlandes.

La plus célèbre et la plus digne d'être connue des élégies amoureuses de Maynard est la pièce intitulée : « Ode à la belle vieille. » C'est une proposition de mariage dictée par un cœur véritablement épris :

Cloris, que dans mon cœur j'ai si longtemps servie
Et que ma passion montre à tout l'univers,
Ne veux-tu pas changer le destin de ma vie
Et donner de beaux jours à mes derniers hivers ?

N'oppose plus ton deuil au bonheur où j'aspire.
Ton visage est-il fait pour demeurer voilé ?
Sors de ta nuit funèbre et permets que j'admire
Les divines clartés des yeux qui m'ont brûlé.

Où s'enfuit ta prudence acquise et naturelle ?
Qu'est-ce que ton esprit a fait de sa vigueur ?
La folle vanité de paraître fidèle
Aux cendres d'un jaloux m'expose à ta rigueur.

Eusses-tu fait le vœu d'un éternel veuvage
Pour l'honneur du mari que ton lit a perdu
Et trouvé des Césars dans ton haut parentage,
Ton amour est un bien qui m'est justement dû.

. . . . . .

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis ta conquête,
Huit lustres ont suivi le jour que tu me pris,
Et j'ai fidèlement aimé ta belle tête
Sous des cheveux châtains et sous des cheveux gris.

C'est de tes jeunes yeux que mon ardeur est née,
C'est de leurs premiers traits que je fus abattu,
Mais tant que tu brûlas du flambeau d'hyménée
Mon amour se cacha pour plaire à ta vertu.

Je sais de quel respect, il faut que je t'honore
Et mes ressentiments ne l'ont pas violé;
Si quelquefois j'ai dit le soin qui me dévore,
C'est à des confidents qui n'ont jamais parlé.

Pour adoucir l'aigreur des peines que j'endure
Je me plains aux rochers et demande conseil
A ces vieilles forêts, dont l'épaisse verdure
Fait de si belles nuits en dépit du soleil.

L'âme pleine d'amour et de mélancolie
Et couché sur des fleurs et sous des orangers,
J'ai montré ma blessure aux deux mers d'Italie
Et fait dire ton nom aux échos étrangers.

. . . . . .

Cloris, la passion que mon cœur t'a jurée
Ne trouve point d'exemple aux siècles les plus vieux;
Amour et la Nature admirent la durée
Du feu de mes désirs et du feu de tes yeux.

La beauté qui te suit depuis ton premier âge
Au déclin de tes jours ne te veut pas laisser,
Et le temps, orgueilleux d'avoir fait ton visage,
En conserve l'éclat et craint de l'effacer.

Regarde sans frayeur la fin de toutes choses,
Consulte le miroir avec des yeux contents;
On ne voit point tomber ni tes lys ni tes roses
Et l'hiver de ta vie est ton second printemps.

Pour moi, je cède aux ans et ma tête chenue
M'apprend qu'il faut quitter les hommes et le jour,
Mon sang se refroidit, ma force diminue,
Et je serais sans feu, si j'étais sans amour.

C'est dans peu de matins que je croîtrai le nombre
De ceux à qui la Parque a ravi la clarté.
Oh! qu'on oira souvent les plaintes de mon ombre
Accuser tes mépris de m'avoir maltraité!

Que feras-tu, Cloris, pour honorer ma cendre?
Pourras-tu sans regret ouïr parler de moi,
Et le mort que tu plains te pourra-t-il défendre
De blâmer ta rigueur et de louer ma foi?

Si je voyais la fin de l'âge qui te reste,
Ma raison tomberait sous l'excès de mon deuil,
Je pleurerais sans cesse un malheur si funeste
Et ferais, jour et nuit, l'amour à ton cercueil.

Malgré un peu de lieu commun vers le milieu, cette ode est vraiment remarquable et suffirait à elle seule à sauver de l'oubli le nom de son auteur. Les années ont passé sans rien enlever de son charme pénétrant à cette déclaration d'amour, où, sans fracas, sans attitude théâtrale, rien qu'en laissant déborder de son cœur la passion ardente qu'il contenait, le poète a réussi à atteindre les pures beautés auxquelles est réservée une éternelle jeunesse[1].

L'ode n'est pas la seule forme lyrique que Maynard ait cultivée. Ces sentiments en demi-teinte, découragement, regrets, mélancolie, qu'il traduit, nous l'avons vu, avec un réel bonheur, il leur a trouvé aussi une place — et bien appropriée — dans le sonnet, le sonnet qui n'est, à tout prendre, qu'une ode en deux quatrains et deux tercets.

Maynard maniait, d'ailleurs, fort habilement l'alexandrin et en a laissé plusieurs d'une belle frappe. On les trouve surtout dans les fins de sonnets.

1. Voici en quels termes Balzac appréciait cette ode en l'envoyant à Chapelain (27 juin 1644) : « Je veux vous faire part d'un ouvrage qui m'a ravi. La belle chose, Monsieur, que la passion conduite et appuyée par le jugement... Le bonhomme Numa traitait ainsi avec la nymphe Egérie, et si un prophète voulait faire l'amour à une sibylle, il faudrait qu'il vînt prendre ici des leçons et qu'il étudiât ce que Ménandre dit à Cloris. »

Il dit à Louis XIII :

Tes vertus...
Feront un âge d'or partout où le soleil
Touche de ses rayons les têtes baptisées.

à Enghien :

Jamais vaillant Romain n'a si bien mérité
La gloire de porter le nom de germanique.

à Mazarin :

Sans la gloire d'autrui la tienne est assez grande
Pour remplir l'univers du nom de ta maison.

aux forêts du Quercy :

Et sous l'aimable horreur de vos belles ténèbres
Donner toute mon âme aux pensers de la mort.

Il a également fort bien réussi les débuts de sonnets. Il en a d'héroïques, éclatants comme une fanfare :

Ce que ton bras a fait aux plaines de Rocroy.

de solennels :

Trois têtes ont porté la couronne des lis.

Il en a d'une douceur exquise et quasi virgilienne :

Maîtresses de mon cœur, incomparables fées... —
Que j'aime ces forêts! que j'y vis doucement!...
Que nos yeux ont vu naître et mourir de soleils!...
Déserts où j'ai vécu dans un calme si doux,
Pins qui d'un si beau vert couvrez mon ermitage...

De sonnets entiers vraiment réussis on n'en peut guère citer que trois ou quatre.

Le suivant, par exemple, sur la lutte de César et de Pompée, a une allure mâle et fière qui fait involontairement songer à Corneille :

Rome, qui sous tes pieds as vu toute la terre,
Ces deux fameux héros, ces deux grands conquérants
Qui dans la Thessalie achevèrent leur guerre
Doivent être noircis du titre de tyrans.

Tu croyais que Pompée armait pour te défendre
Et qu'il était l'appui de ta félicité;
Un même esprit poussait le beau-père et le gendre :
Tous deux ont combattu contre ta liberté.

Si Jules fût tombé, l'autre, après sa victoire,
Par un nouveau triomphe eût abaissé ta gloire
Et forcé tes consuls d'accompagner son char.

Je les blâme tous deux d'avoir tiré l'épée,
Bien que le ciel ait pris le parti de César
Et que Caton soit mort dans celui de Pompée.

Citons encore le sonnet adressé au comte de Carmain où nous retrouvons un sentiment qui a très heureusement inspiré Malherbe et son école, la mélancolie qui s'empare de l'âme au déclin de la vie :

Comte, le monde attend notre dernier adieu :
Nos pieds sont arrivés sur le bord de la tombe.
Cesse d'aimer la cour et t'éloigne d'un lieu
Où la malice règne et la bonté succombe.

Le vrai bien n'est qu'au ciel ; il le faut acquérir,
Il faut remplir nos cœurs d'une si belle envie ;
Notre heure va sonner, songeons à bien mourir
Et dégageons nos sens des pièges de la vie.

L'humble ni l'orgueilleux, le faible ni le fort
Ne sauraient résister aux rigueurs de la mort :
Elle a trop puissamment établi son empire.

Ce qu'elle peut sur un, elle le peut sur tous,
Et ces grands monuments de jaspe et de porphyre
Nous disent que les rois sont mortels comme nous.

La pensée de la mort a dicté encore à Maynard plusieurs sonnets[1], parmi lesquels nous relèverons les deux suivants qui

1. Notamment ceux qui commencent ainsi :

A tort on m'a blâmé de redouter la mort...

(Lach, *R. coll.*, t. II, 707.)

et

Je suis dans le penchant de mon âge de glace.

(*Ibid.*)

sont fort beaux. Le premier a été composé, dit-on, par le poète la veille de sa mort, mais le second quatrain tout au moins était écrit depuis longtemps, puisqu'on le trouve cité dans une lettre à Fremin (l. 82) :

La vie est un grand bien mais ce bien me tourmente,
La vieillesse m'accable et je crains de guérir.
Oh ! que j'ai de plaisir quand ma vieillesse augmente
Puisqu'elle m'avertit qu'il est temps de mourir !

Les maux que je ressens et qui me font la guerre
Depuis que ma jeunesse a terminé son cours
M'ont si bien détaché des objets de la terre
Que je voudrais hâter la fuite de mes jours.

Quelque effroi que la Mort porte sur son visage,
Je veux en l'affrontant montrer que mon courage
N'est pas un ennemi qu'elle puisse ébranler.

Mais que dis-je ? ennemi ? je suis amoureux d'elle ;
Sans passer dans la tombe on ne saurait aller
A la belle demeure où la foi nous appelle.

Le second nous offre un mélange particulièrement heureux de l'alexandrin et du vers de dix syllabes. Il est dommage que Maynard n'ait pas recouru plus souvent à cette forme qui a bien de la grâce et où le vers court marque mieux la chute :

Mon âme, il faut partir, ma vigueur est passée ;
Mon dernier jour est dessus l'horizon.
Tu crains ta liberté ? quoi ! n'es-tu pas lassée
D'avoir souffert soixante ans de prison ?

Tes désordres sont grands, tes vertus sont petites ;
Parmi tes maux on trouve peu de bien.
Mais si le bon Jésus te donne ses mérites,
Espère tout et n'appréhende rien.

Mon âme, repens-toi d'avoir aimé le monde
Et de mes yeux fais la source d'une onde
Qui touche de pitié le monarque des rois.

Que tu serais courageuse et ravie
Si j'avais soupiré durant toute ma vie
Dans le désert sous l'ombre de la croix !

Ces sonnets rappellent un peu trop peut-être ceux de Malherbes sur le même sujet, mais ils font néanmoins fort bonne figure à côté d'eux.

LE PROSATEUR.

Le prosateur, chez Maynard, mérite une mention. On retrouve dans les deux cent quatre-vingt-cinq lettres que son ami Flotte nous a conservées les qualités de netteté, de correction que nous avons eu l'occasion de louer dans ses vers : il les polissait, d'ailleurs, avec grand soin, sachant que les personnes auxquelles elles étaient destinées les faisaient lire autour d'elles. Malheureusement, ces lettres, sauf quelques très rares exceptions, ne sont guère intéressantes. Le fond, en effet, ne varie guère : discussions sur des corrections que ses correspondants lui avaient signalées, remercîments à des amis qui lui avaient fait hommage de leurs œuvres ou de leurs portraits, compliments flatteurs à l'adresse de protecteurs dont il espérait une recommandation ou un appui pour ses poésies. Mais on doit reconnaître que Maynard sait remercier avec délicatesse et tourne avec grâce le compliment. L'amitié aussi vive que sincère qui l'unissait à Flotte l'a aussi, en maints endroits, heureusement inspiré, et il a trouvé, à propos d'une grave maladie de son « cher confident », des paroles aussi tendrement affectueuses que celles que nous retrouverons plus tard sous la plume de Mme de Sévigné écrivant à sa fille souffrante. Mais où Maynard excelle, c'est dans le badinage, dans l'art de plaisanter aimablement, de railler avec finesse. Qu'on lise, pour s'en convaincre, la lettre où il écrit à Flotte qu'il s'est fait jardinier, ne pouvant être courtisan[1], ou bien les reproches qu'il adresse à des amis oublieux ou encore les passages dans lesquels il regrette que son mauvais destin le tienne éloigné des bonnes tables de Paris. Il y a aussi bien de l'esprit dans ses plaisanteries sur la goutte dont est atteint Flotte ou sur la maladie dont il relève lui-même, comme dans

1. L. 221 (à Flotte).

les moqueries qu'il décoche à Pressac pour avoir confié sa jambe à un rebouteur de village[1].

Ces qualités apparaissent encore mieux peut-être dans quelques lettres inédites qu'on lit dans les manuscrits de Toulouse. L'une d'elles n'est que le développement — un peu long mais combien amusant et plein d'humour! — de l'ode dirigée contre un matamore que nous avons eu l'occasion de signaler plus haut. Une autre est une vraie satire écrite avec infiniment de verve contre le style sibyllin de l'archevêque de Rohan[2].

Une troisième lettre qui mérite d'être citée est celle où, après avoir très aimablement raillé un célibataire endurci, il lui démontre que les reproches qu'on adresse d'ordinaire au mariage ne résistent pas à l'examen.

On pourrait, on le voit, découper dans les lettres de Maynard quelques extraits qui ne seraient sans doute ni très nombreux ni très longs, mais suffisants pour permettre de s'assurer que sa prose est loin d'être incolore et sans valeur.

CONCLUSION.

Maynard s'est plaint bien souvent — trop souvent peut-être — de l'ingratitude de son siècle. Mais on ne peut s'empêcher de constater qu'il avait quelque raison de se trouver méconnu et que beaucoup mieux que certains de ses contemporains, sur la tête desquels honneurs et profits allèrent pleuvant, il était digne des faveurs de la cour.

Il mérite, en effet, un rang honorable parmi les poètes de la première moitié du dix-septième siècle. La gloire d'un Malherbe et celle d'un Racan ont éclipsé la sienne, et on n'a pas toujours rendu justice à son talent un peu effacé par le voisinage de ces deux grands noms. Cependant son bagage

1. L. 248 (à Pressac).

2. C'est probablement ce prélat qui est visé dans la plupart des épigrammes assez nombreuses de Maynard contre l'obscurité de certains ouvrages de son temps.

littéraire est loin d'être méprisable. Si on laisse de côté le conteur en vers — il est possible d'ailleurs que *le Philandre* ne soit pas de lui — Maynard se présente à la postérité avec un certain nombre d'épigrammes âpres, mordantes et dont le trait, décoché d'une main vigoureuse, sait percer au bon endroit; avec quelques odes, dont une seule, il est vrai, a de l'envergure, mais qui toutes ont de l'aisance et du mouvement; enfin et surtout avec un fort joli lot de pièces élégiaques d'un tour délicat, et dont plusieurs — les élégies amoureuses — lui assurent une place à part parmi ses contemporains, parce qu'elles font entendre une note qu'on ne retrouvera plus de longtemps, du moins au même degré de douceur, de charme et de sincérité, dans notre poésie. C'est peut-être en songeant à elles que le poète s'est écrié, dans un mouvement d'orgueil que certes nous ne lui reprocherons pas :

Tant qu'on fera des vers, les miens seront vivants[1].

G. CLAVELIER.

1. La présente étude fut présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux (prix Pujol) dont la clôture eut lieu à la fin de décembre 1906. Les pièces inédites de Maynard auxquelles il est fait allusion dans notre travail viennent d'être tout récemment publiées par M. Ch. Drouhet dans une brochure intitulée : *Les manuscrits de Maynard conservés à la bibliothèque de Toulouse.* (Paris, Champion, 1908.)

LA FAMILLE CROZAT[1].

IV. — Les fils d'Antoine Crozat le Riche.

De son mariage avec Marie-Marguerite Le Gendre, Antoine Crozat avait eu trois garçons[2] et une fille.

Nous avons déjà fait connaître cette fille : *Marie-Anne* Crozat, qui avait été mariée en 1707, à l'âge de douze ans, avec le comte d'Evreux, troisième fils du duc de Bouillon, prince de La Tour d'Auvergne, et qui était morte le 11 juillet 1729, à l'âge de trente-quatre ans, sans laisser de postérité.

L'aîné des fils d'Antoine Crozat se nommait *Louis-François*. Il était né à Toulouse en 1691 et avait suivi la carrière des armes. Par contrat de mariage en date du 5 septembre 1722, il avait épousé Marie-Thérèse Gouffier, fille du marquis de Heilly, enseigne des gens d'armes de la Garde du Roi, mort maréchal des camps et armées, à trente-trois ans, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Ramillies, le 23 mai 1706,

1. Voir les deux premières parties de cette notice, pp. 149 et suiv. (2me trimestre) et pp. 236 et suiv. (3me trimestre) de la *Revue des Pyrénées* (année 1907).

2. Potier de Courcy, dans sa réédition du *Père Anselme* (t. IX, 1re partie, p. 426), mentionne un quatrième garçon qu'il désigne ainsi : « N. Crozat, capitaine au régiment des Dragons de Languedoc », sans indiquer sa généalogie. Il s'agit très probablement de *Louis-Antoine* Crozat, qui a été d'abord capitaine au régiment des Dragons de Languedoc. Dans tous les cas, ce quatrième garçon n'existait plus à la mort de son père (1738), car il n'en est pas question dans le partage de la succession paternelle.

et de Catherine-Angélique d'Albert de Luynes, décédée le 12 septembre 1746 en sa soixante-dix-huitième année.

Le second fils d'Antoine Crozat avait pour prénoms *Joseph-Antoine*. Il était né à Toulouse en 1696. Il débuta par être conseiller d'abord au Parlement de Toulouse, puis au Parlement de Paris. Il devint maître des requêtes, lecteur de la Chambre et du Cabinet du Roi en juin 1709, enfin président de la quatrième chambre des enquêtes du Parlement de Paris. Il se maria, le 27 mars 1725, avec Catherine-Marguerite-Michelle Amelot de Gournay, fille de Michel-Charles Amelot de Gournay, president à mortier au Parlement de Paris, et de Marguerite-Pélagie de l'Espine-Danican.

Quant au troisième fils d'Antoine Crozat, il avait reçu au baptême les prénoms de *Louis-Antoine*. Né à Toulouse en 1699, il entra, comme capitaine, au régiment des Dragons de Languedoc, dont son frère, Louis-François, était colonel mestre-de-camp. Il exerçait ces fonctions lorsqu'il épousa, le 19 décembre 1726, Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency, fille de Charles-Claude, marquis de Laval, seigneur de Chesnebrun, chevalier d'honneur de Son Altesse Madame la duchesse d'Orléans, et de Marie-Thérèse d'Hautefort, née en juillet 1712. Ce mariage était des plus brillants et des plus honorables pour la famille Crozat. Il avait été ménagé par la duchesse d'Orléans. La veuve du Régent avait conservé à Pierre Crozat l'affection que lui témoignait son mari et l'avait étendue jusqu'à ses neveux.

A la mort d'Antoine Crozat, ses biens furent partagés entre ses enfants, conformément à son testament du 20 juin 1737. Mais ce partage ne fut définitivement effectué qu'au décès de sa femme qu'il avait instituée son exécutrice testamentaire. L'acte constatant le partage fut retenu par Me Lemaire, notaire du Chatelet à Paris, le 3 mars 1742.

L'aîné, *Louis-François* Crozat, fut le plus avantagé. Il eut le marquisat du Chastel, en Bretagne, d'où son appellation de marquis de Chastel comme son père. Il s'intitulait, en outre, seigneur de Kérouarle, également en Bretagne.

Le cadet, *Joseph Antoine* Crozat, reçut en partage la baronnie de Thugny, avec les terres de la Faulche, Sex-Fontaines, Vignon, etc., en Rethelois, dans les Ardennes, ce qui le fit appeler le baron de Thugny.

Enfin, au plus jeune, *Louis Antoine* Crozat, échurent la baronnie de Thiers en Auvergne, le marquisat de Moy en Picardie, et l'hôtel bâti par son père sur la place Vendôme, paroisse Saint-Roch. On l'appelait communément « le sieur de Thiers ».

Par ce même testament du 20 juin 1737, Antoine Crozat avait « ordonné qu'il fût établi dans quelques-unes de ses terres, et notamment dans les paroisses du Thugny et de Moy, des Filles de Charité pour assister les pauvres malades desdites paroisses et des villages circonvoisins, y instruire les jeunes filles et y soulager les pauvres ». En sa qualité d'exécutrice testamentaire, Mme Antoine Crozat, voulant remplir les intentions de son mari, choisit, « du consentement des seigneurs ses enfants, les Sœurs de Charité et Instruction chrétienne de Nevers, que recommandaient leur dévouement et leurs vertus ». Dès 1741, elle jeta à Thugny les fondements de la maison qui s'est continuée jusqu'à nos jours. Mais elle mourut avant que les religieuses de Nevers eussent pu y être installées. Ce fut Louis-Antoine, baron de Thiers, qui mit la dernière main à cette fondation. Et, au mois d'octobre 1743, trois Sœurs prirent possession de la maison, dont deux pour l'instruction et une pour « panser et soigner les malades ».

La sollicitude de Louis-Antoine Crozat avait pourvu à tout avec un soin minutieux. Les appartements étaient complètement meublés, les armoires garnies de linge, la pharmacie largement approvisionnée de médicaments et munie de livres de médecine et d'instruments de chirurgie. Un jardin y avait été joint, cultivé, planté et semé pour le mieux. Louis-Antoine Crozat avait eu à cœur que rien ne manquât à l'utilité et à l'agrément des pauvres.

La fondation de Moy était semblable à celle de Thugny.

Pour doter ces deux établissements, Antoine Crozat avait légué à chacun d'eux « 875 livres de rentes au principal du

denier 40 de 35,000 livres, faisant moitié de 1750 livres au principal de 70,000 livres constituées sur les aydes et gabelles de France par contrat passé devant Bailly et son confrère, notaires à Paris, le 21 mai 1721[1] ». Les 875 livres de rentes annuelles étaient ainsi réparties : 600 livres pour la subsistance des Sœurs et leur entretien, 200 livres pour les drogues, médecines et bouillons qu'elles devaient donner gratuitement aux malades du lieu, et 75 livres pour les réparations des bâtiments de leur maison.

Les Sœurs, chargées de ces deux établissements, devaient rendre compte chaque année au seigneur ou à la personne qu'il commettrait à cet effet et justifier de l'emploi des 875 livres[2].

*
* *

L'aîné des fils d'Antoine Crozat — *Louis François*, marquis du Chastel — fut surtout un homme de guerre. Il passa sa vie dans les camps. Son père l'avait pourvu, en 1717, de la cornette des Mousquetaires-Noirs. L'année d'après, le 21 janvier 1718, il obtenait le brevet de colonel du régiment des Dragons de Languedoc. Il fut fait brigadier le 20 février 1734, puis maréchal de camp le 1er mai 1738, enfin lieutenant-général des armées du Roi le 2 mai 1744.

Il avait la réputation non seulement d'être un bon militaire, mais encore d'avoir beaucoup d'esprit. On peut en juger par le portrait qu'il a laissé de lui-même :

« M. du Chastel est vilain et petit; sa physionomie est obscure; sa timidité extrême est cachée sous des traits rudes et immobiles... On serait tenté de croire qu'il n'est qu'une ébauche de la nature; il paraît qu'il ne lui doit ni ses goûts, ni ses idées, ni ses sentiments, et qu'il se les est toujours donnés à force de culture et de travail; son cœur et son esprit semblent des hôtes étrangers domiciliés chez lui et qu'il y a

1. Archives du château de Thugny.
2. Pouillé de Bauny, dans les Ardennes.

retirés afin d'achever et de perfectionner son être; il a appris à penser comme les autres apprennent à jouer des instruments et à danser. C'est proprement l'homme de l'art... Comme M. du Chastel s'est moulé sur d'excellents modèles, tous ses sentiments sont honnêtes, et la plupart de ses idées sont saines et assez justes... S'il avait pu se donner de la vanité et de l'ambition, il se serait peut-être fait un grand homme. »

On le voit, le marquis du Chastel « se plaisait un peu trop à disséquer ses idées, à remonter à la source des choses ». Aussi le traitait-on de « métaphysicien ». Et on ajoutait : « Il disserte toujours; il ne cause jamais. » Il avait communiqué ses goûts à sa femme et peut être aussi à ses enfants, car on retrouve toutes ses qualités avec tous ses défauts dans sa fille, la duchesse de Choiseul, qui fut la meilleure des femmes, mais « parfois bien raisonneuse, bien pointilleuse, aimant elle aussi à disséquer ses idées ».

La marquise du Chastel avait autant d'esprit que son mari, et non moins de timidité. Tous ceux qui ont écrit d'elle constatent qu'elle était d'un commerce aimable et douée d'un caractère aussi solide qu'agréable. « Elle est charmante, a dit Montesquieu, et elle n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que Madame sa fille »; et la duchesse de Choiseul était le modèle des femmes par l'esprit et par la bonté. Le prince de Beauveau ajoutait : « C'est une des femmes du monde qui m'a toujours paru rassembler le plus de mérite et d'agrément. » Enfin, Mme Du Deffand ne tarissait pas d'éloges sur son compte. Elle la voyait fréquemment et faisait le plus grand cas de son esprit et de son cœur. Un jour qu'elle s'était amusée à écrire son portrait, elle le lui envoya, et ce portrait est curieux. En voici les principaux traits :

« Je sais que rien n'échappe à votre pénétration, mais je crois cependant que vous ne vous connaissez pas vous-même. Apprenez-donc que vous avez beaucoup d'esprit, que vous l'avez étendu et pénétrant, que vous jugez sainement de tout, que vous avez la gaieté dans l'humeur, les façons nobles, la plaisanterie fine; en un mot qu'il ne vous manque rien pour

plaire... Le seul défaut que je vous connaisse, c'est votre timidité... Empêchez votre amour-propre de s'effaroucher si précipitamment...

« C'est votre méfiance qui vous donne des malheurs imaginaires au milieu de tous les biens réels ; c'est elle qui arrête les mouvements de votre âme et qui vous rend peut-être peu accessible à l'amitié; c'est elle qui vous inspire la crainte et la réserve, et vous prive de la plus grande douceur de la vie : de donner, d'ouvrir son cœur et de se croire aimée.

« Ouvrez les yeux, Madame, sur votre propre mérite; voyez-vous comme les autres vous voient, et vous vous apercevrez promptement de l'estime et du goût que vous inspirez. On vous aime, on vous désire. Répondez à ces sentiments par un peu plus de confiance, et personne ne sera aussi parfaite ni aussi aimable que vous. »

Le marquis du Chastel ne mourut pas vieux. Il décéda à Paris le 31 janvier 1750 et fut inhumé en l'église Saint-Méry. Il n'avait que cinquante-neuf ans.

*
* *

Le second fils d'Antoine Crozat — *Joseph-Antoine* Crozat, marquis de Thugny, président des Enquêtes au Parlement de Paris — n'avait pas tardé à suivre dans la tombe son frère Louis-François Crozat, marquis du Chastel, car il est mort en 1751. N'ayant pas eu d'enfants de son mariage avec Catherine-Marguerite-Michelle Amelot de Gournay, il laissa sa fortune à son frère puîné, Louis-Antoine Crozat, baron de Thiers, qui devint ainsi propriétaire du marquisat de Thugny et de plusieurs autres seigneuries avoisinantes, et dont la fortune déjà grande s'augmenta considérablement.

A l'exemple de son oncle, le célèbre collectionneur et amateur d'art Pierre Crozat, le président de Thugny avait formé un important cabinet de tableaux et de sculptures qui fut vendu après sa mort, avec ce qui était resté du cabinet de son oncle.

Cette vente fut ainsi annoncée par les *Mémoires de Tré-*

roux[1] : « Catalogue des Tableaux et Sculptures tant en bronze qu'en marbre du cabinet de feu M. le Président de Tugny et celui de M. Crozat dont la vente se fera vers le milieu du mois de juin 1751 en l'hôtel où est décédé M. le Président de Tugny, place Louis-le-Grand, 8°, pag. 60, chez Louis-François De La Tour, rue Saint Jacques, etc. » Les *Mémoires de Trévoux* ajoutent : « Ce catalogue, dressé avec intelligence et avec goût, indique les richesses que deux connaisseurs opulents ont rassemblées. On y voit des tableaux de toutes les écoles et des plus grands maîtres, tels que Raphaël, Jules Romain, le Titien, Paul Véronèse, le Baroche, le Tintoret, Rubens, Rembrandt, Vauvermans, Teiniers, Poussin, Lebrun, Mignard, Le Lorrain, Lafosse, etc. On a ici 41 tableaux du cabinet de M. de Tugny et 244 du cabinet de M. Crozat. On marque toujours la grandeur, on distingue ce qui est copie d'avec ce qui est original, et l'on avertit que, pour satisfaire les connaisseurs, quelques semaines avant la vente, les appartements de l'hôtel où est décédé M. de Tugny seront ouverts au public. »

* * *

Le troisième et dernier fils d'Antoine Crozat — *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers, marquis de Moy, — avait embrassé la carrière des armes comme son frère aîné, Louis-François Crozat, marquis du Chastel. Nous l'avons déjà montré capitaine de dragons au régiment de Languedoc lors de son mariage en 1726, avec Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency, alors âgée de quatorze ans. Il s'était distingué, sous le prince Eugène de Savoie, au siège et à la bataille de Belgrade contre les Turcs (1717). Il prit part l'année suivante aux sièges de Fontarabie et de Saint-Sébastien. Il se fit surtout remarquer pendant les campagnes d'Allemagne en 1734 et 1735. Le 1er janvier 1735, il fut promu maréchal général des logis des Camps et Armées du Roi. Elevé au grade de lieute-

1. Mai, 1751, 1er volume, page 1513.

nant-général après avoir combattu à Dettingen, en 1734, il prit part successivement au siège et à la bataille de Coni, aux sièges de Mons (1746) et de Namur, aux batailles de Raucoux et de Lawfeld (1747). Il devint enfin gouverneur de la province de Champagne au département de Reims.

Il avait une fortune immense et en savait jouir largement. Par ses héritages ou par ses acquisitions il était devenu seigneur de chef du port de Quilly, Peyras, Montcornet en Ardennes, Hannogue, Thugny, Trugny, Seuil, Amayné, Perthes, Saint-Gobert, Pargny, Ressons, Doux, baron de la Fauche. Il habitait l'hôtel patrimonial de la place Vendôme. Son château de Thugny était une résidence princière, et il y recevait magnifiquement.

Quoique propriétaire de plusieurs seigneuries voisines, il voulut encore agrandir ses domaines. Le 14 décembre 1745, il acquit de Messire Gabriel Antoine de Féret de Varimont et de dame Marie-Françoise de Bouteville, sa femme, la seigneurie de Perthes avec haute, moyenne et basse justice, amendes et tous autres droits en dépendant. M. et Mme Féret de Varimont s'étaient seulement réservé la jouissance de l'immeuble vendu leur vie durant, et cette jouissance ne devait revenir au baron de Thiers qu'au fur et à mesure des décès des vendeurs. Le prix consenti était de 12,000 livres, plus une rente viagère de 800 livres pour M. Féret de Varimont et de 400 livres pour Madame de Noblet.

En 1756 et 1757, le baron de Thiers avait encore annexé à la seigneurie de Thugny celles d'Arson, de Paigny et de Doux.

Un des plaisirs qui lui étaient les plus chers et auquel il s'adonnait aussi souvent qu'il le pouvait, c'était la chasse. Il avait pris tous les moyens pour rendre giboyeuse la vaste terre de Thugny. Lièvres, perdrix, lapins y abondaient. Il l'avait même peuplée de faisans, oiseaux rares à cette époque et de grand prix. Mais il avait une voisine qui n'était pas moins passionnée que lui pour la chasse. C'était Madame Henri de Fuschenberg, châtelaine d'Arson. Leurs terres et leurs bois étaient contigus. Malheur au gibier qui quittait le domaine de Thugny pour

s'aventurer sur les terres de la châtelaine. Elle en faisait sa proie, si bien qu'il n'en restait presque plus pour le baron. En vain il employa les douces remontrances, en vain il eut recours aux plus vives insistances; il s'aperçut qu'il ne lui restait qu'un moyen de vaincre l'obstination de sa voisine : c'était de lui acheter ses seigneuries. Il s'adressa d'abord au comte de Monthy et à la duchesse de Bérat, qui étaient copropriétaires par indivis de ces seigneuries, et leur proposa de leur acheter leur part. Ils finirent par y consentir. Le contrat de vente fut passé le 25 mai 1756 moyennant 120.000 livres en principal et 12,000 livres en pots-de-vin. Le fief de Couteville lui fut également cédé pour 6,000 livres et 600 livres en pots-de-vin. Il entra ensuite en pourparlers avec Madame Henri de Fuschenberg et sa fille, qui, après quelques résistances, finirent par lui céder leur part pour 140,000 livres. Dès son acquisition, Louis-Antoine Crozat fit démanteler le château d'Arson. Les tours, tourelles et ouvrages de défense furent démolis, et le château de Thugny demeura ainsi sans rival dans son voisinage. Les bois eux-mêmes qui entouraient l'habitation et qui étaient garnis de hautes futaies admirables furent coupés à blanche taille et vendus.

S'il avait des démêlés avec ses voisins, le baron de Thiers était, au contraire, plein de bonté pour tous ceux qui dépendaient de lui. Une seule fois, il se montra exigeant dans ses droits. C'était à l'époque de la fenaison. L'année avait été pluvieuse et les foins étaient très abondants. Forte récolte, temps incertain, il y avait double raison pour se hâter. Mais le baron de Thiers tardait à faire publier les bans afin de favoriser le gibier. Jacques Forest, procureur fiscal du village, homme intelligent et énergique, voyant sa moisson en train d'être compromise, alla trouver ses faucheurs.

« Demain, dit-il, vous faucherez mes prés.

— Mais le ban n'est pas publié.

— Peu m'importe. Vous faucherez. Je prends tout sous ma responsabilité. »

Le lendemain, ses hommes étaient à l'ouvrage lorsque survint un des piqueurs du baron de Thiers.

« Qui vous a permis de devancer le ban ? » leur dit-il d'une voix courroucée.

— M. Forest nous a commandés, répondirent humblement les faucheurs. C'est pour lui et par ses ordres que nous travaillons. »

Le piqueur rendit compte au baron qui manda aussitôt le délinquant.

« Comment, Jacques Forest, as-tu osé faucher tes foins avant que je n'aie fait publier le ban ? Prends garde, ajouta-t-il en levant la main et en désignant de l'index la tour qui servait de prison.

— Monseigneur, répondit Jacques Forest, je suis libre dans mes propriétés comme vous l'êtes dans les vôtres.

— Eh bien, je vais te prouver le contraire. »

Et le baron de Thiers le fit enfermer dans la tour. Mais, au bout d'une heure, il ordonna qu'on le délivrât; et, après une légère remontrance, il ajouta en lui pinçant légèrement l'oreille :

« Heureusement qu'il n'y en a pas beaucoup ici comme toi, Jacques Forest; sans quoi, notre règne serait fini.

— Non, il n'est pas encore fini votre règne, Monseigneur; mais il s'avance », répondit fièrement Jacques Forest, et il se retira sans que le baron de Thiers l'inquiétât davantage.

Depuis, on ne publia plus de ban dans la juridiction du baron de Thiers; chacun coupa son foin quand il le voulut.

Maître d'une véritable petite principauté, dont Thugny était le chef-lieu, le baron de Thiers s'occupa surtout de la transformer et de l'embellir. Comme ses frères, il était grand ami des arts et grand collectionneur. Il fut de plus bibliophile.

Son premier soin, en devenant propriétaire du château de Thugny, fut d'y faire planter le parc qu'avait tracé Le Nôtre. Il détourna et rectifia le cours de l'Aisne pour la faire passer à travers le parc.

Il s'occupa, en même temps, des routes qui conduisaient à son domaine et construisit notamment celle qui va de Thugny

à Seuil. Il fit rectifier et améliorer la voie de Rethel à Attigny par Thugny. Il provoqua la réparation du pont qui se trouve sur cette route et contribua à la dépense.

Il fit dresser la statistique des terres incultes et des dépenses à faire par arpent pour les mettre en rapport.

Il mit enfin tous ses soins à la réparation et à l'aménagement du château, à la décoration et à l'ameublement des appartements. Le grand salon était surtout remarquable par ses panneaux en laque de Chine, ses glaces de Venise, ses meubles sculptés et dorés, dont plusieurs ont fait l'ornement de l'Exposition rétrospective de Reims, en 1876, et excité l'admiration des connaisseurs.

Son cabinet de tableaux n'était pas moins célèbre que ceux de son oncle, Pierre Crozat, et de son frère, le président de Thugny. Il se composait de 351 tableaux, dont 168 peints sur toile, 145 peints sur bois, 38 sur cuivre. La plupart étaient signés par des peintres renommés. On y admirait encore d'excellents pastels, des tableaux fort délicatement faits en laiton et d'assez nombreux morceaux de sculpture, parmi lesquels les *Jeux de l'Enfance*, exécuté par Gérard Gauthier, artiste réputé à cette époque.

Louis-Antoine Crozat aimait lui-même à dessiner. On a conservé de lui quelques dessins à la plume qui témoignent d'un réel talent.

Sa maison, organisée comme celle d'un prince, comptait un nombreux personnel. Pour le loger, il fit bâtir une aile entière qui, de la porte extérieure, remonte au midi et fait face au nord ouest.

Ses chasses étaient dirigées par un capitaine, ayant sous ses ordres deux principaux piqueurs, secondés par de nombreux servants.

Il entretenait une garde considérable pour garder ses chasses et surveiller ses terres.

Ses écuries contenaient de nombreux chevaux de choix, soignés par des palefreniers sous les ordres d'un chef, sans compter un premier cocher et un écuyer.

Deux valets de chambre et une femme de chambre étaient attachés à son service.

Il entretenait enfin une compagnie de soixante cavaliers qui étaient commandés par un officier, ayant sous ses ordres deux lieutenants.

Ce nombreux personnel, auquel venaient se joindre des ouvriers de tous les corps d'état, donnait une grande animation au château. Chacun y avait son poste, ses occupations, son rôle bien déterminé, non seulement pour le nécessaire et l'utile, mais encore pour l'agréable.

Louis-Antoine Crozat avait installé dans un des pavillons du château une salle de spectacle, dont la bibliothèque actuelle était la scène. Il y faisait donner par ses serviteurs de fréquentes représentations et choisissait parmi eux ceux qui lui paraissaient les plus intelligents et les mieux doués pour les transformer en acteurs. Une des pièces préférées, et qu'à cause de cela on jouait assez souvent, était la tragédie de *Zaïre*, peut-être la mieux conduite de toutes celles de Voltaire. Vingt fois répétée, elle laissait toujours l'assistance profondément impressionnée, vivement touchée et attendrie.

Le baron de Thiers conviait à ses spectacles et à ses fêtes non seulement la noblesse des environs, mais aussi les habitants de ses domaines. A tous, il faisait avec une grâce parfaite et une générosité princière les honneurs de sa maison.

Cette vie de faste et de plaisir, cette accumulation de gens de toute catégorie avaient bien leurs inconvénients pour la moralité publique. En se répandant dans le village, à leurs heures de loisir, les serviteurs, les soldats y apportaient des mœurs licencieuses, dont les registres de naissance font foi.

Louis-Antoine Crozat lui-même y eut un enfant naturel, dont il fit le régisseur principal du domaine et le gouverneur du château. On l'appelait M. de Saint-Germain. C'était un petit homme roux, laid, très fier de son origine, très hautain avec tous et, par conséquent, très détesté.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le baron de Thiers s'était allié à une des plus grandes familles de France. Il avait épousé,

le 19 décembre 1726, Louise-Augustine de Montmorency-Laval.

Douée d'une grande beauté, la baronne de Thiers se faisait, en outre, remarquer par l'élévation de son esprit et par la bonté de son cœur. Au milieu de la mondanité la plus excessive, elle savait garder les sentiments pieux d'une âme profondément dévote, sans avoir l'air ni gêné ni contraint. Polie et même affable vis-à-vis de tous, elle n'en gardait pas moins sa dignité et commandait au plus humble comme au plus important de sa petite cour le dévouement autant que le respect. Sa charité était grande, et elle s'occupait spécialement des pauvres qu'elle aimait à visiter, à soigner et à combler de ses aumônes.

La baronne de Thiers était allée rétablir sa santé aux eaux de Barèges, lorsqu'elle y mourut, le 23 août 1770, à l'âge de cinquante-huit ans. Son corps fut transporté à Tarbes et inhumé dans l'église cathédrale de cette ville.

Son mari ne lui survécut que de quelques mois. Il décéda, en effet, à Paris, le 15 décembre 1770, à l'âge de soixante et onze ans.

La carrière des armes n'avait pas empêché Louis-Antoine Crozat, baron de Thiers, et plus tard marquis de Thugny, de cultiver ses goûts de collectionneur et de bibliophile. Il possédait une bibliothèque composée de fort beaux livres, et une collection d'estampes, de sculptures et autres objets d'art : l'une et l'autre furent vendues à sa mort, la première en 1771 et la seconde en 1772. Quant à sa galerie de tableaux, elle avait fait, en 1755, l'objet d'un catalogue resté célèbre et ainsi intitulé : « *Catalogue des Tableaux du cabinet de M. Crozat, baron de Thiers.* A Paris, chez De Bure l'Ainé, Quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel, à Saint-Paul, MDCCLV (1755) »; un grand in-8° de 96 pages[1].

Ce catalogue décrit chaque tableau et indique son emplacement dans l'appartement qu'il ornait.

1. Un exemplaire de ce catalogue se trouve à la Bibliothèque de la ville de Toulouse.

Ainsi, dans la première pièce de l'appartement du rez-de-chaussée sur le jardin, on voyait notamment un « *Saint-Sébastien* par Léonard de Vinci, peint sur bois, de 5 pieds 10 pouces de haut, sur 3 pieds 11 pouces de large ».

Dans la seconde pièce qui suivait, c'étaient « deux portraits, dont l'un jusqu'aux genoux représentait un *Médecin vêtu de noir* et vu de trois quarts, une main appuyée sur le bras d'un fauteuil, par Antoine Van Dick. Il a été gravé en manière noire par Barras : une toile de 3 pieds 1 pouce de haut, sur 2 pieds 7 pouces de large ». On y trouvait, en outre, un tableau représentant « un *Bain de Nymphes,* par Jules Romain. Il est gravé dans le *Recueil d'Estampes* publié par les soins de M. Crozat : sur bois, de 1 pied 4 pouces de haut, sur 1 pied 7 pouces de large ». A gauche de la porte, deux portraits attiraient les regards : celui d'un *Vieillard* avec une fraise, par Jacques Jordaens, et celui de *Van Dick* peint par lui-même, vu jusqu'aux genoux, paraissant tout jeune, ayant les cheveux blonds et appuyant sa main sur le piédestal d'une colonne. Il y avait également plusieurs esquisses de Rubens, représentant des scènes du mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, un *Paysage* par Claude Gelée, dit le Lorrain, une *Bataille* par Sébastien Bourdon dans la manière de Bourguignon, des Porbus, des Baroche, des Véronèse, des Guerchin, des Benedetto Luti, des Salvator Rosa et plusieurs autres.

La troisième pièce de l'appartement au rez-de-chaussée et dans la partie supérieure n'était pas moins ornée de tableaux de grand mérite attribués à Van Dick, à Rembrandt, à Annibal Carrache, au Titien, au Corrège, à Lanfranc, à Carlo Maratti, au Tintoret, au Bassan, à Jules Romain, à Alexandre et à Paul Véronèse, etc.

Dans la quatrième pièce de l'appartement du rez-de-chaussée, on voyait tout d'abord un magnifique *Portrait du cardinal Polus* jusqu'aux genoux, par Raphaël d'Urbin, sur toile, haut de 3 pieds 5 pouces sur 2 pieds 9 pouces de largeur, gravé dans le *Recueil de Crozat,* et, au-dessous, deux tableaux, l'un de Paris Bordone représentant *la Foi*, et l'autre un *Por-*

trait de femme, coiffée d'une toque et vêtue d'une robe écarlate, par André del Sarte. Dans la ligne d'en bas et au milieu avait été mis sous glace un admirable dessin de Raphaël représentant la *Bataille de Constantin*. Ces tableaux et ces dessins étaient suivis d'autres tableaux par le vieux Palma, par le Pardenon, par André Schiavone, par Jean Bellini, par Pietro Testa, par le Tintoret, par l'Espagnolet, par le Dominiquin, etc., la plupart reproduits dans le *Recueil de Crozat*.

Pour le petit salon de la galerie, un choix de tableaux excellents avait été fait. C'était, d'abord, à droite de la porte d'entrée, *Danaé recevant Jupiter métamorphosé en pluie d'or*, par le Titien, et vis-à-vis le même sujet par Rembrandt. Puis venaient, à gauche de la cheminée, une *Femme terrassée* et prête à être poignardée par un homme vêtu d'une tunique rayée de rouge et de blanc, première pensée du Titien pour le tableau qu'il a peint dans l'Ecole Saint-Antoine de Padoue, et diverses autres peintures sur toile, sur cuivre ou sur bois, par le Guide, Nicolas Poussin, Benedette Castiglione, Paul Véronèse, Le Sueur, l'Albane, le Corrège, le Dominiquin, Pietro de Cortone, Quentin Metsys, dit le Maréchal d'Anvers, Nicolas Poussin, etc.

Dans l'antichambre du grand appartement, au premier étage, des portraits par Antoine More, Holbein, Antoine Van Dyck, Paris Bordone, le Titien et des tableaux allégoriques représentant le *Printemps*, l'*Eté*, l'*Automne* et l'*Hiver*, par l'un des Bassan. Un peu plus loin, la *Première femme de Rubens*, peinte par son mari; le *Portrait d'un bourgmestre* à barbe blanche et vêtu de noir, tenant un papier et assis dans un fauteuil, avec fond d'architecture par Jacques Jordaens; deux magnifiques portraits, par le Titien, et la *Famille du comte d'Ahondel*, par Antoine Van Dyck.

Le cabinet qui se trouvait à la suite de la bibliothèque était plus spécialement consacré à l'Ecole française. On y voyait des œuvres achevées ou des esquisses de Charles de la Fosse, de Nicolas de Largillière, de Parocel le père, de Patel, de Blanchard, d'Antoine et de Charles Coypel, de Pater, de Santerre,

des frères Le Nain, de Natoire, de Chardin, de Jacques Callot, de de Troy, de Nicolas Poussin, de Simon Vouet, du sculpteur Pierre Puget, qui avait peint une *Sainte-Famille* dans un paysage avec des ruines; de Raoux, de Bon Boulogne, de Sébastien Bourdon, de Subleyras, de Claude Lorrain, de Nicolas Loir, de Bourguignon, de Jean Jouvenet, de François Boucher, etc.

A l'entresol, se trouvait l'appartement de Louis-Antoine Crozat, baron de Thiers. Les tableaux qu'il renfermait n'étaient pas moins remarquables. On y comptait des œuvres de Paul Véronèse, de Nicolas Pousssin, d'Antoine Watteau, de Gérard Dow, d'Adrien Van de Velde, de Philippe Wouvermans, de François Mieris, de Both d'Italie, de Gabriel Metzu, de Rubens, de Rembrandt et de plusieurs autres maîtres réputés.

Le cabinet de travail était également tapissé de tableaux dans tous les genres et de toutes les écoles.

Ce qui surprend, c'est que tous ces tableaux avaient pu être vendus, notamment le *Portrait de la Duchesse de Broglie* et celui de la *Comtesse de Béthune*, tous deux par Tocqué, car c'étaient des portraits de famille qui semblaient ne pas devoir être livrés aux enchères. Il en était de même d'un délicat *Portrait de la Comtesse d'Evreux*, par la Rosalba. En revanche, le catalogue ne mentionnait aucun des portraits représentant les hommes de la famille Crozat. Il ne parle pas non plus du *Portrait de Madame Antoine Crozat*, née Marie-Marguerite Le Gendre, qui est également sorti depuis longtemps des biens de la famille. Il se trouve actuellement au Musée de Montpellier, où il est susceptible d'exciter l'admiration par son exécution ferme et brillante. Mme Antoine Crozat y est représentée de face, assise sur une grande chaise-fauteuil à dossier rouge, devant un métier à tapisserie. Elle appuie sa main gauche sur la tapisserie, et, de la main droite, tient des besicles d'or. Coiffée d'un riche bonnet de dentelles à la vieille, elle est vêtue d'une jupe de soie blanche et d'une robe de chambre de même étoffe, bordée d'une large bande de broderie d'or. Son visage a un aspect un peu viril avec son nez aquilin

assez accentué, mais mince, et ses yeux bruns, très vifs, où pétille l'intelligence. Sa bouche est petite et semble malicieuse. On dirait d'une riche bourgeoise de province, plutôt que d'une grande dame de Paris. Ce portrait fut exposé au Salon de 1741 : à cette époque, Mme Antoine Crozat était au déclin de sa vie, car elle est morte l'année suivante. Il fut fort admiré et le méritait à tous égards; il est en effet remarquable par l'intensité de vie de la figure et par l'exécution habile des détails. Pendant longtemps il a été attribué à Chardin et il a passé pour représenter Madame Geoffrin. Il est aujourd'hui restitué à son véritable auteur, Aved (Jacques-André Joseph), né à Douai le 12 janvier 1702, et mort à Paris le 4 mars 1766. Il a été récemment gravé dans la *Gazette des Beaux-Arts* [1].

Du temps où la Rosalba était l'hôte de Pierre Crozat, elle avait exécuté de nombreux tableaux au pastel, conservés, les uns dans le petit salon, les autres, en plus grand nombre, dans la petite galerie en entrant à droite. C'étaient des sujets allégoriques, une Vierge, et surtout de petits portraits, parmi lesquels nous avons déjà cité celui de la *Comtesse d'Evreux*, Marie-Anne Crozat.

Dans l'entresol occupé par le duc de Broglie, l'Ecole de Flandre était représentée par David Téniers, Pierre-Paul Rubens, Breughel de Velours, Adrien Van de Velde, Rembrandt, Jean Holbein, Paul Potter, Adrien Brauwer, Philippe Vouvermans, Lucas de Leyde, Adam Elsheimer, Paul Bril, Gabriel Metzu, Corneille Polembourg, Jean Stein, Terburch, Albert Durer, Adrien Van Ostade, Mieris, Pierre Van Boscher, Thomas Wyck, etc.

Le tout formait un ensemble merveilleux qui fut acheté par l'impératrice de Russie, Catherine II, et la plupart des tableaux ainsi acquis figurent aujourd'hui au Musée impérial de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

A la mort de *Louis-François* Crozat, marquis du Chastel, en 1750, on n'avait mis en vente que les sculptures de son cabi-

1. Troisième période, t. XV, p. 172.

net. Ses tableaux et ses estampes furent dispersés aux enchères en partie en 1751, avec ceux de son frère, le président Crozat de Thugny, et le reste en 1772, avec ceux de son autre frère, le lieutenant-général Crozat de Thiers.

Ces ventes successives ne peuvent s'expliquer que par des nécessités de partage de famille. Elles n'en furent pas moins regrettables, car elles dispersèrent à tout jamais des collections qui étaient uniques par leur nombre et par leur valeur, qui avaient coûté pour les former beaucoup de temps et beaucoup d'argent, et qui furent en grande partie perdues pour la France.

(*La fin prochainement.*)

Baron DESAZARS.

LE MARI ENLEVÉ

NOUVELLE

Un léger ennui, mais un ennui de bon ton, enveloppait le château de la Balme et ses hôtes; les premiers jours, on avait visité Belberaud et son église gothique, Montbrun, son château et sa forêt, on avait même poussé une pointe lointaine jusqu'au camp de César ou des Anglais (car pour nos populations du Midi il n'y a point de terre remuée sans que l'on n'en attribue indistinctement l'effort à l'un ou l'autre de nos envahisseurs), mais, une fois ces rares distractions épuisées, les heures sonnaient plus lentes à l'horloge du château. Pour les personnes mûres, passe encore; n'avaient-elles pas la ressource inépuisable du bridge, aux combinaisons toujours nouvelles? mais les jeunes, que ce travail savant n'enthousiasmait guère, se sentaient peu à peu gagner par l'ennui.

Or, ce matin-là, le facteur, dont l'arrivée était toujours un événement désiré, étant passé plus tard qu'à l'ordinaire, tout le monde se trouvait réuni dans le hall après le déjeuner lorsque le fidèle Maurice apporta solennellement le courrier sur un plateau d'argent et le remit à la maîtresse de maison, la vieille marquise d'Arcambald, qui, selon son habitude, rompit avec empressement la bande du *Gaulois* pour prendre connaissance des faits-divers qui l'intéressaient exclusivement; la politique ne lui apportait que dégoût, disait elle, aussi elle préférait concentrer son attention et les dernières forces de ses yeux octogénaires sur les comptes rendus des brillants mariages dont

chacun sait ce journal abondamment pourvu ; la liste interminable des cadeaux avec les noms pompeux des donateurs n'était pas pour lui déplaire, et elle ne se faisait grâce à elle-même ni d'un sucrier d'argent, ni d'une bonbonnière armoriée. Ce jour-là, cependant, dès les premières lignes, elle ne put réprimer un haut-le corps, aussitôt contenu, mais qui n'échappa point aux regards espiègles de ses petites-filles; devant leur curiosité suppliante, la marquise, après un essai loyal de résistance, dut s'avouer vaincue et elle pria son petit-fils de lire à haute voix le récit de l'événement qui défrayait tout Paris depuis deux jours.

Paris, 20 septembre.

Fidèle à ses traditions de courtoisie et de discrétion, *le Gaulois* avait refusé de parler jusqu'ici d'un incident qui a plongé dans la douleur une honorable famille de la société, mais puisque tous nos confrères de la presse parisienne ont cru pouvoir se livrer à des récits plus ou moins fantaisistes sur le fait en question, nous croyons, dans l'intérêt même des personnes mises en cause, devoir renoncer à notre silence volontaire :

« Avant-hier mercredi, une charmante jeune fille de vingt ans, Mlle X..., fille d'un de nos plus célèbres praticiens, se promenait avec son institutrice au parc Monceau lorsque, sous un prétexte quelconque, elle s'avança seule vers la porte du jardin qui fait face à la rue de Monceau; une élégante automobile, conduite par deux hommes masqués, attendait depuis quelque temps. Mlle X..., sans hâte et sous les yeux surpris de sa gouvernante, monta dans la voiture qui fila immédiatement à toute vitesse dans la direction du bois. La pauvre institutrice affolée eut beau se précipiter et appeler la police à son secours, les tourtereaux étaient déjà loin, car il ne peut s'agir évidemment ici que d'un rapt par consentement mutuel; à l'heure où nous écrivons ces lignes, on croit être sur la trace des fugitifs, et, nous l'espérons, tout se terminera comme dans les contes de fées : par un mariage. »

Après cette lecture, les réflexions allèrent naturellement leur train, puis la promenade quotidienne dispersa les hôtes de la Balme jusqu'à l'heure du dîner.

Le soir, après une partie acharnée qui ne mettait aux prises que les joueurs d'âge respectable, la conversation vint de nouveau à tomber sur l'événement du jour, et la vieille marquise

ne manqua point de s'élever avec indignation contre les mœurs étranges adoptées par les jeunes filles d'aujourd'hui, qu'elle compara avec amertume à celles de sa lointaine jeunesse, ce qui lui valut, comme à l'ordinaire, quelques douces railleries de son frère cadet, le chevalier de Saint-Lauthier, resté, malgré les années, d'une indulgence excessive pour tout ce qui touchait aux choses de l'amour; cependant, devant l'indignation croissante de sa sœur, soutenue par toute la partie féminine de l'assistance, il voulut bien faire une légère concession de forme, eu égard à la brutalité du procédé : « Je ne saurais admettre, dit-il enfin, que dans une question aussi délicate on fasse intervenir cette machine mal odorante qu'est l'automobile; parlez-moi des enlèvements d'autrefois, alors que tout se passait avec grâce, n'est ce pas, ma sœur? même les rapts, que ce siècle pervers n'a, hélas! point inventés; voyez d'ici la chaise de poste arrêtée sur le chemin solitaire, à la petite porte du parc, sous la ramure retombante des grands chênes, tandis que le ravisseur, penché sur son cheval, écoute le bruissement ému des feuilles mortes sous la mule de satin rose qui se hâte doucement vers lui. Voilà comment je comprends l'amour, qui, pour s'élever au dessus de nos sentiers fangeux, a besoin des ailes de la poésie!

— C'est bien là votre morale païenne et frivole, mon frère, repartit d'un ton sec la marquise; pour moi, je n'admettrai jamais que, commencée par un crime, une union, devînt-elle ensuite légitime, soit heureuse et bénie du ciel. »

A ces mots, le baron de Modran, un vieil ami des hôtes de la Balme, que la mort d'une femme tendrement aimée laissait en proie à une tristesse incurable, ne put retenir une exclamation ponctuée d'un geste de protestation, ce qui amena tous les regards sur lui.

« Comment, Modran, dit avec une surprise sévère la marquise, c'est vous, le chrétien parfait et le mari sans reproches, qui pendant près d'un demi-siècle avez donné l'exemple de toutes les vertus conjugales envers la plus exquise des compagnes, c'est vous qui semblez critiquer aujourd'hui des vérités

immuables que toute personne honnête, sauf, peut-être, mon frère, doit respecter et défendre? Quel mystère cela cache-t-il? Voyons, parlez, vous n'avez plus le droit de vous taire maintenant; je dois exiger une explication. »

Tous les assistants, fort intrigués, joignirent leurs instances à celles de leur hôte si bien que, vaincu, Modran demanda le silence d'un geste résigné.

« Je le vois, mes amis, j'en ai trop laissé entendre pour pouvoir me dérober sans mauvaise grâce. Oui, je trouve la théorie de notre vertueuse châtelaine trop absolue et je peux lui opposer une exception victorieuse, car, pour absurde que cela vous paraisse, j'ai été victime d'un enlèvement jadis, et c'est cela même qui a décidé du bonheur de toute ma vie. »

A cette déclaration imprévue succéda un moment de stupeur traversé ensuite de légers rires sceptiques : Allons donc, vous, Modran, un officier aux guides de la garde impériale, enlevé! Et par qui donc? Comment ferez-vous croire cela? Mais, de grâce, parlez, vous nous faites mourir!

Modran se décida avec peine : Je m'incline, dit-il enfin, mais que de douleurs n'allez-vous pas réveiller en moi! Certains détails vous paraîtront singuliers, trop romanesques peut-être, mais puisque vous êtes mes amis les plus chers, vous n'envisagerez en tout ceci que le résultat.

Au début de l'Empire, je poursuivais ma deuxième année de Saint-Cyr, lorsque je reçus une nouvelle qui me bouleversa, sans me surprendre : ma cousine, Yvonne de Modran, se mariait! Elevée à Toulouse chez une de nos tantes, nous nous rencontrions chaque année aux vacances chez cette parente, qui possédait une belle habitation dans les coteaux du Lauraguais; orphelins tous deux, le collégien gauche et la fillette timide se retrouvaient là, chaque été, grandis et plus songeurs; la camaraderie, qui nous unissait depuis l'enfance, devenait peu à peu plus respectueuse et plus tendre de ma part, plus grave et plus profonde du côté d'Yvonne, ma cadette de deux ans. Lors du dernier séjour que nous fîmes ensemble, j'avais été frappé de l'éclat et de la beauté subitement épanouie de ses

dix-huit ans et, loin d'en éprouver de la joie, j'avais pressenti avec une subite angoisse la catastrophe prochaine; je n'étais point assez fat, en effet, pour espérer que la belle et riche héritière attendrait dans la solitude le futur sous-lieutenant sans fortune et à l'avenir incertain. Un voyage à Biarritz décida de sa destinée : un très grand seigneur espagnol, le duc de Serra-Mayor, déjà un peu sur le retour mais beau encore, fier et plus riche que le roi, avait reçu le coup de foudre en apercevant Yvonne, et il demandait la grâce de mettre à son front la couronne ducale et à ses pieds des châteaux qui, pour être en Espagne, n'en faisaient pas moins de lui le gentilhomme le plus opulent des deux Castilles.

Ma cousine hésita longtemps; le souvenir de l'humble ami d'enfance contre-balançait peut-être dans son cœur le haut blason du grand d'Espagne, mais seule, sans appui moral et vivement pressée de consentir à cette union inespérée par sa tante, qui avait passé l'âge des songes et qui était gonflée d'orgueil à l'idée d'assurer aussi brillamment l'avenir de sa pupille, elle ne put que s'incliner et mit sa main dans celle du duc de Serra-Mayor, tandis qu'une larme perlait à sa paupière.

On eut le bon goût de ne point m'inviter à la cérémonie qui eut lieu en grande pompe à Toulouse, dans le chœur de la cathédrale Saint-Etienne, le 25 juin 1853. Quelle journée inoubliable! J'aurais voulu perdre la mémoire, car je revoyais à travers la distance le fin profil d'Yvonne, pâle et résignée sous ses voiles blancs, pendant qu'une foule élégante l'entourait dans la vaste nef gothique où les vitraux lumineux semaient les uniformes et les toilettes claires de radieuses pierreries. Maintenant, me disais-je, c'en est fait à jamais : le oui fatal est prononcé; adieu mon rêve, fini mon bonheur sans avoir même commencé!

Le chagrin d'amour ne tue pas, quoi qu'en disent les poètes; le mien, bien que violent, ne m'empêcha même pas de passer convenablement mon examen de sortie quelques semaines plus tard, et la vue de ma première épaulette fut un dérivatif puissant pour ma douleur.

Un an après, grâce à un parent influent, je fus admis aux guides de la garde, et presque en même temps j'appris par une lettre de ma tante la mort subite du duc de Serra-Mayor survenue en son château de Talava, en Navarre; il léguait toute sa fortune à sa veuve bien-aimée, sauf révocation en cas de second mariage.

Dans l'enivrement de mon nouveau poste, où je débutais à la fois dans la vie de Paris et à la cour la plus brillante de l'Europe, la triste nouvelle ne m'impressionna pas très vivement. J'accordai une pensée de regret au duc qui avait toujours été bienveillant pour moi dans nos très rares relations de famille, je plaignis sincèrement ma belle cousine veuve à l'aurore de sa vie, et si l'idée de sa liberté reconquise se présenta à mon esprit, je la repoussai avec hauteur, les libéralités de son mari et le titre qu'il lui laissait ayant encore accru la distance qui nous séparait... Puis les mois passèrent et le temps accomplit son œuvre coutumière d'oubli et d'apaisement.

L'année suivante, je n'avais plus conservé de tous ces événements qu'un souvenir voilé, lorsqu'au commencement de juin 1855 je reçus une lettre d'Espagne dans laquelle ma tante, que j'avais fortement négligée au milieu des distractions de ma vie mondaine, m'annonçait qu'elle avait été appelée au château de Talava par sa nièce de Serra-Mayor, bien seule dans ces montagnes austères et soumise à de grandes épreuves par la gestion d'une fortune lourde à des mains de dix-neuf ans; elle ajoutait que, dans une passe particulièrement difficile, Yvonne n'osait faire appel à son plus proche parent, mais qu'elle-même n'hésitait pas et me conjurait de demander un congé de deux ou trois mois et d'accourir auprès d'elles sans retard. Je fus ému en lisant ces lignes, et tout le passé, mort en apparence, se leva devant moi; refuser ce service ne se pouvait guère, et j'allais être, par la force des événements, de nouveau mêlé à la vie intime de celle que j'espérais ne plus revoir. J'eus un moment d'attendrissement, mais il ne dura guère, et je me fis à moi-même le serment, quoi qu'il pût m'en

coûter, de garder ma dignité en montrant à tous que je n'allais chercher là-bas ni l'amour ni la fortune.

Mes préparatifs furent brefs, et, en règle avec mes chefs, je prenais le lendemain soir la route d'Espagne.

La première partie de mon voyage fut vivement enlevée car depuis plusieurs mois une voie ferrée reliait la capitale à Bordeaux; de cette ville à la frontière et à Pampelune, le trajet se traîna plus péniblement : au sortir du wagon, la chaise de poste ne semblait plus avancer; cependant, après trente-six heures de voiture, je mettais pied à terre dans la vieille cité navarraise, où m'attendait une berline de voyage, qui, en trois heures, devait me conduire au château de Talava.

Quelle émotion m'étreignit durant cette dernière partie du chemin : j'allais donc revoir Yvonne libre et cependant toujours perdue pour moi!

Enfin, les cahots des mauvaises routes espagnoles cessèrent, et, en entendant crier un fin gravier sous les roues de mon véhicule, je compris que nous entrions dans le parc; car la nuit enveloppait alors les vallées et les pics de la Navarre.

La voiture s'arrêta devant un perron seigneurial; je descendis rapidement et, gravissant une douzaine de marches, je me trouvai en face de ces dames qui m'attendaient.

Après quelques paroles embarrassées, auxquelles notre tante coupa heureusement court avec une adroite bonhomie, j'entrai à la suite de ma cousine dans un vestibule de dimensions grandioses et de style pompeux; mais en ce moment ce n'étaient guère des préoccupations architecturales qui m'absorbaient, et je me sentais ému comme un collégien en contemplant la taille souple et gracieuse et la torsade des lourds cheveux dorés de celle qui marchait devant moi; son visage, entrevu un instant, m'avait paru plus affiné qu'autrefois avec cette grâce indécise de la jeune fille qui est à peine femme. Ah! mes vaillantes résolutions que vous me sembliez déjà cruelles dans votre inflexible sévérité!

Le repas fut plutôt contraint, et, prétextant une fatigue bien

naturelle, je montai dans mes appartements aussitôt que les convenances me le permirent.

Je veux glisser rapidement sur le récit des quinze jours qui suivirent; du reste, aucun fait saillant ne vint rompre leur monotonie apparente, si ce n'est un service solennel célébré le jour anniversaire de la mort du duc, dans la chapelle du château, par le chapelain, don Ignacio, bon et saint vieillard, à moitié aveugle, qui officia entouré de tout le clergé du pays; puis, les invités partis, nous reprîmes notre existence accoutumée; chaque jour je compulsai pendant une heure ou deux les comptes du domaine, je donnai mon avis sur les traités à renouveler avec certains fermiers et, malgré mon peu de science juridique, je ne voyais encore surgir aucune de ces difficultés extraordinaires dont la menace avait provoqué ma venue.

Mais si pour des yeux indifférents tout semblait naturel et banal dans nos relations quotidiennes, je n'étais plus assez naïf, ni assez ignorant de la vie pour ne pas m'apercevoir, à mille petits faits, que le cœur de ma cousine n'avait pas changé pour moi; sans coquetterie aucune, les moindres de ses gestes avaient une grâce alanguie, ses regards une humidité attendrie, lorsqu'elle était en ma présence, qui parlaient plus clairement à ma jeune expérience que le langage le plus passionné et le plus net; tout, dans son attitude humblement gracieuse, semblait demander un pardon muet pour le passé, qui, je l'affirme, ne m'avait jamais inspiré de rancune ni de révolte. Jugez donc de ce que devaient être mes sentiments en face de cette déesse aimée qui s'abaissait pour moi au-dessous des mortelles; toute ma passion d'autrefois s'était réveillée brusquement et avec une force que je ne lui avais jamais connue; je me répétais mon serment dix fois par jour en faisant appel à toutes mes résolutions d'honneur pour résister à une aussi terrible épreuve.

Cela dura longtemps... Yvonne devenait plus triste chaque jour, tandis que je sentais croître mon chagrin.

Un soir pourtant que j'étais dans le fumoir précédant ma chambre occupé à examiner des papiers dont les chiffres glis-

saient inaperçus sous mes yeux tant mon esprit était ailleurs, ma tante entra avec des façons maniérées qui ne lui étaient pas coutumières et s'assit en face de moi. Instinctivement, je sentis un danger et je me mis en garde. Après des phrases banales sur le travail ingrat dont je m'étais si généreusement chargé, sur les difficultés qui assaillaient une jeune femme lorsqu'il lui fallait traiter avec des paysans têtus et retors, ma tante me regardant en face me demanda brusquement : « N'as-tu pas remarqué, du reste, comme ma nièce est chan-« gée depuis quelque temps?... Je n'ose pas dire qu'elle m'in-« quiète, mais tout au moins elle me préoccupe. »

J'affirmai, avec la sincérité la mieux jouée, que je ne m'étais aperçu de rien, que ma cousine me semblait toujours aussi fraîche et charmante; au surplus, ajoutai-je malicieusement, au lendemain d'une attristante cérémonie qui a ravivé des douleurs si vraies et si récentes, il n'y a rien d'étonnant à ce que ses traits gardent encore une certaine altération... Mais ma tante m'interrompit vivement : « Non, tu fais fausse route, « un mariage purement de raison ne laisse pas un pareil cor-« tège de regrets... Ce ne peut être qu'une cause plus secrète; « ne devinerais-tu pas? » Et comme j'esquissai un geste évasif... : « Si elle aimait quelqu'un, reprit-elle, elle n'agirait pas « autrement; je sens cela d'instinct, moi qui suis une créature « toute de sentiments », et elle leva vers le plafond deux sourcils touffus et grisonnants, tandis que je réprimais un sourire, malgré l'émotion qui m'étreignait.

Mais, repris-je, si Yvonne aime quelqu'un, il n'y a rien là que de bien naturel : elle est jeune, tendre et belle, libre de son choix, et je ne doute pas que les hobereaux de la contrée n'aient pour cette Chimène tous des yeux de Rodrigue!

— Tout cela, mon enfant, ce sont de belles phrases; personne d'abord n'est venu ici si ce n'est à l'occasion de la cérémonie funèbre, moment assez mal choisi, tu en conviendras, pour parler passion et hyménée; donc, celui qu'elle aime, car sûrement elle aime, se trouve dans la maison. — Cherche...; allons, tu ne vois pas?

— Ma foi! Je crois que vous jouez aux devinettes, ma bonne tante, car, à part le vénérable don Ignacio et l'intendant octogénaire, je ne peux pas comprendre...

— Il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas ouvrir les yeux, dit-elle d'un ton pincé. Eh bien, mon neveu, si l'heureux Rodrigue aimé de Chimène, comme tu dis, était ici dans cette pièce, que dirais-tu?

— Je dirais une fois pour toutes que je ne connais pas une créature digne d'admiration comme la duchesse de Serra-Mayor; mes forces, mon intelligence, ma vie sont à ses ordres; mais jamais, entendez-vous bien, ces sentiments que le monde, toujours bienveillant, appellerait mon ambition ou mes calculs, ne l'obligeront à descendre de son piédestal; elle aurait trop de sacrifices à faire : perte d'un titre presque royal, abandon d'une fortune magnifique; elle est assez belle, si elle craint la solitude, pour retrouver tous ces avantages réunis soit dans le royaume d'Espagne, soit dans l'empire de France; elle n'a qu'à désigner l'élu d'un sourire et, si haut placé qu'il soit, il tombera à ses pieds; mais moi, le bas officier sans fortune, qui n'étais pas digne d'épouser Yvonne de Modran, je dois bien moins encore abaisser jusqu'à moi la plus opulente et la plus grande dame de toutes les Espagnes.

— Mais pourtant si elle le voulait, si elle consentait à cette déchéance, plus apparente que réelle, car enfin vous portiez autrefois le même nom, et sa fortune personnelle lui suffit amplement, que répondrais-tu à cela?

— Je répondrais que, ne refusant plus dans son intérêt, je refuse alors dans le mien. Ah! ils n'ont pas manqué les bons camarades qui m'ont salué au départ de ces mots, bien dignes de notre époque : « Voyez-vous ce malin qui va cher-« cher au delà des Pyrénées un sac comme la France ne peut « lui en offrir, maintenant que le vieux a eu l'esprit de lui « céder la place! » Vous trouverez cela indigne, ma tante, mais c'est ainsi que jugerait ce tribunal sans appel qu'est l'opinion publique; aussi ce jour-là, et cent fois depuis lors, je me suis solennellement juré à moi-même, et ce serment

en vaut bien un autre, que, dût mon cœur se briser une seconde fois, Yvonne n'aurait jamais en moi qu'un serviteur et un frère.

Ma tante se leva aussi émue que moi :

Est-ce là ton dernier mot, mon enfant ? Mais prends donc le temps de la réflexion.

— C'est inutile et dangereux, car si l'on consent à réfléchir lorsque le devoir est certain, on est à moitié transfuge. Ah ! je souffre bien, allez, mais qu'elle ne se doute de rien !

Ma tante se retira consternée, et je tombai dans mon fauteuil, où je restai jusqu'au matin devant ma fenêtre ouverte à contempler la nuit reposante ensemencée d'étoiles.

Le lendemain, Yvonne, souffrante, ne parut point au déjeuner, ce qui me confirma dans l'idée que sa chère ambassadrice s'était empressée d'aller tout lui rapporter dès la veille au soir; lorsqu'elle descendit pour le dîner, je constatai que ses yeux étaient rougis; mon supplice devenait vraiment insoutenable et je maudissais ce séjour douloureux à l'excès.

Cependant les journées qui suivirent nous apportèrent un peu de calme et de détente morale : le beau visage de ma cousine se rassérénait peu à peu, et ma tante, elle aussi, dépouillait ses airs d'Ophélie sur le retour; bientôt même je fus presque scandalisé en constatant qu'un sourire moqueur, que je connaissais bien, était venu de nouveau visiter les lèvres roses qu'il se plaisait auparavant à fréquenter; car nous sommes ainsi faits, nous autres hommes : nous serons plutôt capables d'une héroïque action que d'un léger sacrifice d'amour-propre, et je jugeais qu'Yvonne, dont j'aurais cependant payé le bonheur au prix de ma vie, avait le devoir strict de vivre dans la tristesse et les larmes depuis qu'elle était assurée de ne jamais m'appartenir !

Les semaines pourtant s'étaient succédées et mon rôle au château de Talava devenait inutile, sinon même indiscret; ma timide cousine me paraissait, en effet, savoir fort bien traiter ses affaires toute seule, et c'était à certains jours, dans le cabinet de travail du rez-de-chaussée, un défilé de paysans à im-

portuner un président de comice agricole. Il y avait surtout un géant, que je ne pus apercevoir que de loin deux ou trois fois, car il semblait se cacher de moi, dont la venue m'intriguait et me déplaisait fort; lui seul était admis au salon du premier étage où il passait de longues heures en conférence avec ces dames. Une enquête discrètement menée me permit d'apprendre que cet homme était l'intendant du château de Cabreras, situé à cinq lieues de Talava, du côté opposé à Pampelune, et où la duchesse allait parfois faire de courtes apparitions. La fille de cet intendant, atteinte six mois auparavant d'une maladie contagieuse qui avait mis en fuite tous les dévouements, et ne pouvant compter sur les siens, souffrants eux-mêmes, avait été sauvée par la duchesse, qui s'était, sans hésitation, installée auprès d'elle jusqu'à ce que sa guérison fût complète. Il était naturel après cela que toute cette famille se fût jetée au feu pour son héroïque maîtresse, comme elle le proclamait ardemment. Mon congé touchait à sa fin, et j'étais décidé à annoncer mon départ pour le surlendemain, lorsque ce jour même, en arrivant au salon, je trouvai ma cousine qui semblait m'attendre. Elle vint à ma rencontre d'un air préoccupé et m'expliqua que la crise redoutée depuis longtemps et dont l'approche l'avait poussée à faire appel à ma protection allait éclater; qu'au risque d'abuser de mon dévouement, elle me suppliait de l'assister avant mon départ, sûre que, grâce à mon intervention, le danger pourrait être assez rapidement conjuré pour que je sois de retour à Paris dans les limites de mon congé.

Un peu intrigué, je l'assurai en m'inclinant que je bénissais l'occasion qui s'offrait de travailler pour elle; elle me remercia d'un sourire. Voici ce qui m'effraie, ajouta-t-elle : Mon mari, qui possédait, vous le savez, le château de Cabreras, non loin d'ici, avait loué ce domaine à un fermier, ancien bandit, assure-t-on, dont l'intelligence et l'énergie l'avaient séduit; le duc n'aimait point cette résidence, sombre et hautaine demeure, perdue au milieu de grands bois, et où les paysans, sans direction et loin de l'œil du maître, avaient

pris l'habitude de se considérer comme les vrais possesseurs du sol, pillant les récoltes et saccageant les belles forêts d'alentour. C'était pour remédier à cet état de choses que le duc avait cru habile de faire appel à un homme de la trempe de son nouveau fermier; depuis lors, en effet, il s'applaudissait de sa combinaison : le domaine, mieux soigné, reprenait de la valeur; le fermage était payé régulièrement, et les paysans, maintenus par la crainte, avaient cessé leurs dépradations. Mais la mort du maître a changé tout cela : on se rit de l'autorité d'une veuve de mon âge, « la Niña », comme ils m'appellent, et lorsque le fermier a été mis en demeure à la dernière échéance, de payer son terme ou de déguerpir, il a répondu à l'homme de loi : « Que la Niña vienne me chasser elle même, si elle l'ose! » — La force publique ne me fera pas défaut, je le sais; mais puis-je ainsi risquer de provoquer une lutte, car nos Navarrais ne sont pas commodes? Tandis que la vue de mon plus proche parent, arrivant avec son prestige d'officier français, fera, je l'espère, tout rentrer dans l'ordre sans rixe et sans trop d'efforts.

— C'est parfaitement raisonner, ma cousine, et votre ban dit en disponibilité trouvera, je l'espère, son maître.

— Merci, mon lieutenant, dit-elle, pendant que sa figure, jusque-là inquiète, s'éclairait de nouveau. Si vous le voulez bien nous partirons demain vers deux heures, de manière à arriver à Cabreras à l'heure du dîner, car nos chemins ne valent pas vos routes de Seine-et-Oise, et cinq lieues d'Espagne valent bien vingt lieues de notre pays.

— Croyez-vous utile que j'emporte des armes? Courons-nous quelques risques en route?

— Quoique nous traversions de vastes forêts, jadis bien mal famées, voilà bien trois ou quatre ans qu'on n'a plus entendu parler de la moindre aventure désagréable pour les voyageurs, et, s'il vous fallait plus tard intimider le fermier rebelle par la vue d'une arme quelconque, vous trouveriez un arsenal complet au château dans le cabinet du feu duc; inutile donc de vous en embarrasser au départ.

— Cela suffit; demain donc je serai à vos ordres.

Jusqu'ici, ma cousine ne m'avait point laissé comprendre qu'une tierce personne dût être du voyage; cependant, ce tête-à-tête prolongé pendant quatre ou cinq jours avec un Mentor de mon âge et dans une solitude profonde, tout en me paraissant fort agréable, me semblait un peu risqué au point de vue des convenances; je connaissais assez ma tante, dont les doléances continuelles sur ses douleurs et ses rhumatismes ne nous émouvaient plus beaucoup, pour savoir qu'elle fuirait avec empressement une pareille fatigue; j'étais donc assez intrigué, je l'avoue, lorsque le lendemain le déjeuner nous réunit tous les quatre, car naturellement le vieux chapelain avait toujours sa place à la table de famille. Dans le courant du repas, ma cousine me dit de l'air le plus naturel : « Je « pense, Pierre, que vous serez heureux d'apprendre que don « Ignacio, désirant célébrer la messe dans la chapelle de Ca- « breras pour le repos de l'âme du duc, m'a demandé de se « joindre à nous tout à l'heure. »

Je murmurai quelques paroles polies pour assurer le prêtre de toute la joie que sa résolution me causait, mais ma figure dut marquer une légère déception, car je vis immédiatement un sourire railleur apparaître au coin de la bouche rose pour disparaître aussitôt.

Notre départ se fit en grande pompe : les chevaux piaffaient au bas du perron pendant que l'on attachait derrière la berline deux ou trois caisses contenant, outre nos effets, les vêtements sacerdotaux et les vases sacrés de don Ignacio; tous les domestiques étaient aux fenêtres pendant que, dans l'immense cour, les gens de la ferme formaient un demi-cercle en face de nous; les chiens aboyaient en sautant autour de la voiture, et ma tante nous accablait du haut du perron de conseils et de recommandations pour notre santé; jamais Colomb partant pour l'Amérique ne provoqua un pareil émoi.

Enfin, Pablo, le cocher, poussa un *Anda!* vigoureux, et nous partîmes au milieu d'un salut général.

Les chevaux ardents bondissaient dans la longue avenue

du parc; mais arrivés à l'étroite bande de terre jaune creusée d'ornières qui servait de route, il fallut les mettre au pas sous peine de voir la berline se disloquer.

Malgré la lenteur de notre allure, les heures fuyaient trop vite à mon gré. Pendant que le vieux chapelain somnolait dans son coin, je contemplais avec un douloureux plaisir le charmant visage que j'avais devant moi... Encore quelques brèves journées, pensais-je, et il me faudra renoncer à cette douce vue, peut-être pour toujours.

Le silence, à peine coupé de phrases insignifiantes, durait déjà depuis longtemps, et le soleil nous avait abandonnés pour s'attarder quelques instants encore sur les hautes cimes qui nous entouraient, lorsque nous quittâmes l'affreuse route pour nous engager dans une large allée de forêt. « Les bois de Cabreras », dit simplement ma cousine, alors que l'ombre se faisait tout à coup plus épaisse, « dans une heure environ nous « serons arrivés. »

Une demi-heure après les ténèbres étaient devenues assez profondes pour obliger Pablo à arrêter ses chevaux pour allumer les lanternes; je surpris alors des regards anxieux que ma cousine jetait à droite et à gauche comme si elle interrogeait les taillis fort serrés dans cette partie de la forêt.

Yvonne, lui dis-je à demi-voix, vous paraissez inquiète : redouteriez-vous un danger?

— Oh! une idée folle! Je pensais qu'il y a quatre ou cinq ans nous n'aurions point été aussi rassurés à pareille heure et à un tel endroit, car c'est près d'ici que le fameux chef de bande, le géant Herrazù, a accompli ses plus terrifiants exploits.

— Mais alors pourquoi n'avoir pas quitté Talava plus tôt et m'avoir empêché de prendre des armes? Je tremble pour vous.

Rassurez-vous, c'est du pur enfantillage de ma part, car voilà quatre ans passés que cet homme a disparu subitement, et, comme il était loin d'être jeune, il est peu probable

qu'on le revoie jamais. Puis à quoi servent des armes si l'on est un contre dix? A se faire massacrer.

La voiture s'ébranla de nouveau. Malgré la nuit toujours plus sombre, je remarquai que le chemin se rapprochait du pied des montagnes, entrevues une demi-heure auparavant, le front dans la lumière du soir; il devenait raboteux et escarpé, d'énormes rochers se dressaient des deux côtés. Je n'avais pas peur, certes, mais il me tardait de savoir ma cousine en sûreté derrière les murs de son château.

Un lourd silence pesait sur nous; tout d'un coup les chevaux se cabrèrent et firent reculer vivement la voiture, tandis qu'une voix rude lançait ces mots en patois navarrais : « Halte, sur votre vie! »

Au cri étouffé de la duchesse, à l'exclamation de don Ignacio, réveillé en sursaut, je me jette sur la portière de droite pour l'ouvrir, mais une main de fer en retient extérieurement la poignée pendant que la gueule évasée en cornet d'un énorme tromblon se tourne vers ma figure. Je bondis du côté opposé, même spectacle, tandis qu'une voix impérative me lance insolemment : « La paix! » Yvonne joint les mains avec épouvante et me supplie, dans l'intérêt de notre vie, de ne point essayer une résistance absurde.

Un instant d'arrêt, pendant lequel la dure voix entendue la première s'adresse, sans doute, à des brigands restés derrière les rochers, car nous voyons dans le cercle lumineux tracé par les lanternes briller des canons d'escopettes et nous entendons les branches se briser sous des pas pesants; puis le chef jette à Pablo quelques ordres brefs en langue du pays, et je vois ce dernier rassembler ses rênes en tremblant et remettre les chevaux en marche, après un grand signe de croix.

Une émotion profonde, ai-je besoin de le dire? nous étreignait tous trois : Don Ignacio, les mains croisées et les yeux au ciel, lançait par éclats des prières à tous les saints qu'il connaissait; la duchesse, absorbée et comme repliée sur elle-même, ne bougeait pas plus qu'une morte, et une colère folle amenait sur mes lèvres des jurons militaires que j'avais toutes les pei-

nes du monde à refouler : être ainsi pris au piège sans défense possible il y avait bien de quoi s'exaspérer !

Nous suivions maintenant une nouvelle direction à travers la forêt et notre marche dura cinq minutes à peine. Lorsque la berline s'arrêta, un des deux grands gaillards qui encadraient nos portières en ouvrit une, et, d'un geste bref, nous commanda de descendre.

En mettant pied à terre, je constatai que nous étions arrêtés devant un rocher colossal s'élevant à pic comme une muraille et au pied duquel s'ouvrait une porte massive; le géant nous la fit franchir à la lueur d'une des lanternes enlevée à la voiture, et nous ordonna de rester immobiles pendant qu'on déchargeait nos bagages et que la berline s'éloignait.

Nous étions en ce moment dans un vestibule de dimensions assez restreintes, mais une seconde ouverture faisant face à l'entrée indiquait que d'autres salles devaient suivre celle-ci.

Deux torches s'allumèrent et, toujours précédés du chef à la haute taille, nous entrâmes dans la deuxième caverne.

Cette pièce, beaucoup plus haute et plus vaste que la précédente, prenait jour par une large baie tournée vers le ciel ; des arbrisseaux et des plantes grimpantes en tapissaient les bords, et nous pouvions facilement, lorsque les torches baissaient, voir par là scintiller les étoiles. Avec sa voûte sombre et sa forme régulière, cette salle avait un aspect religieux qui étonnait dans un repaire de brigands; mais j'appris plus tard qu'elle n'avait pas toujours eu une destination aussi damnable et que jadis elle avait servi de chapelle à un ermite, ainsi qu'en témoignait un autel de pierre surmonté d'une croix grossière que j'aperçus dans le fond.

Lorsque nous fûmes tous entrés, le géant aux cheveux gris s'avança vers l'autel et, montant sur un bloc de rocher taillé en forme de banc, il nous adressa la parole en ces termes :

« Señor Caballero et vous, Madame, je vous prie de vous « rassurer, car c'est votre volonté seule qui décidera des ris- « ques que votre vie doit courir. Pour moi, je comptais bien

« mourir sans revoir ce pays, qui est le mien, mais la « misère en a décidé autrement. Il faut bien que tout le « monde vive, et j'ai une famille à nourrir, sans parler de mes « compagnons d'armes que je ne puis abandonner. Vous êtes « riches sûrement pour voyager en semblable équipage, con- « sentez-donc à m'accorder la somme nécessaire pour assurer « la douceur de mes vieux jours, et, dès que j'aurai reçu l'ar- « gent, vous serez rendus immédiatement à la liberté, tandis « que le vieil Herrazù repartira pour son exil lointain et « ne s'occupera plus jamais de personne. Je le jure, dit-il, « en étendant le bras vers la croix qui surmontait l'autel. « Vous avez cinq minutes pour décider entre vous de quelle « manière vous préférez me faire tenir les vingt mille douros « auxquels je fixe votre rançon ; comme je suppose que vous « ne les avez pas sur vous, vous attendrez ici le résultat des « démarches que je ferai pour me les procurer ; rien ne vous « manquera, du reste, et vous, Madame, vous ne serez pas « séparée de votre mari, car nous ne sommes pas des païens « et nous respectons la sainteté du mariage ; puis, dès que « j'aurai reçu l'argent, je viendrai moi-même vous délivrer, « car je ne suppose pas que vous cherchiez à vous moquer du « vieil Herrazù : ceux qui jamais l'ont essayé ne sont point « revenus s'en vanter. J'ai dit. »

Ces dernières paroles firent passer un frisson sur nous et, selon l'invitation qui nous en était faite, nous reculâmes, Yvonne et moi, dans l'angle le plus éloigné de la caverne pour discuter des conditions posées par le bandit.

Je fus bien obligé d'avouer tout d'abord, et non sans embarras, que mes faibles ressources ne seraient pas d'un grand secours dans cette circonstance ; mais j'ajoutai que si ma cousine consentait à faire l'avance de la somme considérable fixée pour notre rançon, je m'occuperais sitôt rentré à Paris de réaliser ma mince fortune pour l'en dédommager.

Yvonne, avec cette finesse de la femme qui aime, avait saisi d'un regard à quelle humiliation me soumettait l'idée que, loin de la protéger, j'en étais réduit à attendre d'elle ma rançon

et ma liberté ; aussi, avec une vivacité charmante, elle me prit les mains en me suppliant de lui pardonner tout ce qui m'arrivait par sa faute et pour son service : C'est votre dévouement pour moi, Pierre, qui est cause de tout ce que vous souffrez aujourd'hui. Ah ! il est trop juste que seule j'en supporte les conséquences; du reste, qu'est cette misérable somme de cent mille francs pour moi ? Quelques semaines des revenus que m'a laissés le duc combleront et au delà cette brèche. Ah ! si le misérable qui nous rançonne avait su quelle proie lui tombait dans les mains, il n'aurait pas été aussi modéré dans ses exigences.

— Mais, tout à l'heure, il apprendra bien votre nom, et alors que ne fera-t-il pas ?

Yvonne secoua la tête : Vous ne sauriez croire combien les brigands de l'espèce d'Herrazù ont souvent de l'honneur à leur manière : il nous a promis la liberté pour vingt mille douros, découvrirait-il ensuite que je suis la reine d'Espagne qu'il ne demanderait pas un cuarto de plus.

— C'est en effet admirable, dis-je avec un rire forcé; mais en attendant, comment allons-nous donner satisfaction à ce vertueux hidalgo ?

— J'avais bien pensé à écrire un mot à ma tante en la priant de prendre dans mon secrétaire la somme nécessaire, car j'ai toujours une avance considérable pour les besoins du domaine; mais elle est impressionnable et nerveuse à l'excès, elle voudra connaître la raison de ce payement insolite fait à un inconnu et, finalement, croyant bien faire, elle mettra les carabineros aux trousses d'Herrazù, et c'est alors que notre affaire sera claire !

— N'avez-vous pas un homme d'affaires à la ville habitué à payer de fortes sommes sur un mandat de votre main ? Ce serait moins dangereux et plus rapide.

— Oui, vous avez raison, c'est la meilleure solution ; don José Peneros, mon notaire de Pampelune, a un maniement de fonds considérables pour la succession du duc ; il paiera ma

traite sans sourciller; je vais proposer cela à Herrazù, qui doit commencer à s'impatienter, sans doute.

Cette conversation avait lieu à voix basse, loin de don Ignacio, tandis que le géant, assis sur son banc de pierre à l'autre extrémité de la rustique chapelle, paraissait absorbé dans d'austères réflexions; les deux jeunes bandits, qui nous avaient escortés jusque-là, gardaient les portes, l'escopette à la main. Yvonne s'avança donc d'un pas ferme jusqu'auprès du chef qui n'avait pas eu l'air de remarquer son approche. Lorsqu'elle l'appela par son nom, il releva un peu la tête, tandis qu'elle commençait son explication; mais à peine eut-elle dit quelques mots qu'il l'interrompit d'un geste brusque et, me montrant de loin de sa main énorme : Je ne traite pas les affaires avec la femme lorsqu'il y a le mari, dit-il; le seigneur ne comprend donc pas l'espagnol qu'il vous envoie à sa place?

Yvonne parut toute décontenancée : — Il comprend assez bien votre langue, dit-elle, mais — elle hésita — il n'est point mon mari, c'est un parent qui m'accompagnait...

Ah! ce n'est point ton mari, dit Herrazù en se levant avec un mauvais regard; eh bien, ma belle señorita, voilà qui va faire l'affaire de mon fils Pedro : je lui avais promis en mariage la première fille qui nous resterait dans les doigts : peste, le gaillard n'aura rien perdu pour attendre; qu'en dis-tu, fils?

Le plus petit des deux bandits accourut en deux bonds et, avec un ricanement qui rendait sa figure plus effrayante, si c'est possible, il vint regarder Yvonne sous le nez en disant : Père, tu as raison, c'est tout à fait mon affaire.

On devine mes sentiments pendant cette scène odieuse; aussi, sans attendre la fin, je m'élançai aux côtés de ma cousine :

Malheur à qui la touche! m'écriai-je.

Mais une poussée irrésistible me fit reculer de trois pas, et cependant Herrazù n'avait eu l'air que d'esquisser un geste dédaigneux contre moi, tandis que Pedro mettait le couteau à la main. Si tu n'es pas son mari, de quoi te mêles-tu? me dit le géant avec ironie. Nous ne volons pas les femmes à leurs

époux, mais les autres nous appartiennent; puis, comme exaspéré, je ne savais que répondre... Etes vous seulement fiancés devant un prêtre? reprit il. Auquel cas nous attendrions, peut-être, jusqu'au mariage... et encore!

Ces paroles furent une révélation pour moi : Yvonne s'était tournée à demi de mon côté, et je compris la supplication de son regard aussitôt voilé; m'avançant d'un pas et étendant le bras vers elle : elle est ma fiancée devant Dieu, m'écriai je.

— Qu'est-ce qui me le prouve? dit Herrazù avec hauteur.

— La présence de ce prêtre avec nous, fis-je subitement inspiré, cette caisse avec ses ornements sacerdotaux et les objets du culte... Nous nous rendions à Cabreras, après nos fiançailles, pour nous unir dans la chapelle du château.

Le bandit hésita, et déjà je croyais Yvonne hors de danger, lorsque, secouant la tête et me regardant en face, il ajouta : Tu me donnes ta parole de ce que tu avances, c'est bien, je te crois; donc, puisque tu es le promis de cette belle señorita et que tu dois dans deux ou trois jours te marier avec elle, tu ne pourras que m'être reconnaissant d'avancer un peu le moment de ton bonheur : nous y trouverons tous deux notre compte puisque je serai assuré qu'on ne pourra pas me tromper.

Mais cela ne faisait pas l'affaire de Pedro qui, son couteau à la main, semblait à chaque instant devoir s'élancer sur moi, à la grande terreur d'Yvonne qui ne le perdait pas de vue. Tais-toi, Pedro, dit son père, cela nous porterait sûrement malheur de prendre une novia à son promis; du reste, si dans quelques heures le mariage n'est pas célébré ici, tu auras ta revanche sur la femme et sur l'homme. Vous avez entendu, dit-il en se tournant de nouveau vers nous; vous n'avez pas de longues dispositions à prendre puisque votre mariage était déjà décidé et même si proche : je l'avance un peu, voilà tout. Passez un instant dans votre nouvelle demeure; je vous invite à dîner ce soir, quoique n'étant pas riche; puis vous vous préparerez à la cérémonie et, à minuit, nous nous retrouverons tous ici, devant cet autel; votre curé

a tout ce qu'il faut pour dire la messe, moi je me charge des témoins. Allez! Et son doigt nous indiqua une petite porte que je n'avais pas encore aperçue. Que répondre à cela? Je tombai dans le piège que j'avais cru si habile de lui tendre, mais, à voir l'émotion charmante que reflétait le visage d'Yvonne depuis le commencement de la discussion, j'étais tenté presque de m'en réjouir, malgré l'horreur de notre situation. Le plus sage pour le moment était de nous retirer dans l'asile que l'on nous assignait et, là, de chercher avec ma cousine une solution qui sauvegardât son honneur et notre sécurité. Il nous suffit de pousser l'étroite porte pour nous trouver dans un long couloir sombre taillé dans le rocher. suivis de don Ignacio et du frère de Pedro, jeune homme dont la figure nous paraissait plus rassurante et moins désagréable à regarder; sa torche nous indiquait la route à suivre. Quelques marches franchies, nous entrâmes dans une première chambre de vastes dimensions que son mobilier simple et propre faisait ressembler à la demeure de quelque honnête fermier du pays : deux lits étaient à droite, appuyés côte à côte contre la paroi du fond, de belles armoires de chêne ornaient les deux extrémités de la pièce dont la roche vive formait tous les côtés, sauf celui de la façade, à gauche en entrant, qui était fermée d'un mur épais dans lequel s'ouvraient deux fenêtres.

Au milieu de la chambre une table très convenablement servie paraissait nous attendre.

Vous êtes chez vous, dit le jeune homme en allumant deux ou trois lampes primitives accrochées au mur; on va vous porter vos bagages, et à minuit je reviendrai vous chercher; en attendant voici de quoi prendre des forces, et je vous désire bon appétit.

Il se retira sur ces mots en fermant la porte à double tour.

Après ces émotions violentes survenues coup sur coup, car il n'y avait pas une heure que notre voiture avait été arrêtée dans la forêt, une forte réaction se produisit, et nous nous sentîmes subitement sans forces et sans énergie : don Ignacio se laissa tomber sur un siège avec un bruyant soupir et resta

comme anéanti, tandis qu'Yvonne, éclatant en sanglots, se jeta dans un fauteuil près duquel je me plaçai pour essayer de la calmer : Ne craignez donc rien, chère âme, vous voyez bien que vous êtes en sûreté ici, et, grâce à mon subterfuge, nous en sortirons sans autre mal qu'une perte d'argent, peu sensible, vous en convenez.

— Ce n'est point la frayeur qui cause mes larmes, mais bien l'idée de tout ce que vous subissez à cause de moi : je crains que, loin d'ici, vous ne me preniez en horreur au souvenir de tout ce qui vient d'arriver, et surtout, ajouta-t-elle plus bas en rougissant un peu, de tout ce qui va se passer encore et qui coûtera sans doute beaucoup à votre dignité et à vos résolutions.

Elle était si belle dans son attitude humiliée que, saisi d'admiration, je lui baisai la main en lui répétant que j'étais si heureux de supporter ces épreuves pour elle que pour rien au monde je ne voudrais les avoir évitées ; aussi, pour la sauver moi, indigne, je m'agenouillerai à ses côtés au pied de l'autel, malgré tous mes serments passés, sachant bien qu'ils tombaient d'eux-mêmes devant une pareille nécessité.

Son œil bleu s'illumina à ces mots. Merci, Pierre, dit-elle simplement, mais promettez-moi de vous préparer au grand acte qui va s'accomplir comme si nous allions sous les voûtes d'une cathédrale nous unir librement et à jamais; plus tard Dieu nous inspirera sur la conduite à tenir.

A ce moment on frappa brusquement à la porte : c'étaient Herrazù et ses deux fils portant nos bagages qu'ils déposèrent sur le sol; avant de sortir, le géant s'avança vers la duchesse et, lui présentant une feuille de papier, il lui demanda d'écrire la reconnaissance de sa dette.

C'est juste, dit-elle, voici qui vous permettra de toucher vingt mille douros chez don José Peneros, calle de Alcala, à Pampelune. Combien de jours vous faudra-t-il pour cela?

— Un jour, demain, pour aller là-bas; la journée suivante pour toucher la somme et le même temps pour revenir : vous serez libres dans trois jours au coucher du soleil.

— C'est bien, nous comptons sur votre parole.

— Je fais un métier que vous trouvez odieux, mais je le fais à ma manière; je ne suis pas plus malhonnête, peut-être, que beaucoup d'hommes politiques, mais mieux qu'eux je respecte la foi jurée. — Puis, voyant les plats intacts sur la table : Mais mangez donc, que craignez-vous ? Vous n'êtes point au bout de vos épreuves.

Etait-ce la fatigue ou l'excitation causée par cette situation imprévue? Je ne sais, mais nous dinâmes d'assez bon appétit et non sans une gaieté contenue.

Trois heures nous séparaient encore du moment fixé pour la cérémonie; aussi, de crainte qu'Yvonne ne retombât dans ses idées moroses, je lui proposai ainsi qu'à don Ignacio une visite domiciliaire; la lune s'était levée devant nos fenêtres et éclairait suffisamment les environs pour que nous pussions nous rendre compte de notre position. Nous entrâmes d'abord dans une seconde chambre presque exactement semblable à la première; après cette pièce, l'on arrivait sur une terrasse large comme notre appartement, et qui était son prolongement naturel; seulement, le mur de façade était remplacé par un simple parapet qui dominait un précipice si profond que les plus hautes cimes des sapins s'arrêtaient bien loin de nous; tout en bas un torrent invisible nous envoyait ses grondements affaiblis. Ce site, éclairé par la lune qui blanchissait faiblement l'océan de verdure ondoyant à nos pieds, avait une grandeur sublime qui nous impressionna.

Voilà des bandits qui ont une demeure bien poétique, dis-je; ce spectacle devrait les rendre meilleurs.

— Ils n'ont fait que prendre la place devenue libre après une longue série d'ermites qui admiraient et bénissaient Dieu dans sa création, fit observer don Ignacio.

Après une heure donnée à cette contemplation, il fallut rentrer dans nos chambres pour nous préparer à la touchante cérémonie dont nous allions être les acteurs. Nous aidâmes tout d'abord le vieux prêtre à retirer de leur caisse tous les objets qui allaient lui servir; quand tout fut prêt et que nous

eûmes mis notre conscience en règle, on frappa légèrement à la porte, et, à notre grand étonnement, ce fut une gracieuse jeune fille qui entra; elle nous dit timidement que son père lui avait ordonné de venir se mettre à la disposition de la señorita pour l'aider dans ses préparatifs.

Hélas! ma petite, dit Yvonne, je n'ai d'autre vêtement que celui-ci, et cependant je trouve bien triste de me marier dans ces longs voiles noirs.

— Qu'à cela ne tienne, madame, j'ai une sœur à peu près de votre taille dont la robe de fête se trouve dans cette armoire; voulez-vous l'essayer?

Les deux jeunes femmes se retirèrent dans la pièce voisine et, un quart d'heure après, la porte s'ouvrit pour laisser passer la plus délicieuse apparition que l'on puisse rêver : Yvonne, dans son pittoresque costume espagnol, avait posé une mantille de dentelle blanche sur ses beaux cheveux blonds; jamais plus ravissante manola n'avait charmé les yeux à Valence ou à Séville, et je bénissais maintenant les bandits qui me donnaient involontairement tant de bonheur. Vers minuit, des pas nombreux résonnèrent dans le couloir : Herrazù, sa femme, ses enfants et Pablo, notre cocher, que nous n'avions plus revu, venaient solennellement nous chercher, à la lueur des torches, pour nous conduire en grande pompe à la chapelle. Nous marchions, Yvonne et moi, à côté l'un de l'autre devant Ignacio revêtu de ses ornements et précédés de toute la bande. Du reste, nos hôtes imposés avaient bien fait les choses : un grand nombre de cierges brûlaient sur l'autel rustique et, illuminant la grotte, faisaient pâlir la lune qui se montrait par l'ouverture béante de la voûte; des gerbes de fleurs des bois embaumaient l'air, et toute cette sombre caverne avait pris un air de fête qui réchauffait le cœur. La cérémonie commença... Nous étions agenouillés sur les coussins de la voiture au pied de l'autel, la main dans la main; don Ignacio se tourna d'abord vers nous et, en quelques paroles simples, il nous expliqua les devoirs des époux chrétiens, sans faire la moindre allusion à notre singulière

situation présente; puis, après avoir béni deux petits anneaux d'argent donnés par la fille d'Herrazù (un de ceux-là mêmes qui vous a toujours étonné à mon doigt), il nous posa d'une voix émue les questions rituelles :

Pierre-Henry de Modran, consentez-vous à prendre pour votre légitime épouse Yvonne-Gabrielle de Modran, ici présente, selon la loi de notre sainte Eglise?...

Puis, sur notre réponse affirmative, il nous déclara unis!

Ainsi donc c'en était fait pour toujours, et notre mariage était aussi régulier que possible selon la législation espagnole; aussi, pendant que la messe s'achevait, je contemplais avec un amour indicible cette chère créature que je croyais depuis longtemps perdue pour moi et qu'une force mystérieuse et irrésistible jetait dans mes bras, alors que j'allais lui adresser un suprême et douloureux adieu. Ce fin visage qui me souriait tendrement,... je n'aurais plus la crainte de le voir s'effacer et se perdre dans la nuit de l'absence : cette idée me comblait d'une telle joie que je m'attendais à me réveiller subitement d'un songe merveilleux. Le torrent lointain, glissant là-bas sous les arbres de la forêt, élevait jusqu'à nous sa voix dans le grand silence de la nuit que ne troublait pas le murmure religieux de la prière liturgique; les brigands, pensifs et immobiles, subissaient eux aussi cette influence sublime de l'intervention divine mêlée à la beauté des choses!

Cependant, la cérémonie prit fin, et après que nous eûmes tous, prêtre, mariés et témoins, signé l'acte du mariage, l'on nous reconduisit dans notre appartement avec le même appareil qu'à l'arrivée.

Herrazù ouvrit une armoire et nous fit constater qu'elle contenait assez de provisions pour nous permettre de soutenir un siège; là-dessus, ils se retirèrent tous en nous souhaitant une bonne nuit.

Dès que nous fûmes seuls, je m'approchai d'Yvonne, et, soulevant sa main jusqu'à mes lèvres, je lui répétais avec amour quels souvenirs profonds et doux cette nuit me laisserait. Mais, ajoutai-je, je ne vous dois qu'à la surprise et à la

crainte du danger; votre volonté n'a point été libre, je serais donc un homme sans honneur si je ne vous rendais votre serment et votre liberté.

Elle leva vers moi ses yeux bleus pleins d'une surprise si douloureuse que j'allais tomber à ses pieds et lui demander mon pardon; mais elle était déjà sur mon cœur en disant ces seules paroles : « Pierre, mon mari! » . . . . . .

. . . . . .

Les trois jours de notre réclusion passèrent comme un songe, et lorsque Herrazù, satisfait, vint nous rendre la liberté, nous nous arrachâmes avec peine à cette geôle austère si pleine de notre bonheur.

Quelques jours après, nous abandonnions définitivement l'Espagne et ses richesses pour aller nous fixer à Paris. ..

L'année suivante, mon fils venait de naître, et, rayonnant de bonheur, je disais à ma chère Yvonne : « On prétend que « de nos jours il n'y a plus de miracles; il en fallait un pour « assurer ma félicité, et il s'est accompli! »

Un sourire passa sur son doux visage, encore un peu pâli : Dieu fera toujours des miracles, dit-elle, parce qu'il est l'amour suprême; l'amour humain en fait même quelquefois : si je vous avais moins aimé, je n'aurais jamais eu assez d'imagination, d'énergie et d'habileté pour mener à bien mon roman, et, loin d'être heureux maintenant, nous vivrions séparés, dans une tristesse sans espoir.

— Quelle est donc cette énigme, mon adorée?

— Oh! vous m'aimez assez maintenant pour que je n'aie plus peur de vous perdre; puis n'avons-nous pas un lien assez fort en notre petit Henry pour résister à toutes les épreuves, je peux donc vous dire toute la vérité :

Depuis mon enfance, c'est vous, Pierre, et vous seul que j'ai aimé. Vous le cachiez de votre mieux, mais je voyais bien que vous aviez les mêmes sentiments pour moi, je croyais donc qu'il me serait facile, devenue jeune fille, de suivre le penchant de mon cœur. Vous savez que les circonstances furent plus fortes que nous. Redevenue libre, je voulus savoir si vous

n'aviez pas changé à mon égard, et c'est pour cela que, d'accord avec ma tante, je vous appelai à Talava, sous un prétexte inventé à plaisir. En vous revoyant, je compris que la vie me serait odieuse sans votre amour, et je vis bien aussi (ce n'est guère difficile, allez), que vous étiez toujours l'ami d'autrefois. Tout semblait donc enfin réussir au gré de mes vœux, mais alors je me heurtai à votre délicatesse exagérée et aux engagements d'honneur qu'elle vous avait imprudemment suggérés; c'était à désespérer, vraiment! C'est alors que, pour vaincre votre résistance, j'eus tout à coup l'idée de cette arrestation dramatique dans les bois de Cabreras et de ce mariage imposé par la force, qui devait abattre tous vos scrupules, puisqu'il était le seul moyen de sauver mon honneur en m'arrachant aux mains de ces bandits.

— Est-ce possible? dis-je avec stupéfaction; mais comment connaissiez-vous ces brigands de grand chemin, cette caverne?

— Ces détrousseurs de voyageurs sont de fort honnêtes gens qui me sont dévoués jusqu'à la mort : le géant Herrazù est tout simplement le brave Lopez, intendant de Cabreras, dont j'avais récemment soigné et sauvé la fille; lorsque j'eus l'idée de cette machination, je le fis appeler à Talava, et, comme il est d'une taille insolite, je craignis bien un moment que vous ne l'ayez trop remarqué. Tout fut parfaitement combiné avec lui : le jour de notre départ, le point précis de notre arrestation, ce qu'il devrait dire pour me menacer et vous obliger à m'épouser sur l'heure; sa famille devait l'aider seule, et je suis sûre que nul d'entre eux n'a trahi mon secret. Don Ignacio presque aveugle, ne pouvait reconnaître Lopez qu'il avait vu très rarement; et ce bon prêtre, toujours serviable, accepta de me suivre sans hésiter. Personne donc au château ne fut mis dans la confidence, si ce n'est ma tante et Pablo, le vieux cocher, qui devait se laisser arrêter près de l'ancien ermitage abandonné, où, depuis plusieurs jours, je faisais meubler nos chambres et porter des vivres; les choses se sont passées point par point comme je l'avais combiné : vous n'aviez pas d'armes, je ne craignais rien de ce côté; la femme

et la fille de Lopez, après avoir placé, en tremblant de frayeur, quatre ou cinq vieux fusils dans les buissons qui bordent la route, s'agitaient dans les fourrés pour vous faire croire à la présence d'une troupe nombreuse de brigands; notre rançon ne m'a pas coûté cher, et j'ai, par cette romanesque comédie, obtenu de faire mon bonheur et... le vôtre aussi, n'est-ce pas, mon cher mari? Eh bien, m'en voulez-vous de vous avoir ainsi enlevé?

Je ne pus que l'embrasser tendrement, en riant à l'idée des émotions que j'avais éprouvées et que je ne regrettais guère, puisqu'elles me donnaient une félicité, aujourd'hui, hélas! évanouie.

Les amis de Modran le remercièrent de son récit, tandis que la bonne marquise résumait l'opinion générale en ces termes : « Bien fou l'homme qui croit pouvoir résister à une femme, car ce qu'elle veut, de gré ou de force, il faut que le diable l'exécute. »

Alexandre AMILHAU.

BIBLIOGRAPHIE

Ernest Dupuy. — **Poèmes.** (Société française d'imprimerie et de librairie, 1 vol., 1908.)

Des poèmes que M. Ernest Dupuy vient de réunir en un volume, le premier, *les Parques*, avait été publié en 1883.

« Je m'étais promis, nous dit-il, de ne pas le rééditer. Une anthologie en a donné, malgré moi, un extrait qui reproduit presque en entier le premier chant. Si étendue qu'elle soit, cette citation reste trop courte, puisque les idées exprimées dans ce premier chant sont comme réfutées dans ceux qui suivent. A cette publication, tronquée et importune, on me pardonnera de préférer une réimpression. »

On voit que l'auteur, avec une modestie bien rare chez un poète, semble craindre de nous imposer la lecture de ses vers. Je puis le rassurer tout de suite : quiconque apprécie la sincérité de la pensée et la pureté de la forme lira ses poèmes avec un vif intérêt, celui des *Parques* aussi bien que ceux qui suivent, *Pœstum*, *l'Abbé de La Cava*, *le Roman de Chimène*, *la Fuite de Jason et de Médée*, *Dans Ithaque*.

Le sujet des *Parques*, c'est la destinée humaine. Ces vieux mythes de la Grèce sont tout à la fois si beaux et si profonds qu'après tant de siècles ils offrent encore à la pensée moderne des cadres qui la contraignent à se préciser sans lui rien faire perdre de sa grandeur et de sa poésie.

Voici le début du poème :

C'est la nuit, une nuit sans lune, sans étoiles.
Un souffle d'ouragan passe, arrache les voiles,
Et l'œil voit, reliant le Zénith au Nadir,
Une apparition sinistre resplendir.

C'est le groupe fatal, les filles éternelles
De la Nécessité, les Parques aux prunelles
Glauques, mornes, sans fond, comme ces lacs glacés
Sous un sourcil de pierre au front des monts placés.

Or, pendant que les trois sœurs, Clotho, Lachésis, Atropos, font dans l'espace immense leur geste symbolique, on entend s'élever dans la nuit, comme un bruit de houle, une obscure clameur : ce sont les voix de la souffrance humaine; puis à ces bruits confus succède un chant âpre et puissant, celui de l'aède, qui en porte les échos jusqu'au ciel. Il chante d'abord la vie, c'est-à-dire la souffrance, fille de l'intelligence et de la volonté, qui ne périra qu'avec elles, si elle doit jamais finir.

Une souffrance éteinte, une autre reparaît.
Le mal se renouvelle ainsi que la forêt,
Et le bouleau blanchit où verdissait l'érable.
La vie a ses printemps, ses étés, ses hivers,
Mais l'homme reste l'homme à ses âges divers,
Et plus que ses sanglots son rire est misérable...

Ce qui devrait consoler l'homme de ses souffrances, c'est qu'elles auront un terme, et qu'il trouvera dans la mort un refuge assuré. Mais cette mort, qu'il devrait appeler de tous ses vœux, il en a horreur lorsqu'elle s'approche. Pourquoi? Est-ce à cause du mystère effrayant qui l'environne? Est-ce parce qu'elle est un épouvantail pour ses sens? Ou serait-ce parce que la mort n'est qu'une apparence, que dans le corps à peine refroidi grouille une vie nouvelle, et

Que nul ne peut savoir jusqu'où la mort nous tue?

Au chant désespéré de l'aède, c'est celui des Parques qui va répondre. Ingrats que vous êtes! dit Clotho. Vous maudissez vos souffrances, et nous, les déesses, nous vous les envions. Vous dites que vos amours sont éphémères, et que les joies qu'ils vous donnent ne valent pas les tourments qu'ils vous causent. Insensés, qui ne comprenez pas que ces souffrances mêmes sont un plaisir, et que pour les connaître nous donnerions notre immortalité :

Ah! cette volupté de s'oublier soi-même,
De sentir son cœur battre au cœur de ce qu'on aime,
Hommes plus dieux que nous, vous seuls la connaissez.
Même après la saison des tendresses conquises,
Vous savez vous créer des tristesses exquises
Avec le souvenir de vos bonheurs passés...

Vous dites que la nature est aveugle et sourde; c'est que vous ne savez pas dans la violette qui s'éveille au printemps, dans la feuille jaunie qui tombe au vent d'automne, surprendre le frisson de la vie qui ne cesse de palpiter en elle, même lorsqu'elle paraît engourdie par le sommeil de l'hiver. Homme, au lieu de gémir, va lui demander les consolations qu'elle ne te refusera pas :

Viens donc conter ta plainte à la mer murmurante,
Cherche la paix et l'ombre au fond des bois dormants,
Retourne à ton labeur avec l'abeille errante,
Bois le flot de la source aux sursauts écumants,
Foulé les mousses d'or plus douces que des laines,
Et rouvre, ainsi qu'un lis sous de tièdes haleines,
Ton âme renaissante à ses enchantements.

Après Clotho, c'est Lachésis qui chante. Mortels, dit-elle, vous nous enviez notre savoir divin; vous devriez au contraire vous réjouir de commencer par tout ignorer pour avoir la joie, qui nous est interdite, de tout apprendre. La seule science, c'est celle qui se conquiert par des efforts sans cesse répétés, c'est celle qui a permis à cet être faible et borné

qu'est l'homme d'asservir les forces naturelles, de dompter l'Océan, de ravir la foudre pour en faire l'instrument docile de sa pensée, de calculer la marche des astres perdus dans l'immensité des cieux. Oui, les inventions du poète sont ternes et pauvres au prix de ce que l'esprit humain découvre dans la réalité :

Il a vu le frisson des étoiles frileuses,
Le désert de la lune au reflet caressant,
La pourpre du soleil au globe incandescent,
Et les taches de lait des pâles nébuleuses.
Mais quel frémissement quand vous découvrirez
Que ces sables d'argent vaguement figurés
Sont d'immenses soleils faits d'un amas d'étoiles!
Oui, ces nappes de feux qui semblent confondus
Sont au ciel ce que sont les archipels perdus
Sur le vaste Océan tout sillonné de voiles.

Et maintenant c'est au tour d'Atropos de se faire entendre.

Tu trembles de mourir, fragile humanité !
Tu maudis follement l'heureuse inanité
De ton destin qui passe ainsi qu'un rêve d'ombre...

Ah! vous ignorez, mortels insensés que vous êtes, ce qu'est le fardeau de l'immortalité. Qu'est ce donc que cette mort qui vous fait peur? C'est une délivrance de tous les maux, et c'est à peine une souffrance. Est-ce la vie que vous regrettez? Mais vous savez qu'il n'est pas de plaisirs durables, et vous dites vous mêmes que l'homme qui meurt jeune est aimé des dieux. Est-ce le lendemain de la mort que vous craignez? Mais non, car vous ne croyez plus à l'Érèbe, qui épouvantait les peuples enfants. C'est le néant qui est le sort commun, celui de l'homme, celui du ver qui ronge son cadavre, celui de la terre où on l'ensevelit :

Et la terre elle-même est sûre de périr.
Un jour les yeux humains regarderont tarir
La source des rayons solaires consumée.

Le pôle, envahissant le globe à pas géants,
Jettera son manteau de glace inanimée
Sur les monts, sur la plaine et sur les océans...

Tout meurt tour à tour :

Et le peuple divin du ciel éblouissant,
Condamné comme vous, s'engloutit frémissant
Dans l'abîme béant des ténèbres profondes,
Sans que cette ruine anéantisse au bout
La veillée immortelle et l'immortel dégoût
Du destin qui préside à la marche des mondes.

L'analyse que je viens de faire des *Parques* suffit à montrer comment la composition simple et claire en illustre la pensée essentielle, le mélange de pessimisme et d'optimisme qu'inspire à l'auteur la méditation de notre destinée. Mais les citations que j'ai mêlées à cette analyse ne peuvent donner qu'une idée incomplète de son talent. Elles prouvent, il est vrai, que c'est un habile ouvrier en vers, et qu'il s'est nourri de la moelle de poètes philosophes, depuis Lucrèce jusqu'à Vigny. Mais ce ne sont pas quelques fragments de couplets, ce sont des pages entières qu'il faudrait citer ; car l'effet général tient non pas à quelques traits brillants, à des vers bien venus, à telle image heureuse, mais au mouvement tantôt lent et puissant, tantôt plus rapide, qui ébranle la pensée de l'auteur et se communique à la nôtre. Les stances de son poème sont comme des vagues qui se poussent l'une l'autre pour venir se briser contre le rivage ; ce que nous entendons, ce n'est pas le bruit de tel ou tel flot parmi les flots innombrables qui se pressent, c'est l'harmonie immense et la plainte éternelle de l'Océan.

Les Parques sont un poème philosophique dans un cadre emprunté à la mythologie grecque ; le *Roman de Chimène* est une peinture du moyen-âge espagnol. « Dans le *Roman de Chimène*, nous dit M. Dupuy, je retrouve, à n'en pas douter, le souvenir très persistant d'une excursion qui me conduisit,

avec quelques amis, au cœur des montagnes de la Vieille-Castille, et le reflet d'heures délicieuses passées sous les arceaux du merveilleux cloître roman de Santo-Domingo de Silos. C'est, avant tout, de cette émotion qu'est sorti mon ouvrage. Mais l'impression directe s'est avivée, s'est élargie par la réflexion, et, disons le mot franchement, par l'étude. Il sera trop aisé de reconnaître à chaque vers, presque sous chaque mot, la trace des témoignages écrits, chartes du temps, traditions arabes, *Chronique rimée*, *Poema del Cid*, légende hagiographique de Saint-Pierre de-Cardeña. » Ainsi s'explique le double caractère de ce poème. Cette émotion que l'auteur a éprouvée en se promenant sous le vieux cloître, toute son œuvre en est pénétrée; il a profondément senti la beauté grave de l'Espagne chevaleresque et chrétienne du onzième siècle. Mais, pour faire revivre Rodrigue et Chimène, pour comprendre ces âmes si différentes des nôtres et pour nous intéresser à ce qu'il y a en elles d'éternel et d'humain, sans altérer la couleur de leurs pensées et de leurs sentiments, il fallait compléter et préciser l'impression première par un travail long et délicat; il fallait, après avoir rêvé devant ces monuments vénérables, devant ces paysages désolés et grandioses, retrouver dans les documents ces moines, ces chevaliers, ces nobles châtelaines, dont les yeux les ont regardés, et la foi ardente, les mœurs rudes et guerrières, de ces âges évanouis.

La grande difficulté, l'auteur l'a bien sentie, et il avoue avec sa modestie ordinaire qu'il ne se flatte pas d'en avoir triomphé : « Faire des efforts vers la simplicité, s'en rendre compte, et, en secret ou à visage découvert, s'en prévaloir, n'est-ce pas donner à penser que, pour l'avoir cherchée et poursuivie, on l'a perdue? » Eh! oui, sans doute, dans un temps comme le nôtre les meilleurs poètes, les plus sincères, seront toujours plus ou moins des Alexandrins. Mais quoi! les lecteurs auxquels ils s'adressent n'ont pas plus qu'eux des âmes de primitifs, et ils ne peuvent raisonnablement leur demander autre chose que cette simplicité savante qui n'est plus, il est vrai, celle des vieux

poètes, mais qui se contente de nous en donner l'équivalent sans en essayer un puéril pastiche.

Dans *le Roman de Chimène*, comme l'indique le titre, c'est Chimène qui est l'héroïne, et, quoique la glorieuse figure du Cid n'en soit pas absente, elle n'est qu'au second plan. Les exploits du Campéador jettent, il est vrai, un éclatant reflet sur la vie simple et austère de sa compagne; mais c'est cette vie elle-même qui est le centre du tableau.

Le début du poème, c'est la première rencontre de Rodrigue et de Chimène. Le jeune Rodrigue, vainqueur des Maures, entre dans Oviédo en grande pompe.

On entend la rumeur obscure du tambour,
Le rythme triomphal qui monte du faubourg
Et le hennissement des chevaux de bataille.
Haussant leurs pieds, tendant leur cou, penchant leur taille,
Les femmes, les vieillards, à la fenêtre, au seuil,
Ont des pleurs sur la joue et frissonnent d'orgueil
Quand le Christ, étendant ses deux bras dans l'espace,
Au milieu des croissants pris à l'ennemi passe...

Chimène, qui travaille au métier dans sa chambre, entend le bruit, soulève le volet du mirador, et regarde :

Et rêveuse, l'enfant qui sera sa compagne,
Sa compagne des jours de gloire et de péril,
Le suit de ses yeux clairs comme une fleur d'avril
Qui s'est ouverte aux pieds de l'orme ou de l'yeuse
Quand l'aube dans le ciel montait mystérieuse.

Le temps a passé; dans l'église de Santa-Gadea l'évêque de Burgos vient de bénir le mariage de Rodrigue et de Chimène :

La cloche de nouveau sonne à toute volée.
Près du Campéador Chimène sort voilée;
Comme dans Israël, aux jours très anciens,
Le cortège est guidé par deux musiciens;
La flûte de sureau joue une marche lente.
Les blés ont reverdi dans la plaine opulente;
L'air est léger; le ciel d'avril est éclatant...

Des jours, des mois s'écoulent; Chimène vient d'être mère, et va faire bénir ses relevailles au saint monastère de Silos. Montée sur une ânesse, elle tient son enfant dans ses bras, pendant que Rodrigue, non plus en habit de bataille, mais en blouse de laine, gravit à pied la pente abrupte. Surpris par l'orage, ils trouvent un refuge dans une cabane de bergers; pendant que malgré le tonnerre qui fait rage l'enfant dort sur les genoux de sa mère, les deux époux causent à demi-voix, et Chimène laisse s'épancher son cœur :

Ah! Rodrigue, s'il est une femme honorée,
C'est celle qui reçut l'anneau de votre main
Et qui jusqu'à la mort suivra votre chemin.
En devises d'amour elle n'est pas savante;
Elle est votre fidèle et votre humble servante;
Elle vous a donné sa parole et son cœur
Dans l'église, à Burgos, sur les dalles du chœur.
C'était un jour d'avril; le chant des alouettes
S'élevait du sentier bordé de violettes;
Don Diègue nous reçut au seuil de sa maison.
Puis, bien loin de Bivar, par delà l'horizon,
Mon seigneur s'en alla pour tenir la campagne...
Mais je suis maintenant son heureuse compagne,
Et le ciel le plus sombre a de belles couleurs;
La lande, qui s'étend vide et triste, a des fleurs...

L'orage s'apaise; les bergers ramènent le troupeau; ils partagent avec les deux époux leur pain noir et leur lait; la nuit tombe.

Les trois hommes se sont accroupis devant l'âtre,
Ils causent à voix basse, aux lueurs des tisons;
Chimène et son enfant dorment sur des toisons...

A l'aube Rodrigue et Chimène reprennent leur voyage :

Ils entendent bientôt des rumeurs argentines :
Les cloches de Silos appellent à matines.
Ils franchissent le seuil au beau soleil levant...

Maintenant nous sommes à Bivar, en automne. On va faire la vendange; le vieux don Diègue,

. . . . . Dans la halle obscure aux vieilles poutres,
Fait radouber la cuve et rapiécer les outres.

Rodrigue est à la chasse.

Derrière un mirador encadré par des grilles,
Chimène, d'une voix très douce, instruit ses filles.

Et, pendant qu'elle leur parle,

Un ramage d'oiseaux passe avec un bruit d'ailes;
Il monte une rumeur d'abeilles du verger;
Une flûte résonne aux lèvres d'un berger
Perdu, comme un grillon, dans un pli de ravine.
Comme cette douceur de l'automne est divine!
Par places sur le sol sonore tombe un fruit;
Il reste quelques fleurs qui s'effeuillent sans bruit;
L'air est tout embaumé de ces roses tardives;
L'ivresse du raisin fait délirer les grives.
Le soleil attiédi sur l'horizon descend,
Puis la lune nouvelle élève son croissant,
Puis les bruits du hameau commencent à se taire,
Et les champs de labour entrent dans le mystère.

Le temps marche. Voilà un an que Rodrigue est parti pour la guerre, confiant Chimène et ses deux filles à l'abbé de Saint-Pierre de Cardeña. Le rythme de la vie dans le saint monastère est celui de l'année chrétienne; chaque saison ramène ses fêtes : Noël, lorsque la terre est endormie sous la neige; Pâques au printemps, lorsqu'elle semble ressusciter avec le Christ, la Trinité en juin, quand cigales et grillons

Chantent à leur façon des hymnes et des proses.

Les pieux exercices bercent l'existence de Chimène; elle prie, elle pense à Rodrigue, les heures coulent lentes et monotones, et

Les ans passent ainsi d'un pas silencieux.

Mais voilà qu'un jour une troupe de cavaliers se présente au couvent : ils viennent chercher Chimène. Entré vainqueur dans Valence, mais n'osant abandonner cette nouvelle conquête trop peu sûre, le Cid a voulu que Chimène et ses filles vinssent le rejoindre. Elles traversent à cheval la moitié de l'Espagne; elles arrivent à Valence, et, en compagnie de Rodrigue, elles regardent du haut de l'Alcazar les riches campagnes conquises par son bras :

Des javelles, du lin, des fruits de toute espèce,
Des margelles de puits où boivent les troupeaux,
Des chevaux de labour, sous un cèdre, au repos,
Des ruisselets coulant dans leur rigole creuse
Vers les palmiers venus de l'Arabie heureuse,
Des pressoirs épuisant l'olive au goût amer,
Des barques allongeant leurs rames sur la mer
Ou déployant au vent leurs ailes de mouettes,
Et, fermant l'horizon, les montagnes muettes.

Après les jours de triomphe viennent les jours de deuil. Les Maures, un instant vaincus, ont repris l'avantage; le Cid est assiégé à son tour dans Valence, qui, faute de vivres ou faute de défenseurs, ne pourra tenir longtemps. Grièvement blessé, il se prépare à mourir, et donne ses dernières instructions à Chimène. Rodrigue mort, Chimène prolonge deux ans encore la résistance; puis, le jour où elle se décide à quitter Valence, on déterre le Cid, on l'habille, on le dresse sur son cheval Babiecca, qu'on lance à travers la campagne; les Maures s'enfuient épouvantés; pendant ce temps Chimène est partie en mettant le feu aux quatre coins de la ville. Elle se réfugie de nouveau au monastère de Saint-Pierre de Cardeña.

Les jours semblent ici tissés de paix et d'ombre :
Vivre, c'est voir le pré brodé de fleurs sans nombre,
Les foins coupés qu'entasse et qu'étend le râteau,
Les blés mûrs, la vendange arrivant du coteau,
Les feuilles tournoyant à terre, si légères,
Le givre ou le brouillard sur les vieilles fougères;

C'est attendre et laisser passer chaque saison
Entre le même ciel et le même horizon,
S'agenouiller devant l'autel fleuri de roses,
S'extasier au chant des antiennes, des proses,
S'humilier aux pieds du Seigneur, roi des rois,
Implorer la pitié de Jésus sur la croix,
Pleurer au souvenir de sa longue agonie,
Demeurer confiante en sa grâce infinie,
Aboutir sans erreur, sans effroi, sans effort,
A travers la vieillesse épuisée, à la mort.

Et c'est ainsi que s'écoulent les dernières années de Chimène, jusqu'au jour où elle croit entendre la voix de Rodrigue qui l'appelle, et où elle va le rejoindre dans la céleste patrie.

Si j'ai muliplié les citations, j'espère que le lecteur ne s'en plaindra pas. Je n'ai pas trouvé d'autre moyen pour donner une idée, non pas sèche et abstraite, mais vivante, de cette poésie si riche de substance, d'une couleur si juste, brillante et sobre tout à la fois. Il m'a semblé aussi qu'il fallait suivre le fil de cette narration toute unie et toute simple, comme on s'abandonne au courant d'un fleuve en regardant les paysages, tantôt riants, tantôt sévères qui se succèdent le long de ses rives. Ce n'est pas sans raison que le poète a évité les morceaux à effet avec autant de soin que d'autres les recherchent; il a voulu que cette poésie, dont la terre d'Espagne et son histoire sont comme imprégnées, pénétrât en nous peu à peu et sans efforts comme elle l'a pénétré lui-même. En lui cédant la parole le plus possible et en substituant ses vers à ma prose, j'ai cru imiter l'exemple qu'il me donnait de s'effacer devant son sujet.

Les Parques et *le Roman de Chimène* sont les deux poèmes principaux du volume, et ceux qui nous apprennent le mieux à connaître le talent de l'auteur. On lira pourtant avec plaisir des pièces plus courtes, comme *l'Abbé de la Cava,* qui est une curieuse étude de psychologie religieuse dans un cadre pittoresque; *Pœstum*, où des impressions de voyage précises et vécues s'élargissent en une rêverie philosophique, une évocation mé-

lancolique du passé; *la Fuite de Jason et de Médée*, où le poète, s'inspirant d'un passage des *Argonautiques*, a dessiné avec vigueur la figure de ces deux fugitifs,

. . . . . tous deux méditant en chemin,
Lui, le crime d'hier, elle, ceux de demain.

Mais parmi ces esquisses, toutes intéressantes, celle que je préfère c'est celle que l'auteur a intitulée *Dans Ithaque*, et qu'il aurait pu appeler lui aussi, comme Jules Lemaître : *En marge des vieux livres*. C'est à *la Divine Comédie*, en effet, qu'il a emprunté l'idée de ce poème, et c'est le souvenir des derniers chants de l'*Odyssée* qui l'a aidé à la mettre en œuvre. On se rappelle les paroles que Dante a mises dans la bouche d'Ulysse :

« Ni la douceur de mon fils, ni la pitié pour mon vieux père, ni le légitime amour qui devait rendre heureuse Pénélope, ne purent vaincre en moi l'ardeur qui m'entraînait à connaître le monde, les vices et les vertus des hommes; mais je m'élançai sur la grande mer ouverte, avec un seul navire et la petite troupe dont je ne fus pas abandonné... »

C'est ce passage dont s'est inspiré M. Dupuy. Ulysse est rentré dans Ithaque, il a puni les prétendants, il a retrouvé sa femme belle et fidèle, son vieux père encor vivant, un fils digne de lui; rien ne lui manque, et cependant il est dévoré de tristesse et d'ennui, comme il ne l'a jamais été lorsque, battu de la tempête, il se croyait près de sa dernière heure, ou lorsque dans sa propre maison il affrontait les railleries et les coups d'ennemis insolents. Un soir d'hiver, lassé de se ronger le cœur en silence, il va trouver son vieux serviteur, le porcher Eumée, celui qui le premier l'accueillit à son retour, et qu'en récompense de sa fidélité il a fait riche en lui donnant près de la ville une maison et un petit domaine. Eumée n'est pas comme son maître; il est parfaitement heureux, soit qu'au printemps il fasse sortir ses moutons de la bergerie, soit qu'en été il moissonne son champ, soit que, comme dans cette soirée d'hiver, il se repose près de son foyer où brûle une souche,

Et réchauffe son cœur d'une goutte de vin.

En le voyant entrer, il lui fait fête; mais il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il est triste, et il l'entend bientôt lui confier sa peine :

Le noir destin me pousse à fuir ce que j'aimais.
Mon cœur est le rocher qui roule des sommets
Et s'enlise et s'écrase au fond de la vallée.
L'ivresse du retour, où s'en est-elle allée?...

J'ai beaucoup souffert, mais je regrette ma souffrance, car elle valait mieux que cette existence toujours la même, où je me sens mourir.

Suivre un chemin de boue ainsi qu'un vermisseau,
Lorsqu'on pourrait charger de vivres un vaisseau,
Abandonner le port, voguer de grève en grève,
Découvrir des pays pareils à ceux du rêve,
. . . . . .
Labourer le sillon sans fin du sol mouvant,
Et sentir chaque jour s'enfuir avec le vent
Ces dégoûts étouffants, ces cendres amassées
Dans les moindres replis du cœur par nos pensées!

Le vieillard essaie de le consoler; mais comment y réussirait-il? Pour consoler sa douleur il faudrait au moins la comprendre. Ulysse se déride cependant en écoutant le bon Eumée qui rêve pour lui une félicité semblable à la sienne. Dormons, lui dit-il enfin :

Dormons! les songes seuls délassent de la vie.

Quelques mois se passent. Par une belle matinée de printemps, en conduisant son troupeau au pâturage, Eumée regarde tour à tour les montagnes que dorent les premiers rayons du soleil et la mer, qui s'éclaire avec lenteur.

Un vaisseau sort de l'ombre; il sort, voiles gonflées;
On dirait qu'il bondit sur les routes salées.
Ce n'est pas le vaisseau timide d'un marchand :
Il s'en va, sans espoir de retour, au couchant;

Il vogue vers la borne où tout marin recule;
Il doublera, s'il peut, les colonnes d'Hercule.
Si la mer est fermée, il faudrait le savoir;
S'il est un autre ciel, Ulysse veut le voir.
Ce vaisseau, qui découd l'eau verte et qui la plisse,
Ce vaisseau radieux, c'est le vaisseau d'Ulysse.
La détresse d'Eumée éclate en sanglots sourds;
Il sait que le héros s'éloigne, et pour toujours.
Si le fils de Laerte eût voulu le permettre,
Le serviteur serait à côté de son maître :
Il eût quitté pour lui la vigne et la maison.

Le navire descend déjà sous l'horizon.

L'auteur a ingénieusement combiné, comme on le voit, la tradition homérique avec la libre interprétation que, d'après Dante, il a donnée du caractère d'Ulysse. Le cadre du poème et le personnage d'Eumée sont empruntés à l'*Odyssée;* le reste est de pure invention. Mais il a su fondre ces deux éléments avec un art si délicat que nous n'éprouvons aucune impression de disparate; la couleur antique répandue sur tout le poème écarte toute idée d'anachronisme. Quant à la peinture des sentiments d'Ulysse, elle n'est proprement ni ancienne ni moderne; elle est ce qu'elle doit être pour nous intéresser, simplement et largement humaine. Ce caractère se retrouve d'ailleurs dans toutes les pièces du volume : on sent que les études auxquelles l'auteur a pu se livrer pour préparer son œuvre n'ont eu pour but que de situer ses personnages, de retrouver leurs sentiments, de reconstituer le milieu où ils ont vécu, non d'étaler une érudition stérile ou de satisfaire une vaine curiosité. Ce n'est pas seulement dans son poème des *Parques*, c'est dans tous ses poèmes, qu'il a été attiré par le problème de notre destinée; alors même qu'il semble se complaire dans des descriptions précises de détails pittoresques, on s'aperçoit bientôt qu'il ne perd pas de vue son objet véritable, et que, si curieusement travaillé que soit le cadre, c'est toujours l'homme qui est le centre du tableau. Quand je dis : l'homme, je devrais dire aussi : la nature, car il ne sépare

guère l'un de l'autre. Qu'il nous représente Ulysse dans Ithaque ou Chimène au monastère de Cardeña, la peinture de leur âme se complète par celle du paysage, qui semble être une partie d'eux-mêmes, tant il est familier à leur pensée comme à leurs yeux. C'est à leur insu, il est vrai, et le poète s'est gardé de prêter à ses héros des sentiments qui ne pouvaient être les leurs, une forme de mélancolie qui est celle de notre temps. Mais l'auteur a beau vouloir s'effacer, sa personnalité se trahit sans qu'il y songe, et c'est elle surtout qui nous intéresse. Nous ne dédaignons certes pas les qualités techniques, la maîtrise dans l'art des vers, la science de composition, dont M. Ernest Dupuy nous a donné la preuve; mais c'est autre chose qui nous charme dans ses poèmes : c'est la sincérité de l'inspiration, qui ne se guinde jamais pour paraître plus haute, qui se contente de traduire sur une forme belle et pure des impressions profondément ressenties; c'est une pensée naturellement élevée qui se plaît à embrasser l'ensemble des choses, mais qui préfère le détail caractéristique aux développements vagues, et l'étude précise de la réalité à l'affectation d'une fausse grandeur; c'est cette sensibilité fine qui s'émeut chez les vrais poètes à tous les aspects, même les plus fugitifs, de la nature, et cette large sympathie qu'éveillent en eux les joies et plus encore les souffrances humaines. Je crois que le mot si souvent cité de Pascal aura trouvé rarement une plus juste application : « On s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. »

Antoine Benoist.

J. Vianey. **Les sources de Leconte de Lisle;** Montpellier, 1907. In-8°.

L'ouvrage que nous annonçons inaugure, dans la série littéraire, une collection de « travaux et mémoires » qu'entreprend l'Université de Montpellier. Nous souhaitons un heureux succès, pour cette publication nouvelle, à la sœur

méridionale de l'Université toulousaine. Au reste, ces vœux sont superflus si tous les volumes des « travaux et mémoires » doivent être de même valeur que le livre excellent de M. Joseph Vianey.

Le nom même de l'auteur suffirait à recommander l'ouvrage auprès de ceux qui s'intéressent à l'étude, aujourd'hui fort en faveur, des « sources » de nos grands écrivains. Sauf erreur, c'est M. Vianey qui, le premier en France, a pratiqué ce genre d'études; conduites avec une méthode sûre, avec une érudition magistrale, ses recherches lui ont permis de renouveler, sur plusieurs points, l'étude de notre seizième siècle. Avant lui, par exemple, on avait bien cherché les sources auxquelles avait puisé Du Bellay pour écrire ses sonnets amoureux; on avait bien vu que le poète s'était inspiré de Pétrarque, naturellement, et même aussi de l'Arioste; on n'avait pas été plus loin. M. Vianey est venu; il a déterré, pour notre instruction, une « anthologie » italienne, antérieure de quelque peu à l'*Olive* de notre Du Bellay; patiemment, il a comparé chaque sonnet du poète français aux diverses pièces du recueil italien, et voici ce qu'il a découvert : plus de trente sonnets de l'*Olive*, et quelques-uns des plus beaux, ont leur source chez d'obscurs pétrarquistes de l'Italie. Vous voyez que M. Vianey est un terrible homme : ne vous avisez pas d'admirer comme originale la moindre pièce de Baïf, de Desportes ou de Pontus de Thyard; il vous ferait voir, preuves en main, qu'elle est traduite de Sannazar, de Sansovino ou de Serafino d'Aquila. Et je n'ai pas besoin de dire quelle peut être l'utilité d'études aussi minutieuses. Elles sont strictement nécessaires pour mesurer au juste ce qui fait l'originalité de nos grands écrivains. On commence, depuis quelques années, à traiter Leconte de Lisle comme un classique; on s'occupe à recueillir ses lettres, on réimprime ses vers de jeunesse. Le moment est venu de rechercher les sources où il a puisé pour écrire ses vers impeccables; le livre que M. Vianey consacre à traiter ce sujet sert mieux la mémoire du poète que ne ferait une nouvelle publication d'inédits. C'est, comme on aime à dire aujourd'hui, une

« contribution » des plus importantes à l'étude critique de ses poésies.

Il faut réfléchir un moment pour estimer les recherches et les peines que ce livre a dû coûter à son auteur. C'est aussi que M. Vianey a mis, à les dissimuler, une sorte de coquetterie. Jamais il ne parle des enquêtes, des multiples lectures auxquelles il a dû parfois se livrer pour découvrir la source de certains poèmes. Et sans doute, voulant savoir d'où était pris le sujet de l'*Arc de Civa*, nous aurions eu, vous ou moi, l'idée d'ouvrir le *Ramayana* ; mais où s'adresser pour connaître les sources de la *Genèse polynésienne* ou bien de *Néférou-Ra*, poème égyptien ? Rien ne le faisait pressentir. M. Vianey a eu le mérite de découvrir ces sources; dans ses recherches, il est bien peu de poèmes pour lesquels il ait dû faire un aveu d'ignorance. Et maintenant, rappelez-vous la diversité des peuples, des époques qui défilent dans les œuvres de Leconte de Lisle : poèmes indiens, scandinaves, finnois, celtiques, espagnols, etc.; vous comprendrez la somme de travail que représente le livre de M. Vianey. Après lui, on ne pourra plus que glaner. Je ne vois qu'un seul genre de poèmes dont il ait négligé de parler : ce sont ceux qui traitent des épisodes de l'histoire du Moyen-âge; tels sont : *Hiéronymus*, *Un acte de charité*, *Les deux glaives*, *L'agonie d'un saint*, d'autres encore. Ceux-là, on dirait que M. Vianey, sans le dire, les a volontairement exclus de son enquête. Il eût été bien curieux, cependant, de voir comment, chez Leconte de Lisle, la connaissance de l'histoire a nourri cette haine féroce du christianisme, qui éclate dans ces poèmes. Pour une pareille étude, il faudrait lire d'abord cette *Histoire du Moyen-âge* que le poète, en 1876, publiait chez Lemerre sous le pseudonyme de Pierre Gosset. Nul doute qu'on n'y trouvât des indications précieuses. Mais nous n'avons pas à dire ce qu'il resterait à faire après M. Vianey; indiquons seulement les idées générales qui se dégagent de son livre.

Et d'abord, quel usage a fait le poète des sources auxquelles il avait recours? Voit-on qu'il reproduise fidèlement les récits

dont il s'inspire? Ou bien prend-il de grandes libertés avec l'histoire et la légende? Nous sommes maintenant en mesure de répondre à ces questions. M. Vianey nous le dit lui-même (p. III) : « les offenses à la vérité ne sont chez Leconte de Lisle ni très nombreuses, ni très graves. Le plus souvent on l'admirera d'avoir su, avec tant de sagacité, choisir les sources les plus sérieuses et en extraire ce qu'elles contenaient de plus significatif ». Ainsi Leconte de Lisle est le plus consciencieux, et surtout le plus perspicace de tous les « poètes-historiens ». Oserai-je, ici, dire toute ma pensée? Je ne pense pas que cette conclusion soit de nature à le grandir. Car enfin nous n'avons que faire de « poètes-historiens ». Et si les vers de celui-ci étaient moins « indiens », ou moins « scandinaves », ils n'en seraient peut-être que plus *humains*, ils auraient chance de nous intéresser davantage, de nous émouvoir plus profondément. M. Vianey le dit lui-même : « L'histoire de Visnou nous est si étrangère, à nous Occidentaux! » J'en conviens, mais s'intéresse-t-on beaucoup plus à la cosmogonie scandinave (*Légende des nornes*) ou bien au résumé des célèbres Triades des Gallois (*Massacre de Mona*)? Et, quand on vient nous dire (p. 79) que dans Baghavat « l'on peut apprendre, aussi bien que dans le plus savant ouvrage de mythologie comparee, les différences des mythes grecs et des mythes indiens », je demande si c'est pour s'instruire qu'on ouvre un livre de vers. Pour moi, je lis volontiers Baghavat et j'y trouve d'admirables passages, mais, si je veux me renseigner sur les religions ou les cosmogonies de l'Inde, j'irai prendre les ouvrages de nos plus savants indianistes, et ce n'est pas à Leconte de Lisle que j'aurai l'idée de m'adresser.

On a vu que, d'ordinaire, le poète suit très fidèlement ses modèles; il est des cas cependant où nous le voyons s'en écarter par système. Quand nous comparons ses poèmes aux récits dont il s'est inspiré, un trait nous frappe d'abord, que M. Vianey a mis fort bien en lumière : c'est que Leconte de Lisle a « recherché la couleur au détriment de la vérité, arrangé des faits pour mettre plus de noirceur dans l'histoire et rendre les *Poèmes*

barbares plus dignes de leur titre » (p. III). Si son œuvre nous offre une telle succession de tableaux sinistres ou atroces, lui seul en est le plus souvent responsable. Dans les poèmes islandais, Hialmar, frappé à mort, priait bonnement un guerrier ami de porter à sa fiancée, comme souvenir, son anneau d'or rouge. Imaginations banales! le Hialmar français prendra comme messager le Corbeau de la bruyère, et c'est son cœur « tout chaud » qu'il lui donnera à porter. Le Rodrigue du *Romancero* apportait à son père la tête du comte fraîche coupée, et toute ruisselante de sang. Trait de barbarie bien fade, et sans doute insuffisamment espagnol! Le poète français a su corser cette histoire : chez lui, quand Don Diego a reconnu la tête abhorrée et qu'il a exhalé sa joie, les deux hommes s'assoient côte à côte et

mangent la venaison,
En regardant saigner la tête lamentable.

Voici encore un poème celtique, très court, et dont Leconte de Lisle a complètement changé le caractère : c'est celui qu'il intitule *La tête de Kenwarc'h*, titre bien breton, sans doute, mais dans l'original il s'agit de la tête d'Urien, fils de Kenwarc'h : Urien, ce nom a paru bien terne au poète français et le héros décapité a reçu le nom de son père. De plus, le poème gallois n'était qu'une « élégie guerrière », prononcée par le barde qui a recueilli la tête d'Urien et qui s'attarde à déplorer la mort du héros. Chez Leconte de Lisle, l'élégie se change en un chant de haine et de vengeance. Le barde oublie de pleurer son maître; il ne pense qu'à le venger. Et pour cela « j'irai », dit-il,

Kenwarc'h! jusques au lâche
Qui t'a troué le dos sur le cap de Penn'hor,
Je lui romprai le cou du marteau de ma hache
Et je lui mangerai le cœur tout vif encor!

Ce n'est pas tout : il faut que les moindres détails accusent cette impression de sauvagerie qui se dégagera du poème. Urien était appelé « le sublime Dragon »; Kenwarc'h sera « le vieux loup de Kambrie ». Enfin *le promontoire de Pennok*

deviendra *le Cap de Penn'hor*, comme si l'apostrophe devait conférer à ce nom un caractère plus gallois. Et c'est ainsi que Leconte de Lisle, méthodiquement, rehausse la couleur de ses vers par l'exagération de la sauvagerie; et de tous ces sujets empruntés aux peuples les plus différents, il forge des poèmes uniformément barbares.

Ceux qui voudraient maintenant étudier chez Leconte de Lisle l'artiste, trouveront dans le livre de M. Vianey des documents inestimables. Même quand il suit de très près ses modèles, le poète ne s'astreint pas à les copier servilement. Il resserre un récit trop long; il développe certains épisodes; il fond en un seul poème deux pièces distinctes d'un même recueil; parfois une phrase, un détail de l'original suffisent à lui suggérer un tableau nouveau, d'un pittoresque parfait; et toujours il fait preuve, dans ce travail délicat, d'un goût exquis et d'une imagination puissante. Son art éclate surtout dans les poèmes grecs et latins, où il avait affaire à des œuvres dont la valeur poétique était déjà très grande. Qu'il traduise Théocrite ou bien Anacréon, c'est toujours la même perfection. Ses moindres pièces possèdent une netteté de contours, une couleur et un relief merveilleux. Tout y concourt à nous donner l'impression de l'antique, et cependant tous les détails, ou presque tous, n'appartiennent qu'à Leconte de Lisle. Voici une ode anacréontique qu'il devait imiter dans une pièce des *Poèmes antiques :*

Sur une coupe d'argent[1].

Héphaistos, en ciselant cet argent, ne me fais pas une panoplie; car, que m'importe la guerre? Mais une coupe aussi profonde que tu le pourras.

N'y grave ni les astres, ni le Chariot, ni le triste Oriôn; que me font les Pléiades et le brillant Bouvier? Mais une vigne et ses rameaux, et des grappes que foulent avec le beau Lyaios, Erôs et Bathyllos.

Fais plutôt Bakkhos, fils de Zeus, enseignant ses mystères, où Kypris menant le chœur des jeunes Hyménées.

1. La traduction que M. Vianey en cite (p. 332) est empruntée à la propre traduction de Leconte de Lisle.

Voici maintenant l'imitation de Leconte de Lisle (p. 166 de l'édit. Lemerre) :

La Coupe.

Prends ce bloc d'argent, adroit ciseleur.
N'en fais point surtout d'arme belliqueuse,
Mais bien une coupe élargie et creuse
Où le vin ruisselle et semble meilleur.
Ne grave à l'entour Bouvier ni Pléiades,
Mais le chœur joyeux des belles Mainades,
Et l'or des raisins chers à l'œil ravi,
Et la verte vigne, et la cuve ronde
Où les vendangeurs foulent à l'envi,
De leurs pieds pourprés, la grappe féconde.
Que j'y voie encore Evoé vainqueur,
Aphrodite, Eros et les Hyménées,
Et sous les grands bois les vierges menées
La verveine au front et l'amour au cœur!

La pièce tout entière est charmante et les deux derniers vers, qui sont de l'invention du poète, lui donnent un accent plus grave, plus profond, et dont l'imprévu nous pénètre.

Mais, si l'on veut apprécier le sens que Leconte de Lisle avait de l'antiquité grecque, il vaudra mieux aller aux poèmes où les écrivains anciens ne sont imités que de loin; c'est ainsi que, dans les pièces sur la Sicile, aucun vers n'est traduit de Théocrite, et l'ensemble fait penser à une idylle du bucoliaste syracusain : il suffit de citer ici le *Paysage* des *Poèmes antiques* ou bien *Thestylis* ou *Glaucé*. De même encore, l'*Héraklès solaire* est « comme un hymne très ancien qui remonterait aux origines de l'histoire d'Hercule et qui ferait pressentir le développement futur de la légende » (Vianey, p. 343). A vrai dire, l'étude de toutes ces pièces qui semblent originales, s'écartait un peu du but très net que M. Vianey s'était tracé; elles appellent, elles rendent nécessaire un autre travail où l'on rechercherait les origines du néo-hellénisme qui fut celui de Leconte de Lisle : comment s'est formée en lui cette conception de l'antiquité grecque? sous quelles influences? à la suite de quelles lectures? Il ne serait peut-être pas impossible de le retrouver. En tout cas, si on l'essayait, il faudrait s'occuper

d'abord de l'influence que Louis Ménard dut exercer sur son ami. Voici, en passant, un petit fait curieux : l'*Héraklès solaire*, dont nous parlions à l'instant, semble inspiré d'une page où Louis Ménard étudiait les caractéristiques essentielles de la personnalité d'Apollon. (*De la morale avant les philosophes*, p. 20)[1]. Apollon, dit-il, est « celui qui chasse les terreurs nocturnes... ; c'est lui qui dissipe les nuages, qui dessèche les marais, hydres aux cent têtes, dragons à l'haleine empoisonnée ».

Et Leconte de Lisle :

> Dompteur à peine né, qui tuais dans tes langes
> Les Dragons de la nuit ! Cœur-de-Lion ! Guerrier,
> Qui perças l'Hydre antique au souffle meurtrier
> Dans la livide horreur des brumes et des fanges...

Ménard continuait ainsi : « Puis, après sa rude journée, ce héros du ciel, la Gloire de l'air, luttant contre la mort, déchire son vêtement de nuages, et disparaît sur le sommet de l'Oeta dans un immense bûcher. » Je crois reconnaître dans cette phrase la source de ces vers :

> Salut, Gloire-de-l'Air ! Tu déchires en vain,
> De tes poings convulsifs d'où ruisselle la flamme,
> Les nuages sanglants de ton bûcher divin,
> Et dans un tourbillon de pourpre tu rends l'âme !

Pour finir, je me donnerai le plaisir de transcrire les phrases où Leconte de Lisle a dit ce qu'il pensait et de la critique et des critiques de profession[2]. « La critique, affirme-t-il, à peu

1. Je dis *semble inspiré*, parce que le livre de Ménard parut en 1860 et que l'*Héraklès solaire* fait aujourd'hui partie des *Poèmes antiques*, qui furent publiés en 1852. La pièce se trouvait-elle déjà dans cette première édition ? A partir de quelle époque a-t-elle figuré dans le recueil ? C'est là un petit problème bibliographique que je n'ai pas eu le temps d'éclaircir. En tout cas, il me semble impossible de nier le rapport étroit qui existe entre le passage de Louis Ménard et les vers de Leconte de Lisle.

2. Cité par Cassagne, *La théorie de l'art pour l'art en France chez les derniers romantiques et les premiers réalistes*, p. 162.

d'exceptions près, se recrute communément parmi les intelligences desséchées, tombées avant l'heure de toutes les branches de l'art et de la littérature. Pleine de regrets stériles, de désirs impuissants et de rancunes inexorables, elle traduit au public indifférent et paresseux ce qu'elle ne comprend pas... et n'ouvre le sanctuaire de sa bienveillance qu'à la cohue banale des pseudo-poètes. » Il songeait, je pense, aux critiques du second Empire, quand il écrivait ces lignes vengeresses. Ceux du vingtième siècle ne lui ont pas gardé rancune. M. Vianey le prouve par ce livre excellent qu'on sent être un acte de piété envers un Maître très admiré. Tous les fervents du poète, tous les amis des lettres françaises le remercieront de la peine qu'il a prise. Ce sera justice : il a contribué à fonder plus solidement les assises où s'édifie la gloire immortelle de Leconte de Lisle.

L. Delaruelle.

J. Mandoul. — **Les Municipalités de Toulouse pendant la Révolution**. Toulouse, Privat, 1906, 64 pages (Extrait du *Bulletin de Législation*, 2e série, tome II).

Voici un travail qui répond à l'un des besoins les plus caractérisés de nos recherches d'histoire locale. Le plus souvent, surtout quand il s'agit de la période révolutionnaire, nous sommes arrêtés par deux considérations tenant à la fois aux détails biographiques sur les personnages et aux cadres où, hommes publics, ils ont pu surgir et se mouvoir.

En attendant que nous ayons, d'une part, ce complément de la *Biographie toulousaine* que tout le monde désire et qui avait été entrepris ici-même [1]; d'autre part, ce recueil historique sur l'organisation départementale et communale dont chacun de nous doit, le cas échéant, ébaucher le plan pour ses besoins personnels, M. Mandoul, professeur au Lycée de Toulouse, nous donne une notice aussi précise et aussi complète

1. V. *Revue des Pyrénées*, t.t. XIII, XIV, XV, XVI, années 1901 à 1906. (*Notes au jour le jour.*)

que le permettent les ressources locales[1] sur les « Municipalités de Toulouse pendant la Révolution ». Ce travail comporte une sorte d'introduction où l'auteur expose sommairement, mais avec une suffisante précision, le fonctionnement du capitoulat toulousain en 1789, et depuis 1790, le rôle des municipalités créées par la loi du 14 décembre précédent.

Chacun des personnages qui joua un rôle plus ou moins marquant dans ces administrations, maires, notables, officiers municipaux, a sa place dans cette étude. Aux municipalités « constitutionnelles » de Rigaud et de Derrey succédèrent, au milieu de vicissitudes que M. Mandoul caractérise d'un trait sobre et net, les municipalités « révolutionnaires » dirigées successivement par Ferrand, Groussac, Cames et Roussillon. Suivent enfin deux chapitres sur l'administration municipale sous le Directoire, sur l'organisation communale qui suivit le 18 brumaire, et un appendice où figure, avec tous les détails biographiques que l'auteur a pu se procurer, la « liste des citoyens ayant participé à l'administration municipale de Toulouse de 1789 à 1800 ».

Tel qu'il est, le travail de M. Mandoul constitue une sorte de répertoire auquel on sera obligé de se référer chaque fois qu'on voudra « situer » un fait de l'histoire toulousaine durant cette période de dix ou douze années dans laquelle tant de fouilles fécondes ont déjà été faites. Mais il y aurait quelque injustice envers l'auteur à ne se placer qu'à ce point de vue exclusivement utilitaire : la « philosophie » des faits et leur enchaînement y sont suffisamment marqués pour que bien des erreurs d'appréciation, souvent commises par des chercheurs locaux ou prévenus ou trop peu documentés, soient directement redressées.

Quant aux détails sur la vie des personnages, le travail de M. Mandoul en appelle et en prépare d'autres. Rien de plus émouvant, par exemple, que la destinée de Jean Groussac.

1. Surtout les délibérations municipales et la série L des Archives de la Haute-Garonne.

Négociant en grains, établi à Toulouse depuis plusieurs années, il fut chargé de diriger la mairie au moment où la question des subsistances passait au premier rang des préoccupations administratives. Il fut pendant treize mois (octobre 1793 à novembre 1794), avec un propriétaire toulousain, Mandement, l'âme du bureau municipal des subsistances. Son activité, son inflexibilité de chef de maison de commerce, fils de ses œuvres et exécutant d'ailleurs une législation rigoureuse, lui firent des ennemis irréconciliables. La rancune de ses adversaires, dont l'organe haineux et perfide fut le journal *l'Antiterroriste*, le suivit après thermidor. En 1797, époque où tout pouvait et aurait dû être apaisé, il fut assassiné près de Bordeaux.

J. A.

J. Poux. — **La Cité de Carcassonne à la fin du XVIe siècle.** — 48 pages (Éditions des *Annales de l'Alliance scientifique universelle*). Paris, Morin, 1907.

M. Poux a découvert dans les archives départementales de l'Aude, dont il a la direction, treize cahiers in-folio contenant « l'estat au vrai de la recepte et despense du domaine du Roy, de la séneschaucée de Carcassonne et Béziers », de 1563 à 1609. Bien que la série des comptes ne soit pas complète, M. Poux, en étudiant les réparations qui ont été faites par les agents du roi, a pu établir d'une façon précise l'état du château, des tours et enceintes, des portes et des ouvrages accessoires à la fin du XVIme siècle. Cette description, au cours de laquelle M. Poux relève, d'une manière peut-être un peu sévère, quelques erreurs de Jourdanne et de M. Foncin, sera lue avec profit par tous ceux qui connaissent déjà ou qui visiteront la vieille cité. Elle est suivie de quelques considérations, pleines d'intérêt pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire du travail, sur le régime des travaux, sur le prix des salaires et des matériaux.

F. D.

Balaïtous et Pelvoux, par M. H. Béraldi. — In-4°, 201 pages avec cartes et gravures. Paris 1907, tiré à petit nombre.

Le nouveau volume de M. Béraldi, d'allure vivante et mouvementée dans sa précision rigoureuse, résume les travaux des officiers géodésiens chargés des triangulations et du tracé des cartes des Pyrénées et des Alpes françaises.

Les études fondamentales sur la chaîne, pour la confection de la carte de France, commencèrent sous la Restauration. Les officiers Corabœuf et Testu s'occupèrent de la moitié orientale en juillet 1825, tandis que le capitaine Peytier et le lieutenant Hossard escaladaient les rudes cimes de l'autre moitié. Dès 1823, le capitaine Durand et son adjoint le sous-lieutenant Leclerc tracent le parallèle de Rodez à la chaîne frontière des Alpes. En juillet 1829, ils élèvent une tour signal sur le Pelvoux, d'accès difficile, mais moins farouche cependant que le Balaïtous.

On voit ensuite résumés les travaux des officiers chargés de chacun des carrés de la carte au 80.000^{me}, dont les premières feuilles parurent en 1859. Depuis, la montagne a été explorée et étudiée avec beaucoup plus de détail, et cette carte qui fut une révélation il y a un demi-siècle est devenue insuffisante pour les grimpeurs et les touristes. Une carte au 50.000^{me} est attendue.

Le volume, bel in-4°, avec grandes marges, se complète par la reproduction des cartes initiales, aux hésitations singulières, de Roussel, de Palasson, de Cassini, de Ramond même, les tours d'horizon des géodésiens, et l'on ne contemple pas sans émotion ce que tracèrent Peytier et Hossard sur le Balaïtous, la veille de leur tragique descente du 2 septembre 1825, à travers les tourbillons de neige et les étreintes de la faim.

Mais ces mathématiciens étaient aussi des artistes, et, sans s'exprimer avec le lyrisme parfois un peu ambitieux des ascensionistes actuels, ils étaient puissamment émus des beautés qu'ils découvraient. Sur les pointes dominatrices gravies avec tant d'efforts, ils peignaient des aquarelles !

Et nous voyons ainsi les crêtes de Gavarnie, le Vignemale pris du Pic-du-Midi, le dôme du Montcalm et la tour signal fouettée par la neige, d'autres encore, comme aussi une coupe du clocher de Rodez avec le géométral du dernier étage et la pyramide du Pelvoux.

Le livre se termine par quelques observations de toponymie au sujet du Balaïtous, Bat Leytouse, Bat Laëtouse, et même Balletous qui est ridicule, car c'est *vallée laiteuse* que le nom signifie, à cause de la couleur que prennent souvent les torrents se précipitant dans les gorges, surtout lors de la fonte des neiges. Balaïtous doit être définitivement adopté, la loi du moindre effort ayant fait tomber le *t*.

Mais quel nouveau et piquant volume on pourrait écrire sur les noms donnés aux torrents, aux bois, aux sommets et aux passages par les géographes, le plus souvent parisiens, traduisant à leur façon le patois pyrénéen, d'ailleurs si dissemblable d'une extrémité à l'autre de la chaîne !

Je me permets un mot à propos du Montcalm que quelques-uns veulent écrire Montcal.

Le moindre effort a bien pu aussi faire tomber l'*m* final que les gens du pays font cependant entendre parfois. Mais le terme Calm, Lacalm, Calam, qui s'applique à des plateaux stériles et qui se rencontre dans quelques lieux dits, paraît être un des mots, assez nombreux dans la région pyrénéenne, de la langue parlée par les habitants avant l'invasion de la langue romaine.

J. DE L.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 15 janvier. Nous allons donc avoir à Toulouse une Exposition internationale. On ne s'en douterait guère, et cette nouvelle n'a pas semblé surexciter la curiosité. Ce qui doit nous préoccuper surtout, nous autres Toulousains, en cette occurrence, c'est le profit que notre région pourra retirer de cette foire de quelques mois.

Afflux d'étrangers, essor nouveau donné à notre commerce et à notre industrie, Congrès, etc., voilà qui est excellent. Au point de vue de l'exaltation de Toulouse, on nous assure que les organisateurs se sont assuré le concours de notre Ecole des beaux-arts, qui y exposera sans doute les œuvres les plus intéressantes dues à ses élèves depuis un siècle et demi. Il y aurait là une page de notre histoire artistique qui ne serait pas à dédaigner.

On pourrait faire plus. Notre Exposition de 1887 réunit un grand nombre d'œuvres et de pièces relatives à l'art méridional, et cette réunion ne fut pas étrangère à la création du musée Saint-Raymond : on pourrait, peut-être, cette fois, organiser le rudiment d'un Carnavalet toulousain.

Un Musée, où seraient groupés tous les documents possibles relatifs à l'histoire de Toulouse : objets d'art, enseignes, meubles ou bibelots auxquels se rattachent des souvenirs historiques, et surtout des documents graphiques qui donneraient les anciens aspects de notre ville, dessins, peintures, plans et reproductions de toute sorte! Quel trésor pour tous les laborieux, pour tous les fidèles du terroir!

M. Henri Rouzaud, qui a lancé cette idée dans *l'Ame latine* de janvier, en expose très nettement le détail :

« Une collection de ce genre, principalement dans sa partie iconographique, dit-il, serait précieuse pour notre ville, dont un siècle de mesures édilitaires a modifié profondément la physionomie. Empressons-nous d'ajouter que rien ne serait plus facile à réunir, s'il s'agissait surtout d'une Exposition provisoire. Ce ne sont pas, en effet, les documents qui manquent : les lithographies et les gravures de la première

moitié du dix-neuvième siècle sont très nombreuses; et nous conservons le souvenir de monuments disparus ou profondément altérés : les *Voyages pittoresques et romantiques* de Taylor, les dessins du *Toulouse monumental* de Cayla, ceux de Malbosc en 1840, ceux de l'*Illustration du Midi*, le Mazzoli enfin, ne sont guère connus en dehors d'un cercle restreint de spécialistes. Ajoutons que les *Bulletins* et les *Mémoires* publiés périodiquement par nos Sociétés savantes, les livres édités par ses membres regorgent de reproductions perdues pour le nombre sans cesse croissant des gens qui s'intéressent à l'histoire locale et aux questions d'art.

« Il y a aussi des documents inédits ou rares dont il ne serait pas impossible d'avoir le dépôt ou tout au moins des copies. D'abord ce que possèdent les particuliers; ensuite, la plupart des institutions de la ville : les archives municipales; la bibliothèque de la ville, où se trouve notamment un grand plan de Toulouse inaccessible au commun des mortels; les archives du Palais-de-Justice, de la Bourse, des Facultés, pourraient communiquer des pièces curieuses; n'oublions pas la Société archéologique qui possède à l'hôtel d'Assézat un petit musée de dessins et de croquis tout à fait intéressants.

« Que l'on ajoute à tout cela des photographies d'hôtels que le percement de la rue de Languedoc et celui de la rue Ozenne ont fait ou feront bientôt disparaître, et quelques aquarelles pour certains coins pittoresques, l'on aura une représentation à peu près complète du vieux Toulouse et du Toulouse disparu. On pourrait nous donner aussi des reconstitutions exactes de ces monuments qui jouèrent un si grand rôle dans notre histoire, comme le Château-Narbonnais, siège du Parlement, et dont il ne reste à peu près rien, et notre vieux Capitole, aujourd'hui tout à fait défiguré et aux trois quarts détruit. Pourquoi ne pas reconstituer de la sorte un de ces couvents que la Révolution mutila ou démembra : les Carmes, les Cordeliers, par exemple, et aussi nos Jacobins? »

Il n'est pas besoin d'insister beaucoup pour démontrer le grand intérêt de ce projet. Espérons que nos Sociétés savantes, le Syndicat d'initiative, *les Toulousains de Toulouse*, qui organisent cette année un concours de photographie ayant pour objet le vieux Toulouse, la Société pour la protection des monuments et paysages du Midi, jugeront la tentative excellente et prendront tous les moyens pour la faire aboutir.

***

19 janvier. La musique religieuse toulousaine a fait, ce mois-ci, deux grandes pertes. L'abbé Maurice Mathieu et le P. Comire se sont succédé dans la tombe à quelques jours d'intervalle.

L'abbé Mathieu, de 1896 à 1904 environ, dirigea à Toulouse une

Société de concerts classiques, *la Cæcilia*, qui eut son heure de grande renommée. Composée de professionnels et d'amateurs, tous excellents musiciens, elle prépara à merveille la voie aux concerts du Conservatoire qui obtiennent aujourd'hui un si légitime succès sous la direction de M. Crocé-Spinelli ; elle fit connaître à un pays, encore fidèle en majorité à la musique des opéras romantiques, *l'Oratorio de Noël* et *la Passion* de Bach, *le Messie* et *Judas Macchabée* de Haendel, *Rédemption* et *les Béatitudes* de César Franck, les *Requiem* de Brahms et de Mozart, *les Saisons* de Haydn, *la Passion* de l'abbé Lorenzo Perosi, etc.

On ne peut nier qu'une telle campagne n'ait eu les meilleurs résultats pour l'éducation musicale des Toulousains. L'abbé Mathieu a donc accompli à ce point de vue une tâche des plus fécondes... Mais nous connaissons trop la province pour penser qu'il y trouva d'autre récompense que le plaisir artistique : critiqué, abandonné, traversé dans tous ses projets, se heurtant à chaque pas à des difficultés matérielles, sa noble entreprise se chiffrait toujours par un déficit que supportait sa bourse, et au prix de quels sacrifices ! Ce qui fit qu'au bout de plusieurs années, le découragement le prit : il était obligé de diminuer ses concerts, de renoncer à son orchestre trop onéreux ; il voyait ses choristes se raréfier, et son public aussi ; et l'on termina par des séances *gratuites*, où l'on ne remplissait pas la salle du Jardin-Royal, et où une collecte ne couvrait pas le quart des frais... C'est comme cela que la province remercie ceux qui se dévouent pour elle.

— A un troisième étage de la place Sainte-Scarbes, dans une petite chambrette encombrée de publications musicales, de compositions, de notes, de cahiers, où émergeaient d'un océan de paperasses un vieux fauteuil crevé et un harmonium, le bon P. Comire, ancien directeur de la *Musica sacra*, s'est endormi, oublié, après une agonie de plusieurs mois.

Longtemps, ce type de religieux gascon fut un rude travailleur, et le monde catholique a été rempli de ses Messes, de ses Cantiques, de ses Motets, de ses Oratorios : *Sainte Germaine de Pibrac* et *Notre-Dame de Lourdes*, exécutés à Toulouse en 1897 et 1902. Suivant patiemment et intelligemment l'évolution musicale, il était venu des fredons italiens à la gravité de César Franck en passant par Gounod. Ecrivain très appliqué, il fut de nos rares amateurs toulousains qui savent employer l'orchestre et tirer parti congrûment de toutes ses ressources. Il aurait pu atteindre la grande notoriété : il ne la chercha pas. Et son âme d'enfant, d'éternel enfant sous les cheveux de neige de soixante-quinze hivers, ne s'inquiétait même pas de savoir si, après lui, ses harmonies éveilleraient les échos des églises et berceraient les prières chrétiennes.

Celui-là aussi fut un doux philosophe, et il ne réclama pas de la vie plus qu'elle ne peut donner.

* * *

21 janvier. L'Académie des Jeux Floraux, cruellement éprouvée ces derniers mois, a travaillé à réparer ses pertes. Elle a élu pour son secrétaire perpétuel M. le marquis de Suffren ; elle a nommé, au fauteuil de M. Fernand de Rességuier, M. Sabatier, l'éminent doyen de la Faculté des sciences, correspondant de l'Institut, et, au fauteuil de M. le comte Victor d'Adhémar, M. Julien de Lagonde, rédacteur en chef de *l'Express du Midi*. On annonce enfin comme prochaine l'élection, au fauteuil de M. de Peyralade, de Me Boscredon, avocat à la Cour d'appel. L'Académie a également donné des lettres de maîtrise à M. Camille Chabaneau, l'illustre romaniste, un des plus purs honneurs de notre France provinciale : il vient rejoindre dans le collège du Gay-Sçavoir Frédéric Mistral et Prosper Estieu, apportant avec lui tout un bagage de gloire. Armand PRAVIEL.

Aveyron.

Art et littérature. Dans la dernière promotion des membres de la Légion d'honneur, les artistes et écrivains aveyronnais tiennent une place si importante qu'elle nous paraît digne d'être particulièrement signalée. Jamais, en effet, des récompenses si nombreuses n'ont été distribuées à la fois, dans un même département, aux représentants de l'art ou de la pensée. Cette promotion (une cravate, deux rosettes, un ruban), restera pour l'Aveyron « la grande promotion ».

C'est : 1° la cravate de commandeur à M. Denys Puech, de Bozouls, membre de l'Institut, l'auteur de nombreux monuments et statues, tels que la *Seine*, la *Sirène*, la *Muse d'André Chénier*, la *Pensée*, etc.

2° La rosette d'officier à M. François Fabié, de Durenque, le poète si populaire de nos landes et de nos bois, le Brizeux de l'Aveyron, l'auteur de la *Poésie des Bêtes*, des *Clochers*, de *La Bonne Terre*, des *Voix rustiques*, *Vers la maison*, *Par les vieux chemins*.

3° La rosette d'officier à M. de Nolhac, le conservateur du Musée de Versailles, qui a fait ses études au lycée de Rodez, dont il fut un des plus brillants élèves avant de devenir le poète délicat et l'historien érudit de *Pétrarque* et de *Marie-Antoinette*.

4° Le ruban de chevalier à M. Fernand Mommèja, d'Entraygues, rédacteur au *Temps*, où il s'est fait remarquer par ses enquêtes et études si documentées sur les questions économiques et sociales : grèves du Nord

lock-out de Fougères, condition des ouvriers filateurs et agricoles, crise viticole, système fiscal en Alsace-Lorraine.

* * *

Philosophie. M. Joseph Fabre continue la publication de son grand ouvrage philosophique par *La Pensée moderne*, où il suit l'évolution des idées philosophiques, religieuses et politiques *de Luther à Leibnitz*. Paraîtra, à la fin de 1908, le quatrième volume *Les Pères de la Révolution*.

* * *

Nécrologie. Un poète estimé, qui consacrait à la Muse les loisirs de ses fonctions, M. Edmond Railhac, de Saint-Geniez, vient de mourir des suites d'un accident de voiture, à Montpellier. Les *Myrthes et Primevères*, les *Chants du souvenir*, inspirés par l'amour du pays natal et le culte de la famille, l'avaient révélé comme un poète tendre et délicat : il laisse le manuscrit à peu près achevé d'un poème philosophique, *Dernières paroles d'un croyant*, que ses héritiers auront sans doute à cœur de publier. M. CONSTANS.

Tarn.

Pouesios d'un vielh de l'Albiges[1]. Le cas de M. E. Thomières, l'auteur de *Pouesios d'un vielh de l'Albiges*, est vraiment extraordinaire. Il fait mentir l'antique adage latin, que les siècles avaient consacré : *Nascuntur poetae, fiunt oratores*. M. Thomières était né orateur, la volonté le fit poète, poète ès langue *moundino*.

En 1870, presque au début de l'Année terrible, il s'improvise à Tours orateur de réunions publiques, et son verbe, vibrant de patriotisme, soulève l'enthousiasme des Tourangeaux[2].

Il voulut être poète, et cela le prit à l'âge de soixante-quatre ans, à l'occasion du *Dîner Tarnais* à Paris. C'était en 1895 — M. Thomières est né en 1831 — et depuis, à chacun des dîners qui réunissent annuellement nos compatriotes exilés sur les bords de la Seine, il y allait d'un

1. Vol. de XX-246 pages. Berthoumieu, imprimeur à Toulouse, 1907.
2. Voir son opuscule : *Deux mois à Tours pendant le siège de Paris*. Léon Vannier, Paris, 1907.

brinde en vers languedociens. Dans ces pièces de vers, écrites avec beaucoup d'humour, il exalte le pays natal, ses grands hommes passés, présents.... et même futurs. Une idée dominante revient, comme un *leit motiv*, presque à chacun de ses *brindes* : au treizième siècle, le Nord a vaincu le Midi. Mais, depuis, quelle revanche des *Miéjournals* sur les *Francimans* !

Ces pièces de vers sont en quelque sorte la trame du volume que M. Thomières présente au public. Il les a encadrées dans de très savoureux contes méridionaux, relevés d'un fin bouquet de gauloiserie.

La muse de notre compatriote ne s'élève guère dans les hautes régions de la poésie. Et cependant si, comme la Garonne, le fleuve gascon dont le Tarn est tributaire, ne l'oublions pas, si M. Thomières avait voulu !.... Admirez la grâce et la fraîcheur de ce tableau qui porte pour titre : *Neit de printemps*.

Las estelos al cel s'aluquoun uno a uno,
Al pus naut des pibouls lou cressent de la luno
A la bano agusado, a la dousso clartat,
Met as ramels naissents un reflet argentat.
Tout es calme et doussour, la terro es amoulido,
La tiédo languisou pertout es espandido;
L'auro mémo del ser a plegat soun ventalh...

Ah! si la Garonne avait voulu! Malheureusement elle n'a pas voulu assez souvent. M. Thomières oublie parfois le précepte d'Horace : *Ut pictura poesis*; il n'y a pas assez de peinture dans son œuvre. Le sujet, circonstance très atténuante, ne prête pas toujours, il est vrai, au lyrisme. Célébrer sur le mode dithyrambique les louanges d'un grand homme relatif qui vient d'être décoré... des palmes académiques, c'est malaisé, et, dans son temps, Pindare lui-même, toute révérence gardée, y échouait, quand il chantait les exploits du vainqueur aux sports olympiques.

Première critique. — La seconde est presque aussi grave; et c'est celle-là surtout que souligne le préfacier, M. Soureilh : « So de prumiè qu'un « felibre déu cerca, aco 's de pla causi sous mots, de tria lou parla pou- « pulari, ne souti toutos las vilanios que, a la forso del temps, en fran- « cimandejant, lou pople et, mai que mai, la moussuralho, i an daissat « tomba. »

Tout le premier, avec M. Soureilh, je reconnais que ce n'est pas commode, surtout pour ceux qui, comme M. Thomières, ont passé par les écoles, se sont accoutumés à penser en français et n'ont jamais étudié la langue dans les vieux textes. Ceux-là versent fatalement dans le patois.

Cependant, dans l'œuvre considérable de M. Thomières, il n'y a pas que de l'ivraie. On y remarque de fraîches scènes campagnardes, écrites en pur albigeois. Ainsi, dans *Las Recoltos al Tarn*, ses *Vendemios*, les antiques vendanges, telles qu'elles se pratiquaient jadis, alors qu'elles étaient une fête de famille et non une tâche payée, alors que *vendemiaires* et *vendemiairos* étaient des amis conviés par le propriétaire.

Nous ne pouvons citer toute cette pièce : mais voici la scène finale, la scène de la cuve :

On arrivo al tinal, las semals se descargon
Dins la tino; et deja las droulletos se nargon :
Pari que mountara ! Que nou ! mountara pas !
Vos pas moustra l'poumpil [1] et quita lou debas ?
Lous omes on deja las cambos toutos nudos
Pér prânti lous rasins; las filhos fon las prudos :
Mounta sus l' prântidou ! Jesu ! n'ausario pas !
Se cal trop regussa... Mès uno fa lou pas,
Lèu uno autro la sieg, léu toutos son mountados
Coutilhou restroussat, et fon milo gambados.

Cela c'est du Thomières de derrière les fagots....

Beaucoup de *francimans* s'imaginent que notre langue méridionale, bonne tout au plus pour la farce grosse et grasse, est inhabile à traduire les sentiments nobles ou tendres; mais la lyre de M. Thomières a toutes les cordes, même celle de la tendresse, et l'on pourrait citer comme exemple la jolie pièce intitulée : *Res qu'un poutou!*

De l'œuvre de M. Thomières tout ne lui survivra pas; mais cette délicieuse pastorale, sa description des vendanges, sa *Neit de printemps* et telles autres pièces de son copieux volume méritent d'être recueillies dans nos futures anthologies languedociennes.

Ajoutons que ce volume de poésies est fort élégamment imprimé; sa couverture est bien jolie, et il renferme des portraits des principales célébrités tarnaises. — Ainsi, l'auteur a fait non seulement œuvre poétique, mais encore œuvre documentaire : double titre à la reconnaissance des Albigeois.

ALBIENSIS.

1. M. Thomières a écrit *moulet*, le malheureux! alors qu'il aurait dû avoir sous la plume *poumpil* aussi naturellement que *tinal, tino, prantidou.*

Le Gérant,
Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 6172

A. BENOIST.

LE THÉATRE DE MAURICE DONNAY

I.

Les années d'apprentissage. — Les pièces sur l'amour et sur le mariage.

M. Maurice Donnay a fait son apprentissage au *Chat-Noir*. Pour un esprit comme le sien, ce n'était pas une mauvaise école. Il pouvait y jeter sa gourme tout à son aise, devant un public spécial qui ne s'effarouchait pas de ses hardiesses, et qui ne lui demandait que de l'esprit et de la fantaisie. Ni *Phryné*, ni *Ailleurs* ne sont des pièces de théâtre; ce sont des récits destinés à accompagner un défilé d'ombres chinoises. Ils ont beaucoup réussi au temps où florissait le *Chat-Noir* et ils sont encore amusants à lire : si les allusions aux faits contemporains ont perdu de leur saveur, on y trouve une verve débridée et pittoresque, des drôleries d'expressions, un mélange de réalisme et de poésie qui (avec toutes les réserves qu'on voudra) évoque le souvenir d'Aristophane.

D'ailleurs Maurice Donnay n'a pas craint d'affronter cette comparaison redoutable en écrivant sa *Lysistrata*. Il y avait de la gaminerie dans le choix du sujet : l'auteur s'est évidemment amusé en pensant à ceux qu'il allait scandaliser, et aussi peut-être à ceux dont il allait tromper l'attente; car si la donnée de sa pièce est bien la même que celle de la pièce antique, une grève de femmes rebelles au devoir conjugal, les audaces de

Donnay sont timides à côté de celles d'Aristophane. Est-ce parce qu'il avait à compter avec la censure? C'est plutôt que les Parisiens les moins pudibonds le sont, sans le savoir, encore plus que les Athéniens du temps de Socrate. L'auteur de *Lysistrata* a fort bien compris ce qu'il pouvait imiter de son modèle, et ce qu'il devait laisser de côté ou transformer. Où Aristophane insiste, il glisse rapidement; au lieu de préciser, il suggère. Et surtout, tandis qu'Aristophane ne perdait pas de vue et ne nous laissait pas oublier un instant le thème cynique sur lequel il a construit sa pièce, Donnay au contraire a multiplié les épisodes amusants ou gracieux qui, ingénieusement rattachés à la trame de son œuvre, la sauvent de la monotonie en même temps qu'elles en atténuent la crudité. Ainsi, dès cette pièce de début, il montrait qu'il avait mieux que de l'esprit, ce tact naturel et sûr qui fait deviner à un véritable auteur dramatique ce que le public acceptera, et cette légèreté de main qui lui a permis de traiter tant de sujets délicats et périlleux.

Lysistrata est un pastiche spirituel, écrit par un Parisien qui a étudié *la Belle Hélène;* mais *Education de prince* est une œuvre originale, et qui, bien qu'elle ne fût pas destinée au théâtre, annonçait un auteur dramatique[1]. C'est un tableau du Paris d'aujourd'hui, du Paris où l'on s'amuse, où du moins on fait semblant de s'amuser. Trois personnages principaux : Sacha, le petit roi de Styrie; son précepteur Cercleux et sa maîtresse Raymonde. Nous les voyons un peu partout, au Bois, à Trouville, aux courses d'Auteuil, au bal de l'Opéra, et même,

1. Je ne parle pas, bien entendu, de la pièce qui a été jouée sous ce titre; à ceux qui ne connaîtraient pas l'œuvre première, celle qui a paru dans la *Vie Parisienne,* elle ne pourrait en donner qu'une lointaine idée; à ceux qui l'ont lue et savourée, elle ne peut inspirer que des regrets. C'est une preuve de plus (et Dieu sait qu'il n'en manque pas) que, plus une œuvre est exquise, plus il est impossible de lui donner une autre forme que celle dans laquelle elle a été conçue. Il n'y a dans la pièce qu'une scène intéressante, celle où la reine de Styrie fait une déclaration d'amour à Cercleux, et elle est tirée à peu près textuellement d'*Education de prince* première manière.

dans un jour de « dèche », au bouillon Duval. Comme Donnay écrit pour être lu, non pour être joué, il peut lâcher la bride à sa verve; jamais il n'en a eu davantage, et cette satire, affranchie de tout respect et de tout préjugé, animée d'un mouvement endiablé, est en même temps le plus souvent d'un impitoyable bon sens. Mais ce qui est le plus caractéristique et pour nous le plus intéressant, c'est que ces dialogues, écrits sans aucune préoccupation de la scène, sont scéniques au plus haut degré, que les « mots » qui y foisonnent ne sont pas la plupart du temps des mots de journaliste, mais des mots d'homme de théâtre, c'est-à-dire que nous n'y trouvons pas seulement l'esprit de l'auteur, mais le caractère du personnage qu'il fait parler.

L'homme qui avait écrit *Education de prince* était désormais hors de page, et n'avait plus qu'à donner sur de vrais sujets dramatiques la mesure de son talent. Celui qu'il a traité dans *Pension de famille* ne pouvait réussir que devant un public spécial, parfaitement au courant des mœurs qu'il y a représentées, celles de la société cosmopolite qui fréquente l'hiver les hôtels de la Riviera. Malgré des scènes très heureuses et le brillant du dialogue, la pièce ne tint pas longtemps l'affiche. C'est dans *Amants*, qu'il donna l'année suivante, que Donnay se révéla vraiment au public. La soirée du 6 novembre 1895, où fut jouée cette œuvre si originale dans sa simplicité, est une date dans l'histoire du théâtre contemporain.

Les deux amants que Donnay a voulu nous peindre s'appellent Claudine Rozay et Georges Vétheuil. Claudine est une comédienne qui a quitté le théâtre jeune et en plein succès, après la naissance d'une fille qu'elle a eue du comte de Ruyseux. Vétheuil est un boulevardier, à la fois sceptique et sentimental. Il a rencontré Claudine il y a quelque temps dans une vente de charité; ils ont causé, et il lui a demandé la permission de se présenter chez elle. Il y entre au moment où vient de finir une matinée d'enfants donnée par Claudine pour amuser sa fille. Cette matinée a été pour l'auteur le moyen de nous faire connaître le milieu où se passe sa pièce. Des mères de

famille, très correctes et très élégantes, qui y ont amené leurs enfants, pas une n'est mariée : chacune d'elles est, comme la maîtresse de la maison elle-même, confortablement installée dans une liaison qui lui assure, avec le luxe, une sorte de respectabilité de façade, et qui lui permet de coudoyer tout au moins le vrai monde.

La conversation qui s'engage entre Vétheuil et Claudine est conduite avec un art consommé. Au début, Vétheuil tâte le terrain : il se doute bien qu'il ne déplaît pas à Claudine, mais comme il voudrait lui plaire, et qu'il la sent très fine, il n'avance qu'à pas comptés, toujours prêt à reculer s'il s'aperçoit qu'il a été trop loin. D'ailleurs ni Claudine ni lui n'aiment encore; ils ont seulement envie d'aimer, et il leur est plus facile de se tenir sur leurs gardes, d'autant qu'expérimentés comme ils le sont tous deux, ils n'ont aucune hâte : ils semblent s'entendre pour faire durer le plaisir, car ils savent que les préliminaires de l'amour valent souvent mieux que l'amour même. Il y a un moment où Claudine dit à Vétheuil :

« Vous avez le désir de me plaire et vous faites tout ce qu'il faut pour ça, mais c'est dans votre nature; vous seriez auprès d'une autre femme, ce serait absolument la même chose. Vous voyez, moi, je ne suis pas coquette avec vous, et la plus femme de nous deux,... c'est vous. »

Ceci n'est vrai que jusqu'à un certain point; dire qu'on n'est pas coquette, n'est-ce pas encore une manière de l'être, lorsqu'on sait qu'on plaira mieux ainsi? Ce qui est vrai, c'est que des deux Claudine est la plus aimante, la plus passionnée, et Vétheuil ne s'y trompe pas :

CLAUDINE. — ... C'est fini, je suis une bonne bourgeoise très pot-au-feu.

VÉTHEUIL. — Allons donc! vous êtes une amoureuse, et vous aimerez encore. Je ne dis pas, notez bien, que ce sera moi, je ne suis pas assez fat... mais vous aimerez.

Ce n'est que vers la fin de la scène qu'il lui parle ainsi, et il est possible qu'en arrivant chez Claudine il n'eût pas l'idée de

lui tenir ce langage et de forcer ainsi son intimité; mais il s'est laissé, comme il le lui dit, envelopper par son charme, et il finit par risquer, avec beaucoup de tact et d'adresse il est vrai, cette déclaration qui depuis le commencement de leur entretien lui brûle les lèvres. L'art de l'auteur dans la construction de cette scène consiste justement à l'avoir interrompue à diverses reprises, au moment où Vétheuil va dire le mot décisif. Tantôt c'est lui qui s'arrête, qui feint de vouloir se retirer, de peur d'être indiscret; tantôt la conversation est coupée par un incident quelconque, l'entrée d'un domestique, celle de la fille de Claudine qui vient embrasser sa mère avant de partir pour la promenade. C'est comme dans les dialogues de Marivaux : il semble que nous tournions toujours dans le même cercle, et cependant les sentiments évoluent, se transforment, à l'insu des personnages eux-mêmes, par une progression que l'auteur a su rendre claire pour les spectateurs. A la fin de cette conversation, qui est longue mais ne semble pas l'être, Claudine et Vétheuil ne se sont pas dit, et ne sont peut-être pas encore sûrs, qu'ils seront l'un à l'autre; mais nous ne pouvons plus en douter.

A ce moment survient le troisième personnage, le comte de Ruyseux, l'amant légitime, qui vient faire à Claudine sa visite quotidienne. Présentation des deux hommes; on cause un instant, puis Vétheuil prend congé. Il a plu tout de suite à Ruyseux; c'est la première chose qu'il dit à sa maîtresse dès qu'il est seul avec elle. Il est de ceux qui, maris ou amants, sont destinés à être trompés toute leur vie. Mais Donnay ne voulait pas qu'il fût ridicule, et c'est pour cela qu'il s'est avisé de la conversation qui suit, et qui ne s'expliquerait pas autrement, car il lui fait dire à Claudine des choses qu'elle sait depuis longtemps.

Claudine : Quoi de nouveau ? — Pas grand'chose. — Mais encore?... Pas de potins... rencontré personne? — Si, j'ai rencontré Lagny. — Ah! qu'est-ce qu'il vous a dit? — Rien... depuis qu'il n'est plus l'amant de ma femme, il ne me salue même plus. — Voyons! — Ou plutôt depuis qu'il n'est plus un des amants de ma femme... — Je vous en prie, Alfred,

vous savez bien que je n'aime pas vous entendre parler ainsi. — Pourquoi ? Je n'y mets aucune amertume. — Oh ! je sais bien, vous êtes un philosophe. — Je ne suis pas un philosophe; seulement, puisque tout Paris connaît la conduite de ma femme, paraître l'ignorer, moi, serait puéril et même pourrait donner lieu aux plus graves soupçons; m'en vanter serait odieux, en tous cas d'un goût déplorable; mais la constater moi-même, devant des personnes choisies, comme vous, et sous une forme détachée et plaisante, c'est la seule attitude convenable pour un homme qui connaît les exigences de la vie, et je trouve qu'il y a une jolie place à prendre entre Georges Dandin et Othello.

Et il continue de développer ce thème avec beaucoup de verve. Mais Claudine le prie de changer de sujet, car celui-là ne lui plaît guère.

Le comte : Oh ! mais rien de ce que j'ai dit là n'est pour vous. — Je l'espère bien. — J'ai la plus grande confiance en vous... et pourtant, vous êtes jeune, séduisante, les hommes vous font la cour; un jour, vous en remarquerez un... — Vous aviez mieux commencé. — Mais quand je dis que j'ai la plus grande confiance en vous, je veux dire que vous saurez m'éviter le scandale et le ridicule, et c'est la seule chose qu'on ait le droit d'exiger...

Donnay avait ses raisons pour faire du comte de Ruyseux un galant homme et un homme d'esprit. Dans la peinture du ménage à trois, qui était une partie essentielle de son sujet, il ne voulait rien mettre qui rappelât le vaudeville. Plus il tenait à être hardi, plus il devait s'interdire toute vulgarité. Le second acte surtout, tel qu'il l'a conçu, serait intolérable s'il n'était pas traité avec un tact parfait.

Quelques mois se sont écoulés depuis la visite de Vétheuil : Claudine est devenue sa maîtresse, sans que Ruyseux s'en doute, naturellement; les deux hommes sont au mieux, et le soir même ils ont dîné ensemble chez leur commune amie. Vétheuil vient de se retirer avec les autres convives; Ruyseux est resté; il accompagne Claudine dans son cabinet de toilette; il vient lui faire ses adieux, car il part le lendemain pour Naples; il s'attarde à causer avec elle; il la regarde se dévêtir. On entend sonner deux heures. Claudine a sommeil. Le comte

comprend qu'il ne peut rester davantage; mais au moment de partir il va vers la fenêtre. « Il neige, dit-il. Ça ne vous fait rien de me laisser partir comme ça? — Comment comme ça? — Oui, enfin, je veux dire par un temps pareil. » Claudine feint de ne pas comprendre : « Voyons, mon ami, vous avez votre voiture qui vous attend en bas, vous n'êtes pas bien à plaindre. — Vous avez raison, je m'en vais; mais j'aurais voulu partir avec quelque chose qui me réconforte, qui me fasse chaud au cœur. — Voulez-vous un petit verre de cognac? — J'ai dit : au cœur... Ce que je voudrais, c'est un peu de ta chaleur à toi, de la chaleur de ton corps adoré. (*Il la saisit.*) — Vous me faites mal! — Oh! Claudine! — C'est vrai... vous m'avez fait mal. » Excuses, explications, réconciliation; enfin, Claudine l'embrasse. Et une fois qu'il est parti : « Pauvre homme! » dit-elle. Elle écoute; puis, quand elle a entendu le roulement de la voiture, elle porte la lampe devant la fenêtre; elle ouvre doucement la porte; deux minutes après Vétheuil arrive, en grand paletot de fourrure, collet relevé : « Quel temps! Il neige, c'est effrayant! — Tu as eu froid. — Je suis gelé. Voilà une heure que j'attends dans la rue. — Ce n'est pas ma faute. » Il voit bien qu'elle le boude, et il lui en demande la raison. Elle lui fait une scène de jalousie, lui reproche d'avoir flirté toute la soirée avec une de ses amies, l'interroge sur l'emploi de sa journée. Vétheuil réplique, fait semblant d'être jaloux lui aussi; mais la brouille n'est pas sérieuse et ne dure pas longtemps. Ils s'aperçoivent qu'ils ont faim; ils improvisent un petit souper, les coudes sur la table sans nappe; et ils devisent de leur amour. Claudine annonce à Vétheuil que Ruyseux va être absent pour huit jours, et qu'ils pourront pendant ce temps faire une fugue à Fontainebleau. Ils partiront le jour même, dans la matinée; or il va être trois heures; Claudine fait observer qu'il est grand temps d'aller se coucher.

Alors, comme Ruyseux il y a un moment, Vétheuil dit à Claudine : « Quoi! vas-tu me laisser partir ainsi? » Elle plaisante, elle se dérobe; il insiste.

CLAUDINE. — Pourquoi insistes-tu?

VÉTHEUIL (*l'embrassant*). — Parce que je t'aime, parce que je t'adore! J'aurais voulu m'en aller autrement... emporter un peu de t...

CLAUDINE (*se dégageant*). — Ah! ne dites pas ça! — Pourquoi? — Pour rien. (*Résolument.*) Non, pas ce soir. — Ah! je comprends! — Quoi! qu'est-ce que tu comprends? — Je comprends, et toi aussi tu comprends. — Écoute, Georges, c'est odieux ce que tu dis là. Eh bien! oui, tout à l'heure, il est venu... Mais je te jure que non. D'ailleurs, il y a longtemps que je t'ai dit ce que j'avais à te dire là-dessus, tu dois être rassuré. — Vous dites toutes la même chose. — Parce que vous demandez tous la même chose. Mais moi je te le jure sur ma fille, je veux qu'elle meure à l'instant même si je t'ai menti, et tu vois que je suis bien calme pour te faire un pareil serment... Tu ne me crois pas? — Si... je te crois. — Ne sois pas jaloux, va... c'est du luxe. Pauvre homme!

Et ils se séparent, très tendrement, très sagement.

Rien n'est plus banal que la situation sur laquelle ce second acte est construit; Labiche et les sous-Labiche l'ont vingt fois mise en scène; les effets comiques qu'elle comporte sont classés et catalogués. Comment Donnay l'a-t-il renouvelée sans en dissimuler les côtés scabreux, en les mettant plutôt en relief par la symétrie des deux scènes qui se suivent et se font pendant?

Son grand art a été de nous intéresser au personnage qui par définition est le personnage sacrifié : la situation de Ruyseux peut être ridicule, sans que Claudine et Vétheuil aient envie d'en rire; ils en sourient tout au plus. Et puis, quoique l'auteur laisse entrevoir à l'arrière-plan les mensonges, les perpétuelles capitulations de conscience que comporte la situation des deux amants, il sait nous en distraire par le charme et l'imprévu du dialogue, si bien qu'au moment où l'impression de la réalité risquerait de devenir pénible, elle est corrigée et atténuée par la fantaisie.

Voilà plusieurs mois que dure l'amour de Claudine et de Vétheuil; il n'y a pas de raisons pour qu'il soit éternel plus que les autres, et dans la scène des deux amants, au deuxième acte, nous constatons déjà des symptômes menaçants pour son avenir. Au troisième acte, il y a brouille : les exigences de

Claudine ont passé la mesure; à la suite d'une scène de jalousie que sa maîtresse lui a faite sans aucune raison, Vétheuil a rompu; il savoure, non sans quelque amertume, sa liberté reconquise. Vainement Claudine fait des avances, lui envoie une de ses amies en ambassade, il ne veut rien entendre; il va, dit-il, partir le soir même pour la Bretagne. Sur ces entrefaites Claudine paraît, pleine de tristesse et d'amour. « Que vous ai-je fait? dit-elle? Pourquoi me quittez-vous? » Vétheuil lui répond qu'il en a assez et trop de la vie qu'ils mènent, de la situation fausse que lui crée leur intimité avec Ruyseux. « Il faut, lui dit-il, que tu sois tout entière à moi comme je suis tout entier à toi. »

Sarcey était très sévère pour cette scène, où suivant lui l'auteur avait manqué de logique et remplacé la vérité par la convention. A qui ferez-vous croire, disait-il, que Vétheuil, qui jusqu'à présent a joué sans scrupule son rôle d'amant de cœur, soit pris tout à coup d'un accès de dignité rétrospective ou d'une jalousie que rien ne justifie? L'objection n'est pas sans valeur, et Donnay aurait pu nous expliquer plus clairement l'état d'esprit de son héros. Il aime toujours sa maîtresse, mais, sans s'en douter peut-être, il ne l'aime plus assez pour accepter sans murmure une situation dont il voit maintenant les côtés vilains ou pénibles, alors que quelques mois plus tôt il en sentait surtout la douceur. Quand il dit à sa maîtresse : « Je veux que tu sois toute à moi », serait-il enchanté qu'elle le prît au mot? Il nous est permis d'en douter, et lorsque Claudine lui répond avec beaucoup de force, et non sans noblesse, qu'elle n'a pas le droit, en quittant Ruyseux, de désespérer un homme qui l'aime et à qui elle doit tout, Vétheuil est forcé de convenir qu'elle a raison.

La vérité, c'est qu'il est mécontent de lui-même : il voit qu'il gâche sa vie, et, au lieu de demander à Claudine de rompre avec Ruyseux, il sent bien que c'est lui-même qui devrait avoir le courage de rompre avec elle, de rompre en lui disant pourquoi. Mais pour le dire il faudrait le savoir, et pour le faire il faudrait le vouloir.

Il est trop clair que Vétheuil n'en aura pas la force : dès qu'il a revu sa maîtresse, ses belles résolutions de la fuir se sont évanouies, et à la fin de la scène les deux amants tombent dans les bras l'un de l'autre. Les velléités de rupture n'ont produit qu'un renouveau de leur amour.

Cependant la rupture ne peut qu'être ajournée, car les mêmes raisons qui poussaient Vétheuil à en finir la veille agiront sur lui le lendemain. Mais cette fois il a voulu se mettre en garde contre sa faiblesse; il s'est fait engager dans une expédition lointaine, et au commencement du quatrième acte, à Pallanza, pendant que dans un beau ciel d'automne s'allument les premières étoiles, les amants se disent adieu. Leur dialogue, entrecoupé de larmes et de baisers, est rythmé tantôt par la barcarolle d'un pêcheur qui chante sur le lac, tantôt par les grelots des chevaux et les appels du *vetturino* qui vient chercher Vétheuil. Cette scène poétique et attendrissante était assez facile à écrire; ce qui fait l'originalité de la situation, c'est que les deux amants se quittent en plein amour et par amour : ils ont voulu se préserver des lâchetés et des défaillances qui accompagnent la plupart des ruptures; ils ont mieux aimé, quoi qu'ils en souffrent, se séparer en beauté.

Ils se retrouvent au dernier acte, et par une inspiration ingénieuse Donnay a voulu que ce fût dans le même cadre qu'au premier. Claudine Rozay a vendu son hôtel à son amie Jamine, qui y pend la crémaillère ce jour-là en joyeuse compagnie. Elle y est venue pour la dernière fois avec Ruyseux, qui divorce et qui va l'épouser; ils sont las de Paris, ils vont vivre dans leurs terres avec leur fille. Vétheuil est venu lui aussi à la pendaison de crémaillère, où il savait rencontrer Claudine. Et, pendant que dans le salon voisin les couples tourbillonnent au son de la musique des tsiganes, tous deux causent avec une sérénité mélancolique de cet amour qui leur a fait verser des larmes, et qui maintenant n'est plus qu'un souvenir. Doivent-ils regretter d'avoir souffert, et souffert par leur faute? Non, disent-ils, car il ne dépendait peut-être pas de nous qu'il en fût autrement, et d'ailleurs tout n'est-il pas pour le mieux, puisque,

au lieu de s'envenimer, notre amour est guéri? « Et puis, dit Vétheuil, quand on a vécu, quand on a observé, on arrive à la vraie philosophie, et l'on se dit qu'au fond de tout ça, le bonheur, ou du moins ce qui en approche le plus, c'est encore de... » A ce moment, avant qu'il ait pu finir sa phrase, une farandole échevelée entre dans le petit salon où il cause avec Claudine, et les entraîne tous les deux. Nous sommes donc condamnés à ignorer toujours ce que c'est que le vrai bonheur.

Cette conclusion, joliment ironique, est en parfaite harmonie avec l'esprit de la pièce. L'auteur, en posant une fois de plus l'éternel problème de l'amour, n'a pas prétendu nous en donner une solution originale, mais nous faire faire avec lui le tour du sujet.

Au troisième acte, au moment où Vétheuil se croit brouillé avec Claudine, son ami Sambré lui reproche de donner à l'amour trop de place dans sa vie; la sagesse, lui dit-il, c'est d'imiter les Orientaux, d'enfermer la femme dans une sorte de « harem moral », de ne pas lui permettre de troubler notre cœur ou notre pensée. Tout cela est bel et bon, lui répond Vétheuil; mais vous oubliez qu'on naît amant, comme on naît musicien, peintre ou poète, et à celui qui est ainsi fait l'amour laisse de tels souvenirs qu'ils suffisent à compenser tout le reste : « C'est comme des paysages de bonheur que l'on revoit dans le silence de soi-même, des paysages attendrissants avec de grandes lignes calmes; un air que l'on entend, un parfum que l'on respire, et voilà que vous revivez avec leur intensité les heures de jadis, et que vous retrouvez l'âme que vous aviez à ces heures-là; c'est donc qu'elles valaient la peine d'être vécues. » Mais, tout en réfutant les objections de son ami, Vétheuil n'en comprend pas moins leur force; il sent que l'amour ne peut suffire à remplir la vie d'un homme, et la preuve, c'est que, tout en aimant Claudine, il va s'engager dans une expédition qui le séparera d'elle pour de longs mois. Et puis il aurait beau vouloir s'aveugler lui-même, il sait que tous les amours sont condamnés à finir. Lorsque au premier

acte il dit à Claudine : « Vous aimerez encore! » elle lui répond : « Dieu m'en préserve! Je ne voudrais pas repasser par où j'ai passé! Ah! les trahisons, les larmes, les nuits sans sommeil et les désirs de vengeance! Ah! que c'est vilain tout ça et que c'est bête... oui, oui, bête! Et vous voudriez que je recommence ça? Et puis à quoi bon? Pour aboutir à la rupture, c'est-à-dire la mort et l'agonie après la mort!... » En parlant ainsi elle est sincère; mais elle ne l'était pas moins lorsque, un instant auparavant, au lieu de redouterles orages de la passion, elle semblait les appeler pour l'enlever à la monotonie d'une existence où rien ne trouble son repos. Ces contradictions ne sont pas seulement dans le cœur de Claudine, elles sont dans la nature du sujet, et le mérite de Donnay c'est, en nous contant l'anecdote sur laquelle est bâtie sa pièce, de nous avoir ainsi à tous moments ménagé des échappées sur la vie humaine. Après qu'il nous a invités à examiner au passage les différents aspects sous lesquels se présente la question de l'amour, il nous laisse non sur une conclusion formelle, mais sous une impression. Celle qui se dégage de son dernier acte, d'une mélancolie souriante, c'est que, quoi qu'en dise une romance célèbre, les chagrins d'amour ne sont pas moins éphémères que ses plaisirs. Ils se dissipent comme une brume matinale, et un jour vient où, en se retrouvant, les « amants » s'étonnent de ne plus retrouver leurs anciennes émotions. C'est une bien vieille histoire; mais Donnay a su la rajeunir par le mélange très savoureux d'observations précises qui nous donnent la sensation du réel, et d'une philosophie qui sous ses airs boulevardiers va au fond des choses, et qui élargit singulièrement la portée de son œuvre.

La Douloureuse, la comédie qu'il écrivit après *Amants*, serait une pièce à thèse si l'on en croyait son titre et le commentaire que l'auteur en a donné. Au premier acte, André raconte à son ami Philippe que sa maîtresse le fait abominablement souffrir.

André. — Oui, mon cher, voilà où j'en suis. Parfois, je me demande ce que j'ai fait.

Philippe. — Ce que vous avez fait, je n'en sais rien; mais vous avez fait quelque chose.

André. — Moi, à elle, à cette femme-là?

Philippe. — A cette femme-là ou à une autre. Quand vous avez aimé cette maîtresse par qui vous souffrez aujourd'hui, vous aviez une amie que vous avez trompée, qui a souffert par vous et dont vous ne vous êtes pas inquiété. C'est ce que vous payez maintenant, car en sentiments, comme en chimie, il y a un principe que je crois vrai : c'est que rien ne se crée, rien ne se perd. De sorte que, lorsque nous avons failli, il arrive toujours un moment où, sous forme de souffrances, de ruine, de maladie, de remords... et de mort même, nous payons l'addition.

André. — La douloureuse!

Philippe. — Oui, la douloureuse; c'est le mot exact dans la plupart des cas.

Si Maurice Donnay avait comme Paul Hervieu un génie systématique, épris de logique à outrance, on pourrait s'alarmer de l'entendre au premier acte exposer cette théorie. En effet, qu'elle soit vraie ou fausse, on ne voit pas bien ce qu'un auteur dramatique peut en tirer, si du moins il ne veut pas substituer à la vraisemblance des combinaisons plus ou moins arbitraires. Il est vrai que la Némésis antique ne reposait pas sur un fondement plus solide. Mais la Némésis était une croyance religieuse à laquelle on ne demandait pas ses preuves; et puis elle avait des racines profondes dans l'âme humaine, étant née probablement de la terreur mystérieuse que nous inspirent les coups imprévus du sort, les écroulements soudains des hautes fortunes; elle en fournissait une explication simple qui suffisait à la majorité des spectateurs. C'est cette clarté qui manque le plus à la loi de solidarité morale dont il est ici question; car, à moins qu'une faute connue de tous soit suivie immédiatement de son châtiment, ce qui rappellerait un peu trop les histoires édifiantes de la morale en action, il nous serait impossible d'apercevoir ce rapport de cause à effet sur lequel repose la théorie.

Mais, puisque c'est de Maurice Donnay qu'il s'agit, nous

pouvons nous rassurer. Il ne tient à son système qu'autant qu'il espère en tirer des effets dramatiques. L'essentiel pour lui, ce n'est pas que la loi de la « Douloureuse » soit vraie, c'est que dans une situation donnée le héros du drame soit disposé à y croire. Il faut pour cela qu'il souffre, et qu'au sentiment de sa souffrance se mêle celui d'une faute assez récente pour que son imagination lui représente sa douleur comme une expiation. La scène capitale de *la Douloureuse* est, en effet, construite sur cette donnée.

Philippe, qui adore sa maîtresse Hélène, et qui n'attend pour l'épouser que la fin de son deuil, la trompe cependant avec Gotte, sa meilleure amie; au moment même où il se reproche amèrement cette trahison, il apprend que, du vivant de son mari, Hélène a eu un amant, et que cet amant est le vrai père de son enfant.

La grande scène est au troisième acte. Les deux premiers actes doivent donc nous y acheminer en nous expliquant les sentiments des trois personnages, les rapports qui les unissent, les causes qui ont produit leur situation actuelle. L'auteur nous parle bien en effet de tout cela; mais il nous parle aussi de tant d'autres choses, que nous sommes excusables de ne pas bien savoir où il veut nous mener.

Le premier acte de *la Douloureuse* est d'une verve éblouissante. Gaston Ardan, le grand brasseur d'affaires, donne une fête dans son hôtel de l'avenue de Wagram. Nous sommes au lendemain du Panama et des arrestations qui ont ému tout Paris. Ardan tient d'autant plus à prouver qu'il n'a rien à craindre; il veut s'étourdir et étourdir les autres. Il a donné la consigne à quelques amis : il faut qu'on s'amuse, et l'on s'amuse en effet; on danse, on flirte, on papote, on se grise même dans un bar que le maître de la maison a fait installer sous la vérandah de l'hôtel. Pendant que tous ces gens rient et se trémoussent, André de Fréville cause avec Philippe Lauberthie, le sculpteur. André s'étonne de voir son ami dans un monde qui est si peu le sien. Philippe y est venu saluer Mme Ardan, dont il vient d'achever le buste, et nous devinons

aisément, comme André, qu'il est amoureux de son modèle. Si nous avions des doutes, ils ne seraient pas de longue durée : un instant après Hélène Ardan trouve le moyen de s'isoler avec Philippe, et dès les premiers mots nous savons qu'elle est sa maîtresse, une maîtresse aimante et tendrement aimée. Cependant on finit de danser le cotillon, et on va souper par petites tables. Un ami d'Ardan vient l'avertir que le commissaire aux délégations judiciaires l'attend dans son cabinet, et quelques minutes plus tard nous apprenons qu'il vient de se tirer deux balles dans la tête. La nouvelle se répand bientôt parmi les soupeurs; doivent-ils rester? « Bah! Pourquoi pas? puisque le mal est fait. » Ils s'installent, et les bouchons de champagne sautent pendant que la toile tombe.

Au milieu de ce défilé de personnages qui remplit le premier acte, nous avons entrevu une amie d'enfance d'Hélène Ardan, son intime, sa confidente, Gotte des Trembles. C'est près de chez elle, à la campagne, à une heure de Paris, qu'Hélène est venue, accompagnée de sa mère, attendre que la fin de son deuil lui permette d'épouser Philippe. Un an s'est passé depuis le suicide de Gaston Ardan. On vient de dîner chez les des Trembles; on prend le café au jardin. Il y a là, entre autres personnes, Philippe, l'hôte de la maison depuis trois semaines. Pendant que les des Trembles vont accompagner leurs invités à la gare voisine, Philippe et Hélène, seuls dans la nuit étoilée, parlent de leur amour et du jour prochain où ils seront tout entiers l'un à l'autre. Les époux Des Trembles revenus, Hélène et sa mère leur font leurs adieux jusqu'au lendemain et, pendant que M. des Trembles va se reposer de ses fatigues de cycliste, Gotte retient Philippe, sous prétexte qu'« elle a un tas de choses à lui dire de la part d'Hélène ».

Dès les premiers mots de la scène nous sommes fixés. Ce n'est pas d'Hélène, mais d'elle-même que Gotte veut parler à Philippe. Elle est femme, et voudrait bien ne pas faire les premiers pas; il faut cependant qu'elle s'y décide, puisque son interlocuteur feint de ne pas comprendre où elle veut en venir. « Si vous aimez tant votre Hélène, lui dit-elle, comment se

fait-il qu'en vous promenant hier soir avec moi vous fussiez ému et que votre voix tremblât? » Philippe veut d'abord se dérober, sentant qu'elle essaie de faire renaître en lui cette émotion dont il a eu conscience et dont il rougit. Mais elle insiste, et il lui répond franchement : « Qu'est-ce que cela prouve? Que nous sommes jeunes et que nous avons été imprudents. — Donc, lui dit Gotte, vous n'attribuez mon trouble, notre trouble, qu'à des circonstances extérieures : n'y a-t-il pas autre chose? — Non, je l'affirme. — Parlez pour vous. » Alors, outrée de le voir repousser ses avances, elle brûle ses vaisseaux : « Eh bien! oui, lui dit-elle, je suis jalouse d'Hélène. J'ai commencé par être sa confidente, je suis devenue sa rivale. Je dois vous paraître un monstre. — Non, lui répond Philippe, vous n'êtes pas un monstre, pas plus que je ne suis un coupable. Mais la situation est dangereuse pour nous deux, et il faut nous séparer. » A ce mot, elle éclate en sanglots; il essaie de la consoler, il s'attendrit avec elle, au point qu'elle croit l'avoir repris, et qu'elle le lui fait entendre. Honteux de cette dernière faiblesse, il se ressaisit, et sans dureté, mais très nettement, il lui répète qu'il doit la quitter au plus tôt; et elle, comme si elle éprouvait un remords tardif, elle fait semblant de lui donner raison. « Voyons, lui dit Philippe, est-ce que ça ne vaut pas mieux? Est-ce que vous ne vous sentez pas un poids de moins là? Est-ce que vous n'êtes pas heureuse même? — Oh! si, mais je vais bien pleurer tout de même. »

Le deuxième acte s'achève sur cette scène, si habilement traitée que ce n'est qu'à la réflexion qu'on s'aperçoit de son audace. Si après cette conversation Philippe se fait encore des illusions, nous, nous n'en conservons aucune. Gotte n'est pas femme à rester sur un affront; elle attendra son heure, mais il faut que Philippe soit son amant. Nous ne sommes donc nullement étonnés d'apprendre, au troisième acte, que c'est chose faite. Des Trembles est en voyage; Gotte en a profité. Depuis la veille elle est la maîtresse de Philippe, et voilà que, pour affirmer ses nouveaux droits, elle vient lui faire une visite dans son atelier. La scène qui suit n'est pas moins fortement conçue que

celle de l'acte précédent, ni exécutée avec moins de maîtrise. Gotte arrive, fière et heureuse, aussi aimante qu'elle peut l'être. Philippe la reçoit avec froideur, avec tristesse, et, dans le mépris qu'il exprime pour lui-même, dans le dégoût que lui inspire sa faute de la veille, sa maîtresse lit trop clairement ses sentiments pour elle. « Pourquoi nous payer de mots? lui dit-il; il ne faut pas parler ici de surprise, car cette fois nous étions avertis; c'est bel et bien une trahison, une trahison sans excuse. — Vous exagérez, lui répond-elle; nous ne sommes pas des criminels. » Mais plus elle se défend, plus il insiste. A la fin, mortellement blessée dans son amour-propre, plus que dans son amour, elle s'écrie : « Après tout, je ne vois pas pourquoi je m'humilierais devant Hélène; je vaux autant qu'elle, peut-être plus. — Que voulez-vous dire? — Vous êtes mon premier amour, tandis qu'elle en a eu un autre avant vous. — Vous mentez. — Non, je ne mens pas, et la preuve c'est que son fils, le petit Georges, n'est pas le fils de Gaston Ardan. »

Au moment où Philippe tombe accablé sous cette révélation, Hélène arrive. Gotte, nullement déconcertée, l'accueille à son ordinaire, parle chiffons avec elle, puis s'esquive. Les deux amants restent seuls. A cet instant, lorsqu'on voit jouer la pièce, on sent dans l'auditoire ce frisson dont parle Corneille, et auquel se reconnaissent les situations vraiment dramatiques. Ceux qui savent les imaginer savent aussi en tirer ce qu'elles contiennent; Donnay l'a prouvé une fois de plus.

Hélène n'a eu qu'à regarder Philippe pour comprendre qu'il a quelque chose. « Que t'arrive-t-il? Tu as reçu une mauvaise nouvelle? On t'a dit du mal de moi? » A ce mot, elle voit qu'elle a touché juste. « Eh bien! oui, on m'a dit que tu as eu un amant; est-ce vrai? — C'est vrai. — Alors, toi aussi tu mentais? — Je ne t'ai pas menti; tu ne m'as rien demandé. »

Mais Hélène, avec sa droiture ordinaire, sent bien que cela n'est vrai qu'à moitié, et que le silence peut être un mensonge. Et, au lieu d'essayer de se défendre, elle avoue : « Oui, j'ai menti, j'ai menti par faiblesse, par honte de la vérité, j'ai menti pour ne pas te faire souffrir. » Mais plus elle est sincère, plus

Philippe est impitoyable ; il souffre dans sa chair, et il veut faire souffrir sa maîtresse. Il la torture de questions, de reproches qui sont des insultes. « Ah! lui répond-elle, je croyais que tu ne ressemblais pas aux autres ; je te croyais capable d'indulgence et de pardon. — On est indulgent quand on n'est pas acteur dans le drame des passions ; mais quand on y est pour son propre compte, on pense autrement. — Je t'en supplie, lui dit Hélène, ne regarde pas dans le passé, mais dans l'avenir ; je serai ta maîtresse, ta compagne, je serai tout ce que tu voudras... Je m'humilie, je te demande pardon. — Je peux bien te pardonner, mais il faudrait pouvoir oublier. Comment le pourrais-je, quand il y a entre nous le souvenir vivant de ta faute? — Que veux-tu dire? — Tu comprends fort bien... Ton enfant, Georges, ton fils, qui lui ressemble peut-être... »

Ici une vraie trouvaille dramatique, un revirement qui arrachait à Sarcey un cri d'admiration. Une seule personne au monde connaît le secret d'Hélène : c'est Gotte. Dans un éclair, elle comprend tout, non seulement que son amie a parlé, mais pourquoi elle a parlé. Gotte l'a trahie doublement, et le complice de cette trahison, c'est Philippe, qui vient de la traiter si durement. Elle éclate, elle se soulage : « C'est toi, lui dit-elle, c'est toi tout à l'heure qui me jugeais. Ah! ce rôle de justicier ne te va guère... Hypocrite! tu es bien comme les autres, tu es bien un homme, tu es faible et impitoyable... » Mais, tout en mettant dans les paroles d'Hélène une indignation débridée qui toucherait à la vulgarité si la douleur ne l'ennoblissait pas, Donnay a très finement marqué la nuance qui distingue sa douleur de celle de Philippe. Chez lui comme chez tous les hommes, c'est le mâle qui souffre et qui rugit, qui écume. Sa souffrance à elle est d'une autre nature ; plus profondément atteinte dans son amour, il lui semble que tout s'écroule, et sa colère d'un moment est bientôt noyée dans les larmes. Les deux amants contemplent avec tristesse leur bonheur brisé de leurs propres mains.

La fin de la scène n'est pas moins originale. « Avec tout ça, dit Hélène tout à coup, quelle heure est-il? — Il est sept heu-

res. » Il faut qu'elle s'en aille, car elle dîne en ville. Brisée, les yeux rouges de larmes, elle se regarde dans une petite glace : « Ah! cette tête! » Elle se met de la poudre de riz, elle remet son chapeau, tout en répondant machinalement, comme en rêve, aux questions de Philippe. « Quand te reverrai-je? — Je n'en sais rien. (*Il l'aide à remettre son manteau.*) Enfonce-moi mes manches. » Jouée par Réjane, cette fin de scène était une merveille; elle donnait la sensation de la vie elle-même, la vie qui suit son train au travers de nos agitations et de nos souffrances.

Si, comme le disent certains de nos contemporains, l'usage du dénouement n'était qu'une superstition, un legs de la routine, la pièce devrait se terminer ici. Maurice Donnay, quoiqu'il n'ait pas grand respect pour la tradition, en a jugé autrement. Il a pensé que nous aimerions à savoir ce que deviennent ses héros au sortir de cette crise. Coupables tous deux, ils ont tous deux expié leur faute par la souffrance. Pourront-ils être heureux de nouveau? C'est la solution optimiste que l'auteur a préférée. Après son explication avec sa maîtresse, Philippe a quitté Paris, et depuis deux mois il vit au bord de la mer, sous les pins, entre Menton et Roquebrune. C'est là qu'Hélène vient le retrouver, et qu'en face de cet admirable paysage, qui semble inspirer l'oubli et la sérénité, ils parlent non du passé, mais de l'avenir. Ils s'aiment toujours, et ils aiment à se le dire. Pour s'assurer que l'amour de Philippe est bien tel qu'elle le veut, Hélène lui tend un piège qui, suivant le mot de Sarcey, semble emprunté au répertoire de Scribe. Elle lui dit que pour ne rien laisser entre eux d'un passé qui fut si cruel, elle se sépare de son fils, le petit Georges, qu'elle l'a mis en pension. Son amant s'étonne, proteste, lui fait promettre de garder le pauvre petit. « Ce sera d'autant plus facile, lui dit-elle, que je n'ai jamais pensé à l'éloigner. Je vois que tu m'aimes; soyons heureux. »

Ce dénouement optimiste nous fait plaisir, parce que Philippe et Hélène, Hélène surtout, nous intéressent. Mais il est clair que l'auteur aurait aussi bien pu en imaginer un autre, car

celui-ci ne se rattache pas nécessairement à ce qui précède. Autant il y avait d'unité de conception et de couleur dans *Amants*, autant il y en a peu dans *la Douloureuse*. Le dernier acte ne compte pas; le premier n'est qu'un brillant hors-d'œuvre, et on en peut dire autant de la première partie du second. C'est dans la dernière scène de celui-ci et dans deux scènes du troisième qu'est concentré tout l'intérêt du drame. Mais ces quelques scènes sont traitées de main de maître, en particulier la grande scène d'explication entre Philippe et Hélène, aussi remarquable par le pathétique profond que par la simplicité vigoureuse de la structure. En traitant ce sujet si rebattu, une querelle entre deux amants, l'auteur a su trouver des accents qui percent, des cris qui nous émeuvent. J'ajoute que cette pièce, composée à la diable, est charmante d'un bout à l'autre, variée, vivante, et que s'il est facile de la critiquer à tête reposée, on se laisse gagner en la lisant ou en la voyant jouer par la grâce et la verve que Donnay y a semées à pleines mains.

Quand on a lu *Amants* et *la Douloureuse,* on connaît l'essentiel de ce que Maurice Donnay avait à dire sur l'amour; ce qui ne veut pas dire que d'autres pièces de lui ne nous offrent encore des études intéressantes sur ce sujet, mais seulement qu'aucune de ces pièces n'a la valeur de celle que je viens d'analyser.

La comédie de *l'Affranchie* est construite sur deux idées, que l'auteur nous a indiquées dans deux scènes, l'une du premier, l'autre du second acte. Au premier acte, Roger Dembrun fait de la morale à son ami Pierre Létang, qui n'a pas le courage de rompre avec une maîtresse qu'il n'aime plus. Vous avez tort, lui dit Roger; en religion il n'y a pas de vœux éternels; deux époux peuvent divorcer; pourquoi l'amour libre le serait-il moins que l'autre?

Roger. — Voyez-vous, il faudrait persuader aux gens qu'en amour, lorsqu'un des deux prononce : « Je ne t'aime plus », ça n'est pas pour l'autre une injure personnelle, et qu'à ne plus être aimé il n'y a ni honte ni ridicule, car la plupart du temps les gens souffrent surtout dans leur amour-propre. Combien de femmes n'aimeraient-elles pas mieux voir

leur amant mort qu'infidèle? Et c'est la même chose pour l'homme; mais alors votre amour n'est qu'égoïsme et vanité, et vous ne m'intéressez plus. Voilà ce qu'il faudrait dire, et alors on supprimerait bien des désastres...

Au second acte, chez Antonia de Moldère, maîtresse de Roger, on discute la question du féminisme. Deux caillettes viennent de prêcher l'égalité des sexes et de protester contre la servitude imposée à la femme. Roger répond que les lois peuvent être réformées sur certains points, mais que c'est surtout les âmes qu'il faudrait éclairer et relever. Et il ajoute :

Quand vous parlez de votre servitude, vous surtout, Mesdames, vous prêtez à sourire, car vous êtes des affranchies, vous entendez bien, des affranchies; vous êtes, la plupart du temps, non pas les esclaves, mais les maîtresses, et nous avons pour vous toute la tendresse, et le respect, et le dévouement, et la pitié.

ANTONIA. — Tous les hommes ne sont pas comme vous; il y en a, et c'est la majorité, qui sont restés les maîtres égoïstes et durs.

ROGER. — Mais distinguez du moins à qui vous avez affaire, et avec ceux qui ne vous battent pas et ne vous exploitent pas, sachez vous conduire comme des affranchies... c'est tout ce que nous demandons. Alors, la cause féministe aura fait un grand pas.

Antonia de Moldère, l'héroïne de la pièce, est une de ces « affranchies » que Roger, son amant, accuse non sans raison de conserver une âme d'esclave et de mentir par habitude, lors même qu'elles ne risqueraient rien de dire la vérité. Au moment où il parle ainsi, il la soupçonne de songer à le tromper avec son ami Pierre, et il aura la preuve un peu plus tard que ses soupçons étaient fondés. Il lui reprochera alors sa fausseté, et il rompra irrévocablement avec elle dans une scène où son horreur de l'hypocrisie le pousse presque à la brutalité. Antonia tombe défaillante sur un sofa. La vieille bonne accourt : « Jésus! La pauvre dame!... Elle est morte! Comme elle est blanche! » Roger, mettant son chapeau et prenant ses gants : « Elle est peut-être évanouie. » Il sort.

C'est un dénouement, si l'on veut. Le malheur est qu'il n'y a

pas de pièce. Pour que le sujet fût traité, il aurait fallu que nous vissions clairement Antonia se détacher peu à peu de Roger, mais hésiter à le quitter, soit qu'elle ne lise pas très clair dans son propre cœur, soit qu'elle redoute la douleur ou la colère de son amant. Si la scène finale, très bien faite en elle-même, ne produit pas l'effet que l'auteur en attend, c'est que le caractère d'Antonia n'a pas été tracé avec une clarté suffisante; c'est aussi que Donnay s'est laissé aller à son péché mignon, qui est d'abuser des hors-d'œuvre et de soigner le tableau moins que le cadre. La conversation du premier acte à Venise, dans un *palazzetto* loué par les deux amants, est d'une verve, d'une fantaisie, et par moments aussi d'une poésie charmante. Le *five o' clock* chez Antonia au deuxième acte n'est guère moins parfait dans son genre. Il y a au troisième acte une scène touchante entre Roger et la maîtresse délaissée de son ami Pierre. Tout ce qui est à côté du sujet est fait à ravir; mais le sujet proprement dit n'est abordé que dans la scène finale; c'est vraiment un peu tard.

L'Escalade doit son titre à la scène épisodique et paradoxale où le héros, homme grave cependant, pénètre chez sa belle en escaladant le balcon. Il s'agit de nous montrer comment M. Soindres, physiologiste et psychologue, auteur d'un traité sur *la prophylaxie et la thérapeutique des passions,* se laisse affoler par l'amour au point de faire à trente-huit ans une escapade digne d'un écolier. Je suppose que les savants qui entrent chez leur maîtresse par la fenêtre sont l'exception; mais, à part ce détail, le cas de M. Soindres n'est ni bien rare ni bien compliqué. Soindres est comme le Rémonin de *l'Étrangère;* quand on lui demande s'il a jamais aimé, il répond : « Je n'ai pas eu le temps. » Enfermé dans son laboratoire, ne fréquentant ni le vrai monde ni l'autre, il a pourtant écrit un livre sur l'amour, mais, il le dit lui-même, comme il aurait pu en écrire un sur la fièvre typhoïde sans l'avoir jamais eue.

Ceci étant, on peut sans être prophète lui prédire, ainsi que le fait son ami Boisdugand, qu'il aura lui aussi sa crise, comme tout le monde, le jour où le hasard mettra sur son

chemin la femme qu'il doit aimer. Or cette femme n'est pas loin; c'est la propre sœur de Boisdugand, une jeune veuve, Cécile de Gerberoy, qui a eu la curiosité de venir visiter son laboratoire de psychologie expérimentale. Il s'éprend d'elle à première vue; et du coup le voilà transformé, ou en voie de transformation. Toutes ses habitudes changent : il fait des visites, il dîne en ville, il devient presque un mondain et un élégant; enfin il joue au naturel son rôle d'amoureux, d'amoureux passionné, naïf, timide, un peu gauche, facile à effaroucher, parce que, tout en ayant conscience de sa supériorité, il souffre de se sentir inférieur pour l'aisance et l'aplomb au premier gigolo venu.

Le lendemain de la représentation, des critiques ont dit que Donnay avait refait *le Misanthrope* à sa manière; ils ont comparé Soindres à Alceste et Cécile de Gerberoy à Célimène. Ce n'est qu'à moitié juste : Alceste n'est ni gauche ni timide; il n'aime pas le monde, mais il en est, et s'il reproche à Célimène de faire trop de cas des petits marquis et de leur perruque blonde, il ne lui vient pas à l'idée de leur envier l'aisance de leurs manières et de leurs allures. Cécile de Gerberoy ne ressemble pas davantage à Célimène : elle est essentiellement droite et franche, et sa coquetterie avec Soindres n'est qu'une première phase de son amour. Car elle aussi s'est prise à l'aimer, sans le lui dire, bien entendu, et sans se l'avouer elle-même. A son amie Suzanne qui lui demande quels sont ses sentiments à son égard, elle répond : « Il n'entre pas dans mes desseins d'être sa maîtresse, et la perspective de m'appeler un jour Mme Soindres ne me sourit pas davantage. » Mais quand elle s'exprime ainsi elle ne voit pas clair dans son cœur : et la preuve, c'est que causant avec Soindres un instant après, elle lui parle avec tant d'abandon, de bonne grâce, de sympathie, qu'il s'enhardit à lui faire timidement, c'est vrai, mais très clairement, la déclaration que depuis quelques jours il avait eu grand'peine à retenir.

Au moment où ils étaient si près de s'entendre, ils se brouillent; un importun survient, Galbrun, un de ceux qui font

la cour à Cécile de Gerberoy; Soindres dissimule si mal sa mauvaise humeur que Cécile lui reproche assez vivement de se donner les airs d'un amant qui aurait des droits sur elle; Soindres piqué s'excuse assez maladroitement et se retire. « Reviendra-t-il ou ne reviendra-t-il pas? dit Cécile à son amie Suzanne. S'il revient, je lui ferai comprendre qu'il vaut mieux que nous en restions là. »

Mais Soindres ne revient pas. Pourquoi? Nous le devinons, mais nous aimerions que l'auteur nous le dît tout de suite, comme nous voudrions savoir ce que Cécile, qui se croyait prête à lui donner son congé, a pensé en ne le voyant pas revenir. Nous sommes ici au cœur même du sujet, et nous avions le droit d'attendre des scènes que l'auteur ne nous donne pas. Les explications qu'il nous doit, il nous les donnera un peu plus tard. Il nous fait passer sans transition du moment où l'action s'engage véritablement à celui où elle se dénoue.

Deux mois se sont écoulés depuis que Soindres s'est brusquement éloigné de Cécile. Il la retrouve en Normandie, chez son frère, avec lequel il collabore pour un nouveau livre, et qui l'a invité à passer quelque temps à la campagne pour mieux travailler. Mais autant il la recherchait naguère, autant il l'évite à présent : Cécile en est blessée, d'autant que son amie Suzanne, pauvre, mais jolie et intelligente, semble vouloir jouer auprès de Soindres le rôle de consolatrice. Un soir, un soir où l'orage menace et où tout le monde au château semble avoir ses nerfs, elle lui demande de lui expliquer sa conduite, son brusque départ, cette froideur glaciale qui a succédé à ses empressements d'il y a deux mois. Il lui répond qu'il a beaucoup souffert en la quittant, mais que dans son pays du Jura, où il avait fui pour essayer de l'oublier, en face de la grande nature, il a vu son image, si présente à son esprit, s'effacer et disparaître. Sans être complètement dupe de cette prétendue explication, Cécile, froissée de cette affectation d'indifférence, veut lui rendre blessure pour blessure, et lui demande de faire bon accueil à ce Galbrun qu'il déteste, qu'il accuse de sa brouille avec elle, et qui doit arriver demain au château. « Je ferai ce

que vous désirez », répond-il. Là-dessus, l'orage éclate et les force à quitter le jardin. La toile tombe.

Elle se relève un instant après sur la chambre de Cécile, qui rêve sur un livre qu'elle ne lit pas. Par la porte-fenêtre qui donne sur le balcon nous voyons entrer Soindres. Cécile, qui tourne le dos, ne l'a pas vu ; il l'appelle. Il lui dit l'acte énorme, invraisemblable, qu'il vient de faire ; il est monté au balcon par une échelle. Ce que lui dit Cécile, on le devine ; ce qu'il lui répond, nous le pressentons. « Eh bien ! oui, je n'y tiens plus ; il faut que je vous dise ce que j'ai sur le cœur. Je vous ai menti tout à l'heure en feignant l'indifférence ; je vous aime comme un fou, et je viens vous demander ce que je vous ai fait pour que vous ayez été coquette et cruelle, pour que vous vous soyez plu à me faire souffrir. » A mesure qu'il parle, son émotion change de nature ; à la colère succède l'attendrissement, sa voix se brise, il se met à pleurer. « Ne pleurez plus, lui répond Cécile ; vous ne me connaissez pas ; je ne suis ni coquette ni indifférente ; je vous aime. » Il ne peut d'abord croire à son bonheur, mais il se laisse bien vite persuader par la sincérité de son accent, par la tendresse de ses paroles. Ils se plaisent alors à prolonger un entretien dont la douceur rachète tant de souffrances ; comme Roméo et Juliette, c'est l'aube qui les sépare. Mais ils se retrouveront quelques heures après. Au dernier acte, Cécile présente son fiancé à son frère, à qui Soindres apprend que c'est lui le coupable de l'escalade.

Je crois que cette analyse est fidèle, et que rien d'essentiel n'y est omis. J'en ai pourtant retranché presque tout le premier acte et une partie importante du troisième et du quatrième. C'est assez dire que Donnay a fait dans *l'Escalade* comme dans la plupart de ses œuvres, peu soucieux d'aller droit au but, et abandonnant la grande route pour les chemins de traverse, au risque de s'y attarder plus que de raison. Sans doute le premier acte, qui nous montre Soindres dans son laboratoire, entre ses élèves et les sujets sur lesquels il expérimente, est amusant d'un bout à l'autre ; c'est une satire spirituelle, et suffisamment exacte, de la psychologie scientifique ; et, puisque le héros est

un psychologue, l'auteur peut dire qu'il est dans le sujet. Il peut dire aussi que les longues conversations du troisième acte, scandées par les éclairs qui brillent à l'horizon, par le tonnerre qui peu à peu se rapproche, préparent et annoncent cet orage de passion qui fera gravir à Soindres le balcon de sa bien-aimée. Tout cela est vrai, ou à peu près; mais ce qui est plus vrai encore, c'est que ces épisodes, tout agréables qu'ils sont, tiennent une place disproportionnée à l'ensemble de l'œuvre; il n'en reste plus assez pour le développement de la passion, et nous avons une esquisse, charmante d'ailleurs, plutôt qu'un tableau.

Les comédies dont nous avons parlé jusqu'à présent roulent sur l'amour, et il n'y est question du mariage qu'incidemment. Il n'en est pas de même de deux pièces, *le Torrent* et *l'Autre Danger*, qu'il me reste à faire connaître : ce sont bien aussi des drames d'amour, mais il s'y agit de l'amour dans ses rapports avec le mariage; ce n'est qu'à propos du mariage que peuvent se poser les problèmes moraux qui en sont le sujet.

Voici celui qui est débattu dans la première de ces deux pièces : *le Torrent*. Valentine Lambert, mariée et mère de deux enfants, est devenue la maîtresse de Julien Versannes, marié lui aussi. Elle s'aperçoit qu'elle est enceinte, et il n'y a pas d'erreur possible : depuis deux ans, elle n'est plus que de nom la femme de son mari. Que doit-elle faire? Au temps du Théâtre Libre, la solution de cette question scabreuse n'eût été qu'un jeu : le lendemain de sa fâcheuse découverte, la femme coupable aurait repris ses relations avec son mari, à moins qu'elle n'eût eu recours à quelque sage-femme complaisante pour l'aider à faire disparaître les traces de sa faute. Maurice Donnay a jugé que cette façon de simplifier les questions en les supprimant était trop sommaire : ce qui fait pour lui l'intérêt du sujet, ce sont justement les difficultés avec lesquelles l'héroïne est aux prises, les obstacles, insurmontables peut-être, qui se dressent devant sa conscience.

La construction de la pièce est aussi simple que possible; ni incidents ni péripéties; tout le drame tient en quelques conver-

sations où la situation est envisagée sous ses différentes faces, et où Valentine, soit avec son confesseur, soit avec son amant, cherche les moyens d'en sortir. Son confesseur lui conseille d'éloigner Versannes et de reprendre la vie conjugale; Versannes la supplie de fuir avec lui. A son confesseur elle répond qu'en se rapprochant de son mari elle ne rachèterait pas sa faute, elle l'aggraverait par une hypocrisie; à son amant elle oppose ses enfants, qu'elle n'a ni le courage ni le droit d'abandonner. Lasse enfin de se débattre dans une situation inextricable, elle avoue tout à son mari. « Je sais que je suis coupable, lui dit-elle, mais j'ai failli l'être davantage en prenant la fuite avec mon amant. C'est la pensée de mes enfants qui m'a retenue, c'est à cause d'eux que je romps avec celui que j'aime; à cause d'eux, gardez-moi auprès de vous. — Que je vous garde! que j'élève l'enfant de votre amant à côté des miens! N'y comptez pas. Allez rejoindre votre amant. Je vous chasse. » En vain elle supplie, elle s'irrite, elle pleure, il reste inflexible; il fait venir ses enfants, leur fait dire adieu à leur mère. Elle sort, défaillante; il est clair pour nous qu'elle va à la mort, et nous ne sommes pas surpris d'apprendre quelques minutes après qu'elle s'est jetée dans le torrent qui coule au pied de l'usine de son mari.

On n'a pas manqué de dire que c'était là un dénouement trop commode, tout comme on l'a dit de celui du *Dédale* de Paul Hervieu. Peut-être; mais je ne crois pas que ce drame, tel que Donnay l'a conçu, comporte une autre conclusion. Peut-être serait-il plus juste de dire qu'il s'est fourvoyé dans le choix du sujet, et que celui auquel il s'est arrêté ne convient pas au théâtre. On me répondra qu'il y a dans *le Torrent* des scènes très dramatiques. C'est vrai; celle que je citais tout à l'heure, la scène de l'aveu, est très belle et très forte. Mais des scènes dramatiques ne suffisent pas à faire un drame; il y faut avant tout une progression; or c'est ce qui manque dans la pièce de Donnay. Depuis le commencement du second acte, où Valentine confesse son état à son amant, jusqu'à la scène de l'aveu, qui est l'avant-dernière de la pièce, nous piétinons sur place.

Jamais l'auteur n'a eu plus d'esprit, jamais son dialogue n'a été plus amusant, plus vrai, plus imprévu; il y a un rôle à côté, celui de Saint-Phoin, écrit pour Coquelin cadet, qui est une merveille, à dérider les plus mélancoliques. Les scènes purement dramatiques sont excellentes : chaque personnage dit ce qu'il doit dire, et toutes les questions de morale sociale que soulève la situation scabreuse de l'héroïne sont abordées avec une hardiesse qui est entière, sans être jamais choquante. Si l'effet produit ne répond pas au grand talent dont l'auteur a fait preuve, je ne crois pas qu'il faille en chercher la cause ailleurs que dans le vice du sujet.

J'ai bien peur qu'en écrivant *l'Autre Danger* il n'ait cédé encore à la tentation de résoudre un problème insoluble, de traiter sous forme dramatique un sujet qui ne s'y prête pas. Il s'agit de nous faire admettre qu'une femme, non pas une femme quelconque, mais l'héroïne du drame, celle à qui doivent aller nos sympathies, donne son amant pour mari à sa fille. Claire Jadin dans l'*Autre Danger*, comme Valentine Lambert dans *le Torrent*, serait probablement une très honnête femme si elle avait été mariée à un autre homme. Mais elle a un mari si insupportable que, jolie et charmante comme elle est, sa destinée était aisée à prévoir : un beau jour elle tombe dans les bras d'un amant, Freydières, son ami d'enfance, retrouvé par elle dans une réunion mondaine. C'est l'adultère classique : Freydières serre la main de Jadain, a son couvert mis chez lui, fait sa partie d'échecs; il est l'amant de la femme et l'ami de la maison. Claire Jadain a une fille, Madeleine, âgée de douze ans au moment où commence la liaison de sa mère. Au second acte elle en a seize, et son cœur commence à parler. Pour qui serait-ce, sinon pour celui qu'elle voit si souvent, Freydières, jeune encore, séduisant, homme de talent, avocat célèbre, dont toute femme serait fière d'être aimée?

Quoique la jeune fille ne se soit confiée à personne, elle n'a pas si bien caché son secret que sa grand'mère ne l'ait deviné; et nous avons le droit d'être surpris que sa mère ait été moins clairvoyante. Mais si elle l'eût été davantage, c'est une au-

tre pièce que Donnay aurait dû écrire. Il pourrait répondre, d'ailleurs, que la passion est aveugle, que Claire Jadin est trop éprise de Freydières et se sait trop aimée pour penser à une rivale possible, encore moins pour en soupçonner une dans sa fille, que, suivant l'habitude des mères de son âge, elle considère encore comme une enfant.

Entre le deuxième et le troisième acte, dix-huit mois se sont passés. Madeleine Jadain est maintenant une jeune fille à marier; on la mène pour la première fois à un grand bal, et elle y fait sensation par l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Tout heureuse de son succès, elle rencontre Freydières, à qui elle reproche gentiment d'être trop froid et trop cérémonieux avec elle, de trop traiter en grande personne sa petite amie; la vérité, c'est que Freydières est mal à l'aise, qu'il se défend contre l'émotion trop vive que lui inspire la présence de Madeleine, qu'il a peur de lire dans son propre cœur; et cette émotion, qui n'échappe pas à la jeune fille, lui cause une joie qu'elle a peine à dissimuler. Le rêve qu'elle a formé, sans le dire à personne, ne serait donc pas un simple rêve! Mais son bonheur n'est pas de longue durée. Un instant après un jeune homme, qui cause à deux pas d'elle sans soupçonner qui elle est, parle sans la moindre réticence de la liaison de Mme Jadain et de Freydières. Madeleine reçoit le coup en plein cœur, elle s'évanouit. Revenue à elle, elle demande à quitter le bal immédiatement.

Au commencement du dernier acte quinze jours se sont écoulés. Mme Jadain se désespère en voyant sa fille se consumer sous ses yeux. En vain elle l'interroge; Madeleine garde un silence obstiné. Enfin par un artifice elle l'oblige à se confesser, elle apprend de sa bouche que c'est en entendant accuser sa mère qu'elle a voulu mourir. Que faire? Elle ne peut hésiter; elle ment. Mais elle sent bien que sa protestation ne suffirait pas à convaincre Madeleine; il faudrait une preuve, une preuve irrécusable; elle n'a pas à chercher longtemps pour la trouver. On l'a accusée d'être la maîtresse de Freydières; elle va le lui donner pour mari. Sur ces entre-

faites Freydières arrive. Dans une scène tour à tour violente et douloureuse, où les reproches de la maîtresse jalouse se mêlent aux supplications de la mère qui veut sauver son enfant, Claire Jadain lui dicte sa conduite. En vain il proteste, il se débat, il lui oppose les objections les plus fondées; elle ne veut rien entendre, et il faut qu'il lui obéisse, qu'il fasse entendre à Madeleine qu'elle sera sa femme. Quand la jeune fille est sortie, les deux amants restent face à face :

FREYDIÈRES. — Qu'allez-vous devenir?

CLAIRE. — La vie est finie pour moi; elle continue pour vous. Vous oublierez et je me résignerai.

FREYDIÈRES. — Tout de même, notre part n'est pas égale.

CLAIRE. — Vous savez bien qu'en amour, c'est la femme qui expie.

FREYDIÈRES. — Je vous vénère.

CLAIRE. — Je suis une malheureuse. (*Elle pleure silencieusement.*)

Toutes les objections qu'on peut faire contre ce dénouement, Donnay les a mises dans la bouche de Freydières, au moment où sa maîtresse lui enjoint de devenir son gendre. En supposant même, lui dit-il, que ce mariage soit l'unique moyen de sauver la vie de Madeleine; en admettant que je la rende heureuse et que la médisance qui s'est exercée contre nous avant ce mariage nous épargne après, ne voyez-vous pas qu'il y a dans tout cela comme une odeur d'inceste? En critiquant ainsi lui-même le dénouement auquel il était acculé, Donnay a été à la fois habile et sincère. Il a bien senti que ce qu'on reprocherait à sa pièce, c'est la donnée même sur laquelle elle est construite, et qui l'obligeait à marier Freydières à la fille de sa maîtresse. Il s'est peut-être dit que notre société ne péchait pas par esprit de pruderie, et qu'après tout des mariages comme celui-là se voient ailleurs qu'au théâtre. Il a eu le droit de penser aussi qu'il n'avait ni déguisé ni embelli la vérité, et que l'exemple de Freydières et de Claire Jadain n'était pas de nature à encourager l'adultère. Tout cela serait fort bien s'il s'agissait de morale, mais c'est d'art dramatique qu'il est question, et c'est le cas de rappeler le mot de Dumas fils : « Il y a

des choses qu'on peut dire en tête à tête et qu'on ne peut plus dire quand on est trois; or au théâtre on est toujours trois. »

Cette pudeur toute spéciale n'est ni de l'hypocrisie ni de la vertu : c'est un fait, et un fait avec lequel l'auteur dramatique doit compter. Quoique le public de notre temps n'ait plus beaucoup de préjugés, et qu'il ait écouté sans trop se rebiffer *Maman Colibri* et *l'Enfant Chérie*, le dénouement de *l'Autre Danger* ne lui en laisse pas moins une impression désagréable. Et Donnay avait si bien conscience de ce qu'il y avait de pénible dans son sujet, dans cette lutte de la mère et de la fille, et dans la situation de l'amant qui va passer des bras de l'une dans les bras de l'autre, qu'il ne l'a abordée que très tard; la pièce a quatre actes, ce n'est qu'au milieu du troisième que le vrai drame commence. Si Donnay a ainsi réduit le développement essentiel de son drame au point que la clarté en souffre, et que l'amour de Freydières pour la jeune fille éclate sans que nous y ayons été préparés, ce n'est pas parce que suivant sa coutume il a battu les buissons pendant la première partie de sa pièce, c'est surtout parce qu'il a senti que, si Maupassant a pu représenter une situation analogue dans *Fort comme la mort*, c'est parce qu'il écrivait un roman, mais qu'un pareil développement devant la rampe d'un théâtre ne pourrait, s'il était un peu poussé, que produire le malaise et le dégoût. Il a donc brusqué les choses; à peine le drame est-il commencé que nous touchons au dénouement. Il a espéré que notre émotion nous empêcherait de réfléchir, au moins jusqu'à ce que le rideau fût tombé. Mais, quel que soit son talent, il ne pouvait faire qu'une œuvre dramatique ne fût soumise à des lois qu'on ne viole pas impunément.

(*A suivre.*) Antoine Benoist.

J. ADHER.

UN NOVICIAT CHEZ LES BERNARDINS

CANDEIL, BONNEVAL, GRANDSELVE, CLAIRVAUX

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

C'est une question qui a passionné nombre de chercheurs que de savoir ce que fut exactement la vie monastique à la fin du dix-huitième siècle. Est-il vrai que l'ancienne ferveur ne se rencontrait plus guère que dans quelques centres privilégiés, et que, surtout pour les abbayes d'hommes, les décrets des Assemblées révolutionnaires, complétant l'œuvre de réformation de 1768, ne firent que brusquer un dénouement inéluctable? Les avis sont partagés, et nous ne nous flattons pas d'apporter des témoignages pour l'une ou l'autre solution.

Comment naquit une vocation, quelles en furent les étapes, quels usages en adoucirent la pente, dans des maisons où le bien-être le disputait aux agréments de l'étude et aux plaisirs de la société, quel fut enfin le réveil, rejetant dans la vie active un fils de famille que les événements venaient arracher à son rêve, telle sera la matière de cette étude. Elle comporte, avec quelques détails destinés à préciser les circonstances, à situer et à caractériser les lieux, une correspondance active s'étendant, bien que clairsemée, sur cinq années du dernier quart du dix-huitième siècle (1776-1781).

Cette correspondance, très suggestive, empreinte de particulière sincérité et d'élan juvénile, nous fait deviner chez son

auteur une âme inquiète, mais droite, un de ces fils de la moyenne bourgeoisie qui cherchent leur voie, peut-être atteints par le mal du siècle, mais rattachés à la tradition par une forte éducation première. L'esprit de famille, encore si puissant dans de tels milieux, un sentiment religieux resté sans mélange à travers les défaillances de la volonté et le besoin d'agir, de voir et de savoir, tout nous révèle une de ces personnalités modestes qui méritent de symboliser une époque, parce qu'elles en sont l'expression concrète et vivante.

Etienne Clauzade naquit à Lavaur, sur la paroisse rurale de Saint-Martin-du-Carla, le 8 mars 1752. Il appartenait à une famille bourgeoise qui étendait sa parenté et ses alliances, d'une part, jusque vers les hauts coteaux du Lauraguais, et, d'autre part, aux rives du Tarn[1]. D'abord élève des Doctrinaires de Lavaur, chez lesquels il faisait sa quatrième en 1768, il dut y commencer ses études ecclésiastiques[2]; il vint les terminer à Toulouse où il était encore en 1776. Dans ce centre éminemment favorable, le jeune clerc trouva, avec, semble-t-il, quelques sujets de dissipation, des amitiés sûres dont une au moins semble avoir exercé une décisive influence sur sa vie.

Il y rencontra, en effet, le représentant d'une vieille famille

1. A Caraman, à Albi (Archives de la ville de Toulouse : *Inventaire* AA, 20, p. 307, et *Documents territoriaux*, 42 (Palaminy). Il y avait trois familles Clauzade, à Lavaur, vers le milieu du dix-huitième siècle : l'une noble, possédant en totalité ou en partie les seigneuries de Maziens et de Teyssode, alliée aux Clauzade d'Escalibert et aux Clauzade de Riols ; l'autre bourgeoise, celle de notre personnage, alliée aux Daguilhon, aux Boyer; la troisième, composée d'artisans et de cultivateurs. Le dernier représentant de la branche bourgeoise, nous dit M. Besséry, après avoir été vicaire de Saint-Alain et supérieur du Séminaire de Lavaur, fonda ou plutôt restaura, à Ambialet (Tarn), le Tiers-Ordre régulier de saint François. Il est mort à Albi il y a une dizaine d'années (v. état civil de Lavaur; Besséry, *Etat des effets mobiliers et des archives de la ville de Lavaur en 1617*, dans la *Revue du Tarn*, année 1896, 13e vol., pp. 25 et 26). Nous remercions vivement MM. Besséry, Vidal, Louis Rigal, MM. les archivistes Portal et Lempereur des notes qu'ils ont bien voulu nous communiquer.

2. « Le collège des Doctrinaires de Lavaur avait un cadre d'études complet. Il y avait des classes d'humanités, une classe de philosophie et même une classe de théologie. » Th. Besséry, *Notes manuscrites*.

montalbanaise, Gautier Garrisson, né à Cayrac en 1754, par conséquent moins âgé que lui de deux ans, qui y faisait son droit depuis 1772. C'est à ce correspondant que Clauzade écrit ses lettres, d'abord à Montauban où Garrisson, reçu avocat au Parlement de Toulouse le 10 juillet 1775, est venu faire son stage chez le praticien Péguillan; puis à Négrepelisse, où le jeune légiste, avant de devenir notaire à Albias, a obtenu la charge de lieutenant du juge seigneurial « en la ville et comté »[1].

Nous n'avons point de données sur « l'état d'âme » et le caractère du jeune Garrisson. Si on s'en rapporte à ses cahiers de notes, ses études furent assez pleines et fructueuses, comme il arrivait souvent alors, même si on ne visait que de modestes fonctions; mais ses « livres de raison », qui dénotent un fidèle comptable et un propriétaire rural fort minutieux, laissent rarement transparaître ses sentiments. Tout ce que la correspondance de Clauzade nous révèle, c'est que Gautier avait su lui plaire par ses qualités de sérieux, la maturité de sa raison et son sens pratique.

I.

Monsieur, Monsieur Pégulian, pour remettre à M. Garrisson, au faubourg du Moustier, à Montauban.

MONSIEUR[2],

C'est avec beaucoup de trouble que je t'écris. On nous a appris ces jours la mort de mon oncle, curé de Massac[3]. Je te laisse penser la

1. En 1779, le comte de Négrepelisse était M. de Bergeret. « Je me rappelle avec plaisir, écrit-il à Garrisson le 16 janvier de cette année, le choix que j'ai fait de vous qui a eu l'approbation générale. Je ne doute pas que vous ne souteniez cette bonne réputation et que vous ne l'augmentiez même si faire se peut en profitant des bonnes dispositions qui vous sont naturelles. » Ces renseignements sont tirés, ainsi que la correspondance qui va suivre, des papiers de Garrisson qu'une bienveillante confiance a mis sous nos yeux.

2. Cette partie de la suscription est visiblement un *lapsus*.

3. M. Boyer, oncle maternel de Clauzade, qui était fils « du sieur

peine que ma chère mère en a ressentie : je crains qu'elle ne succombe et, comme une peine ne vient jamais sans deux, on ne peut trouver son testament, qui est en notre faveur et qui n'est fait que depuis trois semaines. Il fit un testament clos et le retint chez lui après en avoir fait la suscription chez un notaire. Je t'en prie, cher ami, partage mes peines avec moi. Je n'ignore pas (*sic*) que tu n'y prennes beaucoup de part. J'ai été chez M. Alboui[1] qui ne m'a su dire de tes nouvelles depuis la dernière que je lui fis passer. Je suis sorti du Séminaire pour une semaine, afin d'aller auprès de ma chère mère. Adieu.

CLAUZADE, A (colyte).

A Toulouse, 5 février 1776.

II.

Monsieur, Monsieur Péguilhan, avocat, pour remettre, s. v. p., à M. Garrisson, au faubourg du Moustier, à Montauban.

MON CHER,

Voilà déjà plusieurs fois que je t'ai écrit sans cependant pouvoir avoir de réponse. Hélas! mon cher, que je souhaiterais de te voir; mais je ne puis encore de quelque temps. Je suis entièrement décidé à entrer dans la solitude, et tellement que je pars dans l'autre semaine pour le plus tard. Je dois entrer dans une maison de Bernardins, qui est à deux lieues de chez nous[2]. Je suis déjà reçu et dois partir pour mon noviciat dans la semaine, comme je l'ai dit. C'est à Bonneval[3], dans le Rouergue,

Antoine Clauzade et de demoiselle Marguerite Boyer ». La paroisse de Massac appartenait au district ecclésiastique de Lavaur.

1. Une famille qui paraît avoir recueilli Gautier Garrisson, étudiant ou clerc de procureur à Toulouse.

2. A Candeil, commune de Labessière, canton de Cadalen (Tarn). Cette abbaye fut fondée par les Bernardins de Grandselve vers 1150. En 1777, époque où la décadence a commencé, elle possède encore quinze métairies ou granges, le moulin et le château de Lésignac sur le Dadou, et le droit de collation sur plusieurs églises. L'abbé, qui avait, en 1774, procédé à un partage de biens avec les religieux, déclare en 1790 un revenu de 16,863 livres et obtient une pension de 6,000 livres. Les revenus de l'abbaye produisaient net 30,375 livres (V. Elie-A. Rossignol, *Monographies communales ou étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn*, 1re partie, t. I; *Histoire de l'abbaye de Candeil*, pp. 177 et suiv.).

3. Bonneval servait de noviciat aux abbayes de Silvanès, de Beaulieu, de Loc-Dieu, de Bonnecombe, dans le Rouergue; de Fontfroide, diocèse

que je le ferai. M'y voilà pour une quinzaine de mois. J'espère que j'y recevrai de tes nouvelles : nous ne serons pas précisément bien éloignés. J'espère qu'après mon temps tu seras des premiers que je verrai, car il m'est impossible de te voir de cette année. Mon cher, il faut faire une fin : tu sais que je n'ai pas de fortune, que j'ai besoin de faire pénitence. Je crois que tu agréeras mon dessein. Adieu, adieu! Je ne puis écrire davantage. Mes respects à madame ta mère.

CLAUZADE, acolyte.

A Lavaur, ce 30 septembre 1777.

III.

A Monsieur Péguilhan, etc., pour remettre à M. Garrisson, avocat...

MON CHER,

Je viens de recevoir ta lettre, mais un peu tard puisque je [la] reçois à Bonneval[1] où je suis arrivé depuis quinze jours. Je ne saurais à quoi

de Narbonne, de Rivet (Bazas); de Belleperche (Montauban); de l'Echelle-Dieu (Tarbes); de Gimont (Auch); de Bonnefont (Comminges); de Grandselve (Toulouse); de Candeil (Albi); de Peyrouse (Castres); de la Garde-Dieu (Cahors). Bonneval reçut les vœux de soixante-seize religieux depuis le 21 décembre 1730 jusqu'au 14 novembre 1785 (voyez *Anciennes abbayes de l'ordre de Cîteaux dans le Rouergue (Notre-Dame-de-Bonneval)*, par l'abbé Bousquet, in *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. IX (1859-1867), pp. 43 et suiv.).

1. C'était une fondation de l'évêque de Cahors Guillaume de Calmont-d'Olt (1147), confirmée (1161) par l'évêque Pierre de Rodez et Hugues Ier, comte de Rodez, aujourd'hui dans l'Aveyron, paroisse de Flaujac, à 5 ou 6 kilomètres d'Espalion. Le couvent, restauré depuis, a servi d'asile jusqu'à ce jour à des religieuses Trappistines. Sa situation, dans la fraîche vallée d'un affluent du Lot (la Boralde), dont les pentes sont boisées, en fait un séjour agréable pendant la belle saison. En hiver, cette résidence est exposée aux vents âpres et aux froids rigoureux de la région voisine (monts d'Aubrac). « L'église, aujourd'hui nue, déserte, déchue de toute sa splendeur, est encore imposante dans sa nudité. Le plein cintre se montre dans toutes les parties de la nef; dans le chœur, au contraire, ce sont les formes ogivales. Le cloître... a été abattu... Les bâtiments conventuels furent refaits en 1780... » *Monuments religieux de l'Aveyron*, par H. de Barrau, in *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. IV, 1863, pp. 181 et suiv., et t. IX, pp. 111-112. Cf. *Résultat des conférences ecclésiastiques du diocèse de Rodez* (pour

attribuer ma journée d'hier : je la passai ou du moins toute l'après-midi occupé à penser à mon cher Garrisson, et aujourd'hui, jour heureux, je reçois de tes nouvelles. Je te laisse à penser quel plaisir j'ai ressenti. J'étais bien persuadé que je n'étais pas entièrement oublié dans ta mémoire, car je sais bien que le lien qui nous a unis depuis longtemps ne se dissoudra pas facilement.

Me voici donc arrivé dans ma solitude pour y faire mon noviciat. Je ne prendrai l'habit que dans quinze jours ou trois semaines encore, et il faut une année entière pour faire profession[1]. C'est pour lors que je pourrai plus facilement m'entretenir avec toi et avoir le plaisir de te voir et de t'embrasser, car je crois que mon premier voyage sera celui de Montauban. Je ne puis pas rester à Bonneval; ce n'est que pour mon noviciat, après quoi je me retirerai dans ma maison de profession qui est à Candeil, à une lieue de Lavaur[2]. C'est une maison fort agréable, très bien dotée et à quatre pas de trois ou quatre villes : Albi, Lavaur, Graulhet, Gaillac et Rabastens, et Candeil au beau milieu.

Tu ne connais pas bien peut-être notre ordre, quoique cependant tu as quelqu'une de nos maisons du côté de Montauban[3]. Voici : nous sommes toujours à la campagne. Tu sais que je l'aime et que je ne pouvais faire mon salut au milieu du tumulte de la ville. Nous sommes très

l'année 1904), pp. 779 et suiv. (pièces justificatives II, III). *Journal de l'Aveyron*, hebdomadaire (Rodez, Carrère), mai et juin 1907 (dépouillement de la collection Doat). *Histoire de Languedoc*, t. III, p. 824; t. IV, pp. 601 et 897.

1. Il ne devait faire « les vœux de sa profession publique, selon la règle de saint Benoit », que le 22 mars 1779, « dans l'église de ladite abbaye, pendant la grand'messe... pour l'abbaye de Candeil, dudit ordre et filiation de Clairvaux, diocèse d'Albi ». Certificat de Fr. Ignace Vaïsse, bachelier en théologie, prieur de l'abbaye de Bonneval, en date du 20 octobre 1790 (Archives du Tarn, série L). — Ignace Vaïsse (ou Vaysse), fils de Jean, conseiller du roi et son procureur en la maîtrise des eaux et forêts de Rodez, avait fait profession à Bonneval, en 1738, à l'âge de vingt et un ans. Il fut prieur de 1771 à 1790 et vicaire général de Cîteaux. Il n'y avait plus que treize religieux à Bonneval le 4 octobre 1790. Les deux derniers abbés furent François-Emmanuel Pommier, conseiller au Parlement de Paris (1770-1785), et Elléon de Castellane-Mazargues, évêque de Toulon (1785-1790). Les revenus de l'abbaye étaient au plus bas de 50.000 livres (abbé Bousquet, in *Mémoires de la Société. . de l'Aveyron,* t. IX (1859-1867), p. 43). Cf. Henri Affre, *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*. Rodez, Carrère, 1903.

2. Il ne se pique pas d'exactitude topographique. Il y a 23 ou 25 kilomètres (cinq ou six lieues).

3. Lagarde-Dieu, Belleperche, Grandselve n'étaient pas éloignées de Montauban.

bien nourris[1]. Je doute qu'il y ait peu de seigneurs qui aient notre table. Nous avons toujours compagnie : si l'on veut l'on en profite, ou l'on promène, ou l'on se retire dans sa chambre. Nous sommes très bien logés; nous avons tout payé : blanchissage, port de lettres, etc., et nous avons cinquante écus pour notre vestiaire. Comme nous sommes seigneurs de toutes les terres des environs et que nous nommons aux cures[2], chaque religieux qui veut aller dire le dimanche la messe à une annexe de la réserve a pour lui cent écus de plus. Tu vois que nous avons suffisamment de quoi nous entretenir. Chacun, s'il veut, peut exiger une pension de la maison; mais c'est de quoi je ne crois pas user. Nous pouvons prendre les vacances à notre disposition pour aller voir nos parents et nos amis : communément c'est un mois et demi ou deux mois, à la saison que l'on veut. Nous avons des chevaux pour chaque religieux, nous pouvons recevoir qui bon nous semble et tout le temps que nous voulons, puisque nous n'avons pas de plus grand plaisir que de bien recevoir les étrangers. Je t'assure que dans son temps tu viendras me voir à Candeil : le prieur, qui est de Lavaur[3], est l'homme le plus affable et le plus poli que tu aies jamais connu. Tu ne saurais

1. Cette vie plantureuse contrastait, particulièrement en Rouergue, avec la vie plus étroite des populations avoisinantes, même dans les maisons bourgeoises. « Je ne vois pas, écrit en juin 1787 un riche propriétaire des environs de Millau, que la Guillalme (sa servante, restée à Albias en Quercy) puisse venir se transplanter dans ce pays, vu que la façon de vivre et de faire est très différente du vôtre. Elle ne pourrait s'accoutumer au pain de seigle, point de vin ni breuvage. Elle ne saurait apprêter le pain ni le laitage, faire l'ordinaire des maîtres et domestiques et, dans cette saison, quelquefois à trente personnes. C'est cependant le principal ouvrage d'une fille. Vous avez vu comme les filles font et vivent en Rouergue... » *Papiers Garrisson*, correspondance de M. Doulx, d'Agladières.

2. L'abbaye de Candeil nommait aux cures ou annexes de Lozer, de Haute-Rive, de Calvinhas, de Candeil-Viel, du Vigan, de Saint-Remi-de-Chantat, de Lavelande, de Fontanet, de Saint-Clair-de-Baring, de Saint-Barthélemy-de-Linars, de Parisot, de Técou, de Saint-Laurent de Bossegros, de Saint-Pierre-de-Bézeille, de Saint-Jean-du-Vigan, de Sainte-Anne de Labessière, d'Aunay et des Graisses (V. Elie-A. Rossignol, *Monographies du Tarn, abbaye de Candeil, etc., passim*).

3. Il se nommait Dom Marc-Antoine Gailhard. D'après M. E. Rossignol (*loc. cit.*, p. 305), son administration va de 1774 à 1790. L'abbé, Jacques des Lacs du Bousquet d'Arcambal, docteur en théologie de la Faculté de Paris, vicaire général de Bazas, pourvu de l'abbaye de Candeil en 1771, encore titulaire en 1790, mourut en 1831. Il habitait le château de Lésignac et Paris, où il fut un des précepteurs du duc d'Enghien. (Elie Rossignol, *loc. cit., passim.*)

croire toutes les honnêtetés qu'il me témoigne : il m'a accompagné lui-même à mon noviciat et m'a promis de venir me chercher dès que mon temps sera accompli. Il est de Lavaur, mais bon enfant s'il en fut jamais.

Nous ne serons que cinq religieux; mais c'est un plaisir de voir comme on y vit. Ce sont des frères : ce que l'un veut tous le veulent. Enfin, mon cher, je me suis décidé à y passer le reste de mes jours dans la solitude et y faire mon salut.

La maison de Bonneval où je fais mon noviciat est beaucoup plus nombreuse. Il y a une quinzaine de religieux; mais il est difficile de les voir tous à la fois puisque chacun prend ses vacances à différentes saisons. Je m'y trouve bien tranquille depuis que je suis arrivé et que je suis séparé de la foule et du tumulte de la ville. J'y trouve toute sorte d'agréments. Il est vrai que je suis le seul novice[1] et que je n'aurais pas tous les privilèges que j'y ai si nous étions nombreux. Je ne suis obligé qu'à aller au chœur à l'heure des offices, comme les autres religieux, et le reste du temps est à moi pour lire et promener. J'ai un enclos qui est fort spacieux et qui a plus d'une demi-lieue de long; j'ai une chambre comme les autres religieux, avec autant de bois que je veux pour me chauffer, car le froid se fait rudement sentir dans ce pays-ci. Je suis à table avec tout le reste des religieux et étrangers qui nous arrivent chaque jour[2]. La seule défense que j'ai est de ne pas passer seul dans

1. On ne reçut plus aucun novice pour l'abbaye de Bonneval depuis le 30 décembre 1764 ; on admit les religieux forains au noviciat jusqu'en 1785. (Abbé Bousquet, *loc. cit.*)

2. Cette large hospitalité des religieux bernardins est un des traits de leur institution que la tradition a le mieux conservés. Dans toute la région avoisinant Grandselve, on raconte des anecdotes plus ou moins authentiques qui expliquent l'emploi des grands revenus du monastère. Les témoignages écrits sur la vie intime des moines sont plus rares. En voici d'inédits : « Les Bernardins de Grandselve faisaient jouer la comédie dans les dépendances du couvent, devant l'élite de l'aristocratie et de la bourgeoisie régionales. Un cadet de famille, affublé du froc malgré lui, comme tant de ses pareils, composa plusieurs comédies de caractère qui coururent manuscrites et furent très appréciées par la spirituelle société mondaine de l'époque. » (Abbé P. Bourdès, *Notes manuscrites*, 1894.) Cette veine poétique et dramatique remontait assez haut chez les hôtes du monastère. Le même auteur nous cite dans ce genre un volume intitulé : *Dixains rustiques, par un religieux de Grandselve*, 1728, dont il découvrit un exemplaire à Gariès. « Ces dizains pèchent par le style... Trois de ces poésies cependant sont bonnes et rappellent par l'inspiration et par l'émotion, sinon par la langue, quelques pièces des *Humbles*, de Coppée. Elles ont pour titre : *La vieille aveugle, L'âne du farinel, Le hibou du cimetière.* » (*Ibid.*, 1897.) Le très regretté cha-

l'appartement des dames qui viennent nous voir, car nous avons souvent de ces visites.

Je prendrai l'habit au premier jour. Puissé-je me sanctifier et mener une vie toute nouvelle que je n'ai fait jusqu'ici[1]. Nous ne payons rien pour entrer dans notre ordre parce que toutes nos maisons sont assez riches. Nous ne payons que le noviciat, le temps que nous y restons, qui est à raison de quatre cents francs par an. Du reste, de mon bien paternel, je l'ai donné à ma chère mère, qui me fera une pension si je veux l'exiger et le tout reviendra à mon cher frère après la mort de ma mère[2].

Tu me demandes comment ma chère mère a pris la nouvelle. Elle y fut sensible à la vérité; mais tu lui connais beaucoup de religion et, après avoir réfléchi, elle ne peut que me louer de mon dessein. Je ne te dirai pas toutes les leçons dont elle me fit en portant adieu[3]. Au moment que je t'écris, je reçois une lettre de Lavaur qui m'apprend qu'une de mes cousines[4] se marie avec M. de Saint-Amans, qui est à un quart de lieue de chemin de Candeil. J'aurai dans la suite de quoi aller promener de temps en temps.

Adieu, je suis libre d'écrire pour te faire passer les lettres, parce que j'ai le barbier d'Espalion qui me les remet à la poste. Je ne suis pas si libre d'en recevoir puisqu'il faut que, pendant l'année du noviciat, M. le Prieur voie toutes les lettres que nous recevons. Cependant, cher

noine Bourdès, alors curé de Pelleport, avait réuni les éléments d'une étude sur *l'Art et la littérature à Grandselve avant la Révolution*, qui n'a jamais paru. Sur les réceptions mondaines à Bonneval, cf. Archives de l'Aveyron, G 377, et Henri Affre, *Lettres à mes neveux sur l'histoire de l'arrondissement d'Espalion*, t. I, p. 16.

1. Cette phrase incorrecte est textuelle.

2. C'était l'usage de régler ces questions de succession avant de faire profession, à cause des incapacités civiles qu'entraînait la qualité de religieux, et bien que, dans la pratique, le monastère ne succédât pas. (Voyez *Notables et singulières questions de droit écrit jugées au Parlement de Toulouse, conférées avec les préjugés des autres Parlements de France*, par Gérard de Maynard. Toulouse, 1751, t. II, chap. xx et xxi, pp. 360 et suiv.) Il semble qu'Etienne Clauzade, après sa sécularisation, n'ait pas eu à se louer de cette précaution. (Voir plus bas, p. 217.) Cf. décret du 19 mars 1790 sur la capacité des religieux sortis du cloître.

3. Textuel. Nous ne relèverons plus les incorrections de cette nature dont notre auteur, hanté par la langue du cru, émaille son style, *currente calamo*.

4. Cette cousine pourrait bien être Anne-Rose Clauzade, née à Lavaur en 1751, fille de « Monsieur François Clauzade, bourgeois, et de demoiselle Marie-Toinette Deguilhon (Daguilhon) ». Etat civil de Lavaur, paroisse Saint-Alain.

ami, ne manque pas de m'écrire de temps en temps et souviens-toi de mettre à toutes les lettres que tu m'écriras cette marque au bout de la lettre. Ne t'embarrasse pas du reste. Adieu, mon cher, songe à moi. Ne m'oublie pas dans tes prières. Présente mes respects à ta chère mère, qu'il me tarde infiniment de voir.

Mon adresse est :

A Monsieur Clauzade, postulant de l'ordre de Citeaux à Espalion, pour l'abbaye de Bonneval.

CLAUZADE.

Sans date (1777).

IV.

A Monsieur, Monsieur Péguilhan, etc., pour remettre à M. Garrisson, avocat, etc.

MON CHER,

Tu ne doutes pas du plaisir que je dois avoir lorsque je reçois de tes nouvelles; mais depuis le jour de ma prise d'habit, on me recommande de garder la retraite et de n'avoir aucun commerce de lettres avec mes amis durant tout mon temps. Tu dois comprendre assez quel coup de foudre ç'a été pour moi; mais, mon cher, tu dois savoir que ce n'est que pour un temps après lequel non seulement je pourrai t'écrire, mais même te voir et passer les quinzaines ensemble. Ainsi, cher ami, ne m'écris plus jusqu'au temps que je te le marquerai. J'avais une personne qui me remettait fidèlement tes lettres, mais elle n'est plus.

Je suis très content dans ma solitude et rien ne manquerait à mon souhait si j'avais le plaisir de t'écrire; mais, hélas! il faut se soumettre à son devoir : c'est une année d'épreuves et de combat contre moi-même. J'espère avoir assez de force : le ciel qui m'appelle dans ce lieu saura m'y maintenir. C'est le lieu où je dois pleurer mes égarements passés, les feux de jeunesse que j'ai entretenus dans le vice. Hélas! mon cher, que j'ai changé depuis que je suis ici. J'ai ouvert les yeux et j'ai vu ce qui était après moi. J'espère que je ne passerai pas l'année sans te récrire pour m'informer de ta santé qui m'est bien chère et de celle de ta chère mère. Que le ciel vous accorde des jours calmes et sereins afin que je puisse un jour avec mon cher Garrisson[1]... Où est le temps passé?

1. Le sens est ainsi suspendu, sans signe de ponctuation. Si le jeune novice ne s'exagère pas les scrupules de sa conscience, il est permis de penser que cette vie des étudiants toulousains n'allait pas sans une forte

Adieu, je ne puis t'écrire davantage. Je reçois de temps en temps des nouvelles de ma chère mère qui se porte fort bien et vit bien tranquille avec sa nièce qu'elle a prise chez elle. Adieu, adieu !

CLAUZADE.

A Bonneval, ce 18 novembre 1777.

V.

A Monsieur, Monsieur Garrisson, avocat au Parlement, lieutenant des juges (sic) *de la ville et comté de Négrepelisse, par Montauban, à Négrepelisse.*

MON CHER,

C'est avec regret que je quitte ce pays-ci : me voilà déjà à Toulouse. Monseigneur l'abbé de Clairvaux[1] m'appelle auprès de lui pour trois ans[2], après quoi je reviendrai à ma maison d'affiliation à Caudeil. Je te dirai que je ne suis pas extrêmement fâché d'aller à Clairvaux. Je serai en même de voir Paris puisque je n'en serai qu'à deux journées et

dose de dissipation, et que les séminaristes eux-mêmes ne menaient pas toujours la vie décente et laborieuse de Marmontel et de ses amis. (Voir *Mémoires* de Marmontel, livre II, *passim.*)

1. C'était le célèbre Dom Rocourt. Sur la vie à Clairvaux aux environs de 1780, on peut lire une notice de Mgr E.-A. Blampignon : *Le comte Beugnot* (extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LIX, 1895), pp. 5 et suiv. du tirage à part. Le F. Clauzade aurait pu rencontrer à Clairvaux, ou dans la société habituelle de l'abbé, « à sa riante maison de campagne de Baroville », au milieu des vignes et des vergers, outre le jeune Claude Beugnot, né tout près de là, à Bar-sur-Aube, et fils du notaire de l'illustre abbaye : le comte de Brienne, frère de l'archevêque de Toulouse; Pierre Riel, le futur marquis de Beurnonville, revenu dans le pays où il avait porté le petit collet, entre deux campagnes de l'armée des Indes ; Edme Aubert, depuis chanoine de Bar-sur-Aube et député du clergé de Chaumont-en-Bassigny, etc. L'érudit M. Blampignon ne commet point d'anachronisme ni d'invraisemblance en groupant tous ces personnages dans un cadre qui n'a rien de factice, quelques années auparavant.

2. La juridiction des abbayes « chefs d'ordre » restait donc effective. Voyez là-dessus le *Bulletin historique et archéologique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, t. XXIII (1895), p. 193, lettre du F. Garanou, de Grandselve, du 17 juin 1768 : « On m'a conseillé de donner avis à M. l'abbé de Clairvaux de ma démarche — rétractation d'une adhésion donnée à la sécularisation de l'abbaye, — ce que je ferai par le courrier de mercredi prochain... »

qu'en mon voyage je verrai les villes les plus belles du royaume. Je pars demain; je prendrai la route par Lyon et Dijon. En revenant, je prendrai l'autre route par Paris.

Me voilà, cher ami, frustré dans l'espérance que j'avais de te revoir cette année ni même de trois ou quatre ans. Adieu, tu pourras m'écrire à Clairvaux. Je t'enverrai mon adresse lorsque je serai arrivé. Adieu.

F. Clauzade, religieux.

A Toulouse, ce 4 décembre 1779.

VI.

A Monsieur Garrisson, etc.

Mon cher,

Je ne saurais t'exprimer combien il me tardait d'être tranquille pour t'écrire. Me voici enfin pour deux ans environ à l'abbaye de Clairvaux. Sans doute que tu as reçu une lettre que je t'écrivis de Toulouse. J'étais pour lors indécis de la route que je devais prendre. Je me décide à prendre la route de Lyon pour me rendre ici. Depuis, je n'ai guère resté à Clairvaux. A mon arrivée, je fus faire un petit voyage avec un autre religieux du côté de Metz et Thionville, et enfin me voici stable pour quelque temps, c'est-à-dire pour deux ans, après quoi je reviendrai à ma chère maison de Candeil en Albigeois.

Je t'assure que je partis avec regret du pays; mais qu'à présent je ne suis pas fâché d'avoir un peu vu le pays. En venant ici, j'ai vu plusieurs villes considérables où j'ai fait séjour, entre autres Montpellier, Nîmes, Vienne, Valence, Lyon, Dijon, etc. Depuis que je suis ici, j'ai été voir Metz, Thionville. Je serai stable jusqu'au mois d'août, temps auquel je reviendrai en vacances. J'irai du côté de Paris. J'en suis à deux journées à peu près. Je m'étais proposé de ne voir la capitale qu'à mon retour en Languedoc; mais j'ai changé et ce sera au mois d'août que je me propose cette promenade. J'y resterai deux mois environ, et je me retirerai à Clairvaux pour n'en ressortir qu'une autre année pour revenir voir le pays natal. Je ne vois pas que je puisse y revenir plus tôt, attendu que les voyages coûtent infiniment. Quatre cents francs qu'il m'a fallu pour venir de Candeil à Clairvaux et cent écus que j'ai employés dans ma promenade m'ont mis *a quia* pour un couple d'années.

Je ne te dirai rien du train de cette grande maison où je suis. C'est une maison à voir. C'est à peu près aussi grand que la ville de Lavaur, entourée de bois bien percés. Le nombre de religieux est de trente reli-

gieux étrangers et trente religieux de la maison, total soixante. Ce n'est pas la plus grande dépense de la maison : trois ou quatre cents ouvriers durant l'été et cent pendant l'hiver environ. Le nombre de domestiques est infini. Je suis surpris de ce train. L'église et l'abbatiale sont des édifices de toute beauté[1]. Voilà en gros ce que j'ai à te dire pour le présent. Mon voyage et mes vacances ont été des plus heureux : beaucoup d'amusement dans mes voyages, et à présent que je suis ici sédentaire je jouis d'une parfaite santé.

J'aurais bien souhaité te voir du temps que j'ai resté à mon abbaye de Candeil, car me voilà frustré dans l'espérance de te voir. Je ne pourrai de deux ans. Que ce temps est long ! cher ami ; que je pense souvent à la douce amitié qui nous unit, aux doux moments passés ensemble ! Fais-moi réponse de temps en temps, que je reçoive de tes nouvelles. Marque-moi l'état de tes affaires, si tu penses à t'établir, si c'est à Montauban, à Négrepelisse, à Cairac enfin[2]. Marque-moi l'état de la santé de la chère mère et de toute la maison. Ecris-moi souvent et que l'éloignement ne diminue rien de notre ancienne amitié. Adieu, cher ami ; je t'embrasse mille fois, je pleure de joie lorsque je pense à toi. Je suis

1. L'église de Clairvaux fut détruite au début de la Restauration. Sur cet acte, vraiment insensé, de vandalisme, citons l'éloquent réquisitoire de Montalembert : « Qui croirait enfin qu'à Clairvaux, ce sanctuaire si célèbre, et qui dépendait alors directement du pouvoir, l'église si belle, si vaste, d'un grandiose si complet ; cette église du douzième siècle, que l'on disait grande comme Notre-Dame de Paris, l'église commencée par saint Bernard et où reposaient, à côté de ses reliques, tant de reines, tant de princes, tant de pieuses générations de moines, et le cœur d'Isabelle, fille de saint Louis ; cette église qui avait traversé, debout et entière, la République et l'Empire, ait attendu, pour tomber, la première année de la Restauration ? Elle fut rasée alors, avec toutes ses chapelles attenantes, sans qu'il en restât pierre sur pierre, pas même la tombe de saint Bernard, et cela pour faire une place, plantée d'arbres, au centre de la prison, qui a remplacé le monastère... » Comte de Montalembert, *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art* (sous forme de lettre à Victor Hugo). Cité par les docteurs Cabanès et L. Nass : *La Névrose révolutionnaire ;* Paris, 1906, p. 279. On connaît les virulentes apostrophes de Victor Hugo réunies sous ce titre : *Guerre aux démolisseurs* (1825-1832) dans *Littérature et philosophie mêlées.*

2. Ce fut à Albias, près de Cairac (Tarn-et-Garonne), et en qualité de notaire. La famille Garrisson paraît avoir hérité à Cairac de partie des biens d'un riche marchand quercynois, Jean Gautié, dont la fille avait épousé Jean Isaac Garrisson, avocat à Montauban. Gautier Garrisson devait épouser à son tour, en 1784, Anne Perrin, sœur de l'avocat au Parlement, Perrin de Rozier (ou Roziez), qui fut député de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue aux Etats généraux (1749-1790).

content et tranquille dans mon état ; ce n'est que ton absence qui me fait passer de rudes moments.

Adieu, mon cher, souviens-toi de moi. Adieu.

CLAUZADE, religieux.

Mon adresse :

A Monsieur Clauzade, Bernardin,
par Bar-sur-Aube,
à l'abbaye de Clairvaux,
En Champagne.

A Clairvaux, ce 10 février 1780.

VII.

A Monsieur, Monsieur Garrisson, etc., à Négrepelisse.

MON CHER,

Ne doute pas du plaisir que j'ai eu de recevoir de tes nouvelles bientôt après mon arrivée à ma chère abbaye de Candeil. J'ai été reçu avec mille amitiés par mes confrères, surtout de M. le Prieur. (Tu sais, sans doute, qu'il est de Lavaur et qu'en qualité de compatriotes[1] nous vivons très bien ensemble.) Tu n'ignores pas, sans doute, que je ne suis que diacre et que nous cherchons un évêque pour me faire prêtre au plus tôt, car il te faut savoir que nous n'avons pas beaucoup d'évêques dans ce pays pour l'ordination des Bernardins, attendu que, n'étant pas sujets à leur juridiction, nous n'avons [pas] besoin des démissoires de notre évêque ou archevêque de l'endroit et que ceux du prieur suffisent, ce qui fâche certains évêques[2]. Cependant, M. l'Evêque de Cahors fera peut-être l'ordination ce mois de septembre, d'où l'on est assemblé pour les Etats. Nous attendons des nouvelles de jour en jour quoi qu'il ne soit pas de nos amis. Nous avons M. l'évêque de Vabre et M. l'évêque de Rodez de nos amis qui me présenteront, attendu qu'ils ne se trouvent

1. Il écrit *patriotes*.

2. « Sous cet abbé (saint Albéric, vers 1100), les religieux de Cîteaux arrêtèrent qu'il ne serait fondé aucune abbaye de leur institut qu'après que l'évêque diocésain se serait désisté de toute prétention d'autorité et de juridiction sur les monastères à fonder. » L'évêque diocésain était néanmoins en droit d'examiner les novices au moment de leur profession, nonobstant tous les privilèges de l'ordre. (Bergier, *Dictionnaire de théologie*, t. I, C. 546-548, édit. Migne, 1855.)

pas dans leur diocèse ce mois de septembre. Enfin, au pis-aller, M. l'évêque de Vabre me donnera la prêtrise à la Noel, si l'on ne peut le mois prochain[1]. Je te parle beaucoup de cela. Voilà le cas, cher ami. M. le Prieur de Candeil m'aime beaucoup et voudrait me faire dépensier de cette maison : il me l'a dit en secret. Comme le plus jeune, il voudrait que je fusse prêtre avant de me mettre en place. Crois que je n'envie point les places dans l'ordre. Tout simples religieux, nous sommes assez à notre aise, mais cela ne peut me faire du mal, si supposé on me donne cet emploi.

Ainsi, cher ami, si je vais à Villefranche, ce ne sera qu'une huitaine de jours, après quoi je t'attends de pied ferme. Qu'il me tarde de te voir; que je fus mortifié de ne pouvoir m'arrêter lorsque je passai [à] Aubias[2] à mon retour de Paris; mais j'étais dans la voiture et tu sais qu'on ne peut s'arrêter. Adieu.

Nous avons fait ici la Saint-Bernard[3] avec grande compagnie. Pendant huit jours nous eûmes beaucoup de monde. Laffont-Saint-Germier s'y trouva avec une foule d'autres musiciens. Il fit mille tours et l'agrément de toute la compagnie. Ce fut en ce temps que je reçus ta lettre que je lui communiquai. Il me dit qu'il avait un peu dérangé ses affaires, mais que tu ne perdrais rien et que tu serais satisfait le plus tôt possible. Je ne puis t'assurer quand cela arrivera. Mille remerciements du souvenir que tu veux avoir pour ma chère mère. Elle se porte assez bien, si ce n'était ces douleurs qui la tracassent beaucoup par temps. Adieu.

Fais agréer mes très humbles respects à ta chère mère.

F. Clauzade, religieux.

A Candeil, ce 29 août 1780.

1. Les documents abondent sur ces rivalités entre réguliers et séculiers, à la fin du dix-huitième siècle. Cette tendance à l'autonomie que caractérise l'abbé Bergier en fut, sans doute, en partie la cause. Elle explique l'attitude de certains membres du clergé séculier, notamment celle de Brienne, si passionnément commentée depuis, dans les mesures de réformation de 1768. Cf. R. Rumeau, *Notes sur l'abbaye de Grandselve* (*Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*, t. XIX, 1900, pp. 260-261); abbé Bousquet, *loc. cit.* in *Mémoires de la Société... de l'Aveyron*, t. IX, pp. 96 et suiv.

2. On écrivait alors *au* Bias (Le Bias, le port du Bias, au passage de l'Aveyron). C'était un point de la route d'étapes entre Paris et Montauban, par Cahors. De Montauban on gagnait Lavaur en remontant les vallées du Tarn et de l'Agout, à moins de faire, — ce qui devait être fréquent, — un détour vers Toulouse pour ne pas quitter les voies desservies par des voitures publiques.

3. Le 20 août.

VIII.

A Monsieur, Monsieur Garrisson, etc., à Négrepelisse.

Mon cher,

Me voici de retour à Candeil. Je viens de faire un petit voyage. Mon dessein était bien d'aller te voir : les pluies et le mauvais temps m'ont arrêté à Toulouse. Malgré cela, j'ai avancé jusqu'à Granselve[1] ; c'est là que j'ai été encore retardé. Des affaires de la dernière conséquence m'ont rappelé dans ma maison un peu plus tôt que je n'aurais voulu. Me voilà donc privé du plaisir de pouvoir t'embrasser encore. Sans doute que tu es instruit de tout ce qui regarde notre ordre : c'est ce qui me retient encore ici[2]. Ah! cher ami, que je souhaiterais que tu fusses

1. L'abbaye de Grandselve, fondée en 1114 par Gérard de Salles, disciple de Robert d'Arbrissel, abbé de Fontevrault, agrégée à celle de Clairvaux en 1144, était située sur la Nadesse, à droite de la route de Grenade à Beaumont, et à 41 kilomètres nord-ouest de Toulouse. Il n'en reste plus que des vestiges, et ses trésors d'art (peinture, orfèvrerie) ont été dispersés dan1 les églises voisines ou ont disparu. L'église fut démolie en 1803. Il n'y avait plus en 1791, au moment de la vente des biens de l'abbaye, que seize religieux. Cette abbaye a occupé nombre d'historiens locaux, et sa réputation a même franchi les limites des publications spéciales. (V. Jouglar, *Monographie de l'abbaye de Grandselve*, in *Mémoires de la Société archéologique de Toulouse*, t. VII, 4e série, pp. 179 à 242; R. Rumeau, *Notes sur l'abbaye de Grandselve*, in *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse*, t. XIX (1900), pp. 247-285; *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, passim, etc.) L'historien Montgaillard, Guizot, Lamartine, Taine se sont également occupés de Grandselve. Signalons, entre les fondations laïques ou ecclésiastiques de la riche abbaye, la ville de Grenade (Haute-Garonne), en 1290; le collège de Saint-Bernard (1282), à Toulouse, auquel elle fournissait des proviseurs. Son dernier abbé fut le duc de Crillon (1748-1820); en 1790, le prieur était M. Bermond de Gaillac.

2. La plupart de ces abbayes de Bernardins, autrefois si prospères, étaient menacées d'extinction faute de sujets. Voyez par exemple la curieuse lettre du 17 juin 1768, déjà citée, p. 210, écrite par un religieux de Grandselve et insérée par M. le chanoine F. Pottier dans le t. XXIII (1895), p. 192, du *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*. Il était question de séculariser l'abbaye et de l'incorporer au chapitre de Montauban : on avait, par surprise, obtenu l'adhésion de quelques religieux. L'auteur de la lettre, le F. Garanou, proteste et se rétracte : « Je me suis rétracté par un acte

en voyage dans nos cantons. J'ai bien des choses à te dire. Adieu. Ecris-moi souvent. Aime-moi comme je t'aime. Adieu.

F. CLAUSADE, religieux.

A l'abbaye de Candeil, ce 25 novembre 1781.

L'entrevue des deux amis se réalisa-t-elle? Nous ne saurions le dire. Le 22 décembre 1790, le maire de Labessière se transportait au monastère de Candeil pour en prendre possession au nom de l'Etat[1]. L'inventaire et la vente du mobilier durèrent jusqu'à la fin de l'année suivante. La vente des immeubles prit plus de temps. A ce moment, les religieux composant la communauté étaient : Marc-Antoine Gailhard, prieur, Philippe Gazanhol, syndic, Jean Astrié, sacristain, et Etienne Clauzade, maître des hôtes[2]. Le prieur, si sympathique à Etienne Clauzade, vécut dans le pays jusque vers la fin de la Révolution, dans un état voisin de l'indigence. Le frère Clauzade lui-même s'établit d'abord, nous ne savons en quel lieu précis et à quel titre, dans le district de Gaillac. Il y vécut modestement d'un traitement de 900 livres, payé jusqu'au 1er avril 1792 par l'administration du district de Gaillac.

A cette époque, il demanda à recevoir son « traitement »

juridique pour la cour de Rome qui contient non seulement la rétractation de ma démarche et le retrait de ma signature, mais encore une opposition bien formelle à une telle réunion ou sécularisation.... » Cette mesure, qui n'aboutit pas, était une conséquence de l'édit de mars 1768 portant réforme des ordres religieux. Cf. A. Aulard, *La Révolution française et les Congrégations*, pp. 9 et suiv. Paris, E. Cornély, 1903.

1. En vertu du décret du 2 novembre 1789 qui mettait à la disposition de la nation tous les biens ecclésiastiques, y compris ceux des congrégations de toute sorte. Suivirent, à titre de mesures complémentaires : le décret du 19 décembre 1789 décrétant la vente de 400 millions de biens ecclésiastiques; ceux des 13 février 1790, 19 février 1790, du 14 octobre 1790 abolissant définitivement les vœux, réglant le statut des anciens religieux, leurs pensions, etc. (Voyez A. Aulard, *loc. cit.*, pp. 14 et suiv.)

2. C'était apparemment l'emploi de *dépensier* qu'il avait désiré. V. Elie Rossignol, ouv. cit., p. 314. M. F. Bastié, qui reproduit les noms de ces moines de la dernière heure dans son *Histoire du Tarn*, nous fait connaître les vicissitudes de l'existence de trois d'entre eux, après leur dispersion, et ne nous dit rien de la vie du F. Clauzade.

dans le district de Lavaur. Le 8 octobre de la même année, « le citoyen Etienne Clauzade, ex-bernardin, habitant de cette ville », obtient un certificat de l'administration municipale de Lavaur constatant que « pour se conformer à la loi du 14 août dernier », il « a juré de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant ».

Un certificat de résidence lui est accordé par la même administration municipale le 29 messidor an II : il est constaté que le citoyen Etienne Clauzade, ex-bernardin, né le 8 mars 1752, « réside et a résidé dans cette commune depuis le 9 mai 1792[1] ». D'après un certificat du receveur du ci-devant district de Lavaur, du 25 thermidor an VI, il a « de tous les temps été salarié par la nation ».

Il semble bien que ce traitement de 900 livres, qu'il avait encore au commencement de l'an II, ait été sa seule ressource, Il déclare, le 1er thermidor an VI, qu'il n'existe contre lui aucun arrêté des autorités constituées qui le prive de sa pension, soit pour incivisme, soit pour fausse déclaration des biens appartenant à son monastère, et, le même jour, qu'il n'a recueilli aucune succession soit avant, soit après être sorti du couvent. Il figure encore pour un traitement de 800 livres dans un état[2] dressé le 26 germinal an VII.

S'il fut prêtre, comme tout l'indique, le novice de 1777, le sage « maître des hôtes » de Candeil, n'eut, on le voit, aucune vocation pour l'héroïsme. L'émigration l'eût conduit loin de son cher Lavaur, loin des douces amitiés, de sa parenté, et peut-être la nostalgie du vieux monastère des bords du Dadou l'aurait-elle poursuivi à l'étranger. Au premier serment de liberté et égalité, que les « opportunistes » du clergé n'avaient point repoussé, il en ajouta bien d'autres plus com-

1. Archives du Tarn, L. *passim*. La dernière pièce donne le signalement de frère Clauzade : « Taille de 5 pieds 1 pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front ordinaire, nez long, visage ovale, menton pointu, bouche moyenne ».

2. Archives du Tarn L. — M. Ch. Portal a bien voulu recueillir pour nous toutes les notes qui nous ont permis de compléter cette partie de notre travail.

promettants aux yeux de l'autorité ecclésiastique : tel celui du 28 fructidor an V : « Je jure haine à la royauté, à l'anarchie, attachement et fidélité à la république et à la constitution de l'an III. » Le 1er thermidor an VI, il fait, à Lavaur, la déclaration suivante : « Je n'ai pas rétracté le serment que j'ai prêté le 8 octobre 1792 en exécutant la loi du 19 août 1792, ni celui que je prêtai le 28 fructidor (an V), en exécution de la loi du 19 de ce même mois. »

Ces affirmations répétées ne durent pas lui attirer les sympathies de la partie intransigeante du clergé, qui dut s'en souvenir plus tard. D'autre part, sa fidélité à la hiérarchie, sa foi restée simple et active, sans préoccupation théologique, l'empêchèrent d'adhérer aux doctrines constitutionnelles et d'accepter des fonctions des mains de l'évêque assermenté du Tarn. Nulle part il ne prend la qualification de « fonctionnaire public ». Ainsi, il resta entre les deux partis, ignoré de l'un, auquel il ne donnait point de gages; dédaigné de l'autre, qui ne lui pardonna point ce que le clergé romain qualifiait d' « apostasie ». Nous perdons sa trace après l'an VII. Rien n'indique qu'il ait occupé des fonctions ecclésiastiques après le concordat. A sa mort, survenue à Lavaur « dans son domicile de la rue des Doctrinaires » le 15 juin 1813, il recevait encore des secours publics, puisqu'il est qualifié par l'acte de décès de « ex-bernardin, pensionné ecclésiastique ». Fin plutôt attristante d'un homme qui avait rêvé longtemps les douceurs de la vie conventuelle, la paisible destinée du « serviteur de Dieu », la sécurité que donne une conscience un peu haute dans un milieu d'élection, avec, sous les yeux, les horizons familiers, des collines de l'Albigeois aux hautes croupes du Castrais, et qui avait vu l'Eglise déchirée, les chers trésors de Candeil dispersés, sans pouvoir manifester ses regrets, ouvrir son cœur, s'affranchir peut-être des privations quotidiennes. Quelle âme droite, éprise de psychologie, vraiment émue par les agitations de la vie intérieure, refuserait de lui accorder sa sympathie?

Tout autre fut la destinée de Gautier Garrisson, le confi-

dent et l'ami d'Etienne Clauzade. Grâce surtout à ses livres de raison, nous pouvons suivre assez fidèlement les étapes de sa vie. Comme la plupart de ses contemporains exerçant des fonctions publiques, il dut lui aussi payer tribut aux idées nouvelles; et c'est ainsi qu'on vit l'ancien lieutenant du juge seigneurial de Négrepelisse, le correspondant et l'homme de confiance de M. de Bergeret, le très catholique représentant d'une vieille famille protestante, accepter de son parent le descendant du ministre Satur[1], alors procureur syndic du district de Montauban, la charge d'estimer les biens nationaux du canton de Mirabel. Comme par une ironie du sort, au moment même où l'ami de cœur était expulsé de Candeil, la lettre du 3 janvier 1791, qui donne à Garrisson, « avocat et notaire à Albias », cette mission délicate, spécifie en *P.-S.* : « La partie de l'abbaye de Lagarde-Dieu qui serait dans Molières vous regardera », et Lagarde-Dieu, c'était une autre « filiale » de Cîteaux, une sœur de Candeil[2]. *Sic transit gloria mundi.*

Toutefois, Gautier Garrisson mena bien sa barque. Très appliqué à ses fonctions notariales, rangé, minutieux, il conserva et développa sa fortune personnelle. Un moment juge de paix de la quatrième section du canton de Montauban[3], il se met en règle avec le décret du 8 nivôse an II sur les incompa-

1. Thomas Satur « docteur en théologie, ministre de la religion réformée », s'était retiré à Londres en 1684 avec sa femme Jeanne Garrisson et l'une de leurs filles, Marianne Satur. Un de leurs fils, Abraham Satur, s'établit à Charlewston (Caroline du Sud), vers la même époque, et y mourut en 1754 aprés avoir acquis dans le commerce une fortune assez considérable « esclaves, meubles et immeubles et tous les fonds qui en proviennent », qui devait revenir à sa famille restée en Europe. Notons que Satur est devenu, à la fin du dix-huitième siècle, un nom générique : il y a des Garrisson de Satur et des Rodier dits Satur (papiers Garrisson, *passim*).

2. L'abbaye de Lagarde-Dieu, fondée en 1164 par les moines de Cîteaux, était dans Mirabel et dans Molières. Elle fut définitivement mise en vente en 1862 par les « agences immobilières de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne » — *vulgo bande noire* — et attribuée en 1864 à des religieux du même ordre.

3. Il avait également rempli, en 1787, sans se départir de sa charge de notaire, les fonctions de juge de la baronnie de Capdeville.

tibilités, opte au moment périlleux, le 4 floréal an II, pour son titre de notaire et, pour le reste, passe la main à son compatriote Delfau qui fera, dans cette magistrature, meilleure figure révolutionnaire. Il fut alors maire de sa commune[1]. Mais son chef-d'œuvre ce fut son fils, dont il signale ainsi, en comptable exact, la naissance : « Du 26 juillet 1785, nous avons baptisé le petit qui nous était né le 19 du courant. Il lui a été donné le nom d'Anne-Jean-François-Elisabeth. J'ai donné au carillonneur ou aux clercs 1 livre 16 sols. »

Ce fils fut une figure très expressive de magistrat de carrière. Substitut du procureur du roi à Montauban (1811-1819), puis conseiller (1819-1834) et président de chambre à la Cour de Toulouse, il remplit exactement et non sans distinction ces importantes fonctions. Il put espérer un moment se trouver sur les rangs pour la première présidence qui donnait alors des titres (1847) à un siège à la Cour des pairs. Considéré, membre ou président des conseils et des jurys de l'Université, il ne néglige point sa fortune personnelle : il acquiert en 1822 le château des Dubarry, à Lévignac, et il l'embellit. Il marie sa fille, petite-fille par sa mère du constituant Perrin de Rosier, avec Pierre Solomiac, fils de son collègue Noël Solomiac et lui-même conseiller à la Cour de Toulouse. Il se retire enfin de la vie publique, en 1855, au moment même où de puissantes amitiés, qui ont accès jusqu'au cabinet de l'Empereur, pourraient, n'était son grand âge, lui faire gravir un échelon de plus dans la hiérarchie judiciaire ou dans l'ordre si envié de la Légion d'honneur. Il ne meurt qu'en 1869.

Voilà à quoi tiennent les destinées : le moine bernardin qui cherchait la paix ne la rencontra point sans secousses. L'homme du monde qui songeait à sa propre prospérité trouvait sa fortune et celle des siens dans l'état de choses engendré par l'ordre nouveau. N'y a-t-il pas là comme un double symbole d'une époque, l'image, sur un modeste théâtre, d'autres événements

1. Il mourut le 9 juin 1829.

qui eurent de plus graves conséquences ? Et qui affirmera, après cela, que la vie comporte une leçon ? Du moins reste-t-elle noble et belle lorsqu'elle garde, avec un peu d'unité, le sens profond des devoirs individuels et sociaux.

J. ADHER.

H. DUMÉRIL.

" LES QUATRE AGES DE LA POÉSIE "

DE THOMAS LOVE PEACOCK.

Parmi les traités, assez nombreux, sur l'Art poétique, que compte la littérature anglaise depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, il en est deux plus justement fameux : l'un est l'*Apologie for Poetry* de sir Philip Sidney, publiée après la mort de son auteur, en 1595, l'autre la *Defense of Poetry*, que P.-B. Shelley composa bien peu de temps avant de terminer sa trop courte carrière, en 1821. Je n'ai l'intention ni d'analyser ni de comparer ces deux œuvres, écrites par deux poètes, tous deux morts jeunes, tous deux enthousiastes de leur art, qu'ils s'accordent à mettre au-dessus de l'histoire et de la philosophie. Le parallèle a déjà été fait.

On sait pourquoi Sidney, le brillant paladin d'Elisabeth, écrivit, en 1581, son *Apologie*. Les Puritains, qui étaient déjà une force, condamnaient la poésie comme un amusement frivole et dangereux ; ils la voulaient proscrire au même titre que les arts plastiques et les fêtes populaires. L'auteur de l'*Arcadie*, d'*Astrophel et Stella* se constitua le champion de la Muse. Il ne se proposait nullement d'ailleurs de laisser un monument littéraire au monde et ne se doutait guère qu'il devrait aux quelques pages de son éloquent plaidoyer sa réputation d'écrivain classique. Son essai, dit M. Gosse, n'a guère qu'un désavantage : c'est que, lorsqu'il fut composé, il n'y avait pour ainsi dire aucune poésie en Angleterre.

Bien différente fut l'occasion qui fit prendre la plume à Shelley. C'était contre un poète, et un poète de talent, qu'il

prenait la défense de la poésie : Thomas Love Peacock était un de ses meilleurs amis et resta tel après le tournoi. L'attaque n'avait été qu'à moitié sérieuse; la réponse fut enflammée; ni l'une ni l'autre n'eurent en rien le caractère d'une polémique personnelle. — C'est de l'attaque, moins connue, que je veux dire quelques mots.

Bien que ses romans aient été tout récemment réédités en Angleterre, bien que l'un d'entre eux au moins ait eu en France les honneurs de la traduction, Thomas Love Peacock [1] est presque ignoré chez nous. Fils d'un négociant de Londres, orphelin de père dès l'âge de trois ans, élevé par sa mère et placé par elle, à seize ans, dans une maison de commerce, il avait continué à cultiver les lettres classiques, le français et l'italien; en 1804, il publiait un premier volume de vers que d'autres suivirent en 1806, 1810, 1812. C'est dans le roman satirique qu'il réussit surtout, mêlant aux récits en prose de petites pièces lyriques, érotiques, narratives ou bachiques. Longtemps il ne sut pas se créer une position stable, paraissant peu fait pour la vie pratique, recevant même de temps en temps des secours pécuniaires de Shelley, avec lequel il s'était étroitement lié. Mais en 1819 il entre, en même temps que James Mill, dans les bureaux de la Compagnie des Indes orientales dont il devient bientôt un des meilleurs employés et qu'il ne doit quitter qu'en 1856. Il se marie presque aussitôt après, en 1820, et, en 1820 également, il publie dans un recueil, « Ollier's Literary Pocket Book », l'essai intitulé *Les quatre âges de la Poésie,* avec cette épigraphe empruntée à Pétrone : « Qui inter haec nutriuntur non magis sapere possunt, quam bene olere qui in culina habitant. » Suivons-le dans ses développements.

La poésie, comme le monde, nous dit-il, a quatre âges, mais dans un ordre différent : le premier est l'âge de fer, le second l'âge d'or, le troisième l'âge d'argent, et le quatrième l'âge d'airain.

1. Né à Weymouth le 18 octobre 1785, mort à Halliford le 23 janvier 1866.

Le premier, l'âge de fer, est celui où des bardes grossiers célèbrent en vers barbares les exploits de chefs plus grossiers encore. A cette époque, les seules professions florissantes — sans compter celle de prêtre qui fleurit dans tous les temps — (nous reconnaissons là l'homme du dix-huitième siècle que fut essentiellement Peacock), les seules professions florissantes, dis-je, sont celles de roi, de voleur et de mendiant. Le mendiant est d'ailleurs en général un roi détrôné, et le voleur un roi en expectative. La première question qu'on pose à un étranger est celle de savoir s'il est mendiant ou voleur (voy. l'Odyssée, *passim*, et Thucydide, I, 5). Il prend le plus souvent la première qualité et n'attend que l'occasion de montrer qu'il a des droits à la seconde qualification.

Tout homme cherche naturellement à accroître sa puissance, et son bien, et en même temps à faire connaître ses exploits et sa fortune. Le guerrier heureux devient chef, le chef devient roi : il trouve pour répandre le bruit de ses hauts faits un barde, toujours prêt à célébrer la force de son bras et dûment inspiré d'abord par celle de ses boissons spiritueuses. Telle est l'origine de la poésie, qui, comme tout autre commerce, prospère en proportion de la demande et de l'étendue du marché.

La poésie est donc à l'origine un panégyrique. Les premiers chants de toutes les nations ont dû être des sortes de notices historiques, conçues en style hyperbolique, en l'honneur de quelques personnalités marquantes. Le barde chante les batailles, le butin, et aussi la générosité du chef pour les poètes divins qu'il paie, nourrit et abreuve, les fils de Jupiter sans lesquels périrait la gloire des héros.

La poésie primitive précède l'écriture. Le rythme est à la fois un secours pour la mémoire et un charme pour l'oreille; les langues, encore peu faites, se prêtent aisément à ses exigences. On retrouve le nombre dans les bégaiements du sauvage, et les barbares s'expriment de la façon que nous nommons poétique.

L'esprit du poète est surtout frappé par les scènes qui l'entourent et par les superstitions de son siècle, lesquelles peu-

plent ces scènes d'esprits, de divinités. Les divinités se mêlent facilement aux mortels; les nymphes ne voient pas les beaux jeunes gens d'un œil indifférent; les dieux masculins ne sont pas insensibles aux charmes des mortelles et se montrent volontiers entreprenants : il n'est donc pas difficile de trouver aux chefs des généalogies célestes.

Les aèdes de marque sont tenus en grande estime, tel Démodocus dans l'*Odyssée;* ils se gonflent de leur propre importance comme Thamyris dans l'*Iliade*. Ne sont-ils pas les seuls chroniqueurs, les seuls dépositaires des connaissances de leur siècle? Quelque imparfaites et indigestes que soient ces connaissances, ils en ont le monopole. Seuls ils observent et pensent, tandis que les autres bataillent et pillent; ils prennent bien leur part du butin, mais c'est leur intelligence qui la leur procure : en même temps qu'ils flattent la vanité et amusent la curiosité de leurs auditeurs, ils exercent leur esprit et celui des autres. Leur connaissance des dieux et des génies leur vaut aisément la réputation d'être inspirés : ils deviennent donc théologiens, moralistes, législateurs; ils rendent des oracles *ex cathedra,* à demi-divinisés eux-mêmes comme Amphion, dont le chant bâtissait des villes, ou Orphée, dont la musique charmait les bêtes sauvages, — métaphores indiquant « qu'ils menaient les multitudes par le nez ».

L'âge d'or trouve ses matériaux dans l'âge de fer. Il commence quand la poésie devient rétrospective, quand s'établit quelque chose comme une constitution politique, quand la force physique et le courage règnent moins exclusivement. Les hommes observent mieux, réfléchissent davantage, s'aperçoivent que l'intervention des dieux et des génies est plus rare qu'elle ne l'était autrefois, à en croire les chants et les traditions. De ces deux circonstances — diminution réelle de l'importance personnelle, diminution apparente de la familiarité des mortels avec les dieux et les génies — on tire naturellement deux conséquences, à savoir que les hommes ont dégénéré et qu'ils sont moins en faveur auprès des dieux. Les peuples des petits Etats et des colonies, parvenus à une cer-

taine stabilité, qui ont dû leur origine et leur première prospérité aux talents et au courage d'un chef, exaltent leur fondateur entrevu à travers les brouillards de la distance et de la tradition; ils le voient accomplissant des merveilles avec un dieu ou une déesse toujours à ses côtés. L'homme, ses exploits, ses divinités tutélaires sont inséparables. Le merveilleux fait la boule de neige; il s'accroît dans sa course jusqu'à ce que le petit rayon de vérité qu'il contenait à l'origine ait complètement disparu sous la masse des hyperboles accumulées.

Quand la tradition a ainsi glorifié les fondateurs de familles et de cités, c'est en louant ses ancêtres qu'on flatte le mieux un homme, en vantant ses premiers chefs qu'on plaît le mieux à son peuple. On laisse entendre que les descendants sont dignes de leurs aïeux. On met une certaine méthode dans la reconstruction de l'histoire ou des légendes du passé. D'ailleurs, les hommes sont encore en contact direct avec la nature; la poésie est devenue un art exigeant plus d'habileté dans le maniement de la langue, des connaissances plus étendues et plus variées, un esprit plus large. Elle ne rencontre pas encore de rivaux dans le domaine de l'esprit; l'histoire, la philosophie, la science existent à peine. Les autres arts mêmes lui sont inférieurs; la peinture et la sculpture certainement, la musique probablement, sont comparativement imparfaites et grossières.

D'ailleurs, la musique et elle ne sont-elles pas alors à peu près inséparables? La poésie est donc cultivée par les plus belles intelligences et elle a l'oreille de tous. C'est son âge d'or, l'âge d'Homère; elle est arrivée à sa perfection. Le génie cherche à varier les formes qu'il peut adapter aux mêmes sujets : de là la poésie lyrique de Pindare et d'Alcée, la poésie tragique d'Eschyle et de Sophocle. La faveur des rois, les couronnes olympiques, les applaudissements de la multitude, tout ce qui peut flatter la vanité, exciter l'émulation, attend le poète; mais à mesure que la raison et la civilisation progressent, les faits deviennent plus intéressants que la fiction; l'âge mûr de la poésie peut être considéré comme l'enfance de l'histoire. Homère est à Hérodote ce qu'est Hérodote à Thucydide : l'his-

toire d'Hérodote est à moitié un poème; toute la littérature de son temps est encore le domaine des Muses dont les noms ont été donnés aux neuf livres de son œuvre.

En même temps commencent les spéculations et les discussions sur la nature de l'homme et celle de l'esprit, sur la morale, sur les éléments du monde visible. Ces questions attirent une partie de l'attention qu'avaient jusqu'alors absorbée les œufs de Léda ou les cornes de la vache Io, et enlèvent à la poésie le privilège exclusif dont elle avait joui.

Nous arrivons ainsi à l'âge d'argent, à la poésie de la vie civilisée. Elle peut être imitatrice ou originale. Imitatrice, elle refond, elle polit la poésie de l'âge d'or. De ce genre, Virgile est le modèle le plus achevé. Originale, elle est surtout comique, didactique ou satirique, comme chez Aristophane, Ménandre, Horace, Juvénal. — Elle se caractérise par le choix délicat des expressions, par une harmonie recherchée et quelque peu monotone. Cette monotonie s'explique : l'expérience ayant épuisé toutes les variétés de modulations, la poésie civilisée choisit les plus belles et en préfère la répétition. Mais la meilleure expression étant celle qui rend le plus naturellement l'idée, il faut beaucoup de travail et de soin pour unir la langue rigide de la civilisation et une versification laborieusement polie à l'expression exacte des idées, en sorte que le sens ne paraisse pas sacrifié au son. On compte beaucoup de tentatives et de rares succès.

Le nouvel état de la poésie est un acheminement vers la fin. Si le sentiment et la passion sont à la fois mieux décrits et mieux éveillés par une langue ornée et figurée, la raison et l'entendement préfèrent quelque chose de plus simple. La raison toute pure, la vérité toute nue seraient ridicules en vers ; il n'y a pour s'en convaincre qu'à versifier une démonstration d'Euclide. A mesure que les sciences morales progressent, que la raison gagne du terrain sur l'imagination et le sentiment, la poésie ne peut plus les accompagner et passe au second plan. Elle perd l'empire de la pensée comme elle avait déjà perdu celui des faits.

Dans ce dernier domaine, nous avons vu le poète de l'âge de fer célébrer les exploits de ses contemporains, le poète de l'âge d'or chanter les héros de l'âge de fer, le poète de l'âge d'argent refondre les œuvres de l'âge d'or. Nous pouvons voir ici comment le plus léger rayon de vérité historique suffit pour dissiper toutes les illusions de la poésie. Nous ne connaissons pas mieux les hommes de l'*Iliade* que ses dieux, Achille que Thétis, Hector et Andromaque que Vulcain et Vénus; tous appartiennent à la poésie; l'histoire ne sait rien sur leur compte; mais Virgile était trop avisé pour écrire une épopée sur César; il a abandonné ce personnage à Tite-Live, et il s'en est allé, hors des limites de la vérité et de l'histoire, dans les régions de la fiction.

Du bon sens, un savoir élégant, rendus en vers polis et quelque peu monotones, voilà la perfection de la poésie, originale ou non, des époques civilisées. Son domaine est limité; quand elle l'a parcouru en entier, il ne lui reste plus qu'à répéter des lieux communs; répétition qui devient fastidieuse même aux lecteurs infatigables des dernières nouveautés (of the newest new things).

La poésie doit donc cesser d'être cultivée ou trouver des voies nouvelles. Les poètes de l'âge d'or ont été copiés et répétés si bien qu'à la fin aucune imitation ne peut plus attirer l'attention; le champ restreint de la poésie morale et didactique a été complètement exploré; la vie quotidienne ne fournit dans un état de société avancé qu'une matière sèche, sans poésie. Cependant, il y a encore une multitude d'oisifs inoccupés cherchant à se divertir, soupirant après la nouveauté : le poète se pique d'être au premier rang parmi leurs fournisseurs.

Alors vient l'âge d'airain. Celui-ci renonce au poli et au savoir de l'âge d'argent; il recule vers les traditions barbares et grossières de l'âge de fer; il prétend revenir à la nature et ramener l'âge d'or. C'est la seconde enfance de la poésie. A l'énergie compréhensive de la Muse homérique, esquissant les choses à grands traits, présentant à l'esprit en un vers ou deux

des peintures vivantes, inimitables à la fois comme simplicité et magnificence, il substitue une description verbeuse et minutieuse de pensées, d'actions, de personnes, de choses, dans un style lâche qui permet à l'auteur, *stans pede in uno*, d'écrire deux cents vers à l'heure.

A cette période appartiennent les poètes qui fleurirent au déclin de l'empire romain. Nous en trouvons le meilleur spécimen dans les *Dionysiaques* de Nonnus où des passages d'une réelle beauté se rencontrent au milieu d'un fouillis d'amplifications et de répétitions.

L'âge de fer de la poésie classique peut s'appeler l'âge des bardes; l'âge d'or, celui d'Homère; l'âge d'argent, celui de Virgile; l'âge d'airain, enfin, celui de Nonnus.

La poésie moderne a aussi ses quatre âges.

A l'âge d'airain de l'ancien monde succéda cette époque où la lumière de l'Evangile commença à se répandre sur l'Europe, en même temps que, par un décret mystérieux du ciel, les ténèbres s'épaississaient sur elle. Les tribus qui envahirent l'Empire romain ramenèrent les jours de la barbarie, avec cette différence toutefois qu'il y avait beaucoup de livres au monde, beaucoup d'endroits où on les conservait, même quelquefois des gens qui les lisaient au risque de passer pour magiciens, alchimistes, astrologues, et d'être brûlés comme tels. Les efforts pour sortir de cette barbarie importée et la constitution de la société en de nouvelles formes politiques s'accompagnèrent, comme au temps de la Grèce primitive, d'un esprit d'audace et d'aventures qui, avec les nouvelles mœurs et les nouvelles superstitions, produisit une moisson de chimères non moins abondantes, sinon aussi belles, que celles de la Grèce. La semi-déification de la femme par la chevalerie, se combinant avec les nouvelles fables, produisit le roman du moyen âge. Les fondateurs des nouvelles généalogies de héros prennent la place des demi-dieux de la poésie hellénique. Charlemagne et ses paladins, Arthur et les chevaliers de la Table-Ronde, tous les guerriers de l'âge de fer de la poésie chevaleresque furent entrevus à travers le même brouillard grossissant; on célébra

leurs hauts faits avec des hyperboles encore plus extravagantes. Aux légendes, joignez l'idée exagérée de l'amour qui fait le fond de la poésie des troubadours, le pouvoir magique qu'on attribue aux savants, les merveilles des sciences physiques encore dans l'enfance, le fanatisme des croisades, le pouvoir et les privilèges des grands chefs féodaux, les pieux mystères des moines et des nonnes : dans l'état de société ainsi formé, deux laïques ne pouvaient se rencontrer sans se battre ; les trois caractères d'amoureux, de lutteur et de fanatique composant l'homme idéal d'alors étaient mélangés et diversifiés dans les individus et les classes de manière à ouvrir le champ le plus étendu aux deux principaux éléments de la poésie, l'amour et la bataille.

Des ingrédients de l'âge de fer de la poésie moderne, épars dans les vers des ménestrels et les chants des troubadours, se forma l'âge d'or qui, à l'époque de la Renaissance, en réunit et en harmonisa les matériaux ; en même temps, les littératures grecque et romaine exerçaient leur influence : de là, un mélange hétérogène de tous les siècles et de toutes les nations dans le même tableau, une licence infinie qui donne au poète pleine liberté. Il suffit de citer l'Arioste, mieux encore, Shakespeare et ses contemporains. Le vieux drame anglais, par la confusion des lieux et des époques, ressemble à un carnaval de Venise.

Le plus grand des poètes anglais, Milton, se tient isolé entre l'âge d'or et l'âge d'argent, combinant les qualités de l'un et de l'autre, unissant à l'énergie, à la puissance, à la fraîcheur du premier la magnificence étudiée du second.

L'âge d'argent succède, commençant avec Dryden, arrivant à la perfection avec Pope, finissant avec Goldsmith, Collins, Gray.

Cowper renonce à la versification polie ; il fait plus d'attention à la pensée qu'à la forme. Son vers blanc ressemble à de la prose, ses poèmes à ses lettres.

L'âge d'argent était le règne de l'autorité, mais l'autorité commençait à chanceler partout. Les contemporains de Gray et

de Cowper étaient de profonds penseurs. Le scepticisme subtil de Hume, l'ironie solennelle de Gibbon, les audacieux paradoxes de Rousseau, les sarcasmes mordants de Voltaire avaient ébranlé l'autorité dans tous les domaines. L'esprit de recherche s'éveillait. La poésie fut atteinte comme le reste. On sentit le besoin de mieux connaître cette nature qu'on chantait par habitude sans trop se soucier de la bien connaître. Thomson et Cowper furent comme les révélateurs d'un monde nouveau. La peinture contribua à cette révolution. Le succès de ces innovateurs, le plaisir qu'ils procurèrent au public eurent l'effet habituel; ils provoquèrent des enthousiasmes et tournèrent la tête à quelques individus, les patriarches de l'âge d'airain, qui donnèrent à cette nouveauté une importance exclusive. Ils crurent que pour recevoir des impressions poétiques il fallait quitter la société, vivre au milieu des montagnes, des rochers, près des lacs, des fleuves, etc. De là, l'école des *lakistes*. Celle-ci, du reste, tout en prétendant revenir à la nature, donna un démenti à ses propres théories en la peuplant de fantômes et de chimères. Wordsworth, son grand chef, ne peut décrire une scène qu'il a sous les yeux sans y mettre l'ombre d'un jeune Danois, ou le spectre vivant de Lucy Gray, ou quelque autre produit fantastique de son imagination.

L'âge d'airain est tombé dans une décrépitude prématurée.

A l'origine et à l'époque de perfection de la poésie, il n'y avait partout que matériaux poétiques. Chez nous, c'est le contraire qui est vrai. Nous savons qu'il n'y a ni Dryades dans Hyde-Park ni Naïades dans le « Canal du Régent ». Mais des mœurs primitives ou des interventions surnaturelles sont nécessaires pour la poésie. Comme scène, ou comme époque, ou sous les deux rapports à la fois, elle doit différer de ce que nous rencontrons tous les jours. Tandis que l'historien et le philosophe profitent des connaissances acquises et en augmentent la somme, le poète remue les décombres de l'antique ignorance; il fouille dans les cendres de générations barbares disparues afin d'y trouver des hochets destinés à amuser les grands enfants ses contemporains. W. Scott évoque les braconniers et

les voleurs de bestiaux des anciennes frontières; lord Byron navigue à la recherche des brigands et des pirates de la Morée et de l'Archipel; Southey fouille dans les vieux récits de voyages et les vieilles chroniques où il ramasse soigneusement tout ce qui est faux, inutile, absurde, et de ces monstruosités il fait un poème épique; Wordsworth recueille des légendes villageoises de la bouche de vieilles femmes et de fossoyeurs; Coleridge, aux précieux documents qu'il emprunte aux mêmes sources, ajoute les rêves de théologiens insensés et les idées mystiques de métaphysiciens allemands; il donne au monde des visions où fossoyeurs, vieilles femmes, Jeremy Taylor et Immanuel Kant s'harmonisent en un délicieux composé. Moore nous gratifie d'une histoire persane, Campbell d'un récit pensylvanien, dont les éléments sont pris dans des relations de voyages et composés d'après la recette des épopées de Southey. Tout cela n'est qu'une macédoine d'ancien et de moderne, de grossièreté barbare et d'oripeaux, où se combinent la rudesse du passé et la sentimentalité contemporaine, et suffisante pour faire illusion aux lecteurs ordinaires, lesquels en savent moins encore que l'auteur.

Un poète, à notre époque, est un demi-barbare dans une société civilisée. Il vit dans le passé. Ses idées, ses pensées, ses sentiments, ses associations le reportent à des mœurs grossières, des coutumes surannées, des superstitions évanouies. La marche de son intelligence est comme celle de l'écrevisse, rétrograde. Plus la lumière répandue autour de lui par les progrès de la raison est brillante, plus épaisses sont les ténèbres de la barbarie où il s'enterre ainsi qu'une taupe « pour élever les stériles monticules de ses labeurs cimmériens ». L'esprit philosophique est diamétralement opposé à l'esprit poétique. Les plus hautes inspirations de la poésie peuvent se résoudre en trois éléments : les déclamations de la passion sans règle, les plaintes dolentes d'une sensibilité exagérée, ou le jargon de sentiments factices : tout cela n'est bon qu'à faire un fou brillant comme Alexandre, un pleurnicheur comme Werther ou un rêveur morbide tel que Wordsworth. Il n'en

sortira jamais un philosophe, un homme d'Etat ou même un individu utile et raisonnable dans aucune situation sociale. Peut-être dira-t-on que, tout en étant inutile, la poésie doit être cultivée à titre d'ornement, pour le plaisir qu'elle procure. Même si nous nous plaçons à ce point de vue, nous devons reconnaître que, dans l'état actuel de la société, le poète gaspille son temps et vole celui des autres. La poésie n'est pas un de ces arts qui, comme la peinture, demandent à se répéter et à se multiplier pour être répandus. Il y a déjà plus de bons poèmes qu'il n'en faut pour employer le temps que les lecteurs avides d'émotions littéraires leur peuvent consacrer; produits dans des siècles poétiques, ils sont bien supérieurs aux reconstructions artificielles de quelques ascètes maladifs à une époque de prose. Lire le fatras du présent aux lieu et place des trésors légués par le passé, c'est laisser le meilleur pour le pire.

Au demeurant, à quelque degré qu'on cultive la poésie, ce ne peut être qu'en négligeant quelque branche profitable du savoir. La poésie a été le hochet qui a éveillé l'attention de l'intelligence humaine au temps de l'enfance de la société civile; mais il est aussi absurde pour des esprits mûrs de la prendre au sérieux qu'il le serait pour un homme fait de se frotter les gencives avec un hochet ou de pleurer pour s'endormir au tintement de petites sonnettes d'argent.

Après quelques autres considérations du même genre, Peacock conclut en ces termes : « Nous pouvons aisément comprendre que le jour est proche où la dégradation de toute sorte de poésie sera aussi généralement reconnue que l'est déjà depuis longtemps celle de la poésie dramatique; et cela, non que la force de l'intelligence humaine ou ses conquêtes soient amoindries, mais parce qu'elle s'est tournée vers d'autres domaines plus profitables, qu'elle a abandonné la poésie au fretin dégénéré des rimailleurs modernes et à leurs juges olympiens, les critiques de revues, lesquels continuent à discuter et à promulguer des oracles comme si la poésie était encore ce qu'elle était au siècle d'Homère, la somme du progrès intellectuel,

comme s'il n'y avait ni mathématiciens, ni astronomes, ni chimistes, ni moralistes, ni métaphysiciens, ni historiens, ni penseurs politiques, ni économistes. Ces hommes ont élevé jusque dans les régions supérieures de l'esprit une pyramide du haut de laquelle ils voient bien au-dessous d'eux le Parnasse moderne; sachant quelle place insignifiante cette montagne occupe dans le vaste champ ouvert à leurs regards, ils sourient des mesquines ambitions et des vues étroites des radoteurs et des charlatans qui, sur le sommet, se disputent la palme de la poésie et le fauteuil de la critique. »

Ainsi termine Peacock. Shelley ne pouvait laisser passer une telle satire sans protester : « Vos anathèmes contre la poésie, écrit-il à son ami, le 15 février 1821, m'ont inspiré une fureur sacrée, une *cacoëthes scribendi*, pour venger les Muses insultées. J'avais la plus grande envie de rompre une lance avec vous dans le champ d'un *magazine* en l'honneur de ma maîtresse Uranie; mais Dieu a voulu que je fusse trop paresseux et a ainsi frustré votre espérance de la victoire; car, après avoir démonté la poésie et le sentiment universel des hommes les plus sages de tous les temps, vous seriez facilement venu à bout de moi, le chevalier au bouclier d'ombre et à la lance de fil de la Vierge... » Il ne s'en tint pas là. Le 20 mars, il adressait à Ollier la première partie de la *Défense de la Poésie* — à laquelle il ne devait d'ailleurs pas donner de suite — et le 21 du même mois il notifiait cet envoi à Peacock : « Vous verrez, lui disait-il, que mes vues sur la nature de la poésie sont plus générales que les vôtres, et vous reconnaîtrez peut-être la justesse de quelques-unes de mes propositions sans considérer les vôtres comme atteintes... »

J'ai déjà annoncé que je ne voulais pas analyser ici la *Défense de la Poésie*. Shelley entend le mot de poésie dans le sens le plus large; il lui attribue tout le domaine de l'idéal. Mettez « expression de l'idéal » là où il dit « poésie » et vous ne trouverez pas ses éloges exagérés. L'homme d'Etat, le philosophe, l'artiste, pour être au premier rang, doivent avoir un idéal et l'exprimer d'une manière appropriée, être des poètes.

Shelley condamne par là le réalisme dans le sens restreint, terre-à-terre, du mot. S'il définit la poésie « l'expression de l'imagination », c'est que par imagination il n'entend pas seulement la faculté qui conserve et reproduit les images des choses (imagination reproductrice) ou la simple fantaisie, mais bien plutôt l'imagination artistique et créatrice, supérieure à la raison elle-même.

Je reviens à Peacock. L'article sur « les quatre âges de la poésie », sous sa forme badine, n'est pas une pure boutade. L'auteur est évidemment familier avec l'histoire des littératures classiques et anglaise. Ses réflexions sont fines et suggestives; les traits de sa satire sont acérés et portent souvent juste. On trouvera une grande analogie entre les idées qu'il développe et celles qu'a exposées Macaulay, quelques années après, dans des pages demeurées célèbres de son *Essai sur Milton.* Le critique de la *Revue d'Edimbourg* soutenait, lui aussi, que la science et la civilisation sont fatales à la poésie. Mais tous deux étaient encore dominés par une conception trop étroite de celle-ci; son nom paraît toujours éveiller chez eux l'idée de fiction. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui professent la même opinion sur l'avenir ou plutôt sur la disparition certaine de la poésie. La science s'est faite de plus en plus exclusive et envahissante. Règnera-t-elle en maîtresse absolue sur l'intelligence humaine? Je ne puis discuter la question; je me contente de renvoyer, entre autres réponses, à quelques pages intéressantes de J.-M. Guyau, et je termine par deux citations. L'une de Matthew Arnold, qui écrit dans son *Essai sur Maurice de Guérin :* « La poésie, comme la science, est une interprétation du monde; mais les interprétations de la science ne nous donnent jamais ce sens intime des choses que nous donnent les interprétations de la poésie, car elles s'adressent à une faculté limitée, non à l'homme entier : voilà pourquoi la poésie ne peut périr. » L'autre est cette belle définition de l'art en général par Bulwer-Lytton : « L'art est l'effort de l'homme pour exprimer les idées que la nature lui suggère d'une puissance au-dessus d'elle, que cette puissance réside

dans les profondeurs de son être ou dans cette grande cause première dont la nature, comme lui-même, n'est que l'effet. »

Mais j'oublie que la métaphysique, que l'Inconnaissable même, « la dernière idole », sont condamnés : les fanatiques adorateurs de la science — ce ne sont pas tous des savants — se flattent d'abolir en nous le tourment de l'infini. Une fois qu'il aurait en effet disparu, que resterait-il à la poésie? Bien peu de chose sans doute : l'amour et la mort.

Henri Duméril.

Baron DESAZARS.

LA FAMILLE CROZAT [1].

(*Suite et fin.*)

V. — Les Petites-Filles d'Antoine Crozat-le-Riche et leur descendance.

Des trois fils d'Antoine Crozat-le-Riche, deux seulement laissèrent une postérité : l'aîné, *Louis-François* Crozat, marquis du Chastel, et le plus jeune, *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers; mais tous deux n'eurent que des filles à leur survivance.

*
* *

Ainsi que nous l'avons déjà dit, *Louis-François* Crozat, marquis du Chastel, avait épousé Marie-Thérèse Catherine Gouffier de Heilly. Trois enfants étaient issus de ce mariage : un garçon, qui mourut prématurément au mois de mai 1743, et deux filles.

L'aînée des filles se nommait *Antoinette-Eustachie* Crozat et était née à Paris le 25 octobre 1727. Douée d'une vive intelligence, elle avait un visage agréable; mais elle manquait de grâce. Elle n'en fut pas moins très appréciée dans le monde et à la cour. Elle avait vingt-deux ans révolus lorsqu'elle fut mariée, le 21 janvier 1744, à Charles-Antoine-Armand de

1. Voir les trois premières parties de cette notice dans la *Revue des Pyrénées*, pp. 149 et suiv. (2me trimestre), et pp. 236 et suiv. (3me trimestre) de l'année 1907, et pp. 88 et suiv. (1er trimestre) de l'année 1908.

Gontaut, marquis de Montferrand, dans le Gers, plus tard duc de Biron, fils de Charles-Armand de Gontaut, duc de Biron, pair et maréchal de France, et de Marie-Antonine Bautru de Nogent. Fait colonel du régiment de Biron, après son frère aîné en 1735, brigadier le 20 février 1743, maréchal de camp le 1er mai 1745, lieutenant-général le 17 mai 1748, gouverneur de Landau en Alsace et chevalier des ordres du Roi le 2 février 1757, le duc de Biron a laissé la réputation d'un des hommes les plus distingués de son temps par son amabilité naturelle jointe à une grande gaîté, par sa manière noble et agréable de s'exprimer, par son merveilleux usage du monde et de la cour. Doué d'un sens juste et droit, il se tenait éloigné des intrigues et savait mesurer son ambition. Son crédit était grand, mais il en usait peu pour lui. Il l'employait à rendre de petits services qui le faisaient rechercher et prouvaient son caractère bienveillant et ses habitudes serviables. Il aimait à se laisser vivre agréablement dans une société frivole, mais de bon ton et de grand goût pour les choses de l'esprit et de l'art. Il était particulièrement lié avec le comte de Choiseul-Stainville, fils aîné de l'envoyé du duc de Toscane à la cour de France, François-Joseph de Choiseul, marquis de Stainville, et de Louise-Charlotte-Elisabeth de Bassompierre. Cette amitié était « si grande qu'il lui procura toutes les faveurs dont il pouvait disposer et qu'il n'ambitionnait pas pour lui-même ».

S'il faut en croire les contemporains, Antoinette-Eustachie Crozat, marquise de Gontaut, s'éprit de son côté du comte de Stainville et l'aima « éperdument ». Elle était restée sans enfant, lorsque, le 13 avril 1747, elle accoucha d'un fils qui fut appelé Armand-Louis de Gontaut et porta d'abord le titre de duc de Lauzun, qu'il rendit, pour la seconde fois, célèbre par ses dissipations, ses galanteries et ses succès auprès des femmes.

Cet arrière petit-fils d'Antoine Crozat-le-Riche a eu la plus étrange destinée. Après avoir passé sa jeunesse à parcourir l'Europe, il s'était marié, le 4 février 1766, avec Amélie de

Boufflers dont il n'eut jamais d'enfants. Lorsqu'elle contracta ce mariage avec un des viveurs les plus débauchés de son temps, Amélie de Boufflers n'avait que dix-sept ans, et elle était douée d'une figure, d'une douceur et d'une timidité toutes virginales. Chez sa grand'mère, la maréchale de Luxembourg, elle avait fait, dès l'âge de onze ans, l'admiration de Jean-Jacques Rousseau, qui vivait dans l'intimité de la maréchale. Un jour, Rousseau l'avait rencontrée seule dans l'escalier du petit château de Montlouis. Faute de savoir quoi lui dire, il lui proposa un baiser que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas. C'était en 1760. Trente-quatre ans après, le 28 juin 1794, la duchesse de Lauzun, la plus pure et la plus douce parmi les femmes connues du dix-huitième siècle, était condamnée à mort par des hommes qui étaient de fervents disciples de Rousseau. Si l'on se remémore rapidement l'enchaînement mystérieux et fatal des effets et des causes, n'y a-t-il pas lieu de penser avec Jules Lemaître que ce baiser donné à la petite Amélie de Boufflers par Jean-Jacques — le plus violent contempteur de la société de son temps, et, en particulier, des grands privilégiés qu'il recherchait pourtant et dont même il vivait — c'était déjà le baiser de la guillotine qu'avaient fait surgir ses doctrines, après avoir pénétré dans les cerveaux des avocats, des robins et des hommes de lettres et être descendues dans les têtes les plus obtuses pour s'y traduire par des actes sanguinaires?

Le même sort avait déjà atteint le duc de Lauzun, malgré ses services rendus pendant la Révolution comme sous la Monarchie. Dès 1777, il avait attiré l'attention par un Mémoire intitulé : *Etat de défense de l'Angleterre et de toutes ses possessions dans les quatre parties du monde*, et avait été nommé mestre de camp du régiment royal (dragons) en 1778. Il était ensuite chargé d'une expédition contre le Sénégal et les autres possessions anglaises de la côte. Il y remporta de nombreux succès, s'empara de la forteresse du Cap-Blanc le 30 janvier 1779, de Gambie et de plusieurs autres établissements anglais du littoral. En 1780, il prit part à la guerre de l'indé-

pendance en Amérique et se distingua dans diverses rencontres à la suite desquelles il fut fait maréchal de camp (1784).

Peu après, son oncle, Louis-Antoine, duc de Gontaut-Biron, étant mort (29 octobre 1788), il prit le nom et le titre de duc de Biron et devint pair de France par démission de son père. Lorsque éclata la Révolution de 1789, il fut d'abord député de la noblesse du Quercy aux Etats généraux, puis membre de l'Assemblée constituante qui le délégua en 1791 pour recevoir, des troupes réunies dans le département du Nord, le nouveau serment de fidélité et lui confia leur commandement. Il débuta par la prise de Quiévrain, mais échoua devant Mons. Nommé général en chef de l'armée du Rhin le 9 juillet 1792, il fut investi, le 30 septembre suivant, du commandement de l'armée d'observation destinée à surveiller les mouvements des Autrichiens établis entre Rheinfeld et Philipsbourg. L'année suivante, il fut appelé au commandement de l'armée des côtes de La Rochelle; mais il eut à lutter tout à la fois contre l'hostilité des étrangers et contre les menées des agents secrets qui semaient la division parmi ses troupes et les excitaient à l'insubordination. Fatigué de lutter ainsi sans pouvoir se faire obéir comme il le voulait pour triompher des difficultés de toute sorte qui l'entouraient, il envoya sa démission au Comité de Salut public qui la refusa en faisant appel à son patriotisme. Il obéit, s'empara de Saumur et défit l'armée vendéenne sous les murs de Parthenay. Malgré les victoires qu'il venait de remporter, il insista pour faire accepter sa démission. Ces instances irritèrent le Comité de Salut public, et Carrier en profita pour accuser Biron d'incivisme, de modération envers les Vendéens et de l'arrestation illégale du lieutenant-colonel Rossignol. Le Comité de Salut public destitua Biron, sans l'entendre en ses explications, le 11 juillet 1793, ordonna sa mise en état d'arrestation et le fit enfermer à l'Abbaye. Quelques mois après, il était traduit devant le tribunal révolutionnaire présidé par Fouquier-Tinville et condamné à mort, sous l'inculpation d'avoir conspiré contre la République. Il fut exécuté le 31 décembre 1793 et mourut sans manifester d'autres sentiments

qu'un profond dégoût de la vie et un complet mépris de ceux qui l'avaient condamné. Quand vint le moment de monter sur l'échafaud, il s'adressa à ses compagnons d'infortune et leur dit en souriant : « C'est fini, Messieurs, je pars pour le grand voyage. » Puis, se tournant vers le bourreau, il lui présenta un verre de vin en ajoutant : « Prenez, vous devez avoir besoin de courage au métier que vous faites. »

*
* *

La naissance du duc de Lauzun avait été impatiemment attendue par toute la famille qui redoutait de voir s'éteindre le nom glorieux de Biron. Elle l'avait comblée d'allégresse. Mais cette joie n'avait pas tardé à se transformer en tristesse profonde : le lendemain de sa délivrance, la marquise de Gontaut avait été prise d'une fièvre violente, et trois jours après, le 16 avril 1747, elle succombait et était inhumée à Saint-Eustache.

Quoique mourante, la marquise n'avait pas oublié son amour pour le comte de Stainville. Elle avait une sœur cadette, *Louise-Honorine* Crozat, qui était née à Paris le 28 mars 1737 et qui n'était par suite âgée que de dix ans. Elle la fit venir à son lit de mort et lui fit jurer qu'elle épouserait le comte de Stainville.

L'engagement fut fidèlement tenu par Louise-Honorine Crozat. Mais il ne fut exécuté qu'après le décès de son père. Louis-François Crozat, marquis du Chastel, mourut à Paris le 31 mars 1750, et le mariage de Louise-Honorine Crozat avec Etienne François de Choiseul, comte de Stainville, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur pour le roi de Pologne, duc de Lorraine, de la ville de Méricourt, fut célébré le 12 novembre 1750. Elle apportait une dot qui n'était pas évaluée à moins d'un million de revenus par les contemporains et en particulier par Sénac de Meilhan et Barbier.

Le comte, puis marquis de Stainville, devint un des hommes les plus considérables du dix-huitième siècle sous le nom de duc de Choiseul, titre qui lui fut donné par Louis XV en 1757.

Mieux que tout autre, peut-être, il a personnifié son temps. Il en a possédé au plus haut degré toutes les qualités aimables, mais aussi tous les défauts.

On sait ce qu'il a fait pour la France quand il a été son premier ministre, de 1758 à 1770. Grâce à la faveur de la marquise de Pompadour, dont il avait été d'abord l'adversaire, devenu successivement ministre des affaires étrangères à la chute du cardinal de Bernis (1758), puis ministre de la guerre à la mort du maréchal de Belle-Isle, enfin duc et pair et lieutenant-colonel des Suisses, il réorganisa l'armée, releva la marine et les colonies, répara les désastres des guerres précédentes, rétablit l'influence française en Europe, négocia le fameux « pacte de famille » qui unissait en un faisceau puissant les souverains de la maison de Bourbon, réunit la Corse à la France malgré l'opposition secrète de l'Angleterre, et ne tomba qu'à la suite de l'expulsion des Jésuites protégés par le Dauphin et de l'avènement de la comtesse du Barry qu'il s'était aliénée.

La plupart des contemporains qui nous ont laissé leur appréciation sur le duc de Choiseul en ont fait le plus grand éloge. D'après le baron du Gleichen, il était « bon, noble, franc, généreux, galant, magnifique, libéral, audacieux, bouillant et emporté même : il rappelait l'idée des anciens chevaliers ». Un autre de ses contemporains, qui pourtant ne l'aimait point, Duclos, a dit de lui : « Il est d'une naissance distinguée, d'une figure petite et désagréable, avec de la valeur, de l'esprit et encore plus d'audace. Il choisit, en entrant dans le monde, le rôle d'homme à bonnes fortunes. » Jeunes ou âgées, toutes les femmes raffolaient de lui. « Il est aussi charmant que jamais, écrivait Mme du Deffand; il n'y a plus que lui en qui on trouve de la grâce, de l'agrément ou de la gaîté; hors de lui tout est sot, extravagant ou pédant. »

En réalité, il était d'une taille médiocre, ses cheveux étaient presque roux et sa figure plutôt laide. Mais ses petits yeux pétillaient d'esprit, son nez au vent lui donnait un air plaisant et ses grosses lèvres riantes annonçaient la gaîté de son caractère. Sa conversation était pleine de verve. Il y joignait un maintien

noble et une grâce aisée qui savaient tout à la fois séduire et en imposer. On redoutait son persiflage et il passait pour très mordant. On prétend même qu'il a servi de modèle à Gresset pour tracer le portrait du *Méchant*. Enfin, il a été un mari infidèle autant qu'on peut l'être. Il n'en a pas moins été le plus adoré des époux, et par la femme la plus aimable, la plus sympathique de son siècle.

Quand ils parlent de la duchesse de Choiseul, ses contemporains sont unanimes à vanter ses mérites. Un Anglais illustre, Horace Walpole, a laissé d'elle ce portrait charmant qui date de l'année 1766 : « La duchesse de Choiseul n'est pas très jolie, mais elle a de beaux yeux. C'est un petit modèle en cire à qui l'on n'a pas permis pendant quelque temps de parler, l'en jugeant incapable, et qui a de la timidité et de la modestie. La Cour ne l'a pas guérie de cette modestie. Sa timidité est rachetée par la plus séduisante des voix, que font oublier le tour d'expression le plus chaste et l'exquise propriété de l'expression. Oh ! c'est bien la plus gentille, la plus aimable et la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf de fée. » Mme du Deffand raffolait d'elle : « Il est fâcheux qu'elle soit un ange, écrivait-elle ; j'aimerais mieux qu'elle fût une femme ; mais elle n'a que des vertus, pas une faiblesse, pas un défaut. »

Toutes ces qualités intellectuelles et morales, elle ne les devait qu'à elle-même. « Vous croyez encore que mon éducation a été excellente, écrivait-elle un jour à Mme du Deffand, parce que ma mère a été une femme d'esprit. Mais cette éducation a été la plus nulle de toutes, et c'est peut-être encore ce qu'elle a eu de mieux, car, au moins, on ne m'a pas donné les erreurs des autres. » Sa mère, en effet, se conformant aux usages de son temps, l'avait laissée à des soins mercenaires et ne s'en était jamais occupée d'une façon sérieuse. Elle s'était bornée, parfois, à quelques conseils assez sommaires comme celui-ci : « Ma fille, n'ayez pas de goûts. » C'était la traduction presque littérale de cette recommandation de l'*Imitation* : « *Fili, sta sine electione* » ; mais il est douteux que la marquise du Chastel ait voulu dire la même chose.

Ainsi livrée à elle-même dès son enfance, la « petite Crozat », comme on l'appelait familièrement, devait vieillir avant l'âge et acquérir de bonne heure une maturité d'esprit qui en avait fait une femme de sens supérieur. Elle y avait perdu aussi toutes ses illusions. Elle en a fait l'aveu avec une simplicité mélancolique, pleine de charme : « Je n'ai jamais eu de jeunesse, a-t-elle écrit, que cette heureuse duperie qu'on m'a si tôt et si inhumainement enlevée. » Ses connaissances n'en étaient pas moins variées et très étendues. « Dans ces temps où chaque coterie avait son philosophe qui en était le directeur, Mme de Choiseul, a dit Mérimée, pensait par elle-même. Ni l'ironie de Voltaire, ni les déclamations de Rousseau ne troublent son sens droit et son esprit juste. Elle juge sainement les hommes et les choses, sans se laisser entraîner par la mode ou les préjugés. On voit toujours chez elle un goût instinctif du bien et du beau. C'est une noble nature qui se faisait aimer à première vue et chez qui on découvrait chaque jour quelque motif nouveau de l'aimer davantage. »

Quant à sa conduite privée, elle fut irréprochable. Vivant au milieu d'une société profondément corrompue, elle fut une exception, et une exception fort rare dans le monde auquel elle appartenait. Jamais le plus petit soupçon, la plus légère critique ne sont venus effleurer sa réputation. Elle eut d'autant plus de mérite à rester vertueuse qu'elle n'avait jamais possédé le bonheur tel qu'elle l'avait rêvé, que les scrupules religieux n'existaient point pour elle, et que les exemples qui l'entouraient autorisaient largement toutes les faiblesses. Ni prude, ni rigide, elle était indulgente pour tout le monde, et en particulier pour son mari, malgré ses infidélités. Elle n'avait qu'une préoccupation, celle d'être digne de lui, d'acquérir son affection et de la conserver. Une de ses lettres à Mme du Deffand, en date de mai 1770, fait bien apprécier ce qu'elle désirait et ce qu'elle pensait de celui qu'elle appelait dans l'intimité « le grand-papa », comme Mme du Deffand l'appelait elle-même « la grand'maman ».

« Dites-moi, ma chère petite-fille, le grand-papa est-il re-

monté, mercredi, après m'avoir mise dans mon carrosse? A-t-il parlé de moi? Qu'en a-t-il dit et de quel ton? Il me semble qu'il commence à ne plus être honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé!... Avouez que c'est un excellent homme que ce grand-papa; mais ce n'est pas tout d'être le meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que ce siècle ait produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie, et on ne remarque pas les talents supérieurs et les qualités sublimes qui sont après et que la modestie couvre. On les reconnaîtra quand il n'y sera plus, et il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il nous le paraît, parce qu'on n'y verra pas ses faiblesses relevées du public son contemporain, parce qu'il est jaloux de ceux qui en profitent; faiblesses qui sont le fruit d'un caractère facile, d'un cœur trop sensible, d'une âme franche et tout à découvert; faiblesses dont les inconvénients ne portent sur aucune chose essentielle et ne peuvent le dégrader dans l'histoire, où le souvenir ne s'en conservera pas. Je ne crois point que ce jugement soit l'effet de l'aveuglement ou de la vanité... Il est bien ridicule de parler de son mari; il est plus ridicule encore de le vanter; mais je parle à une petite-fille qui m'aime et qui aurait de l'indulgence même pour une faiblesse. »

Il était impossible de parler avec plus de délicatesse, d'abnégation et de dévouement. Mme du Deffand lui répondit :

« Ce que vous me dites sur le grand-papa est charmant; il y a un article qui m'a fait venir les larmes aux yeux : *Il me semble qu'il commence à ne plus être honteux de moi.* Quelle modestie, quelle délicatesse, quel vernis, quel éclat le véritable amour donne à toutes les vertus! Si le grand-papa ne sentait pas son bonheur, je ne lui accorderais aucune estime; mais il le connaît, il le sent, et je suis bien sûre de ne pas me tromper en croyant que vous êtes ce qu'il aime mieux, et peut-être uniquement. »

En lui écrivant ainsi, Mme du Deffand savait être particulièrement agréable à la duchesse de Choiseul. Elle n'en était pas

moins sincère, car elle partageait tout son engouement pour son mari.

Il en était de même de beaucoup d'autres, et en particulier de la marquise de Pompadour. Elle eut bien quelques préventions contre Choiseul à son arrivée au ministère. Mais elle se laissa si bien séduire par son esprit, par sa gaieté, par le tour facile qu'il savait donner à ses idées, qu'elle finit par le considérer comme l'homme le plus aimable, le grand seigneur le plus accompli et le ministre le plus utile au gouvernement de la France et à son prestige en Europe.

Quant au roi, il n'était pas moins satisfait de l'avoir à la tête de son conseil, car le duc de Choiseul savait lui aplanir toutes les difficultés politiques et souvent lui enlever le souci des affaires les plus délicates.

Choiseul ne s'était pas contenté d'acquérir personnellement la confiance de Louis XV et la faveur de la marquise de Pompadour. Il avait été jusqu'à introduire dans le cercle de la favorite sa propre femme et, plus tard, sa sœur Béatrice, duchesse de Grammont. Une telle conduite ne peut que choquer nos idées actuelles, et il est tout naturel de s'étonner qu'une femme aussi vertueuse que la duchesse de Choiseul ait consenti à devenir l'intime de la marquise de Pompadour, même pour plaire à son mari et pour lui être utile. Dans tous les cas, cette intimité ne nuisit en rien à sa bonne réputation. On la vit partager les goûts et les plaisirs de la favorite, faire partie de ses jeux, de ses chasses, de ses soupers, en un mot vivre constamment avec elle comme avec une amie, sans s'attirer la moindre critique.

Toutes ces distractions n'empêchaient pas la duchesse de Choiseul de s'intéresser aux choses de l'art et de la littérature. Elle avait fait du secrétaire de son mari, l'abbé Barthélemy, son éducateur le plus fidèle, et celui-ci l'avait personnifiée dans le jeune Anacharsis de son célèbre *Voyage en Grèce*. Elle ne négligeait ni les philosophes, ni les littérateurs de son temps dont elle aimait à suivre les productions. Les appréciations qu'elle a laissées d'eux dans ses lettres témoignent de son esprit

éclairé et de son jugement sûr. Ainsi, elle disait de Jean-Jacques Rousseau, le 17 juillet 1766 :

«... Rousseau est peut-être un des auteurs qui a eu le plus d'esprit, qui a écrit avec le plus de chaleur et dont l'éloquence est la plus séduisante. Il a prêché le bien; mais croyez bien que, s'il eût prêché le mal, personne ne l'eût écouté. Il n'y aurait pas d'imposteurs si la vertu n'avait pas un masque propre à couvrir tous les visages. Il nous a prêché une bonne morale, que nous connaissions, du reste, parce qu'il n'y en a qu'une seule; mais il en a tiré des conséquences suspectes et dangereuses, ou nous a mis dans le cas de les trier, par la façon dont il les a présentées. Méfions-nous toujours de la métaphysique appliquée aux choses simples ; heureusement pour nous, rien n'est si simple que la morale, et ce qu'il y a de plus vrai en ce genre est ce qui est le plus près de nous : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît*... Je me suis toujours méfiée de ce Rousseau avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'éloquence portée sur les toits des maisons. Il m'a toujours paru un charlatan de vertu. »

Ce qu'a dit de Voltaire la duchesse de Choiseul n'est pas moins digne de remarque. Si elle le blâme de ses éloges de l'impératrice de Russie, Catherine II, alors qu'elle a fait assassiner son mari, — ce que Voltaire appelle des « bagatelles » qu'il ne peut lui reprocher et des « affaires de famille » dont il ne veut pas se mêler, — elle sait aussi lui rendre justice au point de vue littéraire, et le jugement qu'elle a porté sur son compte à l'époque de sa mort est à citer :

« Malgré les défauts qu'on peut reprocher à Voltaire, il sera toujours l'écrivain que je lirai et relirai avec le plus de plaisir, à cause de son goût et de son universalité. Que m'importe qu'il ne dise rien de neuf, s'il développe ce que j'ai pensé et s'il me dit mieux que personne ce que d'autres m'ont déjà dit ? Je n'ai pas besoin qu'il m'en apprenne plus que ce que tout le monde sait ; et quel autre auteur pourra me dire comme lui ce que tout le monde sait ? »

On retrouve dans la correspondance de la duchesse de Choiseul une foule d'autres appréciations sur les principaux écrivains de son siècle, tels que Saint-Lambert, l'abbé Delille, Fénelon, Laharpe, Thomas, etc., et toutes accusent une maturité de raison et une sûreté de goût qui ne cèdent en rien à celles des meilleurs critiques de son temps.

La très grande faveur dont jouissait le duc de Choiseul auprès de Louis XV lui avait suscité quelques ennemis puissants. Les principaux étaient les ducs d'Aiguillon, de La Vauguyon, de Rohan, de Soubise. A plusieurs reprises, ils avaient cherché à le renverser. Ils n'y parvinrent qu'après la mort de la marquise de Pompadour et avec le patronage de la duchesse du Barry. Le duc et la duchesse de Choiseul furent exilés en leur château de Chanteloup, situé aux environs d'Amboise, et dans un des plus beaux sites de la Touraine. Si la lettre de cachet que lui envoya Louis XV est dure pour le duc de Choiseul, après les longs services qu'il avait rendus, elle renferme en revanche un éloge de la duchesse qui est tout à son honneur personnel. Voici cette lettre de cachet en date du 24 décembre 1770 :

« Mon cousin,

« Le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans les vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour Mme la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti.

« Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« LOUIS. »

A la nouvelle de la disgrâce de Choiseul, toutes les médisances cessèrent et firent place à une popularité presque sans exemple. « On vit alors, a-t-on dit, ce qui ne s'était peut-être jamais vu, la cour fidèle à la disgrâce. » Voltaire fut un des plus empressés à envoyer à la duchesse de Choiseul l'expres-

sion de ses regrets et de sa sympathie. Le 31 décembre, il lui écrivait :

« Madame, je parie que vous avez l'âme plus forte que moi. Mais vous êtes malade, vous devez donc être accablée d'affaires... Je voudrais être sous-secrétaire des Suisses pour être auprès de vous, pour vous faire voir à tout moment que mon cœur est pénétré de la reconnaissance qu'il vous doit. Je n'ai que peu de jours à vivre, mais ces jours vous seraient consacrés. Je suis à vos ordres, au milieu des neiges. Je vous enverrai tout ce qu'il y a de nouveau et qui pourra vous amuser quelques moments; mais surtout, Madame, ayez grand soin d'une santé si précieuse à tous ceux qui ont des yeux et des sentiments.

« Agréez ma reconnaissance, qui certainement n'est point en paroles, mon inviolable attachement et mon très sincère regret.

« *L'Ermite du Mont-Jura,*

« V. »

A cette lettre était jointe une épître de vers ayant pour titre : *Benalduki à Caramouflée, femme de Giafar le Barmécide*, et qui était un vrai dithyrambe en l'honneur du duc et de la duchesse de Choiseul.

La duchesse y fut très sensible. Elle remercia Voltaire par une lettre qui se terminait ainsi :

« ..... Mon sentiment pour Barmécide m'associe à sa gloire. J'ai toujours eu la vanité des gens que j'aime : c'est ma façon d'aimer. Votre Barmécide est juste et généreux; le mien joint à ces vertus l'avantage d'être heureux et la science de jouir de son bonheur : son bonheur est un triomphe, sa jouissance est sagesse. »

Chanteloup était un séjour délicieux, où se trouvait réuni tout ce que le luxe de l'époque avait pu inventer pour le plaisir de ceux qui l'habitaient. « C'était, d'après un contemporain, l'établissement le plus complet et le plus magnifique qu'on ait vu chez un grand seigneur en Europe. » Le duc et la duchesse de

Choiseul y supportèrent noblement leur exil. Ils furent suivis par l'abbé Barthélemy, qui ne voulut pas les quitter, et continua auprès d'eux ses recherches sur l'antiquité avec d'autant plus de facilité que la bibliothèque de Chanteloup abondait en ressources scientifiques et littéraires. Par la nature élevée des sentiments qui l'attachaient aux Choiseul, non moins que par la distinction de son caractère et de ses goûts, l'abbé Barthélemy n'avait rien de commun avec les abbés de son temps, qui se faisaient les parasites des grandes maisons ou qui défrayaient la société des salons de bons mots, de petits vers ou de chroniques scandaleuses. Il ne se départit jamais ni du respect qu'il se devait à lui-même, ni de celui qu'il avait voué aux hôtes dont il partageait le foyer. Aussi le chevalier de Boufflers, qui avait été un des plus spirituels observateurs de la société de Chanteloup, a-t-il pu dire de lui, à l'Académie française : « L'abbé aimait surtout à contempler toutes les perfections de l'esprit et du cœur réunies dans cette personne incomparable, que les plus aimables Athéniennes eussent enviée, que les dames romaines les plus sévères eussent honorée. Madame de Choiseul avait à peine dix-huit ans lorsqu'il la connut ; mais déjà digne de recevoir et capable de décerner le prix du vrai mérite, elle conçut bientôt la plus tendre estime pour le plus estimable des hommes, et, fidèle toute sa vie à ses sentiments comme à ses devoirs, le modèle des épouses le fut aussi des amis. »

Dès les premiers jours, les visites affluèrent à Chanteloup. L'on y vit venir l'élite des grands seigneurs de la Cour de Versailles et toutes les célébrités de Paris. Les fêtes de Chanteloup, ses dîners-soupers, ses bals parés, ses représentations théâtrales sont restés célèbres dans les chroniques du temps. On peut juger du genre de vie qu'on y menait par la lettre suivante de Mme du Deffand :

« En vérité, écrivait-elle à Horace Walpole, il faut voir ici le duc et la duchesse de Choiseul pour connaître parfaitement tout ce qu'ils valent ; je dis l'un et l'autre, car le mari est aussi excellent dans son genre qu'elle l'est dans le sien... J'aurai passé ici cinq semaines, et je puis vous dire, avec la plus

grande vérité, que je n'y ai pas eu un moment d'ennui, pas éprouvé le plus petit dégoût, la plus légère contradiction. L'abbé, le marquis de Castellane ont eu de moi des soins infinis; j'ai joui de la plus grande liberté, c'est le ton de la maison. Point de compliments; on ne se lève pour personne; on reste chez soi. On va dans le salon; on cause avec qui l'on veut. Les uns vont à la promenade, les autres restent dans la maison. On est dix-huit ou vingt à table; les premiers arrivés s'y placent; on y arrive à l'heure qu'on veut, on n'attend personne. Au sortir de table, on reçoit les lettres de la poste. Chacun lit les siennes en particulier; on se dit les nouvelles qu'on apprend. On s'arrange ensuite pour le jeu : ou joue ou on ne joue pas, cela est égal. Après le jeu, va se coucher qui veut. Ceux qui restent font la conversation, qui est très gaie, très agréable puisqu'il y a beaucoup de gens d'esprit et de très bonne compagnie. Le grand-papa, la grand'maman et la sœur restent toujours les derniers... Le grand-papa est étonnant. Il a trouvé en lui tous les goûts qui pouvaient remplacer les occupations. Il semble qu'il n'ait jamais fait d'autre étude que de faire valoir sa terre. Il fait bâtir des fermes; il défriche des terrains; il achète des troupeaux dans cette saison pour les revendre au commencement de l'hiver, quand ils auront engraissé les terres et qu'il aura vendu leurs laines. Je suis intimement persuadée qu'il ne regrette rien et qu'il est parfaitement heureux. Je suis ravie d'en avoir jugé par moi-même; je n'aurais jamais cru ce qu'on m'en aurait dit. »

Les soins agricoles que le duc de Choiseul apportait à ses terres avaient bien pu augmenter ses revenus. Mais sa fortune, déjà très ébranlée à sa sortie du ministère, ne pouvait suffire aux frais de l'hospitalité fastueuse qu'il donnait à Chanteloup. Deux ans ne s'étaient pas écoulés depuis son exil que Grimm, dans sa *Correspondance*, annonçait, pour le 6 avril 1772, la vente des tableaux composant le cabinet du duc de Choiseul. Le produit de cette vente avait été évalué à cent mille écus : il devait arriver à 443,174 livres. D'après les Mémoires du temps, « on prenait plaisir à enchérir pour augmenter le prix

des objets vendus, et les personnes qui poussaient le plus haut leurs enchères étaient approuvées par des battements de mains ».

Ce premier sacrifice ne devait pas suffire. Il fallut y ajouter successivement des suppressions de domestiques, la vente des diamants de famille et l'aliénation de quelques meubles de prix parmi lesquels se trouvait un bureau incrusté de pierreries et de mosaïques florentines, particulièrement regretté par Mme de Choiseul.

Le duc reculait devant une extrémité qu'il redoutait par-dessus tout, celle de vendre son magnifique hôtel de Paris. Il fallut pourtant s'y résigner en 1784. Un an après, il mourait, le 8 mai 1785, sans avoir pu revenir aux affaires à l'avènement de Louis XVI, quoiqu'il eût été relevé de sa disgrâce par le nouveau souverain.

La liquidation de sa succession fut désastreuse. Il laissait des dettes énormes, qu'on n'évaluait pas à moins de trois millions.

La duchesse de Choiseul voulut payer toutes les dettes de son mari et exécuter tous ses legs. Elle ferma sa maison et se retira dans un couvent, rue du Bac. La Révolution acheva de la ruiner.

Les couvents ayant été supprimés, elle alla habiter un entresol de l'hôtel de Périgord, rue de Lille, où elle vécut dans l'isolement, ne recevant d'autres visites que celles d'un petit nombre d'amis restés fidèles.

Plus tard, elle se transporta rue Saint-Dominique, au coin de la rue de Bourgogne. Le dénûment était arrivé, et elle avait dû se contenter d'un modeste logement et d'une seule servante, Jeannette. Elle supporta la misère et l'oubli avec la même sérénité qu'elle avait joui de la plus grande richesse, du premier rang et des suprêmes hommages. Jamais le sort ne put avoir raison de cette âme si haute. Elle se montra toujours supérieure à la fortune. Tandis que la plupart des membres de sa famille, son neveu le duc de Biron (le fameux duc de Lauzun), sa femme (l'aimable Amélie de Boufflers), la duchesse de Grammont (sœur du duc de Choiseul), avaient péri sur l'échafaud,

elle avait pu échapper à la guillotine. Elle mourut le 3 décembre 1801, au moment où le premier Consul, avisé de son dénûment, se disposait à lui donner une pension de l'État. « Le jour de sa mort fut comme tous les jours de sa vie, a écrit son neveu le comte de Choiseul : elle conserva jusqu'à son dernier moment ce courage, cette force de raison, cette noble expression de pensées, cette clarté et cette supériorité d'esprit, ce caractère élevé, qui, dès sa jeunesse, l'ont fait considérer comme l'honneur de son sexe et la gloire de sa famille. » Pour tous ceux qui l'avaient connue, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, elle n'avait jamais cessé d'être « l'adorable petite Crozat ».

Ce qui est resté de la succession du duc et de la duchesse de Choiseul se borne aujourd'hui à quelques objets mobiliers et à des portraits de famille. L'un de ces portraits, peint par Boucher, représente la duchesse de Choiseul et est possédé par le marquis de Marmier, rue de l'Université, 11, à Paris. Deux autres portraits de la duchesse, peints au pastel, sont conservés, l'un au château de Ray, près Gray (Haute-Saône), appartenant au duc de Marmier, et l'autre à Paris, en l'hôtel de la duchesse de Fitz-James.

*
* *

Le troisième fils d'Antoine Crozat, *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers et marquis de Thugny, devait avoir la postérité la plus nombreuse.

De son mariage avec Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency, le 19 décembre 1726, étaient nées trois filles, savoir :

1° *Antoinette-Louise-Marie* Crozat, née à Paris le 18 avril 1731, mariée le 18 mars 1749 à Joachim-Casimir-Léon, comte de Béthune, seigneur de Bordes-en-Nivernais, mestre-de-camp lieutenant du régiment Royal-Pologne, fils de Louis-Marie-Victor, comte de Béthune, chambellan du roi Stanislas, et de Marie-Françoise Potier de Gesvres, sa seconde femme;

2° *Louise-Augustine-Salbigothon* Crozat, née à Paris le

25 octobre 1733, mariée le 11 avril 1752 à Victor-François, duc de Broglie, maréchal de France du 16 décembre 1759, veuf de Marie-Anne du Bois de Villers, et fils de François-Marie, duc de Broglie, maréchal de France, et de Thérèse-Gillette Locquet de Grandville;

2° *Louise-Thérèse* Crozat, mariée le 22 avril 1755 à Armand-Louis, marquis de Béthune, colonel-général des chevau-légers, fait colonel-général de la cavalerie en 1759, veuf de Marie-Edine Boullongne, et fils de Louis, comte de Béthune, lieutenant-général des armées navales, et de Marie-Thérèse Pollet de la Combe.

La famille de Béthune comptait de glorieux ancêtres, et parmi eux le célèbre ministre de Henri IV, Maximilien de Béthune, duc de Sully. Elle se divisait en plusieurs branches : celle des ducs de Béthune-Charoste, celle des marquis de Béthune-Chabris et celle des comtes de Béthune-Pologne.

Le comte de Béthune-Pologne (Joachim Casimir-Léon) était né au château d'Apremont le 31 juillet 1724. Il était fils du marquis de Béthune, grand chambellan du roi de Pologne, et de Marie Françoise de Gesvres, sa deuxième femme, et petit-fils de François-Gaston de Béthune, marié le 11 décembre 1688 à Marie-Louise de La Grange d'Arquin, sœur de Marie-Casimir de La Grange d'Arquin, mariée elle même en premières noces, le 6 juillet 1666, à Jean Sobieski, roi de Pologne.

Le marquis de Béthune avait été envoyé par Louis XV, en qualité d'ambassadeur, auprès du roi de Pologne, Jean Sobieski, son beau-frère, et avait été chargé de lui conférer, au nom du roi de France, l'ordre du Saint-Esprit. Ce sont ces rapports d'état et de parenté avec la dynastie régnant alors à Varsovie qui ont fait joindre le nom de Pologne à celui de Béthune pour distinguer cette branche des autres branches de la maison de Béthune.

Comme la plupart des membres de sa famille, le comte de Béthune avait embrassé la profession des armes. Il était devenu successivement maréchal des camps, lieutenant du Royal-Pologne (cavalerie) dès 1746, grade qu'il conserva jusqu'en

1760, brigadier des armées du Roi par brevet du 1er mai 1758, enfin, lieutenant-général pour Sa Majesté de la province d'Artois, gouverneur des ville et citadelle d'Arras. Entre temps, il avait été nommé chevalier d'honneur de Madame Adélaïde de France et avait obtenu, le 24 novembre 1764, les entrées à la Chambre du Roi.

Le comte de Béthune mourut le 19 décembre 1769, à l'âge de quarante-cinq ans, dans son château de Glatigny-en-Beauvoisis, près Versailles, et fut inhumé le lendemain dans la chapelle de ce château.

En épousant le comte de Béthune-Pologne le 17 mars 1747, Antoinette-Louise-Marie Crozat de Thiers avait reçu une superbe dot. Elle possédait à Paris un bel hôtel, situé dans la rue de la Chaise. Elle eut, en outre, en héritage les seigneuries de Seuil, Thugny, Trugny, Amagne, Aouste, Clairon et partie des seigneuries de Doux, Perthès, Pargny et Ressons. Elle y joignit, par achat à la famille Lagoille de Courtagnon, la seigneurie d'Hannogne, avec les droits de haute, moyenne et basse justice qui y étaient attachés.

Peu après son acquisition, un habitant d'Hannogne lui présenta une requête à l'effet d'agrandir ses bâtiments de quelques pieds sur la place publique. La comtesse de Béthune se rendit à Hannogne pour examiner la situation et prendre l'avis des habitants sur cette demande. Elle les fit assembler en conséquence. Mais le curé de la paroisse fut le seul qui prit la parole. Sans s'opposer à la concession sollicitée, il demanda qu'elle fût réduite de façon à laisser un espace de six pieds entre les bâtiments à établir et le presbytère; ce qui fut accordé.

Ces diverses concessions auraient dû rendre la population favorable à la comtesse de Béthune; mais on était à la veille de la Révolution de 1789 et les esprits étaient montés contre les personnes et les choses de l'ancien régime au point de ne plus supporter même ce qui était le droit. Ainsi, il existait dans le pays un ancien usage qui permettait aux moissonneurs de prélever, à titre de payement, la treizième gerbe de blé; de plus,

après l'enlèvement de la récolte, les manouvriers et les pauvres avaient coutume d'arracher les éteules et de les vendre à des tiers, ce qui nuisait à l'engrais des terres. Plusieurs cultivateurs, voulant faire abolir cette coutume néfaste à l'agriculture, portèrent plainte. L'affaire fut débattue devant le subdélégué de Château-Porcien et la comtesse de Béthune qui, tous deux, leur donnèrent raison. Un huissier de Château-Porcien fut chargé de notifier la décision aux « manants » du lieu. Il se rendit, en conséquence, le dimanche suivant, sur la place de l'église, pour donner lecture publique de cette décision à l'issue de la messe. Mais on ne le laissa pas achever sa lecture. Il fut hué, bousculé, battu, et des femmes lui jetèrent des cendres dans les yeux. L'huissier porta plainte et demanda des dommages. Les coupables furent condamnés à payer 1,200 livres à l'huissier, à titre de réparations.

Toutes ces révoltes contre le payement des droits féodaux, toutes ces oppositions aux arrêts de justice seigneuriale, toutes ces mutineries contre les officiers du seigneur local étaient caractéristiques. Elles constituaient autant d'indices de cette fermentation générale qui allait bientôt soulever le peuple tout entier contre l'ancien régime.

Cependant, quand la Révolution éclata, la population de Thugny resta toujours sympathique à la comtesse de Béthune, et malgré les excitations des administrateurs du district de Rethel et des délégués de la Convention, tout se borna à quelques visites domiciliaires dans le château, à quelques sottes dégradations, notamment pour exécuter le décret du 19 juin 1791 qui prescrivait de détruire les titres relatifs à la féodalité et à la noblesse, et surtout à de violentes manifestations contre le régisseur principal et gouverneur du château, M. de Saint-Germain, dont nous avons déjà fait connaître l'origine irrégulière, le caractère hautain et l'impopularité générale.

Ayant appris qu'elle avait été dénoncée aux administrateurs du district de Rethel comme mère d'émigrés et comme ayant elle-même quitté le sol de la France, la comtesse de Béthune

se rendit à Thugny pour déjouer par sa présence ces accusations mensongères. Cet acte de courage lui valut, le 12 pluviôse an II (5 février 1794), une visite domiciliaire où l'on saisit tous ses titres et papiers et où l'on mit tous ses biens sous séquestre. Parmi les papiers saisis, deux lettres, trouvées dans un meuble de la chambre jaune qu'elle habitait, attirèrent particulièrement l'attention des agents du district. L'une d'elles surtout, contenant un distique latin, parut extraordinairement suspecte. Ces lettres, soigneusement visées et paraphées au commencement et à la fin de chaque recto et de chaque verso, furent minutieusement décrites dans le procès-verbal qui fut dressé. Mais la comtesse de Béthune ne se laissa pas effrayer. Elle s'adressa à l'administration du département pour obtenir la levée du séquestre mis sur ses biens et établit qu'au décès de son mari elle n'avait que trois filles, dont l'une était morte depuis ce décès, l'autre était veuve et la troisième était mariée à un étranger.

Après avoir obtenu satisfaction, la comtesse de Béthune rentra à Glatigny où elle continua à vivre tranquillement. Elle ne le quitta pas durant le Directoire et le Consulat. Ce ne fut que sous l'Empire qu'elle se décida à revenir habiter son château de Thugny. Déjà, ses domestiques avaient été prévenus, ses voitures étaient préparées, lorsque la mort vint la frapper à Glatigny, le 30 mai 1809, dans la soixante-dix-neuvième année de son âge. Elle fut vivement regrettée par tous ceux qui la connaissaient, et, en particulier, par la population de Thugny, qui attendait impatiemment son retour.

Des trois filles de la comtesse de Béthune-Pologne, l'aînée se nommait Adélaïde-Augustine-Joachine et avait épousé Charles-Antoine-Sébastien Ferrero-Fierque, prince de Masserano, grand d'Espagne de première classe. Elle mourut à Madrid le 19 juin 1790.

La seconde, Louise-Charlotte, était née le 11 juin 1759 et avait été mariée, en premières noces, le 26 mars 1778, à René-Jean Mans, marquis de la Tour du Pin-Gouvernet et de la Charce, colonel de Bourbon-Infanterie, qu'elle perdit le 2 dé-

cembre 1781. Elle épousa en secondes noces le colonel Tatius-Rodolphe-Gilbert, baron de Salis-Samade, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, membre de la Chambre des députés, qui mourut à Thugny le 25 août 1820.

Quant à la troisième fille de la comtesse de Béthune-Pologne, Adélaïde-Françoise Léontine, née le 4 mars 1761, elle avait été mariée le 10 juillet 1783 à Chrétien de Bavière, marquis de Deux Ponts, comte de Forbach. Elle est morte à Munich le 28 octobre 1787.

La baronne de Salis avait eu de son premier mari un fils, René-Louis-Victor, marquis de la Tour du Pin-Gouvernet et de la Charce, né à Paris le 22 août 1779, qui devint lieutenant-colonel d'état-major sous l'Empire, fut député de Vesoul en 1815, puis député des Ardennes, et mourut à Paris le 4 juin 1832, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avait épousé, le 20 juillet 1803, la princesse Honorine Camille-Athénaïs Grimaldi de Monaco, fille du prince de Monaco et de Thérèse-Françoise de Choiseul-Stainville, qui est morte à Paris le 8 mai 1879, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

De ce mariage étaient issus un fils et une fille.

Le fils, Louis-Gabriel-Aynard, marquis de la Tour du Pin-Gouvernet et de la Charce, était devenu colonel d'état-major et commandeur de la Légion d'honneur. Né le 12 juin 1806, il est mort sans alliance à Marseille le 11 novembre 1855 des suites des blessures qu'il avait reçues à la prise de la tour Malakoff.

Quant à la fille, Joséphine-Philis-Charlotte de la Tour du Pin-Gouvernet et de la Charce, elle était née à Paris en 1805 et avait épousé, le 26 février 1826, Fortuné Charles-Jules Guigues de Moreton de Chabrillan, alors chef d'escadron, dont elle a eu deux enfants :

1° Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues de Moreton, comte de Chabrillan, né en 1828 et marié à Anne-Françoise, princesse de Croy, décédé le 2 juillet 1887, dans sa cinquante-septième année;

Et 2° Louis-Robert-Fortuné Guigues de Moreton, comte de

Chabrillan, né en 1832, colonel du 12e régiment de chasseurs à cheval, actuellement décédé.

Hippolyte Camille-Fortuné Guigues de Moreton, comte de Chabrillan, avait eu deux fils : l'un, Guillaume, est mort après avoir épousé la fameuse danseuse Céleste Mogador, et l'autre, Aynard, s'est marié avec la comtesse de Lévis-Mirepoix. Ce dernier est le propriétaire actuel du château de Thugny, où il représente par conséquent la famille Crozat, dont il descend en ligne directe.

Quoique construit en matériaux ordinaires (pierres dures et craies) et privé de toute sculpture, le château de Thugny a, par sa masse considérable, ses hautes toitures, ses clochetons et ses pavillons, un aspect monumental. Il est un des rares survivants des anciens manoirs qui bordaient le cours de l'Aisne. Entouré d'un parc magnifique, dont les allées sont bordées de tilleuls séculaires, il plaît autant qu'il a un aspect imposant. Un grand bâtiment, flanqué de quatre tourelles, le domine au midi. Les fossés qui l'entouraient jadis et qu'alimentait la rivière de l'Aisne ont été comblés et sont remplacés par de verdoyants gazons. Le pont-levis qui donnait accès à la porte principale a disparu en 1820. Seuls, les machicoulis et les clochetons qui dominaient cette porte ont été conservés, et donnent à l'édifice un aspect d'ancienneté bien qu'il ne remonte cependant pas plus haut qu'à Henri IV. Après avoir franchi la porte principale, on se trouve dans une vaste cour triangulaire d'un aspect sombre et sévère. Les appartements donnent sur cette cour et sur le parc. Le rez-de-chaussée est voûté. Le premier étage est composé d'une série de pièces ayant de vastes proportions et décorées un peu dans tous les styles qui se sont succédé en France depuis Louis XIII. Les meubles en sont particulièrement intéressants, et plusieurs ont figuré à l'exposition rétrospective de Reims, en 1876, notamment des glaces sculptées, un meuble en bois doré, garni de cuir, des consoles Louis XIV, des panneaux en laque de Chine. Dans le grand salon se trouvent de beaux portraits de la famille du baron de Thiers. La salle à manger occupe l'ancienne salle dite des

Gardes. On y voit les portraits de Claude de Moy, d'Antoine Crozat et de sa femme, du baron de Thiers et de son oncle l'abbé Crozat, de Joseph Antoine Crozat, le président de Thugny, enfin de Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, le mari de l'infortunée Marie Anne Crozat. A la suite du vestibule, on entre dans une grande pièce très élevée, qui servait autrefois de salle de spectacle et qui a été transformée en bibliothèque. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve une plaque de marbre noir, venant de l'ancienne abbaye de Novi, près de Rethel, et portant cette inscription en grec : σοφίας γάζα, « trésor de sagesse ». Cette bibliothèque est loin d'avoir l'importance de celle qu'avait formée Louis-Antoine Crozat et qui fut vendue à sa mort en 1771. Elle compte cependant plus de huit mille volumes. Au côté de la pièce opposée aux fenêtres se trouve une cheminée monumentale dont la plaque en fonte, datée de 1741, porte les armes d'Antoine Crozat et de sa femme, née Le Gendre d'Armény, surmontées d'une couronne de marquis.

Quant à la descendance de Louise-Augustine Salbigothon Crozat, mariée à Victor-François, duc de Broglie, dit le maréchal de Broglie, et décédée à Altona le 3 mai 1813, on sait qu'elle a eu les plus glorieuses destinées, et que ses membres se sont fait remarquer par leur haute intelligence et leur grande notoriété.

Le maréchal de Broglie s'était marié deux fois. Il avait d'abord épousé, le 2 mai 1736, Marie-Anne du Bois de Villers, dont il avait eu quatre enfants. De son second mariage, en date du 11 avril 1752, avec Louise-Augustine Sabligothon Crozat de Thiers, il eut neuf enfants, dont plusieurs furent très distingués.

L'un d'eux, Victor-Claude, prince de Broglie, né à Paris le 27 juin 1757, devint l'aide de camp de son père, fut député de Colmar aux Etats généraux de 1789 et prit le parti de la Révolution française. Nommé maréchal de camp et envoyé à l'armée du Rhin, il adressa à l'Assemblée législative un *Mémoire sur la défense des frontières de la Save et du*

Rhin. Lorsqu'on lui présenta les décrets du 10 août qui suspendaient le roi Louis XVI, il refusa de les reconnaître, fut destitué par les commissaires de l'Assemblée législative, et momentanément incarcéré dans la prison de Langres. Rendu à la liberté, il se retira à Bourbonne-les-Bains, d'où il écrivit au président de la Convention pour justifier sa conduite et protester de son patriotisme. Puis, il revint à Paris, s'enrôla dans la garde nationale et se présenta à la barre de la Convention à la tête d'une députation de la section des Invalides; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort le 27 juin 1794 : il n'avait que trente-sept ans.

En mourant, il avait recommandé à son fils, Achille-Charles-Léonce-Victor, duc de Broglie, né à Paris le 28 novembre 1785, de rester fidèle à la Révolution française, même ingrate et injuste. Cette recommandation devait être fidèlement exécutée. Quoique le régime impérial ne lui convînt qu'à moitié, le duc de Broglie sollicita en 1806 un poste au Conseil d'Etat, mais n'obtint cette nomination qu'en 1809 : il était alors âgé de vingt-quatre ans. Il assista comme auditeur aux séances présidées par l'Empereur et fut chargé à diverses reprises de missions diplomatiques en Allemagne, en Espagne, dans les provinces Illyriennes, en Pologne, en qualité d'attaché d'ambassade, en Autriche, où M. de Narbonne l'appela et où il fut mêlé aux négociations de Prague. Il ressentit vivement les désastres qui provoquèrent la chute de l'Empire, et, dans ses *Souvenirs*, il écrivait : « J'étais plutôt du côté de ceux qui désiraient, sans trop l'espérer, le maintien tel quel du régime impérial. Il m'était impossible de prendre en bonne part les désastres de notre armée. » Cependant, à la Restauration, ses droits à la pairie furent reconnus, et, le 4 juin 1814, il se trouva « transporté tout à coup, et par le simple cours des événements, au premier rang de la société dans l'Etat ». Mais, comme il n'avait pas l'âge légal (trente ans) pour prendre part aux délibérations de la Chambre des Pairs, il se contenta d'assister aux séances sans y prendre la parole. Il rompit son

silence à l'occasion du procès du maréchal Ney dont il prit la défense avec une grande vivacité. Après cet acte éclatant d'opposition, il se rendit en Italie pour y célébrer son mariage avec la fille de Mme de Staël. Le mariage eut lieu à Livourne le 15 février 1816, et c'est de ce mariage qu'est né, le 13 juin 1821, Jacques-Victor-Albert, prince de Broglie, puis duc de Broglie, un des plus brillants représentants de l'Ecole libérale et catholique de 1830 et de 1849 avec ses amis de Falloux, de Montalembert et Cochin. Le 25 janvier 1870, il devint, par la mort de son père, chef de la famille de Broglie et prit le titre de duc. La chute de l'Empire et les événements de 1870-71 l'appelèrent à remplir dans le nouveau gouvernement un rôle important. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu représentant de l'Eure à l'Assemblée nationale et combattit la politique de M. Thiers, devenu président de la République. Il parvint à en triompher en 1873. Mais une fois au ministère, il ne put s'y soutenir longtemps, et ses efforts pour ramener le gouvernement de la France à la forme monarchique échouèrent au 24 mai 1873 comme au 16 mai 1877. En 1885, il ne fut pas réélu dans l'Eure et revint, pour ne plus les quitter, à ses études historiques qui absorbèrent ses dernières années.

VI. — La famille Crozat a Toulouse.

En indiquant les origines de la famille Crozat, nous avons rapporté qu'en outre de ses fils devenus à Paris de si grands personnages, Antoine Ier avait laissé trois filles dont deux s'étaient mariées et une était entrée en religion.

Des deux filles mariées, une seule avait eu des enfants. C'était *Jeanne* Crozat, qui avait épousé « Messire Nicolas Daguin, greffier en chef des trésoriers de France en la généralité de Toulouse », puis trésorier de France à Béziers. A la mort de son père, en 1690, elle hérita de l'hôtel qu'il avait acheté et qui était situé rue Pharaon, au coin de la rue des Poutirous. Elle devint veuve en 1713, et nous la voyons, en

cette qualité, rendre hommage au roi pour la terre baroniale de Launac, le 1er octobre 1715 et le 13 juin 1722, devant M. de Bezons, intendant de la province du Languedoc[1].

Dans son testament en date du 20 novembre 1734, déposé chez Me Pratviel, notaire à Toulouse, elle déclara avoir deux fils.

L'aîné se nommait Jean Daguin. Il était maître ordinaire à la Chambre des Comptes, à Paris, et marié à Marie-Léonce de Larrue, par contrat du 12 octobre 1723. Dans une procuration du 30 décembre 1737, il est qualifié « chevalier, baron de Launac, conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, demeurant à Paris, rue Neuve du Luxemboug, paroisse de Saint-Roch ».

Son frère cadet s'appelait *Jean-Joseph* Daguin. Il était, en 1634, président au Parlement de Toulouse, eut pour fille la marquise de Barnevald et pour fils Jean-Joseph, né à Toulouse en mars 1731. Après de brillantes études au collège des Jésuites et à la Faculté de droit, ce dernier devint conseiller au Parlement de Toulouse en 1756, puis président à la deuxième chambre des Enquêtes en 1761. Exilé pendant le Parlement Meaupou, il prononça à son retour le discours d'ouverture de la séance publique tenue le 10 juillet 1775 par l'Académie des Jeux Floraux, dont il était un des membres les plus distingués, pour décerner un prix exceptionnel à l'auteur de la meilleure ode sur le rétablissement des Cours souveraines. A la Révolution, il se retira au château de Lamote, à Seysses. Il y fut arrêté le 24 avril 1793 par une brigade de gendarmerie, conduit à la prison de la Maison commune de Toulouse, puis détenu à la Visitation jusqu'au 13 juillet, malgré son acquittement par le tribunal criminel du département. Il ne recouvra la liberté que pour être emprisonné de nouveau le 28 septembre et dirigé sur Paris où il fit partie de la « seconde fournée » des parlementaires toulousains qui moururent, au nombre de

1. *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France.* Paris, 1751, t. I, 2e partie, p. 340.

vingt-six, sur l'échafaud de la barrière du Trône, le 11 juin 1794. Marié à Mlle de Rességuier, sœur du procureur général de la Cour au Parlement de Toulouse, il laissa deux fils dont l'un prit une part active à l'insurrection de l'an VII. Ses descendants se sont éteints sans enfants : l'aîné, Richard, est mort célibataire au château d'Escalquens, en Lauraguais, et le cadet est décédé chanoine de Saint-Etienne, en laissant sa fortune patrimoniale à l'abbé Andrieu, originaire comme lui de Seysses, alors vicaire général de l'archevêque de Toulouse et aujourd'hui évêque de Marseille.

A la fin du dix-huitième siècle, nous trouvons un chevalier de Crozat, figurant à l'assemblée de la noblesse, tenue à Toulouse en 1789, sans que nous puissions établir sa filiation avec les membres de la famille Crozat qui nous ont occupé.

Aujourd'hui, on chercherait vainement à Toulouse et dans la région environnante le nom patronymique de Crozat. Il en est de même dans le reste de la France, où l'on ne retrouve plus même les noms terriens de marquis du Chastel porté par Louis-François Crozat, de marquis de Thugny porté par Joseph-Antoine Crozat, ni de baron de Thiers et de marquis de Moy porté par Louis-Antoine Crozat.

Si l'on veut faire revivre par le souvenir les divers membres de la famille Crozat, ce n'est pas à Toulouse, dont ils furent originaires, qu'il faut aller. Ce n'est pas non plus à Paris, où ils ont joué un si grand rôle dans les finances et dans l'art. Ce n'est pas même dans les familles de Laval-Montmorency, de Gontaut-Biron ou de Broglie, quoiqu'on y trouve leurs descendants les plus directs. C'est surtout dans la famille de Chabrillan, au château de Thugny, dans les Ardennes, que l'on peut voir les derniers vestiges de leur immense fortune et de leurs collections d'art, et se rendre compte de leur physionomie, grâce aux portraits de famille qui s'y trouvent encore.

Nous devions d'autant plus faire connaître ces renseignements précis de biographie sur les divers membres de la famille Crozat, qu'ils ont été en grande partie ignorés ou confondus

par les divers ouvrages qui parlent d'eux, tels que la *Biographie universelle* de Michaud, la *Biographie générale* de Didot, la *Biographie toulousaine* de Lamothe-Langon et Dumège. La *Grande Encyclopédie* s'est montrée plus exacte, mais avec des erreurs sur certains points. On trouve aussi beaucoup d'inexactitudes dans l'étude de M. J. Grasset, président à la Cour d'appel de Montpellier, intitulée *Madame de Choiseul et son temps*[1]. Il en est enfin de même dans deux ouvrages récemment consacrés par M. Gaston Maugras au *duc et à la duchesse de Choiseul* et à leur *disgrâce, leur vie à Chanteloup, leur retour à Paris et leur mort*[2].

Ce contrôle et ces rectifications nous ont été fournis par de nombreux documents originaux, et, en particulier, par des papiers de famille, une sœur de notre grand-père, Marie-Anne Desazars de Montgailhard, ayant épousé le 27 juin 1786 Jean-Emmanuel Le Gendre, avocat au Parlement de Toulouse, arrière-petit-fils de François Le Gendre, écuyer, capitoul en 1690 et père de Marie-Marguerite Le Gendre, femme d'Antoine II Crozat, dit le Riche, belle-sœur et mère des célèbres collectionneurs dont nous venons d'esquisser la biographie et de faire connaître ce qui reste de leur descendance et de leur parenté.

Baron Desazars.

1. Paris, librairie académique Didier et Cᵉ, 1874.
2. Paris, librairie Plon, 1903.

E. LAMOUZÈLE.

UNE QUERELLE DE PRÉSÉANCE

A L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE EN 1716

A PROPOS DE LA CRÉATION DE DEUX CHAIRES DE THÉOLOGIE

Après la mort de Louis XIV, une réaction assez vive se produisit contre les Jésuites. Les Dominicains, leurs rivaux de longue date, en profitèrent pour reconquérir dans les Universités une partie de l'influence que l'enseignement des Jésuites leur avait fait perdre. Leur activité se manifesta surtout à Toulouse. Depuis longtemps, les Dominicains se plaignaient que la doctrine de leur grand patron, saint Thomas d'Aquin, ne fût pas enseignée dans la vieille Université de cette ville. Leur vœu fut enfin comblé en 1716. A cette époque, un ecclésiastique de la noblesse parlementaire toulousaine, l'abbé de Tourreil de Grammont[1], donna une somme de vingt mille livres, dont les intérêts devaient servir à entretenir deux chaires dans lesquelles des dominicains enseigneraient la théologie scolastique et la théologie morale tirées des œuvres de saint Thomas d'Aquin. Cette fondation obtint les avis favorables de l'archevêque de Toulouse, de l'intendant Bâville, des capitouls et de l'Université, et fut définitivement approuvée par des lettres patentes du 14 septembre 1716, enregistrées au Parlement de Toulouse le 24 novembre de la même année.

Nous avons trouvé la copie de ces lettres patentes et des

1. Il mourut à Rome en 1717.

documents que nous citons plus loin, dans une sorte de cahier[1] que nous avons découvert au milieu de vieux papiers. Ces documents nous apprennent d'abord que les Pères Sévérac et Rabaudy, de l'Ordre des Dominicains, furent désignés par leur supérieur pour occuper les nouvelles chaires. Ils nous donnent aussi des détails intéressants sur l'installation de ces deux professeurs et sur la querelle de préséance qui s'ensuivit. A cette époque, la Faculté de théologie de Toulouse comprenait huit docteurs régents. Sur ces huit professeurs, trois avaient le titre de *docteurs régents perpétuels*. Ils étaient nommés au concours par l'Université avec l'agrément du roi[2] : « Les droits des trois régents perpétuels étaient d'être installés dans la Chancellerie et ensuite dans leurs écoles, de faire les entrées des classes au jour de Saint-Luc, chacun à son tour, de garder seulement entre eux le rang de leur réception et de précéder tous les autres docteurs régents. »

Les cinq autres professeurs s'appelaient *régents conventuels*; ils devaient être pris, le premier parmi les Dominicains, le second parmi les Cordeliers, le troisième parmi les Bernardins et les deux autres parmi les Jésuites. Ces régents étaient nommés pour une période de huit années, après avoir été présentés à l'Université par leurs supérieurs. Ils étaient reçus et installés dans l'église de Saint-Dominique, en présence du recteur et de toute l'Université. Chacun de ces régents conventuels devait faire à son tour un discours latin les jours de Saint-Luc et de Saint-Sébastien.

Ces détails sont nécessaires à connaître pour comprendre l'origine de l'incident que nous allons maintenant raconter.

1. Ce cahier, grand in-8°, se compose de dix-huit feuillets, sur lesquels sont copiés les actes suivants : 1° les lettres patentes du roi, du 14 septembre 1716; 2° un extrait des registres du Parlement de Toulouse concernant l'enregistrement de ces lettres, le 24 novembre 1716; 3° plusieurs extraits des registres de l'Université de Toulouse relatifs à l'installation de deux religieux dominicains dans les chaires nouvellement créées; 4° un extrait du registre du Conseil du roi et un exploit d'huissier relatifs aux incidents auxquels donna lieu cette installation en 1716.

2. Nous extrayons ces détails de la page 15 de notre cahier (Extrait du registre du Conseil d'État privé du Roy).

Le 26 novembre 1716, le Conseil de l'Université se réunit au couvent des Augustins. Il se composait de M. Boutaric, professeur de Droit français, recteur de l'Université; de MM. O'Riordan, du Verger, des PP. Sévérac, Bernier, Vignau, Chiron, Belot et Azémar, professeurs en théologie; de Besga, Congot et Vidal, professeurs de droit; de Barrère, professeur en médecine; de Perpessac, professeur en pharmacie et chimie; Astruc, professeur d'anatomie et chirurgie; des PP. Durrand et Durand, professeurs ès arts; Campagne, Pontier et Carrière, docteurs agrégés de la Faculté de droit. Dans cette assemblée, il fut décidé que les lettres patentes et l'arrêt du Parlement relatifs à la création des deux chaires de théologie seraient enregistrés dans le registre de l'Université et qu'une commission composée du recteur, des doyens des Facultés de médecine, de droit et des arts serait chargée d'examiner les clauses et conditions contenues dans les lettres patentes ainsi que les titres des candidats aux nouvelles chaires.

Trois jours après, le 29 novembre, le Conseil de l'Université, composé comme il est dit plus haut, se réunit dans le couvent des Dominicains pour entendre la lecture du rapport des commissaires. Les conclusions de ce rapport, qui furent adoptées par le Conseil, étaient que « les pères Sévérac et Rabaudy étant d'une capacité et d'un mérite généralement reconnus, ayant disputé publiquement des chaires de théologie et mérité l'un et l'autre les suffrages de la Compagnie, il sera incessamment et sans exiger de nouvelles preuves procédé à leur réception et installation ».

Le Conseil décida ensuite que les nouveaux titulaires seraient installés le mardi suivant 1er décembre et « que pour éviter toute contestation au sujet de la préséance et sans préjudice du droit des parties, le père Séverac conserverait le rang qu'il a en qualité de professeur conventuel, et que le père Rabaudy prendrait place après le père Azémar, dernier des conventuels ».

C'est, en effet, le 1er décembre 1716 qu'eut lieu, en présence du Conseil de l'Université réuni dans la salle de la Chancel-

lerie, l'installation des professeurs nouvellement nommés. Le procès-verbal qui fut dressé à cette occasion nous donne des détails curieux sur cette cérémonie et sur la querelle de préséance qui s'ensuivit. Cette querelle n'était au fond qu'un incident de la guerre sourde que se faisaient alors les Dominicains et les Jésuites. Au début de la séance, le recteur rappela que, « conformément à la délibération du 29 novembre, il avait fait mander les pères Rabaudy et Sévérac, pour qu'il fût procédé à leur installation ». Il donna ensuite lecture d'une lettre du supérieur des Dominicains désignant ces deux religieux pour enseigner dans les nouvelles chaires. Cette lecture terminée, un bedeau introduisit le P. Sévérac et le P. Rabaudy. Ce dernier s'étant avancé devant le recteur lut à haute voix « des protestations au sujet du titre de professeur conventuel que le Conseil voudrait lui donner ». Dans ces protestations, le P. Rabaudy déclarait n'accepter que provisoirement le rang et le titre que l'Université lui assignait à lui et à son collègue. Il prétendait que les deux nouveaux professeurs devaient être rangés parmi les professeurs perpétuels « qui ont le pas sur les conventuels », et il terminait en menaçant de porter l'affaire devant le Conseil du roi, si le Conseil de l'Université ne faisait pas droit à sa demande. A ce moment, un professeur conventuel de l'Ordre des Jésuites se leva et protesta énergiquement, au nom de ses confrères, contre la prétention émise par le P. Rabaudy; il exigea même que sa protestation fût inscrite séance tenante au procès verbal.

La discussion menaçait de tourner à l'aigre, lorsque le recteur y mit fin en déclarant que ce n'était pas le moment de trancher cette question de préséance et qu'il allait procéder à l'installation des PP. Rabaudy et Sévérac. Après avoir fait agenouiller devant lui les deux nouveaux professeurs et leur avoir fait étendre la main droite sur les Évangiles, il dit à chacun d'eux : « Juras in dogmata fidei, et ea quæ legisti credere, praeterea Immaculatam Virginis Conceptionem totis viribus defensurum, et nobis et post nos futuribus rectoribus obsequium et reverentiam redditurum. » Les deux professeurs

ayant répondu successivement : « Juro », le recteur reprit : « Juras te statuta et constitutiones Academiae observaturum. » « Juro », répondirent de nouveau le P. Rabaudy et le P. Sévérac. Le recteur lut alors la formule d'investiture ainsi conçue : « Nos rector Universitatis Tolosanae auctoritate apostolica et regia qua fungimur in hac parte conferimus tibi cathedram theologiae moralis, quam nuper Rex Christianissimus in hac alma Academia erexit, per impositionem pilei nostri capiti tuo. » Puis, s'adressant à chacun des deux nouveaux professeurs : « Surge, saluta nos antecessores meritissimos et doctores aggregatos selectissimos, et sede in loco professioni tuae debito. »

La première partie de la cérémonie étant ainsi terminée, les pères Rabaudy et Sévérac, accompagnés par le Recteur et quatre membres du Conseil, se rendirent « aux Ecoles de l'Université ». Là le Recteur prit par la main le père Rabaudy et le conduisit à sa chaire. Ce professeur prononça alors un discours en latin « à la louange du Roi et remerciement de la Compagnie ». Le même cérémonial fut répété pour le père Sévérac.

A peine installés, les nouveaux professeurs recommencèrent à intriguer de plus belle pour obtenir le titre de *perpétuels*. Ils allèrent jusqu'à présenter au Conseil de Conscience [1] une requête tendant : « 1° à ce que l'Université de Toulouse soit tenue de recevoir les professeurs qui seraient présentés par le père provincial des Dominicains; 2° à ce qu'il fût aussi le bon plaisir du roi d'assigner auxdits professeurs rang conjoinctement avec les professeurs royaux, avec privilège de choisir les heures de leurs leçons par droit d'ancienneté, comme lesdits royaux l'ont quand ils se trouvent les plus anciens par leur réception ». Cette requête fut renvoyée par le cardinal de Noailles, chef du Conseil de Conscience, au Conseil de l'Université de Toulouse qui en prit connaissance le 25 juillet 1717.

1. Du temps de Mazarin, le Conseil de Conscience était chargé de distribuer les bénéfices. Le Conseil de Conscience reparut un moment sous le régime de la Polysynodie, au début du dix-huitième siècle.

On commençait à délibérer sur cette requête lorsque les professeurs dominicains observèrent que ni les jésuites, ni les conventuels ne pouvaient assister à cette assemblée. Cette remarque souleva une véritable tempête, à tel point qu'il fut impossible de se mettre d'accord et qu'on dut s'ajourner au 27 juillet.

Ce jour-là le Recteur ouvrit la séance en déclarant « qu'il fallait dans le bon ordre prendre l'avis de tous pour satisfaire au désir du Conseil du roi qui, n'ayant traité l'affaire des pères dominicains judiciellement en ordonnant que leur requête serait communiquée à l'Université pour avoir les réponses d'un chacun et les répliques des dominicains, personne ne devait être exclu de l'assemblée, et que si tant était qu'on fût résolu d'en exclure certains, il fallait distinguer les chefs de la requête qui intéressaient toute l'Université d'avec ceux qui n'en intéressaient que certains, suivant les modifications apportées par les dominicains qui se relâchaient de beaucoup à l'égard des professeurs de théologie royaux et perpétuels ». La majorité de l'assemblée s'étant rangée à l'avis du Recteur, on mit d'abord « en délibération, si à l'égard du premier chef de la requête, savoir de la manière de pourvoir à l'avenir, vacation avenant des chaires des dominicains, les pères jésuites, dont l'exclusion était demandée par les dominicains, seraient tenus de sortir pendant qu'on délibérait sur ledit chef ». Les pères jésuites quittèrent alors la salle, et, en leur absence, l'assemblée décida « qu'ils seraient rappelés pour délibérer avec tous les autres sur ledit chef comme y ayant un intérêt égal avec tous les autres ». Les jésuites étant rentrés, on décida « que, vacation avenant desdites chaires des dominicains, il y serait pourvu par la nomination du père provincial et des religieux de la maison de Toulouse ».

Le lendemain, 28 juillet, on discuta le second chef de la requête des dominicains. Sur la proposition du recteur, au début de la séance, on fit sortir les pères jésuites, les professeurs conventuels, ainsi que les pères Rabaudy et Sévérac. Les jésuites se retirèrent, mais non sans protester hautement contre

ce qu'ils appelaient une irrégularité flagrante. Après leur départ et au milieu d'un véritable brouhaha, l'assemblée décida « que les nouveaux professeurs dominicains seraient perpétuels et non amovibles, et n'auraient néanmoins rang qu'après lesdits trois royaux perpétuels et leurs successeurs, sans pouvoir jamais devenir doyens, ni, sous prétexte de leur ancienneté, avoir le choix de l'heure pour les leçons, sauf à eux de faire bâtir une classe dans laquelle il leur sera loisible d'enseigner aux heures qui leur conviendront ».

Les jésuites refusèrent de se soumettre à cette décision du Conseil de l'Université, et ils portèrent l'affaire devant le Conseil du roi le 24 juillet 1724. Nous ignorons malheureusement comment se termina le procès et même s'il eut jamais une fin, les textes étant complètement muets sur ce point. Néanmoins, cet incident est intéressant à noter, car il constitue un exemple curieux de la rivalité des Jésuites et des Dominicains au dix-huitième siècle.

E. Lamouzèle.

Emmanuel DUCASSÉ.

RÉFLEXIONS

A la mémoire d'Émile Pouvillon.

Les vérités d'intuition, celles qui satisfont le cœur plus encore que l'esprit, parce que celui-ci ne peut les prouver (et l'attachement du cœur est peut-être en raison de l'impuissance de l'esprit), offrent ceci de commun avec les vérités innées que les mettre en doute, c'est se donner de la souffrance, qu'elles sont comme antérieures à l'expérience et qu'elles lui survivent, contredites par elle.

Le jeune homme, ignorant de la vie, et le vulgaire, cet adolescent de la raison, croient que Devoir et Bonheur sont liés d'une façon indissoluble. L'un et l'autre souffrent quand celui-ci n'est pas la sanction de celui-là.

Le philosophe vient après eux qui, analysant les deux notions, dit qu'étant distinctes théoriquement, il est logique qu'en fait elles le soient encore. Et il croit si fermement à la dualité, sinon à l'opposition des deux principes, qu'il se forme pour son usage personnel une sérénité particulière, celle du sage que les malheurs n'abattent pas.

Noble état d'esprit et louable entre tous, mais combien douloureux ! La fausse sérénité que celle-là et combien de souffrances inavouées elle recèle ! Et pourquoi douloureuse et fausse ? Parce qu'elle relève surtout de la volonté, parce qu'elle est créée de toutes pièces, en dehors peut-être de l'idée de Dieu.

Ce philosophe, adorateur de la seule raison, supposez que, sans rien perdre de sa puissance intellectuelle, il devienne tout à coup un croyant. Aussitôt la notion de vertu et celle de bonheur, si elles ne s'identifient pas, se complètent l'une l'autre pour lui dans une synthèse supérieure. C'est l'optimisme religieux, celui pour qui le moindre fait est la manifestation, non plus d'une loi impersonnelle et fatale, mais d'une volonté intelligente et bonne. Dès lors, le mal, sans cesser d'exister (car le mal n'est pas forcément la négation de Dieu), le mal n'est plus ce qu'on le croyait. Ce n'est plus la justice ou la bonté de Dieu qui sont mises en doute, c'est l'exactitude de l'interprétation même que nous leur donnons.

Avons-nous une idée telle du bien et du mal que nous puissions juger, pour ainsi dire sans appel, de la valeur morale d'un acte et de ses conséquences? D'ailleurs, la moindre de nos actions a une répercussion insoupçonnée sur nombre de phénomènes postérieurs. Qui nous assure qu'une sanction immédiate doit l'accompagner? Qui nous autorise à dire que les conséquences de nos actes ne leur sont pas conformes? Notre impatience n'est que faiblesse.

Le croyant est fort parce que son optimisme, bien que procédant d'abord du sentiment, devient très vite réfléchi. Ce sentiment, d'ailleurs, est indestructible. Lui seul donne la vraie sérénité, celle que les malheurs et tous les cataclysmes ne peuvent abattre.

***

Dans les moments de fièvre ou d'angoisse que traverse parfois l'homme de pensée, il n'y a rien de bon comme une de ces phrases jetées par un inconnu à travers ses propres réflexions, phrases banales ou pittoresques, tristes ou gaies, sonnant le rappel à la réalité.

Tandis qu'il agite l'un de ces problèmes qui le harcèlent sans trêve, qui l'isolent de la vie et l'épuisent sans l'importuner, une voix railleuse ou dolente le réveille, le secoue, lui révèle avec une brutalité bienfaisante ce qu'il ignorait ou était

au moins en train d'oublier : qu'il y a autour de lui d'autres pensées qui vivent et se tourmentent, des cœurs qui souffrent ou s'épanouissent, des gens qui se rient de la mauvaise fortune et d'autres qui ploient sous le fardeau... La vie alors, à travers la déchirure d'un voile, lui apparaît nettement vaste, frémissante, fourmillante d'efforts, et de joies et de peines... Et il pardonne aussitôt le cri de douleur ou la saillie au passant qu'il ne reverra pas, pour le service insoupçonné qui vient de lui être rendu.

***

Le comble de la délicatesse, lorsqu'un malentendu que nous jugions passager s'exaspère jusqu'à amener la rupture complète, n'est-il pas d'employer le peu d'influence que nous avons sur le cours des choses, à nous donner effectivement, par des maladresses voulues, l'apparence d'avoir tous les torts, afin d'épargner les remords à celui que nous aimons encore?

***

« Il est très bon pour ceux qu'il aime? »
Est-il bon?

***

« Son regard est un mensonge. »

***

« Je l'aimerais tant, s'il m'aimait! »

***

Je sais des âmes endolories pour qui le mot de Devoir résonne comme un glas, car il n'évoque pour elles que des larmes.

Plus honnêtes que vertueuses, plus nobles que robustes, il

leur a manqué, avant le sacrifice dont le souvenir les déchire, cette désillusion, ce suprême renoncement qui est le propre des âmes sublimes (des âmes blasées aussi, hélas!) et dont maintenant, par un retour excessif, elles se plaisent à savourer toute l'amertume. Elles dédaignent toute consolation; elles sont emportées à la dérive de la vie. Toute glorification de leur conduite est une lugubre ironie. C'étaient des âmes tendres et droites, nées pour la vie paisible et les vertus moyennes; les circonstances seules les ont faites de grandes âmes, — et, lentement, elles en meurent.

Leur douleur fait plus qu'attrister, elle déconcerte. Elle conduit ceux qui en sont témoins à séparer le devoir du bonheur, à considérer la vertu comme une arme funeste, à se révolter contre la loi suprême.

Et, en effet, leur détresse serait un crime du destin, si le destin n'était pas un mot vide.

Mais la douleur est divine!

***

Le pessimisme n'est qu'un système. La tristesse est bien plus cruelle, étant la réalité. Mais quelle réalité dure toujours? Un jour vient où le cœur se lasse de souffrir et où, par un acte de volonté qui est aussi peut-être un acte de sagesse, on se désabuse de la dissolvante volupté des larmes. On se retourne vers la vie et on lui dit : Toi qui m'as blessé, guérismoi. — Et la consolation vient parfois.

L'espoir du lendemain est la contre-partie du désespoir de la veille. La tristesse prend des contours vagues; l'exquise mélancolie prend sa place.

Le pessimisme, lui, est incurable, car il veut être la tristesse raisonnée et justifiée. Il est la résultante d'un état intime, la note caractéristique d'un tempérament — et le pessimisme de doctrine a pour base le pessimisme de l'humeur. Tel que la vie a comblé, se dit le plus malheureux des hommes. Ne le raillons pas, car il est sincère : il est meurtri pour toujours.

Et c'est ainsi que le pessimisme, dont le tourment est imaginaire, m'inspire cent fois plus de pitié que le spectacle de la tristesse la plus cruelle. Car je compte pour celle-ci sur le désir de la joie et les sollicitations de la vie auxquels le pessimiste semble mettre son point d'honneur de rester pour jamais fermé.

***

Les vérités les plus évidentes sont parfois celles qu'on méconnaît le plus dans la pratique, et il y a dans tel aphorisme courant, de quoi changer la face du monde.

***

Il est bien imprudent de dire à l'orgueilleux : « Rentre en toi-même. » La plupart du temps, il ne fait qu'effleurer l'humilité pour verser dans la misanthropie.

***

L'estime et la légère aversion que la femme éprouve pour le silencieux ont pour corollaires son mépris pour le bavard et le plaisir qu'elle goûte à sa conversation.

***

Bien des gens croient être prudents qui ne sont que méfiants. Ils passent pour sages et ne sont qu'habiles. Leur cordialité cache mal un sous-entendu injurieux et leur sagesse n'est faite que de pessimisme. Ils ne sont pas agressifs : c'est leur seul mérite.

***

N'envions pas l'homme fort qui pense de même dans la douleur et dans la joie. C'est un plaisir de délicat que de *goûter* successivement les opinions les plus diverses et que de se consoler des suggestions des larmes par celles du rire.

***

On écrase l'insecte; on hurle avec les loups.

***

Plus on aime une personne, plus on est peiné d'avoir raison contre elle.

***

Les choses médiocres accaparent l'homme médiocre aussi impérieusement que les choses grandes les grandes âmes! De là tant d'hommes occupés.

***

Y a-t-il une évolution de la vérité? Je réponds non. Il n'y a qu'une évolution des vérités, j'entends des connaissances humaines, et elle suit la transformation des phénomènes.

Seul l'inconnaissable est fixe. Mais l'inconnu ne l'est pas.

Il y a des choses qui sont et que nous ignorerons toujours, parce que bientôt elles ne seront plus. L'inconnu d'hier n'est déjà plus celui d'aujourd'hui. Il a subi la loi d'évolution.

***

La fatalité du tempérament est en raison inverse de la volonté; mais il faut s'entendre. Les énergiques la subissent, comme les passionnés et les faibles. Cela tient à ce qu'ils sont à leur manière des passionnés et partant, dans une certaine mesure, des faibles. Car il n'y a rien de plus rare qu'un tempérament complet, et l'énergie, précieuse qualité de nature, peut devenir, sans le contrôle de la raison (étrange dualité de forces faites pour se compléter!), un défaut — et des plus dangereux. Combien y a-t-il d'hommes réellement équilibrés en qui l'acte de volonté soit ce que l'analyse nous le révèle,

avec ses phases d'examen et de libre détermination? Et même, à s'en tenir à l'acception la plus banale de l'énergie, ne semble-t-il pas que celle-ci consiste justement, non à faire exactement ce que l'on se propose (je ne dis pas ce qu'il convient de faire, il y a une nuance), mais ce qu'il y a danger et parfois quasi-impossibilité à accomplir? L'énergie ainsi comprise n'est plus qu'une manière d'être physique, une force vitale exubérante, mal réglée et, psychologiquement, une chose très éloignée de la raison.

Quant au point de vue moral, je n'y vois guère qu'une bravade à la réalité, une sorte de révolte contre l'ordre des choses ou la fatalité.

***

Nous creusons nos rêves, nous édifions des systèmes et nous ne faisons que jeter sur des abîmes des voiles, menteurs peut-être, que nous croyons salutaires et qui peut-être sont dangereux. Nous apprivoisons l'inconnu et nous ressemblons à cet homme qui se familiarisait avec des monstres de carton et tremblait ensuite devant un lion ou un serpent. Et, en effet, quand nous nous croyons suffisamment trempés, soudain le monstre surgit, qui peut-être nous ignore...

... Est-ce un drame terrible qui se joue pour chacun de nous? La mort est-elle la fin d'un cauchemar ou le réveil d'un agréable songe? la solution rêvée d'une énigme angoissante ou le déroulement, au même titre que la vie, d'une chaîne de mystères qui se perd dans l'Infini? Qui donnera jamais raison à l'optimisme ou au pessimisme, ou encore à la religion qui est l'un et l'autre par l'éternité de ses joies et de ses peines?

Qui a le droit et le pouvoir de défendre — d'une façon objective, c'est le grand point, ayant sa base dans une quelconque réalité — les droits de la pensée, de nous montrer la sanction du tourment et la sanction de l'inconscience, la sanction du crime et la sanction de la vertu, la valeur du présent et la valeur de l'avenir? A quelle morale aboutira quelle métaphysique? Faut-il agir? Faut-il penser? Faut-il jouir? Le Sphynx

même est-il muet ou parle-t-il un langage que nous ne savons pas entendre? Faut-il maudire son impassibilité ou seulement déplorer notre insuffisance? La révolte est peut-être plus sotte que coupable.

... Or, nous avons la Loi qui est l'Intelligence, la Loi qui est plus que la sublimation de la matière, qui est la révélation de quelque chose de grand et de voulu, la fulguration d'un astre qui se cache pour ne pas nous aveugler. — Nous avons la fleur et l'amour et tant d'autres merveilles, tant d'autres mystères sur lesquelles une chose est certaine, c'est qu'ils existent, qu'ils sont infiniment au-dessus de nous, et que nous ne pouvons les associer à l'idée d'un Dieu méchant jouant la bonté. Et cela est déjà la condamnation de la révolte — partant la justification de l'espoir.

Inclinons-nous donc et, en attendant de l'aimer, acceptons ce qui est. La résignation consciente n'est pas la passivité. Si la pensée est vaine, l'homme a fait son devoir en l'appliquant avec conscience à des questions qu'il se pose moins qu'elles ne se posent d'elles-mêmes. — Si la vie présente a des aspects parfois équivoques, il y a de la dignité à n'incriminer que notre faiblesse. Peut-être qu'un jour nous n'aurons que des raisons d'aimer.

***

D'où vient que l'habileté a peine à trouver grâce devant les raffinés d'honnêteté? Elle n'est pas *a priori* contraire à la morale. Pourtant, jointe à la force, elle nous est odieuse, et même chez les faibles, à qui elle fournit un puissant moyen de défense, elle nous est parfois pénible.

C'est qu'elle porte en soi l'amour de la force et le désir du succès ; c'est qu'elle considère la force comme le meilleur auxiliaire du droit; c'est qu'elle est un manque de confiance dans le succès final de la justice.

Avoir raison et se taire, est-ce donc de l'héroïsme?

***

Plus on réfléchit, plus la bouche se ferme.

Emmanuel Ducassé.

UN RETOUR

I

Dans le vent glacé qui soufflait du Nord tourbillonnaient les feuilles arrachées des peupliers. Comme un essaim de mouches folles, paraissant se poursuivre et lutter de vitesse, elles tournoyaient sans trêve, heureuses, semblait-il, de cette liberté d'une minute qui pour elles était la mort. Des deux côtés du chemin, les longs arbres grêles, à demi dépouillés déjà, se tordaient sous la rafale. Et secoué comme eux par la bise aiguë, parmi la farandole des feuilles affolées, un vieillard marchait seul.

Tout, dans sa démarche, révélait une grande lassitude; cependant, à la façon solide et assurée dont il posait l'un devant l'autre ses pieds quasi nus, on devinait en lui un infatigable marcheur. Sans doute, il venait de loin. Autour de son corps, maigre et long, flottait un vêtement trop large auquel il eût été malaisé de donner un nom; peut-être un de ces manteaux comme en conservent les vieux soldats en souvenir de leurs campagnes, loque vénérable brûlée au soleil d'Afrique, détrempée et décolorée dans les eaux de la Bérézina; car ceci se passait dans un temps où n'était pas complètement effacé le souvenir des luttes épiques.

Sans les cordelettes qui retenaient les chausses lamentables du voyageur autour de ses cuisses maigres, elles lui fussent retombées sur les mollets; et le peu qui restait de ses bottes molles avait dû livrer de rudes combats aux cailloux de bien des chemins.

Cependant l'homme allait toujours, sans souci de la bise qui souffletait sa vieille figure, ridée comme une pomme de l'an dernier. La régularité de son pas rythmait le balancement du petit paquet qu'il portait sur l'épaule, enfilé à un bâton.

La journée, froide et sombre, touchait à sa fin. Quelques paysans, retournant chez eux, venaient sur la grand'route à la rencontre du vieillard. Les voyant, il s'arrêta, redressa sa grande taille voûtée; sa bouche édentée s'ouvrit; mais comme si, par un trop long silence, il eût perdu la faculté de s'exprimer, il articula péniblement ce seul mot : « Moulin-Brûlé? »

Sa voix, rude et rauque, semblait sortir avec effort de sa poitrine.

« Moulin-Brûlé? répéta l'un des hommes, qui s'arrêta. C'est y la ferme du Moulin-Brûlé que vous demandez, mon vieux père? Si c'est elle, vous la trouverez là, sur votre droite, à cent toises de la route. Il vous faut prendre le chemin creux, le chemin bordé de ronces et de prunelliers. »

« D'où peut venir cet ancien? murmurait-il en rejoignant ses compagnons. Le Juif-Errant ne serait pas plus décati, ni plus mal trinqué. »

Déjà le vieux avait repris sa marche régulière; mais, à l'orée du chemin creux dont avait parlé le paysan, il s'arrêta de nouveau, encore une fois se redressa de toute sa hauteur, et, la main en abat-jour au-dessus des yeux, regarda. Alors des mots à peine articulés s'échappèrent de ses lèvres :

« Là, là, là-bas, le clocher!... Ici, la maison... le toit... le toit! »

Le chemin creux dévalait vers le point du ruisseau où s'élevait encore un pan de mur noirâtre tout revêtu de lierre, seul reste du moulin jadis brûlé et jamais reconstruit; cette ruine donnait son nom à la belle ferme dont le toit rougeoyait par endroits, dans le vert sombre des grands arbres. Mais pour deviner le clocher qui émergeait à peine dans la brume du crépuscule, à plus d'une lieue au delà, il fallait être du pays.

Une sorte de hoquet souleva tout à coup la poitrine du vieillard. Son paquet, encore enfilé au bâton, roula dans la pous-

sière de la route, pêle-mêle avec le vieux feutre qui couvrait son crâne et que, d'un mouvement de tête, il avait lancé en arrière. Ses deux bras se tendirent, comme s'ils eussent voulu étreindre ce que ses yeux revoyaient, sans doute après longtemps...

Et le sanglot commencé s'accentua, déborda du vieux cœur enfin dégonflé.

Noyées de larmes, les vieilles prunelles ne distinguaient plus le cher paysage; mais à quoi bon maintenant? Arrivé au port, le voyageur reconnaissait l'air natal; ses narines l'aspiraient avec délices... Dans cet air, les parfums d'il y a quarante ans flottaient encore : c'était l'odeur du regain, foin coupé dans l'arrière-saison, et qui, sous le soleil plus faible, se sèche lentement; c'était la senteur humide et saine émanée des grands bois, qui, sous le vent d'est, arrivait tout droit de l'Argonne...

Du revers de sa main ridée, le vieillard essuya ses larmes; il ramassa son feutre et son petit paquet.

« Le toit! répétait-il de sa voix étrange en s'engageant dans le chemin creux; le toit! »

II

Dans la cuisine de la ferme, vaste et bien tenue, des chapelets de saucissons pendaient de la claie d'osier, au-dessus du grand dressoir. Deux jambons rebondis se fumaient sous le large manteau de la cheminée, non loin de la marmite qui bouillait.

Une femme âgée, mais encore alerte et bonne à voir sous la coiffe aplatie et les ailes amidonnées du bonnet lorrain, mettait le couvert, disposait sur la table les cuillères de plomb, les bols pansus, les assiettes de faïence à fleurs bleues. A la vue du miséreux qui s'arrêtait au seuil de la porte grande ouverte, elle demanda :

« Que veut-on? » d'un ton qui n'avait rien d'encourageant.

Cependant le timbre de cette voix avait fait frissonner le vieil homme jusqu'à la plante des pieds. Une exclamation s'échappait de ses lèvres fripées; mais la fermière ne l'entendit pas. Une petite fille, accorte et leste, qui portait dans son tablier de cotonnade des prunes d'arrière-saison, passant près du vieux qui se tenait là, demandait à son tour :

« Que voulez-vous, mon brave homme? »

Elle monta la marche de pierre et entra, tandis que le vieillard répondait lentement, cherchant ses mots :

« Je vas vous dire... je vas vous dire... mais dites d'abord : qui est-ce qui vient de parler, là, tout-à-l'heure? »

La vieille fermière avait fini de disposer le couvert et maintenant, accroupie dans un angle obscur de la cheminée, elle glissait du petit bois sous la marmite. La fillette, qui s'était assise sur une chaise basse à l'entrée de la cuisine et s'occupait de trier ses fruits, ne pouvait la voir.

« Mais personne n'a parlé, je pense, dit-elle; il n'y a personne que moi, vous voyez bien. »

Le vieux, sans oser monter la marche, avançait la tête et clignait des yeux, sous la broussaille de ses gros sourcils.

« Il y avait quelqu'un, tout-à-l'heure, murmura-t-il.

— Eh bien, la grand'mère, peut-être, dit la petite fille; mais elle n'est plus là.

— La grand'mère, la grand'mère, fit le vieil homme. Et comment s'appelle-t-elle, la grand'mère?

— Dame! elle s'appelle Mme Bresch, Mme Wilhelm Bresch, de la ferme du Moulin-Brûlé; si c'est cela que vous vouliez savoir, vous voilà renseigné, mon vieux père. »

Avec un long soupir, le vieillard fit glisser à terre son bâton et son paquet; puis, comme si le mot qu'il venait d'entendre eût achevé d'épuiser ce qui lui restait de forces, il se laissa tomber lui-même plutôt qu'il ne s'assit, sur la marche du seuil.

« Bresch, répétait-il; Bresch... vous êtes bien sûre? »

La fillette éclata d'un rire sonore :

« Du nom de ma grand'mère, si je suis sûre? En voilà une fameuse, mon brave homme! Savez-vous quoi? Si vous voulez

arriver au village avant la nuit, vous ferez bien de vous avancer. Mon grand'père va rentrer, et il n'aime guère... »

Sans achever, elle enfla ses joues et souffla hors de sa bouche un noyau de prune.

« M'en aller? fit le vieil homme, en serrant ses mains l'une contre l'autre, convulsivement. M'en aller, non. Il faut que je vous dise, d'abord... Je viens de bien loin; d'un pays tout là-bas : la Sibérie, qu'on appelle. Il y fait grand froid et on y souffre... ah! ce qu'on y souffre! J'ai fait les guerres avec l'Empereur, comprenez-vous? Mais avant tout ça, avant que je parte... quand j'étais jeune... cette maison-ci, c'était ma maison. »

Toujours accroupie dans le coin obscur de la cheminée, la grand'mère écoutait, retenant son souffle. Aux derniers mots, elle se mit à trembler de telle sorte que ses dents se heurtèrent.

Le vieux, cependant, continuait d'expliquer : « Malgré la conscription qui nous prenait tous, je m'étais marié... parce que Marguerite, ma Margot, comme on disait, je l'aimais si fort... et elle aussi, elle m'aimait bien! On s'est marié au village, à l'église, bien sûr... mais la noce, on l'a faite ici, justement ici, dans la grand'cour : on avait mis des tables de bois... ma mère, comme veuve, avait une robe noire, mais sa coiffe était de fine dentelle... Et Margot avait un voile blanc comme neige, attaché par un bouquet de myrthe vert. Quand je suis parti, le mois d'après les noces, elle a bien pleuré...

« Oh! je me rappelle, je me rappelle tout! la grande cuisine, la cour, le vieux puits... voilà le « siau » encore accroché comme autrefois, à la grosse corde de fer... Voyons, ma belle petite, cherchez bien! Margot Richard, la fille à Grand Richard le forgeron... êtes-vous sûre que vous ne la connaissez pas? »

Tout doucement, la grand'mère s'était relevée. A pas de velours, elle gagnait la porte qui menait dans l'autre chambre, justement restée entr'ouverte. La nuit avait achevé de se faire, et, dans les angles de la cuisine, c'était noir comme à minuit. Tandis qu'elle manœuvrait de la sorte, la vieille femme entendait la réponse de sa petite-fille :

« Sûr que non, que je ne la connais pas, mon pauvre vieux : ici, en fait de femme ancienne, il n'y a que ma grand'mère, et c'est Mme Bresch ; de son petit nom Reine : Reine Bresch ; ainsi vous voyez .. »

La vieille fermière entra dans la chambre, se laissa tomber sur une chaise basse. Il lui semblait qu'un instrument de fer martelait ses tempes, tant elles battaient. Margot Richard, c'était elle. Reine-Marguerite étaient ses noms de baptême, dont la petite ne connaissait que le premier, qu'on lui donnait à présent. Et celui qui était là dehors, c'était Jean-Paul, son premier mari. Oui, elle avait pleuré, le jour où l'Empereur lui avait pris son Jean-Paul! Et fait plus d'une neuvaine à Notre-Dame de Benoîte-Vaux, pour son retour. Cependant il n'était pas revenu. Elle l'avait attendu dix ans, comme veut la loi : puis, enfin, on avait dit : « Il est mort; il est resté dans les neiges de Russie, comme tant d'autres... » On avait fait chanter une messe de *Requiem*, et elle s'était remariée avec Wilhelm Bresch, un Alsacien établi depuis peu au pays.

Et voilà qu'aujourd'hui, après quarante ans, Jean-Paul revenait. Ce loqueteux trop près duquel on ne voudrait pas s'asseoir crainte d'attraper de la vermine, c'était lui.

« Comme on devient! » murmura-t-elle.

Elle le revoyait, si crâne et si fringant, le jour de leurs noces... Oui certes, elle l'avait aimé! et de penser qu'il était là, sur le pas de la porte, comme un mendiant qui attend la charité, cela la remuait aujourd'hui encore. Cependant, que fallait-il qu'elle fasse? courir à lui, lui crier :

« Jean-Paul, c'est moi! c'est moi, ta Margot! »

Oui, mais après? Pouvait-on dire à celui qui allait rentrer : « Mon premier mari est revenu? » Et Grand Louis, le fils, qui à présent faisait marcher la ferme, n'était-il pas le fils de Wilhelm? Non, pour celui qui revenait trop tard, il n'y avait plus de place à la maison! Elle les connaissait, les deux hommes : ils lui diraient certainement : « Choisis entre lui et nous! » Alors, quoi?... Elle, la maîtresse honorée d'une des plus belles fermes du pays, s'en aller le long des routes, auprès de

ce gueux? était-ce possible? Rien que d'y penser, elle sentait une sueur d'agonie lui couler le long du corps...

Du côté de la cuisine elle tendit l'oreille, et il lui sembla qu'on ne parlait plus. Elle se leva, poussa doucement la porte : Louison, sa petite-fille, était seule, en train d'allumer la lampe à bec accrochée au rebord de la cheminée. Alors, d'une voix qui jouait l'indifférence, la grand'mère dit :

« Il me semblait que tu causais avec quelqu'un.

— Oui-da! répondit la fillette en se retournant; avec un pauvre vieux qui prétend avoir demeuré ici au temps de Mathusalem, avant les guerres de Napoléon. Il se flattait de retrouver encore quelqu'un de sa famille : jugez! et il se lamentait. Il me disait : « J'ai tant peiné pour arriver jusqu'ici! « J'aimerais mieux à présent ne pas être revenu. » Je lui ai conseillé d'aller en ville; grand-père a parlé l'autre jour de l'hôpital, où on reçoit les invalides. Mais il a eu bien du mal à démarrer. Voyant la table mise, il disait : « J'ai faim; je « voudrais manger du pain d'ici, seulement pour voir si on « le fait comme autrefois. » Alors, je lui en ai coupé à la miche un petit morceau. »

Debout près de la porte d'entrée, la vieille fermière regardait au dehors; dans la cour, il lui semblait entendre du bruit : le revenant n'allait-il pas apparaître pour la seconde fois?

Non, Dieu merci! c'étaient les pas connus de Grand Louis et de Wilhelm.

Rassurée, la vieille fermière se retourna vers Louison et, voulant mettre à profit cette occasion d'inculquer à l'enfant de bons principes :

« Tu as bien fait, lui dit-elle; il faut avoir pitié des malheureux. »

Berthe JEANROY.

Paul DOP.

L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE

DE

PHILIPPE PICOT DE LAPEYROUSE

Philippe Picot de Lapeyrouse, premier professeur d'histoire naturelle et premier doyen de la Faculté des sciences de Toulouse, a joué un rôle scientifique considérable au début du siècle dernier. Il a contribué pour une large part aux progrès de nos connaissances sur l'histoire naturelle des Pyrénées et jeté un certain éclat sur la nouvelle Faculté des sciences de Toulouse qui venait de naître des décrets de l'Empire. Cependant, suivant en cela le sort commun, son œuvre a suscité les critiques passionnées et souvent injustes de ses contemporains, dont la haute situation administrative n'a pas peu contribué à plonger dans l'oubli un savant qui honora grandement et les sciences naturelles et la chaire qu'il occupa.

Je ne ferai pas la biographie de Philippe Picot de Lapeyrouse, que bien d'autres ont faite avant moi. J'ai simplement l'intention de montrer aux lecteurs de cette Revue quel fut le savant, quelle fut son œuvre et combien furent odieuses la plupart des attaques dont il fut l'objet.

A l'époque où Picot de Lapeyrouse entreprit ses travaux, les savants n'étaient pas spécialisés comme ils le sont aujourd'hui. On n'était pas botaniste, géologue ou zoologiste, on était simplement naturaliste, et la chaire que Picot de Lapeyrouse inaugura en 1811 était une chaire d'histoire naturelle. Aussi

les travaux qu'il entreprit sur les Pyrénées portèrent à la fois sur la zoologie, la botanique et la géologie. Certes, son œuvre botanique fut la plus considérable, mais cependant elle ne doit pas faire oublier que Picot de Lapeyrouse publia d'intéressantes observations sur la minéralogie des Pyrénées, et que des hommes tels que Lamarck et Cuvier n'hésitèrent pas à attribuer une grande valeur à ses découvertes. Il suffit d'ailleurs de parcourir les ouvrages qu'il nous a laissés pour voir qu'il possédait une connaissance approfondie de la nature des terrains, et qu'il avait, grâce à ses connaissances, entrevu l'importance de la constitution du sol sur la végétation, qu'il avait eu, en un mot, l'intuition de ce que l'on a appelé depuis l'édaphisme chimique.

En zoologie, ses découvertes furent assez nombreuses. En dehors de travaux de zoologie générale, tels que les recherches *sur les organes de chant du cygne*, il s'occupa de paléontologie animale dans un mémoire sur *les ossements de quadrupèdes trouvés sur les cimes les plus élevées des Pyrénées*. Il s'affranchit même du cadre de l'histoire naturelle pure, et nous avons de lui une *Série d'observations du thermomètre au Pic-du-Midi*, qu'il termine par ces phrases empruntées à un de ses contemporains : « Il me semble qu'on peut conclure que les observations météorologiques n'auront l'utilité qu'on peut en attendre que lorsqu'on joindra à l'observation des instruments qui indiquent la pesanteur, la température et l'humidité de l'air, celle d'une machine propre à marquer l'état électrique de l'atmosphère, parce que si l'électricité n'est pas la cause unique d'un grand nombre de météores, elle doit du moins toujours concourir à leur formation; donc, en négligeant de l'observer avec le même soin que le baromètre et le thermomètre, on perd le fruit de toutes les autres observations météorologiques les plus importantes. » C'est là le programme que se donnent actuellement les observatoires météorologiques de montagne, où l'état électrique de l'atmosphère est mesuré avec le même soin que la pression barométrique et la température.

Les travaux botaniques de Philippe Picot de Lapeyrouse,

sur lesquels j'insisterai surtout, sont de deux ordres. Les uns intéressent l'histoire générale des plantes, les autres s'adressent plus particulièrement aux plantes des Pyrénées. Parmi les premiers, je citerai un Mémoire sur le *Vallisneria*, où les phénomènes de fécondation, si curieux pour le biologiste, sont déjà entrevus. Mais son œuvre capitale est relative à la végétation des Pyrénées. Picot de Lapeyrouse parcourt nos montagnes pendant quatorze ans, de 1763 à 1797. Il débuta, comme il nous le dit lui-même, par le Donnezan et termina sa carrière par Barèges et les montagnes qui l'avoisinent, que, d'ailleurs, il avait déjà parcourues en 1782 avec un géologue de grande valeur Dolomieu. Le reproche qu'on lui fit d'avoir en grande partie poursuivi ses recherches dans son cabinet sur des matériaux recueillis par d'autres est donc profondément immérité.

De ces longues et pénibles courses, pendant une période troublée, dans une région où les communications étaient particulièrement difficiles, de Lapeyrouse nous a laissé quatre monuments qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Je laisserai de côté les petites notes qu'il publia soit dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Toulouse, soit dans le Journal de Physique et d'Histoire naturelle pour ne m'occuper que de ces ouvrages. L'un d'eux, le plus ancien, est une sorte de cahier de notes manuscrites que nous possédons au laboratoire de botanique de la Faculté des sciences de Toulouse et qu'il a intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes des Pyrénées et d'explication à l'herbier de ces montagnes*, 1770. Dans ce travail manuscrit, dont quelques feuillets ont malheureusement disparu, de Lapeyrouse expose d'abord la classification qu'il a adoptée et qui est celle que de Jussieu venait d'énoncer, et qui, comme on le sait, est encore universellement admise. Puis, méthodiquement, par classes et ordres, il expose la liste des plantes qu'il a récoltées dans les Pyrénées, en les faisant suivre de remarques souvent judicieuses et intéressantes.

Son manuscrit débute par les Cryptogames, qu'on l'a pour-

tant accusé d'ignorer. Il suffit de parcourir les cent feuillets qu'il a consacrés aux champignons, aux algues et aux lichens pour voir combien ce reproche est peu fondé. Pour chaque forme, il donne l'habitat, l'ouvrage où le type a été figuré, la synonymie et ses observations. C'est ainsi que pour un *Lycoperdon*, il nous dit que ce champignon « habite dans les lieux montueux stériles et dans la terre rougeâtre, même dans les lieux couverts, gazonnés; il semble rechercher le pied des charmilles en masse ». Sur la Morille, il a des idées très particulières. « On trouve la Morille au printemps, on la fait sécher et on l'emploie ensuite dans les ragoûts. Elle y fait plutôt l'office d'une éponge que celui de leur communiquer aucun bon goût,... donne les mêmes produits chimiques que les animaux. » Dans les pages consacrées aux Lichens, la nature du sol est soigneusement relevée : le Lichen centrifuge est signalé sur les granites d'Ax et de Paillères; le Lichen saxatile sur les calcaires du Pic-du-Gard. De-ci de-là, nous trouvons quelques observations physiologiques : « Les Lichens ne se nourrissent que par absorption. » Une cinquantaine de pages sont ensuite consacrées aux Mousses et aux Fougères, et l'auteur arrive enfin aux Phanérogames. Dans leur énumération, Picot de Lapeyrouse nous donne avec exactitude les localités, la nature du sol, la situation alpine et sous-alpine, et il y ajoute quelques remarques intéressantes de géographie botanique. Il nous signale, par exemple, la localisation en « bandes bien délimitées » du *Rhododendron;* le rôle de l'*Anthoxanthum odoratum*, qui « est presque la seule graminée qui constitue les prés alpins arrosés »; la présence d'*Aira arundinacea* « de la vallée du Gave, depuis Pierrefitte jusqu'à Gavarnie, au pied des atterrissements qu'elle soutient par ses touffes »; le tapis uniforme que le *Festuca ovina* forme « sur les pâturages secs et élevés », et la présence de *Rumex alpinus* « sur les cols où les bestiaux séjournent ». Les caractères spéciaux de la végétation alpine sont bien indiqués. Le port des Soldanelles, des Azalées, des Androsaces est très bien décrit, ainsi que le rôle des rosettes dans la dissémination. Les maladies

attirent même l'attention de Picot de Lapeyrouse. Il nous dit, en effet, du *Carex flava* : « J'ai reconnu pour la première fois que les Carex étaient sujets au noir ou à la carie comme le froment. » Quelques-unes de ses remarques montrent bien que de Lapeyrouse a véritablement parcouru les Pyrénées. D'une fétuque qu'il ne nomme pas, mais que Ramond devait plus tard nommer *Festuca eskia*, il dit qu'elle « fait glisser horriblement, ne peut être vaincue que par les pointes de fer à la chaussure; on l'appelle Gispet à Saint-Béat; on la trouve sur toutes les prairies déclives et élevées ». Du *Nardus stricta*, si commun sur nos hautes montagnes, il dit : « Les pasteurs de Barèges le nomment Erpia, petite herbe qui fait avec le Gispet glisser fortement le pied. Très recherchée au premier printemps par les vaches, augmente la crème du lait et son parfum; mais alors il ne peut cuire sans prendre le brûlé. Devient ensuite très dure; les mulets et les ânes sont alors les seuls qui en mangent. » Ailleurs, il se fait l'écho des légendes que lui rapportent les indigènes. Pour l'*Iris xiphion*, il nous dit : « On le connaît à Saint Béat ou aux environs sous le nom de Zirgue; son bulbe est émétique; il suffit d'en frotter l'assiette sur laquelle on doit manger pour opérer cet effet. » Je ne multiplierai pas à l'infini ces citations qui suffisent pour montrer avec quel soin et quel esprit d'observation Picot de Lapeyrouse rédigea ses Mémoires manuscrits.

En même temps, Picot de Lapeyrouse recueillait et préparait les matériaux qui lui servirent à constituer l'herbier des Pyrénées. D'autres que moi ont longuement parlé de cette œuvre, qui se trouve actuellement dans les collections du Jardin botanique de la ville de Toulouse. Qu'il me suffise de dire que cet admirable herbier, revisé et complété par les soins de botanistes récents, est resté pendant longtemps le guide indispensable de tous les travaux de systématique faits sur les Pyrénées.

Les deux autres ouvrages qui nous restent de Picot de Lapeyrouse sont la *Monographie des Saxifrages* et l'*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées*. La *Monographie des Saxi-*

frages était, dans l'esprit de l'auteur, le premier fascicule d'un travail beaucoup plus général qui devait porter sur l'ensemble de la végétation des Pyrénées, et dans lequel chaque famille aurait eu un développement comparable à celui qu'il attribua aux Saxifrages. Ce travail énorme, il ne le fit jamais, car le temps lui manqua.

Cependant, cette *Monographie des Saxifrages* est, comme on l'a dit quelquefois, un des plus beaux ouvrages de la botanique française. Les espèces pyrénéennes y furent décrites avec un soin parfait. Picot de Lapeyrouse comprit qu'il lui serait impossible de traiter avec autant d'ampleur la flore totale des Pyrénées, et il se mit alors à rédiger l'*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées*. Cet ouvrage, qui est le premier que nous possédions sur la flore des Pyrénées, parut à Toulouse en 1813. Son apparition suscita des critiques violentes et passionnées. Le titre exact de l'ouvrage est : *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées et itinéraire des botanistes dans ces montagnes.* L'ouvrage débute par une vue panoramique de la chaîne des Pyrénées, dessinée par un géologue de grande valeur, Jean de Charpentier, ingénieur des mines au service du roi de Saxe. La préface renferme des aperçus très nouveaux pour l'époque, qui prouvent largement quelle admirable compréhension Picot de Lapeyrouse eut de ce que doit être la géographie botanique : « Les Pyrénées ont enfin obtenu l'hommage qui avait été presque exclusivement réservé aux Alpes de la Suisse. Les plantes de chaque partie de l'Europe ont eu leur histoire; celle des Pyrénées reste encore à faire. Nous avons quelques travaux partiels sur la botanique de cette riche chaîne; mais aucun ouvrage ne présente la série totale des plantes qui croissent dans ses différentes régions. Et quelle chaîne de montagnes mérite plus d'être étudiée? Quelle immensité de sujets d'observations ne présente-t-elle pas à ceux qui veulent la connaître? Quel est surtout le nombre, la diversité, la beauté, je dirai presque l'élégance des végétaux qu'elle nourrit? Les sommets glacés sont couverts de productions végétales de la Laponie, de la Sibérie; ses vallées orientales et ses revers mé-

ridionaux offrent un grand nombre d'espèces des climats chauds de l'Europe, de la Gaule narbonnaise, de l'Espagne, du Portugal, des côtes d'Afrique et de l'Archipel, sans compter celles qui lui sont propres et qu'on n'a pas encore trouvées ailleurs. »

On ne peut qu'admirer sans réserves ces dernières lignes, qui résument d'une façon précise tout ce que nous savons actuellement sur l'origine de la flore des Pyrénées. Picot de Lapeyrouse avait entrevu, en effet, les éléments d'origine arctique, les éléments ibériques, méditerranéens et asiatiques dont la fusion a constitué, dans les temps géologiques, la végétation actuelle des Pyrénées.

Dans les *Mémoires manuscrits* dont j'ai parlé plus haut, Picot de Lapeyrouse avait adopté la méthode naturelle de de Jussieu. Il eut le tort d'y renoncer dans son *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées* et de revenir à la classification si peu naturelle de Linné. Ce ne fut pas d'ailleurs par pur caprice, car il prit soin dans sa préface de nous dire pourquoi il adopta cette dernière classification : « Les genres sont disposés d'après le système sexuel du grand Linnæus : c'est celui dont l'usage est le plus généralement adopté et qui, malgré ses imperfections, présente le moins de difficultés dans la pratique. La méthode de M. de Jussieu, si précieuse aux botanistes exercés, si admirable par la connaissance des rapports et des affinités des végétaux entre eux, à laquelle elle rappelle sans cesse, ne pouvait être admise sans de graves inconvénients dans un ouvrage partiel. Elle aurait souffert des déchirements fatigants et présenté entre les différentes familles des lacunes qui, en les isolant les unes des autres, eussent rompu la chaîne qui les lie et enlevé à cette belle méthode tout le charme, toute l'utilité de son ensemble. »

A la préface succède ce que Picot de Lapeyrouse a intitulé « *Notice des auteurs qui ont voyagé dans les Pyrénées et publié des ouvrages sur la botanique de ces montagnes.* » C'est dans ce paragraphe qu'il initia le lecteur aux luttes qu'il soutenait contre deux de ses contradicteurs qui lui firent le plus de

mal, Ramond et Pyrame De Candolle. Ramond, membre du Corps législatif, de l'Institut de France, l'un des commandants de la Légion d'honneur, baron de l'Empire, Alsacien devenu par accident Pyrénéen, se révéla l'un des ennemis les plus acharnés de Picot de Lapeyrouse. Cependant, la querelle entre les deux savants fut plutôt personnelle que scientifique; reproches mutuels d'ingratitude, jalousie réciproque des découvertes de l'un et de l'autre, le tout surexcité chez Ramond par un très grand amour de la réclame, voilà la querelle banale qui les sépare et que Picot de Lapeyrouse a résumée en quelques mots éternellement vrais : « Les Pyrénées sont-elles donc tout autour de Barèges? sont-elles la propriété exclusive de personne? le livre de la nature n'est-il pas ouvert à tout le monde? n'est-il pas immense et chacun ne peut-il y trouver son feuillet ? »

C'est un tout autre caractère qu'eut sa lutte avec Pyrame De Candolle, professeur de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier. Cette fois, la querelle était presque exclusivement scientifique. De Candolle relevait, en publiant sa *Flore française,* des erreurs de détermination faites par Picot de Lapeyrouse. Ce dernier en avouait quelques-unes, dont il rejetait la responsabilité sur Linné et de Willdenow, en lesquels il avait eu une confiance aveugle. Cependant, il ne se tenait pas pour battu, car bientôt il ajoutait à son œuvre un supplément destiné à réfuter les idées de De Candolle. Sans entrer dans le détail fastidieux des discussions des deux contradicteurs, je dirai simplement qu'en général les erreurs que De Candolle releva méritaient bien de l'être. Picot de Lapeyrouse était allé un peu vite en besogne et il avait commis pas mal d'erreurs de détermination, bien excusables si l'on songe à la difficulté qu'il y avait parfois à se procurer les types ou les diagnoses princeps. Mais, à côté de ces critiques fondées, il est bon de faire justice des critiques injustes qui lui furent adressées d'ignorer les cryptogames et d'avoir parcouru les Pyrénées confortablement assis dans son cabinet de travail. La lecture de ses *Mémoires* manuscrits, dont j'ai parlé plus haut, dissipe toute hésitation à cet égard.

Quelque imparfaite que soit l'*Histoire abrégée des plantes des Pyrénées*, elle n'en constitue pas moins un monument capital dans l'histoire de la géographie botanique de ces montagnes. Malgré ses défauts de méthode, ses lacunes et même ses erreurs, elle abonde en renseignements précis. Les localités, l'habitat, la nature du sol sont parfaitement décrits et à ce titre elle devint le guide indispensable de tous les botanistes pyrénéens. L'œuvre accomplie était considérable, tellement considérable qu'elle est restée, jusqu'à ces dix dernières années, le seul ouvrage traitant dans son ensemble de la végétation des Pyrénées. Mais j'estime que le réel mérite de Picot de Lapeyrouse ne fut pas seulement d'être un botaniste laborieux et habile dans ses descriptions. Il fut, en effet, autre chose; il fut un novateur, en ce sens qu'il comprit qu'un catalogue pur et simple de plantes ne peut suffire à donner l'idée de la végétation d'un pays. Il envisagea au contraire les rapports des végétaux entre eux et avec le sol et le climat. Il eut l'intuition de lois réglant la distribution des plantes et il prépara ainsi le magnifique essor que la géographie botanique devait prendre dans le courant du siècle dernier. Il fut le précurseur immédiat de Ramond, dont l'admirable travail sur l'*Etat de la végétation au sommet du Pic-du-Midi* (1827) synthétisa en quelques pages les nombreuses idées éparses dans l'œuvre de Philippe Picot de Lapeyrouse.

C'est ce titre de gloire de Picot de Lapeyrouse qu'il m'a paru nécessaire de mettre en lumière, et j'ai pensé qu'en l'année où nous fêtons le centenaire de la Faculté des sciences de Toulouse, il n'était pas inutile de faire revivre la figure quelque peu oubliée de son premier doyen.

Paul Dop.

BIBLIOGRAPHIE

Précis d'Archéologie du Moyen-Age, par J. A. Brutails, archiviste de la Gironde, 1 vol. in-8° de XLI-282 pages, orné de 142 dessins, dont 18 planches hors texte. — Librairies Edouard Privat, 14, rue des Arts, Toulouse ; A. Picard, 83, rue Bonaparte, Paris. — Prix, 6 francs ; relié toile, 7 fr. 50 c.

L'étude des monuments du Moyen-Age a été non seulement renouvelée, mais créée même dans le dernier siècle. Auparavant et jusque dans ses premières années, appeler gothique une église ou un château était la plus outrageante injure qu'on pût lui adresser.

Bien nombreux sont les ouvrages des maîtres de la critique, qui, au nom de l'art et de l'histoire, ont fait apprécier les beautés des œuvres surgies de notre sol au treizième siècle. Ils forment une bibliothèque entière. Il est donc nécessaire de les résumer, de présenter l'ensemble des recherches sous une forme rapide et précise pour ceux qui n'ont ni loisirs ni obligations spéciales, mais à qui, cependant, il n'est plus permis de demeurer étranger à la connaissance des monuments qui sont la parure de la France.

Le manuel d'archéologie de M. Enlart, qui comprendra quatre gros volumes, demande déjà une longue et patiente lecture. Les deux volumes de M. Corroyer, *L'Architecture romane et l'Architecture gothique*, effraieraient peut-être les lecteurs pressés. D'ailleurs, les idées particulières de l'auteur sur les origines de l'art gothique ne peuvent être facilement adoptées.

M. Bruïails vient de réaliser un vœu, depuis longtemps exprimé. Ses connaissances étendues, et aussi la netteté décisive de son esprit, l'ont préparé à la tâche difficile de dire beaucoup en peu de mots et d'indiquer en traits sûrs les résultats acquis, auxquels il ajoute ses idées personnelles.

Il s'appuie sur les conditions historiques et sur les nécessités de la construction pour exposer les origines et les développements de notre art national. Les rêveries et les fantaisies qui inspirèrent ses premiers admirateurs ne sont plus de mise. Si les deux premières périodes s'appellent latine et romane, c'est qu'elles imitent l'art romain en le transformant, c'est que l'église chrétienne reproduit les dispositions de la basilique, et non pas seulement de la basilique civile, mais de celles des habitations privées de Rome, de ses promenades couvertes; si la voûte se substitue à la charpente primitive apportée surtout par les envahisseurs barbares plus charpentiers que maçons, c'est pour éviter les destructions par l'incendie; si l'église s'agrandit et s'élève, si elle s'entoure de murs et de contreforts, c'est que la construction est commandée par la nécessité d'établir la voûte ; enfin, si des écoles diverses se forment, c'est que la différence des matériaux et des climats les nécessite et les impose. Les tours lanternes n'ont peut-être d'autre origine que la difficulté d'assembler les charpentes qui se croisaient sur l'intersection entre la nef et les croisillons.

La décoration n'est d'abord, dans les églises mérovingiennes ou carolingiennes, qu'un vêtement parfois brillant et riche emprunté directement à l'art romain. Mais, dans la bonne époque du Moyen-âge, la décoration n'est que la mise en valeur des grandes lignes de l'édifice; elle résulte de la construction même.

L'église romane est le développement naturel de l'église latine par l'agrandissement de l'abside qui amène le déambulatoire. Elle ne se renferme plus uniquement dans le plan basilical ; elle adopte la nef unique, les croisillons arrondis formant le trèfle, même parfois un plan symbolique ou la réminiscence d'un plan fameux.

L'église étrange de Planès en Roussillon, triangle équilatéral avec une abside sur chaque côté, fut construite peut être en l'honneur de la Sainte-Trinité; mais le contraste entre l'originalité savante et la grossièreté de l'exécution indique sans doute l'imitation d'une belle église disparue.

Le perfectionnement de la voûte romane amène ceux des supports. Les arcs doubleaux qui la renforcent demandent des piles à divisions multipliées. Dans les déambulatoires, le petit côté des trapèzes de voûtes d'arête n'exige pas de forts piliers et il se contente pour appui de la colonne isolée. Les murs sont épais, et il n'est pas nécessaire que le contrefort ait une forte saillie. Des demi-berceaux continus épaulent la grande voûte dans les églises à collatéraux, et permettent l'établissement des tribunes. C'est ainsi que des nécessités de la construction résultent tous les éléments de l'édifice, son ornementation et sa beauté même parce qu'elle n'est que l'expression d'un principe logique qui satisfait l'esprit autant que les yeux.

Mais la décoration conserve sa liberté; à l'époque romane, si riche, si touffue, elle puise à des sources nombreuses et diverses : l'art antique et l'art barbare, les étoffes ou les ivoires de l'Orient et les manuscrits de l'Irlande, la Bible et la légende, la vie des saints et les mœurs populaires.

C'est encore un article très juste et très sage que celui qui est consacré aux écoles provinciales romanes. Il recommande de ne pas exagérer les influences orientales et reconnaît, par exemple, que les coupoles de l'Aquitaine s'écartent si fort des coupoles byzantines que certainement les maîtres d'œuvres, en cette région, savaient construire des coupoles avant que Saint-Marc de Venise fût imité à Saint-Front de Périgueux.

Mais c'est surtout l'architecture gothique qui montre jusqu'à quel degré la magnificence d'un monument résulte des éléments de la construction même, de ses hardiesses et aussi de ses audaces qui amènent enfin la décadence. La croisée d'ogive permet l'élévation des voûtes, des pleins plus rares, des fenêtres plus grandes. La nécessité d'amener les clefs au même niveau conduit à adopter définitivement l'arc brisé pour les doubleaux

et les formerets et, par suite, pour toutes les ouvertures. Le report de la poussée des voûtes sur un seul point produit les piles puissantes aux éléments variés, les arcs boutants remplaçant les voûtes continues des collatéraux, et des contreforts robustes qui s'élancent par degrés en d'élégantes pyramides entourant l'église d'une escorte de flèches.

Le livre expose les développements de l'art gothique dans son incessante évolution, en donnant l'histoire des principales églises dans l'ordre des temps et aussi dans les diverses provinces. Il arrive ainsi jusqu'au moment où l'excès de la logique remplace, par les maigreurs de la fin du quinzième siècle, la virile énergie du gothique primitif.

« La formule gothique, dit M. Brutails, s'adapte, on le voit, à bien des types; l'unité, en principe, n'exclut pas l'infinie variété des applications. De cette varieté vient en partie le charme de l'art du Moyen-âge. »

Et il ajoute :

« Que le temple grec, qui disposait de matériaux superbes et ne demandait que des dimensions médiocres, arrive à une perfection plus absolue que l'église gothique, c'est indéniable. Par contre, au point de vue de la science constructive, le Parthénon, comparé à la cathédrale d'Amiens, est un jeu d'enfant. Et, même comme esthétique, la cathédrale l'emporte parfois; elle a plus d'imprévu, plus de mouvement, plus de vie. Pour nous en tenir à un détail, la collection des chapiteaux à crochets est autrement attachante que la monotone série des chapiteaux doriques, ioniques ou corinthiens.

« Enfin, l'ensemble de l'édifice, la profondeur de ses perspectives mystérieuses, la hauteur de ses vaisseaux, le flamboiement de ses verrières produisent une impression d'art incomparable. L'un des hommes les plus sceptiques de la Renaissance nous dit qu'il ne mettait pas le pied sur le seuil d'une cathédrale sans que courût en lui un frisson de religieux respect. Combien plus vivement l'église gothique devait émouvoir les générations croyantes qui déchiffraient avec une curiosité passionnée les poèmes de pierre des façades et qui croyaient

voir les saints des vitraux descendre dans un rayon de lumière! »

On voit que M. Brutails n'expose pas seulement les principes rigoureux de la construction gothique, mais qu'il sait en faire valoir les beautés.

Le chapitre sur l'architecture civile et militaire est de même très ingénieusement raisonné. La forteresse du Moyen-âge présente de grandes analogies avec celle de l'antiquité, puisque les armes étaient les mêmes, mais la défense est plus fragmentée parce que les troupes étaient moins homogènes et moins disciplinées. Mais, dans l'art militaire aussi, à l'utilité s'unit la beauté. La grandeur robuste et la mâle puissance des châteaux s'accroît encore par la rude majesté des sites où ils sont placés. « Ils nous émeuvent à l'égal des plus belles manifestations de l'art. »

Le livre se termine par un chapitre très utile : Conseils pour la rédaction de l'illustration des travaux archéologiques; explication précise des termes de la construction; avis pour la photographie des monuments.

Il s'éclaire par des plans, des dessins, qui ne sont pas seulement un ornement, mais une explication. La coupe d'une église latine juxtaposée à celle d'une église romane montre, mieux que toute description, la différence entre les deux. Quelques-uns de ces dessins sont empruntés à l'*Histoire de l'Architecture*, de M. Choisy.

Le volume si instructif et si plein de M. Brutails sera le livre de chevet de tous ceux à qui sont chères nos antiquités nationales.

L'impression et la publication du livre sont dues à M. Edouard Privat, auquel l'érudition et l'art toulousains doivent déjà tant de reconnaissance. J. DE L.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 3 mai. C'est une autre Toulouse que je voudrais décrire aujourd'hui, la Toulouse d'au delà des Pyrénées, la grande sœur catalane. Que l'on m'excuse! Les deux cités fraternisent encore, comme l'année dernière. Et pendant que les élections municipales emplissent le Capitole de cris et de fièvre, les Muses ont émigré à Barcelone.

A deux heures de l'après-midi, par un soleil magnifique, un cortège somptueux s'achemine vers le palais des Beaux-Arts. En tête, la garde municipale à cheval précède le landau contenant les prix des Jochs-Florals; puis suivent les dix présidents d'honneur : ce sont les délégués des provinces de langue romane; le docteur Ebernhardt Vogel, professeur à l'Université d'Aix-la-Chapelle, délégué des romanisants d'Allemagne; Edouard Aude, majoral du Félibrige, conservateur de la bibliothèque Méjane d'Aix-en-Provence, représentant Mistral; Paul Mariéton, chancelier du Félibrige; Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan; le duc de la Salle de Rochemaure, représentant l'Auvergne; le syndic de la République d'Andorre; le félibre limousin M. Bombal; le poète Jean Alcover, de Mallorque; M. Battle de l'Alquer, délégué de la Cerdagne; M. Llorenti, délégué de Valence; M. Vergès de Ricaudy, président de la Société d'études catalanes de Perpignan. Mais Toulouse n'est pas oubliée : elle est représentée par notre excellent collaborateur François Tresserre, mainteneur des Jeux Floraux.

Chacun de ces délégués est précédé d'un porte-fanion à cheval tenant la bannière de chaque province.

Après eux viennent les landaus du Consistoire des Jochs-Florals, de la Commission spéciale des fêtes, des représentants des Sociétés littéraires; ensuite, le porte-drapeau de la Ciutat, à cheval, avec la nouvelle bannière aux armes de la ville, inaugurée pour la solennité, annonce les voitures de l'Ayuntamiento et de la Deputacio.

Ce cortège officiel, où toute la cité, toute la région, tous les pays de langue romane sont synthétisés, où va-t-il ?

Couronner des poètes et célébrer le cinquantenaire de la restauration de ses antiques Jochs-Florals.

Il y a cinquante ans, en effet, que, suivant l'exemple du Félibrige, la Catalogne reconstitua ces antiques tournois littéraires qu'elle avait créés, il y a six siècles, à l'exemple de Toulouse. Cette renaissance poétique a merveilleusement coïncidé avec la renaissance économique de Barcelone : aussi l'anniversaire a-t-il été marqué par huit jours de fêtes incomparables dans cette cité fleurie et joyeuse de la plaza Real à la calle Fernando.

... Le cortège arrive au palais des Beaux-Arts, où, sous un vélum gris et bleu, cinq à six mille personnes attendent les poètes pour les acclamer. Les discours frémissent et s'envolent : M. l'alcade Sannlehy, Mossen Jaume Collell, président des Jochs Florals, Francesh Matheu, directeur de la *Ilustracio catalana ;* Joan Maragall, etc. Le grand lauréat de l'année, Joan Maria Guasch, fait son entrée solennelle donnant le bras à la Reine des Fleurs, la senorita Maria Ricar, fille du marquis de San Isabel, qui tient à la main un bouquet de lis rouges cravaté aux couleurs catalanes.

C'est une fête populaire et grandiose. On fleurit les poètes. On les acclame. Toutes les classes sont confondues. Toutes les bouches parlent le même langage. Tous les cœurs palpitent à l'unisson.

Le soir, à la Maison-Dorée, banquet des poètes. Et nous nous retrouvons à Toulouse, car, au dessert, notre ami François Tresserre, assis à la gauche du président, prononce un éloquent discours.

Au milieu des applaudissements de l'assemblée, il rappelle les relations littéraires de Barcelone et de Toulouse, le séjour en Catalogne des troubadours fuyant Simon de Montfort, la venue à Toulouse des ambassadeurs de Jean d'Aragon venant chercher *las Leys d'amor*, et il salue les états unis de la langue romane tenant leurs premières assises sur la terre de Verdaguer.

... Et, toute la semaine, les fêtes ont continué : excursions à Montserrat et à Folgueyrolles, dîner sur le Tibidabo, feux d'artifice, festivals de *sardanes* (danses populaires), grands concerts, représentations de gala au Lyceo et au théâtre Catalan, inauguration de monuments commémoratifs, rien n'a manqué.

Pendant ces journées de féeries, ce qui a triomphé de la manière la plus éclatante, c'est la puissance de la fidélité au sol, de l'amour de la terre natale.

C'est ce que M. François Tresserre a su dégager dans une superbe

envolée lyrique, *Salut à Barcelone*, qu'il a fait applaudir, le 4 mai, dans la cérémonie de la *Glorificatio dels Morts* :

... Tu es l'harmonie et le rythme et le nombre,
Barcelone, une étoile a guidé ton destin ;
Et quand toute cité, comme une épave, sombre,
Je regarde venir par la plage sans ombre
Ton avenir joyeux comme un jeune matin.

Ton avenir, pétri de gloire et de lumière,
Il était tout entier dans ton limon natal ;
Et c'est pour avoir su, pieusement austère,
S'attacher à son rêve, à ses lois, à sa terre,
Que ton génie éclôt comme un arc triomphal.

Notre patrie en nous s'enferme pour éclore :
L'âme lui prend ses champs, son azur, ses tombeaux,
Puis, le chef-d'œuvre, un jour, émerge; et dans l'aurore,
Tout ce que l'on rêvait et tout ce qu'on implore
Rit aux yeux des vieillards prophétiques et beaux.

Et, plus au sol sacré notre amour fut fidèle,
Plus l'idée est féconde, et durable notre art;
Le vent des sierras prend nos vers sur son aile,
Et si le verbe chante et le mot étincelle,
C'est qu'ils gardent en eux les couchants d'Almenar...

***

7 mai. Nos Jeux Floraux n'ont pas eu besoin de célébrer l'anniversaire de leur restauration. Depuis des siècles ils ont couronné la poésie sans interruption. Et M. René Doumic l'a joliment souligné dans son récent « Eloge de Clémence-Isaure ».

« Tout à l'heure, a-t-il dit aux Mainteneurs, votre fête des fleurs va se dérouler suivant un cérémonial qui, tandis que beaucoup de choses changeaient, ici ou ailleurs, n'a pas changé. Comme jadis, les Mainteneurs désignés par vous s'en iront chercher sur l'autel vénéré les mêmes fleurs dont vous avez toujours récompensé vos lauréats. Ils traverseront dans le vieux Toulouse des rues qui se souviennent d'avoir vu passer leurs aînés. Et les curieux qui les regarderont défiler reconnaîtront le même cortège dont leurs grands-parents retrouvaient l'image dans leurs plus lointains souvenirs. Une vertu intime réside dans la perpétuité de ces usages, qui se continuent invariables. Et tel est le premier caractère que j'admire dans cette fête, qui est une fête de la Tradition. »

C'est aussi une fête de la poésie, de la poésie méridionale, ensoleillée, claire et gaie : digne de l'âme française — et de l'âme latine.

« Car je n'admets pas, ajoute le distingué critique, qu'elles puissent être séparées l'une de l'autre. Je serais tenté de parodier un mot célèbre pour vous dire : « Vous êtes des Latins! Eh bien, continuez! » On voudrait aujourd'hui rompre les liens qui nous rattachent à nos origines latines et répudier la culture qui fut de tout temps celle de notre esprit, la culture classique. Ce jour-là, toute notre littérature formée par la discipline de l'antiquité nous deviendrait inintelligible. Nous cesserions de communiquer avec tous nos grands écrivains. Mais tout ici proteste contre ce sacrilège! »

M. René Doumic a bien parlé. Ces yeux clairs, cette figure pâle, ces épaules courbées sous l'effort, ces bras « rompus pour avoir étreint les nuées », cette barbe blonde et ces cheveux ras, évoquent bien le citoyen d'un vieux quartier de Paris; mais la façon compréhensive et émue dont il a expliqué l'œuvre séculaire des Jeux Floraux l'a presque baptisé Toulousain.

Le concours de l'année a, d'ailleurs, ratifié ses démonstrations. Ainsi que l'ont souligné les rapporteurs, MM. le marquis de Suffren et le baron Desazars de Montgailhard, il a mis en lumière des poètes vraiment latins, comme le félibre Antonin Perbosc avec son fragment d'épopée : *Guilhem de Toloza*, qui a obtenu le prix Pujol de 1,500 francs, et l'auteur des *Balcons sur la mer*, Henry Muchart, dont la *Revue des Pyrénées* a publié parfois les vers harmonieux, pittoresques et colorés.

***

17 mai. Tous les cuivres tonnent. On ouvre l'Exposition. Toulouse est en plein remue-ménage. Village nègre, gondoles vénitiennes, tableaux parisiens, kiosques chinois, bâtiments arabes, sont chargés d'exalter la gloire de Toulouse. Cette foire pourrait avoir lieu, exactement la même, à Nantes ou à Lunéville. Le régionalisme a encore beaucoup à faire. Mais, pendant ce temps, le concours agricole nous inonde de bestiaux plus énormes et mieux encornés que nature; les agronomes et les chimistes s'entassent aux séances de Congrès; cependant que le concours hippique s'annonce, que les allées Lafayette regorgent de badauds et que le théâtre du Ramier construit, à travers les peupliers, le palais d'Œdipe-Roi et le temple d'Apollon Lycien. Toulouse est en fête sous un soleil estival. On est à peu près sorti des élections municipales et de la politique. La vie est douce. Les cafés offrent d'agréables boissons fraîches. Et le soir, aux carrefours déserts, parfois, des estudiantinas en promenade grattent des mandolines et pincent des guitares.

Armand Praviel.

Ariège.

Monuments historiques. Un arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 20 avril 1907, a classé comme monuments historiques l'abside et le clocher de l'église de Daumazan-sur-Arize.

L'abside, qui rappelle celle d'Unac et de Saint-Jean-de-Verges et surtout celle de Sainte-Suzanne, est de style roman toulousain très pur; elle paraît remonter à la fin du douzième siècle.

Le clocher est plus récent (commencement du seizième siècle); de plan carré à la base, il passe à l'octogone aux étages supérieurs; ses parties hautes sont demeurées inachevées.

Un autre arrêté du 6 juillet suivant a classé la croix en pierre de la même époque que le clocher. Sa partie supérieure, seule conservée, présente la plus grande analogie avec celle de Belpech (Aude), dessinée par Viollet-le-Duc[1] et par M. de Lahondès[2]. Sur la face est représenté le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean l'Evangéliste, et, au revers, la Vierge tenant l'Enfant Jésus entre sainte Catherine et saint Jacques pèlerin.

* * *

Bulletin de la Société ariégeoise. Le *Bulletin périodique de la Société des sciences, lettres et arts et de la Société des Etudes du Couserans* (numéro 5 du onzième volume) vient de paraître. Il renferme plusieurs travaux intéressants dont voici le sommaire :

I. R. Rumeau. — Les guerres de religion autour de La Bastide-de-Sérou sous Lous XIII, d'après les archives communales (premier article).

II. G. Doublet. — Histoire de la maison de Foix-Rabat (douzième et dernière partie). Les Foix-Fabas. — Conclusion.

III. P. Sicre. — Suite des éléments de la grammaire du dialecte de Foix.

IV. Le trou des Corbeaux et la fontaine de Fontestorbes, près Bélesta.

V. Robert Roger. — Haches de bronze trouvées dans l'Ariège.

VI. E. Pélissier. — Le « Castel Joyos » de Pamiers (texte roman).

VII. F. Pasquier — Sources pour l'histoire du Couserans au treizième siècle.

VIII. Abbé Blazy. — Notes bibliographiques : nos evêques depuis 1682 jusqu'en 1905 d'après diverses publications récentes.

1. *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 439.

2. *Maisons anciennes dans l'Ariège et dans l'Aude* (*Bulletin monumental*, 1893, et tirage à part, p. 28).

***

Les grottes de l'Ariège. M. Henri de Parville écrit dans le *Journal des Débats :*

« Le 6 mars dernier, M. René Jeannel visitait avec M. Fauveau, inspecteur des forêts à Foix, la grotte du Portel, renommée par sa faune cavernicole très riche. Cette grotte du Portel, encore connue sous le nom de grotte de Crampagna, s'ouvre à 420 mètres d'altitude environ sur la crête du Plantaurel, dans la commune de Loubens, canton de Varilhes (Ariège). On y pénètre par un étroit boyau en descente rapide, qui conduit à différents couloirs rectilignes creusés dans les calcaires liasiques. Les parois de droite sont presque toujours lisses, sèches et rocheuses; celles de gauche sont, au contraire, presque toujours stalagmitées et humides. Cette caverne avait été jadis fouillée par Noulet, qui y avait recueilli des restes quaternaires et quelques ossements, d'après les souvenirs de M. E. Cartailhac.

« Or, sur la paroi sèche de cette grotte, on a pu relever quarante peintures à fresques représentant des animaux et des silhouettes humaines. Ces peintures sont en noir et en rouge au trait ou en teinte plate. Elles sont monochrones sauf une. Les stalagmites recouvrent et masquent partiellement un certain nombre de sujets.

« Le grand intérêt des peintures du Portel réside en ce que deux d'entre elles représentent des profils d'homme en pied; tous deux sont peints en rouge, malheureusement assez effacés. L'un est remarquable par le profil de son crâne très dolichocéphale, à front fuyant, à angle facial très fermé; l'autre est saisissant par son attitude simiesque, son dos arrondi, ses bras ballants en avant.

« On avait déjà publié des profils gravés venant des grottes de Altamira et de Marsoulas; on avait signalé d'autres dessins à Font-de-Gaume et aux Combarelles, mais c'est la première fois que l'on trouve des figures humaines peintes. La découverte a donc un intérêt tout particulier.

« On remarque encore, figurées dans cette grotte du Portel, des bêtes féroces, des chevaux, des sangliers, avec une prédominance des chevaux. Le Portel, dit M. Jeannel, est la grotte des chevaux, comme Niaux, qu'étudie en ce moment M. Cartailhac, est la grotte des bisons. Les attitudes des différentes bêtes sont peu variées; quelques chevaux courent ou galopent, un sanglier est représenté accroupi. Les pattes et surtout les sabots sont très mal dessinés et les diverses parties du corps sont d'une grande disproportion. Aucune bête ne présente la perfection artistique que l'on rencontre dans les peintures d'Altamira ou de Niaux.

Toutefois, M. Jeannel signale un cheval au trait noir, dans l'extrême fond de la caverne dont le mouvement de pattes antérieures est très remarquable, un grand bison au trait noir, un grand cheval polychrome rouge cerné de noir; enfin, un petit cheval monochrome rouge, long de 0m15, très finement peint en teinte plate.

« M. Jeannel reviendra d'ailleurs en détail, après une étude plus complète, sur les quarante peintures qu'il a relevées sur les parois de cette grotte de l'Ariège. »

Sous les auspices de la Société Ariégeoise, M. Cartailhac donnera prochainement à Foix une conférence, avec projections, sur les « grottes ornées de peintures préhistoriques ».

***

Découvertes récentes. A la dernière réunion de la Société Ariégeoise, M. Robert Roger, professeur de dessin au lycée de Foix, a parlé des ossements antédiluviens mis au jour dans la tranchée ouverte pour le passage de la route nationale 119 par la vallée de l'Estrique, près du village d'Escosse. Ces ossements n'ont pas encore été complètement dégagés et, sans pouvoir se prononcer avec certitude, il pense que l'on a affaire au « Lophiodon » ou au « Paleothevium ».

Abbé Blazy.

Gers.

Bibliographie. La Gascogne fut de tout temps la terre classique des aventuriers. Né deux siècles plus tôt, *Paul-Emile Soubiran* eût été le compagnon de gloire de Monluc : c'est la vie d'un simple chevalier d'industrie que raconte, en un style net et sans prétention, M. Louis Puech (Société archéologique du Gers); mais quelle audace dans ses aventures, et quelle verve, lorsqu'il en fait lui-même le récit! Figure très curieuse que celle de cet aventurier sans scrupules, tour à tour soldat de la République, proscrit de l'Empire, officier du roi Joseph, chargé de mission entre deux poursuites pour escroquerie, qui s'attribue l'honneur de persécutions politiques et « excelle à bâtir un roman avec des parcelles de vérité ».

La vie et les conspirations de Jean, baron de Batz (1754-1793), par le baron de Batz (Calmann-Lévy), est une œuvre de piété familiale et de partialité politique. L'auteur se propose d'examiner, en une série d'études, « les petits côtés louches, policiers de l'art de la délation, qui forment le fond de ce bloc si admiré de la Révolution française »; mais dans ce

premier volume, dont le héros est un membre de sa famille, il se laisse entraîner à faire une part excessive aux menus incidents de sa vie, aux questions accessoires de généalogie. De là, dans un plan peu net, des détails sans importance, pour ceux du moins qui y chercheront uniquement des renseignements originaux sur quelques chapitres de la Révolution (élections aux Etats généraux, intrigue des d'Orléans, Commissions financières de la Constituante). M. de Batz exagère d'ailleurs le rôle politique du célèbre conspirateur, à qui, trop complaisamment, il prête tous les mérites, l'habileté du financier comme la profondeur du philosophe.

Le premier volume (l'auteur néglige d'annoncer le second) s'arrête au 21 janvier 1793. Attendons, pour porter un jugement d'ensemble, la suite et la conclusion de cette étude : elle pourrait bien servir à démontrer, contrairement à l'intention de l'auteur, que les conspirations de toute sorte dont Robespierre se plaint si souvent n'étaient pas inventées ou exagérées pour les besoins de sa politique.

M. Ch. Samaran, ancien élève de l'Ecole des chartes, publie une thèse remarquable sur *La maison d'Armagnac au quinzième siècle et les dernières luttes de la féodalité dans le Midi de la France*. C'est un livre définitif, où tous les documents sont mis en œuvre, parfois difficile à lire, mais précieux à consulter. L'auteur, comme l'indique le sous-titre, rattache son sujet à la formation de l'unité française; peut-être cette idée générale n'est-elle pas suffisamment visible au cours du récit.

Sans doute, on ne peut pas exiger, dans un sujet si complexe, un plan très simple, qui serait artificiel; mais bien des faits restent obscurs parce que l'auteur a négligé de les grouper, ou parce qu'il suppose trop connus pour les rappeler les événements auxquels ils se rattachent (par exemple les intrigues des premières années du règne de Louis XI), M. Samaran, qui procède souvent par développements épisodiques, s'astreint rigoureusement à l'ordre chronologique : est-ce vraiment indispensable? La politique intérieure et la politique extérieure se mêlent, se contredisent parfois, sans qu'il prenne soin de les distinguer. Les détails peu importants débordent les faits essentiels, au risque de fausser l'impression d'ensemble : ainsi l'on serait tenté de croire que l'intervention de Charles VII eut pour cause principale l'inceste de Jean V; quel fut exactement le rôle de Jean IV dans le schisme? Tous les événements (schisme, rapports avec les Anglais, difficultés avec le roi de France et le parti bourguignon) s'enchevêtrent sans s'expliquer. On souhaiterait aussi de voir rappeler plus souvent les causes d'insuccès des tentatives d'expansion des Armagnacs, que l'auteur dégage en manière de conclusion.

Quoique son livre ne soit qu'une suite de monographies, M. Samaran

paraît avoir négligé systématiquement les portraits (celui de Jean V est vaguement esquissé); on ne doit pas abuser de cet artifice, mais, placés en tête d'un récit, ils l'éclairent, et, à la fin, ils le résument. Les documents sur Jean V sont abondants, et il eût été intéressant de faire revivre, avec plus de soin que ne le fait l'auteur, cette figure grimaçante d'aventurier grotesque et de « féodal dégénéré ». Le mérite littéraire, dont l'auteur semble faire peu de cas, enlèverait-il quelque chose à la valeur scientifique?

Signalons, pour terminer, la publication du *Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*, par M. l'abbé Dufour. Un certain nombre de ces documents, qui sont très importants (l'archevêque d'Auch étendait son autorité spirituelle sur plusieurs diocèses, et son autorité temporelle sur de vastes domaines), ont été déjà mis en œuvre par M. Lafforgue dans son *Histoire de la ville d'Auch*.

A. B.

Lot.

Récentes découvertes préhistoriques. M. Armand Viré, attaché au Muséum d'histoire naturelle, auquel les grottes de *Laforge* près Souillac, *des Eglises* près Blanzaguet, du *Bourgnetou*, et l'entrée des grottes à stalactites de *Lacave*[1], les tumulus de *Padirac*, de *Laforge*, de *Lacave* avaient déjà donné d'intéressants documents[2], vient encore de fouiller la *Crozo de Gentillo*, dans le ravin de *Combe Cullier*, à 500 mètres des grottes de Lacave.

Là, nous nous trouvons dans le vieil âge du Renne, à l'époque dite aujourd'hui *Aurignacienne*, au-dessous du *Solutréen* (ce dernier représenté à la grotte de Lacave).

La caractéristique de cette nouvelle station est son industrie *microlithique*. M. Viré y a trouvé des milliers de très petits silex, d'une finesse de retouche inouïe : certains ne dépassent pas 2 centimètres de long sur 2 millimètres de large. L'industrie de l'os et du bois de renne est représentée par des aiguilles, des poinçons, des poignards, de sagaies, etc. Parure, peinture ou tatouage ont laissé des traces de leur existence sous forme de rognons de limonite et d'oxyde de manganèse, bruts ou raclés au silex, et de très petites meules de grés rouge avec broyeurs en grès ou en calcaire.

1. Les grottes de Lacave sont, on le sait la propriété de M. Viré, qui les a admirablement aménagées pour une visite facile. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler dans cette Revue.

2. M. Viré, qui habite Lacave une bonne partie de l'année, a entrepris l'étude méthodique de la préhistoire dans le nord du département du Lot.

L'art était peu développé, et l'on ne trouve sur les armes et outils que des dessins géométriques. Certaines pièces sont particulièrement intéressantes ; l'une d'elles est une véritable inscription en caractères conventionnels. Le sens nous en échappe, évidemment, mais il est curieux de trouver une manière d'écriture déjà constituée dans ces âges prodigieusement reculés.

* * *

Dans un autre ordre d'idées, M. Viré vient également de publier, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France* (février 1908), un précieux travail sur les fortifications et enceintes préhistoriques ou anhistoriques dans le département du Lot.

Jusqu'à ce jour, l'inventaire de A. de Mortillet, seul document d'ensemble que nous possédions sur la question, ne comportait que cinq enceintes pour ce département.

L'inventaire publié par M. Viré en compte cinquante-six ; encore l'auteur déclare-t-il qu'à son avis il en reste encore à trouver.

Ces fortifications sont de différentes sortes :

1° Les *buttes en terre*, entourées d'un ou de plusieurs fossés (*le Pigeon*, *Maouretis*).

2° Les *éperons rocheux*, rattachés au plateau par un isthme étroit. Dans certains cas, l'isthme seul est barré d'un ou plusieurs fossés, avec levée en terre ou pierres (*le Roc, Saint-Cirq-d'Alzou*) ; dans certains autres, tout le plateau est entouré d'une muraille en terre et en pierre, dont les faces interne et externe sont inclinées de 40 à 50° (*Puy d'Issolud.*) Cette inclinaison se remarque même lorsque la muraille est formée de lits alternatifs de pierre et de bois (*Murcens, l'Impernal*).

3° Les retranchements en demi-cercle dont les extrémités aboutissent à une falaise à pic. Ils sont en pierre sèche et à talus inclinés (*la Roque*). Dans un cas (*les Waïffiers*), on a signalé du mortier (?).

4° Les retranchements en pierres sèches, non travaillées mais soigneusement choisies et régulièrement placées, avec les deux parements verticaux (*Bourzoles*, *Estilhac*).

M. Viré se propose d'exécuter des fouilles pour déterminer l'âge de ces divers retranchements. J. F.

Lot-et-Garonne.

Musée. Les travaux de restauration continuent. La partie ouest, dont une moitié seulement avait été « retouchée », est dès aujourd'hui attaquée par les entrepreneurs qui remplacent les ouvertures

en bois par des fenêtres de pierre à fines nervures. Dans l'ensemble elles ne déparent pas trop le monument.

* * *

Église des Jacobins. Cette église, monument historique, est une des rares constructions de ce genre qui possèdent deux nefs. La partie nord menaçait ruine ; elle est actuellemen, reconstruite en briques comme dans ses autres parties. Les réparations y sont faites avec intelligence et avec goût.

* * *

Théâtre. La ville d'Agen possède désormais un théâtre neuf dû en grande partie à la bienfaisance de feu M. Ducourneau, enfant de la cité. Le nouveau monument a été bâti sur l'emplacement de l'ancien, par les soins de M. Tronchet, architecte parisien. La façade, encore qu'un peu lourde, a belle allure. Elle est grande, aérée et plus vaste que la scène, toute petite par rapport à l'ensemble de la construction. Il est fort regrettable que la façade ne soit pas dans l'axe de la place de l'Hôtel de Ville, au nord-ouest de laquelle ce monument est placé.

* * *

Syndicat d'Initiative. Le Syndicat d'initiative de Lot-et-Garonne vient de publier une intéressante brochure intitulée : *Agen, centre d'excursions.* Cette publication est ornée d'un grand nombre de gravures représentant surtout les monuments du pays : châteaux, tours, remparts, moulins fortifiés. Il faut espérer que la prochaine publication du Syndicat renfermera un plus grand nombre de sites et de paysages lot-et-garonnais, dont beaucoup sont fort intéressants.

* * *

Bibliographie. *L'Ame gasconne*, publication littéraire et artistique dont le directeur est une femme, Mme Marie Tétignac, donne, dans son numéro du 15 avril 1908, douze articles qui ne sont pas sans mérite. Nous constatons avec plaisir que cette tentative de décentralisation littéraire semble jusqu'ici obtenir un plein succès.

M. Bonnat, archiviste départemental, vient de publier les « Mémoires de Pierre Verdolin d'Aiguillon, procureur-syndic du district de Tonneins-la-Montagne », source précieuse de renseignements sur l'histoire de la

Révolution en Agenais. M. Bonnat ne s'est pas contenté de publier les Mémoires de cet ancien notaire, il les a soigneusement et scrupuleusement annotés. Il a fait un gros travail sur l'histoire de la Révolution dans le pays et passé en revue, dans des notes volumineuses, tous les faits et toutes les personnes mises en cause par Verdolin. Il a, en outre, tenu à orner son beau volume de plusieurs planches représentant la ville et le château d'Aiguillon au dix-huitième siècle, ainsi que les portraits des ducs d'Aiguillon en 1789, des députés du Lot-et-Garonne à la Constituante et des représentants en mission dans ce district. En résumé, l'ouvrage est très soigné, très instructif et d'une grande utilité.

M. Granat a donné deux publications. La première a pour titre : *La politique économique des intendants de Guyenne au dix-huitième siècle*, et pour sous-titre : *Les Pépinières royales*. L'auteur s'efforce de montrer les tentatives de reboisement et de plantations d'arbres à fruits faites par l'administration des intendants au dix-huitième siècle. Cet opuscule est très intéressant au point de vue de l'histoire générale (voir surtout la culture du mûrier blanc), mais il ne traite que fort incomplètement la question, et le style n'est pas toujours « simplement historique ».

Dans le *Livre d'or de la vigne en Agenais et en Lot-et-Garonne de 1709 à 1908*, le même auteur a voulu faire, comme il le dit lui-même, un essai d'histoire économique. Il y a peut-être réussi dans la première partie où il a usé de documents inédits qui donnent à son travail beaucoup de prix, mais il semble que M. Granat ait eu le tort de mêler à un livre d'histoire des considérations pratiques sur la culture de la vigne à l'heure actuelle et même sur la mévente des vins. Dans l'ensemble, le travail de l'auteur est considérable. L'ouvrage est intéressant et pourra être utilisé pour une histoire générale du Sud-Ouest, notamment en ce qui concerne le dix-huitième siècle.

Basses-Pyrénées.

Pau. La saison d'hiver 1907-1908 a été exceptionnellement brillante. Favorisée en novembre, décembre, janvier et février par un temps féerique, elle a amené dans notre cité une très nombreuse colonie étrangère.

Aussi bien, sans parler des deux périodes des courses qui ont acquis à l'hippodrome palois une réputation européenne, des chasses et jeux divers qui procurent tant d'animation aux environs de la ville de Henri IV, nous devons mentionner spécialement les incomparables con-

certs classiques du vendredi auxquels le maestro Brunel a fait une réputation hors ligne, et les *Mardis* littéraires inaugurés l'année dernière avec un succès qui est devenu encore plus considérable en cette dernière saison.

Pas une seule de ces conférences qui n'ait attiré un nombreux public. La fidélité à suivre ces mardis littéraires sont une preuve que celui qui en a eu le premier l'idée a été très heureusement inspiré.

De l'Exposition annuelle des Beaux-Arts qui s'ajoute aux autres attractions paloises, nous ne dirons qu'un mot : elle a été au moins à la hauteur des précédentes; ce n'est pas un mince éloge.

Terminons en constatant une fois de plus les progrès réalisés par la *Société des lettres, sciences et arts* de notre département. Sous la direction de son président, M. Planté, elle ne cesse de se développer.

P. d'A.

Hautes-Pyrénées.

Les voies de communication en Bigorre.

Le département des Hautes-Pyrénées — ou ancienne Bigorre — est certainement, à l'heure actuelle, un des moins favorisés au point de vue des voies de communication. Les routes, à vrai dire, sont assez nombreuses et surtout fort belles; mais les chemins de fer, les tramways à traction électrique ou à vapeur encore beaucoup trop rares, ce qui rend les relations lentes et difficiles.

La ligne de fer de Toulouse à Bayonne pénètre dans les Hautes-Pyrénées immédiatement après Montréjeau, quittant le bassin de la Garonne montagnarde pour desservir celui des Nestes, si pittoresque et si curieux. Elle franchit le plateau de Lannemezan, redescend dans la plaine de Tarbes et, au delà de Lourdes, pénètre dans celle du Béarn. Son tracé, assez irrégulier, n'obéit à aucune voie naturelle et doit vaincre des obstacles élevés. C'est sur elle que se greffent les trois tronçons que la nature invitait à construire pour pénétrer jusqu'au pied de la montagne, à une altitude de 600 mètres seulement : par la « vallée d'Aure », le tronçon de Lannemezan à Arreau; par celle du haut Adour, celui de Bagnères-de-Bigorre; enfin, par le « gave », celui d'Argelès et de Pierrefitte. En laissant de côte les lignes de Bordeaux et d'Auch, qui viennent mourir à Tarbes, on voit que le réseau ferré des Hautes-Pyrénées est très restreint, et que toute la partie nord du département est dépourvue de voies de fer et de tramways. Le riche pays de Magnoac — une des quatres vallées historiques — est absolument négligé et son chef-lieu, Castelnau-Magnoac, hors des grandes voies. On a essayé pen-

dant quelque temps d'établir, entre Tarbes et Castelnau, un service d'autobus : il n'a pu fonctionner régulièrement, pour bien des raisons, et il est aujourd'hui supprimé.

Les pouvoirs publics et les assemblées délibérantes des Hautes-Pyrénées se sont maintes fois occupés de cette situation. Après bien des projets et bien des délibérations, il semble qu'on touche enfin au but. La Compagnie du Midi, qui naturellement escomptait la construction des voies futures, a eu gain de cause. On a décidé de construire une ligne de fer de Lannemezan à Castelnau et à Auch, ainsi que de Castelnau à Tarbes. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour ces pays si déshérités.

Enfin, la traction électrique, dont on use si peu dans le département malgré les richesses naturelles dont on y dispose, va être appliquée sur une vaste échelle : tramways à Tarbes (Lourdes est la seule ville du département qui en possède aujourd'hui); tramways de Lourdes à Bagnères; projet de funiculaire au Pic-du-Midi; chemin de fer électrique de Tarbes à Bagnères; de Tournay à Capvern, pour la montée — si pénible et si lente — de la voie de Tarbes à Toulouse; de Lannemezan à Arreau. Voilà tout un ensemble de travaux, homologués par les pouvoirs compétents, qui seront entrepris très prochainement et dont la Bigorre entière peut se réjouir; c'est pour elle la vie, l'activité économique, le progrès industriel. Déjà, nous le disions récemment, la lumière et l'énergie, prises aux torrents de nos montagnes, ont amené dans nos villages et dans nos cités bigourdanes des changements notables. L'évolution se poursuit, au plus grand profit de notre pays.

***

Les mines des Hautes-Pyrénées. C'est encore la richesse industrielle que la montagne développe chaque jour par l'exploitation des mines. Certes, les Pyrénées ne sont pas encore, à cet égard, dans une situation très florissante, et trop brève est l'énumération des ressources minérales que l'homme sait tirer du flanc des montagnes. Cependant le progrès, quoique lent, s'accentue de jour en jour, et le département des Hautes-Pyrénées commence à donner à l'exploitation des carrières et des mines une activité remarquable. A cette heure, d'après les données officielles, le département possède 14 carrières souterraines et 148 carrières à ciel ouvert, occupant au total un millier d'ouvriers. Les carrières souterraines sont celles de Labassère, prés Bagnères-de-Bigorre (ardoises); celles de Lamarque-Pontacq, près Lourdes (gypse); celle de Barbazan, près Tarbes (argile); enfin les 10 carrières ds chaux de Madiran-Soublecauze, peu activement exploi-

tées. La pierre de taille et les moellons, la pierre à chaux, le plâtre sont bien moins rémunérateurs que les ardoises.

Il existe enfin dans le département dix concessions de mines : une mine de lignite, celle d'Orignac ; trois de manganèse, celles de Vieille-Aure, d'Agervielle et de Loudervielle ; six de plomb, zinc et métaux connexes : celles de l'Aran, La Géla, Héas, Palouma, Pierrefitte et Arrens. Mais, de ces dix concessions, cinq seulement ont été exploitées l'an dernier : celles de Loudervielle et de Vieille-Aure (manganèse) et celles de Pierrefitte-Arrens (plomb).

Ces dernières sont jusqu'ici, en même temps que les mieux situées pour l'exploitation, les plus fructueuses et les plus actives. Rien, du reste, n'est négligé par les concessionnaires — des étrangers, hélas ! — pour perfectionner l'outillage et accroître le rendement. Tout récemment, le 4 mai 1908, le directeur de la mine de Pierrefitte avait convié le Syndicat de la vallée de Saint-Savin et les municipalités des communes du territoire de la concession à l'inauguration d'une nouvelle usine et d'un câble aérien. L'ensemble des bâtiments est construit sur un ressaut de la montagne. L'outillage, venu d'Eissen et de Grenoble, est merveilleux. Amené par des bennes roulant sur le câble, le minerai entre dans l'usine par l'extrémité la plus élevée et en sort par l'autre bout, après avoir été concassé, trié, pulvérisé, lavé et mis en sac. Il est expédié ensuite en Belgique ou à Londres, et, dans les usines étrangères, traité à nouveau, il produit en définitive du zinc et du plomb. Le câble a 7 kilomètres de long et monte jusqu'à 1.800 mètres de hauteur : c'est une des œuvres les plus hardies de France. Il amène à Pierrefitte le minerai extrait à Estaing, dans la vallée d'Azun. Au banquet offert par le concessionnaire, M. Durand, président de la Commission syndicale de la vallée de Saint-Savin, a, en excellents termes, fait ressortir l'importance de cette nouvelle usine, son utilité pour les 220 ouvriers qu'elle emploie et pour le commerce local et régional.

***

Bibliographie. M. l'abbé Dantin, professeur à l'Ecole supérieure de théologie de Tarbes, vient de publier un copieux volume de 500 pages, sur *François de Gain-Montaignac, 1782-1801, évêque de Tarbes, et son diocèse pendant la Révolution*, fort bien édité par Larrieu, imprimeur à Tarbes.

Dans sa préface, l'auteur nous avertit que son « héros » n'a ni l'envergure de Bossuet, ni la grâce de Fénelon, encore que ce soit un « des plus remarquables écrivains de la Révolution ». Nous le croyons sur parole, et la lecture de l'ouvrage nous confirme amplement dans cette idée. Mgr de Gain-Montaignac, de famille illustre, fut avant tout le

favori de la cour et du roi. Les quelques années qu'il passa dans son diocèse — résidant plus à Versailles qu'à Tarbes, où il n'était même pas en 1789 — ne nous révèlent en aucune façon un prélat supérieur. Enfin, l'attitude de M. de Gain en face de la Révolution est indécise, contradictoire même, et rien dans ses actes ni dans ses écrits de cette époque ne témoigne en faveur d'une nature énergique ni d'un esprit éminent. Est-ce pour cette raison que la lecture des quatre « livres » du volume (Les jours heureux, La crise du serment, L'exil, Le sacrifice suprême), divisés en dix ou douze chapitres chacun, est un peu fatigante et d'un intérêt parfois médiocre ?

Le reproche ne va pas du reste tant à l'auteur qu'à son personnage, personnage somme toute de valeur moyenne, écrasé par la gravité des événements auxquels il assiste. A côté de lui, l'éclipsant de beaucoup, l'abbé de Castéran, son grand-vicaire, attire au contraire tous les regards et suscite une sympathie beaucoup plus vive. Chez lui, toutes les vertus, aucune défaillance. Chez l'évêque, moins de courage et un peu plus... d'égoïsme.

Je ne ferai pas davantage un grief à M. l'abbé Dantin de méconnaître généralement tout ce que la Révolution a eu — le fait est-il contestable, cependant ? — de beau, de bon, de spontanément généreux. Son « point de vue » n'est pas le nôtre : passons. Pas plus que je ne saurai lui en vouloir du portrait sévère de Molinier, recteur de notre collège, élu évêque constitutionnel aux lieu et place de M. de Gain.

Mais je lui sais gré, au contraire, d'avoir « essayé d'être juste » ; de ne point avoir nié « l'humaine faiblesse » de l'évêque, ni « ces ombres impossibles à effacer ». Je lui sais gré encore d'avoir, sans réticences sinon sans douleur, constaté l'esprit profondément gallican du clergé des Hautes-Pyrénées à la veille de la Révolution (quatre cinquièmes des prêtres adoptèrent la Constitution civile) ; d'avoir noté l'influence indiscutablement janséniste de nos doctrinaires sur ce clergé ; d'avoir enfin tracé l'esquisse la plus nette que nous possédions jusqu'ici de l'état du diocèse bigourdan en 1793.

Aussi, tout compte fait et malgré certains défauts, l'œuvre de M. l'abbé Dantin ne doit pas passer inaperçue. Son mérite est réel : il réside surtout dans une documentation abondante, dans des recherches consciencieuses, dans une forme agréable, dans des jugements modérés.

Louis Canet.

Tarn.

Bataille archéologique. Une vraie bataille, en effet, et qui a duré tout le mois de mars, s'est livrée entre les archéologues au sujet des restaurations projetées à l'ancien palais archiépiscopal. Bataille à coups de plume, s'entend. D'abord, ce sont les journaux locaux qui ont escarmouché entre eux; puis le champ de bataille s'est élargi. Des Parisiens notoires, M. Hallais, dans *les Débats*, M. Geffroy, le nouveau directeur de la manufacture de Sèvres, dans *la Dépêche*, taillant leur meilleure plume, aiguisant leurs meilleurs arguments, se sont jetés dans la mêlée.

Comme Albigeois, je me réjouis fort de tout ce bruit fait autour du palais archiépiscopal, une des attractions d'Albi. Notre syndicat d'initiative, qui, entre parenthèses, vient de faire le plus chaleureux accueil aux Anglais de « *l'Entente cordiale*, n'aurait jamais imaginé plus retentissante réclame, et je me demande si ce n'est pas lui qui, très sournoisement, aurait provoqué cette levée de plumes.

On sait que la municipalité d'Albi veut installer son modeste musée et son école de dessin dans l'archevêché. Elle a demandé à M. Potdevin un devis des adaptations à faire au palais pour qu'il réponde à cette destination nouvelle. Les peintures seraient installées dans la salle qui sert de bibliothèque; les collections diverses prendraient place dans les anciens appartements de l'Archevêque. Peut-être a-t-il été prévu une restauration de la façade sur l'antique place de la *Bisbie;* — nous avons déformé ce joli mot roman, qui se traduit par maison de l'évêque, et nous en avons fait *Verbié*, un mot qui ne signifie rien du tout. — J'ai dit *peut-être*, parce que personne, pas même M. Potdevin, ne sait ce qu'il adviendra de cette façade.

Il est bon cependant de savoir que cette façade n'est autre chose que l'ancien rempart de l'antique *Bisbia*, construite par l'évêque Bernard de Castanet. Ce rempart était surmonté d'un chemin de ronde et percé de deux portes à herses, dites à la Sarrasine. L'une de ces portes existe encore; l'autre a disparu en 1816. Et lorsque la période des guerres fut close, lorsque l'inutilité du rempart fut démontrée, sur ce chemin de ronde devenu sans objet, nos évêques firent construire ces vastes appartements modernes. Ils n'avaient plus besoin de se confiner dans ce donjon qui défiait tous les assauts.

Une preuve que cette façade est bien le rempart primitif, c'est l'épaisseur même du mur qui ne mesure pas moins de 4 mètres. C'est dans ce mur massif que, d'après les documents conservés aux Archives départe-

mentales, le cardinal de Bernis fit percer la porte cochère surmontée de l'inscription : PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

Je suis de ceux qui considèrent un monument comme un document écrit. Pour qui sait y lire, le second est aussi vivant que le premier. Les deux ont des droits égaux au respect de tous. Personne, plus que moi peut-être, n'est respectueux des reliques du passé. Et cependant, lorsque je rencontre un vieux document dont le temps a effacé quelques lignes et qui, par suite, refuse de me livrer la totalité du secret qu'il contient, je ne me fais pas scrupule de demander à la chimie le moyen de ressusciter les mots disparus. M'accusera-t-on d'avoir profané ce document, d'avoir manqué de respect à ce parchemin inutilisable? Non seulement il n'a pas souffert de l'opération à laquelle je l'ai soumis, mais j'ai eu le bonheur de lui redonner sa vrai physionomie et

De réparer des ans l'irréparable outrage.

Bien que comparaison ne soit pas raison, il en est de même pour le monument. L'archéologie, il est vrai, n'est pas une science exacte, obéissant à des lois mathématiques. Cependant un peu d'habitude suffit pour distinguer l'un de l'autre les divers styles et les diverses époques; époques et styles ont, en effet, des caractères bien tranchés, Or, que l'on place un profane, ignorant l'*a*, *b*, *c* de la science archéologique, sur la Verbié, et qu'on lui demande si ces immenses trous rectangulaires percés dans la façade, et qui sont des portes cochères et des fenêtres, s'adaptent bien au style général de l'édifice : d'instinct il comprendra que ces vastes baies disparates rompent l'harmonie du monument.

Ce manque d'harmonie frappe encore plus l'archéologue, parce qu'il est familier avec une science qu'il a étudiée. Ainsi s'explique la délibération prise, à l'unanimité des membres présents, par la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, à la compétence de laquelle les journaux en avaient appelé. Cette assemblée a réclamé, d'une seule voix, une « restauration logique de la façade de l'archevêché ».

Personnellement, nous serions heureux que M. Potdevin, sans se préoccuper outre mesure des critiques provoquées par un projet non encore définitif, se décide à donner à la façade du palais archiépiscopal sa physionomie authentique, à rétablir non seulement les croisées à meneaux, mais encore la porte fortifiée, détruite en 1816, le baron Decazes étant préfet. Il risque d'autant moins de commettre une erreur archéologique que des croisées disparues il reste un exemplaire, témoin irrécusable, et que de la porte fortifiée les archives départementales possèdent le plan.

Mais, voilà ! Albiensis n'a pas voix au chapitre.

ALBIENSIS.

Tarn-et-Garonne.

Centenaire du département. Plus jeune de près de vingt ans que les autres départements, le Tarn-et-Garonne va fixer, de ce fait, l'attention en célébrant, cette année, le centenaire de sa création.

La Société Ingres, qui groupe, à Paris, nos compatriotes, a pris l'initiative de fêtes commémoratives de cet événement ; elle se prépare à éditer un *Livre d'or* qui présentera, sous une forme parlante, la vie intellectuelle et morale de ce coin de France.

La ville de Montauban a le droit et le devoir de s'associer à cette manifestation, elle qui, déchue de sa prééminence dans la province et de toutes ses dignités, et réduite au rang de chef-lieu de district du Lot, en 1790, ne fut rétablie en meilleure place qu'en 1808, par la formation du nouveau département. Ce n'est pas un caprice de prince qui marqua ainsi, en juillet 1808, le passage de Napoléon à Montauban, mais simplement la volonté de donner satisfaction à des désirs jusque-là contrariés, mais toujours vivaces.

Ce sera une page d'histoire intéressante, celle qui narrera, à cette occasion, les circonstances exactes et les détails de cette affaire encore mal étudiée.

L. T.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 6452

ANTOINE BENOIST.

LE THÉATRE DE MAURICE DONNAY

(SUITE ET FIN.)

II.

LES PIÈCES SOCIALES.

Je me sers de ce mot, faute d'en trouver un meilleur. On ne peut tracer une ligne de démarcation absolue entre les pièces dont l'objet est la peinture de nos mœurs ou de nos passions et celles où l'auteur aborde la discussion d'un problème social. Le cas de morale conjugale qui est le sujet du *Torrent* est en même temps un cas de morale sociale; et il est clair d'autre part qu'en écrivant des pièces plus proprement sociales l'auteur ne fera qu'employer pour un usage un peu différent les moyens dramatiques habituels, et qu'il ne renoncera ni à nous faire rire ni à nous émouvoir. Seulement les personnages qu'il mettra en scène l'intéressent et devront nous intéresser moins comme individus que comme représentants d'un groupe d'hommes, et comme agents, conscients ou inconscients, de forces qui les dépassent.

Deux de ces pièces, *la Clairière* et *Oiseaux de passage,* ont été écrites en collaboration avec M. Lucien Descaves. Comme nous en sommes avertis, nous pouvons être perspicaces à peu de frais, nous figurer que nous retrouvons dans certaines scènes la touche plus rude, l'inspiration plus sombre de l'auteur de

Sous-Off's. Mais comme il nous est impossible de faire un départ exact entre ce qui vient de l'un des collaborateurs et ce qui appartient à l'autre, et que nous risquerions fort d'attribuer à Pierre ce dont Paul doit avoir le mérite, il me paraît plus prudent de considérer les deux œuvres en elles-mêmes, et de laisser les deux auteurs dans l'indivision.

La Clairière, c'est le nom que les gens de Villiers-sur-Eure ont donné à un domaine du voisinage, où une petite colonie ouvrière applique le principe communiste : les fruits sont à tous, la terre n'est à personne. Un jeune médecin, le docteur Alleyras, a quitté Paris, abandonné sa femme, avec laquelle il ne pouvait s'entendre et qui ne voulait pas du divorce, et il est venu se fixer à Villiers avec Jeanne, sa maîtresse, qui à ses yeux, et quoi qu'en pensent ses parents, est sa femme véritable. Sa nature généreuse, les griefs qu'il a ou croit avoir contre la société, tout le dispose à regarder avec sympathie la tentative de ses voisins les ouvriers; une circonstance fortuite, un malade à soigner à la Clairière, le met en relations directes avec eux. Un peu plus tard, les tracasseries auxquelles sa compagne est en butte dans la petite ville le décident à devenir lui aussi un membre de la colonie. Avant de s'y réfugier lui-même, il y a fait entrer une jeune institutrice, Hélène Souricet, qui, enceinte des suites d'une faute, est venue lui confier sa détresse et lui demander conseil.

Les auteurs de la pièce ont voulu tout à la fois discuter une thèse sociale, et faire vivre devant nous ce petit groupe de communistes à l'occasion duquel la question se pose. Avant de pénétrer dans la Clairière, nous la connaissons déjà du dehors. Au premier acte, Rouffieu, l'ouvrier tailleur, qui est la tête, le chef véritable de la colonie, vient voir le docteur Alleyras, et il cause avec son père et lui de l'entreprise à laquelle il s'est voué corps et âme. M. Alleyras père lui rappelle les échecs des novateurs qui avant lui ont fait des expériences analogues, les Saint-Simoniens et les Fouriéristes, Cabet, Considérant, *e tutti quanti.* Les seules tentatives qui aient réussi, lui dit-il, ce sont celles des premiers groupements

chrétiens. Pourquoi? parce que ces gens-là ne cherchaient pas le bonheur immédiat : ils ne l'attendaient que de la vie future; lorsqu'on tire une traite sur l'autre monde, on peut toujours espérer qu'elle sera payée. Lorsque son fils lui annonce son intention de se fixer à la Clairière avec sa maîtresse, il lui prédit qu'il en reviendra désabusé, que la fusion qu'il veut opérer entre ouvriers et intellectuels est une chimère, que, loin d'être une force pour la colonie, sa présence y sera, en dépit de sa bonne volonté, un élément de discorde et une cause de dissolution.

Lequel aura raison, du père expérimenté et sceptique, ou du fils jeune et enthousiaste? Il semble d'abord que ce soit l'optimisme qui va triompher. Lorsqu'au second acte nous entrons dans la colonie, tout y respire l'entrain, la cordialité, la bonne humeur : Poulet, le peintre décorateur, grimpé sur une échelle, travaille en chantant à pleine gorge, tandis que Collonges, ouvrier ébéniste, dessine des modèles de buffets, et que le père Nu-Tête, un pauvre vieux que les compagnons ont recueilli mourant de faim au bord d'un fossé, se repose et s'épanouit en regardant travailler l'un, en écoutant chanter l'autre. Les affaires de la colonie sont prospères; il y a quatre vaches dans les étables, deux chevaux à l'écurie, un four pour cuire le pain; on espère construire bientôt un moulin pour moudre le blé. Il manquait une institutrice pour instruire les enfants : on n'a plus rien à désirer depuis qu'Hélène Souricet est venue à la Clairière.

Cependant ceux qui sont au courant et qui ne veulent pas s'aveugler sentent bien que la petite société, si prospère en apparence, est déjà menacée de ruine. Elle a des ennemis au dehors, un surtout, très redoutable, Aristide Verdier, conseiller municipal et imprimeur, éditeur du journal local *l'Eclaireur*, président du comité électoral de l'arrondissement de Villiers. Il a d'abord essayé de recruter parmi les compagnons des électeurs pour le candidat dont il patronne la réélection. Ils l'ont si fraîchement reçu que, sans rompre ouvertement avec eux, il s'est juré de s'en venger. Il a d'ailleurs contre eux un nouveau

grief depuis qu'ils ont accueilli Hélène Souricet, car c'est son propre fils qui l'a séduite; c'est lui qui l'a empêché d'épouser sa maîtresse, qui aurait voulu faire envoyer Hélène dans un poste éloigné, et qui est furieux qu'elle soit restée si près de Villiers.

Aristide Verdier est donc pour les habitants de la Clairière un ennemi, d'autant plus à craindre que la guerre qu'il leur fait est plus sournoise. Il monte les esprits contre eux à Villiers; il est à l'affût des contraventions auxquelles leur inexpérience des choses administratives les expose sans cesse; il est prêt en un mot à leur faire tout le mal qu'il pourra sans se trop découvrir. Mais, quelque rancunier et quelque habile qu'il soit, il ne pourrait pas grand'chose s'il ne trouvait pas parmi eux des alliés conscients ou involontaires. Il y a à la Clairière des éléments excellents : Rouffieu, homme de tête et homme de cœur; Collonges, garçon intelligent, qu'on a surnommé « l'amateur » parce qu'il critique volontiers l'œuvre commune tout en s'y dévouant; d'autres encore, comme Poulet et Bougoin, qui sont de bons ouvriers et de braves cœurs. Mais il a bien fallu en recevoir d'autres qui ne les valent pas : il y a Ménessier, qui est un serrurier habile et pas fainéant, mais qui en veut à la Clairière de ce qu'on n'y trouve pas de mastroquets, qui s'en va en cachette à Villiers pour satisfaire son vice, à qui après boire on fait dire tout ce qu'on veut, et qu'il faut rapporter ivre-mort; il y a Beau, le tailleur, taciturne et sourdement mécontent; il y a surtout Testud, le paysan madré, qui, chargé de vendre le bétail, garde pour lui une partie du prix, et qui se fait ainsi peu à peu un petit magot qu'il cache sous la pierre de son foyer.

Cependant les choses continueraient à marcher tant bien que mal si l'on était entre hommes; mais c'est la présence des femmes qui gâte tout, et qui amènera la dispersion de la colonie. Rouffieu, Beau, Testud, Ménessier, sont mariés, et leurs ménagères s'ennuient terriblement à la Clairière; il leur manque les commérages de leur ancien quartier, les distractions de la rue, du marché, des promenades publiques; désœuvrées,

elles tuent le temps comme elles peuvent, et les potins sont leur principale ressource. Mais il y a pis : Mme Rouffieu, assez belle femme, aux beaux yeux, à la bouche sensuelle, a, pour parler son langage, un béguin pour un des compagnons, Collonges, une nature fine, celui de ces ouvriers qui ressemble le plus à un artiste. Elle le poursuit de ses œillades, de ses agaceries, de ses propos à double entente, sans qu'il fasse semblant de s'en apercevoir : il est doublement défendu contre elle, d'abord par son amitié pour Rouffieu, puis par l'amour que lui a inspiré la jeune institutrice, Hélène Souricet. Mme Rouffieu, déjà piquée de son indifférence, est outrée en voyant qu'elle a une rivale. Elle ne se borne pas à exciter les autres commères de la colonie contre Hélène Souricet et contre Jeanne Alleyras, ces mijaurées, ces pimbêches, qui jouent du piano et qui se donnent de grands airs; elle veut se venger, et elle ne recule devant aucun moyen. Elle sait que Collonges est un réfractaire; elle écrit à Verdier une lettre anonyme pour le dénoncer. Le brouillon de cette lettre tombe entre les mains d'Hélène, elle le montre à Collonges; d'autres compagnons en ont connaissance, entre autres Rouffieu, qui reconnaît l'écriture, force sa femme d'avouer, et la traite de telle façon devant toute la colonie qu'elle s'en va furieuse en déclarant qu'on ne la reverra plus.

On conjure Collonges de partir pour la Belgique, dont on n'est pas loin; mais il est tellement découragé qu'il a envie d'aller se livrer. Il faut, pour le décider, qu'Hélène lui promette de le rejoindre dans son exil quand on n'aura plus besoin d'elle à la Clairière. Hélas! la pauvre Clairière! ses jours sont comptés. Testud, convaincu de vol, est déjà parti; Beau et Ménessier ne tarderont pas à en faire autant; le pauvre Rouffieu est à demi écrasé par la double et honteuse découverte qu'il vient de faire. Dans la dernière scène les meilleurs, les plus intelligents, ceux qui étaient les plus confiants naguère, sont réunis autour de Collonges pour lui faire leurs adieux; ils parlent de leurs espoirs détruits, se demandent s'ils doivent regretter ce qu'ils ont fait, si leur échec est définitif, si le beau rêve qu'ils avaient formé d'une association fraternelle n'était

qu'un rêve. Non! disent-ils, où nous avons échoué d'autres réussiront peut-être, et l'exemple que nous avons donné ne sera pas perdu. Là-dessus Collonges les embrasse, et il s'éloigne dans la nuit.

Cette scène résume sous une forme simple et touchante l'impression dernière que les auteurs ont voulu nous laisser. Dans l'examen de conscience que font les compagnons, se demandant pourquoi leur entreprise a échoué, il y a un peu de cette amertume qui suit la déception, mais on y aperçoit aussi un peu de ce contentement qui naît d'un effort sincère. Le découragement de quelques-uns, encore tout meurtris de leurs désillusions, est tempéré par la confiance joyeuse des autres, qui veulent malgré tout espérer en l'avenir. Et en effet, quoique l'œuvre tentée par les ouvriers ait avorté, ceux qui s'y sont associés n'ont pas à en rougir. Ils se sont trompés sans doute lorsqu'ils ont cru qu'en substituant à notre organisation actuelle une organisation fondée sur d'autres principes ils aboliraient du même coup les vices, les passions et les préjugés. Mais leur erreur n'était pas sans noblesse, et c'est à cette tentative manquée que va la sympathie des auteurs. Leur pièce, où la société bourgeoise triomphe, est une satire de cette société, satire d'autant plus intéressante et plus forte qu'ils ont évité d'abonder dans leur propre sens. Ils n'ont pas voulu rendre toute une classe sociale responsable de ce qui est imputable aux individus; en face de Verdier, le bourgeois sans scrupules, ils ont placé M. Alleyras, l'homme de bon sens et de bonne foi, et ils ont fait voir que, si la colonie succombe, c'est bien moins aux attaques de ses ennemis qu'aux fautes, aux vices, aux querelles de ses propres membres.

Il n'y a qu'un trait de commun entre *la Clairière* et les deux autres pièces sociales de Donnay : c'est l'esprit traditionaliste dans lequel elles sont écrites. La cause profonde qui fait échouer l'expérience communiste tentée par les fondateurs de la Clairière, c'est qu'ils ont voulu créer une société de toutes pièces, qu'ils ont fait leurs calculs d'après la logique pure, sans tenir compte de cette logique différente et très particu-

lière à laquelle obéit la réalité. C'est une erreur du même genre que commettent les héros des deux autres pièces : *Oiseaux de passage* et *le Retour de Jérusalem*.

Dans *Oiseaux de passage*, un jeune homme, Julien Lafarge, de bonne bourgeoisie parisienne, s'éprend de Véra Levanoff, une jeune nihiliste qu'il a rencontrée pendant un séjour qu'il faisait en Suisse avec sa famille. La mère de Julien est aveugle; Véra, étudiante en médecine, et au courant de la méthode Braille, a entrepris de lui apprendre à lire, à écrire, de lui apporter ainsi la seule consolation que comporte son état; si bien que la mère s'est attachée à elle en même temps que le fils, et que Véra est chez les Lafarge comme chez elle. Et voilà qu'elle va être tout à fait de la maison, car Julien, aprés plusieurs mois d'une cour discrète, lui demande sa main. Elle la lui accorde, non sans quelque hésitation.

Elle a en effet de sérieuses raisons d'hésiter. La première, c'est qu'elle a épousé il y a quelques années le prince Boglowsky; mariage purement fictif d'ailleurs, comme il s'en est vu d'autres en Russie, association de deux camarades en vue d'une action politique commune. Quelque temps après le mariage Boglowsky a été emprisonné, déporté; on le croit mort à l'heure qu'il est, mais on n'en a pas la preuve. C'est cette incertitude qui pourrait expliquer l'hésitation d'une Française; mais celle de Véra Levanoff a d'autres motifs. Fille d'un conseiller d'Etat, elle a rompu avec son monde, elle s'est faite ouvrière; elle a travaillé quatorze heures par jour dans une fabrique avec son amie Tatiana, qui après l'arrestation de Boglowsky l'a suivie à Zurich, puis à Paris, faisant leur pauvre ménage pendant que Véra étudie la médecine. En quittant leur humble appartement de la rue Berthollet, en laissant son amie se débattre seule contre la misère et contre les dangers semés sur ses pas, il lui semble qu'elle déserte la cause à laquelle elle avait voué sa vie. Elle sent d'ailleurs qu'elle n'est pas faite pour l'existence doucement bourgeoise qui se prépare pour elle : « J'étais une vagabonde, dit-elle à Mme Lafarge; vous m'avez enfermée dans votre affection et dans votre inti-

mité. Mais j'ai parfois la sensation d'être une prisonnière, la plus choyée, certes, des prisonnières... » Julien, qui voudrait qu'elle oubliât tout pour lui, comme il est prêt à tout oublier pour elle, s'aperçoit qu'elle se réserve, qu'il ne pénétrera jamais au fond de sa pensée ni de son cœur. Ils ne parlent pas le même langage, ils n'ont pas la même âme. Entre ce Français expansif, qui a le cœur sur les lèvres, et cette Russe énigmatique, mystérieuse, obstinément repliée sur elle-même, il ne saurait y avoir d'union complète, et il le sentirait, si, amoureux comme il l'est, il ne prenait plaisir à s'aveugler. Il verrait qu'il n'a pas plus de rapport d'idées et de sentiments avec Véra Levanoff qu'avec ce Grégoriew, qui a fait d'elle sa fille adoptive, cet agitateur genre Bakounine, ce commis-voyageur en révolution sociale, au sujet duquel sa propre famille est si profondément divisée, son père et sa mère, sous son influence et celle de Véra, voyant en lui un apôtre, son oncle et ses cousines au contraire le considérant comme un aventurier, lui reprochant moins encore ses manières débraillées et sa familiarité gênante que l'audace tranquille avec laquelle il accepte, quand il ne les sollicite pas impudemment, les libéralités du premier étranger venu.

Il est clair que nous avons affaire à deux conceptions de la vie, incarnées chacune dans une des deux races en présence : d'un côté un amour de l'indépendance qui va jusqu'à rompre avec les nécessités sociales les plus élémentaires, un mépris de l'argent qui se traduit tantôt par une générosité sans limites, tantôt par une mendicité sans pudeur; de l'autre, le respect des usages établis, le souci de la sécurité, l'habitude de l'économie considérée comme la première condition de la dignité. Entre des êtres aussi divers il peut y avoir de la sympathie, une sorte de demi-estime mêlée d'un côté de méfiance et de l'autre de dédain; il ne saurait y avoir ni entente durable, ni surtout cette fusion des cœurs que suppose le mariage d'amour. Si Julien épousait Véra, on peut prédire que leur bonheur ne serait pas de longue durée, car ils sont incapables de penser et de sentir à l'unisson. Mais ce que Donnay a voulu écrire, ce n'est pas le

drame de la désillusion réciproque et de la mésintelligence après le mariage : celui de Véra et de Julien n'aura pas lieu. A la veille de le conclure, Véra apprend que le prince Boglowsky n'est pas mort, qu'il a été relégué dans des mines au fond de la Sibérie. Elle n'hésite pas une minute : elle ira rejoindre celui qui tient ses droits sur elle bien moins d'un mariage fictif que de son malheur, de ses souffrances, du besoin qu'il a de son aide et de ses soins. En vain Mme Lafarge lui dit que son départ va briser le cœur de Julien :

Véra. — Il m'oubliera; il a une famille qui se pressera autour de lui pour le consoler. Et puis, sait-on jamais? Tout à l'heure, en regardant votre nièce, cette petite Louise, si tendre et si douce, cet oiseau de volière, je me demandais si Julien n'avait pas été chercher bien loin, trop loin, le bonheur qui était là, tout près, et si ressemblant à son idéal de travail, d'apaisement et d'intimité, dans le cercle lumineux d'une lampe. Un oiseau de passage comme moi, on le suit des yeux un moment et l'on n'y pense bientôt plus.

Mme Lafarge. — Ce n'est pas vrai pour l'oiseau de passage que l'infirme aperçoit du coin de la fenêtre où l'on a roulé son fauteuil; moi, je vous verrai toujours.

Cette conclusion, d'une poésie douce et mélancolique, s'harmonise à merveille avec l'ensemble de cette pièce, qui est surtout une esquisse de mœurs faite avec beaucoup de justesse et de charme, et où les auteurs ont évité de mêler des éléments dramatiques qui en auraient dénaturé le caractère. Certes la scène entre Julien et Véra, lorsque le fiancé apprend que celle qu'il aime va partir sans hésitations ni regrets pour rejoindre son époux proscrit, est écrite avec vigueur; Julien y dit fortement tout ce qu'il devait dire. Mais le véritable intérêt de l'œuvre n'est pas dans une peinture d'amour; et la passion de Julien pour Véra est trop vite éclose et a été trop peu expliquée pour que nous puissions la prendre bien au sérieux. Elle sert de cadre à la pièce, elle n'en est pas l'âme. Ce qui nous intéresse, c'est le contraste entre la manière de penser et de sentir de deux races différentes; c'est cette impossibilité que, malgré une sympathie sincère et même malgré l'amour, il y ait une

fusion véritable entre ces Parisiens et ces Slaves, entre ces bourgeois et ces vagabonds. Les oiseaux de volière n'ont ni l'envie ni la force de suivre dans leur vol les oiseaux de passage.

Quel que soit le mérite de cette étude de mœurs, *le Retour de Jérusalem* est une œuvre autrement intéressante et vigoureuse; elle a surtout ce qui manquait à l'autre : la passion. C'est qu'il ne s'agit plus ici de pure théorie : nous sommes en pleine réalité contemporaine; les idées et les sentiments qui sont en lutte, nous les avons vus naguère s'entre-choquer sous nos yeux; à l'intérêt du drame s'ajoute celui d'un pamphlet. C'est en vain que l'auteur s'est défendu d'avoir voulu en écrire un; c'est en vain même qu'il a fait des efforts pour se retenir sur la pente où il se sentait glisser, et pour rester impartial. Son instinct dramatique l'a emporté, heureusement, car il lui a fait écrire une œuvre chaude et vibrante; puisqu'il s'agissait non pas d'un mémoire académique, mais d'une pièce de théâtre, c'était l'essentiel.

Dans *Oiseaux de passage,* le drame se terminait pour ainsi dire avant d'avoir commencé : Véra et Julien étant séparés avant d'avoir été unis, nous ne pouvons savoir si le mariage aurait atténué ou au contraire exaspéré ces oppositions de sentiments et d'idées qui sont entre eux une cause de mésintelligence et de froissements. Dans *le Retour de Jérusalem* au contraire la question est abordée de face : Mme de Chouzé et Michel Aubier abandonnent l'une son mari, l'autre sa femme et ses enfants, pour aller vivre ensemble.

Parmi les causes de désunion qui menacent ce faux ménage, comme tous les autres, l'auteur n'a voulu en retenir qu'une : Judith de Chouzé est baptisée et a été mariée à la Madeleine; mais elle est la fille du grand banquier juif Fuchsyani, la petite-fille du célèbre rabbin du même nom. Pour entrer dans la noble famille, légitimiste et catholique, des Chouzé, il lui a bien fallu renoncer momentanément à ses croyances; mais elle est restée juive jusqu'aux moelles, et cela suffit, aux yeux de Maurice Donnay, pour que son union avec son amant ne

puisse être durable. Non pas que Michel Aubier soit un croyant : il ne l'est pas plus que sa maîtresse, et l'auteur a voulu qu'il en fût ainsi, car sa thèse c'est que le judaïsme, au moins le judaïsme actuel, n'est pas une religion au sens que nous donnons d'ordinaire à ce mot, mais une certaine conception de la vie, où le tempérament propre à une race se combine avec une longue tradition. Entre une croyante et un libre-penseur, ou réciproquement, il pourrait y avoir des heurts et des conflits, il n'y aurait pas cette mésintelligence permanente qui tient à ce qu'il y a en nous de plus intime et de plus profond, aux premières impressions de la jeunesse, aux habitudes de sentir prises dès l'enfance, à l'éducation que nous avons reçue non seulement de nos maîtres, mais de nos parents, de nos camarades, du monde où nous avons vécu. Quand deux êtres sont séparés l'un de l'autre non par des dissentiments particuliers, mais par l'essence même de leur nature, le désaccord ira chaque jour en s'aggravant, car chaque jour fera éclore de nouvelles occasions de conflits; ils souffriront, et s'accuseront l'un l'autre de leur souffrance; leur amour se tournera non pas en indifférence, mais en haine, à moins que les deux compagnons de chaîne ne prennent le seul parti raisonnable, celui de se séparer.

On concevrait très bien un roman d'analyse écrit sur cette donnée; il était peut-être plus malaisé d'en tirer une œuvre dramatique, et ce n'est pas un médiocre mérite d'y avoir réussi. Dès la première scène entre Michel et Judith, au premier acte, les deux personnages sont dessinés avec tant de netteté et de force qu'il semble qu'avant même qu'ils aient fait le pas décisif et qu'ils soient l'un à l'autre, nous entrevoyions ce que sera la destinée de leur amour. Michel aime passionnément Judith; mais son désir est plus ardent que sa volonté n'est énergique; il a des scrupules, il craint de briser le cœur de sa femme, et si celle-ci, dans un transport de colère, après avoir lu une lettre écrite par lui à celle qui n'est pas encore sa maîtresse, ne lui fournissait pas au moins un prétexte de rompre, il est douteux qu'il osât déserter le foyer conjugal. Et lorsqu'en revenant avec

Judith de Jérusalem, où ils sont allés comme en voyage de noces, il apprend que sa femme a failli mourir de son départ, les remords le reprennent, au grand étonnement de sa maîtresse, qui traite de pareils sentiments de faiblesse et de préjugés. Ainsi, au moment même où ils paraissent le plus unis dans le bonheur et dans l'amour, ils n'ont rien de commun dans leur façon de comprendre les choses et surtout de les sentir.

Cependant il est probable que Michel s'accommoderait de vivre avec sa juive, quelque différents qu'ils soient l'un de l'autre, s'il n'y avait pas à côté et autour d'elle d'autres juifs dont elle l'oblige à subir la société. Passe encore pour un Lazare Hœndelssohn, quoique celui ci ait été amoureux jadis de Judith, qu'il ait même failli l'épouser, et que l'intimité avec lui ne semble pas très indiquée. Mais, hélas! tous les juifs n'ont pas sa supériorité d'intelligence et de caractère; pour un homme supérieur combien de vulgaires arrivistes, comme ce Vowenberg, que Judith méprise, mais qu'elle patronne tout de même, parce qu'il est de sa race, et qu'elle n'hésite pas à faire recommander pour un emploi politique au moment même où il vient d'insulter Michel dans son propre salon!

On comprend que Michel soit exaspéré; on comprend qu'en entendant, lui qui a pour frère un militaire, traiter en sa présence l'armée avec mépris, sa colère déborde à la fin, et qu'il éclate, d'abord contre l'insulteur, ensuite contre Judith elle-même, qui l'a introduit chez lui. Ces deux scènes, sans être supérieures à celles qui les précèdent ou qui les suivent, sont celles qui ont eu le plus grand succès au théâtre, non seulement parce qu'elles étaient composées à merveille, mais parce que le cœur de beaucoup de spectateurs vibrait à l'unisson de celui du héros. La scène du dernier acte, où Judith se sépare de Michel et lui annonce en pleurant qu'elle ne l'aime plus, n'est pas moins bonne dans son genre : elle est d'un pathétique poignant dans sa simplicité; les deux amants y conservent jusqu'au bout leur caractère, l'un sa faiblesse native, sa volonté incertaine, travaillée de désirs et de regrets, l'autre son énergie et sa décision. Sur cette scène originale et touchante se termine

cette pièce, remarquable et forte à coup sûr, mais sur laquelle il est bien difficile de porter un jugement. Nous sommes encore trop près des luttes dont elle nous parle pour être sûrs que dans notre admiration ou notre critique ce soit notre sentiment de l'art qui soit seul en jeu. Il nous semble bien pourtant que Donnay y a résolu le difficile problème d'abord d'écrire sur une question politique et sociale une pièce très vivante et très humaine, ensuite de peindre cette opposition entre les deux races qu'il avait en vue, avec une singulière vigueur.

Je ne sais si *Paraître*, la dernière comédie de Donnay, doit être classée parmi ses pièces sociales; mais elle doit certainement l'être parmi ses pièces manquées. Avant qu'elle fût jouée, ceux qui comme nous ont un goût très vif pour le talent de l'auteur étaient inquiets de ce titre : *Paraître*, un peu ambitieux dans sa généralité, et où ils flairaient des intentions moralisatrices suspectes. Ils se rappelaient que l'auteur du *Nouveau jeu* avait cru devoir faire pénitence avant de se présenter à l'Académie Française, et écrire *Catherine*; ils craignaient que l'auteur d'*Amants* ne voulût suivre cet exemple et prouver à ses futurs confrères que lui aussi, en s'appliquant, il était capable de leur donner quelque chose de correct et d'ennuyeux. Hélas! ces craintes n'étaient que trop justifiées. Pour la première fois une pièce de Donnay nous a paru trop longue; pour la première fois nous avons trouvé son dialogue terne, ses plaisanteries languissantes. Plusieurs critiques ont relevé dans *Paraître* l'insuffisance de la composition, l'éparpillement de l'action, et ils n'ont pas eu tort. Mais, quoi! il y a bien d'autres pièces de Donnay qui, avec des défauts analogues, n'en sont pas moins charmantes : *la Douloureuse*, *l'Affranchie*, *l'Escalade*; et il y a dans *Paraître* des scènes aussi bien faites que dans les autres comédies de Donnay. Ce qui caractérise celle-ci, c'est qu'on ne s'y intéresse à personne, c'est que la richesse apparente des détails et le mouvement factice de l'action ne servent qu'à dissimuler l'absence de sujet.

Est-il vrai, comme l'auteur semble le croire, que le vice propre de la société contemporaine soit le désir de « paraître »?

Je me permets d'en douter. La Fontaine disait, il y a longtemps :

> Tout petit prince a des ambassadeurs,
> Tout marquis veut avoir des pages.

Et depuis *le Bourgeois Gentilhomme* jusqu'au *Gendre de M. Poirier* et à la *Poudre aux yeux*, c'est une matière que les auteurs comiques ont souvent exploitée. Il faudrait donc, pour que la satire eût quelque portée, trouver des traits qui fussent caractéristiques de la société française en 1906; je les cherche vainement.

L'automobile de Jean Raidzell, de la grande maison de vins de Champagne Raidzell et Cᵉ, fait panache à la porte de la maison de campagne des Margès. On le recueille, on le soigne. Il s'éprend de Juliette Margès, qui lui a servi d'infirmière; il l'épouse. Voilà la petite bourgeoise femme d'un quasi-milliardaire. On aurait pu admettre que cette fortune si brusque, si imprévue, lui tourne la tête; mais non, Juliette reste une bonne petite femme, fidèle à son mari, adorant son enfant. Il est vrai que son père, le bourgeois sexagénaire, se met à faire la fête, qu'il joue, qu'il entretient une actrice; mais les bêtises de ce roquentin ne sont qu'un hors-d'œuvre médiocrement plaisant. Où sera donc le sujet? Donnay a imaginé de donner pour belle-sœur à Juliette une coquette, ou plutôt une coquine fieffée, Christiane, dont le mari, Paul Margès, avocat, député socialiste, ne gagne pas assez d'argent pour satisfaire les besoins de luxe de sa femme. Que Christiane tombe un beau jour dans les bras de Jean Raidzell, nous nous y attendions. Mais ce qui nous surprend un peu de la part d'une personne aussi pratique dans sa perversité, c'est qu'elle paraît caresser l'espoir de se faire épouser par son amant. On ne voit pas comment elle pourrait y arriver, puisque Jean Raidzell n'a aucun moyen d'obtenir le divorce, sa femme étant irréprochable. Alors, quel est son plan ? A quoi pense-t-elle? Au crime? Nous n'en savons rien; d'ailleurs elle n'aura pas le temps d'y penser, car à ce moment-là l'action tourne court. Paul Margès, au cours d'une réunion

électorale, est insulté par ses adversaires, qui lui reprochent d'être un mari complaisant, entretenu par l'amant de sa femme. Il quitte Paris, arrive à Cannes, dans la villa des Raidzell, et il abat Jean d'un coup de revolver.

Ainsi racontée en quelques mots, la pièce, tout en étant banale et peu intéressante, paraît avoir au moins quelque unité. Mais c'est que dans ce résumé j'ai laissé de côté tous les épisodes accessoires, tous les détails anecdotiques dont l'auteur l'a encombrée, et qui, sans ajouter beaucoup à son agrément, ralentissent singulièrement sa marche. J'ai supprimé le personnage d'Eugène Raidzell, le frère de Jean, le milliardaire bon enfant, qui finit par la folie des grandeurs; celui de M. Bouif, dit le Baron, le raisonneur de la pièce; celui de Legraffier; celui de Mme Hurst, la poétesse exotique; celui de la petite Germaine Lacouderie, qui aime son mari, mais qui le trompe; celui de Mme Deguingois, la digne mère de Christiane, vieille gourgandine, assoiffée d'orgueil et de respectabilité. J'ai pu sans inconvénient supprimer du rôle de Paul Margès, le député, toute la partie politique, qui n'a qu'un vague rapport avec l'action. Dans la pièce tous ces personnages tiennent de la place, beaucoup trop de place; elle est trop longue, et cependant les caractères essentiels, ceux de Jean Raidzell et de sa femme, y sont mal expliqués; et surtout il nous est difficile de comprendre en quoi le titre de la comédie se justifie, et comment c'est l'amour de paraître qui donne la clef des vices et des souffrances de cette société. Décidément cette pièce est une erreur, et Donnay a une revanche à prendre.

III

CONCLUSION

Quoique, depuis ses débuts au Chat-Noir jusqu'à son entrée à l'Académie, Donnay ait fait bien du chemin, il y a pourtant un trait par lequel les pièces de sa maturité ressemblent à celles

de sa jeunesse : elles ne sentent jamais l'effort. Pas assez, dira-t-on peut-être. Il est certain qu'en se donnant un peu plus de peine l'auteur aurait pu y mettre plus d'unité, éviter que les détails accessoires fissent tort au développement principal, se complaire un peu moins dans les chemins de traverse et aller plus droit au but. Mais d'abord il y a des comédies de Donnay, comme *Amants*, comme le *Retour de Jérusalem*, qui, sans être d'une facture aussi serrée que les pièces de Dumas, ont ce mérite essentiel que d'un bout à l'autre l'auteur sait où il va, et que nous ne perdons jamais de vue l'idée qu'il a voulu mettre en relief. Après tout, bien des chefs-d'œuvre de notre théâtre, depuis Molière jusqu'à Meilhac, ne sont pas composés avec plus de rigueur. L'aisance négligente avec laquelle l'action est menée a même un certain charme que n'ont pas toujours des œuvres plus poussées : l'auteur semble être resté volontairement en deçà de ce qu'il pouvait faire, comme s'il avait pensé qu'une ébauche était plus suggestive qu'un tableau achevé.

Cet air naturel est ce qui caractérise le plus le dialogue chez Donnay. On pourrait prendre des exemples au hasard dans ses comédies; mais comme il est permis de choisir, même dans l'excellent, je me contenterai de rappeler deux scènes qui, chacune dans son genre, me paraissent la perfection même : la conversation de Vétheuil et de Claudine, au premier acte d'*Amants*, et celle de Philippe et de Gotte, au second acte de *la Douloureuse*. L'art y est si consommé qu'il ne se montre pas, et ce n'est qu'à la réflexion qu'on s'aperçoit que dans chacune de ces deux scènes le décousu apparent du dialogue est réglé par un rythme savant. Dans la première, il faut que nous sentions que Claudine et Vétheuil sont attirés l'un vers l'autre, que Vétheuil retient sans cesse une déclaration qui voudrait s'échapper de ses lèvres, que Claudine, qui lit dans son jeu, ne veut ni le décourager tout à fait en lui imposant silence, ni l'encourager en le laissant aller jusqu'au bout. L'autre, sans être plus parfaite, était encore plus difficile à écrire, puisque ici c'est la femme qui fait les avances, et que Philippe ne veut

ni les accueillir, ce qui serait trahir sa maîtresse, ni s'exposer, en les repoussant, à être ou brutal ou ridicule. Il était impossible de traiter une situation plus scabreuse avec plus de tact et de hardiesse tout à la fois. Pour apprécier tout ce qu'il y a de richesse et de variété dans le talent de l'auteur, il faudrait mettre en regard de ces deux scènes, tout en nuances et en sous-entendus, celle où, au troisième acte de *la Douloureuse*, Philippe et Hélène se reprochent tour à tour leur trahison. Ici tout est en pleine lumière, et les deux amants se disent tout ce qu'ils ont sur le cœur. Autant dans les deux autres scènes Donnay a mis de pénétration et d'habileté à retracer les subtils détours de l'amour qui se dérobe, autant ici il a déployé de puissance dans la peinture de la passion débridée.

Ce naturel du dialogue s'explique par la vérité des caractères. Donnay a le don de voir vite et bien, de trouver le détail caractéristique, le trait juste et pittoresque qu'on n'oublie pas, et qui donne, même à des personnages simplement esquissés, tant de relief. Dans *la Bascule*, Massut, le coiffeur du théâtre, n'a que quelques lignes à dire, mais c'est un portrait achevé; dans *l'Escalade*, Charlotte, la petite modiste, n'est pas une grisette quelconque; les quelques répliques que l'auteur a mises dans sa bouche nous suffisent pour nous représenter tout son caractère. Les personnages exotiques que Donnay a mis en scène sont de simples esquisses, mais d'une vérité et d'une originalité frappantes. Je me contenterai de rappeler Grégoriew et Tatiana dans *Oiseaux de passage;* dans *Education de prince*, la reine de Styrie. Pour interpréter ce dernier rôle avec une fantaisie et en même temps une vérité admirables, Jeanne Granier n'a eu qu'à suivre et à interpréter fidèlement les indications du texte.

S'il sait mettre de la vérité et de la vie dans de simples bouts de rôles, Donnay n'excelle pas moins dans la composition des personnages principaux. Celui de Claudine Rozay dans *Amants* est une merveille, et dès la fin du premier acte nous la connaissons comme si nous avions vécu près d'elle. Elle a beaucoup souffert par l'amour, elle s'est juré de ne plus aimer,

mais nous sentons bien qu'elle est prête à aimer de nouveau. Elle est de premier mouvement, capable de coups de tête, et en même temps elle a un esprit lucide, raisonnable, positif même et qui ne se paye pas de mots. Elle est sincère et loyale, elle ne veut pas entendre parler d'abandonner Ruyseux, le père de sa fille ; mais elle le trompera, sinon sans remords, au moins sans hésitation. Tout cela compose un ensemble qui se tient très bien, et les contradictions apparentes de ce caractère ne font qu'en compléter la vraisemblance. L'action très simple dans laquelle l'auteur l'a encadré n'a d'autres prétentions que de nous en faire suivre le développement, et de nous aider à le comprendre dans sa complexité.

Les rôles de femmes sont ce qu'il y a de mieux dans le théâtre de Donnay, et ses amoureux ne valent pas ses amoureuses. Ils ont cette double infériorité de sentir beaucoup moins et de raisonner beaucoup plus. Peut-être dira-t-on qu'en cela même ils sont vrais, et que c'est un des traits qui distinguent l'amour de l'homme de celui de la femme. On pourra ajouter, si l'on veut, que Donnay est en bonne compagnie; car ce que je dis de la supériorité des femmes dans son théâtre, on l'a dit vingt fois à propos du théâtre de Racine. Peut-être les héroïnes trop passionnées font-elles tort à leurs amants, qui sans être froids paraissent l'être par contraste. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Philippe Lauberthie, dans *la Douloureuse*, est bien inférieur à Hélène Ardan, et que, dans *l'Autre Danger*, Freydières fait pauvre figure à côté de Claire Jadain, sa maîtresse. Parmi les pièces de Donnay je n'en connais qu'une, *l'Escalade*, où le rôle de l'homme soit aussi intéressant que celui de la femme; c'est qu'il s'agit non pas d'un homme du monde, d'un homme à succès, mais d'un savant, Soindres, qui a passé sa vie dans son laboratoire, et qui tremble à la seule idée d'entrer dans un salon. L'amour dont il se sent envahir ajoute encore à sa timidité naturelle, et c'est par son embarras et ses gaucheries que sa passion se manifeste. La charmante femme dont il est épris, Cécile de Gerberoy, trop intelligente pour ne pas se sentir flattée d'être aimée d'un homme de son mérite, et pour ne pas lui

pardonner des maladresses qui sont des preuves d'amour, semble pourtant prendre plaisir à prolonger les incertitudes et les angoisses dont il souffre, et, sans être une vraie coquette, se donne les apparences de la coquetterie. Soindres s'éloigne et s'efforce de l'oublier; il s'imagine même y avoir réussi, jusqu'au moment où cette passion dont il croyait avoir triomphé le soulève, comme une vague puissante, et où ce timide se laisse emporter à l'acte d'audace incroyable qui justifie le nom de la pièce et qui en amène le dénouement. C'est dommage que, sur cette donnée si bien appropriée à son talent, cette lutte de deux âmes exquises contre l'amour qui grandit en elles, Donnay se soit contenté de nous suggérer l'idée d'un chef-d'œuvre, sans se donner la peine de l'écrire.

Si les femmes dans son théâtre sont généralement plus intéressantes que les hommes, il ne faut pourtant rien exagérer. Si, dans *le Torrent* et dans *l'Autre Danger*, ces deux drames de l'adultère, les amants sont quelconques, les maris au contraire sont deux figures très bien venues : l'un, Lambert, le tyran domestique, de cœur médiocre, d'esprit borné, infatué de son infaillibilité, n'admettant qu'on discute ni ses idées ni ses ordres, fort content de lui-même et ne soupçonnant ni que sa femme puisse être malheureuse ni qu'elle ait pu chercher à côté du mariage le bonheur que le mariage lui refuse; l'autre, Jadain, sorti jadis le premier de l'École polytechnique, un raté aigri, jaloux, considérant le bonheur des autres comme une injure personnelle, pas précisément mauvais homme, mais exaspérant, un de ces maris prédestinés qu'on n'a guère l'idée de plaindre, tant il semble que le sort doive une revanche à la femme condamnée à vivre avec eux.

Ce sont là des figures vigoureusement et spirituellement esquissées; mais on trouve dans d'autres œuvres des portraits plus achevés. Tel, dans *Oiseaux de passage*, le caractère de Julien Lafarge, l'étudiant en médecine, l'habitué des universités populaires, plein d'une foi candide dans le progrès et dans l'avenir de l'humanité, très Français au fond et même très bourgeois, mais enthousiaste de Bakounine et consorts, et prêt

à fraterniser, lui qui ne ferait pas de mal à une mouche, avec les apôtres de la propagande par le fait. Figure de jeune « intellectuel » de l'heure présente, dessinée avec justesse et avec force, sans rien qui ressemble à de la charge. Le caractère de Michel Aubier, dans *le Retour de Jérusalem*, est encore supérieur, d'autant qu'il était particulièrement difficile à peindre. Tandis que sa maîtresse, Judith Fuchsyani, est un caractère tout d'une pièce, celui de Michel n'est qu'incertitudes et contradictions; il ne sait jamais ce qu'il veut, il flotte, il va à la dérive; il serait insupportable si l'auteur n'avait trouvé le moyen de nous intéresser à ses faiblesses en les lui faisant racheter par ses souffrances, et aussi en nous montrant qu'elles sont intimement unies à ce qu'il y a en lui de nobles instincts. Ce qui achève la beauté de ce portrait, c'est que Michel Aubier, tout en ayant son individualité, est en même temps, comme Donnay l'a montré dans sa préface, un produit de son milieu et de son temps. Humanitaire et patriote, anticlérical et antisémite, dilettante qui rougit de l'être, il résume en lui les influences qu'ont subies les hommes de sa génération, qui ont applaudi Gambetta, qui se sont nourris de Renan et qui ont lu Drumont, qui, au gré des circonstances et suivant les caprices de leur volonté désemparée, flotteront entre Maurice Barrès et Jules Guesde.

C'est un des mérites et un des charmes du théâtre de Donnay que son caractère franchement moderne : le langage de ses personnages, leurs idées, leurs sentiments sont bien ceux des Français d'aujourd'hui. Je sais bien que le propre des grands écrivains dramatiques c'est de nous représenter non pas l'homme d'un jour, mais celui de tous les temps. Mais où veut-on qu'ils prennent leurs modèles, si ce n'est autour d'eux? En attendant de passer à la postérité, ce qu'ils ont de mieux à faire, ce semble, c'est de peindre fidèlement leurs contemporains.

Les héros de Donnay philosophent volontiers, en particulier sur l'amour, qui est leur préoccupation, pour ne pas dire leur occupation, principale, et sur le mariage, qui est le thème habi-

tuel de leurs railleries. Dans la préface de *Chères Madames*, Donnay écrivait : « Ce livre n'est pas immoral, car il n'y est question que d'adultères. Qui donc oserait affirmer que l'état d'adultère est répréhensible ? Il faudrait avant tout prouver la moralité de l'état de mariage ; or le fait que le monde attache une telle importance aux seules apparences du mariage démontre suffisamment l'hypocrisie et la monstruosité de cette institution. » L'auteur se moquerait de nous si nous prenions au sérieux ce raisonnement saugrenu ; cependant, sauf la forme paradoxale et chatnoiresque, c'est bien à peu près la même opinion que professent sur le mariage quelques-uns des raisonneurs de ses comédies. Dans *le Torrent* Morins, à qui son ami Versannes, marié, amant d'une femme mariée, demande s'il doit partir avec elle, lui répond : Partez sans hésiter. Votre mariage religieux n'a été qu'une cérémonie mondaine ; quant au mariage civil, « le seul fait d'avoir engagé sa foi pour la vie entière dans une mairie, devant un individu ceint de soie tricolore, est une formalité qui ne résiste pas à l'analyse. » Ce qu'il dit là, bien d'autres personnages de Donnay le disent ou le font entendre. A les en croire, le mariage est une institution condamnée. Elle est contraire à la nature, puisque s'y soumettre c'est s'engager à ne pas changer, quand autour de nous et surtout en nous tout se modifie sans cesse. Et à voir comment on la pratique et quels fruits elle donne, il faut souhaiter qu'on ait la franchise d'y renoncer au plus tôt.

Ces adversaires du mariage vont-ils conclure à l'union libre ? Il y a dans *la Clairière* un personnage qui ne se contente pas de la prêcher, qui la pratique ; c'est le Dr Alleyras qui après deux ans de mariage a quitté sa femme, ne pouvant s'entendre avec elle, et qui est allé vivre avec une maîtresse de son choix. Mais d'abord cet apôtre de l'union libre ne s'y est résigné que comme à un pis-aller ; c'est sur le refus de sa femme, que ses idées religieuses ont empêchée de consentir au divorce, qu'il a pris le parti de vivre dans une situation irrégulière ; il n'aurait pas mieux demandé que d'épouser celle qui est main-

tenant sa maîtresse. Ensuite le Dr Alleyras n'est ni du même monde ni de la même pâte que les beaux esprits de salon qui, au thé de cinq heures, débitent des paradoxes sur le mariage : pour faire ce qu'il a fait il lui a fallu un certain courage; il a dû rompre avec ses parents, accepter de vivre en marge de la société. Entre leurs beaux discours et l'exemple, bon ou mauvais, qu'il a donné, il y a toute la différence qui sépare la théorie de la pratique.

« La liberté dans l'amour », voilà la devise des héros de Donnay; c'est après cette liberté que soupirent les amants; c'est cette liberté que, dans le passage du *Torrent* que j'ai déjà cité, Morins recommande à Versannes de reconquérir à tout prix. « Partez avec votre maîtresse, lui dit-il, parce que la première liberté que nous devons conquérir, c'est celle de notre cœur; il faut avant tout que chacun vive sa vie. Vivre sa vie! voilà la chose essentielle. Soyez un homme libre, libre par-dessus les préjugés et le devoir même, et aussi par-dessus la pitié, car la pitié est parfois mauvaise conseillère et la plus dangereuse des faiblesses... » C'est, comme on voit, du Nietzsche tout pur. Mais nous aurions tort de nous en émouvoir : Morins n'est pas un logicien aussi inflexible qu'il veut bien le paraître; avant de faire cette déclaration de principes, il a dit à son ami qu'il n'avait pas le droit de quitter sa femme, à laquelle il n'a aucun reproche grave à adresser; il lui a fait observer que sa maîtresse n'avait ni l'envie ni dans tous les cas le droit d'abandonner ses enfants, innocents des torts que peut avoir eus leur père. Ceci n'est plus du Nietzsche, c'est de la bonne vieille morale, et l'exemple d'un autre héros de Donnay semble prouver qu'il vaut mieux s'y tenir. Dans *le Retour de Jérusalem,* Michel Aubier prend de lui-même, sans consulter personne, le parti que Morins conseille à Versannes : il quitte sa femme pour partir avec Judith. Lui aussi sans doute il s'est dit qu'il fallait « vivre sa vie ». Mais il ne tarde pas à s'en repentir : il souffre des blessures qu'il a faites, et « la liberté dans l'amour » ne l'empêche pas d'avoir des remords.

On pense bien que si les personnages de Donnay ont ou

croient avoir des idées personnelles sur le mariage, ils en ont aussi sur l'amour. Elles sont, comme on peut s'y attendre, fort libérales. « Pourquoi, dit Roger Dembrun dans *l'Affranchie,* n'admet-on pas que deux amants puissent rompre sans colère et sans insultes? Celui qui le premier cesse d'aimer n'est pas coupable; il commence à l'être lorsqu'au lieu d'avouer franchement la vérité, il continue, par une fausse pitié, à feindre un sentiment qu'il n'éprouve plus. » « La plupart du temps, dit-il encore, l'homme ou la femme abandonnés souffrent dans leur amour-propre plus que dans leur amour, mais alors ils cessent d'être intéressants. » Tout cela me paraît la raison même; malheureusement la pièce est construite de telle façon que nous ne pouvons savoir si Roger appliquerait à l'occasion les théories qu'il professe. Il n'est pas mis à cette épreuve : sa maîtresse le trahit, et s'il s'emporte contre elle, ce n'est pas, à ce qu'il croit, parce qu'elle lui a été infidèle, mais parce qu'elle lui a menti : reste à savoir ce qu'il aurait fait si elle lui avait dit la vérité.

Je sais bien que dans *Amants* il y a entre Claudine et Vétheuil une rupture qui laisse entre eux non de la haine, mais une franche amitié. Seulement le cas n'est pas le même : l'amour-propre et la jalousie, qui enveniment les ruptures ordinaires, seraient ici sans objet, puisque chacun d'eux quitte l'autre au moment où il en est le plus aimé. En se retrouvant plus tard, ils se félicitent d'avoir échappé aux sentiments de rancune, aux désirs de vengeance qui suivent souvent les séparations : « C'est, dit Vétheuil, que nous nous sommes quittés d'une façon loyale. Il y a eu une blessure terrible, c'est vrai, et profonde, un arrachement épouvantable; mais, comme disent les chirurgiens, la plaie était belle. Il n'y avait pas à craindre de gangrène... » Il est naturel qu'ils se fassent illusion, mais en vérité ce qui les a préservés des vilains sentiments et des actions plus vilaines encore, ce n'est pas la supériorité de leur esprit ou de leur cœur, ce sont les conditions exceptionnelles de leur rupture : ils se sont séparés en plein amour. L'auteur a-t-il voulu conclure que c'est à ce moment

qu'il faudrait rompre? Il est à craindre en tout cas qu'un si bel exemple soit rarement suivi.

Il n'est pas toujours facile de mettre sa conduite d'accord avec ses principes, et on ne peut demander aux personnages de Donnay de se montrer à cet égard plus parfaits que le reste des hommes. Mais le contraste est plus piquant lorsqu'au lieu de professer modestement ces principes, on les a poussés jusqu'au paradoxe, jusqu'au dédain de quiconque ne les admet qu'avec des réserves. Tel Philippe Lauberthie qui, après avoir proclamé que les hommes et les femmes ont les mêmes droits, les mêmes devoirs, et que par conséquent leurs fautes sont égales, s'emporte violemment contre sa maîtresse, qu'il vient de tromper, lorsqu'il apprend qu'elle l'a trompé elle-même. « Ah! s'écrie-t-il, ce n'est pas la même chose! » Car c'est cette formule, qu'il trouvait naguère cruelle et absurde, qui vient naturellement sur ses lèvres. Autre contradiction du même genre. Les héros de Donnay affichent volontiers leur horreur du mensonge : cela ne les empêche pas de serrer la main de l'homme à qui ils prennent sa femme ou sa maîtresse. Il est vrai qu'ils paraissent en éprouver par moments une certaine gêne et comme de vagues remords; mais ce sont des remords commodes qui les rassurent sur leur délicatesse, et qui les dispensent de changer de conduite. Ce sont de charmants garçons, mais il leur faut des principes de rechange, parce que ceux qu'ils professent aujourd'hui avec conviction pourraient les gêner le lendemain. Leur amour, très passager, pour la morale, me fait toujours penser à celui qu'ils professent pour la nature. Quand leur maîtresse les a trompés, ou qu'ils sont vannés par la vie de Paris, ils parlent de la campagne avec autant d'éloquence que Jean-Jacques : « La nature est la vraie consolatrice... Nos grandes douleurs sont petites, et le moindre coin de campagne est grand, etc. » Donnay a lui-même fort joliment raillé ces aspirations bucoliques dans une scène d'*Éducation de prince*. Un jour où il n'a pas le sou, Sacha, le petit roi de Styrie, emmène sa maîtresse et son ami Cercleux dîner économiquement au bouillon Duval. On cause, et Sacha

exprime son dégoût de Paris, son désir de se retirer à la campagne.

SACHA. — Viendrez-vous avec nous, Cercleux ?

CERCLEUX. — Je suis bien tranquille, vous ne partirez pas.

SACHA. — Nous verrons bien.

CERCLEUX. — Mais non, vous ne partirez pas; vous avez ces idées-là ce soir parce que nous avons dîné chez Duval; vous avez le bouillon pastoral. Nous aurions dîné chez Maire, vous auriez des idées absolument différentes...

Cette morale fantaisiste et incohérente, où les contradictions font bon ménage, où Nietzsche voisine avec Tolstoï, n'a d'ailleurs qu'un intérêt théorique; elle est faite pour être parlée, non pour être vécue. La recherche du plaisir pendant la première moitié de leur vie, celle du repos et du confort pendant la seconde, c'est ainsi que peut se résumer la morale pratique pour ces hardis raisonneurs, tout comme pour la plupart de leurs contemporains. Leurs idées politiques et sociales (car ils en ont, comme tout le monde) ne sont pas non plus de nature à bouleverser l'ordre établi. Ce sont des révolutionnaires conservateurs. Ils ne manquent pas une occasion d'exprimer leur dégoût pour le régime sous lequel nous vivons; ils disent du mal de Marianne; les radicaux et les francs-maçons sont leurs bêtes noires. Ils flirtent tantôt avec les légitimistes, dont la fidélité à une cause perdue leur semble élégante, tantôt avec les socialistes révolutionnaires et les anarchistes, dont les théories subversives ont de la saveur pour leur palais blasé. Ils aiment à croire que la hardiesse de leurs opinions leur fait une noblesse, et les distingue du troupeau. Mais ces « anarchistes littéraires et mondains », comme Donnay les appelle lui-même, sont au fond ce qu'ils craignent le plus de paraître : de simples bourgeois. En fumant leur cigare, ils rêvent d'une humanité meilleure, et suivant la mode d'aujourd'hui ils parlent volontiers d'une société où il y aurait plus de justice. Mais si celle où ils vivent était sérieusement menacée, ils seraient les premiers à invoquer les gendarmes : car ils seraient incapables de

la soutenir par leur propre effort, tout comme ils le sont de la renverser. Ils vivent au jour le jour, et le dernier mot de leur philosophie sociale c'est celui d'avant la Révolution : « Après nous le déluge! »

En attendant ils se seront bien amusés, et ils nous auront amusés aussi. Car si, en étudiant d'un peu près la société que Donnay nous a peinte, on ne peut se défendre de faire des réflexions mélancoliques, il faut convenir qu'en voyant jouer ses pièces on oublie tout, tant on est sous le charme de cette verve, de cette gaieté, et aussi parfois de ce pathétique si naturel et si profond. Et d'ailleurs, si le rideau tombé nous jugeons à leur valeur les personnages de ces comédies, la veulerie que trahissent leurs actes, l'égoïsme qui se dissimule sous leurs paroles généreuses, leur insincérité foncière qui contraste avec leur prétendue horreur du mensonge, n'est-ce pas encore à la louange de l'auteur, qui les a faits non seulement touchants ou comiques, mais profondément vrais?

Antoine Benoist.

Jean de L'Hers.

UN CENTENAIRE

LA VISITE DE NAPOLÉON Ier A TOULOUSE

L'année 1807 avait mis le comble à la gloire de Napoléon Ier. Après avoir vaincu à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, l'Empereur avait conduit ses armées triomphantes jusqu'à Varsovie; et, le 8 juillet, il avait signé avec l'empereur de Russie, sur le radeau du Niémen, le traité de Tilsitt qui mettait fin à toutes les guerres et à toutes les rivalités.

Malgré les épreuves de la Révolution et les changements qui s'étaient opérés dans la situation matérielle et morale des personnes les plus intéressées au rétablissement de l'ordre public et de la sécurité individuelle, Toulouse passait pour la ville où il y avait le plus de préjugés contre Napoléon Ier. Il en était surtout ainsi dans une certaine classe de la société qui se rattachait à l'ancienne noblesse capitulaire ou parlementaire et où il était de mode de lui donner le nom « d'usurpateur ». On était d'autant plus malveillant à son égard que sa réputation grandissait davantage en Europe. Ses victoires elles-mêmes étaient contestées.

Cependant, ces préventions n'étaient pas partagées par la majorité de la population. Le 21 novembre 1807, le Conseil municipal délibéra d'envoyer une députation à l'Empereur « pour le féliciter sur ses victoires et sur la paix mémorable de Tilsitt », et l'inviter à venir « visiter sa bonne ville de Toulouse ». Cette députation était composée du maire, M. de

Bellegarde, d'un de ses adjoints, M. Demouis, et d'un membre du Conseil général, M. de Malaret.

M. de Bellegarde n'avait pas la capacité et la notoriété de son prédécesseur, le savant naturaliste Picot de Lapeyrouse; mais il avait une grande fortune et mettait à remplir ses fonctions beaucoup de zèle et de désintéressement. Il en était de même de son adjoint M. Demouis. Quant à M. de Malaret, qui lui succéda quelques années après, il joignait à un esprit entreprenant et à une grande activité de corps un jugement droit et un caractère aimable. Il devait devenir l'un des administrateurs les plus capables et les plus dévoués de la ville de Toulouse.

La députation du Conseil municipal partit de Toulouse le 6 janvier 1808 et fut reçue par l'Empereur le 17 de ce même mois. Accueillie avec beaucoup de bienveillance, elle fut admise à faire officiellement, le 31 janvier, son invitation. Elle prolongea son séjour à Paris jusqu'au 1er mars et fut, pendant ce temps, admise aux audiences tenues chaque dimanche par Napoléon Ier, à l'issue de la messe du palais des Tuileries.

*
* *

M. de Bellegarde s'était empressé d'annoncer à Toulouse la visite projetée de Napoléon Ier. Dès l'arrivée de sa lettre, le Conseil municipal fut convoqué pour en délibérer, et, le 6 février, il vota les fonds nécessaires pour commencer les préparatifs de réception au Capitole.

L'architecte de la ville était Virebent. De concert avec Joseph Roques, l'un des meilleurs peintres de cette époque, et Vallaërt, qui excellait dans la peinture décorative, il s'empressa d'embellir de son mieux l'hôtel de ville.

La façade avait été restaurée depuis peu de temps; mais le porche, la cour d'entrée, le grand escalier de pierre et toutes les salles intérieures étaient dans le plus affreux délabrement.

Le porche fut remis à neuf. Les trophées qui le décoraient furent retouchés et rafraîchis.

La cour d'entrée fut réparée dans toutes ses parties. Les cartouches furent refaits. Les morceaux de sculpture furent resuivis. La statue d'Henri IV fut rétablie sur son piédestal.

On plafonna le vestibule qui précédait le grand escalier et on l'orna de peintures. Il en fut de même pour l'escalier, dont les murs furent embellis d'un soubassement en pierre, d'une surélévation de granit et d'un riche entablement orné d'étoiles et d'abeilles.

La salle des Illustres fut complètement refaite. On n'y conserva que la partie sculptée par Marc Arcis, au milieu de laquelle on plaça le buste de Napoléon Ier. Tout le reste fut abattu et remplacé par une ornementation se détachant en clair sur un fond de granit vert. Les inscriptions furent refaites au-dessous des bustes qui ornaient la salle. Celle qui concernait l'Empereur était gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir. Elle était l'œuvre de M. de Puymaurin et était conçue en ces termes :

NAPOLEONI MAGNO.
VICTORI. INVICTO. RELIGIONIS ASSERTORI.
LEGUM CONDITORI. HOC PIETATIS MOMUMENTUM
DAT. DICAT. CONSECRAT TECTOSAGUM CIVITAS
ANNO M. D. CCC. VIII

La salle destinée au banquet fut décorée par Vallaërt de paysages dans le goût de Joseph Vernet.

La décoration du salon placé à droite de la salle des Illustres se composait d'arabesques sculptées se détachant, en blanc, sur un fond lilas, entouré d'encadrements d'or. Des camées occupaient le milieu des panneaux et un riche entablement complétait la décoration que faisaient ressortir quatorze girandoles à plusieurs branches se confondant avec les arabesques.

Vingt lustres de cristal avaient été distribués dans ces diverses salles.

La salle du Trône fut construite à neuf et placée à la suite

de la salle des Illustres, à droite. Il n'y avait, primitivement, en cet endroit, que quatre murs de forme irrégulière et un comble. Virebent en fit une salle de forme circulaire, ornée de huit portiques d'ordre ionique. Chaque trumeau séparant les portiques fut décoré de deux pilastres, entre lesquels étaient huit couronnes. Au centre de ces couronnes, il en fut placée une en bronze, formée de lettres composant le nom de NAPOLÉON. Devant chaque couronne, on mit huit figures égyptiennes en bronze antique, portant sur la tête un vase d'où sortaient des branches de candélabres dorés. Au-dessus de l'entablement, s'éleva une voussure richement ornée de trophées d'armes. On y figura Mars, la Victoire, la Paix, l'Histoire, et on y ajouta une série de bas-reliefs rappelant les principaux faits du règne de Napoléon Ier. Cette riche voussure se terminait par une galerie ornée de balustres, laissant dans le milieu une ouverture à travers laquelle on apercevait un double plafond. Sur ce plafond étaient peints, par Roques, des génies portant des boucliers, des drapeaux et d'autres attributs de la guerre. Il était éclairé par des jours particuliers qu'on n'apercevait pas du bas. Cette galerie était destinée aux musiciens de l'orchestre que l'on devait entendre sans les voir. Le trône destiné à l'Empereur était décoré des attributs de la dignité impériale. Les draperies étaient ornées de crépines d'or et surmontées de l'aigle impériale et de trophées d'armes. Les marches du trône étaient couvertes d'un superbe tapis de velours. Les deux côtés du trône étaient occupés par des fauteuils, des tabourets et des banquettes de même étoffe.

Partout on pouvait lire des inscriptions ou voir des symboles rappelant la gloire de l'Empereur et l'admiration qu'on avait pour lui.

Enfin, au milieu de la place du Capitole, on dressa, sur un soubassement carré, un temple à la Victoire de forme circulaire. Il était décoré de huit colonnes de granit dont les bases étaient en marbre blanc. Un entablement régnait au-dessus, et, à l'aplomb de chaque colonne, on remarquait des aigles liées les unes aux autres par des guirlandes de fleurs et de fruits.

Une coupole terminait cet édifice. Elle était placée au centre, sur un piédestal de granit, et des trophées ornaient les quatre angles du soubassement. Dans l'architecture de ce monument entraient de nombreux verres de couleur qui devaient être allumés chaque soir, durant le séjour de l'Empereur, et en dessiner les formes.

*
* *

Avant son départ de Paris, le maire, M. de Bellegarde, s'était empressé d'inviter les jeunes gens de Toulouse à se réunir pour former une garde d'honneur à l'arrivée de l'Empereur. Cet appel fut entendu. En quelques jours, les inscriptions furent si nombreuses qu'on put former quatre compagnies d'infanterie et deux compagnies de cavalerie de cinquante hommes chacune. Toutes les divergences politiques disparurent comme par enchantement.

M. de Bruyères-Chalabre fut nommé commandant de l'infanterie, et le comte de Castellane commandant de la cavalerie. Tous deux appartenaient à la haute société toulousaine. Ils furent placés sous la direction du général Baget, un ancien officier des armées de Louis XV et de Louis XVI, qui avait pris pour aides-de-camp MM. Casseyrol et Cammas.

A l'état-major de l'infanterie, M. de Rességuier figurait comme porte-drapeau, et M. d'Arbou comme officier à la suite.

M. de Palarin était capitaine de la première compagnie d'infanterie. Il avait pour lieutenant M. François Deville, et pour sous-lieutenants MM. François de Pons et de Carrière. M. Baric était sergent-major, M. Saint-Raymond sergent, MM. Domézon et Théron caporaux, MM. de Comminge et Cavaillé fusiliers. Parmi les simples soldats, on voyait MM. Courtois, Pratviel, Montané, de Madron, de Roume, Gèze, Béguilhet, Dulhié, de Montcalm, de Marion-Brésilhac, de Combette, Savy-Gardeilh, de Panat, Landes, de Bastoulh, de Planet, Ardène, d'Escouloubre, Davessens de Montcalm et d'autres.

La seconde compagnie avait pour capitaine M. Malefette,

pour lieutenant M. de Naurois, pour sergent-major M. Marius de Voisins. Dans les rangs figuraient : MM. de Lamartinière, de Capèle, de Rességuier, de Frayssines, d'Adhémar, de Saget, James, Pascal Viguerie, d'Audonnet, de Fajeac, Sol, Touzé, Astre, Edouard de la Hitte, Romestain, etc.

A la troisième compagnie se trouvaient : MM. Bressolles, capitaine; Célestin de Saint-Félix, lieutenant; Compans, sous-lieutenant; Julien d'Aiguesvives, sergent; Vitry et Doujat, caporaux; Sens, Lefèvre et Laffitte, fusiliers; et, à la suite, MM. Marseille, Gairal, Pujol, Malpel, Saint-Blancat, Montané, de Saint-Félix-Maurémont, de Saint-Amans, Roaldès, Gasc, Castelbou, etc.

Enfin, dans la quatrième compagnie d'infanterie, dont le capitaine était M. de Nogaret, et le sous-lieutenant M. Baric, on distinguait parmi les caporaux MM. de Gélas et Dubourg, et parmi les simples soldats MM. de Secondat-Roquefort, Jean-Bernard, Duchan, Espinasse, Barada, Montels, Galabert, Sarremejane, Lasalle, etc.

A la tête des deux compagnies de cavalerie se trouvait le comte de Castellane, colonel, ayant pour porte-étendard M. Alexandre de Cambon.

Le frère de ce dernier, M. Auguste de Cambon, était capitaine de la première compagnie. Il avait pour lieutenant M. Ramel; pour sous-lieutenant, M. Francisque de Cassand; pour maréchaux des logis, MM. Sarrans et Auguste de Belcastel, et pour chasseur M. de Brethous. Parmi les simples cavaliers, on lit les noms de MM. Daram, d'Aiguesvives, de Varagne-Gardouch, de Cantalause, de Lordat, Achille Lamothe, Casimir de Belcastel, d'Advisard, de Boutaut, etc.

Le capitaine de la deuxième compagnie de cavalerie avait pour lieutenant, M. Lecour; pour maréchaux de logis, MM. Peyronnet et Bruno Sabatié; pour brigadiers, MM. Auguste de Villeneuve, d'Hautpoul et J. Viguerie; pour chasseurs, MM. de Milhau, J. Sol et Léon Ducos. Dans les rangs se trouvaient notamment : MM. Dastarac, de Ginisty, Sarrans, Viguerie, de Saint-André, Léopold de Rigaud, Arzac, Bégué,

d'Albis, de Bayne-Rayssac, Roques, Rigues, de Lartigue, de Mourville, Henri de Fajeac, d'Hébray, etc.

La garde d'honneur s'habilla, s'arma et s'équipa à ses frais. L'uniforme de la cavalerie était blanc avec revers, parements et collet de velours amarante, boutons et aiguillettes en or, chabraque blanche, bordée en drap amarante, bottes à la hussarde. L'uniforme de l'infanterie se composait également d'une veste et de culottes blanches avec revers, parements et collet de velours amarante, boutons en or, guêtres blanches. Tous portaient un énorme shako, orné d'une torsade d'or et surmonté d'un grand panache blanc. — On peut encore juger de ces costumes dans le tableau qu'a peint Roques, représentant les joutes sur la Garonne auxquelles assista l'Empereur, et qui se trouve actuellement au Musée de Toulouse.

*
* *

Pendant tous ces préparatifs, de graves événements avaient surgi en Espagne. Le roi Charles IV, chassé par ses sujets et ne voulant pas reconnaître son fils, Ferdinand VII, pour son successeur, parce qu'il avait été l'âme des complots tramés contre lui et contre son favori, Godoï, prince de la Paix, avait abdiqué sa couronne entre les mains de Napoléon.

De son côté, le prince Ferdinand, comprenant que sa situation était également insoutenable par l'opposition de son père, de sa mère, du prince de la Paix et d'une grande partie de la Cour, avait renoncé à ses prétentions au trône et cédé à l'Empereur tous ses droits sur la couronne d'Espagne.

Napoléon en avait profité pour faire proposer à leur place son frère Joseph, alors roi de Naples. Cette proposition avait été ratifiée, le 5 mai 1808, par une junte de principaux Espagnols convoqués à Bayonne. Joseph fut promu, le 6 juin suivant, « roi d'Espagne et des Indes » et se rendit à Madrid, où il fit son entrée solennelle le 20 juillet.

Ce fut pendant toutes ces péripéties que Napoléon fit annoncer son arrivée à Toulouse pour le dimanche 24 juillet 1808.

Le samedi 23 juillet, on accourut de toutes les villes voisines. La population de Toulouse doubla dans cette seule journée. Les maisons furent décorées de guirlandes de fleurs, de feuillage de chêne et de laurier, d'inscriptions de toutes sortes en l'honneur de Napoléon. On sabla les rues par lesquelles l'Empereur devait passer pour se rendre au palais où il devait résider, et qui était la Préfecture actuelle, sur la place Saint-Étienne. Napoléon avait refusé de loger au Capitole. Il avait préféré l'hôtel de la Préfecture qui porta, tout le temps de son séjour à Toulouse, le titre de « Palais impérial ».

Dans la nuit du 23 au 24 juillet, c'est-à-dire du samedi au dimanche, le préfet, M. Desmousseaux, se transporta dans la commune de Léguevin pour y recevoir l'Empereur aux limites du département. Il y fut suivi des principales autorités désignées par le décret du 24 messidor an XII.

La garde d'honneur à cheval se rendit à Saint-Martin-du-Touch pour prendre son service auprès de l'Empereur et lui servir d'escorte.

La gendarmerie était échelonnée par pelotons, de distance en distance, sur toute la route de Léguevin à Toulouse.

Les maires des communes que l'Empereur devait traverser s'étaient portés sur la route avec leur garde nationale pour lui offrir leurs hommages. Ils étaient accompagnés du clergé en habits sacerdotaux.

Des arcs de triomphe, ornés de branches de chêne et de laurier, avaient été dressés dans les villages.

Des fleurs avaient été jetées tout le long de la route.

Napoléon ne put arriver au jour fixé. Le maire, M. de Bellegarde, en fut avisé, à cinq heures du soir, à Saint-Martin-du-Touch, par une lettre annonçant que l'arrivée était ajournée au lendemain matin et que l'Impératrice accompagnerait l'Empereur.

Le maire, le corps municipal, la garde d'honneur, les militaires formant la garnison rentrèrent dans la ville. Mais ils reprirent dans la nuit, à deux heures du matin, les différents postes qu'ils avaient occupés la veille.

*
* *

L'Empereur et l'Impératrice arrivèrent par la route d'Auch, le lundi 25 juillet au matin.

A leur entrée sur le territoire de la commune de Léguevin, qui forme l'extrême limite du département de la Haute-Garonne, ils furent harangués par le préfet, M. Desmousseaux, puis par le maire de Léguevin, M. de Raymond. Ils y répondirent par quelques mots de remerciements, et continuèrent ensuite leur route vers Toulouse.

Ils ne s'arrêtèrent de nouveau qu'au village de Saint-Martin-du-Touch, qui forme l'extrémité de la commune de Toulouse, sur la route d'Auch. C'était donc là que l'Empereur devait être reçu par le Maire et par le Conseil municipal, aux termes du décret du 24 messidor an XII sur les préséances. Ils s'y étaient rendus avec la garde d'honneur à cheval, forte de soixante et dix hommes.

On y avait élevé un portique dans le goût égyptien, par allusion aux campagnes d'Égypte.

La foule était déjà considérable. Elle reçut l'Empereur et l'Impératrice par des acclamations enthousiastes.

Dès l'arrivée de la voiture impériale, M. de Bellegarde, maire, s'avança vers la portière de droite, accompagné de ses adjoints et du Conseil municipal, et harangua successivement l'Empereur et l'Impératrice. Les deux harangues furent accompagnées et suivies de nombreuses acclamations.

« Ce fut le lundi 25 juillet 1808, à dix heures du matin, dit un contemporain, M. d'Aldéguier, par le plus beau jour et par un ciel d'Italie, que Napoléon entra à Toulouse. Jamais on ne vit un enthousiasme pareil à celui qui éclata lorsque la voiture du conquérant de l'Europe, franchissant la barrière de Saint-Cyprien, entra dans la ville. Ce sentiment était d'autant plus remarquable et d'autant plus flatteur pour lui qu'il n'avait rien de joué, rien qui ne fût spontané et involontaire. Ce fut une victoire éclatante qu'il remporta sur une population prévenue

et qui était demeurée ou qui, du moins, avait paru être rebelle aux impressions de la gloire. »

La population s'était surtout groupée à la Patte-d'Oie, où avait été construit un arc de triomphe dans l'axe de la grille et du pont. Cet arc de triomphe formait une masse imposante. Sa voûte était ornée de cassetons. Il était flanqué, sur les côtés, de portes surmontées de trophées d'armes et de couronnes. Un entablement, composé de consoles décorées de têtes de lions, couronnant l'arc, et un acrotère terminait le monument. Dans cet acrotère, on lisait :

A NAPOLÉON LE GRAND.

Dès que la voiture impériale fut aperçue à l'entrée de la ville, les cris de : *Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!* retentirent de toutes parts. Ils furent répétés par la foule qui s'était massée dans toutes les rues où devaient passer les augustes visiteurs pour se rendre à leur palais, et l'on sonna à toutes volées les cloches des églises.

Après avoir traversé le faubourg Saint-Cyprien et le pont sur la Garonne, la voiture de l'Empereur et celles du cortège tournèrent à droite, suivirent la rue des Couteliers, la rue de la Dalbade, la rue de la Fonderie, la place du Salin, la grande rue Nazareth, la place et la rue Perchepinte, la place Sainte-Scarbes, la rue des Nobles (aujourd'hui rue Fermat), enfin la place Saint-Etienne.

Arrivés devant la cathédrale, l'Empereur et l'Impératrice descendirent de voiture et entrèrent dans l'église, où un *Te Deum* solennel fut chanté.

Puis, ils se rendirent à leur palais, où ils prirent quelques instants de repos et déjeunèrent.

Vers midi, l'Empereur fit annoncer officiellement par son premier chambellan, le comte Laurent de Rémusat, qu'il recevrait ce même jour, à quatre heures, les différentes autorités de la ville, en suivant l'ordre des préséances établi par le décret du 24 messidor an XII.

En attendant ces réceptions officielles, Napoléon manda auprès de lui le préfet, M. Desmousseaux, pour étudier ensemble le travail qu'il avait fait demander, depuis le mois d'avril précédent, par le ministre secrétaire d'Etat, et où devaient être exposés les besoins et les désirs du département en général et de la ville de Toulouse en particulier. Conformément à ces instructions, le préfet avait fait extraire des divers procès-verbaux du Conseil d'arrondissement, du Conseil général du département et des Conseils municipaux de Toulouse et de Revel « tous les vœux que l'amour du bien avaient suggérés à ces assemblées dans leurs diverses sessions ». Il avait également recueilli tous les vœux présentés en plusieurs occasions par la Chambre de commerce, par la Société d'agriculture et par « beaucoup de particuliers éclairés s'occupant de rechercher le progrès que peuvent espérer, dans ce pays, avec le concours d'une administration libérale, l'agriculture, le commerce et l'industrie ». Il présenta le tout à l'Empereur, qui se mit aussitôt à l'examiner avec l'activité et l'intelligence qui lui étaient habituelles.

Après avoir ainsi donné au préfet une audience d'une heure, l'Empereur reçut les différentes autorités de la ville.

Ce fut d'abord M. Démeunier, sénateur titulaire de la sénatorerie de Toulouse.

Puis vint le corps d'armée, à la tête duquel se trouvait le général d'artillerie Lacombe-Saint-Michel, commandant depuis peu la 10e division militaire, dont le siège était à Toulouse. Le général Lacombe-Saint-Michel s'était fait accompagner du général de brigade Baget, commandant en chef de la garde d'honneur, ainsi que de l'état-major et des officiers de cette garde.

Après l'autorité militaire, ce furent la Cour d'appel, ayant à sa tête le premier président Desazars de Montgailhard, puis l'archevêque Mgr Primat, sénateur, accompagné de ses grands vicaires, MM. de Barbazan, de Cambon et Hubert, des chanoines de l'église métropolitaine, des curés de la ville et des principaux membres du clergé.

Le préfet, M. Desmousseaux, fut reçu, vers cinq heures, avec son secrétaire général, M. Dantigny. Le Conseil de préfecture, à la tête duquel était M. Pons-Devier; les membres présents du Conseil général et les maires des principales communes du département vinrent ensuite.

M. L. Loubers était président de la Cour de justice criminelle et Cour spéciale. Il se présenta devant l'Empereur avec sa compagnie et le harangua longuement. Il en fut de même de M. Carrière, président du tribunal de première instance de l'arrondissement de Toulouse, et de M. Dupau, président du tribunal de commerce. La réponse de l'Empereur à ce dernier fut surtout remarquée. Napoléon dit que sa plus grande préoccupation était d'assurer la fortune commerciale et industrielle de la France, en la favorisant de toutes les manières, par la liberté des communications, par la franchise des tarifs et par tous les encouragements dont il pouvait disposer. Il rappela les magnifiques récompenses qu'il avait promises aux inventeurs qui feraient progresser le travail national et celles qu'il avait déjà accordées à ceux qui s'étaient signalés par des inventions ou des découvertes utiles. Il parla des divers travaux qu'il avait entrepris sur tous les points du territoire, routes, ports, canaux, assainissement et embellissement des villes. Il termina en ajoutant qu'il se proposait d'examiner de même ce qu'il conviendrait de faire dans l'intérêt du commerce et de l'industrie à Toulouse et dans le Sud-Ouest.

La Chambre de commerce fut reçue immédiatement après le Tribunal de commerce.

Puis vint le tour du Conseil municipal et du maire de Toulouse, M. de Bellegarde. L'Empereur se mit alors à les entretenir des affaires de la ville. M. de Bellegarde était peu préparé, par ses habitudes simples et par ses connaissances médiocres de toutes choses, à répondre d'une manière prompte et décisive aux questions brèves, nombreuses, caractéristiques de Napoléon. Cependant, l'Empereur parut satisfait de ses réponses dont il profita largement.

Après avoir été reçues par l'Empereur, les diverses autorités

se présentèrent dans le même ordre chez l'Impératrice pour la saluer. Elles furent reçues par elle avec beaucoup de grâce et d'aménité.

Ces audiences terminées, Napoléon monta à cheval vers sept heures du soir et se rendit, avec les principaux officiers de sa maison et un détachement de la garde d'honneur, à l'embouchure du Canal du Midi, en passant par la rue Riguepels, le faubourg Saint-Etienne, et en suivant les francs-bords du canal depuis le Pont-Guilheméry. Partout il fut reçu par des acclamations enthousiastes.

A la chute du jour, tous les édifices publics et particuliers furent illuminés. La population se porta en foule dans les rues pour jouir du nombre et de la beauté des illuminations. Sa joie tenait du délire. Il n'arriva aucun accident. L'ordre public ne fut pas troublé un seul instant, et cette premiére journée se termina comme elle avait commencé, au milieu des démonstrations les plus vives de l'allégresse publique.

*
* *

Le lendemain, mardi 26 juillet, Napoléon monta à cheval à quatre heures du matin, escorté par un détachement de la garde d'honneur. Il sortit par la porte Saint-Etienne, parcourut les promenades, visita le moulin à poudre, la fonderie impériale, l'usine métallurgique de MM. Berta et Lecourt, et le parc d'artillerie. Il examina ces établissements dans le plus grand détail, adressant aux directeurs toutes les questions propres à l'éclairer sur leur situation respective.

Il était six heures et demie du matin lorsque l'Empereur rentra dans son palais, et, dès son arrivée, il se mit au travail pour expédier les affaires de l'État.

Plusieurs personnes ayant sollicité des audiences particulières, il leur fit annoncer qu'il les recevrait à midi. Ces réceptions furent empreintes d'une telle simplicité et d'une telle amabilité qu'elles charmèrent autant qu'elles surprirent.

Le soir, l'Empereur et l'Impératrice se rendirent aux exer-

cices du mât de Cocagne et aux joutes qui eurent lieu sur la Garonne. Ils arrivèrent en voiture, à sept heures, et descendirent à pied jusqu'au bateau qui avait été préparé pour les recevoir. Le port de la Daurade, le pont, les quais, les francs-bords de la rivière étaient déjà occupés par une foule immense qui les reçut avec acclamation.

Le maire, M. de Bellegarde, avait accompagné l'Empereur et l'Impératrice depuis leur voiture jusqu'au bateau de gala. Il allait rejoindre le Conseil municipal, qui était dans une autre barque, lorsque Napoléon le retint auprès de lui. M. de Bellegarde en profita pour entretenir l'Empereur de divers objets d'utilité publique que le Conseil municipal lui avait soumis et, en particulier, de la confection du quai de la Daurade. Napoléon lui demanda une foule de renseignements, destinés, dans sa pensée, à élaborer le projet de décret qu'il méditait en faveur de la ville de Toulouse et qu'il rendit le lendemain.

*
* *

Le mercredi 27 juillet, Napoléon sortit de son palais, à cheval, à cinq heures du matin. Il était accompagné du prince de Neufchâtel, de plusieurs officiers de sa maison et d'un détachement de la garde d'honneur à cheval. Il suivit les rues Saint-Etienne, Croix-Baragnon, de la Trinité, des Marchands, parcourut le cours Dillon jusqu'à la porte de Muret, visita les allées extérieures du faubourg Saint-Cyprien jusqu'aux ateliers du célèbre maître serrurier Bosc, rentra ensuite dans la ville, s'arrêta quelques instants devant la chaussée du Moulin du Bazacle et se rendit au Collège de l'Esquile, où était exposé le plan en relief du Canal du Midi. Ce relief était l'œuvre de quatre toulousains, MM. Guérin, les deux frères Lacoste et Bidaut. Il donnait de la façon la plus exacte les pentes, les écluses, les biefs, l'ensemble et tous les détails du canal. L'Empereur l'examina avec la plus vive attention. Il s'enquit de ce qui concernait tous les ouvrages d'art, son alimentation par le bassin de Saint-Ferréol, sa fréquentation, ses recettes,

ses dépenses et une foule de détails qui lui furent donnés avec beaucoup de précision par l'ingénieur en chef, M. de Clausade. Il manifesta le désir d'avoir ce plan à Paris et il lui affecta un local spécial dans le palais du Tribunat.

L'Empereur rentra au palais impérial en passant devant le Capitole, qu'il contempla assez longtemps. Puis il dit : « C'est bien ; mais c'est bas. » Ce jugement était exact. La faute n'en est pas à l'architecte, Guillaume Cammas, qui s'évertua en vain à faire une œuvre plus grandiose, mais qui se heurta à la parcimonie des Capitouls et du Conseil de Ville, ne voulant pas consentir à refaire les anciens étages.

Il était sept heures du matin quand l'Empereur rentra dans son palais pour se mettre au travail et s'occuper de son courrier.

Après de nouvelles réceptions à onze heures, Napoléon passa le reste de la journée à préparer et à rendre le décret qui porte la date du 27 juillet 1808 et qui constitue, ainsi que le déclara plus tard le Conseil municipal, « un monument éternel de sa munificence et de son affection pour la ville de Toulouse ».

Ce décret ne fut publié que quelques jours après le départ de l'Empereur, « comme si Sa Majesté, a dit un contemporain, avait voulu, en comblant la ville de Toulouse de ses faveurs, se dérober en même temps à sa reconnaissance ». Mais la plupart de ses dispositions avaient transpiré. Le préfet et le maire n'ignoraient point les projets de l'Empereur et les avaient communiqués à quelques-uns. Toutefois, ils ne se doutaient pas d'une façon complète de leur importance.

Ce décret ne contenait pas moins de trente et un articles dont voici les principales dispositions :

I. — Travaux publics.

1° La portion du quai de la Daurade, dite de la Risberne, sera reconstruite aux frais des ponts et chaussées, partie en 1808 et partie en 1809. — C'est donc à Napoléon Ier que l'on doit la continuation de cette magnifique ligne de quai inaugurée par Mgr Loménie de Brienne. Et ce travail

devait être effectué dans les dix-huit mois qui suivraient son passage à Toulouse.

2° Le pont de Saint-Cyprien sera réparé en 1809 sur les fonds affectés, cette année-là, aux ponts et chaussées.

3° La navigation de la Garonne, dans l'intérieur de la ville de Toulouse, depuis le moulin du Château jusqu'à l'embouchure du canal de Brienne, sera rétablie, et les projets et les devis devront être faits et approuvés avant le 1er janvier 1809.

4° Des plans et projets devront être proposés dans le courant de l'année 1809 pour l'amélioration de la navigation générale de la Garonne.

5° Les fontaines publiques seront augmentées dans la ville de Toulouse et seront établies moitié aux frais du trésor public et moitié aux frais de la ville.

6° La navigation de la rigole de la plaine allant de Naurouse au bassin de Saint-Ferréol sera rétablie et devra être continuée jusqu'à la rivière de l'Agout pour communiquer avec la rivière du Tarn.

II. — Établissements publics.

Dans les articles 7 à 12, Napoléon s'occupe successivement de l'Hôtel de la préfecture dont il approuve l'affectation et l'aménagement, — des prisons criminelle, civile et de police correctionnelle dont il fixe les emplacements, — d'une caserne de dépôt à établir aux Salenques, — d'une caserne pour la compagnie de réserve — et du théâtre, qu'il transfère dans l'ancienne salle de spectacle, au Capitole.

Par l'article 13, il établit une école spéciale vétérinaire dans les dépendances du jardin botanique.

Il règle ensuite tout ce qui concerne les bâtiments affectés aux sous-préfectures de Castelsarrasin, de Muret, de Saint-Gaudens et de Villefranche, ainsi que les prisons de ces divers arrondissements.

III. — Des cultes.

Par l'article 20, l'Empereur affecte au logement de l'archevêque l'hôtel dit de la première présidence, dans la rue Croix-Baragnon.

21° Il établit le séminaire métropolitain dans le collège de l'Esquile dont il avait préalablement visité l'aménagement.

22° Il ordonne la réparation de la cathédrale et affecte à cette réparation une première somme de 36,000 francs, payable moitié par le département de la Haute-Garonne et du Gers et moitié par l'Etat.

23° Il restitue à l'église de la Dalbade les colonnes et les pilastres qui servaient autrefois à son ornementation et lui attribue une somme de

15,000 francs pour ce rétablissement et pour les réparations de son maître-autel.

24° Il élève à la première classe MM. *Purpin*, archiprêtre de Caraman; *Garrigues*, curé de Montech, et *Vivant*, curé de Saint-Gaudens, tous trois dépendant du département de la Haute-Garonne. Il fait de même pour MM. *Perrigat*, curé de Mirepoix; *Deguilhem*, curé des Cabanes, et *Garrié*, curé de Castillon. — Le clergé s'était, du reste, montré fort empressé pour Napoléon pendant son séjour à Toulouse. Non seulement il vint le recevoir en habits sacerdotaux, mais encore il se rendit nombreux au *Te Deum* qui fut chanté à la cathédrale lors de l'arrivée de Sa Majesté. Et, pendant tout le temps que dura son voyage jusqu'à son retour à Paris, il dit chaque jour, à la messe, par ordonnance de l'archevêque, la collecte : *Adesto, quæsumus Domine*, etc.

26° Il approuve le traitement alloué par la ville de Toulouse aux Frères de la doctrine chrétienne et ordonne qu'il soit porté au budget de 1809.

26° Il affecte définitivement à l'Eglise consistoriale le bâtiment des classes de théologie.

IV. — Donations.

27° Il fait donation à la ville de Toulouse, pour en jouir en pleine propriété :

a) Des bâtiments occupés par le Musée et l'École des beaux-arts ;

b) Des bâtiments et des terrains alors occupés par le Jardin botanique et le Cabinet d'histoire naturelle ;

c) Du bâtiment de l'Observatoire ;

d) Du bâtiment de la Bibliothèque ;

e) Du bâtiment et des jardins de Saint-Sernin pour l'établissement des Prisons civiles et de police correctionnelle ;

f) Des bâtiments des Salenques pour l'établissement des casernes du dépôt de conscription ;

g) De l'édifice de Sainte-Anne pour l'élargissement de la porte de Saint-Etienne et l'ouverture d'une rue nouvelle (la rue Sainte-Anne actuelle) ;

h) Des terrains et matériaux des remparts et des fossés de la ville, y compris les terrains de la porte et de la place Villeneuve (aujourd'hui place Lafayette), à la charge d'établir une promenade publique sur l'emplacement desdits fossés et remparts, et de supprimer, dans le plus bref délai, les cloaques existants. — Napoléon est donc le véritable créateur de ce quartier, alors abandonné et aujourd'hui l'un des plus fréquentés de la ville.

28° Il est fait remise à la ville de Toulouse de la somme de 56,000 fr.

restant due de diverses acquisitions par elle faites à l'Etat, à la charge de les employer à la restauration du Capitole.

V. — Dispositions diverses.

29° Le tribunal civil de Saint-Gaudens est augmenté de deux juges ;

30° Le maximum du prix du blé, au delà duquel l'exportation par les ports d'Agde et de Cette était défendue, dut être réglé à l'avenir sur la mercuriale du marché de Toulouse.

Telle est l'économie de ce décret du 20 juillet 1808, qui constitua, pour la ville de Toulouse, une véritable série de bienfaits, et qui fut le prélude de sa prospérité et de son embellissement. Voici, notamment, ce qu'en disait, en 1835, un des historiens de la ville de Toulouse, M. d'Aldéguier : « Ces concessions immenses, pour qui en sait calculer la valeur, n'ont pas été depuis assez appréciées. Aucun souverain, depuis la création de la monarchie, n'en avait fait qui pussent être évaluées au dixième de celles de Napoléon. Le passage de ces souverains avait été toujours onéreux pour la ville. Napoléon l'enrichit. Mais n'enrichit-il pas la France? Ne lui apporta-t-il pas tout l'or de l'Europe? Tout ce qu'elle contenait de plus précieux pour les arts ne devint-il pas la propriété des Français? Et n'a-t-on pas osé dire qu'il l'avait ruinée et dépeuplée, parce qu'il avait eu un revers et que les Français ne voulurent pas lui fournir les moyens de le réparer, ni en hommes, ni en argent? »

C'est encore de Toulouse, et du 24 juillet 1808, qu'est daté le décret réglant la situation des « prêtres français qui, faute d'avoir fait les promesses ou prêté les serments ordonnés par les lois antérieures, étaient dans le cas de perdre la pension ecclésiastique à laquelle ils pouvaient avoir droit ». Napoléon leur accorda une nouvelle année pour faire liquider leur pension, en justifiant qu'ils s'étaient réunis à leur évêque, conformément à la loi du 18 germinal an X.

D'après ce décret, « le défaut de prestation des anciennes

promesses ou des anciens serments ne pouvaient être opposé aux ex-religieux comme obstacle à la liquidation de leurs pensions ».

Après avoir signé les décrets, dont nous venons de rappeler les dispositions, l'Empereur termina la journée du mercredi 27 juillet en allant, avec l'Impératrice, à la grande fête du Capitole.

Les invitations avaient été faites pour huit heures du soir. Plus de sept cents personnes, parmi lesquelles se trouvaient trois cents dames, se rendirent à l'heure indiquée et occupèrent le double rang de banquettes qui avait été disposé en cercle autour du trône.

La galerie des Illustres était destinée à la danse. La salle qui suivait avait été affectée aux rafraîchissements. Ces deux salles, jointes à la salle du Trône, formaient une enfilade de salons du plus bel effet.

L'escalier était orné de vases de fleurs et d'orangers.

Dans toutes les salles on avait placé des masses de lustres et de girandoles.

L'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice fut saluée par d'enthousiastes acclamations. Dès qu'ils eurent traversé les diverses salles de la fête et qu'ils se furent assis sur le trône qui leur avait été préparé, un orchestre se fit entendre et une cantate fut exécuté. Les paroles étaient de Baour-Lormian, et la musique de M. Berjeaud.

Le concert terminé, les danses commencèrent. L'Empereur et l'Impératrice se mêlèrent à la foule des invités et en profitèrent pour converser avec la plupart d'entre eux. Il était onze heures du soir quand ils se retirèrent. Leur départ fut salué par de nombreux vivats, tant des invités qui se trouvaient au Capitole que de la foule qui se pressait sur la place et dans les rues avoisinantes.

Cette magnifique fête laissa une impression profonde dans l'esprit des Toulousains. On considérait Napoléon comme un « génie incomparable », comme un « Héros chargé des destinées de l'univers ». On voulait contempler ses traits, et ses

traits étaient si particuliers qu'ils frappaient tout le monde de surprise et d'admiration. L'imagination pouvait à peine concevoir le contraste étonnant qu'il y avait entre sa puissance colossale et son extrême simplicité, sa supériorité immense et son affabilité pleine d'abandon. Jamais souverain n'avait donné aux Toulousains ni reçu d'eux des témoignages plus considérables de sympathie et de dévouement.

*
* *

Le lendemain, jeudi 28 juillet, le maire, M. de Bellegarde, s'empressa de se rendre au lever de l'Empereur. Napoléon le complimenta de nouveau de la fête de la veille. M. de Bellegarde en profita pour lui demander son agrément à la confection d'une médaille commémorative de sa visite à Toulouse. L'Empereur y consentit et, aussitôt après son départ, le maire en fit faire plusieurs projets, notamment par M. Carré, professeur de belles-lettres, qui avait composé la plupart des inscriptions placées sur les édifices publics et sur les monuments dressés à l'occasion de la visite de Napoléon.

Le projet de médaille qui fut agréé par le Conseil municipal portait à l'avers la tête de Napoléon, laurée, vue de profil, à droite avec cette légende : NAPOLIO IMPERATOR REX. Au revers, Napoléon était représenté debout, en costume militaire, tenant de la main gauche son épée au fourreau, montrant de la main droite, à la ville de Toulouse, également debout, le plan de ses embellissements, posé sur une table dont la face antérieure porte en relief les armes de la ville. Autour des figurines on lit ces mots : PRÆSENTIA DONISQUE TOLOSA FELIX, et, au-dessous, cette inscription : XXV. JULII. MDCCCVIII. Au deux faces, cette médaille porte le nom de celui qui a gravé les coins : ANDRIEU.

L'impératrice Joséphine, passionnée pour la botanique, s'était depuis longtemps intéressée au Jardin-des-Plantes de Toulouse. Elle l'avait enrichi de plusieurs envois et le Conseil municipal

lui avait donné son nom. Les administrateurs et les professeurs du Jardin-des-Plantes s'étant rendus au palais impérial pour lui présenter leurs hommages, elle répondit qu'elle serait heureuse de juger de ses yeux les progrès de la botanique faits à Toulouse grâce à eux. Elle y vint, en effet, parcourut toutes les parties du Jardin avec soin, sous la direction de Picot de Lapeyrouse, s'enquit des besoins de l'établissement et renouvela les promesses qu'elle avait déjà faites de contribuer à son amélioration.

*
* *

Cependant, les événements politiques se précipitaient en Espagne. Le roi Joseph avait fait son entrée à Madrid le 20 juillet. Mais, le 22, le général Dupont avait capitulé à Baylen. Une armée anglaise se préparait à débarquer en Portugal. De graves complications semblaient imminentes. Napoléon sentit l'obligation de revenir à Paris et dut abréger son séjour à Toulouse, qu'il quitta le jeudi 28 juillet, à huit heures du soir.

La population ne s'attendait pas à un départ si prochain. Elle en fut très émue. Il en fut surtout ainsi à Villefranche-Lauraguais et à Revel, où tout avait été préparé pour recevoir solennellement Napoléon, à son passage pour aller visiter le bassin de Saint-Ferréol.

Avant de quitter Toulouse, l'Empereur remit au préfet et au maire des sommes considérables pour plusieurs personnes qui avaient sollicité sa générosité. Il donna, en outre, au Maire une somme de 26.000 francs pour la distribuer aux pauvres de la ville.

Plusieurs membres de la garde d'honneur avaient demandé à entrer dans l'armée. L'Empereur satisfit à leur demande et leur accorda des brevets d'officier. C'est ainsi que M. Duilhé fut nommé sous-lieutenant d'infanterie et que MM. Isidore de Lavedan et Blanc, de Beaumont, devinrent sous-lieutenants de cavalerie.

Quelques-uns d'entre eux étaient encore en surveillance

comme anciens émigrés : Napoléon les affranchit de cette surveillance.

Sur la présentation du premier président Desazars de Montgailhard et du procureur général Corbière, il nomma juges-auditeurs à la Cour d'appel de Toulouse MM. de Bastoulh fils, Montané fils, Calmès, de Feydel, de Moly et Serres.

Il éleva au grade de capitaine de vaisseau M. F.-H. Peytes de Montcabrié.

Il accorda à la mère du général Dupuy, mort au Caire pendant l'expédition d'Egypte, une pension de 3.000 francs.

Il promut grand-officier de la Légion d'honneur le général Lacombe Saint-Michel, commandant la 10e division militaire; officier du même ordre, M. Desmousseaux, préfet du département; et chevaliers : M. de Bellegarde, maire de Toulouse; M. de Bruyères-Chalabre et le comte de Castellane, colonels de la garde d'honneur. Il donna, en outre, à ces deux derniers une tabatière d'or enrichie de son chiffre en diamants et ornée de son portrait. Il fit un don semblable au général Baget.

Les libéralités de l'Empereur se continuèrent dans la suite pour un grand nombre de Toulousains. C'est ainsi qu'il créa « barons de l'Empire » M. Picot de Lapeyrouse, ancien maire, et son successeur M. de Bellegarde; M. Desazars de Montgailhard, premier président de la Cour d'appel; M. Corbière, procureur général près la même Cour ; M. de Gary, successivement préfet du Tarn et de la Gironde; M. de Marcorelle, député; M. de Scorbiac et plusieurs autres.

Le départ avancé de l'Empereur et de l'Impératrice avait ému vivement la population, qui fut d'autant plus nombreuse pour les saluer lorsqu'ils quittèrent l'hôtel de la Préfecture pour retourner à Paris en passant par Montauban. Napoléon en fut touché et dit à M. de Bellegarde en prenant congé de lui : « Monsieur le Maire, dites aux habitants de Toulouse que je conserverai toujours le souvenir des sentiments qu'ils m'ont inspirés; je suis fâché que mes affaires ne m'aient pas permis de séjourner plus longtemps au milieu d'eux; ils peuvent compter en toute circonstance sur ma protection. »

Les événements politiques ne permirent pas à Napoléon de revenir à Toulouse. Mais il ne l'oublia pas. Et si le décret de 1808 n'a reçu que tardivement une entière exécution, on peut voir aujourd'hui, par les embellissements qu'il a procurés aux quartiers qui portent le nom de Lafayette plutôt que le sien, combien ils étaient intelligents et vraiment utiles.

Jean DE L'HERS.

E. THOUVEREZ.

L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE[1]

Mon désir, Messieurs, est d'appeler votre attention ce soir, si vous voulez bien, sur le problème le plus général et, par conséquent, le plus banal que la philosophie étudie; de chercher avec vous comment on peut définir la philosophie elle-même. Les définitions les meilleures sont données par les causes. On sait ce qu'est la science quand on sait ce qu'est la méthode d'investigations laborieuses et prudentes que le savant emploie; on sait ce qu'est la poésie quand on connaît l'enthousiasme et l'âme du poète. Quel est l'esprit du philosophe? Et par quoi la manière de penser d'un Kant diffère-t-elle de celle du vulgaire? En quoi le problème qu'il se pose diffère-t-il de celui que le savant se pose? En quoi son état d'âme est-il distinct de celui du simple ou du sage qui cultive son jardin[2]?

Interrogeons d'abord l'opinion publique. Je ne crois pas que l'esprit des hommes ait beaucoup changé depuis le jour où quelque servante de Thrace, voyant Thalès choir dans un puits, s'étonna du grand homme qui voulait lire dans les cieux et ne distinguait pas un fossé creusé sous ses pieds. Aujourd'hui encore, les élèves de nos lycées, quand ils entrent dans une classe de philosophie, se résignent par avance à pénétrer pour quelques instants dans un monde artificiel, où l'on dira sans y croire que l'espace n'existe pas, où l'on parlera

1. Conférence faite à MM. les Officiers du 17e corps d'armée, le 7 décembre 1907, à la Faculté des lettres de Toulouse.

2. Kant, *Les Rêves d'un visionnaire*, in fine.

d'atomes et de monades, de noumènes et de phénomènes, de vision en Dieu et de causes occasionnelles ; et les plus polis d'entre nos élèves s'imaginent que toutes ces formules sont de pures conventions, bonnes à laisser au seuil de la classe dès qu'on retourne à l'air libre, sans rapport d'aucune sorte avec les problèmes les plus simples et les plus poignants qui se posent devant nous à tous les détours de l'existence réelle. Et cette croyance d'enfants les suit dans l'âge mûr; et combien d'hommes encore, qui ont fait leurs preuves dans les carrières les plus diverses de la vie, sont tentés de croire que leur ancien professeur disait ces vieilleries par je ne sais quelle bienséance sociale, parce que cela était dans son rôle, comme il était dans le leur de les répéter un jour d'examen pour mériter leur diplôme; que tout cela est puéril, chimérique et menteur!

Ainsi, le vulgaire — et j'entends par là quiconque ne fait pas profession de philosophie — s'étonne des philosophes et réciproquement les philosophes s'étonnent et s'arrêtent devant des problèmes qui n'arrêtent pas l'esprit du vulgaire et qui leur paraissent pourtant renfermer des difficultés insolubles. Pour résoudre ces difficultés, ils inventent des théories et des systèmes ; et ces théories, poussées de point en point, aboutissent à des conséquences extrêmes qui déconcertent le sens commun. Le sens commun se scandalise lorsque Kant affirme que l'idéal est plus que le réel, lorsque Berkeley affirme qu'aucune matière n'existe, lorsque Gorgias affirme qu'aucune connaissance de l'esprit ne peut être exprimée dans le langage, qu'aucune réalité extérieure ne peut être connue par l'esprit, que rien n'est réel ; et cependant, les philosophes les plus emportés dans l'excès des spéculations métaphysiques ont pris leur point de départ dans les notions les plus communes du genre humain. Kant et Berkeley se flattent que leur philosophie satisfait plus que toute autre aux exigences de la vie ; Zénon d'Élée, de l'école de Gorgias, veut démontrer par ses fameux arguments que le sens commun n'est pas contre Parménide du côté des rieurs, et que ses apparentes chimères sont les seules vérités positives. L'ambition des philosophes est de

résoudre les problèmes que pose à leurs yeux l'existence du monde tel qu'il est en fait, la pratique de la vie telle que nous la vivons tous les jours. Un Malebranche, un Leibniz ont pour but, dans leurs spéculations les plus audacieuses, d'épurer, de critiquer, de justifier le sens commun.

Qu'est-ce donc que ce sens commun auquel tous se réfèrent, systèmes des philosophes et systèmes du peuple, en sorte que tous les esprits, dans les camps les plus opposés, veulent l'avoir avec soi et pour soi ? Le sens commun est d'abord, dans son acception la plus simple, l'ensemble des idées et des croyances qui ont cours parmi les hommes, parce qu'elles résument à leurs yeux toute la sagesse acquise par leur expérience. Cette sagesse est surtout tournée vers l'action, plus immédiatement nécessaire que la théorie; elle s'exprime le plus volontiers par des règles pratiques, et ces règles sont aujourd'hui les proverbes, qui constituent, comme on sait, la sagesse des nations. Or, ces proverbes vont toujours deux par deux et se contredisent : il faut avoir deux cordes à son arc, dit celui-ci ; qui trop embrasse mal étreint, répond cet autre. Chaque proverbe exprime ainsi une vérité d'expérience, constatée souvent et par beaucoup d'hommes, et à laquelle s'oppose une autre vérité de même ordre, constatée dans d'autres circonstances un nombre de fois égal. Les proverbes sont les résumés commodes d'expériences fragmentaires, par conséquent incomplètes. Le sens commun est un magasin de recettes qui réussissent souvent, mais non pas toujours, qui ne peuvent pas comme telles être érigées en lois universelles et absolues.

Les premiers essais de la pensée grecque, de laquelle découle toute philosophie européenne, ne s'élèvent guère au-dessus. Les Sept Sages, réunis après coup par une légende du Trépied de Delphes[1] qui rappelle le Saint-Graal et la Table Ronde, sont des personnages aussi différents que possible d'un Leibniz et d'un Kant. Leur sagesse est surtout pratique, et leurs maximes pratiques ont pour but la réussite dans la vie et

1. Diog. Laerte, *Vies des philosophes*, I, 1, § 28 sqq.

sont marquées le plus souvent au coin d'une prudence banale, sans élévation et sans grandeur. Nous conduire avec nos amis comme s'ils devaient être un jour nos ennemis; nous conduire avec nos ennemis comme s'ils devaient devenir nos amis; ne jamais risquer le tout pour le tout; ne jamais livrer notre âme tout entière; nous réserver avec nos calculs et nos intérêts : telle est l'idée la plus générale des aphorismes attribués aux Sages; et, s'il y a parmi eux un Lycurgue, un Solon, un Thalès, il y a aussi un Périandre, tyran de Corinthe, qui est monté sur le trône par la ruse et par la violence et par le massacre des siens. Le prince de Machiavel est un sage dans cette conception primitive, parce qu'il a conduit ses desseins avec réussite.

La première morale donc que le sens commun édifie — et qui suppose toute une philosophie enveloppée — oscille entre l'intérêt et le devoir, et c'est le caractère aussi que nous rencontrons dans les recueils de fables et d'apologues. Lorsque Rousseau[1] veut interdire aux enfants les fables de La Fontaine — et d'Ésope — parce que ces fables donnent le spectacle de la ruse et de la fourberie qui triomphent de la candeur, nous devons l'approuver, sans doute, comme moralistes et lui répondre comme historiens que la fable exprime la vie telle qu'elle est vécue par les hommes; et c'est un fait de sens commun que, dans la lutte pour la vie, l'habileté l'emporte souvent sur le bon droit. Peut-être faut-il ajouter que le progrès moral — s'il est vraiment moral — consiste ici, comme dans l'Odyssée, à remplacer la force par la ruse, la supériorité matérielle par la supériorité intellectuelle, comme il convient chez des Grecs, avisés et subtils, dans la bataille des égoïsmes.

Quoi qu'il en soit, le sens commun nous est apparu ici comme une constatation de ce qui est; mais la pensée réfléchie, à mesure qu'elle devient adulte, veut quelque chose de plus : la critique de ce qui doit être; et, pour dire vrai, ces maximes elles-mêmes, en présentant la vie dans de certains

1. J.-J. Rousseau, *Emile*, l. II; éd. Armand Aubrée, 1830, p. 139.

raccourcis, avaient déjà l'intention de distinguer ce qui dans la vie doit être retenu, après réflexion critique, comme en exprimant le mieux la nature. Mais, en fait, l'expérience du passé, l'expérience fragmentaire, est prise ici comme critérium du vrai et du faux ; et toute erreur, par cela seul qu'elle a été générale, est érigée en loi. Le sens commun affirmait jadis qu'il doit y avoir des maîtres et des esclaves ; il affirme encore aujourd'hui, pour beaucoup, que le soleil circule autour de la terre, ou tout au moins que les cieux étoilés ont pour centre notre globe et pour but l'embellissement des nuits humaines. A mesure donc que la science progresse par l'apport des expériences nouvelles et par l'application plus sévère de l'esprit critique, à mesure aussi les contradictions apparaissent entre les idées fragmentaires du sens commun ; et l'empire des vérités banales, divisées contre elles-mêmes, recule devant la pensée plus avertie et plus exigeante. Alors, le sens commun se transforme ; il devient aux yeux du philosophe, non plus un système d'idées toutes faites — vérités aujourd'hui, erreurs demain — mais plutôt une exigence de l'action pratique qui impose à la pensée spéculative des conditions nécessaires. Il y a des conditions sans lesquelles les problèmes que la philosophie veut résoudre s'évanouiraient avant l'analyse, de telle sorte que la philosophie, en prétendant les résoudre, les aurait rendues superflues ou impossibles. La croyance, sous quelque forme que ce soit, à une certaine réalité de l'existence de soi-même et de l'existence des autres êtres, à de certains rapports de commerce moral et social et naturel entre les êtres qui existent et qui coexistent, à de certains fondements nécessaires de la pensée, de l'existence et de l'action : tels sont, sans préciser davantage, les postulats en dehors desquels, toute vie étant supprimée et tout sens de la vie, les spéculations les plus raffinées et les plus habiles, si elles ne satisfont pas d'abord à ces exigences, sont vaines et chimériques. La difficulté est de distinguer ces conditions elles-mêmes, que le sens pratique impose, des solutions temporaires et contestables avec lesquelles le sens commun les confond. La tâche du philosophe est préci-

sément de prendre pour point de départ cette expérience vulgaire et d'en tenter la critique au point de vue de la connaissance, de l'être et de l'action.

*
* *

Le terrain solide de la connaissance est celui des faits. Les hommes positifs, que le sens commun approuve et admire parce qu'ils ne s'égarent pas dans les chimères métaphysiques, sont les amis des faits qui se voient et se touchent. Toute connaissance débute par la sensation : cette formule est vraie dans toutes les écoles; et les sensations les plus instructives sont celles de la vue et du tact, parce qu'elles fournissent les traits les plus essentiels à la représentation du monde extérieur. La vue a pour objet la couleur et l'étendue. La couleur apparaît étendue sur des surfaces, et les diverses surfaces, planes ou courbes, se distinguent aux yeux par les nuances diverses, par les raies de lumière et d'ombre qui les décèlent. Dans l'hypothèse donc où il nous est interdit d'avancer vers ces formes visuelles et de les toucher, le monde est pour nous un jeu d'images, et il nous est difficile, sinon impossible, d'y séparer l'apparent et le réel. Il n'existe aucun moyen pour la vue, réduite à elle-même, de distinguer le mirage de ce qui n'est pas lui. Il faut donc qu'à la vue le toucher s'ajoute; mais le toucher, qui donne la résistance, donnera-t-il l'étendue? L'expérience des aveugles nés est toujours difficile à interpréter. Il semble cependant que l'aveugle, suivant la formule donnée par quelques-uns d'entre eux, vive toutes ses sensations dans la forme de la durée et non pas de l'espace [1], en sorte qu'il ne perçoit jamais un jardin comme étalé devant lui en un seul tableau, mais qu'il en parcourt en série les diverses parties successives. Lorsque la main se pose sur une table et que trois doigts mis en contact avec cette table semblent percevoir l'impression simultanée d'une étendue continue, cette apparence est provoquée sans doute par la liaison de la vue et du tact.

1. Dunan, *Expériences sur les aveugles.*

Trois sensations tactiles sont données ensemble; mais, lorsque le doigt frappe le piano en même temps qu'un son retentit à l'oreille, nous percevons aussi une simultanéité de plusieurs sensations sans que nous ayons le droit de conclure, de leur concomitance dans la durée, à leur coextension dans le lieu; l'ordre dans le temps n'est pas la continuité dans l'espace. Il reste donc que le monde de la vue, étendu et coloré, est différent du monde du toucher, résistant, et que, si ces deux mondes coïncident, c'est le fait d'une union qui ne s'explique par aucun des deux sens pris à part. On a pu dire[1] que la croyance à la causalité dérive en nous de l'accompagnement perpétuellement attendu et perpétuellement réalisé des sensations de la vue et du tact; on a pu dire aussi que, s'il existe deux matières, celle de la vue et celle du toucher, chacune irréelle par rapport à l'autre, c'est que toute matière est un produit de l'esprit et, dans cette mesure au moins, une illusion; qu'il n'y a pas d'étendue tactile, pas de corps en soi-même, pas d'infini numérique actuel[2].

Ainsi, l'idée même de matière n'est pas aussi simple qu'elle apparaît d'abord; il n'y a pas, en dehors de l'esprit qui les pense, des objets extérieurs qui sont par eux-mêmes et à la fois visibles et tangibles, doués d'étendue et de résistance. Les deux qualités essentielles qui constituent pour nous le critérium de la réalité des choses sont ainsi divisées l'une d'avec l'autre; l'unité, la simplicité, l'apparence immédiate des faits s'évanouissent devant l'analyse. Mais cette analyse est artificielle? Elle est la première démarche de l'esprit qui veut démonter l'esprit comme un mécanisme, faire jouer ses ressorts un à un, comme d'une statue vivante et automatique : une première approximation des faits d'expérience; or, le résultat d'une telle analyse, c'est que les faits d'expérience les plus simples, les sensations, sont des faits de l'esprit, que les idées n'existent

1. Bergson, *Origine psychologique de notre croyance à la causalité*, dans *Bibliothèque du Congrès de philosophie*; A. Colin, 1900, t. I, p. 9.
2. J. Lachelier, *L'Observation de Platner*, dans *Revue Metaphysique*, nov. 1903.

qu'en fonction d'une pensée qui possède déjà une certaine activité synthétique, et que par conséquent la constitution de l'esprit est à la base de toute expérience.

La connaissance a pour base la sensation et pour dernier terme le calcul. Le but des sciences est de revêtir une forme déductive et mathématique. Un fait est connu et livré aux prises de l'esprit lorsqu'il est mis en formule, d'abord parce que cette formule détermine, sans variation possible, en dehors de ses limites propres, ses conditions; ensuite parce que l'uniformité des lois de la nature est pour l'esprit la seule preuve de l'objectivité des phénomènes. Réduits aux sensations actuelles de la vue et du tact, nous ne pouvons discerner la réalité du mirage, le phénomène expérimental de l'hallucination illusoire. Le retour régulier des faits, leur anticipation par le calcul, leur précision réalisée, est la seule assurance que nous ayons de l'objectivité réelle de nos perceptions, et tout cela est l'œuvre des mathématiques.

Les mathématiques ont pour domaine le temps, l'espace et le nombre. Et d'abord une opposition apparaît entre les formes continues de l'espace et du temps et la forme discontinue du nombre. Les nombres qui se succèdent de 1 à 2, de 2 à 3, et ainsi de suite, laissent entre eux des intervalles discrets qu'aucun moyen terme ne peut combler; entre deux nombres consécutifs, nous pouvons insérer une infinité de moyens termes, des demis, des quarts, des huitièmes; et toujours, entre ces moyens, de nouveaux moyens sans que jamais l'intervalle soit comblé tout à fait d'un terme à un autre. Au contraire, l'esprit passe, sans solution de continuité, d'un point de l'espace à un autre point, d'un moment de la durée à un autre moment. Cette distinction a donné naissance aux fameux arguments de Zénon d'Elée contre le mouvement [1]; Achille au pied léger ne rattrappera pas à la course la tortue la plus lente, si cette tortue a sur lui une avance de 100 mètres. Quand Achille aura fait 100 mètres et sera parvenu au point d'où la tortue est partie,

1. Evellin, *Le mouvement et les indivisibtes*, dans *Revue Métaphysique*, 1893.

s'il court cent fois plus vite que son adversaire, celle ci aura fait 1 mètre. Quand Achille aura fait 1 mètre, la tortue aura fait 1 centimètre et sera toujours à l'avance, et ainsi de suite à l'infini. Cet argument est tout dialectique, en sorte que ni Zénon, ni personne, n'a jamais mis en doute qu'un coureur plus rapide dépasse un coureur plus lent. Sans doute aussi il est vrai qu'une série convergente d'un nombre infini de termes tend vers une limite finie et que $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} + \ldots$ a pour limite 2. Mais précisément c'est ce passage à la limite qui constitue tout le problème. On peut approcher du but d'une distance inférieure à toute quantité donnée, mais il subsistera toujours, entre le dernier point atteint et le but à atteindre, une différence, aussi petite que l'on voudra, mais supérieure à zéro. L'essentiel est ici que les deux formes dont l'esprit a besoin pour construire le monde, le nombre et l'espace, ne peuvent pas se plaquer l'une sur l'autre dans une coïncidence parfaite, et que par conséquent il existe entre elles quelque hétérogénéité de nature et d'origine. Ces difficultés sont-elles des jeux d'enfants en bas âge qui rêvent de décrocher les étoiles et qui sont si ignorants du réel qu'on ne peut même pas leur expliquer pourquoi leur rêve[1] est chimérique? Toujours est-il que si ces formes différentes s'unifient au point de vue d'une mathématique supérieure dans laquelle les distinctions vulgaires de la géométrie et de l'algèbre se fondent et se confondent, ces distinctions reparaissent quand nous laissons de côté des spéculations mathématiques tellement hautes que les divisions du réel s'y abolissent et que nous reprenons conctact avec le domaine de l'expérience simple. On peut imaginer également

1. Borel, *L'évolution de l'intelligence géométrique*, dans *Revue Métaphysique*, nov. 1907. — Cf. Bergson, *Revue Métaphysique*, janv. 1908 : « Ces arguments acquièrent une haute valeur quand on en tire ce qui s'y trouve en effet, l'impossibilité pour notre entendement de reconstruire *a priori* le mouvement qui est un fait d'expérience. Je reconnais, d'ailleurs, que les difficultés et les contradictions tombent d'elles-mêmes quand on considère le mouvement comme une chose simple, c'est-à-dire, en somme, quand on renonce à le reconstruire ». P. 33. — [P. S.]

que la géométrie à trois dimensions n'est qu'un cas particulier dans la série des géométries possibles à un nombre infini de dimensions nouvelles; il n'en est pas moins vrai que c'est dans l'espace euclidien que nous nous mouvons, et que c'est avec lui que nous devons compter quand nous voulons rendre compte des conditions expérimentales de la connaissance et de la vie.

Et de même que les mathématiques en général soulèvent le problème général de leur adaptation à l'expérience visible et tangible, de même les formes isolées des diverses sciences mathématiques ne sont pas sans difficultés analogues; la plus apparente est la mesure du temps. Le temps réduit à lui-même ne peut se mesurer par aucun moyen. Mesurer un objet matériel, un tronc d'arbre par exemple, c'est prendre un autre objet adopté pour mesure, par exemple un mètre, le porter le long de cet arbre et compter combien de fois, à la suite, le mesureur s'applique sur le mesuré; mais il n'y a aucun moyen pour l'esprit de sortir du moment actuel, qui servirait de mesure, pour porter ce moment sur la durée qui s'écoule[1]. La mesure s'écoule avec la durée, le temps n'est mesurable qu'indirectement, par rapport à l'espace, de même d'ailleurs que l'espace était mesurable tout à l'heure, grâce à l'identé du mètre et de l'objet mesuré, pendant les instants successifs que l'acte de mesurer durait. La mesure de l'espace demande un certain temps pour être accomplie; la mesure du temps exige un certain recours à l'espace pour être possible; apprécier le temps par l'aiguille d'une montre ou la marche du soleil, c'est compter le temps par les marques dessinées sur l'émail, par les maisons du zodiaque disposées sur la voûte du ciel, c'est-à-dire par des espaces définis successivement parcourus. Cette mesure suppose donc que la vitesse est constante, que l'aiguille de la montre a progressé de la même vitesse de 1 heure à 2 heures, que de 2 à 3 heures et ainsi de suite. Si la montre avance ou retarde, je redresse ses écarts en la comparant au

1. Aristote, *Physiq.*, IV.

soleil ; si le soleil avance ou recule, je puis régler le temps moyen sur le mouvement diurne, c'est-à-dire sur la marche apparente de tous les astres autour de la terre ; mais si la terre elle-même, si tous les astres se mettaient à avancer de concert, si les phénomènes organiques de la faim et du sommeil, qui se règlent plus ou moins sur la durée des jours, accéléraient leur rythme dans la même mesure, il n'y aurait aucun moyen pour nous de percevoir cette différence et aucun intérêt non plus de la percevoir, à condition du moins que cette variation se produisît elle-même suivant une loi constante et non capricieuse. D'où cette conséquence que la mesure du temps est une résultante du plus grand nombre de mouvements comparés entre eux ; qu'il n'y a pas un temps en soi[1], une mesure en soi.

Et pourtant avons-nous le droit d'affirmer que l'idée même de mesure ne soit pas autre chose que la série des mouvements qui sont mesurables? et n'y a-t-il pas, ici encore, l'opposition qui se rencontre partout entre les sensations qui peuplent l'esprit et l'acte tout à fait unique par lequel l'esprit s'oppose à elles, les embrasse, les juge, les soumet à la comparaison et à la mesure? L'activité synthétique de l'esprit est au moins ce qui reste de la mesure du temps, de l'espace et du nombre quand on en a poussé le plus loin possible la décomposition objective. Affirmer que le temps est constant, que l'espace est constant, que le nombre est constant, ou du moins que toute chose se passe pour l'esprit comme si ces constantes existaient, tel est le postulat que toute science suppose ; et ce postulat est psychologique, puisqu'il est une condition nécessaire de la pensée pensante, et ce postulat est métaphysique, puisqu'il ne s'agit pas ici d'une pensée individuelle, mais des formes les plus nécessaires de la pensée universelle et du moi absolu.

Cette loi de constance nous paraît résulter d'une constatation toute naturelle pour le nombre, parce que nous fabriquons nous-même, ou croyons fabriquer, par une convention volon-

1. Paul Tannery, *Corresp.* dans *Rev. Phil.*, 1889, I, 329.

taire, les groupes d'unités de dix en dix fois plus fortes. Nous comprenons mieux déjà pour l'espace, qu'un démon malin, pour parler comme Descartes[1], pourrait à notre insu distendre ou contracter comme un fil élastique le mètre de cuivre en apparence rigide — en réalité extensible par la chaleur — que nous portons d'un point de l'espace à un autre pour comparer deux objets, en sorte que, la longueur de ce mètre ayant varié dans l'intervalle, la commune mesure et par conséquent la mesure disparaît. Et enfin cette difficulté est le plus sensible à-propos du temps pour la cause déjà signalée que nous ne tenons à aucun moment, sous le même regard de l'esprit, les instants successifs qui s'écoulent au moment où nous voulons les saisir pour les comparer. En réalité, toujours suivant Descartes, lorque je compte de 1 à 10 et de 101 à 110, la mémoire intervient entre le moment où je marque la dizaine et celui où je marque la centaine; j'affirme que de 100 à 101 j'accomplis la même démarche que j'avais déjà accomplie de 10 à 11; cette affirmation d'un souvenir exact enferme une affirmation d'identité de l'esprit dans le temps, de constance de ses manières de penser et des lois de la pensée, et tout cela est la part de postulat métaphysique qui réside à la base des sciences.

Et enfin, si la numération nous apparaît comme l'application la plus simple de la loi de constance de l'esprit fabriquant les nombres suivant un procédé identique, le fait même que cette constance nous apparaît infinie donne naissance au problème du nombre infini. Il est également impossible d'imposer un terme à l'activité de la pensée créant les nombres, et impossible d'admettre qu'un nombre infini réalisé pourrait être la sommation finie d'un nombre infini de termes; et l'on sait que toute une école métaphysique, dont les fondateurs sont des géomètres, a conclu de l'impossibilité du nombre infini[2] à l'idéalité nécessaire de l'espace et du temps. Ainsi les bases essentielles de la science posent des problèmes que l'esprit

1. Descartes, *Méditations*, trad. de Luynes, I, alinéa 9, etc. — *Règles pour la direction de l'esprit*, éd. Cousin, XI, 258.
2. Renouvier, *Essais de logique*, 1875, I, 54.

humain ne résout pas sans contradiction et sans heurt, sans faire appel à des éléments postulés, c'est-à-dire à des actes de croyance fondant la raison.

*
* *

La science a pour but de pénétrer l'être; et, si nous devions traiter pour lui-même ce problème de l'être, il nous faudrait établir, ou tenter d'établir ces trois thèses : — en premier lieu, que l'objet n'est pas le sujet, c'est-à-dire que les apparences extérieures et étendues des corps, perçues par les sens et mesurées par les mathématiques, ne s'ont qu'extérieures; qu'elles se dispersent hors d'elles-mêmes et qu'il faut chercher plus profondément, dans chaque être, son unité intrinsèque, laquelle se confond avec la conscience de son unité; et que, par conséquent, le matérialisme peut imaginer un monde de figures étendues, faites de parties plus petites, qui sont elles-mêmes faites de parties à l'infini, mais non pas donner à ces figures l'unité réelle qui leur manque, la conscience d'elles-mêmes[1]; qu'il n'y a pas de passage de l'inconscient au conscient; — en second lieu, qu'il n'y a pas d'objet sans sujet, c'est-à-dire que les qualités des corps, dites par les philosophes qualités secondes, étant des modes de l'esprit, il faut de deux choses l'une : ou bien que les êtres qui nous apparaissent et qui semblent constituer le monde ne soient que des figures de rêve, hallucinations de notre pensée, en sorte que chacun de nous, par un cercle absurde, se croit seul réel et seul existant; ou bien que toutes ces représentations extérieures soient en elles-mêmes des volontés, et que par conséquent tous les êtres qui sont des objets au dehors d'eux-mêmes soient en eux-mêmes dans leur for interne et réel, de véritables sujets : esprits pensants ou ébauches d'esprits; — en dernier lieu, enfin, que tout sujet étant défini par la pensée se doit définir aussi par la liberté, c'est-à-dire par l'action.

Mais la recherche que nous poursuivons dans cette étude

1. J. Lachelier, *Psychologie et Métaphysique.*

étant surtout une revue des méthodes, une comparaison des manières de penser de la philosophie, nous remarquerons seulement que le sens commun se trompe quand il croit qu'il est si facile de dire ce que c'est qu'un être, et se trompe encore quand il croit qu'il est facile même de dire qu'il y a des êtres. Nous ne connaissons pas l'existence des hommes dont nous nous croyons entourés, d'une certitude démonstrative, d'une certitude d'identité analogue à celle des mathématiques. On peut sans absurdité croire que telle apparence d'animal ou d'homme n'est en effet qu'un fantôme. Aucune preuve absolue ne démontre que les animaux soient autre chose que des machines, que les hommes eux-mêmes soient autre chose que des automates admirablement réglés; et, si nous croyons d'instinct qu'un homme quelconque rencontré dans la rue, répondra raisonnablement à nos paroles raisonnables, il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'on a jeté sur lui le reproche d'aliénation mentale, nous n'avons plus de preuve péremptoire — et c'est le danger d'une telle suspicion — pour démontrer que ses actes et ses paroles, en ce moment sensés, ne seront pas démentis un instant après, comme si quelque ressort s'était brisé dans cet automate, par des paroles et des actes insensés : tant il est vrai que nous ne pénétrons pas les natures. Une probabilité d'harmonie[1], un choix des possibles, peut seul nous faire rejeter l'hypothèse suivant laquelle chacun de nous existerait seul, dans un monde où tous les autres hommes seraient des figures mouvantes et décevantes : triomphe du matérialisme puisque tout serait étendu et tout serait sans âme; sauf une âme d'homme cependant qui percevrait toutes ces attitudes et toutes ces figures; sauf peut-être une âme de Dieu, machiniste suprême, qui penserait et agirait pour tous.

De même donc qu'il est difficile d'affirmer qu'il existe des êtres sans juger de leur existence par analogie avec la nôtre, de même il est difficile de définir ces êtres sans les supposer

1. Cf. l'usage de la probabilité dans la philosophie leibnizienne, et notamment Couturat, *La logique de Leibniz*. Alcan, 1901, p. 239, etc.

semblables à nous; et ces définitions comme ces affirmations, sont des actes de foi dans l'harmonie et dans la beauté. J'éprouve par la pensée que je suis une pensée, et cette expérience interne est le point de départ le plus assuré de toute spéculation sur le monde; il est vrai à la lettre que l'esprit est plus aisé à connaître que le corps, ou plutôt que l'esprit est seul connu comme un être par opposition aux fantômes; et qu'il nous faut chercher, dans les définitions de l'esprit, la définition de toute espèce d'êtres. Or, la pensée s'oppose à l'étendue, l'esprit s'oppose au monde, comme l'action interne à la liaison mécanique; et la question préalable, pour préparer les voies à l'action, est de savoir si cette conscience que nous avons de notre liberté est un leurre. Le problème de l'être, sous cette forme aiguë, suppose l'union étroite du problème logique et du problème moral. Il est faux de dire, d'une opposition absolue, que la conscience exige la liberté et la science le déterminisme et que par conséquent les deux parties de l'esprit, l'esprit qui pense et l'esprit qui veut, s'arment l'une contre l'autre. La science elle-même a pour condition supérieure, pour condition logique, la liberté[1]. L'idée n'est pas un tableau inerte, accroché çà et là aux parois de l'esprit, accessoire inutile et passif, mais une force vivante, premier produit et premier facteur de la vie de l'esprit, son action même; et le jugement logique doit être un jugement libre comme l'action morale doit être une action libre. La distinction du vrai et du faux n'est à aucun moment le résultat fatal, et par conséquent mécanique, de séries d'idées qui nous déterminent comme des prémisses physiques. L'hallucination, le délire, la manie, s'imposent à mon cerveau et à ma pensée pour des raisons physiques; les raisons logiques pour lesquelles j'affirme que ceci est vrai, que cela est faux, sont d'un autre ordre. Le jugement de vérité, qui est aussi un jugement de valeur, suppose, comme nous le disions plus haut, que l'esprit se détache de ses pensées pour

1. Renouvier, *Essais de logique*, t. II, pp. 342, 417. — Spir, *Nouvelles Esquisses de philosophie critique*. Alcan, 1899, p. 109.

les juger du dehors comme un magistrat, que l'esprit échappe par un acte d'autonomie rationnelle à la chaîne nécessitante des séries enchaînées pour juger de leur enchaînement; et, par là, la liberté s'installe au sein du sujet, non pas pour mettre la vérité à la discrétion d'un acte de volonté aveugle et arbitraire, mais au contraire pour que le sujet prononce sur elle par des raisons qui ne sont empruntées qu'à elle; et, par là encore, le sujet doué de liberté, capable de se mettre en rapport avec les idées pures, diffère de l'objet engagé dans les séries mécaniques et tourné tout entier vers les nécessités qu'un tel engrenage engendre. Tout sujet exige, pour la connaissance comme pour l'action, la liberté, et ainsi le problème de la connaissance et le problème de l'être s'acheminent d'un pas égal au problème de l'action.

*
* *

Quelles sont donc, Messieurs, les règles de l'action? Le problème consiste, pour l'hemme qui doit agir, à décider des maximes de sa conduite, à choisir entre plusieurs idéaux possibles celui qu'il doit préférer; et il est convenable, pour fonder ce choix, qu'il examine tour à tour les diverses espèces de réalités ou de perfections avec lesquelles il entre en rapport : la nature, l'humanité, le divin. La nature est d'une manière générale l'ensemble de tous les êtres autres que l'homme et à quelque degré inférieurs à lui : le monde, son habitacle, et tous les êtres irrationnels qui cohabitent avec lui dans le monde. Or la nature ainsi définie peut être considérée sous deux points de vue différents. Si nous analysons pièce à pièce chacun des êtres isolés dont elle se compose — les animaux, les plantes, les molécules — chacun d'eux obéit à des lois qui lui sont propres, a pour but inconscient de persévérer dans son être et de supplanter les autres êtres[1], en sorte que la lutte universelle paraît être le dernier mot des choses. En ce sens la nature s'oppose à l'humanité parce que les êtres irrationnels ne parti-

1. Darwin, *Origine des Espèces*, etc.; cf. Spinoza.

cipent pas des idées d'universalité par lesquelles les intérêts individuels se fondent dans l'unité collective ; la nature est un apprentissage de la guerre ; les harmonies organiques y résultent de la lutte perpétuelle entre les organes ; celles de ces harmonies qui nous frappent le plus, par exemple dans les inclinations sociales des animaux supérieurs, sont déjà les anticipations de l'humanité vers laquelle la nature progresse comme à sa fin.

Mais la nature peut être considérée aussi dans son ensemble absolu, dans la beauté de son développement esthétique[1], et il est certain que le spectacle des lois éternelles qui se manifestent dans le cours des astres et dans l'évolution des espèces remplit l'âme humaine de sa majesté et de sa grandeur. L'essentiel est ici d'appliquer bien cette notion et d'en marquer nettement l'origine. Les anciens philosophes, particulièrement frappés par l'apparente immutabilité du cours des astres, jugeaient ces masses de terre et de feu, qui circulent dans l'espace, infiniment supérieures aux plantes et aux insectes, aux animaux et aux hommes, aux atomes vivants et pensants qu'elles entraînent avec elles. C'est attribuer à l'effet ce qui convient à la cause, renverser l'ordre des perfections et se servir de la capacité qu'a la pensée de penser l'infini pour mettre cet infini pensé au-dessus de la pensée qui le pense. L'admiration esthétique de la nature a pour fondement subjectif la puissance de l'entendement, pour fondement objectif la croyance, plus ou moins nettement perçue, à une pensée analogue qui n'existe ni dans le bloc de granit qui défie les nues, ni dans la jonchée de sable qui fait le désert, mais bien plutôt dans un entendement infini qui pense les lois éternelles suivant lesquelles la nature s'écoule. Expliquer le monde par des causes purement mécaniques est, d'après Kant[2], recourir à des entités douteuses, parce

1. Gœthe, *Entretiens de 1774 avec Jacobi*, etc. — Cf. Lucrèce, *Nat. Rer.*, II, 600.

2. Kant, *Sur l'usage du principe téléologique en philosophie*, 1788; trad. Tissot, *Mélanges de logique*, 1862. — Cf. Kant, *Seul fondement possible d'une preuve de l'existence de Dieu*, 1763.

qu'il est arbitraire d'affirmer qu'une cause non finaliste puisse aboutir à des fins. L'idée de Dieu symbolise ou intègre dans un entendement infini cette cause infinie du monde, et regarde les lois de la nature comme les pensées de ce Dieu; c'est l'esprit, c'est la raison, et — si la raison individuelle est impuissante ici à embrasser d'un geste l'illimité de l'espace et de la durée pour expliquer la nature — c'est la raison universelle, c'est la raison absolue que nous recherchons, que nous retrouvons, que nous admirons en elle.

Une critique analogue doit être appliquée à la société des hommes. Dans la société, comme dans la nature, et plus encore, se rencontrent côte à côte les oppositions et les harmonies. L'homme est un loup pour l'homme; l'état de nature persiste dans les guerres politiques et sociales, dans les haines du cœur, dans les jalousies et les intrigues, dans les compétitions industrielles, dans les formes les plus mesquines et les plus cruelles de la lutte pour la vie; et cette formule exprime un fait d'expérience si bien établi qu'on a songé quelquefois à faire de l'opposition des individus le ciment essentiel des sociétés humaines. La fable des abeilles[1] fait résulter la prospérité de la ruche des vices des individus : la solidarité des besoins et des intérêts, et, par conséquent des concurrences, est présentée comme plus utile et plus efficace pour le progrès humain que la solidarité des idées et des amours. Et, d'autre part, l'existence des sentiments affectueux, niée jadis par l'esprit de système, parce qu'il semblait naturel que l'humanité passât peu à peu de l'égoïsme à l'amour et à la famille, comme on passe peu à peu d'un à deux et aux plus grands nombres, cette existence des sentiments sympathiques et altruistes est généralement admise depuis Hume, comme contemporaine dans l'esprit humain des sentiments égoïstes. En réalité, l'expérience psychologique nous présente pêle-mêle la beauté et la laideur, le bien et le mal, et il dépend de nous de choisir, de consacrer

1. Shaftesbury, *Caractéristiques*, 1711. — Mandeville, *La fable des abeilles*, 1714. — Hume, *Recherches sur les principes de la morale* trad. Mérian, 1760; chap. II.

par un choix volontaire la supériorité du bien sur le mal. Au nom de quel principe peut se faire ce choix?

Une théorie, qui a ses origines dans Rousseau, consiste à admettre que tout bien social, et par conséquent moral, résulte d'un contrat volontaire, volontairement contracté en ce sens qu'il n'est préparé ou préjugé par aucune autorité supérieure. Dans la philosophie de Proudhon et de Renouvier, deux hommes isolés s'avancent l'un contre l'autre, égaux dans leurs droits[1] et dans leurs prétentions; tels deux dieux. Il n'existe aucune autorité, aucune loi qui doive plier leurs esprits; et c'est eux seuls qui, au moment d'en venir aux mains, conviennent tous deux de limiter leur puissance pour s'unir dans une société réciproque de droits et de devoirs. Mais en réalité, si une loi abstraite n'existe pas antérieure à eux, suivant laquelle tout serment est inviolable, et mieux encore toute société de droits et de devoirs plus sainte et plus juste que tout état contraire de compétition et de lutte, comment peut-on affirmer que l'acte de volonté par lequel un individu se lie ne sera pas détruit par un acte de volonté nouveau qui le délie? Tout contrat de cet ordre ne tient pas sa valeur du fait individuel qui lui donne naissance, mais de l'idée intrinsèquement plus parfaite qu'il reconnaît et qu'il exprime.

Pour le même motif sont insuffisantes les raisons que l'on tire du spectacle des faits donnés dans le passé d'une race, si l'on n'y joint une critique qui les justifie. Sans doute les générations qui viennent à la vie ont par derrière elles toute une longue série de générations antérieures. Nos pères ont travaillé, lutté, souffert, et nous cueillons aujourd'hui le fruit de leur labeur. Suffit-il donc de dire à l'enfant ; « Tu peux accepter la dette héréditaire ou la rejeter; choisis[2]! » Ce choix n'est pas arbitraire, car s'il l'était les deux termes de l'alternative se-

1. Renouvier, *Science de la morale*, 1869, t. I, p. 73. — Proudhon, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*.

2. Payot, *Cours de morale*, Colin, 1904. — Cf. Durkheim, dans *Bulletin de la Société française de philosophie*, avril-mai 1905. — L. Bourgeois, *Solidarité*, 1896.

raient également justifiés : l'acceptation du devoir ne serait pas meilleure que la répudiation du fardeau, et la preuve en est que les esprits anarchistes jettent l'anathème à l'œuvre antérieurement accomplie par la civilisation de nos pères, et, trouvant du mal dans le monde, et croyant que ce mal est le résultat direct de cette civilisation même, en veulent arrêter la marche et rêvent de supprimer le mal en supprimant d'un coup le passé : erreur redoutable, car le mal est inséparable de toute humanité et s'élimine lentement par un progrès continu, par une critique de plus en plus sévère de tous les détails de l'œuvre, et non pas par le retour brutal d'une nation déjà civilisée au chaos primitif et aveugle. Mais le ressort caché de tout choix moral est l'idée au fond que le devoir n'est pas une hypothèse que nous puissions rejeter comme il nous plaît, qu'il s'impose à nous comme le voulait Kant d'une nécessité absolue; que la vie est une discipline, un respect de la loi, une obéissance à je ne sais quels principes du bien et du mieux, vers lesquels l'action comme la pensée nécessairement s'orientent, et nous arrivons ainsi aux dernières formules de la raison après lesquelles la raison se tait parce que toutes ses clartés sont insuffisantes pour la conduire au delà. Nous éprouvons, par toute l'expérience de la vie, que la loi des pensées est aussi la loi des actions, que le devoir scientifique de ne pas se contredire en pensée devient le devoir moral pour l'homme individuel de ne rien faire qui contredise en lui l'humanité comme nature et comme raison ; et ce principe premier ne se démontre par aucun autre parce qu'il est premier.

Le dernier mot des choses, des connaissances et des actions, est-il le mysticisme? Si le mysticisme est l'affirmation qu'il existe par-delà les choses contingentes un fondement absolu, une origine radicale, comme dit Leibniz : par-dessous les lois conditionnées, une loi inconditionnée : — et il est difficile de nier qn'en ce sens la dernière preuve possible selon Kant de l'existence de Dieu ne suffise à assurer du moins l'existence du divin : — il faut faire au mysticisme sa part dans la pensée et dans l'action. Dirons-nous avec crainte qu'on ne fait pas au mysti-

cisme sa part, que s'il entre dans l'âme il l'envahit tout entière? Défions-nous, plutôt, de ces formules intransigeantes; la philosophie tout entière n'est-elle pas une méthode critique qui a pour but de distinguer en tout domaine la part du vrai et du faux; et de dire jusqu'à quel point, et dans quelles limites, il faut pousser certains termes et par quels termes il faut les limiter et les contenir? La conduite humaine se déduit d'une série de propositions bien liées, rattachées à celles qui précèdent; et les premières de toutes supposent des définitions essentielles qui sont postulées et non démontrées. La science est un postulat, l'action est un postulat; chacune de nos pensées, chacune de nos actions implique une philosophie en puissance, toute une métaphysique affirmée ou niée; il faut du mysticisme à la base des sciences et au sommet des actions humaines parce que tout ce qui est relatif, tout ce qui est moyen, tout ce qui est conséquent, suppose le primitif qui ne dépend de rien, qui ne tend à rien, qui se suffit à soi-même parce qu'il est l'absolu.

Ainsi est réintégré l'absolu dans le domaine du relatif, et ce n'est point ici une déduction théorique ou aventureuse, c'est un fait de psychologie et d'histoire et de psychologie historique. Par derrière la classification des sciences d'Auguste Comte apparaît toute une synthèse subjective[1] qui fonde les sciences; qui leur donne l'unité et la finalité. « C'est du point de vue social, disait Comte, que toutes les sciences s'expliquent parce que toutes ont pour cause et pour fin les nécessités humaines et sociales. » Et les disciples actuels d'Auguste Comte transportent en effet aux groupes sociaux la puissance infinie de créer le bien et le mal, le vrai et le faux; alors que l'humanité tout entière s'est tant de fois trompée sur le vrai et le bien, sur ses intérêts et sur ses devoirs, et que l'homme isolé, interrogeant sa conscience et cherchant un Dieu, peut avoir raison — suivant

1. Cf. *Le rôle de la sociologie comme principe et fin de toute réorganisation systématique de l'humanité*, dans le *Cours de philosophie positive*, t. VI, 1842, et notamment la leçon 50.

la pensée d'un penseur qui se montra grand dans la vie et dans la mort — contre Athènes et contre Rome[1].

Mais peu à peu, et dans la propre doctrine d'Auguste Comte, l'humanité avait pris le rôle d'un Dieu; la philosophie se faisait religieuse; le positivisme était mysticisme, et c'est l'époque en effet où les Saint-Simoniens, hommes positifs à tant d'égards, de sens solide et pratique, industriels et banquiers, fabricateurs de chemins de fer, s'enivraient d'espérances généreuses et de foi surnaturelle; et il faut, pour comprendre l'élan qui les transportait, — s'écrie l'un d'entre eux, — il faut avoir été chrétien et ne plus l'être[2], et savoir ce qui manque au monde et à l'homme quand un Dieu lui manque; et c'est ce sens du divin, cette nécessité d'un Dieu qui fonde la pensée et justifie l'action, que l'âme de Quinet[3], si profonde et si forte, réclamait dans ses visions intérieures, lorsqu'il se sentait, dit-il, dans la vieille église de Notre-Dame de Bourg, en face des mystères, défaillir sous l'extase.

*
* *

Terminons donc par là cette étude si longue. La philosophie a pour point de départ le sens commun, c'est-à-dire qu'elle n'invente pas artificiellement les problèmes qu'elle agite. Elle prend les données vulgaires et les analyse; elle y trouve des lacunes; elle fait voir comment la série indéfinie des causes et des effets, des principes et des conséquences, suppose à l'infini des fondements nécessaires, et comment toutes nos démonstrations apparentes reposent en dernière analyse sur des postulats bien liés. Ces postulats se distinguent de l'arbitraire qui procède par discontinuité perpétuelle et de la démonstration analytique qui nie le discontinu. Il faut, pour expliquer le monde, franchir un inconnu, c'est-à-dire postuler quelque chose; et il faut le

1. O. Hamelin, *Les éléments principaux de la représentation.* Alcan, 1907, p. 418.
2. *Correspondance de Stuart Mill avec Gustave d'Eichthal;* Alcan, 1858, p. xiv.
3. Quinet, *Histoire de mes idées*, III, 4; Pagnerre, 1858, p. 204.

franchir avec ordre pour ne postuler que le nécessaire. Et le sens commun, qui s'étonne d'abord des négations des philosophes à son égard, s'il se rendait bien compte de la limitation effective de ses propres concepts, s'étonnerait, suivant Aristote, que la pensée philosophique ne vienne pas s'ajouter à la pensée empirique pour la justifier.

La philosophie a donc pour objet non pas de donner une solution intégrale des problèmes que le sens commun lui pose, car si cette solution était donnée, si elle était possible, tous les dissentiments métaphysiques se seraient éteints devant elle; mais du moins elle fait voir l'ordre des problèmes et la connexité intrinsèque des solutions qu'on en donne. Il y a aujourd'hui comme jadis des partisans de la matière et des partisans de l'esprit. Le progrès, s'il est quelque part, consiste surtout en ce que nous savons mieux quel est l'enchaînement des thèses par lesquelles le matérialisme s'oppose au spiritualisme; et cet enchaînement, devenu de plus en plus serré dans nos consciences, lie d'une même unité organique tous les problèmes qui se posent dans la spéculation et dans l'action. Interrogez la philosophie à ses divers âges; toutes les définitions qu'on en donne se ramènent à deux types principaux. La philosophie est pour la pensée une explication totale de l'univers; la philosophie est pour l'action une discipline morale et la voie du salut. Mais, en réalité, les problèmes sont connexes; la connaissance est stérile quand elle ne se tourne pas en action; le problème des destinées humaines est intimement lié à celui de l'essence du monde; la philosophie est, dans sa définition intégrale, une certaine manière de comprendre la vie et de la vivre fondée sur une certaine compréhension du monde et de ses lois.

De même enfin que l'individuel et l'universel, la théorie et la pratique se concilient : de même, le problème philosophique par excellence est celui qui lie nos destinées empiriques, c'est-à-dire nos devoirs, aux conceptions métaphysiques que nous nous faisons de l'être. La grande difficulté en philosophie n'est pas de remonter du monde à son auteur et de l'homme jusqu'à

Dieu, parce que, dans cette régression, les conséquences impliquent nécessairement les principes. Beaucoup plus difficile est le retour de l'infini au fini : pourquoi Dieu, s'il est Dieu, a-t-il créé le monde, et comment sa puissance ou sa bonté expliquent-elles un monde dans lequel dominent l'erreur et le péché? Et comment enfin nos devoirs humains subsistent-ils, si l'attachement à ces devoirs est un attachement à l'humanité, c'est-à-dire à un monde misérable que nous devons répudier pour un autre; et s'il est vrai que notre univers tout entier, avec ses étoiles et ses planètes, avec ses nations et avec ses devoirs, n'est pas le réel véritable auquel seul il faut aspirer? Et en fait, les grands métaphysiciens et les grands mystiques : un Tolstoï, — officier d'abord dans l'armée russe, — un Spir[1], — officier d'abord dans la marine russe, — qui marquent avec tant de force l'infinité du monde d'ici-bas et qui tirent, des disproportions infinies de la pensée et du réel, la preuve que les lois de la pensée, ne se pouvant dériver du réel, ne sont rien d'empirique, mais absolues en soi, en sorte que, suivant Spir, le principe fondamental de toute pensée vraie, l'identité, est la norme suprême de toute existence — ces penseurs aboutiront-ils, devrons-nous aboutir avec eux, à la négation des devoirs humains, des devoirs de tous les jours, des devoirs que le sens commun réclame et proclame, parce qu'ils appartiennent à un monde inférieur et irréel? Il n'en est rien, encore; c'est par la notion du devoir et de l'absolu que l'homme moral est capable de lier entre elles les deux extrémités de sa vie; par l'action morale, plus que par la pensée, il travaille à la réalisation dans ce monde d'un monde différent; il oriente le fini vers l'infini, et, lorsque le choix s'impose à la conscience de rompre toute attache entre l'idéal et le réel sous prétexte de disproportion apparente, ou de lier l'un à l'autre par un effort continu, la philosophie qui possède la plus profonde conscience des infirmités de la vie est celle aussi qui pense que la doctrine la

1. Spir, *Pensée et Réalité*, trad. Penjon, Alcan, 1896, surtout l. II, ch. III et IV, l. IV, ch. VI; — *Nouvelles Esquisses*, pp. 97 et suiv.

plus humaine est par là la plus vraie, que la vie a le plus de prix quand elle l'emprunte au devoir, quand elle se transfigure par l'approximation de l'idéal; en sorte que la métaphysique la plus transcendante est celle qui justifie le mieux nos devoirs immanents : nos devoirs d'hommes, nos devoirs professionnels, nos devoirs les plus humbles ou les plus héroïques par lesquels chacun de nous, Messieurs, dans la sphère sociale où nous sommes placés, nous collaborons à l'œuvre commune de l'humanité, dans son ascension vers Dieu, par l'intermédiaire de la civilisation dont nous sommes les agents, de la patrie dont nous sommes les fils, du groupe professionnel dont nous sommes les membres. Rien n'est méprisable parce que rien n'est vil dans la maison de Zeus; et l'œuvre de rédemption et de vie est accomplie tous les jours par les tâches quotidiennes des hommes, dès qu'un sentiment noble et pur, fait de l'oubli de soi et de l'amour d'autrui, les anime, quelque rôle qui leur ait été dévolu par les hasards de la vie : le professeur dans son école ou le soldat dans son camp.

*
* *

Messieurs, le moi est haïssable; laissez-moi cependant, puisque les faits m'y engagent, rappeler un souvenir personnel. J'adressais la parole, il y a cinq ans, dans les circonstances les plus douloureuses, en gare d'Avignon, devant un cercueil, à vos camarades du 7e génie. Le colonel de ce régiment venait d'apporter les derniers hommages, l'adieu suprême à mon frère, ravi par une mort prématurée aux joies et aux devoirs du labeur professionnel, aux servitudes et aux grandeurs du métier militaire. Les honneurs réglementaires avaient salué au passage, pour la dernière fois, l'officier interrompu dans sa tâche, qui ne pouvait plus voir, ni entendre, ni répondre; et je disais pour lui par quelles étapes de souffrances il était passé dans les dernières heures de sa vie; et je remerciais ses chefs, ses camarades, ses soldats de l'affection sympathique, de l'amitié fidèle, du cordial dévouement qu'il avait trouvés chez

tous; et je comprenais mieux, dans cette maison en deuil où se multipliaient les formes les plus légitimes de l'esprit de corps, à quel point les relations professionnelles, qui résultent des spécifications nécessaires du travail humain, sont sanctionnées à leur tour et rehaussées par les relations morales qui résultent de l'universelle communauté de nature entre tous les hommes; et combien il est vrai que, par-dessus toutes les distinctions de rangs et de classes, de fonctions et de rôles, le but suprême de la vie est de faire régner, dans la république des êtres raisonnables, les lois éternellement vraies et éternellement belles, les lois divines, de la justice et de l'amour.

E. Thouverez.

Firmin GALABERT.

SOUVENIRS DU ROUERGUE QUERCYNOIS

De la scène de ce petit pays j'ai vu bien des gens disparaître, parents et amis, bonnes vieilles et vaillantes grand'mères, qui m'ont dit leurs lointains souvenirs. Avant de disparaître à mon tour, je veux noter leurs récits et les petits faits que néglige la grande chronique : NE PEREANT.

Gentilshommes. — Revivez donc un moment, marquis poudré à frimas, qui aviez plus qu'ébréché votre fortune dans les antichambres de Versailles ; aussi l'on pouvait vous voir, au bord de la route de Parisot, la main à la charrue ; pour ne pas déroger, vous plantiez votre épée au bout du sillon. Un beau jour il fallut vendre même votre paire de bœufs et atteler deux chevaux de labour à votre dernier carrosse pour aller décemment visiter vos anciennes connaissances[1]. On vous appelait Bérail de Mazeroles[2] et vous comptiez de nombreux ancêtres, parlementaires et officiers.

Garde du corps Maffre du Cruzel, qui, n'ayant pas trouvé la mort dans les appartements de Marie-Antoinette, à l'échauffourée des 5 et 6 octobre, allâtes périr à la descente de Quiberon, je vois encore à Rodes, près de Verfeil, votre humble manoir avec sa tour découronnée.

1. A. Young, *Voyage en France*, 1785, trad. Lesage, I, 148, dit que, aux environs d'Auch, les nobles étaient si pauvres que presque tous cultivaient eux-mêmes leurs champs, et que nombre de gentilshommes bretons allaient, épée au côté, panier au bras, vendre leur beurre au marché.

2. Il prenait son titre du village de Mazayroles, non loin de Parisot.

Et vous, Gros de Perrodil, dont les ancêtres au douzième siècle cousinaient avec les fiers vicomtes de Saint-Antonin, la porte de votre castel avec ses pilastres sculptés et le lambel de vos armoiries est allée orner le château de Cornusson.

Et cet autre, était-il assez grand seigneur, malgré la Terreur qui l'avait laissé naître en prison? Un jour, sur la route poudreuse, il allait à cheval, quand sortit de sa carriole un marchand forain qui, faute de tabac, s'emplit le nez de la poussière du chemin; lui offrir sa tabatière d'or et piquer des deux fut l'affaire d'un instant. Au portrait qu'il fit de l'élégant cavalier, le marchand apprit à Saint-Antonin le nom de son généreux donateur; c'est pourquoi, peu après, le comte Aimé de Vesins, qui devait plus tard monter sur le siège épiscopal d'Agen, recevait d'une main inconnue un magnifique lot de toile de Hollande : le marchand n'avait pas voulu être en reste avec le gentilhomme.

La Révolution. — Voici maintenant *l'annado de la paou*, quand les hommes s'armaient en hâte, pour repousser l'ennemi partout signalé et partout introuvable; les femmes apeurées, prenant les enfants par la main, quittaient la maison pleurant et criant : *Fioc á Belloc*[1] !

Plus tard, ce fut la bande saint-antoninoise des bonnets rouges qui, parodiant les cérémonies du culte, le *soleil* d'or entre les mains sacrilèges, singeait autour de l'antique église de Varen les processions de la Fête-Dieu. Du haut d'une lucarne mon arrière-grand'mère hésitait à faire choir sur eux une tuile.

A la Restauration, l'acquéreur des biens nationaux allait derrière le dais, David d'un nouveau genre, accompagnant sur la flûte le *Lauda Sion* dans les rues de Verfeil; en guise de réparation, il donna à l'église du village le tabernacle et les parements du maître-autel de l'abbaye de Beaulieu, où

1. Feu à l'abbaye de Beaulieu!

l'on voit sculpté en plein bois le sacrifice d'Abraham. C'était le voltairien Perret.

Vieux grognards — Venez maintenant, soldats des grandes guerres, accourez pour une dernière parade.

Et vous d'abord, mon grand-oncle Antoine, soldat de la levée en masse; votre sabre rouillé que je garde me rappelle le temps où, dans les neiges de la Ligurie comme dans les montagnes de la Corse, le *Combat spirituel* vous consolait de n'avoir pas de pain et pas de souliers.

Sergent de la grande armée, vous séminariste enrôlé de force, blessé à Borodino, gelé à la Bérézina, voilà longtemps que vous m'enseignâtes à épeler; vous vous êtes endormi la paix au cœur et le sourire aux lèvres, en disant que Dieu était trop bon pour damner ceux qui avaient tant souffert. Je n'ai pas oublié qu'un jour, les enfants jouant au soldat, vous me fîtes ramener à mon père au centre du bataillon carré, où fièrement je portais le drapeau.

Quant à vous qui, encore conscrit, aviez combattu à Saragosse, je vous ai vu, en culotte à pont-levis et en habit de droguet, danser, à soixante-dix ans, un *branle* avec celle qui avait été votre fiancée en 1808, alors que le petit caporal, par décret daté de Burgos, nous détachait du département de l'Aveyron pour former le Tarn-et-Garonne. Et quand le grand empereur, oubliant les ovations et les promesses du sacre, répondit au *non possumus* de Pie VII par les humiliations de Fontainebleau, n'est-ce pas vous qui chantiez alors :

Napoléon, ta gloire est ternie pour jamais !

Costume. — La tenue générale de la société contrastait fort avec le sans-gêne et le laisser-aller de notre époque, par les paroles, par les mœurs et par le costume. C'est gantés et en chapeau monté qu'allaient à cheval le médecin de campagne et l'humble desservant; mais jamais, au grand jamais, le paysan cossu et qui avait des traditions n'allait à confesse ou

ne mettait les pieds à l'église le dimanche, qu'en gibus noir ou gris, en habit et le cou serré dans la large cravate comme les *incoyables* du Directoire. Et cela dura jusque vers 1848, où firent leur apparition la blouse et la démocratique casquette à visière de cuir bouilli. En négligé, hommes faits et enfants avaient pour couvre-chef le bonnet dit phrygien, en laine couleur de bure; quelques attardés ou inconscients portaient le bonnet rouge. De rares vieillards, qui n'avaient pu se déprendre des habitudes et des opinions de l'ancien régime, avaient souliers à boucles et queue dans le dos attachée par un nœud de ruban, et quelquefois grossie par un épi de maïs,

Les femmes portaient le fichu d'indienne à la Marie-Antoinette. Du côté du Quercy, elles étaient coiffées de la *togno* à bourrelet retenu par un large ruban voyant; du côté qui touche au Languedoc, elles portaient la coiffe blanche tuyautée; le col de la chemise en bouillons discrets débordait le corsage, dit *jacouti*, où, par une épinglette en cuivre, venait s'attacher la quenouille garnie. En été, sur cette coiffure les unes mettaient, à pli de tête, un chapeau de paille avec couvre-nuque qui, au moment où tout était à la grecque ou à la Titus, rappelait de loin le casque classique de Minerve; les autres portaient la *paillole*, chapeau légèrement cambré, à bords abaissés, orné d'un ruban de velours noir qui, au besoin, servait de mentonnière. Robe de Castres et souliers de velours étaient l'idéal de la campagnarde aisée, laquelle ne s'effrayait pas de monter à califourchon, derrière son mari, sur la grosse jument poulinière.

Mœurs et coutumes. — Dans les champs de blé qu'agitait la brise, hâlés par le soleil, les moissonneurs à la petite faux devisaient gaiement et répondaient par des chansons au chant monotone des cigales. Puis c'était l'édifice du gerbier artistement élevé pour résister jusqu'aux pluies de septembre, car c'était durant des mois entiers que le riche *pagès* devait *ensoler* son aire. Rangés en deux escouades, hommes et femmes s'observaient de l'œil et de l'oreille, faisant décrire une courbe

vive et rapide aux longs fléaux d'érable qu'attachait au manche une peau d'anguille serrée par une ficelle frottée d'ail. Puis à pleines pelletées on jetait le grain au vent du soir qui emportait au loin la balle; pas besoin d'autre vannage. Et quand dans ses jeunes bras le fils du *pagès* avait enlevé la dernière et légère gerbe, la *paillade* réunissait tous les *estivandiers* en une fête où l'on buvait et dansait gentiment, pour oublier la fatigue passée. Et tant buvait le roi, tant buvaient les estivandiers.

Qu'il est loin le temps où je fus roi de la gerbe!

Le fils aîné du *pagès* n'était désigné que par le seul nom patronymique agrémenté d'un diminutif en *ou;* il commençait ainsi l'apprentissage de ses devoirs de chef de famille, et frères et sœurs lui devaient la déférence. La même coutume s'observait chez la petite noblesse, laquelle vivait en relation de parrainage et d'autres services avec les roturiers; et nobles et bourgeois ne dédaignaient pas de parler patois jusque dans les salons de l'intendance.

Avant de descendre dans la tombe, le père réunissait sa famille, et, se levant après avoir dit *Gracios*, faisait le partage à ses enfants, et chacun de ceux-ci se tenait pour content. Et dans la bourgeoisie paysanne, aussi bien que dans la noblesse, l'aîné gardait la terre de famille en indemnisant frères et sœurs.

Les familles attachées au sol n'étaient pas sans influence sur notre état social; par un apport incessant de vertus chrétiennes, elles avaient fait la France peut-être autant que la noblesse qui avait fait briller l'éclair de son épée sur tant de champs de bataille. Au rebours des nobles qui avaient souvent pris le nom de la terre, elles avaient souvent fait oublier le nom du domaine qu'elles cultivaient, pour y substituer le leur.

Familles respectables même à notre époque de décadence : les paysans, bons juges en ce qui les touche, ne les désignent, chose rare, que par le nom patronymique, sans sobriquet, et même ils leur appliquent, dans le langage usuel de notre Midi, la particule *de*, quoique dépourvue de toute prétention nobiliaire.

Nous avions alors un peuple doux, maniable, qu'un rien amusait sans les jouets compliqués et ruineux d'aujourd'hui. Au Carnaval, la peau de saule en sève, roulée en cornet, constituait à peu de frais un instrument qui, s'il était peu harmonieux, était aussi sonore que les mugissements du taureau. Si les garçons connaissaient peu les boules, en revanche ils jouaient à la *mérelle*[1], au *perlinquet*, à la fausse-chèvre ou au saute-mouton. C'est avec trois épingles que les jeunes filles jouaient à pair ou impair; les grandes personnes, qui vont à Guignol, s'arrêtaient devant le théâtre en plein vent où, au signal du maître, un cheval dressé hochait la tête le nombre de fois voulu, pour indiquer quel était de la bande le garçon le plus éveillé, la fille la plus amoureuse. Un jour sur le pont de Saint-Antonin accourut la foule convoquée par un plaisant : ayant lancé dans les flots grossis par l'inondation une tête de mouton, il provoqua le rire des assistants en s'écriant : Si peu de viande et tant de bouillon !

Ce peuple avait peu de besoins, ce qui est une condition de bonheur; néanmoins les pauvres ne manquaient pas. Il y avait aussi bien des cadets qui, trouvant exiguë leur place au soleil, se mettaient en quête d'une situation meilleure : les vieillards m'ont dit combien, vers la fin du dix-huitième siècle, allèrent chercher aux îles (sous-entendu Antilles) une fortune qu'ils croyaient facile et qui souvent leur échappait.

Mais, pauvres ou riches, tous avaient le sentiment des distances sociales et du respect. Dans la rue, sur le pas de la porte où elles filaient et bavardaient en chœur, les femmes, sitôt qu'apparaissait le recteur, se levaient, et, la paume de la main en avant, fléchissant légèrement le genou comme naguère encore les fillettes enseignées par les bonnes Sœurs, disaient un respectueux *Bonjour, Monsieur le Curé.*

Et quand, aux fêtes solennelles, M. le curé daignait prononcer un de ses trois ou quatre sermons d'apparat, stéréotypés

1. Mérelle, jeu mentionné, croit-on, dans Ovide. Il consiste en un carré coupé par deux diagonales et par deux lignes droites partant du milieu des côtés ; le vainqueur doit avoir trois points en ligne droite.

dans sa mémoire, tour à tour, au passage qui leur était consacré, se levaient dignement au banc d'œuvre le juge à qui il était recommandé de prendre en main la cause de la veuve et de l'orphelin; puis l'officier de cavalerie en retraite, qui, la main comme sur la garde de son épée, semblait promettre qu'il n'appliquerait pas les rigueurs militaires aux gens inoffensifs.

Parmi les soldats, nombre d'entre eux ne donnaient guère signe de vie à leur famille durant les sept ans; alors que le recrutement n'était pas régional, les jeunes gens envoyés au loin y regardaient à deux fois avant d'écrire une lettre qui, suivant les distances, coûtait jusqu'à vingt sous de port; profitant de l'offre d'un camarade plus fortuné, ils inséraient dans sa missive un petit carré de papier où, après avoir salué parents, amis et fiancée,

Ils demandaient souvent
Des lettres et de l'argent.

Mais les lettres, même affranchies, n'arrivaient pas toujours à destination ; la chronique raconte que le facteur Tambel, qui, une fois par semaine, desservait le village d'Arnac, désireux d'épargner sa peine et son pantalon de toile cirée, arrivé à moitié de sa course, jetait son courrier dans l'*igue* de Déroucat et rebroussait chemin sans remords.

Saint-Antonin. — Saint-Antonin, toi que les paysans nomment orgueilleusement la ville, comme les Romains disaient *Urbs ;* cité jadis florissante, tu te consoles de ton sommeil industriel et de ton passé glorieux, en dérobant la *couloumbrino* à Caylus, ta rivale[1]. Les noms de certaines rues et les surnoms de quelques-uns de tes habitants ont de quoi rendre Zola jaloux. De toi il faut dire ce qu'en termes discrets disait de Dinan Madame de Maintenon : « Ses rues étroites où les carrosses ne

1. Reste d'une ancienne rivalité religieuse : les Caylussiens accusent Saint-Antonin de leur avoir enlevé une vieille coulevrine qui se fait encore entendre dans les grandes circonstances.

sauroient passer tiennent lieu, je crois, de privés pour tout le monde. »

Qui pourrait oublier tes ruelles sans soleil où le premier étage, surplombant le rez-de-chaussée, est à son tour surplombé par le second, et où les femmes, au troisième, faute de *luquetous*[1] ou de *candelou*[2] allumé, se passaient de la main à la main un peu de braise, dans un vieux sabot? La gaieté de tes habitants s'exerçait jadis d'une manière quelque peu gauloise; elle a produit le plus étonnant recueil de dictons locaux qui se puisse imaginer.

Pratiques religieuses. — Dans les campagnes reculées comme au seuil de la ville, l'on saluait poliment le passant isolé, même inconnu, d'un *Adisias amai la compagnio;* le compagnon visé n'était autre que l'ange gardien.

Le mendiant à la porte récitait une longue prière, un *De profundis* sans trop d'accrocs au latin, voire même il débitait une Passion assonancée; le tout était récompensé d'un morceau de pain ou d'une poignée de blé. Le pauvre allait ainsi de maison en maison jusqu'au soir où il trouvait toujours une place dans l'âtre, une écuellée de soupe chaude et un lit dans l'étable des vaches, à côté du petit *baylet*.

Et la charité, la vraie, s'exerçait, même à l'époque où l'on inventa la philanthropie. L'avocat Molinier dépensait follement à Villefranche, sans que femme et enfants en bas-âge pussent procéder à la moisson pressante. Un mot de l'ancien prieur d'Arnac à la messe matutinale fut entendu, et l'on vit, au Camp del lac, des moissonneurs bénévoles travailler *gratis pro Deo* tout le dimanche que le Seigneur a fait, mettant ainsi un peu de joie au front de la famille désolée.

Le vendredi-saint une longue théorie de Pénitents, vêtus de la cagoule blanche, allaient vénérer croix de carrefour et sanctuaires de dévotion, traînant jusqu'au calvaire une

1. *Luquet* ou *luquetou,* allumette en chènevotte simplement soufrée.
2. *Candelou,* chandelle de résine.

lourde croix; l'honneur de figurer le Sauveur à la Passion, le porteur l'avait acquis aux enchères pour la somme de 20, 40 ou 50 francs versés à l'instant même dans la caisse de la confrérie. Ce fut ainsi à Saint-Antonin et à Caylus jusqu'à la première moitié du siècle qui vient de finir.

Nombreux étaient ceux qui en carême jeûnaient en labourant et en fouissant la vigne. Pas de viande durant sept semaines, sauf pour les malades; mais pendant sept semaines haricots, morues, sardines, harengs saurs, stoffichs, etc., se succédaient régulièrement avec la soupe à l'huile ou à l'oignon. Plus d'un dévot pratiquait le jeûne des cloches[1]. Et ce régime ne faisait guère d'anémiques; la preuve en est aux vaillants soldats qui parcoururent à pied l'Europe, de Lisbonne à Moscou, et aux beaux vieillards qui ne connaissaient pas les attaques d'apoplexie.

Aux jours de foire, quand sonnait l'*Angelus*, un arrêt subit des conversations et des affaires laissait le temps de réciter les trois *Ave Maria;* et le dimanche, quand, au moment de l'élévation, trois coups frappés à la grosse cloche annonçaient le grand mystère, ceux qui étaient dans les rues et dans les maisons, sans respect humain, s'agenouillaient et priaient un moment.

Conséquence d'une foi si vive, il régnait dans les familles un respect que nos mœurs démocratiques nous ont désappris; les vieillards avaient la première place au bout de la table et au coin du foyer; au retour du marché les fils leur contaient les affaires, et, délicate attention, ils accompagnaient ce geste d'un *échaudé* de Cordes ou d'une *gimblette* d'Albi; tandis que de nos jours...; mais je m'arrête, je serais tenté de répéter le refrain de mon ancienne cuisinière, à savoir que

Au bon vieux temps,
Tout allait bien mieux qu'à présent.

1. On appelait jeûne des cloches celui qui durait du jeudi matin au samedi matin de la semaine sainte, temps où les cloches se taisent ou même vont à Rome, selon la légende enfantine.

LA TERRE DE FAMILLE. —

Salve, hærediolum, majorum regna meorum,
Quod proavus, quod avus, quod pater excoluit.

(AUSONE.)

Je te salue, berceau de la famille, niché au milieu de la verdure et des eaux. Bien des fois déjà j'ai vu la hache faire des coupes sombres dans ton ramier. Où sont maintenant les chênes séculaires? Que sont devenus les peupliers aux cimes altières? Il se fait plus rarement entendre le tic-tac de tes meules; j'écoute en vain retentir dans les *combes* les grincements des lourds chariots des *pagès* portant leur blé au moulin; il n'y a plus les mulets à la sonnaille de grelots, retour de la foire, ni les fouets à manche court dont le cliquetis réveillait les échos endormis.

Bien des générations vécurent dans ce nid. C'est par essaims que filles et cadets ont pris d'ici leur vol et leur douaire, car l'*houstal payral* fut pendant des siècles une ruche bourdonnante. Un jour, ils étaient quatorze en deux branches portant notre nom; et quand, invoquant des lois républicaines récentes, ils réclamèrent le partage égal, chacun eut son lot; et il fut bien petit le lot de chacun; et tous, un seul excepté, emportèrent leur part, comme du coffre aux archives ils avaient emporté les parchemins familiaux pour en faire des mirlitons; et néanmoins quand l'un d'eux revint pour mourir, il ne lui fut pas demandé compte du passé.

A la génération suivante, quand l'aîné, faisant l'estimation des biens à partager entre ses frères et sœurs parvenus à la majorité, leur présenta la cédule signée de sa main, le puîné, au nom de tous, prenant la feuille sans la lire, la mit en quatre et la jeta au feu : « Crois-tu donc, dit-il, que nous n'ayons pas foi en ta parole? Tu nous donneras ce que tu pourras? »

Sergents de l'armée sociale, mes ancêtres bien des fois remplirent les charges de jurats et de consuls. Ils payèrent à la France l'impôt du sang : témoin Bernard, qui, ayant lutté

en 1438, contre les Routiers et contre les bandes de Rodigo de Villandrando, s'armait d'une arbalète d'acier nouveau modèle; témoin François, qui, après avoir brûlé le Palatinat, dragon dans Mestre-de-camp, veillait à Philisbourg, en mars 1695, que les ennemis ne brûlassent l'Alsace.

Jamais ils ne furent huguenots. Depuis cinq siècles, ils ont prié dans l'église sombre du village. Seul, mon grand-père fit quelque temps exception; dédaigneux des offices du jureur, il allait, caché derrière les murailles de la ferme de Fontenilles, assister à la messe de l'insermenté Anselme Sol.

Combien j'en ai vu partir pour le grand voyage! Le premier fut mon père; les paysans, ses voisins et ses égaux, parce qu'ils l'avaient aimé, se refusèrent presque à le porter à sa dernière demeure; et quand, par un privilège qui ne fit point de jaloux, le recteur vint à mi-chemin à la rencontre du cortège, il pleura, et les gens dirent : Voyez comme il l'aimait! Et depuis lors, bien d'autres l'ont suivi au cimetière abandonné, mêlant leur cendre dans le *tombeau de leurs prédécesseurs*.

Maintenant que je suis l'*ancien*, et que la famille est bien réduite, devant la grande cheminée où brûlaient jadis les troncs d'arbres entiers, je me demande : Est-ce nous qui avons manqué à la glèbe pénible? Est-ce la glèbe, est-ce l'usine qui n'ont pu satisfaire à des besoins nouveaux, réels ou factices, créés par une évolution sans exemple dans l'histoire? Problème angoissant, que les sages eux-mêmes semblent ne pouvoir résoudre!

Ce siècle si fier de ses progrès, que de ruines n'a-t-il pas accumulées! Quand la concurrence impitoyable fauche tous les jours les faibles et ébranle les forts, quand les ateliers disparaissent écrasés par les puissantes manufactures, quel petit moulin oserait lutter contre les grandes minoteries!

Mais pourquoi regretté-je ainsi un modeste domaine? O terre de la famille, as-tu donc une âme qui s'attache à mon âme et me force à t'aimer? Oui, car quelque chose de mes aïeux reste attaché là où ils ont travaillé, souffert et pleuré.

Et cependant, mes chers neveux, gardez pour vous la terre des ancêtres et ne la vendez pas, j'en mourrais de douleur.

Salve, hærediolum, majorum regna meorum.
Quod proavus, quod avus, quod pater excoluit.

Salut, domaine de la famille, terre et moulin de la Coutrilhade, adieu.

Firmin GALABERT.

LE MEILLEUR AMI DE LA FONTAINE

MAUCROIX

François de Maucroix naquit à Noyon, le 7 janvier 1619. Son père était procureur au bailliage de cette ville. Homme d'ordre et de bon conseil, il était fort apprécié de la noblesse et de la bourgeoisie du pays.

Robert de Joyeuse, lieutenant du roi en Champagne, en faisait une estime particulière.

Ami de Pintrel, de Jannart et de Charles de La Fontaine, il se rendait assez souvent à Château-Thierry où il avait quelques parents. De là, l'idée d'envoyer ses deux fils, Louis et François, au collège du Petit-Village. On se servait alors de l'expression de « Grand-Village » pour désigner Paris. Le collège de « Chaûry[1] », avait la prétention de rivaliser avec les meilleurs de la région et il disputait la palme à Reims et, le dirai-je, à Paris même. La Fontaine, un peu plus jeune que François, devint néanmoins comme lui le disciple de Malézart, un de ses professeurs qu'il semble avoir visé dans sa fable *L'Enfant et le Maître d'école.*

Nos deux amis ne quittèrent, paraît-il, Château-Thierry[2] qu'à partir de la troisième pour le fameux collège de Jésuites de Reims fondé en 1606 par Henri IV. C'était un établissement splendide et de réputation universelle. Leur séjour dans la

1. Château-Thierry.
2. Fréron l'affirme.

capitale de la Champagne les impressionna tellement l'un et l'autre qu'ils en ont parlé dans leurs vers avec tout l'enthousiasme des premières amours. Ils y restèrent trois ans, puis ils allèrent à Paris, mais dans un collège différent : celui d'Harcourt reçut Maucroix, tandis que l'Oratoire de la rue Saint-Honoré prenait La Fontaine. Deux ans d'études théologiques refroidirent singulièrement leur vocation pour l'état ecclésiastique. Le second, après avoir étudié le droit et paru deux ou trois fois au palais, revint tout penaud à Château-Thierry. Le premier plaida cinq ou six causes avec un certain éclat, malgré son invincible timidité, mais bientôt la compagnie de jeunes viveurs, piliers de cabaret, lui fit perdre le fruit de ces premiers succès. Il ne quittait pas la rue du Vieux-Colombier où se tenaient en permanence Saint-Pavin, Benserade et Perrot d'Ablancourt, champenois comme lui. Cela ne l'empêcha pourtant pas de fréquenter les salons à côté des Conti, des Godeau, des Sarrazin, etc. Il y fit même assez bonne figure, mais enfin, trop jeune encore et peu en veine de travail sinon d'esprit, il ne pouvait, de longtemps, songer à s'y créer une place honorable parmi les rois du jour.

Les envois de fonds cessèrent, et sa bourse n'ayant plus *forte apostume*, il obéit rageusement aux injonctions paternelles, prit le coche et se rendit auprès de Robert de Joyeuse dont il géra quelque temps les affaires passablement embrouillées.

Le portrait que Richelet nous a laissé du jeune « précieux » peut seul nous expliquer ce qui va suivre : « M. Maucroix ravit, soit qu'il parle ou qu'il écrive, et l'on ne peut se défendre de l'aimer quand on l'entend parler. »

Il ne tarda pas à plaire à Mme de Joyeuse, ancienne précieuse. Il devint son secrétaire et l'accompagna dans tous ses voyages à Paris et à ses châteaux. Cette existence était conforme à ses goûts. Il aimait les voyages, le mouvement, l'agitation, et sa gaieté de bon aloi, son esprit d'à-propos, sa conversation d'un charme pénétrant, sa physionomie douce et rêveuse, l'irréprochable régularité de ses traits, son caractère

mêlé de sérieux et d'enjouement, en faisaient le compagnon indispensable de toutes les allées et venues de sa maîtresse dont la fille, Henriette de Joyeuse, devint éperdument amoureuse de lui. Cette passion, plus encore que sa timidité, l'éloigna pour jamais du barreau. La différence des rangs, l'inégalité des fortunes, mettaient un obstacle invincible à l'union des deux amants.

Mlle de Joyeuse, d'abord fiancée au marquis de Senoncourt, fut enfin mariée à Monsieur Tiercelin, marquis des Brosses.

Maucroix vit ainsi s'évanouir le bonheur de sa vie.

Il ne se consola, dit Tallemant des Réaux[1], que quatre ans après, dans un nouvel amour pour Isabelle-Louise d'Angennes, la quatrième des sept enfants de la marquise de Rambouillet. Il se peut que Maucroix ait cherché des consolations à sa douleur, mais il est certain qu'il n'oublia jamais ce premier amour. Il fut le tourment de toute sa vie. La preuve en est facile. On la trouve partout. Elle éclate dans chacune de ses poésies, mais nous tirerons la principale de quelques anecdotes absolument authentiques racontées par Walckenaer[2] :

« Un jour que la marquise des Brosses avait eu à souffrir plus que de coutume de la brusquerie de son mari, et que, seule avec Maucroix, elle déplore le malheur d'être unie à un tel homme, elle se complut dans cette longue extase de bonheur qui aurait rempli sa vie tout entière si elle avait pu être liée par les nœuds de l'hymen à celui qui s'était montré si digne d'elle. De Maucroix, comme s'il eût craint en se laissant entraîner à l'impétuosité des sentiments qui agite son amante, la contemple en silence et ne trahit la tempête de ses sens que par la violence des palpitations qui semblent lui ôter jusqu'à la possibilité de respirer.

« Enfin, il serre contre son sein l'objet de tant de ravissements en homme qui, sûr de son ascendant, s'apprête à jouir de tous ses droits; mais elle, comme sortant tout à coup d'un

1. *Historiettes*, p. 180 et suiv.
2. *Vie de Maucroix.*

songe douloureux, manifesta sur ses traits l'atteinte subite du délire, repousse son amant et, en s'enfuyant, elle s'écrie : « Ils disent que ce serait un sacrilège. »

Maucroix, consterné, prend la résolution de ne plus reparaître devant la marquise. Il est envoyé par Fouquet à Rome pour le règlement de certaines affaires ecclésiastiques et réussit dans sa mission. Voici ses adieux à l'inhumaine :

C'en est fait, il me faut mourir,
Rien que le désespoir ne me peut secourir.
Et puisqu'à vos bontés je ne puis plus prétendre,
Accordez du moins à ma foi
Le souhait du grand Alexandre :
Que jamais conquérant n'aille si loin que moi.

Pendant ce temps, la marquise de Mirepoix entraîne Henriette dans le tourbillon de Paris. Elle eut pour amants le comte du Roule, Vardes, le comte de Grandpré, etc. A son retour de Rome, Maucroix la fuit toujours; elle le poursuit sans cesse; il se dérobe, la mort dans l'âme. M. de Grandpré s'aperçut de son amour pour Maucroix. Il en prévint le mari, mais l'amant indigné sut tout déjouer par ses habiles manœuvres. Le marquis des Brosses connaissait les liaisons de sa femme. Il la brutalisait constamment et entrait parfois dans des colères épouvantables. Il veut, de guerre lasse, l'emmener en Touraine. Elle refuse. Il part avec ses domestiques et la laisse seule, sans ressources. Maucroix pourvoit à tout. Elle tombe malade, il la prend chez lui et se multiplie pour la ramener à la santé. Un jour, il la croit morte. « Il s'approche avec effroi et s'aperçoit qu'elle lui fait signe de venir auprès d'elle. Il se précipite vers son chevet; elle fait un effort surhumain pour tourner vers lui sa tête, sans pouvoir y parvenir. Alors elle saisit sa main, la porte sur son cœur et peu d'instants après elle rend le dernier soupir[1]. »

Sa mère était déjà morte chez lui.

1. Walckdenaer, *Vie de Maucroix*.

Dix mois après la mort d'Henriette-Charlotte de Joyeuse, Maucroix fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Reims où se trouvait déjà son frère Louis, et nommé prieur de Crécy ou plutôt Crétry, dans les Ardennes. Parmi les odes et élégies qu'il composa, les unes après la dramatique scène du refus, les autres après la mort de la jeune marquise, il en est deux qui se distinguent entre toutes par la sincérité de l'émotion :

1° Élégie IV :

Ma Philis, si le ciel eût joint nos destinées
Et sous un même joug asservi nos années,
Que j'eusse eu de respect pour vos divins appas!
J'aurais baisé, je crois, la trace de vos pas,
Toujours mes humbles vœux vous eussent révérée;
Si vous l'eussiez voulu, je vous eusse adorée.

2° Ode II, a Patru :

Malheureux que je suis, pourquoi l'ai-je perdue?
Que fais-je dans ces lieux, éloigné de sa vue,
Que traîner à regret des jours pleins de langueur?

Que ne possédons-nous les mémoires de Maucroix! Il en a pourtant écrit, mais ils semblent perdus. L'extrait qu'on en a fait est de la main d'un chanoine de Reims, Nicolas-Martin, secrétaire du chapitre en 1721. Cet article a été publié par la Société des bibliophiles de Reims (1842).

Nous y voyons sans déplaisir que notre chanoine n'est pas toujours triste. Son esprit et sa malignité s'aiguisent parfois aux dépens du fameux Barberini, ce cardinal de rencontre qui fait sentir à tous son éternelle mauvaise humeur. Il ne décolère pas et Maucroix ne se gêne nullement pour nous le prouver.

Le chapitre s'était avisé d'entonner, quelques minutes avant l'entrée de Son Excellence, un *Te Deum* à l'occasion de la conquête de la Franche-Comté.

« Le cardinal avança jusqu'auprès de la porte du chœur; mais voyant qu'on avait commencé le *Te Deum* sans l'atten-

dre, il s'en retourna au palais fort en colère, et envoya dire au lieutenant de la ville (c'était M. Henry Bachelier de La Fontaine) que par son absence l'action était imparfaite et qu'il en donnerait avis au roi. »

Il fallait des excuses. On chargea Maucroix de prendre la parole. « Ce que j'acceptai », dit-il. « Comme nous arrivâmes au palais, Son Excellence était à table. Nous priâmes M. de Saint-Méloir de savoir si Son Excellence nous voudrait faire la grâce de nous donner audience. Il alla parler à M. le Cardinal et nous dit que Son Excellence était à table. Nous lui demandâmes si à la fin des vêpres M. le Cardinal nous voudrait faire cet honneur. Il dit que Son Excellence se couchait à trois heures et que nous revinssions le lendemain matin. »

Le lendemain, même manège. Rien n'est plus curieux que le récit des difficultés qui ne cessèrent de s'élever depuis 1667, date de l'installation de Barberini, entre le cardinal et le chapitre de la cathédrale. Ces détails ont leur intérêt historique et montrent l'opposition que rencontraient les principes gallicans chez un archevêque italien.

On ne peut résister au plaisir de conter un incident non moins burlesque. Il s'agit de l'Université et du chapitre en dispute du pas.

« A Monsieur le comte de Soissons, gouverneur de la province, le chapitre parle avant l'Université. Véritablement, au sacre dernier, l'Université avait été présentée au roi Louis XIV avant le chapitre, mais le sieur Sainctot, maître des cérémonies, avait appelé par trois fois le chapitre de Reims, avant tout autre corps, lequel n'étant pas encore arrivé dans la salle de l'archevêché, on fut obligé de faire entrer l'Université qui mal à propos voulait former là-dessus un droit de préséance sur le chapitre. »

Cela ne justifie-t-il pas les vers si connus de La Fontaine?

J'ai maints chapitres vus
Qui pour néant se sont ainsi tenus.
Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
Voire chapitres de chanoines.

Pour revenir au fameux *Te Deum*, le cardinal le fit chanter une seconde fois par ordre du roi.

Malgré toute sa prudence, toute sa réserve, tout son esprit, Maucroix se brouilla avec son archevêque. Ils ne se réconcilièrent pas.

Barberini meurt le 2 août 1670, et notre chanoine lui compose cette belle épitaphe :

Ci-gît un fou qui porte mitre,
Qui fit enrager son chapitre
Et son clergé diocésain.
Dieu nous garde d'un pareil maître.
Jamais homme ne fut si vain
Et n'eut aucun sujet de l'être.

Il n'était vraiment heureux qu'avec son cher La Fontaine. Ils se voyaient assez souvent, tantôt à Reims, tantôt à Château-Thierry. Le séjour de Reims n'était pas toujours des plus agréables. Maucroix nous en fait l'aveu :

Que Reims est un triste séjour!
Tout l'hiver le soleil à peine
S'y montre une fois la semaine,
La nuit y dure tout le jour.

Son frère Louis, beaucoup moins intelligent, de goûts moins raffinés, ne comprenait rien à ce « sombre plaisir d'un cœur mélancolique ». Une brouille devait fatalement se produire.

On ne possède pas de renseignements précis sur les motifs de cette rupture, mais il en existe les preuves qui ne sont que trop évidentes.

Louis était fortement accusé d'être enclin aux amours ancillaires et d'aller sur les brisées de son valet :

Oh! oh! Monsieur le porte-crosse,
Votre chambrière est donc grosse?
Le pois s'est enflé dans la cosse,
Cela s'appelle un fruit précoce;

Votre valet en a l'endosse;
Le pauvre diable fait la noce;
Il voudrait être dans la fosse,
Ou bien plus loin que Saragosse;
Mais a-t-il seul part à la bosse?
Car bon cheval n'est jamais rosse;
Jadis vous faisiez un négoce
Qui fait moins de bruit qu'un carrosse.
Prenez garde qu'on ne vous rosse,
Car le fait est assez atroce.

Parfois, il charmait ses loisirs par l'envoi d'épîtres, d'élégies, d'épigrammes, etc., à ses amis.

Il faut citer l'épître en vers à Mme la marquise de Rambouillet, au nom de cinq religieuses de Saint-Etienne de Reims. La fille de la marquise était abbesse de ce couvent et il ne faisait pas toujours bon vivre avec elle. De là ce petit tableau si divertissant de l'existence conventuelle. Il donne une idée de la patience de ces pauvres religieuses lorsque l'abbesse était peu commode :

Elle mène une vie étrange,
Car elle ne dort ni ne mange.
Quand il faut la faire coucher,
On est un an à la prêcher,
Et lorsqu'il faut se mettre à table,
C'est une longueur effroyable.
Tantôt : « Mon Dieu, je n'ai pas faim.
. . . . . .
. . . . . .
O mon Dieu, le méchant mouton!
Otez-moi ce vilain chapon;
Qu'il est dur! C'est un coq, sans doute?
Ce petit poulet me dégoûte. »
Enfin, la dame fait si bien
Qu'elle ne mange jamais rien.
Donnez-lui si bien sur les doigts
Qu'elle soit sage une autre fois.
Qu'au matin elle prenne un œuf,
Mange à dîner mouton et bœuf,

Soupe à peu près comme sa nièce[1],
Passe la nuit tout d'une pièce
Et dorme jusqu'au point du jour.

Maucroix faisait aussi des traductions. Latiniste éminent, excellent helléniste, tout chez lui respire l'amour de l'antiquité.

On ne saurait aller plus loin que les anciens,

disait-il avec La Fontaine.

C'est précisément ce parfum d'antiquité qui donne à leurs œuvres un prix inestimable. La Fontaine excellait à rendre en vers d'une réalité pittoresque et plastique la pensée virgilienne. Maucroix avait le don de suivre le développement de la période cicéronienne dans toute son ampleur et d'en reproduire les nuances les plus délicates et les plus variées. Tous ces traducteurs du dix-septième siècle semblent ne former qu'une seule et même famille. Ils sont liés d'une étroite amitié. Maucroix fait de Patru le confident de ses plus intimes pensées. Cassandre, le traducteur de la *Rhétorique* d'Aristote, avait pour amis Boileau, Maucroix et La Fontaine. Pintrel, artiste incomparable, était le bienvenu dans leur société.

Il les eut pour collaborateurs dans son admirable traduction des Lettres de Sénèque à Lucilius. C'est à Château-Thierry plutôt qu'à Reims qu'on se réunissait, et pour cause. Marie Héricart donnait son avis sur tel ou tel passage et concluait rigoureusement à l'acceptation ou au rejet de certaines locutions.

Un soir, La Fontaine oublia que Pintrel devait se joindre à Maucroix pour partager son souper. L'hôte rémois qui, le plus souvent, descendait chez lui quand il venait à « Chaûry », laissait le bonhomme aller son train ordinaire et ne se formalisait jamais de ses absences et de ses distractions.

Pintrel qui se considérait, lui aussi, comme de la maison en

1. Mlle de Montausier, grande mangeuse.

qualité de cousin et de premier guide du fabuliste, lui donnait également toute liberté.

La conversation s'éternisait, ce soir-là, et menaçait de durer jusqu'au lendemain. Il fallait pourtant bien se mettre à table et La Fontaine n'avait pas encore donné signe de vie. Que faisait-il? Qu'était-il devenu?

Sans avertir sa femme, sans songer à ses amis, il s'était retiré dans sa chambre et s'était couché, par suite d'un malaise aggravé d'oubli.

On se met donc à table; mais à peine a-t-on commencé, que la porte s'ouvre. La Fontaine, en bonnet de nuit et en caleçon, les yeux grands ouverts, traverse nu-pieds la salle à manger, entre dans son cabinet, s'y enferme, y reste une demi-heure environ, puis reparaît, traverse de nouveau la salle en se frottant les mains d'un air satisfait, rentre dans sa chambre et ne revient plus. Fortement intrigués, sa femme et ses amis entrent dans le cabinet et trouvent sur la table de travail une fable écrite d'une encre encore toute fraîche : *Les deux Pigeons*[1].

D'autres parlent, à ce propos, du château de Maigny-Saint-Loup, non noin du Trilport (Seine-et-Marne), où l'on montre le chemin montant, sablonneux, malaisé du fabuliste.

« La tradition du pays, dit M. Jules Henriet[2], veut que La Fontaine ait composé dans ce château : *Le Coche et la Mouche, Le Chat, la Belette et le petit Lapin* et *Les deux Pigeons*. Les propriétaires étaient les *Choart* et non *Chouart,* parents du fameux curé que La Fontaine prit en grippe à la suite d'une querelle racontée par un des membres de la famille. » Ce récit, que reproduit M. Jules Henriet, a été tiré du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*[3].

1. *Album des modes*, année 1830, sous le titre : « Confessions d'un homme de cour contemporain de Louis XIV », par MM. Dusaulchoy et Charrin.

2. *Annales de la Société historique de Château-Thierry*, année 1906, p. 52.

3. 2e livraison, 32e année.

En voici le résumé :

La Fontaine et l'abbé Choart[1] composaient à Magny, l'un ses fables, l'autre ses sermons. Le curé était violent; le fabuliste, peu soigneux de sa personne, était qualifié de « malpropre et d'ennuyeux » par sa femme et les sœurs de Racine. Or, il prisait avec excès. De son nez, comme d'un larmier, s'échappait goutte à goutte un liquide dont il ne surveillait pas suffisamment la présence et la chute.

Un soir, comme il faisait, malgré ses cinquante ans bien sonnés, l'aimable et l'empressé dans un cercle de dames, il offrit à l'une d'elles une tasse de café dans laquelle il laissa tomber, comment dirai-je? « une larme de pétun ».

Jean Choart sursaute, se précipite pour détourner le breuvage. La Fontaine résiste, le curé le bouscule et répand le contenu de la tasse sur les vêtements du bonhomme. Celui-ci prit fort mal la chose et se vengea par la fable bien connue : *Le Curé et la Mort!*

Qu'y a-t-il de vrai dans ces deux récits? peu nous importe. La Fontaine, on le sait, dormait tout éveillé. Sans être somnambule, au sens strict du mot, il se dédoublait en quelque sorte dans ses moments de rêverie. C'était *son double* qui faisait les plus beaux vers, qui composait les plus jolies fables.

Ne rêvait-il pas, en réalité, lorsqu'il demandait à tous venants : « Avez-vous lu Baruch? » Veillait-il, lorsque, dans son enthousiasme, il comparaît Rabelais à saint Augustin? Et lorsqu'il s'oubliait à lire Tite-Live et faisait attendre des heures entières ses amis impatients et mourant de faim?

Maucroix, qui connaissait son homme, ne s'étonnait de rien. Il le laissait vaguer tout à son aise et ne troublait jamais ce songe intérieur, prélude inévitable d'une création géniale.

J'ai parlé ailleurs[2] de la collaboration probable de Marie Héricart. Il faut mettre hors de doute celle de Maucroix.

1. Curé de Saint-Germain-le-Vieux, à Paris.
2. *Biographie de La Fontaine*, Château-Thierry, 1894.

La Fontaine le prenait constamment pour arbitre et ne faisait rien paraître sans l'avoir préalablement consulté. Les lettres qu'il lui écrit en fournissent la preuve. Il lui fait part de ses projets, lui demande son avis et désire qu'il le lui donne en toute franchise.

C'était bien là les deux amis

> Vivant au Monomotapa.
> Les amis de ce pays-là,
> Valent bien, dit-on, ceux du nôtre,

prétend avec raison le fabuliste.

Voilà pourquoi, tout à fait incapable de vivre par lui-même, loin d'être en mesure de subvenir aux besoins de sa femme et de son fils, il délègue tous ses pouvoirs à son cher Maucroix et lui confie la mission de donner à ce malheureux enfant l'éducation et l'instruction que les régents du collège de Château-Thierry lui avaient prodiguées jusque-là sans le moindre profit.

Maucroix ne réussit que faiblement dans sa tâche qui fut continuée par M. de Harlay, sans grand succès, d'ailleurs.

Ils savaient fort bien, l'un et l'autre, que La Fontaine était inhabile à jouer ce beau mais difficile rôle d'éducateur.

A la mort de Barberini, Maucroix, qu'on fuyait auparavant, n'eut jamais autant d'amis et d'adulateurs. On s'arrachait ses poésies, ses belles traductions.

Le nouvel archevêque, Maurice Letellier, faisait souvent appel à ses conseils, recourait à son expérience et le prenait pour confident. Aussi n'est-il pas étonnant que son nom figure dans les procès-verbaux de l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris au couvent des Augustins, en 1681 et 1682.

Voici le premier :

« 27e jour d'octobre 1681. Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, légat-né du Saint-Siège apostolique, primat de la Gaule Belgique, etc., etc. Monseigneur Messire Louis-

Antoine de Noailles, évêque et comte de Châlons, etc. MM. Antoine Faure, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, prévost et chanoine de l'église de Reims, et François Maucroix, chanoine de la même église, députés de la province de Reims, etc. »

2e *Procès-verbal :*

« Monseigneur l'Archevêque de Paris et Monseigneur l'Archevêque de Reims ont été nommés pour présider. Ensuite, Messieurs Maucroix et Courrier ont été choisis pour secrétaires. »

3e *Procès-verbal :*

« Le lundi 4 mai, Monseigneur le Président a témoigné a M. Maucroix, secrétaire, la joie qu'aurait l'assemblée du recouvrement de sa santé qu'il emploie si habilement pour le service de l'Église. »

Il était absolument digne de tous ces témoignages d'estime et d'affection.

Je ne crois pas qu'un seul d'entre eux, Bossuet mis à part, eut autant de titres à la gloire littéraire que l'humble chanoine. Il ne s'en prévalait aucunement, et, loin de rechercher les honneurs, il faisait tout pour s'y soustraire.

II.

La Fontaine, au début d'un de ses contes, *Les Rémois*, fait l'éloge de sa ville préférée.

> Charmants objets y sont en abondance.
> Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
> Tours ni porteaux, mais gentilles Gauloises;
> Ayant trouvé telle de nos Rémoises
> Friande assez pour la bouche d'un roi.

Chacun en pensait autant, même l'archevêque Maurice Letellier, si l'on en croit Bussy-Rabutin[1]. Voilà pourquoi ce pré-

1. *La France galante*, vol. II, page 321.

lat, qui n'ignorait pas l'existence légèrement tourmentée de Maucroix, ne lui tint jamais rigueur.

Aussi lorsque notre chanoine traduisit l'*Histoire du schisme d'Angleterre* par Sanderus[1], la fit-il précéder d'une épître des plus élogieuses à l'adresse de son archevêque dont il admirait, à bon droit, les belles et sages réformes dans un diocèse où régnaient naguère la licence et l'insubordination.

En voici quelques passages :

« MONSEIGNEUR,

« Puisque c'est par votre ordre que j'ai entrepris de traduire cette histoire, je crois avoir droit, en quelque sorte, de la mettre sous votre protection.

« Je crains qu'on n'objecte à mon auteur (Sanderus) qu'il faut qu'un historien soit sans intérêt; qu'il ne doit être ni d'aucun pays, ni d'aucun parti; que l'histoire est un miroir fidèle qui représente les objets et qui laisse aux yeux d'autrui à juger de leurs imperfections ou de leurs défauts. »

. . . . . .

« Ne voyez-vous pas avec combien de soin vous réparez les brèches qu'une longue vacance avait faites à la maison du Seigneur qui vous est commise? Combien les peuples sont-ils édifiés de ces visites si nécessaires et si peu pratiquées jusqu'ici, dans ce diocèse! Car l'on vous a vu, Monseigneur, en des lieux où depuis plus d'un siècle on ignorait jusqu'aux noms de vos prédécesseurs. Dans ces visites, combien faites-vous d'utiles réformes! Le vice et l'ignorance ne sauraient se cacher à vos recherches; les prêtres que vous jugez indignes du ministère des autels *renoncent volontairement à leurs emplois*. Ainsi le bon ordre se rétablit partout; les églises sont pourvues de pasteurs fidèles qui ne négligent plus leur devoir et le savent. S'ils n'ont fait un heureux assemblage de sciences et de vertus, vous ne les admettez pas dans le sanctuaire; il

1. Lyon. J.-B. Guillemin, 1685.

faut que la solidité de leur doctrine réponde à la pureté de leurs mœurs pour travailler sous vos ordres à l'héritage du Très-Haut. »

Les périodes sont balancées avec un art infini. Elles se succèdent avec nombre et pleine sonorité.

Le préambule abonde en réflexions malicieuses à l'adresse de Barberini et *tutti quanti*. Oui, voilà des prélats qui ne connaissaient pas leur diocèse et n'étaient pas même connus de nom de leurs administrés.

Boileau n'exagère donc pas en disant à propos d'un pressant appel à la raison d'un sourd volontaire :

C'est aux prélats de cour prêcher la résidence.

Charles-Maurice Letellier n'avait pas encore vingt-sept ans quand il fut appelé à la coadjutorerie de Reims. Il fut nommé d'abord (30 mai 1668) coadjuteur de l'évêque de Langres et quelques jours après de l'archevêque-duc de Reims (Antonio Barberini) dont il avait l'agrément.

Les détails de cette nomination méritent d'être connus.

« M. de Turenne, fait maréchal-général des camps et armées de France depuis le 7 avril 1660, la cour étant à Montpellier, avait, nous dit Saint Simon[1], un attachement extrême pour la grandeur et les distinctions de sa maison, qui toute sa vie le conduisit et fut sa passion dominante[2]. »

« Il arriva que M. de Louvois, déjà considérable par soi aussi bien que par son père, et qui n'avait ni sa modestie ni sa retenue, imagina de capter si bien l'évêque de Langres, qu'il fit l'abbé Letellier, son frère, son coadjuteur.....

« Le bruit que fit cette résolution réveilla le cardinal Antoine Barberin, archevêque-duc de Reims.....

« Il accourut, dès le lendemain, chez Letellier, où il envoya

1. *Mémoires*, Paris, Hachette. 1882, tome I, p. 373.

2. Il usa, pour faire aboutir la candidature de son neveu, du crédit dont jouissait à la cour M. de Péréfixe, archevêque de Paris.

chercher ses fils, leur fit de grands reproches de s'être adressés à M. de Langres plutôt qu'à lui et, de ce pas, alla demander au roi la coadjutorerie de Reims pour l'abbé Letellier et l'obtint sur-le-champ. M. de Turenne, qui n'aimait pas M. de Louvois, ni guère mieux M. Letellier, en fut piqué au dernier point. C'était, de plus, un morceau unique qu'il convoitait pour son neveu, qui déjà, plein d'ambition, fut enragé de se le voir ôter et par l'abbé Letellier. »

Le jeune coadjuteur eut tout le loisir d'apprécier François Maucroix. Il n'était pas, comme Barberini, homme à lui reprocher son penchant à la raillerie justifiée, et ses écrits, vers de tout genre, lettres, etc.

La renommée du chanoine, quelque brillante qu'elle lui parût, ne l'empêchait pas de dormir.

Dès qu'il put succéder au cardinal Barberini, Letellier s'attacha de plus en plus à Maucroix, dont il goûtait fort les poésies et admirait l'éloquence douce et persuasive.

Aussi lui confia-t-il la mission de traduire les Vies des cardinaux Polus et Campigge, les homélies de saint Jean-Chrysostome, etc. Jamais mission ne fut mieux remplie. L'œuvre était déjà considérable, mais elle n'était que le point de départ d'une inépuisable série.

Voici, d'ailleurs, la liste des ouvrages laissés par Maucroix aux Jésuites de Reims, en souvenir des quelques années passées dans leur collège :

1° 1re Tusculane;
2° Caton l'Ancien ou *Traité de la vieillesse;*
3° Lælius;
4° *Epîtres familières,* liv. II;
5° Cicéron à Lælius (Lettres VIII à XVI, inclus);
6° Lettres de Servius Sulpicius à Cicéron, sur la mort de Tullia, sa fille;
7° Lettres du livre VIII, au nombre de vingt-trois;
8° Lettres à Atticus, à son frère Quintus, et de Brutus à Cicéron;

9° Prologue du VI° livre des *Questions naturelles* (Sénèque);
10° Harangue de Fabius au Sénat, etc;
11° Harangue de Scipion à son armée;
12° Caractères différents de Cicéron et de Démosthène;
13° Les 1re, 2me et 3me Olynthiennes;
14° Harangue de Marius au peuple romain (Salluste);
— Harangue de Fabius Maximus (XXIVe livre de Tite-Live);
15° Dernières paroles de Germanicus (Tacite);
16° Dernières paroles d'Othon à son armée (Tacite);
17° Epître de Pline à Trajan, touchant les chrétiens, avec réponse de Trajan;
18° Extraits du livre VII de Pline l'Ancien;
19° Lettres de Cicéron à Pupirius Pætus;
20° Livre IX des *Épîtres familières*.

Il faut ajouter à cette liste les traductions des *Philippiques* de Démosthène. quelques dialogues de Platon (*Eutyphon et Euthydemus*), enfin le *De Suppliicis* et les *Catilinaires* (Cicéron). De plus, il existe deux volumes, réimprimés en Hollande en 1688, intitulés : *Ouvrages de prose et de poésie, des sieurs de Maucroix et de La Fontaine.* Cet ouvrage renferme un avertissement sur Platon, écrit avec beaucoup d'élégance par La Fontaine.

Il existe encore un ouvrage intitulé : *Œuvres posthumes de Maucroix*, Paris 1710, 3 vol. avec préface d'Olivet.

En 1712, chaegement de titre : *Traductions diverses pour former le goût de l'éloquence sur les modèles de l'antiquité.*

Les nouvelles œuvres ont été publiées par la comtesse de Montmartin, fille du marquis de Puisieux, à laquelle Maucroix avait inspiré le goût des belles-lettres. Quelque temps avant sa mort, il fit remettre à Fabio Bruslard de Sillery, évêque de Soissons, quelques-unes de ses traductions inédites, et à Mme de Montmartin, sœur de ce prélat, la traduction de l'Art poétique d'Horace. L'évêque de Soissons, fidèle aux sentiments d'amitié

qu'il eut pour Maucroix, engagea le Père Toulier (d'Olivet) à revoir ces différents morceaux et à les livrer à l'impression. Le Père jésuite retoucha ces traductions et les refit pour les publier sous ce titre : *Nouvelles œuvres de M. Maucroix*[1]. Il les revendiqua même comme siennes. On pourrait tirer des œuvres du chanoine, poésies et traductions, des morceaux choisis fort intéressants. Il suffira de citer quelques très courts passages de la 1re Catilinaire pour rendre évident le mérite du traducteur.

« Ne verrons-nous jamais la fin de votre audace effrénée? Quoi! les gardes, les sentinelles que l'on a placées, la nuit, autour du palais et dans toute la ville, la frayeur du peuple, l'union des gens de bien, les regards, les visages de tous ces *Messieurs*, ne vous touchent-ils point? Ne voyez-vous point que vos desseins sont découverts, que votre conjuration est connue du Sénat? Croyez-vous qu'il y ait personne de nous qui ignore ce que vous avez fait la nuit dernière, ce que vous fîtes la précédente? Où vous vous êtes trouvé, qui vous avez appelé, quelles mesures vous y avez prises? O temps! ô mœurs! Le Sénat est informé de toutes ces choses, le Consul les voit, et cependant il vit, ce scélérat, que dis-je, il vit, il vient au Sénat, il entend nos délibérations, il marque de l'œil ceux d'entre nous qu'il destine à la mort; et nous, lâches que nous sommes, nous croyons avoir satisfait à notre devoir, si nous évitons la rage et les poignards de ce parricide. Il y a longtemps, Catilina, que je devais vous avoir fait traîner au supplice et fait retomber sur vous les maux que vous nous préparez. »

Il faut certes compter avec les us et coutumes du dix-septième siècle. Les expressions à retoucher sautent aux yeux. Dans la 2me Catilinaire, un mot très à la mode à cette époque est employé tout à fait à propos.

« Que la République serait heureuse si elle pouvait chasser toutes ces humeurs peccantes ! »

1. Paris, André Cailleau, 1726.

Quelle force et quelle énergie dans les expressions suivantes :

« En embrassant leurs maîtresses, assoupis de vin, chargés de viandes, couronnés de fleurs, parfumés, ils ne parlent que du meurtre des gens de bien et de l'embrasement de toute la ville. Rome n'a plus rien à craindre des nations étrangères; il n'y a pas de roi assez puissant pour oser nous attaquer par la valeur d'un capitaine invincible. La terre et la mer reconnaissent la puissance de nos armées ; nous n'avons à appréhender qu'une guerre intestine. C'est dans nos entrailles que le mal est renfermé. »

Nous connaissons la judicieuse définition qu'il donne de l'historien (épître à l'archevêque de Reims), avant Fénelon. Thiers lui-même, sans l'avoir connue, la reproduit presque mot pour mot. Ecoutons maintenant ce que notre traducteur dit du peuple dans les républiques anciennes. Les nouvelles pourraient en faire leur profit :

« C'est presque une nécessité que les affaires soient mal réglées dans les Etats où le peuple est le maître. Ses faibles lumières ne lui découvrent qu'à demi les malheurs dont il est menacé ; son penchant à la paresse l'empêche d'y pourvoir, et quand il s'en voit environné, il désespère trop aisément[1].

Le prosateur vaut le poète. Tallemant des Réaux le laisse entendre quand il dit : « Ce garçon bien fait, de beaucoup de douceur et de beaucoup d'esprit, faisait aussi bien des vers et des lettres que personne. »

Au sujet de quelques parties de son œuvre, Monmerqué écrit le 28 octobre 1840 : « Maucroix laissait aller son imagination et sa plume avec une liberté auprès de laquelle la naïve crudité de Tallemant serait de la retenue. »

Il en fait l'émule des Marigny, des Blot, etc..., dont les couplets salissent les recueils manuscrits. « On regarderait, ajoute-t-il, ces productions de Maucroix comme des emportements de sa jeunesse, si dans quelques-unes il ne gémissait

1. Argument qui précède la traduction des *Philippiques*.

sur la triste caducité qu'amènent les années. En écartant ces élans d'une muse en délire, il restera de Maucroix des poésies spirituelles pleines de sensibilité, d'harmonie et de grâce, des vers d'un naturel exquis, des épigrammes finement aiguisées de malice. »

Elans d'une muse en délire! Voilà de bien grands mots. Nous ne connaissons ou n'avons appris à connaître le dix-septième siècle que par les auteurs classiques. Nous ne pouvons songer à cette époque sans voir immédiatement apparaître « le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille ». Nous sommes, comme la Bérénice de Racine, éblouis de tant de splendeurs.

De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?
Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur?

Mais portons ailleurs nos regards et voyons ce qui se passe à la cour. Les prédicateurs le savaient bien. « Aujourd'hui à la table sainte et demain aux dernières orgies », s'écrie l'un d'eux.

La reine-mère fait à son royal enfant des remontrances méritées. Le fils lui répond :

« Il vous appartient bien de me faire la morale! »

Les Saint Aignan, les Lauzun, les Guiche, le chevalier de Lorraine, les du Saulx, les La Feuillade, parmi les hommes et, pour faire court, la Beauvais, la maréchale de La Ferté, la marquise d'Olonne, la duchesse d'Aumont, parmi les femmes, s'y mêlaient daus un tourbillon d'incessantes débauches. Le fameux vers de Régnier :

... La noblesse courant en poste à l'Hostel-Dieu,

peut s'appliquer à cette époque. Inutile de s'attarder dans une peinture qui ne saurait tenir dans le tout petit cadre d'une biographie sans prétention. Il suffit de ne pas oublier que les plaisirs honorables comme les passions honteuses avaient

leurs poètes, et d'ajouter que, parmi ces derniers, ceux de la Société du Temple n'étaient pas les moins goûtés.

Lorsque La Fontaine fait paraître les *Contes*, il se croit naivement autorisé à écrire toutes les hardiesses. Il se justifie même du reproche de licence. « La nature du conte le voulait ainsi. »

« On me dira, continua-t-il, que j'eusse mieux fait de supprimer quelques circonstances ou tout au moins de les déguiser. Il n'y aurait rien de plus facile, mais cela aurait affaibli le conte. Qui voudrait réduire Boccace à la même pudeur que Virgile ne ferait absolument rien qui vaille et pêcherait contre les lois de la bienséance, en prenant à tâche de les observer.

« Ce principe une fois posé, ce n'est pas une faute de jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. Je craindrais plutôt une douce mélancolie, etc. » C'était aussi l'avis de Maucroix.

Lorsque, sur le point « d'attraper ses quatre-vingt-dix ans », le bon chanoine songeait à ses écrits licencieux, il citait avec bonheur quelques-uns des plus beaux vers de son poème : *Les Solitaires*. Il s'agit de deux vieillards qui veulent se punir de leurs débauches passées.

Le corps est le grand coupable.

> Nous avons déclaré la guerre à ses plaisirs,
> Nous avons mis un frein à ses bouillants désirs,
> Presque à chaque moment il éprouve un supplice,
> Nous le tenons caché sous un piquant cilice.

Comme son ami l'auteur de *Joconde*, il portait à son tour un cilice, et l'on peut dire de lui ce qu'on a dit de La Fontaine :

> Vrai dans tous ses discours,
> Vrai dans sa pénitence à la fin de ses jours.

On raconte qu'il portait souvent à ses lèvres, en signe de vénération, le cilice qui avait appartenu à celui dont la mort le laissait inconsolable. Il vécut treize ans de plus que « l'ami

Jean » et mourut à Reims, le 9 août 1708, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Nous avons cité son quatrain optimiste :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi...

La Fontaine (tant leurs pensées se confondent) ne s'exprime pas autrement, toutes proportions gardées, dans la fable *le Vieillard et les trois jeunes Hommes.*

Il n'appartient pas à vous-mêmes,
Repartit le vieillard ; la main des Parques blêmes,
De vos jours et des miens se joue également ;
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier ?

C'est que tout était pareil dans ces deux excellents cœurs. On ne peut parler de l'un sans penser à l'autre. Dans leur jeunesse, même goût pour les plaisirs, même inclination pour la poésie, et dans tout le cours de leur vie, même dédain pour les richesses, même sensibilité, même franchise de caractère, même chaleur dans l'amitié.

Maucroix répétait souvent qu'il n'y avait jamais eu d'âme plus candide que celle de La Fontaine. On peut en dire autant de la sienne. C'est en ce simple éloge que doit se résumer cette modeste biographie.

I. Salesse.

NOTES D'UN PASSANT

PIETOLA

En passant à Mantoue, j'ai voulu voir le village de Pietole, à qui ses habitants ont donné le nom de Virgile, et où Virgile, peut-être, a vécu.

C'était le commencement de l'automne. Une pluie fine tombait, ce jour-là, sur la route grise, qui s'étendait comme un long ruban sale, avec quelques reflets brillants, venant des flaques d'eau ; elle monte doucement jusqu'au plateau où s'élèvent les quelques maisons du village, entre deux doubles rangées d'arbres, des peupliers élancés sur chaque bord, des saules de l'autre côté du fossé. Partout les yeux sont réjouis du beau vert franc et tendre des prairies et des rizières, de cette herbe grasse, drue et haute comme une toison d'angora. Le terrain est découpé en petits lots par des haies vives de jeunes saules et les fossés à écluses qui font boire les prés. Parfois, au lieu des saules, ce sont les ormeaux, mariés à la vigne, qui tracent les limites des champs. Le groupe formé par les deux arbustes est charmant. La vigne semble bondir de tous côtés vers l'ormeau pour l'atteindre aussi haut que possible, et retomber ensuite, une fois fixée, en formant comme une tente de feuillage, d'où l'arbre jaillit, en bouquet. On dirait de gerbes mal attachées en leur milieu, ou, avec un peu de lointain, quand la forme se régularise, une de ces coupes rustiques ornées de pampres que les bergers se disputaient jadis par leurs chants. La couleur va du vert foncé de

l'ormeau au vert jaunissant de la vigne, par des dégradations insensibles et douces. A côté, sur le gras vert des prés humides, les saules dessinent leurs branchettes au feuillage rare, d'un joli gris, presque noir, faisant tache...

Me voici devant le monument dont j'aime mieux ne pas parler. Virgile est partout ici, excepté sur cette longue colonne surmontée d'un « Santo » couronné de lauriers et élevée avec une piété économe par les habitants de Mantoue, qui semblent fiers de leur poète comme de quelque magistrat municipal. Il y a, à l'usage des touristes américains, un musée, une petite cabane remplie de pots ébréchés, trouvés, dit-on, sur l'emplacement probable du champ de Virgile. On vend un prospectus qui reproduit, avec la photographie du monument, la prose pompeuse du poète Carducci, qui a eu, en effet, le courage de prononcer ici un discours, consacré moitié à Virgile, moitié aux gens du pays.

C'est dimanche aujourd'hui, et jour de fête, paraît-il. Des danses ont lieu, malgré la pluie, aux sons d'un orchestre de campagne. Il y aussi une procession; tout le monde, à ce moment, cesse de danser pour y courir, presque tout le monde pour y prendre part. Les prêtres et les figurants sont revêtus de robes blanches à manchettes et à cols écarlates. Des bannières où les statues de saints sont brodées, entourées de lettres d'or, une statue de la Vierge, portée par quatre hommes, et fort cahotée, s'avancent lentement et s'arrêtent, aux sons affreux de l'orchestre, dans la lumière grise et les chants. Est-ce Virgile qu'on célèbre ainsi?

Je fuis. Derrière le monument que masquent heureusement trois ou quatre grands arbres, un petit cimetière se cache au milieu des cyprès. Tout autour, c'est la campagne, coupée à l'horizon par le bord du grand plateau, et toujours divisée :

Modus agri, non ita magnus,

par des haies de vigne, cette fois unies entre elles par des sarments qui font de longues courbes gracieuses, comme des guirlandes.

Le petit cimetière est fermé; mais, à travers la grille, on aperçoit de petits monuments, des tombes d'enfants, simples stèles en pierre grossière, entourées d'un petit grillage et de pots de fleurs. Un rebord de fer rouillé fait le tour du sommet arrondi, protégeant une petite image qui représente les enfants : un poupon, une fillette; deux autres, en robes, jambes nues, se tenant par la main. Le dessin est bien gauche. Les yeux démesurés, comme dans ces peintures qui ornent les cercueils égyptiens, ont l'air étonnés devant de trop grands mystères. Ces pauvres figures rappellent mieux Virgile que le monument dû à l'art et à la générosité des Mantouans. Je songe à ce passage de l'*Enéide* où le bon poète nous montre les enfants morts bientôt après leur naissance, continuant leur pâle vie commencée dans une région vague, calme et douce, parmi les suicidés et les morts et les mortes d'amour. A ces êtres trop tôt effacés du monde, un même sentiment, grossier, mais aussi touchant, une même protestation de la tendresse humaine plus équitable que la nature, a donné ainsi, pour quelques jours de plus, l'illusoire compensation de leur destin inachevé.

COLONE

C'est le soir. Les marbres jaunis de l'Acropole se découpent, au loin, sur le ciel bleu pâle. C'est près de ce petit monticule, entouré d'oliviers au feuillage sombre, que le vieil Œdipe, exilé, s'assit, accablé de fatigue, au seuil du sol marqué pour son tombeau; d'ici que, lui aussi, il aperçut Athènes, que ses ossements devaient protéger.

Triste ruine de lui-même, « ombre du grand Œdipe » qui apparaissait tutélaire, fier de sa force et de sa raison, au seuil du palais d'où sa protection tombait sur son peuple, ce n'est plus qu'un mendiant malade et sans foyer, aigri, exigeant, plaignant sans pudeur sa misère,

Demandant peu et obtenant moins encore;

mais c'est ici, sur la terre des miracles, qu'il va, régénéré par l'expiation, retrouver sa grandeur sacrée et disparaître, dieu, dans un éclair.

Le jour blêmit encore, un air plus froid vient de la mer. Sur la petite éminence de terre jaunâtre et de cailloux rugueux deux stèles s'élèvent. Deux bons archéologues, un Allemand et un Français, se sont fait enterrer là, oubliant dans la patrie de leur âme leur autre patrie. Ces pierres blanches, ces stèles banales déparent-elles le lieu où fut le tombeau d'Œdipe? On ne saurait le dire. Des deux pensées dont elles témoignent vient à l'âme un surcroît de la piété dont il convient que soit entouré le tombeau d'Œdipe. Elles marquent la place où se sont agenouillés depuis les temps de la Fable toutes les générations qui se sont tournées du côté de cette petite Athènes, aux marbres frêles comme des bibelots, maîtresse d'école de l'humanité, Jérusalem de l'art et des lettres.

SALONIQUE

Un passant ne voit pas une ville. Le vrai voyageur attend l'heure, celle où soudain elle se révèle à nos sens devenus plus subtils, dans le décor parlant des montagnes, de la mer, des vieilles pierres, avec le prestige de ses gloires lointaines ou la douceur d'émouvants souvenirs. C'est à un tel moment qu'un soir, l'âme d'Athènes parla à un pèlerin de l'Acropole, dressant à ses yeux, parmi les marbres brisés, l'image de la raison éternelle.

La ville barbare ne se livre pas non plus tout entière à ces passants d'un jour, qui viennent, marchands ou hôtes sans piété, lui demander seulement, semble-t-il, l'abri de son port profond, où mille petites barques dressent au crépuscule leur forme antique et leur unique mât immobile sur le ciel éteint, et tachent de leurs lourdes ombres noires la surface pâle, encore brillante de l'eau. En vérité, si quelqu'un est curieux de son secret, ce n'était sans doute pas cet étranger qui pas-

sait hier par de longues ruelles tortueuses où sous de grands arbres, près des fontaines, les petits enfants jouent nu-pieds et s'en allait bien vite voir dans les écoles d'autres petits enfants, parlant la langue de son pays. . Sans cela, il se se rait attardé à contempler, dans le quartier israélite, ces magnifiques têtes de patriarches, Rembrandts vivants, ces profils aux courbes orientales, la noble ligne des turbans, les longues barbes flottantes, la robe et le bâton de l'ancien temps... Et encore les voiles de soie voyante des femmes, aux seins tombants dans les chemisettes aux mille plis .. Et ces coins sombres de boutiques aux odeurs fades, où, se distinguant à peine des autres objets, l'œil placide, au milieu des billots et des viandes sanglantes, de gros moutons, bien au chaud dans leur longue laine rousse, attendent leur tour ; tandis que gaule en main, devant les portes, le boucher ambulant promène au grand trot de son petit âne l'étal mal lavé d'où pendent et ballottent de chaque côté les quartiers de bœufs et les têtes de moutons en grappes... Venise revivrait de cette foule pittoresque et grouillante, la Venise shakspearienne des marchands affairés et des gentilshommes venant attendre, au pied du lion de saint Marc, les voiliers chargés de frêts précieux des Indes, ou fêter leurs vaisseaux de haut bord, au retour de quelque victoire sur les autres prétendants de la mer...

Mais dans Salonique se cache encore une ville morte : c'est, derrière les rues et les places solitaires, la ville des vieux remparts et de Sainte-Sophie. Il faut se faire accompagner dans ces quartiers, dont la population est pauvre et farouche. Sur la route, on rencontre cette jolie mosquée de Saint-Vendredi (Saint-Paraskévi), dont on voit soudain à un tournant le mince minaret tout blanc, très effilé, à côté de la nef massive, pareil à la tige d'une fleur; et, très haut, comme une corolle, la légère tourelle, d'où tombe à cette heure l'appel à la prière, le gémissement modulé du mueddin. A côté de la mosquée est une source. Tandis que les cruches s'emplissent tour à tour, les femmes causent au pied d'un grand arbre vert dont les panaches pendent aux branches inclinées, comme une

chevelure à une tête renversée. En face, le vieux cimetière turc devient plus triste, maintenant que la prière est commencée et que le chant s'est tu sur la tour, et les stèles couronnées de turbans paraissent plus pâles, derrière la grille, avec leurs lettres étranges et dorées. Et ce sont ensuite, loin, bien loin, au plus haut d'un chemin grimpant, au-dessus des hautes murailles blanches des jardins, dépassées par les bouts des arbres, les anciens remparts découpant sur le ciel crépusculaire la fine dentelure jaunie de leur créneaux nombreux et menus. Cependant, à côté de nous, près d'un arc antique, où s'effacent et noircissent des bas-reliefs romains, un ânier bouscule dans l'étroite ruelle son troupeau surchargé de branches vertes, dérangeant à peine de son galop tumultueux les groupes de paysans attardés auprès des fontaines, au milieu des enfants jouant, et de leurs mulets attachés...

Sainte-Sophie... Les coupoles de la vieille mosquée sont lézardées, son minaret décapité offre ses restes ébréchés comme une coupe à l'eau du ciel. Trapue et comme affaissée, au milieu d'une place déserte, on dirait qu'elle va disparaître peu à peu dans un terrain mouvant. Le crépi a la couleur rose fané d'une soierie ancienne, qui, par endroit, aurait déteint sous la pluie. D'un côté, ses murailles, à demi englouties, se confondent presque avec des terrassements aux angles arrondis, des éboulis de terre jaune comme on en voit dans les cimetières abandonnés. Et sur tout cela, à cette heure de recueillement, tombe une grande paix triste. Pas un être vivant... Si, peut-être... Mais en est-ce un que cette femme qui, sans troubler d'un bruissement ce calme de mort, sort, enveloppée dans de larges voiles noirs, d'une rue silencieuse comme elle. Sans doute, elle s'y sentait bien seule pour avoir soulevé le coin de voile qui achève de couvrir le visage entre le front et le menton. Et soudain, à la vue de l'étranger, sans qu'on perçoive le moindre geste, visière hermétique au ressort invisible et doux, le petit pli se rabat, rapide, comme un coquillage sous la main. Le velours des yeux, le petit carré de chair rose entrevus à peine sont redevenus une partie de l'être de mystère,

perdu dans les larges courbes du vêtement noir, comme une lampe précieuse... Mon guide cependant m'invite à prendre le chemin du retour, et tandis qu'il gronde contre l'immodestie des femmes de Constantinople, les jeunes surtout, qui, d'après lui, se montrent dans les rues sans voile, je jette un dernier regard sur ces ruines où il m'a semblé que j'ai vu l'âme mystérieuse de Salonique, et la place, reprise peu à peu par le silence et la solitude que n'a guère troublés ce fantôme, revenant, dans le soir plus sombre, à son aspect de nécropole oubliée...

DAMAS.

Sur le ciel matinal, d'un rose aigu, les minarets blancs, les rondeurs blanches des coupoles, les maisons plates aux toits de terre séchée arrêtent peu à peu leurs contours incertains et pâles. Damas est la ville des mille et une nuits, qui apparaît sous la baguette d'une fée, et que le souffle d'un génie fait évanouir. .

Dans les cours, autour des puits, la vie s'éveille. Au haut des terrasses, les femmes, formes blanches aux voiles flottants, les pieds nus dans des sandales, meuvent lentement leurs membres engourdis de sommeil ou s'adossent à un mur, près d'un rosier aux fleurs rares, poursuivant de leurs yeux alanguis leurs rêveries mystérieuses d'Orientales. Dans la rue, devant les auberges, les caravanes s'apprêtent au départ...

Midi... Sous le grand passage couvert aux voûtes très hautes que l'on appelle le Bazar, accroupis dans leurs étroites boutiques, les paresseux marchands étalent sur les tapis les fioles d'essences précieuses, les soieries, les armes ciselées, ornées de turquoises et de corail. Dans le long couloir, la demi-obscurité pleine de fraîcheur est chassée, à chacune des percées lumineuses, par des flots obliques de clarté, poudroyante, bleuâtre, fauve, révélant ici, dans un coin sombre, au milieu des ballots, une vieille femme endormie dans un paquet de voiles sales, ici un mendiant défiguré par la lèpre ou l'œil protégé contre le trop de jour par le turban rabattu; là un

vieux juif, à tête biblique, rangeant avec minutie mille objets bizarres sur un mouchoir étendu. Au milieu de la foule, des troupeaux de petits ânes gris trouvent leur chemin, sans ralentir leur trot menu et discret; tandis que, lents et majestueux comme les vieillards à longue barbe qui font écarter le peuple devant eux, forts, graves, patients, attachés les uns aux autres en file, les chameaux transportent de grands sacs rebondis dont les flancs frôlent les passants, rejetés contre les devantures...

A l'entrée du tunnel, sous le grand arc d'ombre qui encadre, en ses profondeurs, le grouillement des âniers, des passants et des boutiques, sur les marches d'un escalier, en pleine lumière, se dresse un jeune Syrien aux formes élégantes, aux chevilles fines, la main sur la hanche, arrêté dans le geste de monter. Le *tarbouch* rejeté en arrière découvre la ligne du front, fait contrepoids au profil ardent, d'une maigreur un peu fiévreuse, sur le pivot du cou, souple et gracieux comme un marbre grec.

L'on passe des mosquées aux murs creusés en fontaines. L'eau coule sur un fond de faïences orné d'arabesques bleues, d'un bleu passé et doux aux yeux. De temps en temps, parmi les murs de terre séchée, un portail sculpté de mosquée, un minaret bariolé arrêtent le regard, au détour d'une rue emplie de boue épaisse. Des gens déguenillés tendent la main à l'étranger. Le long de la ville courent de longues murailles, jaunâtres, poudreuses et délabrées. C'est l'Orient d'aujourd'hui, déchu, misérable et sale...

Loin de la ville, le soir, du haut des derniers contre-forts de l'Anti-Liban, la vision des contes d'Orient reparaît... A l'horizon, une mince ligne de hauteurs, d'un rose tendre par l'effet des rayons du couchant, marque l'entrée du désert. En montant plus haut, on apercevrait ce désert, plus loin. Entre nous et ces montagnes, dans l'espace nu qui s'étend, s'aperçoit, comme une mer de verdure, l'immense oasis des jardins de Damas, verger innombrable d'arbres aux tiges blanches, au feuillage vert pâle et doucement doré, un peu éclairci par l'au-

tomne. Au milieu de la grande étendue, calme comme un lac aux eaux profondes, la ville semble une presqu'île reliée à la terre par une longue attache blanche, amas indécis de mosquées, de minarets, de maisons blanchâtres, vaguement déterminées par des ombres d'un gris violacé.

De petites brumes flottent sur cette vision de rêve que l'on sent s'évanouir, tantôt comme des poussières blanches s'élevant sur un corps effrité, tantôt en fumeroles bleuâtres, la ville semblant peu à peu se dissoudre et disparaître dans une exhalaison de moins en moins matérielle, tandis qu'au contraire un dernier reflet rend plus roses les petites collines lointaines, et qu'au ciel d'un beau vert d'eau lumineux et pâle des nuages violets ressortent en relief, compacts et nets de contours.

JÉRUSALEM.

I. — Une Messe.

Dans la petite église du Patriarcat grec catholique, Sa Béatitude Cyrille VIII, patriarche d'Antioche et de Jérusalem, célèbre une messe pontificale. Le jubé, qui cache l'autel, est tout tapissé d'icônes, sous lesquelles brûlent des lampes. De chaque côté d'une large porte voilée, sur deux tableaux un peu plus grands que les autres, les figures du Christ et de la Vierge, naïves comme des idoles, se détachent, rougies du reflet d'un lampion, sur un fond d'or. Au-dessus, dans des cadres moins riches, le Christ apparaît au centre des douze Apôtres. A droite, un trône s'élève sous une petite coupole dorée.

Un mouvement de curiosité, un léger brouhaha précèdent l'entrée solennelle du Patriarche, qui porte le grand manteau orné de bandes ondulées, symbole des flots de bonne doctrine et des grâces qui vont se répandre. Du haut bonnet noir de pope qui couvre sa tête, un voile noir retombe sur les épaules d'un vieillard menu, à longue barbe blanche, qui marche à petits pas, en bénissant autour de lui les gens courbés. Il va

droit au trône où les acolytes l'asseoient, au milieu des icônes. On le déshabille, on l'habille, on lui fait baiser chacune des parties de son vêtement, tandis qu'en simple surpris blanc, il tourne docilement entre ces mains pieuses et actives. Et peu à peu, il se trouve vêtu de rouge et d'or. Une tiare d'or, ornée d'une plaque bleu turquoise, est soudain posée sur sa tête immobile, où les yeux pourtant bougent un peu. D'un geste mécanique, il continue à effleurer des lèvres les croix, les ornements d'or qu'on lui passe au cou. Ensuite, il se tient là, assis, bien vêtu et bien sage, avec sa calme figure à barbe blanche, pareil, au milieu de tout cet or, à un Dieu le Père, sur une image, entre le Fils et le Saint-Esprit. On l'encense, on chante autour de lui, on fait des gestes sacrés; on lui glisse entre les doigts des cierges entre-croisés, le double et le triple *kyrion,* qui restent entre ses mains, et l'éclairent. Il devient de plus en plus une icône comme les autres, et l'on oublie qu'il est monté là presque tout seul, on le prend de loin pour la plus belle des images et la plus parfaite...

Et voilà que tout à coup cette image se ranime, sort de son cadre, comme par miracle, et tout environné de la majesté hiératique qu'il s'est acquise, le vieux Bon-Dieu à barbe blanche se met à marcher de long en large, à parler au peuple avec véhémence, agitant ses mains et son chef au milieu des paroles sacrées. Il disparaît un moment derrière le mur aux images pour réapparaître, au fond du sanctuaire, plus solennel, plus hiératique encore, officiant dans un nuage d'encens. Les cierges de l'autel sur la tapisserie bleue du fond sont comme des étoiles. Des reflets bleus tombent sur les robes de soie blanches, roses ou bleu pâle des prêtres, qui vont et qui viennent, au milieu des chants. Un enfant, beau comme un ange, un peu vêtu en ange, tient, le profil attentif, sans bouger, une lourde croix. Un éventail s'agite autour du vieillard, tandis qu'il consacre le Pain, et, dans les fumées de l'encens, les ailes d'un ange, au bout d'un fil d'argent, palpitent, surnaturelles. Les voiles s'abaissent et se relèvent tour à tour sur cette scène, belle comme un *miracle* du Moyen-âge, avec un

reflet des choses d'En-haut. On est transporté au Paradis des Simples. On entend chanter les célestes luths. On assiste à l'office, par un jour de fête, dans une petite chapelle du ciel.

II. — Le Mur des Pleurs.

Par les rues tortueuses et sales, le long des murs humides et des chapelles aux saintes légendes, on arrive, aidé de guides officieux aux quelques pierres qui restent du vieux temple de Salomon. En haut, au milieu d'une cour blanche, belle comme une gemme aux couleurs de turquoise, la mosquée d'Omar jette la lumière adoucie de ses vitraux bleus et violets sur le Saint des Saints, et la roche antique où Abraham sacrifia.

Aujourd'hui vendredi, fidèles à un grand souvenir, les Juifs viennent pleurer sur les saintes ruines.

De petits vieux à la barbe rare, aux lunettes bleues, un chapeau rond sur leurs cheveux aux mèches tombantes, un long pardessus noir râpé découvrant dans la marche les culottes courtes et les bas blancs, passent doucement, leur livre sous le bras, distribuant aux pauvres innombrables les petits billets qui, portés par centaines chez les changeurs juifs, deviendront des *métalliques* sonnants.

Le mur est composé de deux ou trois rangées de blocs usés et chargés d'inscriptions hébraïques. Dans l'étroite ruelle, les mendiants s'écrasent, demandant un *bakchich*. En file, le long du mur, jeunes et vieux, pauvres et riches, les juifs prient, lisent leur bible et fondent en pleurs. Un grand jeune homme, à la figure pâle, aux longues mèches d'un châtain blond sous une toque de fourrures, oscille comme un roseau en balançant d'un geste rythmique sa mince taille enveloppée d'une pelisse grise, ne s'arrêtant que pour tirer son mouchoir, et lire, en se balançant à nouveau, ce mouchoir à l'œil. Les femmes prient à genoux. L'une appuie son front contre la pierre, et, sans bouger, sanglote doucement. Une autre, les bras étendus, s'écrase contre la muraille, baise avec frénésie les pierres, comme elle ferait au cercueil d'un enfant.

Le soir tombe. La foule augmente; des gens silencieux se glissent. Leurs longues barbes blanches, leurs boucles de cheveux soyeux encadrent le visage aux nobles courbes sous la toque de fourrure hérissée. Quelques-uns sont richement vêtus de pelisses de velours bleu à reflets noirs, de velours rouge, de satin café-au-lait, de satin noir ou violet. D'autres, habillés à l'européenne, n'ont d'oriental que le tarbouch. Certains ont des vêtements usés qui eurent leur heure de lustre. Ils se sont faits aussi beaux que possible pour venir au Saint-Lieu.

Les sanglots redoublent; les prières s'élèvent en commun; les plaintes sur la patrie perdue, sur le peuple asservi, sur les mauvais rois et les mauvais prêtres se mêlent à l'appel au Dieu souverain, au Messie attendu, au grand Roi d'Israël... Un aveugle s'est fait conduire au milieu des gens qui lisent les litanies, et joint son gémissement à leurs murmures... Un homme mène son enfant au milieu d'autres petits enfants qui épèlent de l'hébreu, près du mur du Temple, vivante et lamentable illustration du texte, interprété par le père en larmes. D'autres enfants sont tout petits, quelques-uns dans les bras des femmes. L'un d'eux a besoin d'être rassuré au milieu de cette foule triste et bruyante. Son père, un jeune homme rose et blond comme un Christ, l'air très doux, embrasse l'enfant qui a envie de pleurer, et lui parle. Des femmes se disputent l'accès au mur, et, ne pouvant y atteindre, baisent leurs mains, touchent la pierre, rebaisent la main qui a touché la pierre. Une jeune femme apprend à faire le geste à son enfant, qui de ses petites mains essaie d'arriver à la pierre, ne sait s'il faut toucher le mur ou les gens, a besoin qu'on l'aide et qu'on le guide... En quittant le mur, les femmes baisent longuement la main qui a touché les pierres. D'autres se retournent plusieurs fois, jettent derrière elles un long regard. La lamentation, plaintive et basse, comme une prière, s'entend encore quelque temps, semble sortir des murs et de la terre, dans le voisinage du lieu des souvenirs, des larmes et de l'espérance.

Henri JACOUBET.

E. MATHIAS.

A PROPOS DU PROCHAIN CONGRÈS INTERNATIONAL

DES INDUSTRIES FRIGORIFIQUES

Les Congrès sont devenus si fréquents depuis quelque temps qu'un de plus ou de moins est une chose qui ne tire pas à conséquence. Il y a cependant lieu d'accorder de l'attention à celui qui se tiendra à Paris entre le 5 et le 10 octobre prochain, sous la présidence de M. André Lebon, ancien ministre du Commerce et ancien ministre des Colonies. Ce Congrès est, en effet, le *premier* en date de son espèce, et il mérite que nombre de Français fassent des réflexions sur lui. Les industries frigorifiques, telles qu'on les conçoit aujourd'hui, sont, en effet, la réalisation d'une idée française qui est en train de faire la fortune d'un certain nombre de nations rivales de la nôtre. Le proverbe « Nul n'est prophète en son pays » n'a jamais été si vrai que pour M. Charles Tellier, inventeur du navire « *le Frigorifique* », lequel, en sa verte vieillesse, peut constater avec tristesse que la France est un des pays du monde les plus en retard sous le rapport des multiples applications du froid.

Quel est donc l'espèce d'intérêt que présentent les différentes formes de l'industrie frigorifique et pourquoi faut-il qu'à bref délai les Français secouent l'espèce de torpeur, d'apathie, qui fait d'eux dans l'ensemble le peuple le plus routinier de la terre, alors que, pris séparément, on rencontre parmi eux tant d'individualités puissantes et pleines d'initiative?

La France est un pays essentiellement agricole, c'est-à-dire producteur de denrées alimentaires, substances essentiellement fermentescibles et périssables, qu'il faut vendre dans des conditions de fraîcheur absolues. Commercialement parlant, le prix des denrées alimentaires est fréquemment l'objet de fluctuations énormes, dues à ce que la production et les demandes ne s'équilibrent pas; à certains moments, la production est colossale, dépasse de beaucoup les besoins; alors les cours s'avilissent : si le producteur vend, il essuie des pertes considérables; s'il temporise dans l'attente de temps meilleurs, sa marchandise se gâte et alors il la vend à vil prix ou même ne la vend pas du tout. Plus rarement, la production est insuffisante; alors les prix s'exagèrent; mais cela est encore au détriment du producteur le plus souvent, car l'élévation des prix ne compense que dans une mesure la plupart du temps dérisoire la pénurie de la production due, par exemple, aux intempéries atmosphériques.

Il faudrait, de toute nécessité, pouvoir conserver les denrées périssables dans leur fraîcheur première pendant un temps plus ou moins long et aussi, grâce à cela, régler les arrivages sur les grands marchés, tels que ceux de Paris et de Londres, de façon à empêcher l'avilissement des cours et la ruine des producteurs qui en est fréquemment la conséquence inévitable.

D'une manière générale, on arrête la fermentation, par suite la maturation des substances alimentaires, en abaissant convenablement leur température; à cet effet, on fait passer un courant d'air *sec* et *froid* sur les matières à conserver. La raison d'être du froid est que c'est le moyen pratique d'obtenir la sécheresse de l'air, c'est-à-dire l'absence de toute vapeur d'eau. Or, les germes putrescibles exigent de l'eau pour leur développement; sans eau, ils meurent; en présence d'eau, ils se développent. Le *froid sec* est donc la solution du problème de la conservation pratique des denrées périssables produites par l'agriculture. C'est cette grande idée, due à Charles Tellier, démontrée scientifiquement par lui en 1876, qui est le

point de départ de la création des industries frigorifiques et de leur merveilleux développement à l'étranger.

Prenons un exemple pour fixer les idées. Supposons qu'il s'agisse des fruits. Que fait-on actuellement en France? On cueille les fruits longtemps avant leur maturité; on les met en boîtes ou en caisses suivant leur qualité et on les expédie sans autre précaution sur le marché où ils doivent être vendus. Lorsqu'il en est ainsi, le consommateur est obligé d'acheter des fruits cueillis la plupart du temps *verts* et qui n'arriveront jamais qu'à une maturité imparfaite. Conséquence : sauf les fruits d'élite, que l'on fera payer fort cher, les abricots auront toujours le goût de coton, et la pêche sera plus ou moins insipide. D'autres fruits, tels que la poire et la pomme, seront moins sensibles au procédé barbare de la cueillette avant maturité, mais leur qualité en sera nécessairement diminuée.

Au lieu de cela, que faut-il faire si l'on a à sa disposition des installations frigorifiques permettant de maintenir l'air de vastes salles froid et sec? On laissera les fruits parvenir sensiblement à leur maturité normale; on les cueillera avec soin et on placera lesdits fruits *absolument sains et exempts de toute souillure* dans les chambres froides à une température de + 2° ou + 3°; on les conservera ainsi plusieurs mois sans que leur aspect, leur parfum ou leur goût soient l'objet d'aucune altération. Si les chambres froides sont celles d'un bateau frigorifique, on pourra transporter à l'état de maturité parfaite les fruits de la Nouvelle-Zélande, de la Californie ou du Canada, par exemple, sur le marché de Londres et en tirer le prix le plus élevé possible tout en offrant au consommateur un fruit de premier choix et mûr à point. La marchandise française, transportée avant maturité, ne donne qu'un fruit inférieur qui peut être lui-même *passé* sans avoir atteint la maturité.

Des expériences réitérées ont montré que les pêches et les fruits à noyaux se conservent sans altération pendant deux mois et à la rigueur trois mois. Les poires d'automne peuvent se conserver trois mois après leur maturité normale; quant

aux poires d'hiver, leur temps de conservation est double et peut attendre une année pour certaines espèces. De tous les fruits, c'est la pomme qui se conserve le mieux de beaucoup.

Il y a lieu évidemment de déterminer pour chaque variété de fruit la température *optima* à laquelle le fruit devra être conservé, l'influence de l'époque de la cueillette sur la conservation, comme aussi l'influence de l'emballage, etc. Avec ces précautions scientifiquement prises, la vente des fruits ainsi conservés et expédiés sur les grands marchés du monde est assurée en tout temps à des prix rémunérateurs. Si l'on cueille, par exemple, des pêches au mois d'août, et si on les conserve dans des chambres froides pendant plusieurs mois, on pourra les remettre sur le marché en hiver et en tripler ou en quadrupler le prix; pendant de longues années, les industriels anglais nous achetaient les plus belles pêches de Montreuil au prix de 1 fr. 25 c. et nous les revendaient 5 francs en hiver.

Sans vouloir multiplier les exemples de conservation des denrées périssables par le froid, les lecteurs de la *Revue des Pyrénées* voudront bien me permettre de dire ici quelques mots de la conservation des œufs, c'est-à-dire d'un corps qui joue un rôle énorme dans l'alimentation de l'adulte comme de l'enfant et qui est un de nos grands objets d'exportation en Angleterre.

Il n'y a pas plus de vingt années, l'Angleterre tirait la presque totalité de ses œufs de la Normandie et de la Bretagne. A cause du degré insuffisant de conservation des œufs français et de la fraîcheur absolue des œufs conservés par les procédés frigorifiques, le Danemark, la Russie, l'Allemagne, la Belgique nous ont successivement évincés du marché de Londres; au lieu de fournir la totalité des œufs consommés par la capitale anglaise, dès 1902 nous n'en fournissions plus que la septième partie ; nos recettes, de ce chef, étaient tombées pour ce seul article de 105 millions à 15 millions; notre situation s'est probablement aggravée encore depuis cette époque ; sans qu'il soit besoin d'insister, l'éloquence de tels chiffres en dit long sur la nécessité de changer notre manière de faire.

On conserve les œufs plusieurs mois en les enduisant de paraffine ou de verre soluble (mélange de silicate de potasse et de silicate de soude). Mais ces procédés ne sont pas usités en France. On les remplace habituellement par l'immersion dans l'eau de chaux, ce qui est à la fois très simple et peu coûteux. Le procédé consiste[1] à mettre 3 ou 4 kilos de bonne chaux vive dans 40 litres d'eau, à brasser à intervalles pendant quelques heures, à laisser déposer et à verser ensuite la solution claire, additionnée ou non de 1 kilogramme de sel, sur les œufs préalablement placés dans une jarre ou un baril étanche. Ce procédé a de multiples inconvénients. Il communique à l'œuf une odeur de chaux. D'autre part, le jaune se sépare du blanc, vient se coller sur la coquille et se répand sur le plat dès qu'on casse l'œuf. L'albumine prend une teinte jaunâtre et une odeur de *vieux*.

Outre les goûts variés provenant du mode de conservation employé pour les œufs, les manières de faire précédentes ont un grand inconvénient, c'est que le producteur, ou l'industriel qui conserve, est obligé d'attendre d'en avoir récolté une assez grande quantité pour commencer les manipulations auxquelles donne lieu la conservation, ce qui empêche d'obtenir des œufs d'une fraîcheur parfaitement égale après la durée de leur conservation. La conservation des œufs par le froid permet au contraire à l'agriculteur de pouvoir garder chez lui, outre les œufs, des produits agricoles très divers sans crainte qu'ils ne s'abîment.

Il est essentiel de n'introduire au frigorifique que des œufs parfaitement frais, et pour lesquels la surface extérieure de la coquille est aussi nette que possible. A cet effet ils devront être classés et *mirés*, afin de séparer ceux qui sont parfaitement sains de ceux qui présentent un commencement de décomposition. L'opération du mirage, très importante, consiste à regarder une lumière à travers un œuf. A cet effet, l'observateur se place avec une bougie dans une chambre noire et, sai-

1. Marchis. *Leçons sur le froid industriel*, pp. 400 et suivantes.

sissant l'œuf aux deux extrémités de son grand axe, il l'interpose entre l'œil et la bougie. Dans ces conditions, un œuf sain et frais est transparent et teinté en rose clair. Lorsque l'œuf est sain, mais un peu vieux, la teinte est plus rouge et un peu marbrée; de plus, la *chambre à air* devient visible et apparaît sous la forme d'une couleur grise uniforme située vers le gros bout de l'œuf et dont l'étendue augmente avec l'âge de celui-ci. Les œufs pourris ou couvés sont totalement opaques. Enfin lorsque l'œuf renferme des moisissures, on aperçoit, au milieu d'une surface teintée de rose, une tache foncée, de diamètre variable, qui tantôt se déplace dans l'œuf quand on le retourne et tantôt paraît adhérente à la coque.

Lorsque les œufs ont été triés de cette façon, on les place dans des caisses en bois parfaitement sec et sans odeur partagées en compartiments à l'aide de carton ondulé. Les caisses sont les unes sur les autres, de façon à laisser entre elles un espace étroit de quelques millimètres ne permettant pas à l'air de circuler facilement.

L'air des chambres froides doit être au voisinage de + 1°, son degré hygrométrique étant voisin de 0,75 : ce sont là les conditions *optima* pour la conservation des œufs. La température, évidemment, ne doit jamais descendre au-dessous de 0°, parce que les œufs seraient alors congelés. Il importe que la température reste aussi constante que possible, ses variations devant être au maximum de 2 degrés centigrades.

Quel que soit le système de refroidissement des chambres froides, il est bon de retourner deux fois par semaine les œufs qu'elles contiennent. On peut ainsi conserver les œufs pendant six mois.

La sortie des œufs des chambres froides doit s'effectuer avec le plus grand soin, une transition trop brusque ayant pour effet de les recouvrir aussitôt d'un dépôt de vapeur d'eau préjudiciable à leur conservation et surtout à leur valeur marchande. On évite cet inconvénient en les plaçant d'abord dans une chambre dont la température est intermédiaire entre celle du frigorifique et la température extérieure ; il est essentiel

que le degré hygrométrique de cette chambre soit inférieur à celui des chambres froides. Les œufs revenus à la température ordinaire devront être consommés le plus tôt possible.

La conservation des œufs par le froid, de l'été à l'hiver, est une industrie remarquablement rémunératrice lorsqu'elle est faite en grand, parce que dans ces conditions le prix de revient du froid est relativement minime, tandis que la marchandise conservée double et quelquefois triple de prix. Cette industrie est particulièrement développée en Amérique, à Sydney (Nouvelles Galles-du-Sud), au Danemark ; on trouve également des installations de cette sorte en Belgique, en Allemagne et en Suisse. Enfin, M. de Loverdo a installé à Rennes un entrepôt capable de contenir plus d'un million d'œufs, le froid étant produit par des machines à ammoniaque liquide du type Fixary.

Il serait à désirer que la conservation des œufs de l'été à l'hiver par le froid se généralisât : il y aurait à cela de multiples avantages; un très grand nombre d'œufs ne se perdraient pas (annuellement 600.000 œufs sont saisis aux Halles Centrales de Paris comme impropres à la consommation) et le commerce se ferait plus honnêtement; le client n'aurait pas la désagréable surprise, qui lui est habituelle en France, de trouver par douzaine deux ou trois œufs hors d'usage. L'insécurité absolue de l'acheteur d'œufs en France, insécurité que celui-ci supporte philosophiquement, ne pouvant faire mieux, est cause de la diminution constante de notre commerce d'exportation avec l'Angleterre.

L'acheteur anglais a une grande qualité; il sait mettre le prix qu'il faut aux choses qu'il veut acheter; mais il réclame en revanche à son fournisseur une marchandise de première qualité. On ne saurait croire combien la duplicité de nos marchands de beurre et d'œufs de la Normandie a fait de tort à notre renommée séculaire d'honnêteté. Les agriculteurs danois ont pris le contre-pied de cette fâcheuse manière de faire. Les bateaux frigorifiques qui transportent en Angleterre tous les produits agricoles fermentescibles sont aux mains d'un petit

nombre de sociétés qui exigent des cultivateurs danois qui les fournissent une loyauté absolue. Tous les produits destinés à l'exportation doivent être d'une fraîcheur rigoureuse. En particulier, tous les œufs sont mirés avant d'être mis au frigorifique ; tout œuf mauvais est frappé d'une amende de 14 fr., et à la troisième amende l'exclusion du fournisseur est de rigueur et s'étend à toutes les compagnies frigorifiques. Dès lors, celui-ci ne peut plus vendre ses produits à l'étranger et comme on lui en offre un prix plus élevé que celui qu'il pourrait en trouver au Danemark, c'est pour le fournisseur infidèle sinon la ruine, du moins une punition exemplaire.

Quand on ne peut pas tromper les autres, il faut bien se résigner à être honnête, et sans vouloir à aucun degré prétendre que le système des fortes amendes et de l'exclusion après un petit nombre de manquements a été seul cause du résultat obtenu, il faut constater que l'honnêteté des agriculteurs danois est en train de devenir proverbiale en Angleterre, tandis que la réputation de nos marchands de beurre et d'œufs est atroce, malheureusement à juste titre.

L'application du froid aux viandes de boucherie jouera un rôle très considérable au Congrès du mois d'octobre prochain ; il est donc nécessaire d'en dire un mot. Au risque de scandaliser les savants distingués qui appellent notre attention sur les dangers de la surnutrition, c'est un devoir de constater que le Français, en moyenne, ne mange pas assez de viande. Les statistiques de M. Armand Gautier démontrent sans que le doute soit possible deux choses attristantes pour notre race :

1° Paris à part, les grandes villes françaises ont une consommation carnée annuelle, par habitant, inférieure aux 75 kilos (soit environ 200 grammes par jour et par habitant) qui seraient nécessaires pour la ration alimentaire de l'homme moyen ;

2° La consommation annuelle par habitant dans les grandes villes françaises va indiscutablement en diminuant, au point de n'atteindre quelquefois que les deux tiers ou même la moitié de la ration normale de 75 kilos.

Au contraire, les Anglo-Saxons, Anglais ou Allemands, ont une nourriture très supérieure à la nôtre sous le rapport du poids de viande consommée. Pour l'Angleterre, la raison de cette supériorité, tout à fait inquiétante pour l'avenir de notre race, est aisée à connaître. La production anglaise en viande de boucherie étant absolument insuffisante pour les besoins de la consommation, on admet en franchise les viandes congelées qui viennent de l'Argentine, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'Angleterre reçoit ainsi annuellement plusieurs centaines de mille tonnes de viande de bœuf et de mouton de première qualité, laquelle se vend à raison de 1 franc le kilo, ce qui permet aux gens les plus pauvres d'avoir une nourriture saine, fortifiante, abondante, à un prix très bas. Chose étrange, cette importation des viandes étrangères congelées, qui représente annuellement une somme qui tend vers le milliard, n'a pas nui à la production de la viande indigène ; le prix de celle-ci a, au contraire, augmenté, car c'est le peuple, l'armée et la petite bourgeoisie qui se nourrissent de viandes congelées, tandis que le bétail indigène anglais est la nourriture de luxe de l'aristocratie et de la riche bourgeoisie. L'importance énorme et constamment croissante de l'importation des viandes congelées en Angleterre fera paraître naturelles quelques explications sur cette industrie.

Les plaines immenses de l'Argentine, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, où des troupeaux innombrables paissent en liberté, sont des réserves inépuisables de viande de boucherie de première qualité. Les animaux sont sacrifiés journellement en grand nombre dans des abattoirs; les peaux, les viscères, les extrémités sont enlevés ; les bœufs sont découpés par moitiés ou par quarts; les porcs sont entiers ou par moitiés; les moutons et les veaux sont entiers. La viande chaude qui vient de la halle d'abatage doit être d'abord refroidie à + 15° dans un bon courant d'air, afin qu'elle se dessèche en même temps. A cet effet, on la laisse pendant 18 à 20 heures dans une chambre froide maintenue à + 6° environ. Au bout de ce temps, la viande convenablement essorée et ressuée est introduite dans

le frigorifique proprement dit à la température de — 15°. Quand la viande est congelée *à cœur*, qu'elle est devenue dure comme du marbre, on l'enferme dans des sacs en toile et on la porte dans des chambres de conservation où elle est maintenue à une température qui peut varier de — 5° à — 7°. Dans ces conditions, la viande se conserve sans altération pendant un ou deux ans; on a donc tout le loisir d'amener en Europe le bétail de l'Argentine et de l'Australie. Il est de règle que chaque bête, avant d'être abattue, soit examinée avec soin par un vétérinaire. Les bêtes trop grasses sont éliminées, à cause de la rancidité qui se produit toujours dans les masses adipeuses trop abondantes qui ont séjourné plusieurs mois dans une chambre froide. Quant aux bêtes maigres, elles sont éliminées également comme suspectes et comme ne pouvant donner qu'un faible rendement.

Les viandes congelées n'ont pas d'odeur; la chair a généralement à la surface une teinte noirâtre peu agréable à l'œil, qui est la principale cause de l'insuccès en France des viandes congelées; cependant, ce n'est qu'une question d'apparence, car, lorsque ces viandes reviennent lentement à la température ordinaire, elles montrent sous le couteau la belle couleur rouge vif des viandes fraîchement abattues.

On a dit que ces viandes congelées laissaient plus de déchets que les viandes ordinaires, qu'elles étaient moins grasses, moins agréables au goût, plus gélatineuses que les fraîches, qu'elles donnaient un moins bon bouillon, qu'elles contenaient moins d'aliments nutritifs, qu'elles étaient d'une digestion plus difficile et qu'elles se conservaient moins bien que les viandes fraîches après leur décongélation.

M. Armand Gautier s'est livré à un travail approfondi sur ces différentes questions. La vérité paraît être que la composition et le poids des matières grasses de la viande fraîche et de la viande congelée sont identiques; il y a plutôt un peu moins de matières gélatineuses dans les viandes congelées que dans les autres; seul, le glycogène a disparu des viandes congelées, transformé probablement en acide lactique.

Le goût des viandes congelées cuites diffère un peu de celui des viandes ordinaires, surtout quand il s'agit de viandes rôties. Au contraire, quand il s'agit de viandes bouillies, la différence n'est pas appréciable; le pot-au-feu fait avec la viande frigorifiée donne un bouillon excellent. Il n'y a aucune différence de digestibilité entre les viandes conservées ou non. Au point de vue des qualités nutritives, les viandes congelées contenant moins d'eau seraient plutôt un peu plus nourrissanies que les viandes fraîches.

La qualité nutritive des viandes congelées a été reconnue par l'administration de la guerre anglaise, et consacrée par ce fait que le soldat anglais est nourri de viandes congelées cinq jours par semaine et de viande fraîche pendant les deux autres jours, par exemple le jeudi et le dimanche.

Les viandes congelées n'ont pas bien réussi en France et c'est tout à fait dommage; elles se heurtent à deux préjugés dont le premier repose sur leur vilaine apparence et le second consistant en ce qu'elles ne seraient pas aussi bonnes que les autres.

En France, toutes les classes de la société ont le palais aussi fin les unes que les autres et elles se considéreraient comme déshonorées de manger une nourriture réputée moins agréable au goût, fût-elle à très bon compte. Il faut dire que le droit de 0 fr. 30 c. par kilo imposé à l'entrée en France des viandes congelées augmente singulièrement le prix de celles-ci; ce protectionnisme imprudent ne protège rien du tout, car la cherté de la viande de boucherie indigène fait que chacun se restreint de plus en plus, et la production indigène baisse au lieu de progresser. Il est incontestable qu'il vaudrait mieux, comme le *War Office,* donner plusieurs fois par semaine à nos soldats de la viande congelée parfaitement saine que la viande pourrie, réputée fraîche, que l'on nous fait payer très cher et qui nous coûte parfois des vies humaines; outre qu'il semble bien établi qu'en cas de guerre avec l'Allemagne, par exemple, la seule solution pratique de l'alimentation du soldat en campagne soit fournie par l'emploi des viandes congelées.

Mais si la congélation des viandes importées des pays lointains résout à elle seule un certain nombre de problèmes économiques et démographiques, elle laisse entière la question de la meilleure utilisation possible de la viande indigène en temps de paix. Il est incontestable que, pendant la bonne saison, les bouchers, les charcutiers et les tripiers en particulier subissent des pertes de marchandises parfois considérables dues à la fermentation très rapide des viandes. Or, il est immoral de voir des aliments perdus sans profit pour personne, alors que tous les jours certaines gens manquent du nécessaire. On évite ces pertes par la *réfrigération* de la viande, qu'il s'agisse d'ailleurs de la viande de boucherie, de la charcuterie ou de la triperie. Cette nouvelle solution mérite que nous nous y arrêtions quelques instants, car elle présente un intérêt économique extrême et tout le monde, producteurs et consommateurs, y trouve son profit.

En France, pays tempéré, pendant la moitié de l'année environ (un peu plus s'il s'agit des régions septentrionales, un peu moins s'il s'agit du Midi), la température moyenne du jour, du 1er novembre au 1er mai, est assez basse pour que la conservation de la viande à l'air libre se fasse sans perte appréciable. Au contraire, pendant le reste de l'année, la perte est notable. Il y a donc lieu d'appliquer pendant cette période à la viande indigène les principes scientifiques qui réussissent si bien pour les viandes congelées.

Nous supposerons le cas d'une ville possédant un abattoir modèle, c'est-à-dire une installation où l'abattage des bêtes destinées à l'alimentation est surveillée de très près et soumise aux lois d'une hygiène et d'une propreté rigoureuses; c'est assez dire que nous ne supposerons pas qu'il s'agit de Toulouse[1]. Imaginons, en outre, cet abattoir modèle doté de chambres frigorifiques qui maintiennent l'air à une température comprise entre 0° et + 2° et l'état hygrométrique aux environs

1. Il est équitable de dire que la municipalité actuelle paraît avoir adopté le principe de la reconstruction des abattoirs.

de 0,75. Aussitôt la viande chaude essorée et ressuée dans une antichambre maintenue vers + 6°, où elle demeure de 10 à 12 heures, elle est conduite dans les chambres froides où la température demeure peu différente de + 1°. Dans ces conditions la viande de boucherie peut rester aisément sans être détaillée pendant plusieurs semaines. *Lorsque le séjour ne dépasse pas deux semaines, la viande de boucherie acquiert des qualités de tendreté et de sapidité tout à fait supérieures.* Et ceci doit être remarqué du consommateur français; si extraordinaires que soient, au double point de vue économique et sanitaire, les propriétés de la viande congelée, elle n'a pas en général au point de vue de la sapidité les propriétés de la viande fraîche[1]. Or, lorsqu'il s'agit de la viande simplement réfrigérée, il est hors de doute que celle-ci est très supérieure à la viande fraîche, étant à la fois beaucoup plus tendre et beaucoup plus juteuse. La viande réfrigérée doit par suite valoir plus cher que la viande fraîche, qui pendant l'été est abominablement dure et coriace.

La *réfrigération* de la viande, pendant les mois de chaleur, exige donc des *abattoirs frigorifiques* dont les chambres froides sont mises pendant six mois à la disposition des bouchers, charcutiers et tripiers, moyennant une redevance proportionnelle, habituellement, au cube de la case dont ils disposent pour conserver leur marchandise[2]. Lorsque l'abattoir frigorifique a quelque importance, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'une ville dont la population atteint plusieurs dizaines de milliers d'habitants, le prix de revient de la réfrigération procure de beaux bénéfices à la société qui a la concession du frigorifique de l'abattoir, et d'autre part le loyer payé par chaque bou-

1. Même à ce point de vue, il reste un doute dans l'esprit. Le bétail de l'Argentine et de l'Australie paraît avoir, supposé frais, un goût de terroir qui ne nous semble pas agréable lorsqu'on le mange à l'état de viande congelée. Si l'on congelait la chair de notre bétail indigène, dont le goût nous est habituel, il est très probable que l'on trouverait moins de différence encore entre le goût de la viande congelée et celui de la viande fraîche.

2. La location est souvent de 75 francs par mètre cube pour la saison chaude.

cher ou charcutier doit représenter la moitié ou le tiers de la somme qu'il perdrait pendant la saison chaude s'il n'y avait pas de frigorifique.

Tout le monde gagne à ce qu'il y ait un abattoir frigorifique, aussi bien la Société frigorifique que les bouchers et charcutiers. Mais que dire du public à qui on ne vend que de la viande toujours saine, tendre et sapide, qui ne connaît plus les fermentations intestinales provenant en particulier de la charcuterie fermentée?

Nous avons vu que le détaillant, boucher ou charcutier, est le premier intéressé à la création des abattoirs frigorifiques puisque le loyer de la case frigorifique qui lui est nécessaire n'est qu'une fraction de la perte annuelle qu'il éprouvait antérieurement. Mais son grand bénéfice n'est pas encore celui-là. Supposons que le détaillant en question trouve l'occasion d'acheter à bon compte un lot d'animaux de boucherie. Avant la création de l'abattoir frigorifique il lui fallait conserver à l'étable les animaux achetés, et les nourrir jusqu'au moment de les sacrifier. Pendant ce temps, les animaux en question pouvaient contracter des maladies, périr ou simplement maigrir, ce qui diminuait considérablement leur valeur marchande. Quand l'abattoir frigorifique existe, il n'y a plus de risques à courir, ni de nourriture à payer; il suffit de sacrifier les animaux aussitôt achetés et de les conserver à l'abattoir frigorifique jusqu'au moment où on en a besoin.

Dans une étude récente[1], M. Carreau estime à 80,000 francs l'économie annuelle que fait réaliser aux bouchers et charcutiers de Dijon l'installation du frigorifique à l'abattoir de cette ville. Une expérience récente faite à l'abattoir de Reims prouve que les évaluations précédentes sont encore au-dessous de la vérité.

Tout compte fait, et si extraordinaire que cela paraisse, c'est encore le boucher ou le charcutier qui est le premier et de beaucoup le plus grand bénéficiaire de l'abattoir frigorifique. Ce

1. Rousseau, *Revue pratique des abattoirs*, avril 1908.

sont donc les bouchers et les charcutiers qui devraient réclamer des municipalités un perfectionnement qui est si manifestement favorable à leurs intérêts, et il est plus qu'étrange qu'alors que quatre cents villes allemandes sont douées d'abattoirs frigorifiques, nous ne comptions en France que ceux de Chambéry et Dijon. Ce qu'il y a de moral dans la solution de l'abattoir frigorifique, c'est l'indépendance donnée au petit boucher par rapport au gros. Lorsque le petit détaillant voit une occasion favorable à ses intérêts, il en profite en achetant et mettant aussitôt sa marchandise au frigorifique. Cela est si vrai que ce sont fréquemment les gros bouchers qui détournent les petits de demander l'abattoir frigorifique. Lorsque celui-ci n'existe pas, le gros boucher tient le petit sous sa coupe; c'est malheureusement la raison pour laquelle la ville de Paris a la grande honte de n'avoir pas d'abattoir frigorifique, alors que certaines villes allemandes de moins de 10.000 habitants en ont.

Toutes ces questions et beaucoup d'autres que je n'ai même pas pu effleurer seront traitées au Congrès frigorifique du mois d'octobre, dont le très actif secrétaire général, M. de Loverdo, porte un nom bien toulousain. Nombreux seront ceux qui voudront participer à une œuvre d'intérêt général qui sera des plus instructives et des plus profitables pour tous ceux qui s'occupent d'industrie, d'agriculture, de commerce, d'hygiène, de médecine et de science. Malheureusement, ce Congrès mettra surtout en évidence l'écrasante supériorité des autres nations sur la France : si ce pouvait être pour nous l'occasion d'un réveil industriel, d'une réaction contre l'apathie vraiment étrange et inexplicable dont nous souffrons, rien ne serait plus heureux pour notre pays. Souhaitons qu'il se ressaisisse et qu'après avoir montré à ses rivaux le chemin du progrès, il s'engagera lui-même résolument dans cette voie.

E. Mathias.

BIBLIOGRAPHIE

M. Jean Viollis. **Monsieur le Principal**, roman. Paris, Calmann-Lévy, 1908.

Un Toulousain a écrit ce livre ; il en situe les héros en pays catalan : l'œuvre et l'auteur nous appartiennent. Ils nous appartiennent deux fois, puisque *Monsieur le Principal* est une étude des mœurs universitaires.

Le sujet semblera paradoxal à quelques-uns. On a peint naguère les infortunes du professeur de collège. Nous sommes amplement renseignés sur les avatars du jeune agrégé et de la sévrienne émancipée. Enfin, on nous a inondés, hélas ! de « Petit Chose » qui n'ont même pas l'excuse de la sincérité, car le temps n'est plus où le « pion », méprisé, exploité, martyrisé, s'abrutissait par la manille et par l'absinthe, jusqu'au moment où on le jetait à la rue en lui payant huit jours de gages, comme à un valet.

Nous étions instruits de ces misères ; mais qui songeait à nous conter celles d'un principal ? Monsieur le Principal, selon la tradition, est un fermier opulent qui exploite son collège comme une métairie, un gargotier universitaire, qui nourrit chichement ses pensionnaires de haricots mal cuits, de viandes douteuses et de latin de troisième qualité. La tradition n'a pas tort sans doute. Nous aussi, nous avons connu de ces négriers égarés dans le principalat, à l'âge du pion, du séquestre et de la férule. Nous en connaissons d'autres aujourd'hui que leur métier n'enrichit guère. M. Jean Viollis nous

raconte la lamentable aventure d'un principal qui, à l'exercer honnêtement, dissipe ses économies et ruine sa santé, après avoir ruiné sa famille.

M. Le Flos, principal du collège de Guinette, est un brave homme, mieux que cela, un cœur tendre, sensible, délicat. Il aime son métier, quoiqu'il l'ait entrepris uniquement pour enfler son chétif patrimoine, — déçu par le mirage, victime de la tradition. Assurément, son caractère hésitant, faible ne l'y destinait point. Il n'a pas l'esprit décisif, la poigne un peu rude de l'administrateur selon la formule impériale. Il hésite souvent, et souvent se décourage; puis, comme chez beaucoup de timides, ce sont des audaces soudaines, des élans irréfléchis, plus dangereux que l'inertie même.

Sans doute, Mme Le Flos, ménagère avertie et active, vérifie les comptes, surveille la cuisine, et, de sa voix aigre, dispute âprement centimes et liards aux fournisseurs. Mais c'est en vain; la malechance s'acharne contre son mari — M. Jean Viollis multiplie à plaisir les péripéties désastreuses — : de chute en chute, de dette en dette, voici le malheureux acculé à la faillite.

Cependant, comment va le collège? Il va, comme vont les choses très anciennes, cahin-caha, porté par l'habitude et protégé par la crainte du changement. Pour secouer cette apathie, pour réveiller le collège au bois dormant, ne comptez pas sur le personnel. M. Jean Viollis a croqué d'amusantes silhouettes de maîtres : le professeur « coulé », le professeur neurasthénique, moins préoccupé de ses élèves que de sa santé, le bon professeur de jadis, M. Broquelongue, qui cisèle en vers latins ses idées du dimanche, et le brillant professeur dernier style, M. Ignace.

Le portrait de ce dernier est particulièrement réussi. M. Ignace, hier normalien, aujourd'hui, à la suite d'un concours malheureux, professeur de première à Guinette, mérite l'estime, certes, par son talent, par son caractère droit, énergique, par son zèle professionnel; en quelques semaines, il a conquis le respect des familles et gagné l'affection des

élèves. C'est un excellent maître au regard du public. Mais il sait user de ses relations parisiennes, il est l'ami d'un député influent, et, dans l'occasion, il le fait sentir. Très jaloux de son indépendance, de sa dignité, — cette observation est fort juste, — il voit en tout administrateur un ennemi-né, qu'il faut tenir à l'écart ou combattre sans merci. Pauvre Le Flos! Vienne un conflit, entre l'« ami du député » et vous, M. Pommeraie, inspecteur d'Académie docile aux influences politiques, aura vite fait son choix.

Or, quel est le collège où le principal ignore les conflits? Il en est de vingt espèces! Conflits avec les parents, conflits avec le maire-roi, avec nosseigneurs les adjoints et les moindres conseillers municipaux, conflits avec le personnel du collège. J'en passe, et non des moins curieux. M. Jean Viollis, j'imagine, a pensé qu'ils étaient trop et a craint la monotonie : c'est assez d'une « secchia rapita ». J'en demeure d'accord; cependant, je ne puis m'empêcher de regretter qu'il ait si brièvement narré la guerre soutenue par M. Le Flos contre la tyrannie municipale : c'était un beau sujet! En revanche, la lutte du principal contre son personnel a été suivie en toutes ses péripéties ordinaires. Elle lui a fourni l'un des épisodes les plus significatifs et quelques-unes des pages les plus émouvantes de son roman.

M. Le Flos médite sur la situation difficile du collège, difficile, mais non désespérée, certes, et qu'il serait si aisé de rendre prospère! Ah! si l'on était unis, si l'on travaillait d'un même cœur à cette grande œuvre... Mais qui ramènera la confiance et la concorde dans la vieille maison? Ce sera moi, décide M. Le Flos; et, un jour d'hiver, il va courageusement frapper à la porte de l'*Hôtel Roussillonnais*.

C'est là que ses collègues célibataires, après déjeuner, fument, cartonnent, et, les coudes sur la nappe tachée, distillent les potins du Tout-Guinette. Quel accueil on fait à l'intrus! Les regards se détournent, les mains s'enfoncent dans les poches et les paroles cordiales, émues de M. Le Flos tombent une à une dans le silence, sans éveiller d'écho, comme glacées

et mortes. Puis le bésigue reprend, avec les plaisanteries rituelles, et le pauvre homme, las et découragé, va s'asseoir tristement près de l'âtre.

Une visite de l'inspecteur d'Académie précipite le dénouement. Ici, le grotesque et le terrible voisinent. La fin de la scène a une sorte de grandeur tragique. Contre les calomnies obscures, contre les délations anonymes, le malheureux principal se débat héroïquement. « Il faut que je parte, dit l'inspecteur. — Il faut que je sache », réplique M. Le Flos et il lui barre le passage. Alors l'autre quitte son masque de bonhomie. Puisqu'on l'y oblige, il parlera, il ouvrira le dossier secret, le dossier ultra-secret : « On affirme que votre femme... On dit que votre fille... »

M. Le Flos a bondi. Il se souvient. Oui, il y a quelques mois, comme il rêvait à sa fenêtre, il a surpris, il a cru surprendre, parmi le feuillage, le rendez-vous d'un collégien et de sa fille aînée, Louisette, sa préférée.

« Comme il relevait la tête, son regard, à travers la fenêtre du fond, s'étendit sur le potager. Il eut une secousse, ferma vivement les yeux, les rouvrit aussitôt, pâlit... Là-bas, à gauche, derrière des poiriers au feuillage éclairci, un corsage blanc, une jupe bleue... et surtout, mince, noir sur le corsage, le bras d'un garçon soutenant la taille abandonnée... une grosse tête brune qui se penche sur un visage... M. Le Flos pâlit encore.

« Quelle robe a Louise?... Quelle robe a Louise?... »

« Le regard du principal se porte vers une petite lorgnette de théâtre suspendue dans sa gaine contre une paroi de la bibliothèque. M. Le Flos fait un pas, étend le bras, et le bras retombe. D'ailleurs, il n'y a plus rien dans le jardin, rien ni personne.

« Ai-je rêvé? »

« Comme il voudrait chasser l'atroce petite image, si menue, si nette, si colorée!... »

Depuis, Louise a été gravement malade. Typhlite, dit le médecin, mais les commères de Guinette ont diagnostiqué un autre mal.

M. le Principal s'est rué comme un fou dans la chambre de

sa fille. Le spectacle qu'il surprend lève ses derniers doutes : la malice des commères avait deviné. Mais à la vue de Louise, de son corps émacié « perdu sous les draps », de ses yeux éteints, de ses lèvres blanches, toute la colère de M. Le Flos est tombée. S'agenouillant près du lit, il demande pardon à sa fille.

Cette fois, M. le Principal est frappé en plein cœur. Ni l'affection retrouvée de Louise, ni le dévouement touchant de M. Broquelongue ne lui rendent l'espérance. Il faudrait un soutien plus fort à cette âme qui ploie, et Mme Le Flos, ménagère économe, vigilante et rèche, ne saura pas trouver les paroles de tendresse, qui seules, peut-être, étaient capables de guérir ce cœur passionné. Malade, à bout de résistance, M. Le Flos se tue dans son verger.

Ce drame, si pathétique et si noir, — un peu trop noir, ici et là, à mon gré, — la fantaisie de M. Jean Viollis l'a enveloppé d'étincelante lumière. Guinette somnole entre l'anse calme et bleue de Collioures et la crête rousse des Albères. Nous sommes au pays des chants gutturaux, des vocables sonores. Tous ces noms amis, Le Boulou, Vinça, Olette, vibrent dans mon souvenir comme le cri estival des cigales. Ils évoquent ces soirs dorés où les cuivres de la *cobla* rythment les lentes valses catalanes, — où les chœurs enroués entonnent l'héroïque

Montañas regaladas,

ou, plus modestement, l'idylle villageoise :

Aount ès la Beppe
Qué m'astimi tant?

tandis que dans les auberges, toutes fenêtres ouvertes, les bons garçons « truquent » en cognant vigoureusement le bois de la table, « signent » l'as d'un clin d'œil ou d'une moue, abattent le sept de « coupes » ou le roi de « bâtons », puis, comme ce jeu ouvre la soif, se gargarisent, en « refilant » élégamment, de vin violet de Rivesaltes.

Combien je suis reconnaissant à l'auteur d'avoir multiplié les *quadri* exacts jusqu'à la minutie et de couleur si vraie, où il excelle! *Monsieur le Principal* est, avec *Jep* d'Emile Pouvillon, la meilleure étude que nous possédions du pays catalan et des mœurs catalanes.

Mais, plus encore que son réalisme attentif, je louerai, chez M. Jean Viollis, l'émotion délicate, contenue et discrète qui court sous son récit comme un ruisseau frais sous l'herbe haute de la prairie. Ah! M. Jean Viollis n'est pas un impassible! L'écrivain de *Petit-Cœur* a grandi. Mais en un sujet plus riche et plus difficile, la qualité du sentiment est demeurée exquise. M. Jean Viollis reste le poète des humbles tendresses : il appartient à la lignée de Dickens et d'Alphonse Daudet. Ce sont d'illustres ancêtres. Tenez pour certain que, dès maintenant, il leur fait honneur.

M. A.

Melchior Canal, professeur de philosophie au Lycée de Rodez. **Eléments de psychologie concrète et de métaphysique.** Ed. Privat, Toulouse, et Didier, Paris, éditeurs, 1907, xii-628 p.

C'est une pénible tâche que d'enseigner aujourd'hui la philosophie dans un établissement d'enseignement secondaire, quand on est, comme M. Canal, d'esprit très moderne et très ouvert. Il s'agit, tout en se conformant aux conditions complexes du milieu social présent, tout en respectant les programmes, de faire pénétrer le plus possible d'idées positives et de sentiments généreux dans des âmes qui s'éveillent.

Or, à seize ou dix-sept ans, on ne goûte guère la joie austère de penser et d'agir suivant des vues claires, nécessairement limitées. On aime les vastes horizons, les grands systèmes qui ne sont pas de ce temps. Et puis, on est volontiers traditionaliste intransigeant ou révolutionnaire, à la mode de son arrière-grand-père. Car l'adolescent repasse par les étapes de l'humanité, celles du moins qui ne sont pas trop lointaines. Si paradoxal que cela paraisse, il *date*.

Le professeur d'esprit critique aura donc d'abord contre lui son auditoire, celui qui compte, s'entend (je ne parle point des purs aspirants bacheliers); puis le public qui le surveille, guette ses imprudences et jusqu'à ses silences, les *réactionnaires* butés, aussi bien que les *avancés* sectaires. On ne peut donc exiger d'un manuel l'absolue liberté d'un livre de philosophie. Et, cependant, il faut qu'il soit vivant et communique la vie.

Tel est bien le caractère du manuel de M. Canal. — M. Canal est un excitateur, un éveilleur d'esprits, de consciences. Je ne le chicanerai donc pas sur ce qu'on pourrait souhaiter ici et là de précisions plus techniques, de divisions plus nettes. Aussi bien les catégories de certains philosophes ne sont-elles que de *fausses fenètres pour la symétrie*. L'essentiel me paraît être à l'heure actuelle de dégager les cours de philosophie des problèmes vains et traditionnels, des broussailles dialectiques qui interceptent le jour.

M. Canal substitue aux discussions verbales qui traînent partout sur l'*association par ressemblance* et l'*association par contiguïté* des observations et des faits. Il pose le problème de la volonté comme le posera tout homme qui pense et agit *expérimentalement*, tenant compte à la fois du sentiment de la liberté qui est un fait, et des obstacles qui en limitent le jeu. Il montre la vanité du problème métaphysique de l'innéité. La dualité du matérialisme et du spiritualisme se résout très heureusement pour lui en une dualité de points de vue, aussi bien que celle de l'esprit et des choses, de la psychologie et de la logique.

L'attitude de M. Canal n'est pas seulement critique. Son livre est celui d'un positiviste, au sens large. La science au service de la conscience, telle en serait, je crois, la formule.

Je ne ferai que deux réserves. Sur certains points, il me paraît que M. Canal eût pu plus délibérément rompre avec la tradition et les programmes. Il cite trop de philosophes, pas assez de savants. Il faut donner à l'élève la sensation que la philosophie se fait à propos des choses et non de l'histoire de

la philosophie. Je regrette aussi qu'il n'ait pas cru devoir dire quelques mots de la sociologie à propos de la psychologie *concrète*. L'homme concret, c'est avant tout l'homme social. Il n'y a pas de morale solide qui n'ait pour base la sociologie et la psychologie sociale.

Ailleurs, au contraire, M. Canal me semble sinon trop révolutionnaire, au moins trop insouciant de comprendre ses adversaires. Voici un exemple. Je ne crois pas plus que lui qu'on puisse désormais se poser le problème kantien : Comment se fait-il que nos hypothèses sur la nature cadrent avec les faits? Cette harmonie est à constater, à étudier, non à expliquer. Les réponses données à des questions semblables ne peuvent être que des tautologies. Encore faut-il expliquer pourquoi ces questions ont été posées. Un peu plus d'histoire eût été ici nécessaire. De plus, s'il est des questions qui disparaissent, il en est aussi qui se transposent. Il y a une psychologie possible de l'*a priori* et de l'idéal. Tel est l'équivalent positif des solutions métaphysiques.

Mais ce sont là taches légères. Il y a chance pour qu'après avoir lu et médité ce livre, on soit plus disposé à prendre à l'égard de la science et de la vie une attitude positive, celle qui convient à une âme moderne et avertie. Les livres ne sont pas communs dont j'en dirais autant.

F. Rauh.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains. 24 mai. Le square Lafayette est noir de monde. Au dehors, des landaus circulent, des artilleurs caracolent. Dans le jardin, sur une tribune improvisée, M. le sénateur Raymond Leygue, maire de Toulouse, M. Ruau, Ministre de l'Agriculture, adressent des discours à un grand homme de pierre tout blanc, qui sourit sur la foule.

C'est Pierre Goudelin, notre illustre Goudouli, qui attendait sa statue depuis 1649, année de sa mort, disent certains, en tout cas depuis 1898, époque où on l'avait inaugurée sur la place Matabiau, avec le concours des inénarrables Cadets de Gascogne.

Il est mieux ici, au milieu du bassin aux poissons rouges, quoique le monument que lui consacrèrent Falguière et Mercié écrase un peu ses voisins : le *Mickaël* de Mathieu et le *Moïse* de Labatut, qui lui montre, comme on l'a dit, un ... « dos discourtois ».

Mais n'importe ! C'est très bien d'avoir glorifié ce bon Goudouli dont la *Revue des Pyrénées* a fréquemment parlé, et dont elle reparlera encore.

En sortant, nous avons rencontré un de nos jeunes félibres.

« Hé bien, vous êtes satisfait ?

— Heu ! Heu ! Oui et non. Dans cette statue, belle au reste, je ne reconnais pas tout à fait Goudelin. La statue est rêveuse, oui, mais surtout pensive, et mélancolique un peu ; le poète y est maigre, lui aussi, avec une figure de carême. Où est le bon rimeur, le joyeux compère replet et vermillonné du nez, qui vidait si gaiement les bouteilles de Sainte-Agne avec quelques *jantis coumpagnous* et dont plus d'une épigramme s'assaisonne d'un grain de sel plus que gaulois ? Le Goudelin de Falguière est très distingué, mais il ne ressemble guère au Goudouli du portrait peint par Nicolas de Troy qui figure au Musée ou à celui qui orne le salon blanc des Jeux Floraux. »

Il n'y avait qu'à tourner les talons. Mais j'ai rencontré une personne grave.

« Ce monument était inconvenant, m'a-t-elle dit. Il y avait aux pieds

de Goudouli une femme nue très inquiétante. Heureusement, tout a été arrangé : on lui a mis, comme à la *Source* d'Ingres, une urne dans les mains. Comme cela, c'est irréprochable. Tout le monde voit qu'il s'agit de la Garonne. »

Evidemment, c'est très juste. Et si d'autres personnes s'inquiétaient de la nudité de l'enfant sculpté par Mercié pour symboliser le Canalet, on pourrait appliquer le même principe et tout arranger, en le transformant en *Mannekenpis*.

***

14 juin. Sous les ombrages du Ramier, Mounet-Sully incarne Œdipe-Roi. Jamais il ne nous parut plus magnifique et plus beau. Bien souvent nous avons eu l'occasion de l'entendre dans cet immortel chef-d'œuvre : chaque fois, il nous paraît différent, plus humain, plus profond, plus vrai.

La vérité ! N'est-ce pas elle, en effet, qu'il cherche passionnément, même au milieu du lyrisme le plus fougueux ? Comme, après la représentation, nous lui exprimions notre admiration de ce prodigieux renouvellement de son interprétation et des « trouvailles » qu'il avait su faire dans le vénérable texte, ne nous disait-il pas :

« Mais non, mais non... Il ne faut pas chercher à inventer... Il faut se laisser aller sincèrement au flot de vie qu'est le drame. Il faut le vivre plus pleinement, voilà tout. »

Ce n'est pas une parole de théâtre : elle reflète la plus parfaite exactitude. Aujourd'hui, M. Mounet-Sully est aussi « réaliste » dans le bon sens du mot que M. Antoine. Il ne cherche pas dans *Œdipe*, que dis-je ? il évite les « effets » ; il fuit les applaudissements presque indiqués. Il commande, il s'indigne, il s'effraie, il se désespère, il sanglote, — mais tout cela en dehors du public, qui, semble-t-il, n'existe pour lui que d'une façon toute relative, au point de vue du « métier » matériel. Il ne lui parle jamais. Il vit devant lui, mais avec quelle intensité, avec quelle poésie sublime !

Quand on a étudié longuement ce rôle incomparable d'Œdipe qui contient un raccourci de toute l'humanité, on passe à écouter M. Mounet-Sully les heures les plus impressionnantes ; car, à sa suite, on découvre dans la tragédie des profondeurs inconnues, des abîmes insoupçonnés, des « frissons nouveaux ».

Et l'on estime alors qu'ils sont pleinement justifiés les vers sonores que vient de lui adresser Gabriel Montoya, par la belle voix de Mlle Delvair :

Mounet-Sully, c'est toi le grand porte-parole
Qui peux, sans défaillir et sans courber le front,
Soutenir, roi déchu, la sanglante auréole
Du malheureux marqué pour l'opprobre et l'affront...

Quarante ans de combats livrés contre le verbe
N'ont pu tarir la source où gîte ta vigueur,
Et ton accent, toujours plus mâle et plus superbe,
Verse en nous on ne sait quelle auguste liqueur...

Toi seul, en révélant aux âmes étonnées
La honte et la terreur, le remords angoissant,
Tu nous rendras l'éclat de ces panathénées
Que célébrait jadis un peuple frémissant...

Et, grâce à toi, Pallas, qui plane ici, mystique,
Reconnaissant les siens à leurs fougueux élans,
Se croira de nouveau sous le ciel de l'Attique
Et se réveillera, jeune de trois mille ans !

Car le spectacle a commencé par une noble cérémonie. Les trompes de Dyonisos ayant sonné trois fois, tout un cortège a occupé solennellement la scène. Tous les figurants étaient là et tous les acteurs aussi : M. Mounet-Sully, immobile comme une statue, appuyé sur son sceptre ; M. Paul Mounet, et tous leurs brillants partenaires ; et Mlle Jeanne Delvair a lancé les strophes largement scandées de M. Montoya.

Ces vers ont été applaudis ; je n'oserais pas affirmer qu'ils ont extrêmement porté. Ces sortes de prologues, même aussi artistiquement réglés, ne « prennent » pas beaucoup la foule : c'est toujours une poésie lue, quelque chose d'académique, et cela ne cadre pas bien avec les théâtres de plein air : il faudra trouver autre chose.

Quoi qu'il en soit, le poème fini, M. Mounet-Sully s'est avancé, il a donné la main à Mlle Delvair, ils sont entrés dans le palais, et la pièce a commencé.

Ce qu'elle a été, vous le savez ? Un triomphe. A la fin, M. Mounet-Sully, par trois fois, a dû traverser la vaste scène, sous les applaudissements et les ovations, rappelé interminablement par tout un peuple enthousiaste.

Définitivement, nous avons au Ramier un temple de l'art. Le grand pontife l'a consacré.

***

15 juillet. Il y a des monuments qui ont de la chance. Les bâtiments historiques du grand Séminaire viennent d'échoir à l'Université. Aussi sera-t-on sûr de voir précieusement conserver, au milieu de tant de dispersion, les richesses artistiques, les souvenirs historiques qu'ils renferment.

Et d'abord, la chapelle que décorent toujours les fameuses peintures de Despax ; les tableaux, les boiseries et les ornements qui furent réunis là par les Carmélites forment un ensemble délicieusement homogène trop peu connu des Toulousains. Bientôt, sans doute, on pourra mieux

admirer cette belle œuvre qui fait tant d'honneur à notre art du dix-huitième siècle.

On conservera aussi les lourds bâtiments qui s'élèvent le long de la rue du Taur et de la rue de Périgord. Ils datent du douzième siècle, et la tour qui les domine fut un de ces donjons où s'enferma la résistance toulousaine contre Simon de Montfort. Seul, ce monument a subsisté, malgré la défaite de Toulouse et de ses comtes. C'est la *Tour de Maurand* dont parle la *Chanson de la Croisade*, et qui appartient à la fois à l'histoire de l'art et à l'histoire de notre cité. Elle repose sur une vénérable voûte romane aux arcs massifs qui est l'unique spécimen à Toulouse de l'architecture civile de cette époque.

Au quatorzième siècle, le cardinal de Périgord acheva l'intérieur de la tour, en y installant le collège qui, jusqu'à la Révolution, porta le nom de son fondateur.

Ce monument, qui, pendant quatre siècles, fit partie de notre Université, retombe donc aujourd'hui dans son patrimoine. Elle saura, sans aucun doute, le préserver du vandalisme déchaîné en notre temps; elle saura garder, honorer, mettre en pleine valeur ces vieilles briques auxquelles s'attachent tant de fragments de notre passé religieux, patriotique, artistique et littéraire.

Armand PRAVIEL.

Ariège.

Congrès des Sociétés savantes. M. Robert Roger, correspondant du ministère, a présenté au dernier Congrès un Mémoire sur le cimetière barbare de Tabariane, près Teilhet.

L'origine de la découverte remonte à une trentaine d'années. A cette époque fut exhumé un sarcophage de pierre contenant, avec des ossements, divers objets dont quelques-uns furent donnés au musée Saint-Raymond de Toulouse.

Les fouilles, commencées en 1901 par M. Poux, archiviste de l'Ariège, et M. le Capitaine Maurel, furent reprises en 1902-1903 par ce dernier et M. Roger. Plus de quatre-vingts tombes ont été ouvertes; elles étaient disposées en rangées régulières et les corps assez exactement orientés; les mains se croisaient quelquefois sur le bassin ou sur la poitrine. Trois modes d'inhumation avaient été pratiqués : en terre libre, dans des bières et sous un toit formé de tuiles à rebord. Aucune arme n'a été trouvée, mais le mobilier recueilli est assez important. Le cimetière de Tabariane a restitué toute une série de boucles et d'agrafes, depuis les types les plus simples jusqu'aux plus compliqués : les boucles sont

de bronze, de potin ou de fer; les agrafes de bronze ou de fer; quelques-unes de ces dernières portent des traces de damasquinure, fait extrêmement rare dans le Sud-Ouest. Parmi les agrafes de bronze, il y a quelques beaux exemplaires de ces plaques rectangulaires ou à extrémités latéralement étalées en chrochets comme des becs d'oiseaux de proie, types qui paraissent particuliers à la région toulousaine et même au Lauragais. Deux agrafes en bronze ont des bossettes représentant des têtes coiffées. La parure proprement dite comprend : un anneau en bronze, deux colliers et une perle en verroterie coloriée, une boucle d'oreilles, des bagues, un élégant bracelet formé par la torsion d'une mince barre de fer, des petits crochets de sûreté en fer ou en bronze; à l'un de ces derniers, dont la lame est rectangulaire et aplatie, est encore attachée une chaînette en fil de bronze. Il y avait encore les débris d'une aumônière, un fragment de ciseaux ou forces, une pince à épiler, des fiches pattes, enfin deux monnaies impériales, l'une d'argent, l'autre de bronze. Il n'a été rencontré qu'un morceau de vase en poterie noirâtre et des fragments de verre. La communication était accompagnée d'un album de photographies et de dessins des nombreux objets décrits.

La date à assigner à ce cimetière ne saurait être précisée. Est-il du temps certain de l'occupation wisigothique, c'est-à-dire du cinquième ou sixième siècle? Doit-on, au contraire, en tenant compte de la disposition des mains croisées sur la poitrine relevée sur plusieurs squelettes, le rapporter à une époqne plus récente, huitième ou neuvième siècle? Les éléments qui aideraient à la détermination du problème, dit l'auteur, font entièrement défaut.

***

Conférence de M. Cartailhac. Le 25 mai eut lieu, au théâtre de Foix, sous les auspices de la Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts, la conférence annoncée de M. Cartailhac sur les cavernes préhistoriques ornées de peintures. Personne, mieux que lui, ne pouvait traiter cet intéressant et curieux sujet.

« Ce fut lorsqu'il eut moins à lutter pour son existence que l'homme devint artiste. Il se mit à dessiner et à sculpter quand il eut dompté le renne et vaincu victorieusement les animaux carnassiers. De nombreux trésors artistiques légués par cette époque se trouvent dans nos musées. C'est d'abord la gravure sur pierre, représentant un ours à front bombé des cavernes, qui fut découverte dans la grotte de Massat par le docteur Garrigou. Viennent ensuite les gravures sur ivoire, représentant un mammouth, gravé sur un fragment de défense, des rennes, des manches de poignards sculptés représentant des têtes des chevaux. Les gravures sur os plats, omoplates ou côtes sont nombreuses; on cite comme une

des plus belles le bœuf sauvage, découvert dans la grotte d'Alliat. Ce n'est qu'en 1880 que l'on s'aperçut des peintures qui ornent les parois de certaines cavernes. La plupart des archéologues préhistoriques n'ajoutèrent pas grande foi à cette découverte qui nous venait d'Espagne.

« Quelques années après, vers 1888, M. Piette fit faire seul des fouilles, à ses frais, dans la grotte du Mas-d'Azil. On découvrit des galets sur lesquels étaient tracés des signes soit des points rouges, soit des lignes de même couleur. Les archéologues supposent que les hommes se servaient de ces galets pour correspondre entre eux.

« Plus tard, enfin, on découvrit sur les parois des cavernes de l'Ariège, des peintures préhistoriques. Aux grottes de Viaux principalement on voit dessinés, avec le sentiment de la forme, des rennes, des chevaux, des sangliers, des mammouths, des ours, des poissons. Mais si l'homme primitif a su dessiner, il n'a pas su faire des tableaux. Il dispose ces animaux dans tous les sens et dans toutes les positions.

« L'artiste commençait d'abord par tracer au poinçon sur le roc les formes de l'animal qu'il voulait dessiner. Puis, prenant sa peinture noire ou rouge probablement au bout du doigt, il repassait sur les lignes de son croquis.

« Bon nombre de ces peintures sont cachées par des stalactites, ce qui prouve leur vieillesse.

« A côté de ces peintures d'animaux, on trouve des mains peintes au rouge ou au noir, sinon la silhouette de la main sur un fond coloré. Puis de nombreux points et certaines lignes correspondant aux signes peints sur les galets. On voit aussi, parmi les dessins d'animaux, des flèches ou harpons, des silex ou coups-de-poing peints.

« M. Cartailhac attribue ces peintures allégoriques à la superstition. A l'appui de sa thèse, il rappelle « l'envoûtement » ou acte de sorcellerie encore pratiqué dans nos montagnes. Lorsqu'un homme veut se défaire d'un ennemi et s'il va trouver la sorcière, la première des choses que lui réclame celle-ci, c'est la photohraphie de celui qui doit disparaître. Elle prend le portrait et le cloue à la muraille d'un coup de poignard.

« Ainsi, les hommes primitifs dessinaient la veille de la chasse les animaux qu'ils comptaient tuer »

C'est sur des applaudissements répétés que M. Cartailhac termina sa conférence.

Les projections photographiques, nous montrant les peintures préhistoriques de nos cavernes avec une si grande netteté, étaient données par M. Lassalle, de Toulouse, qui, lui-même, en a pris la photographie dans les grottes. Ces projections ont donc, elles aussi, contribué au succès de la conférence.

***

Beaux-Arts. Notre compatriote, Joseph-Paul Bergès[1], vient d'obtenir un deuxième second grand prix dans le concours de peinture. On avait eu, cette année, la main heureuse dans le choix du sujet. C'était celui que Falguière, encore à la villa Médicis, traita dans une figure unique avec une émotion si poignante : *Le Martyre du jeune Tarcisius*, et dont la maquette est conservée au musée de Toulouse.

Le jury s'est réuni le samedi, 17 juillet, à l'Ecole des beaux-arts, et a décerné, outre le grand prix, deux seconds grands prix. Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée de la haute valeur artistique de notre compatriote, que de citer quelques jugements de la presse parisienne.

M. Thibault-Soisson, dans le *Temps*, est très sévère pour l'ensemble du concours et ne cite même pas le nom du vainqueur :

« C'est un vrai concours d'imagerie pour les fabricants de la rue Saint-Sulpice. Tout y est d'une banalité révoltante dans le métier comme dans la mise en scène, et je ne vois guère à excepter de ce jugement que M. Bergès, dont la composition sans doute a le défaut d'être un peu trop touffue, mais qui a de l'émotion et de remarquables qualités de beau peintre. »

Le *Journal des Débats* écrit :

« A parler franc, aucune des neuf compositions qui nous sont montrées ne s'impose par une originalité véritable ; et il ne semble pas que M. Lefeuvre ait fait preuve, par l'invention et par la couleur, de mérites supérieurs à ceux qu'ont manifestés M. Prat, à qui a été donné le premier second grand prix, et M. Bergès, qui bénéficie du deuxième second. Peut-être serait-il facile de reconnaître que M. Bergès a mieux que personne relié la figure de Tharsice à la foule païenne qui martyrise ce jeune héros chrétien. Il a mis de la justesse dans l'action, au lieu que la plupart de ses camarades y ont mis de l'excès. Sa peinture a plus de fermeté et de caractère que celle de M. Lefeuvre, sa couleur moins d'artifice. »

Si M. Bergès avait mis des tons plus clairs dans la scène, c'est sûrement à lui que l'Institut eût décerné le grand prix de Rome. Le jeune artiste a néanmoins droit aux cordiales félicitations de tous les Ariégeois.

Abbé Blazy.

1. M. Bergès, né à Saint-Girons en 1878, a été l'élève du peintre Cormon. Il fut déjà signalé, l'an dernier, comme lauréat du prix Chenavart.

Aveyron.

Inauguration de la ligne d'Espalion. Le 28 juin a eu lieu l'inauguration de la ligne d'Espalion. Cette coquette ville, paisiblement assise aux bords du Lot, au pied des montagnes qui s'élèvent jusqu'à l'Aubrac, était une des rares sous-préfectures que ne desservait encore aucune voie ferrée.

Les anciennes chroniques assurent que Charles Martel, Pépin et Charlemagne en sont les fondateurs. Puis elle fut soumise aux seigneurs de Calmont dont le château, aujourd'hui démantelé, se dressait fièrement sur le pic basaltique qui domine la cité.

La nouvelle voie de 23 kilomètres relie Espalion au réseau du Midi à Bertholène, à travers des passages extrêmement variés et ravissants : elle est remarquable à la fois par les sites qu'elle parcourt et les travaux d'art qu'elle a imposés pour lui permettre, en s'accrochant aux flancs des coteaux ou des ravins, avec des courbes du plus faible rayon et des déclivités maxima, de s'élever en moins de 814 mètres à une altitude de 224 mètres qui sépare la gare d'Espalion du point culminant de la ligne Quand de la station de Bioussac le voyageur aperçoit au-dessous de lui dans une oasis de verdure le point terminus et au-dessus les ruines gigantesques du château de Calmont, quand il suit des yeux les nombreux lacets sur lesquels courent les rails reliant en d'harmonieuses courbes les cinq grands viaducs qui en sont étagés et semblent en quelques points se superposer, il ne peut s'empêcher d'éprouver un frisson d'admiration en présence de ce splendide panorama où la main de l'homme est venue ajouter l'empreinte de sa puissance aux grandioses beautés de la nature.

C'est l'impression qu'éprouvèrent tous les personnages invités à prendre place dans le train ministériel pour accompagner à l'inauguration officielle le représentant du gouvernement, M. Simyan.

En un grand banquet offert par la municipalité d'Espalion, de nombreux orateurs célébrèrent les avantages de cette ligne au point de vue industriel et commercial ; ils dirent les difficultés administratives, financières et matérielles qu'il avait fallu vaincre pour mener, après dix ans d'efforts, le projet à bonne fin ; ils louèrent les ouvriers de cette œuvre gigantesque. L'inévitable politique tint une grande place dans ces discours du maire, des sénateurs, des députés et du ministre qui assistaient à l'inauguration. Nous n'en retiendrons que les lignes suivantes du discours de M. Codart, directeur du contrôle :

« Quand j'étais arrivé dans cette partie de la vallée du Lot, sur ce versant si rapide et traversé de profonds ravins, j'avais été frappé par le pittoresque et la beauté du site, et mon esprit d'ingénieur avait été vive-

ment intéressé par le tracé d'un chemin de fer qui rencontrerait des difficultés si nombreuses. »

Toutes ces difficultés ont été heureusement vaincues, et cette ligne, en même temps qu'elle offrira aux yeux ravis d'inoubliables beautés, ouvrira à cette région montagneuse, dont les richesses seront immenses quand elles pourront être exploitées, une ère de progrès économique et de prospérité trop longtemps attendue. On espère qu'elle sera l'amorce de la ligne qui, par Entraygues, en suivant la vallée du Lot, reliera plus tard Espalion à Aurillac.

***

Centenaire du lycée de Rodez. Le mercredi 1er juillet, le lycée de Rodez était en fête. Il célébrait le centenaire de sa fondation. Etabli par décret impérial dans les locaux qui avaient abrité successivement depuis 1562 le collège des Jésuites, puis le collège royal et enfin l'Ecole centrale, il fut ouvert le 1er mars 1808 pour recevoir, avec les boursiers de l'Etat, les élèves de la Lozère et de l'Aveyron. Il serait intéressant d'en faire l'histoire, de rappeler les noms des professeurs éminents qui se sont succédé dans les diverses chaires, des élèves qui ont acquis plus tard quelque renommée par leurs travaux, leur talent ou une haute situation. Mais cet aperçu historique dépasserait les proportions d'une chronique.

L'Association des anciens élèves et l'administration universitaire ont collaboré pour donner à cette fête le plus grand éclat. Un banquet de cent cinquante couverts réunissait dans la salle de gymnastique du lycée les personnages officiels, les professeurs et un très grand nombre d'anciens élèves appartenant aux diverses générations, qui ont eu plaisir à fraterniser en évoquant les vieux souvenirs que ravivait en eux la vue des salles et des cours familières où s'était écoulée leur enfance. Chacun était heureux de revoir des camarades depuis longtemps dispersés par les hasards de la vie et de revivre avec eux les heures charmantes d'autrefois.

Puis, quand vint le moment des toats, on applaudit tour à tour les deux présidents M. Buellet, préfet de l'Aveyron, et Joseph Fabre, un des plus brillants élèves dont le lycée s'honore; l'éloquence vibrante, les touchants souvenirs, les nobles conseils, la pensée forte de l'ancien sénateur produisirent sur tous les assistants une émotion profonde qui se traduisit par des salves d'applaudissements. On goûta beaucoup le récit intéressant et nourri fait par le proviseur, M. Salesse, des faits qui se rattachent à la fondation et au développement du lycée, le parallèle entre la vieille et la nouvelle Université avec leurs méthodes, leurs disciplines et leurs résultats. Puis ce fut le tour de M. Gaffiier, député, et

du vice-président de l'Association des anciens élèves; celui-ci dit les liens de reconnaissance qui unissent l'Association au lycée et l'appui qu'elle s'efforce de donner à l'établissement; enfin un des jeunes, M. Roudié, se fit applaudir dans une jolie bluette en vers qui eut le charme de l'imprévu et de l'esprit.

Au sortir du banquet, on se rendit sous les ombrages de la cour des moyens où étaient déjà réunis les élèves et les familles invitées à une matinée musicale et littéraire offerte par les élèves et des artistes ruthénois. Après un charmant *A propos* dans lequel M. Canal, professeur de philosophie, a versifié l'histoire du lycée et rappelé les personnages marquants dont le nom ou les œuvres ont fait jaillir un peu d'éclat sur cette vieille maison, on a applaudi *le Farfadet*, opéra-comique de Planar, un Aveyronnais, des chœurs et des intermèdes variés.

On s'est séparé à regret, à la fin du jour, en se donnant rendez-vous... au bi-centenaire.

Ce fut une belle journée où la joie régna au cœur de tous, où bien des amitiés assoupies se ravivèrent en cette fête de la fraternité et du souvenir universitaires!

***

Union artistique. Cette vaillante Société organise à Rodez de brillantes fêtes artistiques et sportives du 14 au 17 août 1908. Elles seront précédées d'une magnifique exposition des beaux-arts où tous nos artistes aveyronnais, Bompard, Viala, Loup, Richard, Malet, Verdier, Serpantée, Vezins, etc., sous la présidence d'honneur de M. Denys Puech, membre de l'Institut, ouvriront un Salon dans lequel seront représentées brillamment, par des œuvres déjà remarquées ou inédites, la sculpture, la peinture, l'aquarelle, l'eau-forte et la gravure. .

Puis au théâtre de la Nature, où furent tant applaudies au cours des deux dernières années les grandes cantatrices Litvine et Emma Calvé, la foule se pressera encore pour applaudir M. et Mme Silvain, de la Comédie-Française, dans *Electre*. Après l'opéra, la tragédie : cette nouvelle manifestation artistique aura le même succès que les précédentes dans le cadre si grandiose qu'offrent à ces œuvres nos vastes et magnifiques horizons.

M. CONSTANS.

Lot.

Bibliographie locale. On sait toute l'importance historique qui est attribuée depuis quelques années au pèlerinage de Rocamadour. Un beau livre, où la critique la plus sérieuse se trouve en désac-

cord avec la plus respectable tradition, lui a été notamment consacré par le consciencieux érudit de Brive qu'est M. Rupin.

Une nouvelle preuve d'intérêt vient d'être donnée au sujet. Un autre savant, M. l'abbé Edmond Albe, qu'ont déjà fait connaître de précieux travaux sur l'histoire du Quercy, d'après des recherches faites au Vatican et à Londres, vient de publier une édition, qu'on peut dire définitive, d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui était souvent consulté pour l'histoire du Moyen-âge et qui a pour titre : *Les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour au douzième siècle.*

L'ouvrage, qui contient texte et traduction, avec notes historiques et géographiques et reproductions de miniatures, forme un volume in-8° de plus de 250 pages.

Son intérêt réside avant tout dans le grand nombre de renseignements qu'il contient sur la vie de nos pères au douzième siècle. Les événements contemporains, avec leurs guerres et calamités publiques, y ont leur écho; presque toutes les régions de France et aussi les pays étrangers y sont représentés, et toute la société du temps défile dans le lieu du pèlerinage avec sa physionomie intime et pittoresque.

En outre de la publication du manuscrit précité, il convient aussi de noter, pour l'histoire de Rocamadour, diverses communications faites ces mois derniers à la Société des Etudes du Lot, par M. l'abbé Albe.

Nous avons ainsi appris qu'un culte à une Notre-Dame de Rocamadour fut très en faveur au Moyen-âge en Portugal, où il existait, notamment à Porto, au début du douzième siècle, une église et un hôpital dédiés à la Vierge; l'hôpital a donné lieu à l'œuvre de charité la plus considérable de Portugal, encore aujourd'hui appelée la Miséricorde de Porto.

Un ermite de même nom que celui du Quercy, saint Amadour, était, d'autre part, vénéré au Moyen-âge dans une petite localité de la péninsule, Monsanto.

Tout cela ne contribue pas à rendre moins obscur pour notre pèlerinage quercynois le problème de ses origines. J. F.

Basses-Pyrénées.

Pau. Depuis quelques années, notre cité compte pour ainsi dire deux saisons : celle d'hiver et celle d'été, chacune avec son caractère particulier et sa physionomie bien tranchée.

La première est composée de membres de la colonie étrangère; elle a été très brillante cette année, ainsi que nous l'avons signalé dans cette *Revue.* La durée a été de cinq mois.

La seconde n'a pas la même stabilité en ce qui concerne les personnes, mais elle se renouvelle chaque jour depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre. Ce sont les pèlerins qui quittent pour quelques heures le sanctuaire de Notre Dame de Lourdes afin de visiter, avec les ravissants panoramas de notre cité, le château du bon roi Henri.

Hôteliers et cochers de fiacre sont dans la joie. Ces derniers ont renoncé à aller faire la saison annuelle dans quelque station thermale de nos Pyrénées pour se mettre à la disposition des visiteurs d'été que chaque jour amène par centaines dans notre ville. Ces derniers avouèrent même travailler plus durant cette période de l'année.

***

Presse locale. Deux nouvelles feuilles quotidiennes, couleur républicaine et libérale, viennent d'inaugurer leur publication dans notre département : *l'Écho des Basses-Pyrénées*, à Bayonne, et *le Republicain des Basses-Pyrénées*, à Pau. La première est rédigée avec autant de compétence dans le journalisme que d'intérêt par M. Théophile Puget, bien connu dans le Sud-Ouest et à Toulouse en particulier ; la seconde a pour rédacteur en chef un écrivain distingué, M. Conge, déjà rédacteur du *Républicain béarnais*.

A nos deux nouveaux confrères, nos meilleurs succès de bienvenue... et de succès.

Notre cité compte ainsi quatre feuilles quotidiennes avec, par ordre d'ancienneté, *le Mémorial, l'Indépendant* et *le Patriote des Pyrénées*.

***

Congrès. Grâce à l'initiative de quelques jeunes gens et autres messieurs, un Congrès archéologique va être tenu, le mois de septembre prochain, à Pau. Nous en reparlerons.

Hautes-Pyrénées.

Cauterets. Sous le titre d'*Esquisse toponymique de la vallée de Cauterets*, M. Alphonse Meillon, président de la Commission de topographie et de toponymie de la Fédération des Sociétés pyrénéistes, vient de publier le résultat de six années de laborieuses et patientes recherches.

Au concours des Jeux Floraux de l'*Escole Gastou Febus*, ce travail a été couronné, et a été l'objet d'un rapport des plus élogieux.

Le livre de M. Meillon arrive à son heure, au moment où un courant

d'études s'établit en vue d'apporter à la toponymie des cartes de cette région les rectifications nécessaires, les noms de lieux y étant généralement défigurés, et, par suite, incompréhensibles.

M. Alphonse Meillon présente, dans son livre, plus de trois cents dénominations pour la vallée de Cauterets; toutes sont analysées, et cette analyse s'étend, également, aux mots dont ces dénominations se composent.

L'auteur a fait la part la plus large aux explications de toute nature, afin de justifier les rectifications qu'il indique, pour rétablir les noms avec leur orthographe dialectale et leur signification. Ce travail a été fait avec un scrupule absolu d'exactitude.

A côté des formes rectifiées, l'auteur présente les dénominations telles qu'elles se trouvent dans les cartes de l'état-major, du service vicinal et autres.

L'ouvrage de M. Meillon renferme bon nombre de dénominations qui ont des similaires dans les autres vallées pyrénéennes. Ce volume est donc intéressant, non seulement pour la vallée de Cauterets, mais aussi pour toute la région des Pyrénées.

L'analyse des noms de lieux cautérésiens est précédée d'un exposé de la toponymie pyrénéenne dans les cartes et les livres, d'un aperçu sur la langue, la phonétique et l'orthographe, et de l'examen des noms régionaux; l'étude du mot Pyrénées est des plus approfondies et forme, à elle seule, une véritable et très intéressante monographie.

Ajoutons, pour ceux de nos lecteurs que cet ouvrage peut intéresser, qu'il est en vente (6 fr. 50 c. par la poste) à la librairie Thalabot, à Cauterets, et chez l'auteur, à Pau.

Tarn.

Mobilier artistique de nos églises. On sait que le ministère des Cultes a institué, dans chaque département, une Commission chargée d'inventorier toutes les richesses d'art contenues dans nos églises. De la douzaine de membres qui composent celle du Tarn, il n'en est guère qu'un, M. Charles Portal, notre très érudit archiviste, qui ait pris sa tâche à cœur. Avec un inlassable dévouement, il consacre les moments de loisirs que lui laissent ses devoirs professionnels à parcourir le pays en tout sens, à visiter les églises de nos plus modestes villages, ne reculant ni devant les fatigues de la course, ni devant les rebuffades de certains curés qui ne sont pas loin de les prendre pour un émule des frères Thomas.

Et comme notre archiviste est doublé d'un archéologue très entendu et d'un expert photographe, non seulement il a déterminé le caractère artis-

tique du mobilier de nos églises, mais encore il en a pris une photographie. On voit la merveilleuse collection enfermée dans ses albums.

Puisse chaque département trouver une compétence et un dévouement semblables.

Voici, arrêtée à ce jour, la liste des œuvres d'art dont M. Portal a obtenu le classement au rang des monuments historiques :

Sainte-Cécile d'Albi : Châsse, cuivre doré et émaillé, treizième siècle ; châsse, bois peint, treizième siècle; crosse, cuivre doré et émaillé, treizième siècle.

Campes : Croix en pierre, quinzième siècle.

Labessière-Candeil : Châsse en émail champlevé limousin, treizième siècle.

Castelnau-de-Montmiral : Croix processionnelle, argent estampé et doré sur âme de bois, enrichie d'une quantité de pierres précieuses.

Castelnau-de-Lévis : Bénitier, cuve octogonale, pierre sculptée, quinzième siècle ; monstrance, reliquaire de saint Bonaventure et saint Barthélemy, argent, quinzième siècle ; cloche, 1551.

Labastide-Denat : Pieta, groupe pierre peinte, seizième siècle; placard-reliquaire à vantaux peints : la Vierge et l'Enfant-Jésus, sainte Ursule, apparition du Christ à Madeleine, les Saintes femmes au tombeau.

Saint-Michel de Gaillac : La Vierge et l'Enfant-Jésus, statue assise, bois polychromé, quatorzième siècle ; bénitier, pierre sculptée, douzième siècle; Judith (Dévéria), quatorzième siècle ; saint Sébastien détaché de la Croix (Dévéria).

Saint-Pierre de Gaillac : Cloche provenant de l'abbaye cistercienne de Candeil, 1499.

Milhars : Lustre de vingt-quatre lumières, bronze fondu, fin du quinzième siècle.

Monestiès : La mise au tombeau, groupe de onze figures provenant du château de Combefa, pierre peinte, fin du quinzième siècle; cloche, 1599.

Saint-Pierre de Rabastens : Pierre tombale du chevalier Pierre de Cun, 1332.

Saint-Alain de Lavaur : Le Christ devant Pilate, flagellation, portement de croix, descente de croix, mise au tombeau, panneau bois à cinq volets, école italienne, quinzième siècle; cloche de 1583.

Labastide-de-Lévis : Cloche 1535.

Lisle-sur-Tarn : Quatre cloches, 1546, 1630, 1669, 1730.

Lugan : Cloche 1512.

Sorèze : Vierge au lis, de Pierre Rivals, dix-huitième siècle.

Saint-Juéry : Reliquaire argent, quinzième siècle.

Vieux : Peintures murales (elles seront probablement restaurées aux frais de l'Etat).

Labastide-Gabausse : Apparition du Christ à saint Thomas, école espagnole, dis-septième siècle.

Bellegarde : Vierge à l'Enfant, statue bois, quinzième siècle.

Saint-Benoit-de-Castres : Melchisédech bénissant Abraham, d'après Raphaël; neuf tableaux provenant de la Chartreuse de Saïx, Pierre Rivals; saint Jean, attribué au Poussin; concert d'anges attribué à Lesueur, dix-septième siècle, résurrection, rétable attribué à Ant. Coypel, dix-septième-dix-huitième siècle.

Beauvais : Cloche 1647.

Saint-Jacques de Villegoudon, a Castres : saint Bruno, Lesueur, dix-septième siècle.

Ambialet : Encensoir, douzième siècle.

Belcastel : Cloche, 1508.

Fréjanolles : Cloche, 1576.

Découverte spéléologique.

Le Tarn va-t-il avoir son Padirac? Il y a quelques mois, une truie, à la recherche des truffes dans la commune de Milhars, mit à découvert une assez étroite ouverture qui semblait s'enfoncer profondément dans la terre. Mis au courant de cette découverte, M. Portal pria M. Armand Viré, le spéléologue bien connu, qui a déja publié d'intéressantes études sur les grottes du pays Castrais, d'en venir constater l'importance. Aux premiers jours de juillet, tous deux se rendaient à Milhars. Ils descendirent, par un boyau assez étroit à 15 mètres de profondeur. Là, le boyau s'élargissait et bifurquait. Une corde de 50 mètres de long fut déroulée le long des parois de l'un des deux boyaux; elle ne put toucher le fond. L'expérience s'arrêta là. Mais tout porte à croire que c'est à 80 mètres de profondeur au moins qu'il faudra descendre pour pénétrer les secrets de la nouvelle grotte.

En septembre prochain, M. Viré, accompagné d'un groupe d'ouvriers spécialistes et muni de son outillage spécial, tentera la descente au fond du gouffre.

Souhaitons-lui bonne chance. Albiensis.

Tarn-et-Garonne.

Fêtes du centenaire. Comme suite à l'écho paru dans le dernier numéro de la *Revue*, nous sommes heureux de constater que la population montalbanaise ne se montre pas complè-

tement indifférente aux souvenirs que doivent rappeler les dates de juillet et novembre 1908.

La Fédération des commerçants, aidée de délégués de tous les groupements de la ville et des autorités constituées, a formé un Comité qui élabore présentement tout un programme de réjouissances pour le mois d'octobre.

La visite du président de la République, à ce moment, donnerait à ces fêtes un éclat inaccoutumé ; mais les démarches faites à ce sujet n'ont pas encore de résultat certain.

***

La Société archéologique dans l'Ariège. Nous avons plaisir à noter ici le vif succès qu'a obtenu, en juin dernier, l'excursion de la Société archéologique du département à Saint-Lizier, Saint-Girons, Foix, Pamiers et Mirepoix, et l'accueil empressé qu'elle a reçu des Sociétés-sœurs du Couserans et de l'Ariège.

L. I.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 6810

A. JEANROY.

LA SATIRE LITTÉRAIRE

DANS LES POÉSIES DE GIOSUÈ CARDUCCI.

Le poète Giosuè Carducci, que l'Italie a perdu il y a dix-huit mois (16 février 1907), fut un maître dans la satire littéraire aussi bien que dans la satire politique. Et comment en eût-il été autrement? Dès sa première jeunesse, il s'était passionné pour la littérature de son pays. Professeur d'Université à vingt-cinq ans, il dut en enseigner l'histoire, et la réflexion fortifia ses sympathies et antipathies instinctives. Aprement discuté, passionnément attaqué dans ses œuvres, son tempérament fougueux se cabra sous les coups. A ses détracteurs, il répondit d'abord dans des articles d'une prose enflammée, que l'on a comparés à des escadrons de cavalerie lancés en un galop furieux et balayant tout sur leur passage[1]; dans ces articles, où il parle en critique, il est tenu encore à certains ménagements, et, à y regarder de près, les nuances y sont fort délicatement observées. Mais il n'en est pas de même dans un certain nombre de poésies, qu'il dut écrire d'abord pour épancher sa bile et où s'est condensée comme la quintessence de ses haines. Toutes les allusions, certes, n'en sont pas claires; cependant, en les rapprochant des articles dont je viens de par-

1. G. Chiarini, *Memorie della vita di G. Carducci.* Florence, 1907, p. 253.

ler, on arrive à en saisir, sinon tous les détails, du moins la portée et l'objet.

*
* *

Il faut savoir d'abord que Carducci fut toute sa vie un tenant passionné des classiques, — entendez des classiques italiens. « Dans les *Juvenilia*, disait-il lui-même en 1871, j'ai été le porte-étendard des classiques[1] »; et quand, en 1891, réimprimant, après trente ans, une série d'anciens articles, il voudra écarter d'avance les reproches de palinodie, il nous dira que les contradictions apparentes de son œuvre sont toutes résolues par cette triple formule : « En politique, l'Italie au-dessus de tout; en esthétique, la poésie classique au-dessus de tout; en pratique, la franchise et la force au-dessus de tout[2]. »

Mais qu'est-ce, à son sens, qu'un classique? et quels sont les auteurs qui, dans l'âge moderne, — puisque, sur les gloires du passé, tout le monde est d'accord, — peuvent prétendre à ce titre? Ceux-là, nous dira-t-il, qui ont continué l'œuvre des classiques de jadis, qui sont restés fidèles à la tradition nationale, et attachés à la tâche assignée par le déroulement fatal de l'histoire à la littérature italienne. Cette tâche, elle a consisté à révéler à l'Europe, après la nuit du moyen âge, la beauté antique, à redresser les âmes courbées par le christianisme, à rendre à l'esprit humain le sentiment de sa force et de sa dignité. « Quand l'Italie, dit-il, se réveilla [au quatorzième siècle], elle se réveilla classique et païenne[3]. » Ressusciter du paganisme tout ce qu'il avait de grand, transformer à son image tout ce qui devait ou pouvait être gardé du moyen âge chrétien, telle a été la mission, dans l'ordre de la pensée, de Machiavel, de Galilée, de Bruno; dans l'ordre de l'art, de Raphaël, de Vinci, du Titien, de Michel-Ange; dans l'ordre de la poésie, de Pétrarque, de Politien, de l'Arioste. Et ce sont là

1. *Opere di Giosuè Carducci* (Bologne, Zanichelli, 1889, ss.), IV, 57.
2. *Op.*, IV, IV.
3. *Op.*, I, 137.

les premiers, les vrais classiques, parce qu'ils ont restauré dans le monde moderne l'œuvre de la Rome antique, dont l'Italie est la fille et doit rester la continuatrice[1]. Mais l'Italie, durant les deux siècles d'oppression qu'elle a subis, a cessé d'être le flambeau de l'Europe : sa pensée a été alors engourdie, ligotée par la théologie, son art vicié par les influences étrangères; c'est à la fin du dix-huitième siècle seulement qu'elle se ressaisit, qu'elle se réveille de cette léthargie; grâce à Parini, le poète reprend conscience de son rôle civique; grâce à Alfieri, la nation reprend conscience d'elle-même; Monti, Foscolo, Leopardi revêtent les passions contemporaines les plus ardentes de la grâce, de l'eurythmie grecques, de la noblesse, de la splendeur latines. Par là, ils se rattachent à leurs grands ancêtres du Quattrocento et du Cinquecento. Ils sont d'autant plus Italiens qu'ils sont plus Latins, parce qu'ils continuent, eux aussi, l'œuvre de Rome; et ce sont là les classiques modernes, que tout écrivain d'Italie devrait avoir à cœur de comprendre, d'imiter et de dépasser, sans s'écarter aucunement de la voie qu'ils ont suivie.

Mais cette voie royale, elle a été désertée par les deux générations qui ont précédé celle du poète; et tel est le crime — véritable crime de lèse-patrie — commis par les sectateurs de l'école dite romantique. Cette école, Carducci, dès sa vingtième année, la haïssait de toutes les forces de son âme ardente. Déjà, dans son premier recueil (*Rime*, 1857), il maudissait « la scélérate, l'anémique[2] famille des romantiques, dont les yeux malades sont constamment fixés sur l'astre pâle des nuits »; il se lamentait « que le bel Apollon eût fui du sol latin, cédant le pas à Teutatès et à l'informe Odin, et qu'un vil troupeau, descendu des Alpes germaniques, fût venu troubler les ondes pures de l'Hélicon[3]. » Le classicisme, c'est le soleil,

1. Je résume ici, aussi fidèlement que je puis le faire en quelques mots, les cinq discours, très systématiques, mais d'autant plus clairs, intitulés *Dello svolgimento della letteratura nazionale*, écrits de 1868 à 1871. (*Op.*, I., 29-187.)

2. Au lieu de *astemia*, il avait écrit d'abord *tenebrosa* (1857-68).

3. *Brindisi*, dans *Juvenilia*, XXIX. Je cite les poésies d'après l'édition

qui féconde la terre et resplendit joyeusement sur les travaux des hommes ; le romantisme, c'est la lune, « qui se plaît à embellir les ruines et les deuils; qui ne sait mûrir ni fleurs ni fruits..... Dans les cimetières, son rayon rivalise d'éclat, froid et morne, avec les tibias et les crânes..... Je hais ta stupide face ronde, ta jupe amidonnée, ô nonne inféconde et lascive, *paolotta* du ciel[1] ».

Dans l'exécration qu'il a vouée aux romantiques, Carducci enveloppe les « arcadiens » : entendez par là les écrivains qui, comme les abbés galants du dix-huitième siècle ou les académiciens de province travestis en Tircis et en Corydons, parlent abondamment sans avoir rien à dire, et dissimulent le vide de la pensée sous les raffinements alambiqués ou les fastueuses élégances de la forme. Ces deux tares, au reste, sont souvent réunies : on peut être « arcadiquement romantique » ou « romantiquement arcadien »; et cette alliance de mots, qu'il affectionne[2], est pour lui la plus cruelle des injures.

Nous pouvons abandonner les arcadiens aux foudres du poète : leurs défauts sont de ceux que le bon goût a de tous temps réprouvés. Mais devons-nous souscrire à sa condamnation en bloc du romantisme? Pouvons-nous même nous expliquer que cette condamnation ait été portée par le critique sincère que Carducci fut toujours, par le critique informé qu'il fut de très bonne heure? On comprendrait à la rigueur qu'il eût

complète en un volume (publié à Bologne en 1904); celle-ci est, du reste, absolument conforme à celle des *Opere*.

1. *Classicismo e romanticismo* (écrit entre 1870 et 1872), dans *Rime nuove*, LXIX. *Paolotto*, proprement « membre de la congrégration de Saint-Vincent-de Paul ». Ce mot est toujours, dans la bouche de Carducci, une grosse injure. Il est curieux de constater que, pour Guerrazzi, la lune, stérile et froide, symbolise précisément la poésie classique, tandis que le soleil est l'emblème de la poésie romantique, toute bouillonnante de vie et de sentiment. (G. Finzi, *Saggi e Conferenze*, Florence, 1907, p. 264) Carducci reconnaîtra au reste plus tard, quand il étudiera froidement les éléments du romantisme, qu'il ne fut pas seulement « l'idéalisme, le sentimentalisme, le nervosisme et le crétinisme clérical, féodal et médiéval, avec toutes ses mascarades » (*Op.* III, 395); ce qui revient à dire, en somme, qu'il fut un peu tout cela.

2. Voy., par exemple, *Op.*, V, 487, et XI, 298.

excommunié le romantisme français, dont les truculences, les audaces de versification et de style et les irrévérencieuses gamineries scandalisèrent des classiques moins intransigeants. Mais il ne faut pas nous figurer les romantiques italiens d'après nos romantiques à nous : les premiers n'avaient rien d'un Victor Hugo ni d'un Théophile Gautier, tels qu'ils apparurent, vers 1828, aux classiques consternés. Les coryphées s'appelaient Berchet et Manzoni, les disciples Pellico, Grossi, Torti. Les plus grandes audaces du premier, qui avait rédigé (en 1816) le manifeste de l'école, consistaient à exhorter les poètes à être eux-mêmes, à interroger « l'esprit humain vivant », à peindre leur temps, à imiter « la nature et non des imitateurs de la nature[1] »; celles du second, qui fit descendre ces principes dans le domaine de la pratique, à combattre le règne des trois unités, à couler des drames nationaux dans le moule de ceux de Schiller, à écrire des romans historiques dans le genre de Walter Scott. Au reste, le talent de Manzoni, quelque genre qu'il aborde, est fait de mesure exquise, de sérénité souveraine, de maîtrise absolue de soi, de ces qualités attiques, enfin, qui font penser à Racine et à Chénier beaucoup plus qu'à Shakespeare et à Calderon. Quant aux œuvres des *poetæ minores*, elles n'avaient rien non plus d'une hardiesse subversive : elles étaient plutôt de celles dont la trace s'efface vite et ne menace point de devenir une ornière où la postérité pourrait s'enliser.

D'autre part, les poètes auxquels Carducci a voué son culte sont-ils des représentants bien authentiques de l'esprit classique? Alfieri, avec sa sécheresse grandiloquente, est bien près de Sénèque et bien loin de Sophocle. Monti a-t-il eu cette sincérité d'inspiration qui nous semble concourir pour une si grande part à la beauté des œuvres antiques? Sans doute, il a pu être sincèrement papalin en 1793, jacobin en 1797, napoléonien en 1806, réactionnaire en 1815. Mais il est tout de même

1. F. Torraca, *Manuale della letter. ital.*, III (1887), 464, et G. Mazzoni, *L'Ottocento*, p. 228.

déconcertant de constater que ces convictions successives sont toujours d'accord avec son intérêt immédiat, et que la même splendeur de style, la même ardeur d'enthousiasme sont mises impartialement au service de chacune d'elles. Leopardi, certes, est un admirable élégiaque, Foscolo un incomparable chantre de la passion, et leurs vers ont vraiment la pureté d'un marbre grec. Mais qu'y a-t-il d'antique dans leur inspiration, disons mieux, dans les profondeurs de leur âme? Celle-ci, constamment fiévreuse, cette autre, qui rumine un doute stérile et se consume dans un désespoir morne, ne sont-elles pas bien loin de l'équilibre des âmes païennes, je ne dis pas des Brutus et des Socrate, mais même des Tibulle et des Lucrèce? Au reste, l'un de ces demi-dieux du classicisme n'est-il pas l'un de ceux qui ont inoculé le virus germanique à l'Italie? Qu'est-ce, en effet, que son *Jacopo Ortis,* sinon une réplique de *Werther?* Chez Ortis, dira-t-on, la blessure du patriotisme explique la mélancolie. Mais non, car le patriote et le mélancolique sont comme deux êtres séparés, sans influence l'un sur l'autre; et si la moitié de ses lettres ne doit rien du tout au roman de Gœthe, l'autre moitié en paraît traduite.

Comment donc réussirons-nous à nous expliquer la complaisance de Carducci pour le classicisme, sa sévérité pour le romantisme?

C'est, d'abord, que le premier lui apparaît comme la pure expression du génie latin, fait de clarté et de précision, créateur de formes nobles et belles; le second, comme une émanation de l'esprit septentrional, brumeux et vague. Il a répété plusieurs fois le mot de Proudhon, que le romantisme est une « scrofule de l'art[1] ». Voici, au reste, une phrase, extraite d'un article de critique, où nous retrouvons, métaphores à part, les mêmes griefs que dans les vers cités plus haut : « Si l'obscurcissement de l'idée, si l'introduction de l'élément féminin (et par là j'entends la prédominance du sentiment vague sur la passion ramassée, de l'excitabilité imaginative et pitto

1. *Op.*, III, 278.

resque sur l'imagination plastique), si le luxe de la description et de la métaphore vaporeuse, si la substitution d'une prolixité prétentieuse à la mâle simplicité, si la fluidité sonore de la versification sont des signes de décadence, il faut bien avouer que, dans cette école, la faculté de l'exécution ne fut pas égale à la hardiesse des tentatives [1]. »

Mais c'est aussi et surtout qu'il s'obstine à démêler, sous les théories littéraires, des tendances religieuses et politiques, et qu'il voit dans le romantisme un poids mort qui a longtemps pesé sur l'Italie et retardé son relèvement. Ce qu'il lui reproche, ce n'est pas seulement d'être un produit allemand, mais un produit de l'Allemagne mystique, féodale et réactionnaire de 1815. Il a peint en des pages ardentes, toutes frémissantes de colère, « ce temps où les générations, fatiguées des catastrophes, épouvantées des météores de feu de la Révolution et de l'Empire, qui étaient allés s'éteindre dans une mer de sang, s'abandonnaient, inclinant la tête, aux bras du mysticisme [2] », cette période « courte, il est vrai, où l'Allemagne, et non seulement l'Allemagne, parut avoir perdu le sens du vrai, la conscience du moderne, l'orgueil de l'héritage du dix-huitième siècle. Ce fut une terreur blanche de moyen âge, une débauche d'idéalisme, un carnaval de spiritualisme... Et ce carnaval était un carême, et le jeûne des idées durait toute l'année [3]... Vivent donc le roi et la religion ! Vive le romantisme gothique, chevaleresque, monarchique et catholique, et ses deux saints apôtres, Auguste et Frédéric Schlegel, *par nobile fratrum*, qui débitaient à travers l'Europe cette marchandise de choix... *Hœher Weisheit Sonnenlicht und der Kirche stille Pflicht* : « La haute lumière solaire de la science et la tranquille obéissance à l'Église », telle était la devise de Frédéric... — Stollberg, Tieck, Novalis, Werner, renièrent la confession de Luther

1. *Di alcune condizioni della presente letteratura* (1867), dans *Op.*, II, 493.
2. *A proposito di alcuni giudizi su A. Manzoni* (1878), dans *Op.*, III, p. 154.
3. *Atta Troll di Arrigo Heine* (1878), dans *Op.*, X, 75.

pour chercher l'Hippocrène de la nouvelle poésie dans les bénitiers de l'Église catholique[1]. »

Voilà, selon lui, la source impure où a puisé le romantisme. « De tous ces défauts, dit-il, — et c'est ainsi que se termine le passage dont j'ai cité plus haut le début, — il faut peut-être chercher la cause dans le fait que son principe philosophique et politique était hors du siècle[2]. »

Cette école, « qui, en poésie, est appelée romantique », a pour lui le tort irrémissible de se confondre avec l'école qui, en philosophie et en politique, fut celle des néo-catholiques et des néo-guelfes. « Le principe et le fondement de cette école est la foi : dans la philosophie proprement dite, elle revint aux Pères de l'Église ; dans la philosophie historique et civile, de même...; en poésie, elle revint au moyen âge et prétendit peindre le réel ; mais de bonne heure elle s'en écarta et alla se jeter tête baissée dans le mysticisme et le sentimentalisme, dépravations de l'intelligence et de la passion qui s'harmonisent à merveille[3]. »

Le grand tort de Manzoni, à son avis, c'est d'avoir importé, d'avoir abrité sous le pavillon de son merveilleux talent cette denrée empoisonnée : « Au fond, écrit-il, il participait à ce mouvement de réaction des Schlegel et des Tieck[4] ».

On eût pu objecter à Carducci que ce retour au moyen âge fut d'abord, pour l'Allemagne elle-même, un retour à ses traditions nationales, c'est-à dire une réaction contre l'influence française, que cet affranchissement des autorités établies en littérature était aussi une victoire du libre examen et pouvait frayer la voie à d'autres affranchissements. On pourrait lui rappeler aussi, ce qu'il savait fort bien, et ce qu'au reste il a

1. *Pietro Calderon* (1869), dans *Op.*, III, 29.
2. *Op.*, II, 493.
3. *Di alcune condizioni della presente letteratura*, dans *Op.*, II, 491. — M. Maurice Muret a présenté des réflexions analogues à celles qui précèdent dans le brillant et solide article qu'il a consacré à Carducci (*Revue des Deux Mondes* du 1er juillet 1907; voy. notamment p. 113).
4. *Del rinnovamento letterario in Italia*, dans *Op.*. I, 307.

dit ailleurs[1], que le romantisme italien est extrêmement différent du romantisme allemand, et que, s'il a un peu abusé, comme tous les autres romantismes, des clairs de lune, des fantasmagories macabres et d'un moyen âge de pacotille, il a aussi rappelé l'attention sur de belles légendes nationales et popularisé de nobles figures italiennes. On pourrait lui faire remarquer, enfin, ce qu'il ne savait pas moins, et qu'il eût peut-être dû rappeler ici, que le romantisme italien fut, dès son origine, un foyer de libéralisme et, à ce titre, un objet d'horreur pour les Autrichiens; que Berchet souffrit, pour sa foi patriotique, tout autant que Foscolo, et le pauvre Pellico beaucoup plus; que les ballades du premier ne furent pas sans influence sur le réveil de l'esprit national et que la publication de *Le Mie Prigioni* fut pour l'Autriche pire qu'une bataille perdue[2].

Mais ce qui, plus que tout cela, frappe Carducci et altère la sérénité de son jugement, c'est que Manzoni et Pellico se retirèrent de très bonne heure de l'arène politique et parurent se désintéresser des espérances de la nation. Que Pellico, après l'amère expérience qu'il en avait faite, ait renoncé à la politique, « semblable à un amant qui, maltraité par sa belle, est désormais résolu à lui tenir rigueur », cela s'explique de reste. Il admettait sans doute que ses dix années de Spielberg valaient bien, comme propagande, la publication d'une ode ou

1. Dans une page écrite beaucoup plus tard, alors que ses passions politiques s'étaient bien calmées : « Le romantisme italien de 1818, dit-il, ne fut, en somme, que le dernier développement de l'école nationale en un libéralisme teinté de religion..... D'une façon générale, le romantisme lombard, en faisant du bon sens son idéal, en proclamant l'esthétique de la réalité, en revenant au vrai élégant et à l'utile, fut tout l'opposé du romantisme allemand proprement dit... », et quelques lignes plus loin il lui rend pleine justice. Plus tard, dit-il, « on verra avec quelle ardeur et quel sérieux travaillèrent, de 1818 à 1835, au milieu des deuils de la patrie, nos romantiques..... La prose et le vers, le roman et le drame, le théâtre et le journal, l'académie et l'école, tout fut renouvelé et transformé; et tout cela, avec moins de fracas qu'en France ». (*Giov. Prati* [1884], dans *Op.*, III, 397-8.)

2. Ce mot célèbre est de C. Balbo.

d'un manifeste, et Carducci lui-même n'a pas eu le courage de lui reprocher l'inaction, où, brisé par une épreuve à laquelle n'eussent pas résisté des organisations plus viriles, il se tint après sa libération. Mais ce que Carducci ne peut accepter, c'est que Manzoni, après 1821, « alors justement que l'Italie était seule avec ses douleurs, lui, le poète chrétien, n'ait plus eu un mot pour la patrie ». Ses vers sur la bataille de Leipzig, dit-il, « paraissent une homélie adressée par Padre Cristoforo à l'empereur d'Autriche sur le devoir chrétien de rendre à l'Italie sa liberté..... Et la morale la plus claire des *Promessi Sposi* n'est-elle pas celle-ci : qu'à prendre part à une révolte on risque de se faire pendre, et qu'il vaut beaucoup mieux s'occuper de ses petites affaires en faisant le peu de bien qu'on peut, suivant les directions, les conseils et les exemples des hommes de Dieu? »[1]. « Ce qui plaira à Dieu, comme il plaira à Dieu, quand il plaira à Dieu », telle paraît être la devise de Manzoni; et ce n'est pas avec de telles formules que les peuples se relèvent. Aussi, quand il fut question, en 1869, d'augmenter la place faite dans les programmes officiels aux œuvres d'un homme qui, « en épaulant le catholicisme et le néo-guelfisme, a tant nui à l'Italie », Carducci éclata : « O rationalistes, qui courbez la tête sous la bénédiction de Padre Cristoforo, vous avez besoin d'un oreiller pour y reposer votre pauvre petite âme hors d'haleine; mais ce n'est pas par ce chemin que l'on va à la liberté[2]. »

1. *Di alcuni giudizi*, etc., dans *Op.*, III, 179-82.

2. *Polemiche satariche* (1869), dans *Op.*, IV, 105. — Carducci, promu en 1856 à l'honneur d'enseigner la rhétorique « aux quatre gamins de San Miniato », protestait à sa manière : « Je leur faisais, dit-il, expliquer le plus de Virgile et d'Horace, le plus de Tacite et de Dante possible; et je jetais par la fenêtre les *Inni sacri.* » (*Le risorse di San Miniato*, dans *Op.*, IV, 19.) En 1871 et en 1873, il était encore très dur pour Manzoni. (Voyez la strophe XVI du *Canto dell' Italia che va in Campidoglio* et l'article *A proposito di alcuni giudizi su A. Manzoni.*) Mais, en vieillissant, il changea d'avis : il convient, en effet, de rappeler qu'il a écrit en 1884 un article qui témoigne de la plus vive admiration pour l'hymne sur la Résurrection (*Op.*, X, 218) et que son discours de Lecco (11 octobre 1891) fut un panégyrique enthousiaste de Manzoni, où l'au-

*
* *

La satire, par sa nature même, a pour objet le présent, non le passé. Il ne faut donc pas s'étonner que les poésies qui sont proprement le sujet de cet article se rapportent, non à la première, mais à la dernière période de l'histoire du romantisme. Celui-ci, il faut bien le dire, était, entre 1850 et 1860, dans une période de décrépitude. Les poètes de second ordre se traînaient dans l'ornière de l'hymne sacré, de la ballade et de la romance, héroïques, sentimentales ou patriotiques, du poème épique en octaves, de la tragédie historique : Uhland et Grossi, Schiller et Manzoni fournissaient les patrons les plus fréquemment utilisés. Les plus hardis s'ingéniaient à verser dans ces moules vieillis un peu d'inspiration moderne : Prati s'essayait à dramatiser, dans la poésie épique, le récit d'un fait-divers émouvant (*Edmenegarda*), ou à y peindre des états d'âme contemporains (*Ariberto*, *Rodolfo*). Aleardi abordait dans quelques pièces, au reste avec plus de conscience que de conviction, la poésie philosophique (*Lettere a Maria*) ou sociale (*Il comunismo*). Tous, grands et petits, usaient et abusaient du patriotisme. Ces dix années, qu'on a appelées de « recueillement », furent aussi des années d'espérance : on sentait que la cause vaincue à Novare n'était pas définitivement perdue. Tous les esprits clairvoyants étaient convaincus que quelque chose se préparait dans l'ombre ; et les poètes, obéissant à une tradition déjà ancienne, se faisaient un devoir de raviver les deuils et les espérances de la patrie. Mais les plus nobles intentions ne suffisent pas à renouveler un art, et l'on pourrait appliquer à Aleardi, aussi bien qu'à Prati, ce qu'un récent critique a dit du second : « Prêtre solennel d'une foi qu'il sentait s'éteindre avec lui, il ensevelit pieusement le romantisme dans un sépulcre de fleurs[1]. »

teur des *Inni sacri* était salué comme le rénovateur de la lyrique moderne.

1. F. Martini, préface aux *Poesie scelte* de Prati, Florence, 1892, p. XXXIX.

Le sens critique, de bonne heure très vif, du jeune Carducci ne pouvait s'y tromper. Examinant en 1861 « quelques-unes des conditions de la littérature actuelle[1], il constatait la faillite des deux écoles rivales et l'état anarchique des lettres italiennes ». Le petit nombre d'hommes illustres qui ont survécu à leur école dispersée se taisent depuis longtemps, ou parlent brièvement et rarement; ils montrent bien ainsi que leur esprit n'est plus avec la génération présente. « Vous aban-« donnez, nous diraient-ils si nous les interrogions, le chemin « que nous avons tracé, et vous ne savez ou ne pouvez vous en « frayer un autre ». En effet, il serait aussi vain que dangereux de se le dissimuler, l'incertain et timide éclectisme qui nous mène, comme à tâtons, par les chemins de l'art est un signe de décadence, et la preuve que nous avons oublié la fin et les moyens de la grande littérature[2]. »

Poussons ces idées aux dernières outrances, revêtons-les d'images à la fois poétiques et triviales, de rimes tintinnabulantes, nous aurons les premières satires littéraires de Carducci[3].

Elles ne sont, en réalité, qu'une brillante passe d'armes dans le mémorable duel qui s'engagea, en 1856, entre les jeunes lettrés de Florence. Carducci et quelques-uns de ses amis, comme lui classiques passionnés, avaient saisi l'occasion que leur offrait la publication d'un volume de vers, au reste assez insignifiant, pour rédiger, sous prétexte de critiquer ce recueil, un manifeste contre l'école romantique et ses plus récents représentants[4]. Un seul d'entre eux l'avait signé; mais le titre même indiquait que tous se sentaient solidaires et réclamaient leur part de responsabilité. Ce fut, à l'adresse de ces jeunes

1. L'ébauche de l'article ainsi intitulé remonte même à 1859; mais il ne fut imprimé sous sa forme actuelle qu'en 1867. (*Op.*, II, 485.)

2. *Op.*, II, 488.

3. Elles n'ont été publiées complètement qu'en 1868, en tête des *Levia Gravia*, mais les plus caractéristiques remontent à 1856-58, et avaient paru dans diverses revues florentines.

4. *Di Braccio Bracci e degli altri poeti nostri odiernissimi, Diceria di G. T. Gargani, a spese degli amici pedanti.* Florence, 1856.

gens qui prétendaient régenter leurs aînés, une furieuse bordée de coups de sifflets, où s'accordèrent les innombrables revuettes qui représentaient alors la vie littéraire, dans la capitale des grands-ducs[1]. Les plus stridents partaient du *Passatempo*, dont le principal rédacteur était Pietro Fanfani, qui venait de compiler un dictionnaire, du reste estimable, et affichait dès lors de hautes prétentions philologiques. Piqués au vif, les *amici pedanti* répliquèrent par un long factum, mêlé de prose et de vers, où la fantaisie alternait avec l'érudition[2]. Les trois morceaux dont j'ai maintenant à m'occuper — trois *sonetti caudati*, dans le style burlesque de Burchiello et de Berni — formaient, avec deux discours en prose, la contribution de Carducci à l'œuvre commune[3]. Dans ces pièces, dont l'une au moins, la première, est plus grossière que spirituelle, beaucoup de traits sont évidemment dirigés contre des hommes et des œuvres dont l'histoire littéraire n'a pas cru devoir garder le souvenir : c'est de la chronique strictement florentine, dont l'horizon ne dépasse pas celui du Campanile. Il est assez difficile de savoir aujourd'hui où finissent les allusions locales, où commencent celles d'une portée plus haute; il faudrait, pour cela, retrouver un exemplaire à clefs, annoté par l'auteur lui-même ou l'un de ses amis les plus intimes. Il est certain que le troisième sonnet, comme

1. Sur cette polémique, voyez l'amusant chapitre de G. Chiarini (*Memorie*, 57-82) et les pièces justificatives publiées à la fin du volume.

2. *Giunta alla derrata. Ai giornalisti fiorentini, risposta di G. T. Gargani, commentata dagli amici pedanti.* Florence, 1856. La *Giunta alla derrata* est ce que le marchand donnait au client par-dessus le marché. Les *amici pedanti* voulaient dire que leurs adversaires allaient en avoir pour leur argent. — Je n'ai pu lire encore l'article de O. Bacci sur *G. Carducci e gli amici pedanti*, qui vient de paraître dans la *Rassegna contemporanea*, 1908, nº 6; mais le livre de Chiarini donne déjà sur ce sujet de très abondants détails.

3. *Alla Musa odiernissima* (même titre dans l'édition définitive des *Juvenilia*, nº LXXV), *Ai Poeti nostri odiernissimi* (*Juvenilia*, nº LXXIII, sous le titre de *Ancora ai poeti*), *Ai filologi fiorentini odiernissimi* (*Juvenilia*, LXXIV, sous le titre de *A scusa d'un francesismo scappato nel precedente sonetto*). Dans les *Juvenilia*, Carducci a ajouté un quatrième sonnet (nº LXXII), intitulé : *Ai poeti*.

plusieurs autres publiés ensuite et qui ont enrichi les *Juvenilia*, est dirigé contre Pietro Fanfani. Nous savons par les confidences de G. Chiarini[1] qu'il faut voir un ami de Fanfani dans ce « Bambolone » (grosse poupée), qui, « à peine sevré et encore bêlant, en veut déjà à Melpomène, cet enfant de chœur, ce sacristain, dont toute la personne sent le cierge éteint et l'hérésie, et qui, tout en se gargarisant de l'hymne, songe à la boutique et au mauvais lieu[2] ». C'est évidemment aussi un lettré florentin qu'il faut reconnaître dans ce fantoche « qui se fait plus écarlate que Brutus, mais dont le cœur de brebis tremble, comme toute sa petite personne..... Il ingère d'abord une bonne livre de prose mazzinienne, puis tonne à grand fracas et fait l'effroi des bonnes gens..... Mais tout ce tumulte se change en grognements et en plaintes, quand, revenu à son naturel très chrétien, il va s'agenouiller devant son confesseur[3] ».

Il n'y a guère qu'un passage qui s'élève au-dessus des personnalités les plus directes. Si l'idée n'en est pas d'une extrême délicatesse, elle est au moins développée avec une verve amusante : accouplant romantiques et arcadiens, « frères en stupidité », le satirique menace de les parquer dans les rizières de la Lombardie (la patrie de Manzoni et des romantiques les plus notoires) et de les enfermer dans une vaste cage à poulets : « Là, pour toute pâture, nous vous gaverons de vos rimes... Nous vous donnerons à manger des ballades, en vous disant : « Grand bien vous fasse, oies enrhumées ! « Et ne vous échappez point, car on vous rattraperait. » Et les réfractaires seraient condamnés à composer des almanachs[4]

1. *Memorie*, p. 97.

2. C'est le même qui est directement pris à partie sous le même surnom (sous celui de « Caracalla » dans la première édition) dans la pièce LXXX des *Juvenilia*. — Le « Messerino » de la pièce LXXVIII est Giuseppe Polverini, directeur du *Passatempo*. Ces deux pièces furent publiées d'abord dans le *Momo*, récemment fondé, et tout à la dévotion des *amici pedanti*. (Chiarini, *op. cit.*, p. 97.)

3. *Juvenilia*, LXXV.

4. Dans le texte *lunari*, qui forme une allusion intraduisible à la passion des romantiques pour la lune.

en *versi settenari* à la lumière de la lune, sur la lagune silencieuse[1]. »

***

C'est le même esprit qui règne dans le *Prologo*, qui parut pour la première fois en tête des *Levia Gravia*, en 1868, et qui avait été composé deux ans auparavant[2]. Ici encore dominent les allusions aux choses purement florentines : c'est Carducci lui-même qui nous le dit[3], et il suffirait, pour nous en convaincre, de la réapparition de « Fucci filologo », qui représentait manifestement Pietro Fanfani, de ces noms de Nando et Poldino, qui paraissaient des garanties de loyalisme à l'égard des grands-ducs, et qui aujourd'hui sont ceux de farouches démocrates « agitant furieusement leur bonnet phrygien fait sur le modèle donné par la préfecture ». Ce sont encore des types florentins que ce Basile et ce Timothée, qui, nouveaux Pères de l'Eglise, avaient prodigué au poète des avis qu'il a repoussés : le dévot Timothée, « qui jadis jouait de l'orgue chez les Pères et chantait, les veines gonflées d'ardeur sensuelle, les nonnes et sainte Philomène », ressemble fort au sacristain Bambolone, libidineux et cupide; et le blond adolescent Basile, qui brandit les foudres d'une philosophie athée après avoir lancé celles de Loyola, doit se confondre avec le chétif petit bout d'homme qui enfle maintenant la voix pour jouer les Gracchus[4].

Il est visible néanmoins que l'horizon du poète s'est élargi : pendant deux ans, il a rédigé le feuilleton littéraire de la *Nazione*, et dû se tenir au courant de la production poétique

1. *Juvenilia*, LXXIII.

2. La date est donnée dans les *Poesie*, p. 255. La pièce est au reste envoyée à G. Chiarini dans sa petite villa près de Fiesole (Ponte la Badia), qui avait été louée par lui en 1865. (*Memorie*, p. 164.)

3. « Les autres figures [que celles de Petronio et Alfio] sont pour ainsi dire des études idéales d'après nature (*sic*), empruntées à la société toscane de peu antérieure ou postérieure au 27 avril 1859 [c'est-à-dire au jour où le grand-duc s'était enfui de Florence]. (*Poesie*, p. 255.)

4. Une première esquisse de ces caricatures se trouvait déjà dans un feuilleton de la *Nazione* du 9 avril 1862. (*Op.*, V, 30.)

de la péninsule; devenu professeur, il continue à s'intéresser à la littérature contemporaine, et consacre sa seconde leçon d'ouverture (1861) à l'étude des conditions où elle se développe. Mais il reste fidèle aux dieux de son adolescence, inébranlable dans ses haines comme dans ses amours; et si ses coups visent plus haut, ils ne sont pas assenés d'une main moins rude. La poésie du jour lui apparaît comme une abominable mixture de romantisme et d'arcadie, c'est-à-dire de force simulée et de mièvrerie : « Aujourd'hui, il n'est ni pied ni aile qui puisse suivre dans son vol la lyrique universelle..... L'art s'est fait cyclopéen : Brontès et Stéropès, barbouilleurs de papier, les veines gonflées, les yeux en feu, leurs muscles herculéens tendus par l'effort, frappent à l'envi. Vénus les regarde et tourne leur limonade. Cependant Polyphème, après avoir sucé le fémur d'un compagnon d'Ulysse, arrache, avec des cris affreux, un pin, et le présente comme un bouquet aux Néréides. Et toi, malheureux, dis moi (c'est à son livre que l'auteur s'adresse, à l'imitation d'Horace), combien de litres d'inspiration peuvent contenir tes poumons? Combien ton pas audacieux peut-il parcourir de kilomètres d'infini? Combien de kilos de passion peux-tu enfermer dans ton estomac, tout en faisant bonne figure devant le public, et sans péril d'indigestion? Toi que la pâle muse du Latium a nourri des miettes tombées de la table d'Horace, toi qui t'es contenté de l'air qu'ont respiré l'Arioste et Dante... Tu parles d'amour, et c'est bien; mais tu ne sanctifies pas la volupté, tu ne mets pas de scapulaire à Vénus, tu ne fais pas prononcer d'homélies par des adultères. »

Il est bien probable que le poète cyclopéen n'est autre que le pontife du romantisme expirant, G. Prati, caricaturé ici, tant dans sa personne que dans ses maladroits imitateurs[1]. Non

1. Voyez, par exemple, le feuilleton de la *Nazione* du 4 juillet 1861 (*Op.*, V, 180), où il raille un imitateur de Prati en des termes qui rappellent beaucoup ceux-ci : « Voyons donc ces originalités mastodontéiques et léviathanesques de la nouvelle école. Et que les lecteurs ne s'étonnent point si toutes ces originalités consistent en mots et en figures de rhétorique. »

pas certes que la force soit sa qualité maîtresse; cet élégiaque au vers sonore et fluide est beaucoup moins un Victor Hugo qu'un Lamartine; mais c'est précisément parce que la virilité lui manquait qu'il en rechercha souvent les apparences. De 1850 environ à 1865, par sa hâte fébrile à produire, par son affectation de style biblique et d'images grandioses, par un mélange quelque peu incohérent des genres les plus divers, il put donner l'impression d'un talent désorienté, qui sent le public lui échapper et veut retenir son attention à tout prix. Mais comme le fond de son tempérament poétique est surtout une grâce facile et brillante, il tombe souvent dans la préciosité, de sorte que l'image du cyclope faisant des grâces s'explique en somme — au moins sous la plume d'un adversaire[1].

Quant à la tirade finale, elle peut être dirigée contre les pièces à thèses, à la façon de Dumas fils, et les romans réalistes, inspirés de *Madame Bovary* ou de *Fanny*, qui commençaient alors à pulluler. Mais il pourrait y avoir là aussi une pointe à l'adresse d'Aleardi, dont la poésie éthérée, ordinairement doucereuse, se relève çà et là d'une pointe d'érotisme que la malice des contemporains ne manqua pas de relever. Après avoir dépeint en traits assez vifs les transports qui ravissent deux amants dans une de « ces heures célestes que le ciel condamne », il nous montre, dans un coin du tableau, les anges gardiens des deux coupables, « agenouillés, la main sur les yeux, priant pour eux [2] ». Ailleurs, il s'est plu à se comparer, lui et une amante idéale, à deux îles voisines, « réchauffées du même soleil, battues des mêmes vents; joyeuses, elles se

1. Le jugement que Carducci porta sur lui au lendemain de sa mort (1884), beaucoup plus modéré que celui-ci dans la forme, n'en diffère pas sensiblement quant au fond. « En somme, dit-il en terminant, aucun contemporain n'a écrit plus de poèmes, ni avec des intentions plus hautes; mais il n'y a pas là un type, une situation, un épisode qui soit vivant; pas même, dirais-je, un fragment, si je ne me souvenais des parties lyriques de l'*Armando*. » (*Op.*, III, 402.)

2. *Triste dramma*, dans *Canti di A. Aleardi*. Florence, 1899, p. 291. Cette poésie est de 1857.

sourient l'une à l'autre et s'envoient un salut de parfums et de chants :

Si guardan sempre, e non si toccan mai[1] ».

L'image parut d'autant plus piquante que le poète passait, à tort ou à raison, pour ne pas se contenter de voisinages si médiats.

* * *

A partir de 1866, la satire littéraire se fait plus rare dans l'œuvre de Carducci, mais aussi plus passionnée et plus âpre : ce n'est plus seulement le lettré qui raille ses adversaires, c'est l'auteur méconnu, vilipendé, qui réagit avec la dernière violence, et ses antipathies littéraires tendent de plus en plus à se confondre avec ses rancunes personnelles.

Conformément à ses principes classiques, Carducci n'avait aucune tendresse pour le style réaliste, et il l'a bien montré dans l'*Intermezzo*. Il lui est arrivé une fois pourtant de s'en faire le défenseur : c'est que lui-même en avait usé dans quelques-unes de ses poésies politiques (*Meminisse horret*, *A proposito del processo Fadda*) et certains avaient affecté de s'en offusquer. Il le fait, suivant sa tactique habituelle, en prenant l'offensive. Il faut voir de quels draps il habille les hideux grotesques où il lui plaît de voir les représentants d'un idéalisme fade et hypocrite. Voici Fulvia, sorte de « cocotte bien

1. *Lettere a Maria*, *l'Invito*, dans *Canti*, p. 135. Peut-être aussi Carducci songeait-il à une pièce de Prati où il est question de deux amants qui sont séparés pour l'éternité, parce que elle, âme pieuse et douce, voulait faire l'aumône, entendre tous les jours la messe, aller assister sa mère devenue folle, et que lui, impitoyable et satanique, l'en empêcha. Qu'arriva-t-il? « A l'heure de la mort, sa pensée à lui s'égara. Elle versa des torrents de larmes. Dieu la reçut au ciel; lui, fut condamné : telle est la volonté de Dieu. — S'il avait ressenti, comme elle, terreur et remords pieux, peut-être eût-il éprouvé, comme elle, la clémence de Dieu. — Et au lieu de venir, aux heures sombres, échanger des adieux douloureux, peut-être vivraient-ils, éternellement enlacés, là-haut, avec Dieu. » (*Convegno degli spiriti*, dans *Poesie scelte*, éd. Martini, p. 127.)

pensante [1] », « à qui l'érudite Laïs aurait décerné la couronne de myrte. — « Je ne puis souffrir, dit-elle, cette triste poésie qui « renie l'esprit. » Et le bouffon Mena, dont le gant parfumé évente la joue pour en effacer les soufflets, entre un verre de Broglio et l'autre : « J'aime, dit-il, à me sentir pousser des « ailes. Je me sais petit, et à table je veux du surnaturel.... et « des truffes. Après le rôti, un peu de bleu fait du bien. » — Voici venir Pomponius, le poète joufflu, dont la face adipeuse et jaune reluit sous un faux toupet, tel un ange en stuc dans les églises du *Gesù* : « Amour, amour, ronronne-t-il, le monde « est tout miel. J'ai des fonds d'Etat, une maîtresse congré- « ganiste [2], et un journal du centre me compare à Dante. Je « chante l'idéal [3]. »

*
* *

L'*Intermezzo*, écrit de 1874 à 1878 [4], n'est certes pas la meilleure œuvre du poète ; il a voulu manifestement y associer la libre allure de Musset et la fantasque imagination de Heine ; mais ce laisser-aller sent l'effort, et des métaphores médiocrement naturelles y sont poursuivies avec une application fatigante. Certains traits, au reste, sont plaisants autant que justes, et si l'ensemble est sans grâce, on ne lui reprochera pas de manquer de force.

Quant au fond, c'est un manifeste littéraire où, après avoir raillé les vains efforts de ses contemporains vers le grand art, Carducci nous apprend où lui-même en situe le sanctuaire. Il semble donc qu'on dût y trouver une image fidèle, sous des

1. Cf. *Poesie*, p. 533.
2. *Paolotta*.
3. *A certi censori* (déc. 1871), dans *Giambi ed Epodi*, XVI. — Je préviens que j'ai omis, dans cette traduction, quelques-uns des traits les plus vifs. Cf. au début de la *Ripresa* (*Giambi*, XV), qui est sensiblement de la même date (oct. 1872), la comparaison entre les maigres chevaux de course, aux élégances anémiques, qui symbolisent les classiques ses censeurs, et le fougueux coursier sur le dos duquel il s'élance lui-même vers l'infini.
4. Chiarini, *Memorie*, p. 195. Le poème fut publié d'abord en février 1878, dans la *Rassegna settimanale* de Florence.

dehors humoristiques, de la littérature d'alors. Cette image y est bien, mais quelque peu déformée, comme on va le voir, par les préoccupations personnelles de l'auteur.

Le seul moyen de donner au lecteur une idée précise de cette œuvre singulière est de lui en présenter une analyse, coupée de quelques extraits.

Le poète interpelle d'abord le cœur, et après lui avoir signifié qu'il n'est qu'une métaphore, annonce qu'il va le ballotter dans un torrent de métaphores « qui iront droit et de travers, sans queue ni tête, sans fin ni but..... » (§ 1). Il apostrophe les dieux et les héros homériques qui, après la lutte, se repaissaient de larges quartiers de viande. Nous, nous n'avons pour tout potage que le cœur. Un jour, alors que le flot révolutionnaire roulait dans les rues de Paris, un boucher accrocha au bout d'une pique les entrailles d'un veau et y appendit un écriteau portant en grosses lettres : *Cœur d'aristocrate* [1]. Pour moi, je préférerais un cœur de cochon (§ 2).

Il faut savoir, pour l'intelligence de ce chapitre, que l'auteur, à propos de quelques vers un peu crus, avait été appelé le poète du cochon. En consacrant un long développement à l'animal en question, auquel il compare, au reste, un poète italien, vautré dans une *stanza sciolta* comme le porc dans la fange [2], il veut faire entendre sans doute qu'il ne renie rien de ce qu'il a écrit, et c'est surtout une bravade. Quant à l'idée qui relie ces vers à ceux qui précèdent, la voici peut-être : qu'un boucher promène au bout d'une pique un cœur de veau ou qu'un poète étale le sien dans ses vers, cela présente le même intérêt pour le public, et le premier a sur le second l'avantage d'être comestible.

Quant à moi, poursuit-il, mon cœur a beau battre, je ne l'écoute guère. J'avais jadis, dans ma chambre d'écolier, un coucou qui parfois interrompait trop tôt de jolis rêves; alors, je le faisais taire en lui lançant un classique. Mais il fallait tou-

1. Carducci avait déjà conté la même anecdote dans la préface aux *Lirici del secolo XVIII* (1871), p. XLIII.

2. C'est peut-être encore une allusion à Aleardi, qui n'écrivait qu'en *versi sciolti*, et dont le style est souvent mou et languissant.

jours en venir à le raccommoder. « C'est, ô mon vieux cœur, la vieille histoire : faire, défaire, refaire. Travailler pour tuer le temps, par besoin ou pour la gloire, c'est toujours travailler. Et c'est un travail épuisant et fou, à s'en repentir un jour. Voilà : moi je me tue à te mettre en vers et pourtant je ne donnerais pas un clou de tes simagrées, ô muscle vil, funeste au grand art! » (§ 3).

On pourrait proposer de cet épisode bien des explications, mais je n'en vois aucune qui fût satisfaisante. Si le poète ne l'a pas introduit pour affirmer son propos d'écrire au hasard de la plume, « sans fin ni but », j'avoue que ces deux pages me restent une pure énigme. — Mais son dessein se précise, et il en arrive aux poètes qui ont abusé de l'odieuse métaphore.

C'est d'abord le poète idéaliste : « Il se lève à midi et bâille : « Bonjour, dit il, ô mon pauvre cœur las! » Il lui sert un solide déjeuner, l'étrille, et le mène promener... « Ce cœur, il est vrai, « est un peu délicat, mais à force d'huile de foie de morue, il « résiste..., d'huile de foie de morue mêlée à l'essence de roses « que m'envoient, le soir, avec mon linge blanc, les vierges « et les épouses du joyeux jardin d'Italie ». S'étant ainsi déboutonné, il secoue sa crinière et regarde les fleurs, les moissons, les arbres, les oiseaux et le ciel, comme s'il les protégeait » (§ 4).

Et ce n'est pas moins le poète réaliste. Le cœur de celui-ci est un ulcère, un ulcère mûr, et dont il se fait gloire : « Qu'il « chante, celui-là seulement qui a la voix caverneuse : fi de la « santé! Flairez-moi, vigoureuse canaille, cet ulcère mal odo- « rant. » Il porte dans sa poitrine la question sociale, ce qui ne l'empêche pas de se livrer à de crapuleuses débauches ; « et quand il rentre, par un matin blafard, le long d'une infecte ruelle, il tousse et rejette, de sa poitrine ouverte, du vin, du pus et de l'élégie » (§ 5).

Quant à moi, reprend le poète, je ne suis pas un orgue de Barbarie qui joue sous toutes les portes cochères. Ni bouffon, ni apôtre, je ne chante que quand « l'idée fondue avec

l'amour devient image et prend son vol hors de mon cœur[1]; mais dans la blessure je ne jette pas la charpie des rimes et des mots ». En constatant que lui aussi se met en chasse de tropes baroques, il se sent une âme de Néron, mais moins sanguinaire : il va, non pas décapiter le monde, mais seulement le souffleter de ses strophes (§ 6).

En réalité, il ne soufflette que quelques écrivains assez inoffensifs, « le doux Edmond, qui pleure du haut des clochers », Paolo Ferrari, qui a inoculé au théâtre le mal français, et certain rédacteur du *Fanfulla*, qui, jadis rationaliste et révolutionnaire, a pris le froc sans quitter l'espadon, et défend aujourd'hui contre les barons peu dévots le passage... du pont aux ânes, avec cette devise sur son écu : Dieu, le roi, et ma dame (§ 7).

Il nous confie enfin qu'après avoir été rafraîchir son cœur aux brises du pays natal, il lui taillera un monument dans une belle urne antique en marbre de Paros, — et cette dernière métaphore annonce la publication prochaine des *Odi barbare*[2] (§ 8-10).

Exécuter contre le romantisme une dernière charge, telle paraît avoir été l'idée fondamentale du poète, celle qui donne à l'œuvre son sens et ce qu'elle peut avoir d'unité : idée toute naturelle, au moment où il allait plus que jamais lui tourner le dos et se replonger dans le pur flot classique en écrivant les *Odes barbares*. D'où, en effet, sinon du romantisme, est venue aux poètes cette ridicule manie de faire au public les honneurs de leur moi? Ce cœur aristocratique et souffrant, qui regarde le monde de si haut, c'est bien le cœur du romantique de 1825. Mais quelques traits paraissent convenir plus particulièrement à certains romantiques italiens de la dernière génération, qui, fiers de leurs avantages physiques, se donnaient des airs de

1. La même idée est exprimée en termes analogues, mais moins métaphoriques, dans une lettre « a un giornalista » du 26 octobre 1896. (*Op.*, XII, 3-4.)

2. Dont la première série parut, en effet, quelques mois après (1878).

don Juans et passaient pour monnayer volontiers leur gloire en bonnes fortunes [1].

La tirade contre les réalistes (§ 5) est plus obscure et ne me paraît s'expliquer que par des allusions à une école toute récente alors, qui, au reste, n'est point caractérisée ici d'une façon complètement exacte. Je veux parler des poètes « bohêmes », Rovani, Emilio Praga, Iginio Tarchetti, importateurs en Italie de la théorie de l'art pour l'art, imitateurs de Musset et de Baudelaire, qui paraissaient croire que la débauche est le meilleur stimulant du talent poétique. Ce n'est point toutefois qu'ils se fassent gloire de leurs excès et étalent dans leurs vers, « comme un ruban de la Légion d'honneur », ces cœurs sanieux dont Carducci nous fait la dégoûtante description. Leur poésie, si elle est crûment réaliste, est plutôt objective. Ils sont encore moins « bouffons » que les idéalistes ne sont « apôtres », cultivent peu l'élégie, et n'ont jamais affiché l'ambition de résoudre la question sociale [2]. Mais ils avaient dû à leur vie déréglée, plus encore qu'à leur prétention de renouveler la poésie, une certaine notoriété, et la mort tragique ou lamentable des plus connus venait, précisément alors de rappeler sur eux l'attention [3]. Carducci attribuait à cette école une certaine importance, et il l'a lui-même caractérisée ailleurs dans un article critique, du reste bref, et fort vague [4]. Il semble que — exaspéré peut-être par cette nouvelle forme de l'imitation française, — il ait jugé les bohêmes milanais d'après leur

1. La strophe (§ IV) : « Mon cœur est tendre et dur, il est doux et fort, agneau et bélier; il roucoule comme une tourterelle et rugit à mort comme un lionceau », pourrait bien viser directement Prati, qui a écrit : « Je suis tantôt triste, tantôt gai, humble et altier..., très doux, parfois un peu brusque et moqueur, mais dissimulé jamais. » (*Ritratto morale*, dans *Poesie scelte*, p. 2.)

2. L'allusion pourrait s'appliquer tout au plus à Rovani, dont quelques romans ont une tendance « sociale » assez marquée.

3. Emilio Praga venait de mourir à trente-six ans, en 1875, empoisonné par l'absinthe; Rovani, son maître à quelques égards, était mort de même l'année précédente; Tarchetti s'était éteint, lui aussi, prématurément, après une vie fort agitée (1869).

4. *Dieci anni addietro*, dans *Op.*, III, 277.

réputation autant que d'après leurs œuvres, et qu'il ait quelque peu confondu en eux les hommes et les poètes[1].

Sur ce fond de satire générale se détachent quelques silhouettes, dont le relief plus ou moins accusé nous donne l'exacte mesure des antipathies de Carducci. A Paolo Ferrari et à de Amicis, il ne détache en passant qu'une légère estocade. C'est qu'il n'avait contre eux que des griefs purement littéraires : il était naturel qu'il n'éprouvât aucune tendresse ni pour l'introducteur de la comédie à thèse, ni pour le prosateur optimiste et bourgeois, ces deux pontifes de la littérature facile, dont le prodigieux succès pouvait bien, au reste, lui porter sur les nerfs[2].

Mais à deux de ses ennemis personnels, il réserve une place d'honneur. Le poète qui tous les matins promène son cœur languissant, ce n'est pas un idéaliste en l'air, c'est Bernardino Zendrini. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les lignes que Carducci avait consacrées, peu de temps auparavant, en le nommant en toutes lettres, à l'écrivain « qui porte en procession, sur le plat de ses vers, son petit cœur tremblant d'expansivité, comme, dans certaines lithographies pour les paysans, sainte Agathe porte ses seins[3] ». J'ai lu avec soin les poésies, nullement méprisables, de Zendrini, et n'y ai pas trouvé cette

1. La plus grande partie de ce paragraphe 5 s'appliquerait au contraire assez bien aux *Postuma* du prétendu Lorenzo Stecchetti, où s'étalait, dans le plus osé des styles, un raffinement de vices, au reste purement imaginaire. Le recueil ne parut, il est vrai, qu'en 1878, mais l'auteur qui se dissimulait sous ce pseudonyme (Olindo Guerrini) avait pu le communiquer en manuscrit à Carducci, dont il était le collègue à Bologne et avec qui il entretenait de cordiales relations : et c'est précisément cette raison qui me fait hésiter à croire que Carducci ait eu en vue les *Postuma*.

2. Il avait déjà raillé dans *L'Italia che va in Campidoglio* (*Giambi*, XXII) « Edmondo dai languori, il capitan cortese », dont l'Italie moderne récite « l'uffizio militare ». — Quant à P. Ferrari, il lui avait donné, quelque temps auparavant, une leçon de mesure et de goût, à propos d'un discours de celui-ci sur Manzoni, trop enthousiaste au gré de son critique (*Op.*, III, 156).

3. *Critica e Arte*, dans *Op.*, IV. 248.

encombrante « expansivité ». Mais il est vrai que Zendrini recommandait au poète, avec une insistance un peu indiscrète peut-être, d'écouter battre son cœur, d'être sincère et spontané, et prêchait le retour à un style poétique aisé et souple, voisin de la conversation, tel qu'on le trouve, par exemple, dans certaines pages de Musset et de Sainte-Beuve[1]. Ces théories lui avaient attiré, de la part de Carducci, qui en professait de toutes contraires, un vigoureux coup de boutoir : « Que voulez-vous? s'était-il écrié, s'adressant aux citoyens de la Rome nouvelle. Appelez frère Bertoldino, ou Bernardino, le poète inspiré, qui couve et pousse à grand ahan l'œuf du nouveau style latin »; et il rappelait lui-même, dans une note, le conte populaire où l'on voit le naïf Bertoldino se mettre à couver des œufs d'oie et les briser sous son poids, « ce qui permet, ajoutait-il, de considérer comme frères des oies et Bertoldino et certains poètes qui se sont mis à couver l'œuf de la poésie populaire avec un résultat tout pareil[2] ».

Il est possible, ce que je n'ai pu vérifier, que Carducci ait eu contre Zendrini des motifs d'animosité d'une autre sorte, car il avait, l'année suivante, renouvelé l'attaque dans une pièce — dont le ton rappelle vraiment un peu trop celui des polémiques littéraires du seizième siècle, — spécialement consacrée *A un heiniano d'Italia*[3]. Il y traitait les poésies de Zendrini de « petites chansons sagement follettes et bourgeoisement en révolte contre la grammaire », commentant ainsi la définition qu'il avait donnée de l'auteur (*poeta naturalone e pazzarellone*), et celui-ci lui-même était comparé, à grand renfort de répugnants détails, à un mouton, à un agneau bêlant, à un eunuque. Zendrini n'avait digéré ni l'érudite épigramme, ni le chapelet d'insultantes métaphores. Etudiant, quelque temps après, Heine et ses imitateurs italiens[4], il avait fait remarquer

1. Voy. notamment la pièce intitulée *Nuova era* (*Prime poesie*, Padoue, 1871).
2. *Poesie*, p. 508.
3. *Giambi*, XXV, publiée en 1872 (Chiarini, *op, cit.*, p. 185).
4. *Nuova Antologia*, déc. 1874, janv. et fév. 1875. Il avait déjà ré-

que si Carducci l'emporte sur son modèle par la science, celui-ci garde l'avantage du naturel et de l'art, et que l'humaniste italien, à vouloir imiter l'humoriste allemand, y avait simplement perdu l'unité de ton qui faisait la valeur de ses premières poésies[1]. L'étude de Heine était du reste un pur prétexte et les articles de Zendrini (les deux derniers du moins) n'étaient guère qu'une critique, clairvoyante autant qu'acerbe, des œuvres de son impétueux agresseur[2]. — Et cela suffit largement à expliquer les strophes cruelles de l'*Intermezzo*.

Nous connaissons mieux les motifs qui déterminèrent la haine de Carducci contre Giuseppe Guerzoni, le *Fanfulla* devenu chevalier du Temple, ardent champion de toutes les saintes causes : Guerzoni, ancien garibaldien, puis député, aspirait alors à échanger son mandat législatif contre une chaire d'université. Il était devenu l'un des porte-paroles et des critiques les plus écoutés du parti monarchiste et conservateur, dont le *Fanfulla* était un notable organe[3]. Il avait publié, dans la *Gazzetta ufficiale del Regno d'Italia* (12 décembre 1873) un feuilleton (qu'il avait fait tirer à part pour en assurer la diffusion) où les *Rime nuove*, récemment parues, étaient assez malmenées, et il avait eu l'imprudence d'y chapitrer, sur un ton quelque peu prud'hommesque, l'auteur de l'*Inno a Satana*. La réplique ne se fit pas attendre. C'est l'un des morceaux les plus brillants, mais aussi les plus férocement ironiques que

pondu à Carducci dans une note à une pièce où il exposait sa conception du style poétique (*Prime poesie*, pp. 179-93 et 299).

1. *Loc. cit.*, janv. 1875, pp. 9 et 20.

2. Carducci a répondu à ces articles dans la deuxième partie du long pamphlet intitulé *Critica e Arte* (*Op.*, IV, 246 et suiv.). En 1880, il porta sur son adversaire, mort depuis peu, un jugement beaucoup plus équitable, quoique dénué encore de toute bienveillance (*Dieci anni addietro*, dans *Op.*, III, 278). — Voy. sur la vie et les œuvres de Zendrini un article étendu de G. Pizzo dans la *Nuova Antologia* du 15 août 1880.

3. Le *Fanfulla* patronnait énergiquement la candidature de Guerzoni à une chaire et ne tarissait pas en éloges sur son compte (*Op.*, IV, 224). Dans le courant de 1873, Carducci avait soutenu avec ce journal une violente polémique (voy. *Poesie*, p. 509), et il avait sans doute quelques raisons de penser que son adversaire anonyme n'était autre que Guerzoni.

Carducci ait écrits : sur la fatuité de son adversaire, ses airs cavaliers, le vague de ses connaissances en histoire littéraire, l'incorrection de son style, l'incohérence de ses métaphores et même ses fautes d'orthographe, l'impitoyable critique s'en donne à cœur joie[1]. Il suffit de rapprocher ces pages virulentes, où la rancune déborde et s'étale, des quelques strophes de l'*Intermezzo*, où elle se condense, pour que l'identification de Guerzoni et de *Fra cavalier gerosolimitano* soit parfaitement assurée[2].

*
* *

Les conclusions que je pourrais tirer de cette étude s'en dégagent d'elles mêmes et je n'y insisterai pas.

Les satires littéraires de Carducci, comme ses satires politiques, sont un document précieux pour l'histoire de son temps, mais surtout pour celle de son propre esprit. Certes, il était d'avis, en principe, que la critique doit être rigoureusement objective et impartiale : « Je pense, dit-il, que le jugement d'une œuvre d'art ne doit pas être subordonné au jugement des sentiments ou des principes philosophiques ou politiques qui peuvent l'avoir inspirée..... L'artiste n'est obligé de faire de son œuvre ni une apologie, ni une thèse démonstrative de philosophie, de politique ou d'esthétique, et le critique littéraire ne doit ni exiger qu'elle soit telle, ni s'évertuer à prouver qu'elle l'est[3]. »

1. Voy. dans *Critica e Arte* (*Op.*, IV, 209) la justification du « *non senza qualche medievale et pio — error d'ortografia* ».

2. Cf. dans *Critica e Arte* : « Vindice delle tradizioni nazionali e civili, Michele arcangelo dell' Italia, della virtù, della fede, discende con la spada lingueggiante del suo stile, dal cielo della *Gazzetta ufficiale* sul cantore di Satana... Il signor Guerzoni ha due altre qualità del frate pio... Egli è proprio un buon missionario della virtù e della fede ne' paesi dell' arte » (*Op.*, IV, 213 et 219). Au reste, mon ami G. Mazzoni m'apprend que dans le texte primitif le nom de Guerzoni était écrit en toutes lettres (à la place de *cavalier*). — La rédaction primitive de la pièce célèbre *Davanti San Guido* (1874) se terminait aussi par une violente attaque à Guerzoni (*Rassegna bibl. della lett. ital.*, 1908, 267).

3. *Di alcuni giudizi*, etc., dans *Op.*, III, 185.

Que Carducci polémiste n'ait pas toujours appliqué ces excellents principes de Carducci historien littéraire, c'est ce que démontrent suffisamment les pages qui précèdent. C'est qu'il était surtout poète, et que les qualités du poète — du poète satirique surtout — sont exactement le contraire de celles du critique. Vouloir associer les unes et les autres dans la même œuvre, c'est poursuivre une tâche impossible. Le poète, quand il a, ou croit avoir, devant lui un ennemi, n'a qu'une devise : et Carducci lui-même nous en donne la formule dans l'éloquente apostrophe qu'il adresse au fougueux coursier — *sauro destrier della canzone* — qui l'emporte dans les espaces :

Dammi or dunque, apollinea fiera, l'alato dorso :
Ecco, tutte le redini io ti libero al corso :
Corriam, fiera gentil.
Corriam de gli avversarii sovra le teste e i petti,
De'mostri il sangue imporpori i tuoi ferrei garetti;
E a noi rida l'april[1]!

1. « Prête-moi donc, coursier apollinéen, ton dos ailé. Voici que j'abandonne les rênes à ta libre course. Courons donc, noble bête, courons sur la tête et la poitrine de nos adversaires : que le sang de ces monstres empourpre tes jarrets de fer, tandis qu'à nous rit le printemps » (*Avanti*, dans *Giambi*, XV).

A. Jeanroy.

E. CARTAILHAC.

LES PLUS ANCIENS ARTISTES DE L'HUMANITÉ

LEURS ŒUVRES DANS NOS CAVERNES

Depuis quelques années, des découvertes se succèdent qui excitent de plus en plus la surprise. Nos cavernes sont souvent ornées, même à de grandes profondeurs, de peintures étranges, de gravures habiles, d'inscriptions mystérieuses. Ces œuvres d'art, ces *graffiti*, remontent à une antiquité fort reculée; ils ont une importance évidente pour les archéologues. Les artistes reconnaissent la perfection relative de ces dessins; les philosophes observent avec attention cette page, naguère inconnue, de l'histoire de l'esprit humain; les voyageurs, les ethnographes retrouvent des termes de comparaison chez des peuplades arriérées et lointaines. Des renseignements se font jour sur un passé de l'humanité qui semblait à jamais voilé dans la nuit des temps. Ces monuments appartiennent à notre France méridionale, au nord de l'Espagne; les inventeurs sont des Espagnols et des Français.

Pour la première fois on entendit parler de ces faits il y a vingt-huit ans. Un notable Espagnol, instruit et avisé, visitant l'Exposition Universelle de Paris, avait examiné avec soin nos vitrines d'archéologie préhistorique, toutes ces collections qui remontaient à l'âge de la pierre et qui provenaient en général des stations humaines que les pauvres sauvages, nos ancêtres, avaient installées sous les abris rocheux et au seuil des grottes. M. de Sautuola avait justement autour de ses domaines de

Santillane, près Santander, de telles cavités. Rentré chez lui, il se mit à les explorer. Il faut dire que, déjà, il était familier avec les études historiques et l'histoire naturelle; aussi ses recherches furent-elles bien conduites. La caverne du lieu dit « Altamira » lui livra de très amples foyers; les cendres étaient remplies d'ossements et de coquillages, restes des repas. Il y avait aussi d'abondants vestiges d'objets travaillés en pierre et quelques-uns en os.

Un jour, M. de Sautuola avait amené sa petite fille, et celle-ci, tout naturellement, regardait partout, avec la curiosité de son âge, tandis que son père et les ouvriers n'avaient d'yeux que pour le sol qui livrait ses trésors à chaque coup de pioche. La fillette aperçut au plafond l'image d'une bête; elle reconnut un toro » et le signala si bien par son cri heureux que M. de Sautuola vit, à son tour, l'image et puis d'autres. Il reconnut des Bisons, un Cheval, une Biche, plus de vingt grands sujets peints au naturel sur la roche bossuée, avec du rouge, du brun, du jaune et du noir. La fresque avait été habilement tracée; les lignes étaient exactes. M. de Sautuola fut tout de suite persuadé que cette ornementation était due aux hommes dont il fouillait les foyers, qui avaient chassé et mangé ces mêmes animaux, et, l'ayant fait copier, il la publia avec l'ensemble de ses trouvailles. Dans sa brochure bien illustrée, il indiqua tous les motifs qui militaient en faveur de l'ancienneté de l'œuvre artistique.

Pourtant, il rencontra un scepticisme fort enraciné. En Espagne, au milieu de l'indifférence alors générale, un seul professeur de l'Université de Madrid se déclara convaincu mais fut maladroit dans la défense de la vérité. Un seul Français se rendit à Altamira et, au retour, son rapport documenté et consciencieux concluait à la négative, c'est-à-dire qu'il ne pouvait admettre la contemporanéité des peintures si remarquables et des traces de l'homme sauvage exhumées du sol de la grotte. Il était d'ailleurs fort heureux de rendre hommage aux fouilles intelligentes et aux descriptions du savant espagnol qui l'avait accueilli de la façon la plus courtoise.

Ce rapport, que j'avais provoqué, parut dans ma Revue, qui

s'imprimait à Toulouse, les *Matériaux pour l'Histoire de l'Homme*, et il régla notre manière de voir. M. de Sautuola mourut sans avoir joui du revirement de l'opinion publique.

En 1895, M. le docteur Emile Rivière signalait dans la grotte de la Mouthe, dans la célèbre vallée des Eyzies, sur la Vézère, en Périgord, une série de dessins représentant des animaux. Maints détails permettaient d'affirmer leur haute antiquité et c'était la faune quaternaire. Aussitôt contrôlée, la découverte fut admise et, dès ce moment, nous disions que les peintures d'Altamira devaient être examinées à nouveau. Certes, il y avait beaucoup de différences techniques entre elles et les *gravures* de la Mouthe, mais on notait de suggestives analogies de style et de sujet. Il fallait compter avec ce fait certain : la grotte de la Mouthe a sur ses parois des figures dessinées au burin par les troglodytes. Il fallait bien se rendre à l'évidence et avouer que l'éclairage élémentaire dont ceux-ci disposaient leur avait suffi dans les profondeurs obscures.

Quelques jours après, une nouvelle grotte laisse apercevoir aussi des gravures. C'est celle de Pair-non-Pair, commune de Marcamps (Gironde), que M. Fr. Daleau fouillait depuis plusieurs années. Et là, les remblais archéologiques avaient comblé la cavité; ce sont les fouilles qui, peu à peu, abaissant le sol, avaient dégagé les parois et rendu les dessins à la lumière. Ceux-ci étaient donc postérieurs au remplissage, antérieurs à plusieurs phases déterminées de l'ancien âge de la pierre. Impossible d'imaginer une preuve meilleure de haute antiquité.

En 1902, un très modeste et très laborieux instituteur des Eyzies, Peyrony, met sur la voie de nouvelles découvertes analogues le Dr Capitan, professeur de préhistoire à l'Ecole d'anthropologie de Paris, et Henri Breuil, jeune prêtre des plus instruits, des plus zélés et des mieux inspirés, dessinateur habile. Ces confrères s'étaient unis pour explorer quelques gisements de la Dordogne, et ils signalèrent, à quelques jours d'intervalle, deux cavernes admirables, celle de Font-de-Gaume dont les profondeurs étaient largement peintes à la manière d'Altamira, celle des Combarelles qui avait des centaines de

gravures au trait rehaussées quelquefois de couleur. Dans l'une et l'autre on rencontrait d'excellentes figures du Mammouth et du Renne, des Bisons et des Chevaux, etc. Toutes les incertitudes devaient disparaître, et la caverne d'Altamira avait cessé d'être une exception déconcertante. Je publiai loyalement un aveu très net de mon erreur d'antan; toute la Presse espagnole reproduisit mes regrets avec satisfaction.

La Haute-Garonne possède aux environs de Salies-du-Salat une petite grotte, commune de Marsoulas, jadis plus ample, mais dont le couloir d'entrée s'est effondré.

L'abbé Cau-Durban l'avait fouillée en partie en 1884 et 1885 avec succès, et non sans danger, car parfois un ébranlement du sol fait ébouler les blocs d'une voûte disloquée. Il avait recueilli, dans d'épaisses couches, une grande variété d'objets qu'il vient de léguer au Muséum de Toulouse. Il avait vu sur les parois des dessins rouges mais les avait cru modernes. En 1897, Félix Regnault, qui songeait à reprendre les fouilles, étant venu avec M. le Dr Jammes, ces dessins furent mieux observés et copie fut prise de ce qu'on sut discerner, à savoir deux têtes de bœuf, un pointillé singulier, un étrange signe. A l'appel de nos confrères, M. le Dr Rivière arriva, ne vit pas autre chose et réserva son opinion. Instruit par les faits nouveaux de 1902, je me rendis à mon tour à Marsoulas, et, au premier coup d'œil, je pus affirmer l'identité des peintures avec celles de Font-de-Gaume, j'en découvris une série d'autres à la file et aussi quantité de gravures au trait dans le genre de celles des Combarelles.

Je priai M. Breuil de vouloir bien se joindre à moi, de m'apporter le secours de ses jeunes yeux et de son très habile crayon. Nous avons passé là quelques jours pleins de charme; toutes nos constatations s'ordonnaient dans notre esprit, nos lettres provoquaient de la part des plus éminents confrères d'Europe les plus intéressantes réflexions. Il nous semblait que cette grotte avait été la demeure de quelque sorcier. Sur les murs, une foule de signes nous suggéraient l'idée d'opérations magiques. « N'en doutez pas », nous répondait Salomon Rei-

nach, et il apportait un faisceau d'arguments. Mais n'anticipons pas.

Un mois plus tard, Breuil et moi nous étions à Altamira avec une mission de l'Institut de France, accueillis avec une courtoisie exquise par les autorités, par la famille de M. de Sautuola, par la presse de Santander. Il fut aisé de constater que M. de Sautuola avait très bien signalé ce qu'il avait vu, mais il n'avait pas tout vu ! quantité de signes, dessins, particularités avaient échappé à ses observations, et notre expérience, déjà très éclairée, nous permit une moisson inespérée de ces documents précieux. Inutile d'ajouter que les motifs invoqués jadis pour justifier le scepticisme des préhistoriens ne trouvèrent pas grâce devant notre examen très rigoureux, mais mieux informé.

Un travail obstiné, souvent pénible, avait permis à mon collaborateur d'exécuter, en réduction, la copie absolument fidèle des figures en couleur et de toutes les autres. Des photographies obtenues à grand'peine dans ces galeries accidentées, surbaissées et humides donneront aux critiques des éléments de contrôle.

En partant, nous avions la bonne fortune de laisser dans ce pays un disciple qui se mit avec zèle à l'étude de la station proprement dite, des foyers de la grotte d'Altamira entamés seulement par M. de Sautuola, M. Alcalde del Rio, directeur de l'Ecole des arts de Torrelavega. Il rechercha de nouvelles grottes ornées, les découvrit et les observa fort bien. Il eut bientôt un collaborateur et un émule également heureux, le P. Sierra. Chaque année, M. Breuil est revenu constater et souvent compléter largement leurs observations.

Les faits du même genre se sont multipliés ainsi en Espagne et de même en France, dans la Dordogne et les Pyrénées. Nous avons aujourd'hui près de trente cavernes formant en quelque sorte un bloc, s'imposant à l'attention. Elles ont des traits communs. C'est le même art qui se manifeste dans les unes et les autres, le même style établit une évidente unité et a inspiré tous les artistes. Mais elles ont des caractères parti-

culiers; au total, les documents sont très variés et d'autant plus suggestifs. Les parois ont reçu des dessins successifs, on a refait çà et là l'ornementation, et nous avons pu noter l'évolution de l'art. Cet art a duré une période assez longue pour qu'on puisse la dire géologique. Les *dernières* œuvres sont tout à fait antérieures au second âge de la pierre, au néolithique; or, ce néolithique a duré au moins trois ou quatre mille ans, l'âge du bronze un millier, les temps historiques trois mille[1]. Quand nous disons que nos œuvres d'art paléolithiques n'ont *pas moins* de sept ou huit mille ans nous gardons la conviction que les plus anciennes remontent au delà, mais nous n'avons aucun moyen de préciser leur antiquité, de fixer un chiffre. Notre chronologie devient purement relative, et le public est réduit à s'en rapporter aux impressions de ceux qui ont beaucoup fréquenté les gisements, étudié toutes les conditions du problème.

*
* *

Essayons de faire comprendre les bases et l'intérêt de notre chronologie.

Les vestiges des premières peuplades sont très irrégulièrement disséminés. Sur quelques points, leur conservation fut favorisée par diverses circonstances.

Les vallées sillonnées par les grands cours d'eau ont été les chemins des anciens hommes. Ils s'installaient sur les berges, au bord des eaux poissonneuses, recherchant aussi les rives basses où les animaux venaient s'abreuver, les gués où passaient les troupeaux, les bandes en migration. Fréquemment, les crues recouvraient ces stations humaines, enfouissaient sous le gravier et les sables les os, débris des repas, les pierres plus ou moins taillées et dégrossies qui avaient servi à tuer les bêtes ou à les dépecer.

C'était le régime des grandes eaux. L'humidité était intense dans un climat de quelques degrés plus tiède que le nôtre,

1. Ces indications, bien entendu, sont valables pour notre pays. En Égypte, en Orient, l'histoire remonte bien plus haut, et le néolithique a duré énormément. Le paléolithique y est reculé à proportion.

provoquant d'abondantes précipitations atmosphériques, des pluies en plaine, de la neige en montagne. D'énormes glaciers descendaient jusqu'à Foix, Montréjeau, Lourdes. Les fontes gonflaient nos fleuves qui coulaient à pleins bords, creusant leur large lit, déposant des relais d'alluvions, les ruines de la montagne.

Ces dépôts, étagés du haut en bas des coteaux riverains, nous ont gardé les plus anciennes industries et souvent la faune contemporaine. Ce sont les meilleurs gisements. Mais les bien interpréter est difficile.

Les hommes circulaient aussi au-dessus du niveau des inondations. Ils suivaient les pistes des fauves, recherchaient certaines hauteurs dominant les régions marécageuses, d'où la vue s'étendait au loin, et aussi les clairières de la forêt vierge. Là, en plein air, gisent encore leurs pierres travaillées, armes et outils. Mais tous les âges y peuvent être représentés mélangés, et les os ont été détruits par de multiples causes.

D'autres gisements, tout différents, fournissent des renseignements très détaillés sur des civilisations d'ailleurs moins reculées.

Lorsque les régions montagneuses, dégagées des glaciers et de leurs eaux exubérantes, montrèrent leurs cavernes que les torrents souterrains venaient d'abandonner, les hommes eurent vite fait de s'installer dans ces abris les mieux exposés. A vrai dire, les Ours les y avaient devancés et les Hyènes y eurent longtemps leurs repaires. Des retours irréguliers des eaux noyaient ces bêtes, et les tourbillons y entraînaient maints cadavres d'autres espèces. Les couches limoneuses profondes y sont pétries d'ossements associés quelquefois à des pierres taillées et bien plus rarement à des débris humains. Par-dessus ou à côté, s'étagent les dépôts dus à l'homme, les amas de cendres des foyers avec tous les rebuts de la chasse et des repas, et aussi les pierres et les os ouvragés, pièces cassées, délaissées ou perdues, cachettes oubliées, rejets de fabrication. L'étude attentive et minutieuse des objets et des superpositions dévoile la marche de la civilisation.

Chaque caverne, grotte ou abri sous roche, fut ainsi plus ou moins fréquentée et de temps en temps. Il faut additionner tous les documents qu'on y rencontre, paléontologiques et archéologiques, les comparer et les classer pour avoir les bases d'une chronologie.

Ces anfractuosités sont spéciales à certains terrains calcaires, c'est-à-dire à une surface restreinte de notre pays. Les hommes ont vécu partout, mais ils semblent avoir recherché ces asiles naturels lorsque, la moyenne de la température ayant baissé, les animaux du Nord descendaient jusqu'aux Pyrénées; le Renne, par exemple, abondait de Perpignan à Bayonne. Ces stations nous ont admirablement conservé les « archives » de ces âges reculés, durant lesquels notre Midi subissait le froid et la sécheresse et présentait tour à tour l'aspect des Toundras et des Steppes de l'Asie.

Quand le Renne disparut et qu'un climat nouveau eut favorisé la faune qui est enfin la nôtre, celle de la période actuelle, l'homme ne cessa pas d'utiliser les grottes. Il n'était plus uniquement chasseur, il avait des notions d'agriculture, il s'était fixé dans les divers pays et attaché au sol. Les animaux domestiques assuraient sa vie. C'est la phase *néolithique* succédant au long *paléolithique*; c'est une civilisation inattendue, essentiellement différente, un monde nouveau. Plus tard, les métaux seront successivement découverts, utilisés, dispersés suivant des routes particulières, et enfin l'histoire enregistrera la succession de tous les événements.

Il nous faut insister sur le paléolithique, le plus ancien âge de la pierre. Il n'est pas possible de donner ici une idée étendue de l'évolution constatée dans son industrie et qui laisse pressentir les changements des habitudes et des mœurs. Malgré leur vie précaire, nos chasseurs ont manifesté leur intelligence de bien des manières. Quand on visite un musée riche et bien ordonné, comme celui de Périgueux et de Toulouse, on est stupéfait de la diversité des industries et de l'art qui a présidé à la confection de l'outillage et de l'armement. Le silex a été une matière première merveilleuse; sans cette roche qui par

la taille pouvait prendre mille formes étudiées, tranchantes ou aiguës, l'homme ne serait jamais devenu le roi de la création; son génie eût sombré.

Nous sommes obligés d'admettre une enfance obscure de l'humanité. Les premiers cailloux ramassés pour donner à la main un pouvoir supérieur n'ont rien qui les distingue à nos yeux; la taille rudimentaire se confond trop avec les cassures accidentelles. Mais assez brusquement apparaissent, dans une grande portion de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique du Nord, les premiers objets sûrement ouvrés. Leur forme est déjà fixée par l'expérience et la tradition. Ils sont *partout* les mêmes. Car l'humanité avait alors et elle garda longtemps une parfaite unité. Ce très vieux paléolithique correspond aux débuts du *quaternaire* des géologues; le *tertiaire* garde le secret du passé et de toutes les origines.

Dans cette humanité, qui semble d'abord immobile, des nouveautés se montrent, d'autres suivront; les phases distinctes se multiplient dans notre pays si bien étudié. Sont-elles le résultat d'un progrès autochtone? faut-il les attribuer à des influences extérieures? Il est bien probable que les races humaines, qui depuis des millénaires étaient formées, erraient sur la terre comme la faune. Ainsi pourrait plusieurs fois s'expliquer la diversité de nos étages archéologiques. Mais nous n'avons aucun embarras à avouer que les voiles sont encore bien épais, et notre anthropologie mal documentée.

Voici les divisions principales auxquelles il convient de s'arrêter *en remontant* et valables dans notre territoire français. Chaque phase est dénommée, suivant l'habitude des géologues, du nom d'un gisement typique :

Paléolithique.
- Azilien (Mas-d'Azil, Ariège);
- Madeleinien (La Madeleine, Dordogne);
- Solutréen (Solutré, Saône-et-Loire);
- Aurignacien (Aurignac, Haute-Garonne);
- Moustiérien (Le Moustier, Dordogne);
- Chelléen (Chelles, Seine-et-Marne).

Le Chelléen est la plus ancienne et de beaucoup la plus longue phase. Il n'a laissé que des silex taillés. On suit très bien l'évolution mystérieuse de cette industrie première du commencement du quaternaire. Il est possible que le bois ait été utilisé, mais avec le temps il ne pouvait que disparaître. Si des os avaient été ouvrés, nous les aurions retrouvés ici ou là. Durant le Moustiérien, des éclats d'os longs, bruts, ont, tels quels, servi d'enclume ou de compresseurs. Mais les débuts francs de l'outillage en os se montrent seulement dans l'Aurignacien ; ce niveau a des armes et des parures en os, beaucoup en ivoire du Mammouth, l'Éléphant aux défenses recourbées, d'autres en bois de cervidés. Les dents percées y jouent un grand rôle, trophées de chasse ou amulettes.

Le travail de l'os est stationnaire ou en décroissance durant le Solutréen qui, en revanche, offre l'apogée de la taille du silex; mais ensuite il prend un développement extraordinaire. Pendant le Madeleinien, il est alimenté par une matière très abondante et excellente, le bois de Renne, dont les troglodytes ont tiré un parti génial.

Avec l'Azilien[1], l'art de travailler l'os et le silex est en décadence quelque peu, mais des nouveautés sont répandues.

Dès l'Aurignacien et le Solutréen, on rencontre des sculptures, des statuettes figurant des animaux et l'homme lui-même. Dans le Madelénien, les gravures sont multipliées. Elles couvrent la surface de maints objets ; l'artiste a manié habilement le burin de silex. Ses dessins sont exacts et l'allure des espèces est remarquable. Il a représenté toute la faune de son temps avec une grande finesse d'observation. De la Suisse et de l'Angleterre aux Pyrénées, on reconnaît un style bien établi. Breuil a montré que tout un système d'ornementation est dérivé de

1. Gabriel de Mortillet, un des fondateurs de la préhistoire, est l'auteur de cette classification proposée il y a quarante ans. Mais à sa désignation Tourassien (La Tourasse, Haute-Garonne), nous préférons Azilien. Il avait déplacé et abandonné l'Aurignacien, nous le maintenons à son rang. De récentes observations ont montré son importance en Europe. Le lecteur remarquera le rôle notable de nos gisements méridionaux.

ces dessins zoomorphiques. Des yeux, des cornes, des jambes, des queues sont devenus d'ingénieux motifs de décoration. Il y a aussi des gravures purement linéaires assez élégantes. En somme, l'art paléolithique est très supérieur à celui de la plupart des races d'une civilisation avancée.

Ces os gravés et sculptés recueillis depuis un demi-siècle dans les stations paléolithiques[1] figurent en nombre au Musée national de Saint-Germain, au Museum national de Paris, au British museum. Les Musées de Périgueux et de Toulouse en conservent quelques-uns. Ils ont provoqué beaucoup de questions et l'on est assez disposé à croire que leur ornementation spéciale n'avait pas seulement un rôle esthétique et qu'elle pouvait être inspirée par des préoccupations superstitieuses.

Nous avons recueilli aussi des morceaux de minerai de fer, ocre, sanguine, etc., destinés, sans aucun doute, à fournir de la couleur. On a des mortiers à petite cavité pour les broyer; même des coquillages et des flacons en os étaient encore remplis de poudres colorantes. Des omoplates ont servi de palette. On en avait conclu que le coloriage corporel pouvait être répandu chez nos ancêtres lointains comme chez les Australiens et autres primitifs. Les vêtements de peaux devaient être couverts de dessins à la mode des Indiens de l'Amérique du Nord. Enfin les stations aziliennes des Pyrénées ont livré en quantité de petits galets couverts de gros signes rouges inexpliqués; on dirait une sorte d'écriture. Est-ce un mode de correspondance? Sont-ce des objets de magie, les pièces d'un jeu??

Ainsi avertis du rôle important de la gravure, de la sculpture et de la peinture, nous aurions dû, spontanément, examiner les parois des cavernes. Tout au moins, la découverte de M. de Sautuola n'aurait pas dû nous surprendre.... mais nous

1. Nous ne pouvons énumérer les localités. Elles sont vraiment trop nombreuses. J'ai réuni dans une vitrine spéciale, au Muséum de Toulouse, les moulages d'une quantité de spécimens remarquables, et dans les vitrines voisines, on trouvera des originaux de la Madeleine, de Laugerie-basse, du Souci (Dordogne), de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), de Sordes (Landes), des Espelugues-Lourdes (Hautes-Pyrénées), de Marsoulas (Haute-Garonne), du Mas-d'Azil et de Massat (Ariège).

étions aveuglés par je ne sais quel dangereux esprit dogmatique.

Maintenant, les liens de nos objets ornés et des parois gravées ou peintes sont évidents. Le même style, la même technique, les mêmes sujets. Tous ces caractères sont parfaitement reconnaissables et toutes ces œuvres, en gros et en détail, si l'on peut ainsi dire, ne peuvent être confondues avec d'autres de n'importe quelle époque, de n'importe quel pays.

On citera des termes de comparaison jusque dans l'art japonais et surtout parmi les productions artistiques des hommes des bois, Buchmens ou Boschimans de l'Afrique du Sud. D'intéressantes conclusions seront déduites de ces rapprochements, mais l'art paléolithique garde sa personnalité, sa supériorité à certains égards.

*
* *

Il est temps de revenir aux révélations des cavernes ornées, d'exposer très sommairement la synthèse de nos découvertes.

Voici d'abord la liste des grottes connues à ce jour et les noms des inventeurs.

Espagne, Nord des Pyrénées, province de Santander. — *Altamira*, près Santillane. Découvertes et fouilles de M. de Sautuola, 1880. Découvertes complémentaires de Cartailhac et abbé Breuil, 1902, 1903. — Fouilles de Hermilio Alcalde del Rio.

Covalanas et *la Haza*, près Ramales. — D. de H. Alcalde del Rio et du P. Sierra, 1906.

Hornos de la Peña, près San-Felice de Buelna. — D. de H. Alcalde del Rio, 1903.

Castillo, près Puente-Viesgo. — D. de H. Alcalde del Rio, 1903.

Pour ces quatre grottes, Découvertes complémentaires par H. Breuil, 1905.

Venta de la Perra. — D. du Père Sierra.

Del Pindol, près Santander. — D. de Alcalde del Rio.

SUD DES PYRÉNÉES, ARAGON, *Cretas*. — D. de Don Juan Cabré, 1907.

CATALOGNE, *Cogul*. — D. de Don C. Rocafort; Henri Breuil, 1908.

FRANCE, NORD DES PYRÉNÉES. — *Gargas*, commune d'Aventignan (Hautes-Pyrénées). — D. de Félix Regnault, juin 1906, de Cartailhac et Breuil, juillet 1906, janvier-août 1907.

Marsoulas (Haute-Garonne). — D. de Félix Regnault et Jammes, 1897, de Cartailhac et Breuil, 1902.

Mas-d'Azil (Ariège). — D. de H. Breuil, 1901-1902.

Niaux (Ariège). — D. de MM. Molard, de Cartailhac et Breuil, 1906, 1907.

Bédeillac, près Tarascon (Ariège). — D. de Harlé, de Breuil, Cartailhac et Obermaier, 1907, de Mesplé, 1908.

Pradère, commune de Bédeillac (Ariège). — D. de H. Breuil, 1907.

Le Portel, Loubens, Ariège. — D. de Jeannel, Jammes, Regnault ; puis de Breuil, 1908.

GIRONDE et DORDOGNE. — *Pair-non-Pair*, Marcamps (Gironde). — D. de Fr. Daleau, 1896 et sqq.

La Mouthe, Tayac-Les Eyzies (Dordogne). — D. du Dr Emile Rivière, 1895.

Les Combarelles, Tayac-Les Eyzies (Dordogne). — D. de Capitan, Breuil, Peyrony, 1902.

Font-de-Gaume, Tayac-Les Eyzies (Dordogne). — D. de Peyrony, Capitan et Breuil, 1902.

Bernifal et *La Calévie*, à Meyral (Dordogne). — D. de Capitan, Breuil, Peyrony, 1903.

La Grèze, à Marquay (Dordogne). D. de Capitan, Breuil, Ampoulange, 1904.

De Teyjat, la Mairie, au nord de la Dordogne. — Indication de Breuil et Cartailhac. D. de Peyrony, Capitan, Breuil et Bourrinet, 1903.

RÉGION DU RHÔNE. — *Chabot*, à Aiguèse (Gard). — Indications de Chiron, 1889, de J. Ollier de Marichard, 1879, du

Dr Paul Raymond, 1892, D. de Lombard Dumas, 1899, du Dr Capitan, 1901.

Du Figuier, près Saint Martin (Ardèche). — D. du Dr P. Raymond, 1906.

Oullins, près le Garn (Gard). — D. du Dr P. Raymond, 1907.

(Une lettre de feu J. Ollier de Marichard, 1879, dit que l'Ardèche a des grottes ornées de peintures rouges « d'animaux fantastiques »).

*
* *

Une série d'exemples indéniables laissent supposer que les formes naturelles des roches, les lignes accidentelles de la pierre ont provoqué l'attention des troglodytes par leur ressemblance avec les êtres vivants. Ces *simulacra* ont suggéré des additions gravées et peintes, qui complètent parfaitement la figure.

Tantôt c'est un relief naturel qui formera la bosse d'un Bison, ou la courbe de son dos, ou la limite de sa tête et de son puissant garot, le reste sera gravé comme à Marsoulas, ou tracé en couleur comme à Niaux. Au Portel, un phallus, saillant du rocher, sera le point de départ d'une rouge silhouette humaine. A Niaux, un simple trou a les contours d'une tête de cervidé vue de face; l'on a ajouté la ramure. A Altamira, les bosses volumineuses du plafond ont fourni le corps entier des animaux, la fresque a parfait la ressemblance; on dirait un haut relief polychrome.

La gravure et la fresque souvent marchent ensemble. Pour Altamira, nous avons déjà publié des dessins juxtaposés montrant que d'une main sûre l'artiste *gravait* sommairement les contours de l'animal, fixant la place des parties essentielles avant de *peindre* l'image. Quelquefois des parties gravées restent sans couleur. Ainsi, à Marsoulas, un amas de pointillés rouges est incompréhensible si l'on ne s'aperçoit pas que des contours, des cornes, un museau sont gravés, c'est un Bison.

La surface de la paroi fut maintes fois préparée par ra-

clage, et le raclage a suivi aussi l'application des couleurs et dégagé nettement leurs limites (Marsoulas).

Le graveur tantôt a opéré sur un calcaire assez tendre, soit le rocher (Pair-non-Pair) soit la stalagmite (Altamira), et ses traits profonds confinent à la sculpture. Ce ne sont pas les œuvres les meilleures, au contraire, ce sont peut-être les plus anciennes. Tantôt, le plus souvent, le silex a finement buriné les lignes qui toujours, comme sur les os, sont hardies et fidèles. On dirait les croquis de nos meilleurs artistes où les traits multipliés par place dévoilent la recherche intelligente de la pose et de la ligne.

La dimension des sujets varie selon la grandeur du rocher, mais aussi selon la fantaisie de l'auteur. Dans la plupart des cas, gravures et peintures sont limitées à l'espace que sans bouger l'artiste embrassait de la longueur de son bras. Les dimensions descendent aux formats très petits (notamment à Teyjat, gravures excellentes) et la ressemblance avec nos gravures sur os est alors complète.

Il n'y a pas que des contours ; des hachures, que ne désavoueraient pas les imagiers qui illustrent nos livres, étaient multipliées aux endroits voulus, elles soulignent les caractères de la bête, rendent les couleurs de son pelage et jusqu'à l'aspect de son poil. Les pattes sont très bien détaillées.

L'œil est particulièrement soigné ; la gravure, la couleur, le raclage ont contribué à sa perfection.

Le peintre usait du pinceau, comme d'ailleurs des peuplades de nos jours fort sauvages; il nuançait ses couleurs, ayant à sa disposition la gamme des jaunes, des bruns, des rouges, très répandus dans la nature. Pour le noir, il avait l'oxyde de manganèse également commun, le charbon de bois, l'os brûlé. Nous pensons que les poudres étaient délayées dans la graisse, encore une analogie avec des primitifs actuels.

Il y a des dessins en couleur au trait; ceux de Niaux, en noir, sont des plus remarquables ; — avec teintes plates uniquement rouges ou noires, dits monochromes; ceux du Portel et de Cogul en Espagne sont des meilleurs ; — avec teintes

multiples et nuancées, Altamira montre les plus beaux, Font-de Gaume rivalise avec la grotte espagnole, Marsoulas intervient comme transition géographique.

Il n'est pas rare que des peintures aient été superposées. On a effacé ce qu'il fallait des anciennes pour établir les nouvelles. Les polychromes sont *toujours* sur les monochromes. Ils sont donc plus tardifs et leur perfection s'explique, c'est l'apogée de l'art paléolithique.

Les artistes ne savaient pas composer des tableaux. Sur les os, nous avons des animaux à la file et davantage isolés. Deux ou trois fois le mâle suit la femelle, deux fois un poisson est à portée d'une Loutre, une fois — dans la pièce célèbre de Laugerie-basse, coll. Elie Massenat — l'homme a l'air de menacer d'un trait un superbe Bison. C'est à peu près tout. Jamais de perspective, sauf peut-être sur le galet du Chaffaud où deux bandes de chevaux défilent au galop comme un peloton de cavalerie en rangs égaux. Sur les parois des cavernes, nous avons des animaux juxtaposés, placés les uns au-dessus des autres depuis le sol jusqu'au point que la main pouvait atteindre. Ils sont dans tous les sens, et même la tête en haut et réciproquement. Aucune scène jusqu'à présent. Voici pourtant que Breuil rapporte de Cogul, au sud de Lérida, la copie d'une peinture rupestre signalée par un Barcelonais, qui ne l'a pas bien vue ni comprise. C'est une ronde de femmes en jupon autour d'un homme nu. Cette fresque rouge et noire s'étale avec des cerfs et des bouquetins sur la paroi d'un abri sous roche, presque en plein air.

Les gravures et peintures pariétales des cavernes offrent un autre chapitre non moins intéressant.

En outre des figures zoomorphiques, nous avons rencontré presque partout des signes étranges. Très peu sont gravés. Nous avons à Altamira quantité de lignes radiantes; sont-ce des silhouettes de huttes avec leur faisceau de branches couvrant un triangle ou un demi-cercle? sont-ce des soleils? Des comparaisons prises d'une part chez les Esquimaux, les Peaux-Rouges, d'autre part chez les Australiens n'y contrediraient pas.

Les signes peints en rouge et en noir abondent. Nous avons publié les centaines qu'il nous a été donné de découvrir à Altamira. Les uns, en noir, spéciaux à cette caverne, analogues à des caractères d'écriture chinois, tous différents, absolument inexpliqués. Les autres, plus grands, plus visibles, singulièrement placés quelquefois, se retrouvent en Espagne, dans les Pyrénées, en Dordogne. Ce sont d'abord des groupes de points, en bande et en cercle, puis un dessin (le *tectiforme*) très souvent reproduit avec variétés. Nous ne doutons pas qu'il ne soit l'image stylisée de la hutte élémentaire. Un autre est comme un peigne à cinq longues dents. On dirait la main humaine stylisée. — D'ailleurs, nous avons aussi la main elle-même à Altamira, surtout à Castillo et à Gargas. — Un signe, dont le plafond d'Altamira offre vingt spécimens, est fréquent à Pindol et à Niaux. Certainement c'est une arme, et elle fait songer à une arme australienne de jet qui précéda l'invention merveilleuse du boomerang.

Une autre arme, à Niaux et encore à Pindol, l'accompagne. C'est la flèche barbelée qui vise au cœur les animaux figurés. Ils en ont, sur leurs flancs, jusqu'à quatre exemplaires.

Sans doute, il s'agit de quelque acte de sorcellerie ou de magie. N'a-t-on pas voulu envoûter ces animaux, rendre plus fructueuse la chasse, assurer la vie du lendemain? Tout ce que nous savons des idées des primitifs actuels confirmerait l'hypothèse. Ainsi, les Australiens, après avoir écarté, sous les plus terribles menaces, les femmes et les non-initiés, se groupent autour d'une pierre et la couvrent de dessins tandis que les incantations traditionnelles retentissent. Ils croient que le gibier ordinaire sera ainsi attiré et deviendra aisément leur victime. Ils font aussi, avec les mêmes préoccupations, des dessins sur le sol; or, nous avons retrouvé à Niaux l'ancien sol argileux qui a conservé des silhouettes d'animaux percés de flèches ou visés par elles.

Les idées superstitieuses jouent un rôle immense dans l'esprit des races attardées; il en était certainement ainsi dans la mentalité des primitifs de l'âge de la pierre.

Nous avons relevé beaucoup de faits matériels qui ne s'expliquent pas autrement. Tous nos dessins zoomorphiques auraient ils cette origine? On comprendrait ainsi qu'on ait pris la très grande peine de les tracer. A Altamira, la copie réduite d'une seule salle a exigé un grand mois de labeur acharné. A Font-de-Gaume, plus de temps encore fut nécessaire! Ces travaux furent accomplis dans les profondeurs que seuls quelques initiés fréquentaient, ayant en main la lampe la plus simple, un godet de pierre avec de la graisse et une mèche de mousse. Les Esquimaux éclairent ainsi leur longue nuit polaire, chauffent leur demeure, cuisent leurs aliments. Cette lampe, le Dr Rivière en trouva une dans le limon quaternaire de la grotte de la Mouthe, on en signale deux autres, et elle est très voisine, en somme, de la lampe qui servit dans les mines de toute l'antiquité, qui suffit dans les souterrains d'Egypte où les artistes ont ciselé des dessins prodigieux, du luminaire que tous nos paysans et campagnards du Midi utilisaient naguère sous le nom de *calel*.

A Niaux, la lumière du jour cesse au seuil même de la caverne; nous marchons une heure, nous trouvons la rotonde peinte à 800 mètres de distance. La montagne est sur notre tête. Il y a encore des dessins à 1,200 mètres!

A Niaux et à Font-de-Gaume, il faut franchir un défilé laissant au corps juste le passage nécessaire.

Bref, tout concorde à faire ressortir le mystère et laisse transparaître la sorcellerie.

S. A. S. Albert Ier, prince de Monaco, fut frappé de l'importance de tous ces faits, et grâce à son généreux patronage leur publication est déjà commencée. Le premier volume : *La Caverne d'Altamira*, vient de paraître dans un grand format avec de belles et nombreuses planches en couleur[1] et des centaines de figures. Son Altesse Sérénissime a ordonné que cent exemplaires fussent offerts aux principales bibliothèques et Universités du monde. Les autres sont en librairie à un prix

1. Impressions de la maison Sirven, Toulouse.

très modéré. Nos confrères qui ont pris part aux découvertes préparent les tomes subséquents : Capitan, Breuil et Peyrony nous donneront bientôt celui de Font-de-Jaumes.

Ce sera le *corpus* des premières œuvres artistiques de l'humanité.

Mais on aurait tort de croire qu'elles sont un début. Les troglodytes de l'âge du Mammouth et du Renne, du Bison et du grand Ours ont disparu aussi mystérieusement qu'ils étaient venus. Leur art si remarquable ne survécut en aucune manière. Ce fut comme un éclair dans la nuit sombre; pas la moindre étincelle ne fut transmise aux générations ultérieures.

Tous les peuples chasseurs ont plus ou moins des dispositions pareilles. Ceux dont la vie n'est assurée que par la capture du gibier, qui sans cesse étudient et poursuivent les animaux, les tuent et les utilisent, ont, en général, le don de les reproduire par les arts du dessin. Ils sont, en quelque sorte, nés animaliers.

Nos arts contemporains procèdent d'origines et de traditions toutes différentes. Ils brillent à leur tour. Mais, quand on aura oublié les enseignements de la Grèce, arrivera aussi une éclipse fatale. Le retour de la barbarie ou de la sauvagerie menace l'humanité. Elle va, sans aucune certitude de recommencement ou de progrès indéfini.

E. Cartailhac.

PIERRE FIRMIN DE LACROIX

AVOCAT AU PARLEMENT DE TOULOUSE

(1732-1786).

L'opinion publique s'est toujours passionnée en France pour les débats judiciaires qui ont mis en cause des accusés réputés innocents. La réhabilitation de Calas et les procès de Sirven émurent le Languedoc et le royaume de 1762 à 1772. L'Europe s'intéressa au sort des condamnés : les princesses de Nassau et de Darmstadt envoyèrent des secours à la famille de Sirven ; Frédéric II lui fit offrir un asile dans ses Etats; Catherine II écrivait à Voltaire : « Vous désirez un secours, le puis-je refuser ? Me louerez-vous de cette action ? Y a-t-il de quoi ? » Les rois de Pologne et de Danemark adressèrent des offrandes et leurs sympathies, ce qui faisait dire à l'auteur de *Mahomet :* « J'ai brelan de rois quatrième.... il me faut gagner la partie. » Le nom de Sirven fut l'objet de toutes les conversations, chez le peuple, comme dans les cours.

Pierre Firmin de Lacroix eut l'honneur de défendre Sirven et de faire triompher définitivement sa cause devant le Parlement de Toulouse. Voltaire l'en félicita[1]. Ce succès lui donna une notoriété qui lui a valu d'être confondu avec plusieurs

1. « Votre éloquence et vos raisons ont fait rendre justice à Sirven ; vous avez acquis de la gloire et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise. »

personnages de son temps; on lui a du moins attribué quelques ouvrages dont il n'est pas l'auteur, et que les biographes ont signalé sous son nom parce qu'il était plus connu à cette époque. Il aurait écrit, d'après Van Thol, les *Mémoires du Chevalier de Gonthieu*[1]; d'après Quérard, les *Lettres d'un philosophe sensible*[2]. Michaud, Larousse, Quérard et Didot se trompent également à son sujet; ils le qualifient à tort de « prêtre de la doctrine chrétienne, professeur à Toulouse », et le confondent avec un jésuite qui fut le véritable auteur de deux ouvrages que tous les biographes attribuent à Pierre-Firmin[3]. Une confusion a aussi existé avec Jacques Vincent de Lacroix, juge à Versailles[4], et Quérard, qui en fait la remarque, paraît être tombé lui-même dans quelques méprises causées par l'homonymie des deux écrivains (Michaud, *Biographie universelle*).

Il était intéressant de dégager l'exacte personnalité de Firmin de Lacroix et d'étudier sa vie et ses œuvres. Le guide le plus sûr dans cette recherche sera le témoignage de ses contemporains, du président Dupaty, de M. de Reganhac, de Voltaire et surtout de M. Poitevin, avocat au Parlement de Toulouse, qui prononça son éloge le 11 mars 1788 à l'assemblée publique de l'Académie des Jeux Floraux[5] et dont le discours n'aura qu'à être complété.

1. Amsterdam et Paris, 1766, 2 vol.
2. La Haye, 1769.
3. *Connaissance analytique de l'homme, de la matière et de Dieu*, par M. Lacroix, professeur de philosophie à Toulouse, au collège de l'Esquile. Paris 1771.

Traité de morale ou devoirs de l'homme envers Dieu, la société et envers lui-même, par M. Lacroix, prêtre de la doctrine chrétienne, professeur de philosophie en l'Université de Toulouse, au collège de l'Esquille, 2me édition, Toulouse et Paris, 1775.

4. Auteur de nombreux ouvrages. Rédacteur du *Spectateur français* (1743-1832).
5. *Recueil des Jeux Floraux*, 1784-1788 (Bibl. nat., X, 19194, X, 3842-82).

I.

Pierre Firmin de Lacroix naquit à Villefranche-de-Conflent (Roussillon), le 20 avril 1732; sa famille était originaire de Salon-en-Provence et non de Marseille, comme on l'a cru. Un de ses oncles, Melchior de Lacroix, était, il est vrai, chanoine de la cathédrale de Marseille[1] et s'occupait dans cette ville des intérêts de ses frères[2]. Son père, Firmin de Lacroix, avait quitté fort jeune la Provence et était venu vers 1705 en Rous-

1. 1er novembre 1687. — Lettre de cachet expédiée de Fontainebleau au Sr du Luc, évêque de Marseille, concernant la bénéficiature à conférer à Messire Melchior de Lacroix (Arch. des Bouches-du-Rhône, série G, La Major rég. 12), mort à Marseille le 24 janvier 1730. — (D'Hozier, *Armorial de Provence*, tome II, folio 1623; Melchior de Lacroix, bénéficier de la cathédrale de Marseille : *d'azur à la croix tréflée d'argent*).

2. *A M. de Lacroix, à Perpignan, en Roussillon.* — (Marseille, 15 novembre 1711) «.... à l'égard de votre argent ie vous ay écrit le placement que ie vous en ay fait, savoir : quatre mille livres pour deux ans sur Jean Turc au terroir de Bouc, paroisse des Pennes..... »

(Marseille, 9 mars 1713). « Mon frère, hier matin le patron Simon est parti de ce port pour aller à Collioure et me promit qu'il fairait son possible pour toucher à Canet..... Dieu veuille que nous ayons bientôt la paix (*a*) car nos mers sont remplies de corsaires holandais qui font bien gémir du monde par les prises qu'ils font. Ils sont en si grand nombre qu'ils tiennent depuis le détroit jusque au fons du Levant ; les assurances sont montées plus haut que quand nous avions la guerre avec l'Angleterre et le Portugal, à cause que nous n'avons aucun corsaire dans la Méditerranée..... »

(Marseille, 21 juin 1713). « Mon frère, vous me marquez de déplacer cinq mille livres et de prendre garde à la diminution de la monoye, ie pense comme vous : vous savez que trois mille livres courent la mer et iattens depuis longtemps six batimens.

« Les officiers des galères ont eu ordre d'envoyer leurs comptes à la cour; ils croient qu'ils seront payés de leurs arrérages. Le chevalier Rose (*b*) avec qui ie fis hier collation vous salue ; iay fait mes complimens à votre femme par une lettre que ie luy ay écrit en droiture ; qu'elle ait bien soin de votre enfant (*c*). » (Arch. pers.)

(*a*) Le traité d'Utrecht fut signé le 11 avril 1713.

(*b*) Né à Marseille en 1671, consul en Morée, connu par le dévouement dont il fit preuve avec l'évêque Belzunce lors de l'épidémie de peste en 1720.

(*c*) Adrien, né en 1713, frère aîné de Pierre-Firmin.

sillon où il était affecté à l'armée des Pyrénées; recommandé au duc Adrien de Noailles, gouverneur de la province, par Jacques de Noailles, son oncle, lieutenant-général des galères du roi à Marseille, il avait suivi le duc dans ses expéditions en Catalogne[1], était fixé en 1713 à Villefranche-de-Conflent, s'était marié et avait eu douze enfants dont Pierre-Firmin était le plus jeune. La première enfance de Pierre-Firmin se passa donc à Villefranche[2].

On se demande ce que pouvait être à cette époque la société d'une place forte perdue sur les frontières, loin des villes, de tout ce qui respirait l'élégance et le bel esprit. Moins triste assurément qu'elle ne saurait l'être aujourd'hui. Les guerres appelaient les régiments, et tous ceux qui commandaient à l'armée appartenaient de droit aux familles privilégiées ayant des attaches à Versailles. Villefranche, capitale de la viguerie de Conflent, n'était pas alors une triste ville démantelée. Nobles et riches l'habitaient : Coromina, Llar, Blanquefort, Godefroy. Le séjour n'en était pas dédaigné par les officiers : Michel de Fisicat, seigneur de Beauregard, Edme de Pernet, Paul de la Saudrie, seigneur de la Feuillade, M. de Pitoux, avaient été gouverneurs de la ville et du château; le comte de Matignon, fils du duc de Valentinois, y avait tenu garnison avant d'aller mourir à Prats-de-Mollo, dans la vallée voisine (1747). On s'accommodait aux circonstances; l'amour et le jeu y trouvaient assurément leur compte.

Pierre Firmin n'avait pas trois ans quand il perdit son père. Son enfance s'écoula dans l'enceinte de la petite ville, close de remparts, surplombée de hautes montagnes. Le cadre était austère, plus austère la vie : passages de troupes, visites de moines alternaient. Seule la forteresse qui commande le défilé, prison d'Etat pour les empoisonneuses de Versailles compromises dans *l'affaire de la Voisin*, rappelait qu'il existait au

1. Archives du Ministère de la Guerre.

2. Place forte, capitale de la viguerie de Conflent, prise par le prince Armand de Bourbon-Conty après trois jours de siège, lors de la conquête du Roussillon (15 octobre 1655).

loin une cour d'intrigues et de plaisirs, d'où partaient lettres de cachet ou ordres de tirer le canon pour célébrer la naissance de quelque majesté. La rudesse du séjour s'aggravait de la monotonie de la vie. La famille abondait en gens d'église : deux oncles maternels, l'un religieux à Castillon, l'autre chanoine au Chapitre d'Elne, un frère *domer* de l'église de Villefranche, c'est plus qu'il n'en fallait pour préparer une pente aux premières pensées. Les promenades des environs favorisaient le courant : abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, abbaye de Saint-Martin-de-Canigo, prieuré de Cornella, où Joseph de Villafranca, autre allié, cultivait un canonicat, tout concourait à l'attraction d'Église.

A dix ans, on envoya l'enfant pour ses premières études au collège de Perpignan; il y arriva fort imprégné d'oraisons, mais montra aussitôt cette facilité qui fut dans la suite le caractère distinctif de son esprit. Son imagination avide, déjà attirée par la poésie, s'y essayait simplement dans des chansons dont à quinze ans il avait composé un recueil.

Les Jésuites de Perpignan ne tardèrent pas à discerner dans leur élève une grande netteté d'idées, un esprit ferme, vigoureux et cependant flexible, se pliant avec grâce à toutes les manières et à tous les tons; ils songèrent à se l'attacher pour toujours. Quant à lui, avide de connaître et ne voyant d'autre bonheur sur terre que les livres et la société de ceux qui avaient cultivé son esprit, il semble qu'il aurait accepté la proposition qui lui fut faite d'entrer dans une société dont chaque maison avait une bibliothèque et dont chaque individu était un homme instruit.

Sa mère pensa autrement : elle comprit quel était le principe de cette vocation et qu'elle disparaîtrait aussitôt qu'il serait démontré à son fils que les moyens de s'instruire n'appartenaient pas exclusivement aux Jésuites. Il trouva, en effet, dans sa propre famille au moins autant d'esprit et d'érudition que chez ses professeurs [1].

1. Eloge de M. Poitevin.

Il lui restait trois frères. L'aîné[1], médecin du roi à Collioure, était en relations avait ce qu'il y avait de savants en Europe; il avait une littérature étendue, cette pénétration et cette rectitude de jugement qui, saisissant les derniers résultats au premier aperçu, doublent la science et les moyens de l'acquérir. Le second, qui était destiné à l'étude de la jurisprudence, avait été pourvu de la judicature royale de Prades[2]. Le plus jeune, docteur en théologie, avait obtenu un bénéfice ecclésiastique[3].

Pierre Firmin, déjà capable de saisir l'étendue des connaissances humaines et les rapports qui les lient entre elles, com-

1. Adrien de Lacroix (1713-1772) avait pour parrain le duc Adrien de Noailles, gouverneur du Roussillon, qui lui continua sa protection. Il s'est fait connaître par quelques écrits (*Lettre raisonnée de Louis ******* de la Faculté de Perpignan à un fameux médecin de Montpellier*, mai 1743. V. *Dictionnaire Barbier*, lettre L, p. 1203).

2. Joseph-Melchior de Lacroix (1714-1769), nommé conseiller du roi, juge au bailliage de Prades le 31 juillet 1754.

Cette famille a compté quatre générations de magistrats au même siège : Joseph-Melchior (1754), Melchior-Gaspard (1772), Joseph-Pierre (1816), Henry-Joseph (1891).

En annonçant à Melchior-Gaspard de Lacroix sa nomination, le duc Louis de Noailles, gouverneur du Roussillon, fils du maréchal Adrien, lui écrivit la lettre suivante :

Saint-Germain, le 4 septembre 1772,

« Je connais votre famille, Monsieur, depuis trop longtemps pour ne pas voir avec plaisir qu'elle continue ses services dans la province du Roussillon; j'ai lieu d'être persuadé qu'à l'exemple de ceux qui vous ont précédé, vous remplirez la charge qui vous est confiée avec distinction. C'est une justice que je vous dois et que je vous rends bien véritablement. Il en sera de même toutes les fois que l'occasion se présentera de vous donner des preuves de mes sentiments sur ce qui vous intéresse. On ne peut rien ajouter à ceux avec lesquels je vous suis, Monsieur, plus parfaitement acquis que je ne puis vous le dire. »

Le duc de Noailles.

(Arch. pers.).

3. Daniel de Lacroix, domer de l'église de Villefranche, prévôt de Prats-de-Mollo (1751), recteur de Joch (1772). Bulles apostoliques données en Cour de Rome le 5 des ides d'avril 1772, confirmées à Versailles le 6 juin, nommant Daniel de Lacroix à la rectorerie de Saint-Martin-de-Joch (Arch. des Pyrénées-Orientales, C. 1350, 1946 et série G, 957). Mort à Joch, le 4 avril 1789.

prenait qu'il n'y a de véritable science que celle qu'on acquiert par ses propres réflexions. Sentant dès lors la nécessité de remonter aux premiers principes, il étudia avec ardeur la métaphysique qui, dans les cahiers de l'école, était absurde et vide de sens. Il vint alors suivre à Toulouse des cours de philosophie et de théologie, et tandis qu'il formait son esprit par les connaissances les plus abstraites, il se délassait dans la poésie de ces études austères. Rarement montrait-il à ses frères une dissertation, l'éclaircissement d'un point d'histoire ou quelque autre ouvrage de discussion sans l'accompagner d'une pièce de vers fantaisiste ou sérieuse.

C'est dans ce mélange heureux des exercices de l'esprit qu'il passa deux ou trois ans, ne vivant que pour la philosophie et pour les lettres, libre de toute ambition, de toute prévoyance, n'ayant d'autre désir que d'aller à Paris contempler de près les hommes célèbres dont les écrits excitaient son admiration[1].

Quelques-uns de ses *Essais*, en vers et en prose, l'avaient annoncé aux amis que ses frères avaient à Paris. Une *Ode* qu'il fit en y arrivant, *sur la naissance du dernier duc de Bourgogne*[2], confirma les espérances qu'on avait conçues de ses talents. Il entreprit aussi de composer dans le goût des anciens une tragédie, *Arthemize*, dont plusieurs scènes furent comparées avec les meilleures pièces de théâtre. Il n'avait que vingt-deux ans et l'on pouvait considérer comme surprenant que, sans autre ressort que celui de l'honneur combattu par la tendresse conjugale, travaillant sur un plan qui n'admettait ni machine ni événements compliqués, il eût soutenu l'intérêt et l'attention jusqu'à la fin[3]. Néanmoins, il sut se juger plus rigoureusement que personne, renoncer aux espérances qui lui étaient promises et persister dans sa résolution, malgré l'opinion et

1. Eloge de M. Poitevin.

2. Petit-fils de Louis XV, fils du Dauphin et de Marie de Saxe, frère aîné de Louis XVI, né en 1752, mort à neuf ans, en 1761.

3. Ces poésies ne sont connues que par le témoignage de M. Poitevin qui les cite dans son Eloge.

les instances de littérateurs distingués, à la tête desquels était Fontenelle.

Pierre Firmin de Lacroix quitta Paris, décidé à se consacrer au barreau; mais la poésie ne cessait de l'attirer. Les Jeux Floraux, fondés à Toulouse en 1323, avaient fait de cette cité la protectrice des belles lettres et des arts; il brigua les suffrages de cette Académie. En 1759, son églogue intitulée : *Chimères champêtres* fut couronnée et obtint le Souci d'argent[1]; il avait en même temps présenté une *Ode contre la philosophie du siècle*. L'année suivante, l'*Ode sur l'honneur* remporta le prix (Amarante d'or)[2]. Il allait se remettre sur les rangs en 1761, aspirant au troisième prix, lorsque l'Académie lui ouvrit ses portes[3]. Il prononça la même année l'éloge traditionnel de Clémence Isaure[4]. Lors de la première séance des Jeux tenue dans la salle des Illustres au Capitole, il présenta *les Caractères des Troubadours fondateurs du Gai Savoir* et donna lecture de son étude sur *la Chaleur du style*[5]. Il était ainsi devenu un des membres les plus actifs des Jeux Floraux; aussi fut-il désigné en plusieurs circonstances pour représenter ses collègues. Au mois de février 1763, il fut chargé de haranguer, au nom de l'Académie, M. de Bastard, premier président au Parlement de Toulouse, et le 27 octobre 1769, M. Drouyn de Vandeuil, son successeur[6]. Il pro-

1. *Recueil de 1758-59*, p. 189.
2. *Recueil de 1760*, p. 3.
3. Il occupa le sixième fauteuil de l'Académie.
4. 3 mai 1761. *Recueil de 1761*, p. 197.
5. *Les deux siècles de l'Académie des Jeux Floraux*, par Axel Duboul, membre de l'Académie. Toulouse, 1901, 2e vol., p. 54. (Bibl. nat., 8° Z, 15541).
6. *Harangue adressée à M. de Vandeuil à son arrivée à Toulouse :*

MONSIEUR,

« Les lettres s'enorgueillissent de l'élévation d'un magistrat qui les cultive avec succès. L'hommage libre qu'elles ont toujours rendu à votre fonction devient aujourd'hui pour elles un triomphe qu'elles s'empressent de partager avec vous.

« Le temps n'est plus où la magistrature regardait les travaux littéraires comme un amusement frivole, incompatible avec la gravité de ses charges. On a enfin compris que la philosophie et les lettres pou-

nonça aussi l'éloge de M. de Parazols, avocat général au Parlement et mainteneur des Jeux[1].

Recherché pour ses talents, il attachait par la franchise de son caractère, par une obligeance, une bonté et une générosité sans bornes[2]. C'est ainsi que l'aima depuis sa première jeunesse M. de Reganhac, maître des Jeux Floraux, qui, pour consacrer son amitié, lui dédia sa *Traduction des odes d'Horace*[3], en tête de laquelle il inséra en guise de préface la lettre suivante :

Lettre à M. de Lacroix, avocat au Parlement de Toulouse, et l'un des quarante de l'Académie des Jeux Floraux.

MON CHER AMI,

Le désir et l'espoir de la gloire littéraire ont peu contribué à la composition des pièces diverses dont ce recueil est formé; je les ai faites

vaient donner à l'âme du magistrat cette force sublime qui la transporte hors de la sphère des devoirs communs : leur influence salutaire se fait déjà sentir dans la manière d'étudier et d'interpréter les lois. Le langage de la raison a remplacé le jargon de l'école ; une jurisprudence plus sage, plus éclairée a fait disparaître des préjugés barbares trop longtemps respectés. Ce n'est plus dans les commentaires stériles qu'on va chercher l'esprit et la raison des lois, mais dans l'histoire des peuples législateurs, dans les rapports essentiels de toute législation avec les mœurs nationales, la nature du gouvernement, le bonheur de la société.

« Si je me borne, Monsieur, à indiquer vaguement les avantages dont la magistrature est redevable aux lettres, c'est pour ne pas dire, en vous parlant, tout ce qu'elles vont ajouter aux droits que vous donne déjà votre charge sur la vénération publique.

« Félicitez-vous, Monsieur, de paraître dans une ville où le goût dominant des lettres vous a préparé des cœurs faits pour sentir le prix de vos vertus et où vous trouverez des esprits cultivés prêts à payer à vos talents le tribut d'admiration qui leur est dû.

« Pour moi, Monsieur, je me féliciterai à mon tour d'avoir été choisi pour vous rendre les sentiments d'une compagnie qui soupirera sans cesse après le bonheur de vous posséder dans son sein. »

1. *Recueil de 1781.*

2. Eloge de M. Poitevin.

3. *Traduction des odes d'Horace,* par M. de Reganhac (1719-1784), membre de l'Académie en 1781 (Tome II. Bibl. nat. Y 1082). L'ouvrage comprend vingt-huit odes d'Horace, traduites en prose et imitées en

de loin en loin, pressé par le besoin d'occupation dans la solitude; peu à peu le nombre de mes *Odes prises d'Horace* s'est accru, et enfin je me suis trouvé avoir construit un volume qui m'est devenu cher, par le dessein que je formai aussitôt de vous l'offrir. L'amitié lui a donné, à mes yeux, un prix que ma vanité seule ne lui eût point assuré. Dès ce moment, je l'ai travaillé, corrigé, poli avec persévérance; l'amitié m'a inspiré le désir de la gloire, et l'espérance de la gloire m'a ramené au vœu de l'amitié. Je satisfais, en vous offrant aujourd'hui mon ouvrage, mon cher ami, à l'orgueil et à l'ambition de ce sentiment généreux. Je rends à mon égal, à un autre moi-même, un hommage désintéressé; mais mon cœur y trouve une jouissance délicate de sa tendresse pour vous qui ne lui est pas moins chère que celle dont vous la payez..... Je désire ardemment que ce recueil perpétue l'hommage que je rends à la vertu; qu'il immortalise ce témoignage public, plus honorable pour moi que pour vous, de la haute estime que vous m'avez inspirée et de la tendre union de nos cœurs..... N'ayez point la cruelle, l'égoïste modestie de lui dérober un plaisir si légitime.

Vous eûtes à choisir entre divers talents, et vous avez courageusement sacrifié le talent purement agréable de la poésie, qui vous promettait de brillants succès, au talent plus solide de l'éloquence, dont vous faites l'usage le plus heureux et le plus utile aux hommes. Personne n'a mieux mérité que vous le glorieux éloge qu'Horace donne à Pollion : *Insigne maestis praesidium reis*... . Continuez d'être le défenseur de l'innocence opprimée; remplissez le vœu de la nature qui vous appelle à une fonction si brillante et conservez votre amour pour les belles-lettres. C'est à la logique du goût que vous devez l'ordre naturel et lumineux qui règne dans vos mémoires, l'élégance et la pureté de votre style. Toutefois, s'il m'était possible de vous envier quelqu'un des avantages dont je suis privé, ce ne serait point la perfection de vos écrits loués et réimprimés dans la capitale, mais le bien que vous faites par eux, en arrachant des victimes à l'oppression et au fanatisme.

Je suis, avec une tendresse dont l'excès m'honore et fait mes délices, le plus solide de vos amis et le plus zélé de vos admirateurs.

Géraud DE REGANHAC.

II.

Les *Chimères champêtres* et autres églogues poétiques étaient divertissements d'Académie. Des circonstances étrangè-

vers et neuf odes faites dans la manière d'Horace et qui furent couronnées par l'Académie.

res aux Jeux Floraux allaient donner à Pierre Firmin de Lacroix l'occasion de se manifester par d'autres écrits.

Jean-Jacques Rousseau venait de publier l'*Emile*. L'ouvrage, qui était un appel à la raison pour l'éducation de l'homme, fut jugé subversif et condamné par le Parlement de Paris; l'auteur était décrété de prise de corps. Rousseau se rendit à Genève : il en fut proscrit et son livre fut brûlé par la main du bourreau. Désespéré, il se réfugia à Motiers-Travers, près de Neuchâtel, las de la vie, maudissant ses juges et sa patrie[1]. Il vécut là dans la solitude, en homme primitif, fuyant ses amis, bizarrement costumé.

En ces circonstances, Jean-Jacques fut lardé d'épigrammes; on l'appela « l'homme sauvage[2] » et son existence au fond des bois ne s'en trouva pas adoucie.

Pierre Firmin de Lacroix fut au nombre des critiques, il publia une lettre humoristique qu'il supposait adressée par Rousseau au seul ami qui lui restât au monde.

Bien que l'exagération des sentiments apparaisse dans l'ensemble de l'écrit, le style en est si conforme à la manière de Rousseau que bien des contemporains y furent d'abord trompés, et la mystification éclaircie n'en fut trouvée que plus originale.

1. « ..... J'abdique à jamais mon droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et république de Genève (12 mai 1763).

Vous m'osez demander ce que m'a fait la patrie?... Quand elle nous rejette, on a toujours le droit de la quitter..... En violant ses engagements, elle m'affranchit des miens; en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer (26 mai).

J'ai aimé ma patrie tant que j'ai cru en avoir une; à l'épreuve, j'ai trouvé que je me trompais.....

En me détachant d'une chimère, j'ai cessé d'être un homme à visions. . Les liens de la patrie n'étaient plus rien envers moi que ceux de l'ignominie, de l'injustice et de la violence » (30 juillet).

2. « Lettre de l'homme civil à l'homme sauvage ». Amsterdam 1763, (Bibl. nat., 4*n* 27, 17912), critique anonyme attribuée à Louis Marin.

Lettre de Jean-Jacques Rousseau[1], *de Genève, qui contient sa renonciation à la société civile et ses derniers adieux aux hommes, adressée au seul ami qui lui reste dans le monde.*

Votre lettre m'a donné la satisfaction de voir qu'il me restait un ami dans le monde et que la vérité avait encore un partisan; mais au nom de notre amitié ne me parlez plus de justification. Quel parti voudriez-vous que prît un homme qui, étant accusé d'assassinat, représenterait le prétendu mort sans pouvoir désarmer ses juges? Celui de mourir comme Socrate. J'avais consacré ma plume à la vertu. J'ai plaidé sa cause et défendu ses droits. Résolution téméraire. Je n'ignorais pas combien ma route était périlleuse; je connaissais trop bien le siècle pour ne pas prévoir un événement que votre affection pour moi vous a fait envisager comme funeste, mais que je regarde comme glorieux, car que pouvaient faire les hommes de plus conforme à mon inclination que de me proscrire de leur société? Je ne serai plus le complice de ses crimes, le spectateur oisif de ses injustices, l'esclave de ses caprices et le témoin de sa misère; il n'y a plus pour moi d'engagement social, plus de patrie, plus de citoyens, par conséquent plus de devoirs, ni envers l'une, ni envers les autres; j'ai repris ce bien si précieux, les immunités de l'état primitif; je suis libre.

. . . . . .

La lettre analyse les droits de tout homme de quitter la société et de s'isoler au sein de la nature.

En repassant dans mon esprit les cruautés que j'ai éprouvées des hommes, les bienfaits que j'ai reçus de vous viendront en adoucir le ressentiment. Je m'en entretiendrai souvent, non avec des êtres pervers, mais avec les ours, les tigres et les panthères, dont la douceur et l'innocence n'empoisonneront point mes discours. Sages ennemis de ces prodiges honteux de l'imagination et de l'ambition des hommes, de ces lois

1. Notice des principaux écrits relatifs à la personne de J.-J. Rousseau, VIe vol., p. 345. Note de l'éditeur : « Cette brochure est de Pierre-Firmin de Lacroix, avocat à Toulouse, qui imitait assez bien le style de Jean-Jacques. Plusieurs lecteurs y furent trompés et la crurent réellement de Jean-Jacques. »

Querard (art. Rousseau, p. 221), attribue aussi la brochure à Pierre-Firmin de Lacroix (Bibliothèque de la Sorbonne, L. F. 137; Bibl. nat., *Ln* 27, 17941, in-12, 16 pages).

qui ont enfanté tous les crimes, on peut avec eux, sans crainte d'oppression, pratiquer la vertu et dire la vérité ; ils n'ont d'autres lois que celle de la liberté : ils ne peuvent méconnaître les droits précieux et inébranlables de l'égalité. Là, je n'aurai plus sous les yeux des ministres sans foi, dégradés par un vil intérêt ; des hommes lâches et cruels, comblés d'honneurs et de gloire après avoir égorgé un million de leurs semblables, dont ils ne reçurent jamais d'offense, pour s'emparer d'un continent, accablant les uns sous le poids de l'opulence et réduisant les autres à mourir de faim. Quelle société que ces assemblages monstrueux de tyrans et d'esclaves, de lâches et de furieux, de bourreaux et de victimes, où des lois barbares enchaînent l'univers, où tous les droits de l'humanité sont anéantis, où le crime, levant son front audacieux, tient la vérité attachée à son char de triomphe !

Chers habitants des bois, mes compatriotes futurs, je vous porte des préceptes dont la sagesse est démontrée par une triste expérience : chassez loin de vous cette peste terrible qu'on nomme science, belles lettres, beaux arts, bel esprit, politesse, mais surtout, que cette hydre dévorante, l'esprit de propriété, ne pénètre pas jusqu'à vous. Point de partage de cette terre que vous foulez aux pieds ; c'est le funeste avant-coureur de toutes les horreurs qui désolent la terre.

. . . . . .

Je sais que votre conservation, la propagation de l'espèce, exigent une sorte de commerce entre les hommes ; lien délicieux par lequel la nature vous porte au bien par l'attrait du plaisir. Vous ne pourriez même vous refuser à ce doux penchant sans vous rendre criminel ; mais qu'il soit borné aux hasards des rencontres momentanées. Que deux individus, ainsi rapprochés, s'unissent par ce nœud, source féconde de la vie, qu'un désir réciproque a préparé en eux, j'y consens ; c'est aller au but marqué par l'auteur de la nature. Mais que ce commerce, que cette société ne durent pas plus longtemps que ce nœud qui en est le principe..... Sachez que la vraie, la saine philosophie est renfermée dans les fonctions animales de chaque individu ; qu'elle consiste à savoir boire, manger et dormir, se battre au besoin et produire son semblable : cette borne respectable doit fixer à jamais vos progrès philosophiques.

. . . . . .

La lettre conteste qu'il existe un exil ou un bannissement ; ces mots n'ont aucun sens, puisque l'homme est libre sur la terre et que tout être qui respire y a sa place donnée par la nature.

..... Quant à moi, je renonce pour toujours aux lois, aux usages, aux coutumes; je me dépouille avec transport de toutes marques, de tout caractère d'homme civilisé et même du titre d'homme qui m'attirerait la haine et le mépris de mes compatriotes nouveaux...

Je suis avec égalité votre très libre et très heureux ami,

J.-J. Rousseau,

Jusqu'à ce jour homme civilisé et citoyen de Genève, mais à présent Orang-outang, habitant des bois.

Donné à l'entrée de la Forêt-Noire, qui est au pied du mont Jura, près des Alpes.

Cette critique du caractère de Rousseau eut un certain succès; elle circula dans Paris; on en rit à la Cour. Voltaire la crut adressée au duc de Luxembourg, un des plus fidèles amis de Jean-Jacques; il désira la connaître et écrivit à M. Damilaville pour la demander :

8 août 1763.

..... Je vous prie de m'envoyer sur-le-champ la lettre de Jean-Jacques, si vous en avez une copie. N'est-ce pas une lettre à M. le duc de Luxembourg qui tient seize pages?[1] On dit qu'elle a été lue de M. le Dauphin.

L'expulsion des Jésuites vint encore fournir à Pierre Firmin de Lacroix une nouvelle occasion de mettre en évidence quelques inconséquences de Rousseau. On sait à quelles discussions donnèrent lieu les arrêts du Parlement de Paris, qui déclarèrent la doctrine des Jésuites « meurtrière et abominable » et ordonnèrent la destruction de leurs livres « jugés séditieux ».

Comme toujours, la France se partagea en deux camps : parti favorable et parti hostile à la Congrégation. Pas une ville

1. L'éditeur des œuvres complètes de Voltaire, en citant cette lettre (vol. XLII, 1, 5363), ajoute :

« Il parut, en juillet 1763, une lettre de « J.-J. Rousseau, de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes, adressée au seul ami qui lui reste dans le monde. »

Cette lettre n'est point de J.-J. Rousseau; elle est l'ouvrage de Pierre-Firmin de Lacroix, avocat au Parlement de Toulouse, et c'est de cet écrit que veut parler Voltaire.

n'échappa à la grande querelle. Pierre Firmin fut des premiers à s'y mêler pour soutenir les droits du Parlement, et il écrivit les *Lettres Toulousaines*, qui marquent l'état d'esprit des salons et aussi le penchant de l'auteur à la mystification.

Sur ces entrefaites, M. de Beaumont, archevêque de Paris, avait lancé un mandement contre les principes d'éducation développés par Rousseau dans l'*Emile*, et Jean-Jacques avait répondu à l'archevêque une lettre célèbre, qu'il regretta à peine envoyée[1], sans doute parce qu'elle pouvait être interprétée comme une apologie trop personnelle de son œuvre.

On discutait encore sur la valeur des deux écrits quand M. de Chastillard de Montillet, archevêque d'Auch, adressa lui aussi, le 23 janvier 1764, une lettre pastorale au clergé de son diocèse[2].

Ce mandement était une violente diatribe contre les écrivains et les philosophes du siècle, contre les encyclopédistes, contre Voltaire, traité d'« apostat méprisable », et surtout contre J.-J. Rousseau, déjà condamné par l'archevêque de Paris, qui, « en arrachant *Emile* des mains des fidèles, les a garantis, « par la sagesse de sa condamnation, de l'air contagieux que « cet écrit exhale. Qu'est cet auteur? Il est épicurien, déiste, « socinien, il n'est rien; il est protestant, mais qu'il soit ce « qu'il lui plaira, un évêque ne devait-il pas élever la voix « parce que la bête féroce était étrangère? » Le mandement, après avoir flétri les esprits forts, athées, déistes, matérialistes, épicuriens, pyrrhoniens, sociniens, spinosistes, protestait avec

1. « J'avais barbouillé une espèce de réponse à l'archevêque de Paris, et malheureusement, dans un moment d'impatience, je l'envoyai à l'imprimeur. En y mieux pensant, je l'en voulus retirer : il n'était plus temps, j'en suis très fâché. Il n'est pas permis de s'échauffer en parlant de soi; et sur des chicanes de doctrine, on ne peut que vétiller. L'écrit est froid et plat. J'en prévois l'effet d'avance, mais la sottise est faite; il est inutile de se tourmenter d'un mal sans remède. »

(Lettre à Moultou, 26 février 1763.)

2. Bibliothèque nationale E. 4719. Ce mandement fut condamné au feu par le Parlement de Toulouse comme « calomnieux, tendant à favoriser le fanatisme et à soulever les esprits contre l'obéissance due à l'autorité du roi et aux arrêts de la Cour. » (Arch. Haute-Garonne B. 1665.)

la même violence contre les arrêts des Parlements[1], faisait l'apologie de la société et désavouait l'autorité séculière qui s'était prononcée contre un ordre religieux.

Pierre Firmin de Lacroix releva ces attaques et adressa à l'archevêque d'Auch une réponse qu'il publia en l'attribuant encore à Rousseau, dont il piquait ainsi l'amour-propre, car Jean-Jacques avait récemment refusé de combattre les Jésuites[2]. Il est certain que le Parlement de Paris, pour contenter tous les partis, avait à gauche condamné Rousseau dans l'*Emile* et frappé à droite les Jésuites. Mais Jean-Jacques, par rancune contre le Parlement, n'avait pas voulu s'associer à la lutte contre la « société » condamnée comme lui, ce qui le mettait en contradiction avec ses principes. De nombreux écrits pseudonymes circulèrent alors sous son nom, suivant la manie de l'époque; celui de Pierre Firmin fut des plus remarqués et Rousseau s'empressa de le désavouer. Son importance ne permet pas de le reproduire en entier; il défend, sous une forme des plus piquantes, les arrêts des Parlements et tend à prouver que la condamnation des Jésuites n'excédait pas les droits du souverain.

Jean-Jacques Rousseau[3], *citoyen de Genève, à Jean-François de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch, primat de la Gaule novempopulanie, conseiller du roi :*

« Je m'étais flatté, Monseigneur, que ma lettre à Christophe de Beaumont me garantirait pour l'avenir des foudres du clergé de France.

1. Le Parlement de Toulouse s'était prononcé contre les Jésuites dès 1762. Arrêts de destruction des livres, saisies des registres, etc. (Arch. Haute-Garonne, série B, 1665.)

2. « Je n'ai point voulu prendre la plume contre les Jésuites que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre et que je vois opprimés. » (Lettre à M. de Beaumont, p. 44.)

3. L'éditeur des œuvres complètes de Rousseau rectifie ainsi la lettre : « J.-J. Rousseau, citoyen de Genève (ou plutôt M. de Lacroix de Toulouse), à Jean-François de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch, etc. (vie vol, p. 379).

En citant cette lettre dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*,

J'étais tranquille dans ma retraite, occupé de moi seul, bien résolu de ne plus me montrer sur la scène du monde et désirant surtout y être entièrement oublié, lorsqu'on est venu m'apprendre qu'un prélat, dont j'ignorais même le nom, s'évertuait à m'invectiver du fond de la Gascogne. Eh! messeigneurs, quelle idée avez-vous donc de la charité chrétienne? Faudra-t-il mettre au nombre des libertés de l'Eglise gallicane celle que vous prenez si souvent de déchirer des malheureux qui ne vous disent mot et ne demandent qu'à mourir en paix?

» Je vous avouerai cependant, Monseigneur, que je n'ai pas lu sans quelque plaisir votre lettre soi-disant pastorale. Il y a quelque chose de si plaisant, en effet, d'entendre le primat de la Gaule novempopulanie donner des leçons de littérature à ses diocésains, mesurer le génie des auteurs les plus célèbres, assurer que M. de Voltaire « aurait excellé « dans la poésie, s'il avait embrassé moins d'objets à la fois; que le « temps dissipera le prestige qui en fait aujourd'hui un homme si mer- « veilleux, et que le siècle qui en fait l'oracle de la science ne sera point « regardé comme le siècle des lumières et du goût ».

« Me sera-t-il toutefois permis, Monseigneur, de vous représenter que la chaleur de la composition vous a entraîné un peu trop loin à l'égard de M. de Voltaire? On vous aurait pardonné de l'attaquer du côté de ses talents, de lui apprendre qu'il se flatte à tort de « vivre dans les siècles « futurs », puisqu'il n'a point votre suffrage, mais il fallait s'en tenir là et ne point salir votre bouche sacrée par des propos de halle que saint Paul ne vous a certainement pas appris..... Vous exhortez ensuite M. de Voltaire « à se rendre docile aux invitations de la grâce ». En vérité, Monseigneur, si vous ne connaissez pas d'autre moyen pour amener les pécheurs à récipiscence, je doute fort que vous enrichissiez le paradis de vos conquêtes.

« L'auteur d'*Emile* ne devait pas être oublié dans cette sortie que vous faites contre tous les auteurs de ce siècle. « Un prélat illustre se « hâta, dites-vous, d'arracher *Émile* des mains des fidèles et de les « garantir par la sagesse de la condamnation, de l'air contagieux que « cet écrit exhale. »

« J'ignore si le mandement de votre confrère, Christophe de Beaumont, a arraché *Émile* des mains de beaucoup de fidèles: j'oserais croire cependant qu'il est resté dans son diocèse plus d'exemplaires de mon livre que de son mandement. Ce que je puis assurer, c'est que la

Barbier (Paris, 1874) dit : « Cette lettre est de Pierre-Firmin de Lacroix, avocat de Toulouse. » (Vol. II, p. 986.)

Querard (art. Rousseau, p. 214) reproduit la même affirmation, et il n'est pas douteux que cette lettre ne soit du même auteur que les *Lettres toulousaines* (Bibl. nat., Ln 27, 17943, 22 pages).

profession de foi du vicaire savoyard ne fera jamais autant de mauvais citoyens que l'air séditieux qu'exhalent vos mandements. Je vous fais grâce du style. Je comprends que les bons faiseurs ne sont pas communs dans votre pays. Mais il ne faudrait que dix ou douze prélats comme M. de Beaumont et vous, Monseigneur, sauf le respect dû à vos éminentes qualités, pour mettre toute l'Europe en feu, et je sais bien que si j'étais roi de France, vous ne feriez pas longtemps l'édification de mes États.....

« Je ne vous veux cependant aucun mal de tout ce que vous avez dit de l'auteur d'*Émile;* je n'ai point pris le change sur les apostrophes qui forment la préface de votre lettre pastorale. Il est aisé de voir que mes confrères et moi ne sommes là que comme hors-d'œuvres, et que c'est moins à nous que vous en voulez qu'au Parlement. Avouez-le, Monseigneur, en vous déchaînant contre les philosophes modernes, vous aviez voulu faire entendre que l'intérêt de la religion a dicté tout ce que vous dites en faveur des Jésuites, et que les arrêts dont vous vous plaignez sont une suite des principes d'irréligion et d'impiété que vous avez cru apercevoir dans nos ouvrages.

« Mais convenez, Monseigneur, qu'il y a bien de la maladresse dans cette tournure; car enfin les Parlements ne manqueront pas de dire qu'ils ont proscrit avant vous les mêmes livres qui allument votre bile épiscopale, et que c'est par suite du même zèle pour la religion qu'ils ont foudroyé l'Institut des Jésuites.

« C'est donc gratuitement et contre l'intérêt de vos protégés que vous nous déchirez aussi impitoyablement. Vous vous attendez peut-être, Monseigneur, à quelque vengeance éclatante de ma part; mais je ne suis point prêtre, je sais pardonner. Je fais plus, car c'est pour vous, c'est pour vos amis que je prends aujourd'hui la plume. Ma générosité vous étonne, Monseigneur; un protestant voler au secours des Jésuites; Jean-Jacques Rousseau faire cause commune avec Christophe de Beaumont et Jean-François de Montillet; ce trait de bizarrerie manquait à mon histoire; mais après tout, je n'ai pas plus à me louer que vous de la mauvaise humeur des Parlements, et ce serait, je vous l'avoue, un grand plaisir pour moi de leur donner quelque mortification.

« Ne croyez pas toutefois que ce soit en prenant la défense de l'Institut des Jésuites que je prétends me venger des tribunaux qui l'ont proscrit; ce moyen a trop mal réussi jusqu'à présent; je vois que c'est votre confrère Christophe qui a banni du royaume les Jésuites du ressort du Parlement de Paris; que sais-je si votre lettre pastorale n'aura pas le même succès à Toulouse ?

« Jean-Jacques Rousseau va prendre une route opposée à la vôtre; loin de critiquer les arrêts des Parlements, je veux, au contraire, prou-

ver qu'ils sont justes; qu'il n'y a pas le sens commun dans tout ce qu'on a dit jusqu'ici pour la défense des Jésuites; qu'ils ont tort de se croire liés par leurs vœux et qu'ils peuvent consentir sans scrupule au serment qu'on veut leur arracher[1]. Par là je les enchaîne dans le royaume, et je me venge à coup sûr des Parlements. »

. . . . . .

La lettre examine la question de savoir si les Parlements sont compétents pour juger les Jésuites.

« N'est-ce pas, après tout, le comble de l'idiotie de prétendre que les officiers du prince ne sont pas compétents pour décider si les lois d'un Institut religieux sont compatibles avec les lois de l'État?...

« Un spectacle bien agréable aux yeux d'un philosophe est celui que donnent au monde depuis plusieurs siècles la puissance ecclésiastique et la séculière; je crois voir deux seigneurs voisins disputer sans cesse sur l'étendue de leur territoire et s'observer du matin au soir, la toise à la main. Le Parlement trouve partout du temporel, les évêques partout du spirituel. On ne peut point contester qu'il n'y ait du spirituel dans l'Institut d'un ordre religieux; mais est-ce assez pour conclure que tout y est spirituel et que la connaissance doit en être interdite aux tribunaux séculiers?... Le Parlement conteste-t-il à l'Eglise le droit de juger ce qu'il y a de purement spirituel dans un Institut religieux? Il me semble qu'il a déclaré le contraire en plus d'une occasion. Mais un ordre religieux aura-t-il le droit de s'introduire dans un État parce que son Institut sera approuvé par l'Église? Ne sera-t-il pas au pouvoir du monarque local de lui en fermer l'entrée? Le souverain du territoire sera-t-il sans compétence pour examiner par lui-même ou par ses représentants si cet ordre approuvé par l'Église est tel qu'il puisse être reçu ou conservé sans péril dans ses États?...

« ..... Il importe peu que le Saint-Siège ait approuvé cet Institut. Je veux bien croire qu'il est saint et peut conduire en paradis; mais avant de l'admettre, ne faut-il pas s'assurer que ses lois n'ont rien de contraire à celles du royaume?...

« Votre dernier retranchement est la nature et l'irrévocabilité des vœux faits par les Jésuites... Que le Parlement soit compétent pour juger de l'incompatibilité des lois d'un ordre religieux avec les lois de l'État, c'est une chose qu'on ne peut nier sans un excès de fanatisme; mais Christophe de Beaumont et François de Montillet souffriraient le

1. Le Parlement avait décidé que, pour rester en France, les Jésuites devraient abjurer l'Institut.

plus affreux martyre avant de convenir de la compétence des Parlements en matière de vœux..... Est-ce avec un glaive civil qu'on peut briser des nœuds spirituels?..... Quel cas ferait-on dans le monde d'un Jésuite qui, pour éviter le bannissement, se rendrait apostat et parjure?..... N'est-ce donc pas le comble de l'injustice et de la tyrannie d'exiger des Jésuites un serment qu'on convient ne pouvoir être fait avec honneur?..... »

« Mais il faut toujours en revenir au mérite du fonds. L'Institut est-il abusif ou ne l'est-il point? Et s'il est établi qu'il est infesté des vices qu'on lui reproche, les magistrats pouvaient-ils s'empêcher de le proscrire? S'il est convaincu de faire de mauvais citoyens, il était naturel de retrancher de la société civile ceux qui ne veulent point se détacher de l'Institut..... Plus vous prouverez que les Jésuites ne peuvent abjurer leur Société, plus vous établirez la nécessité de la chasser. En dépit de l'irrévocabilité des vœux, quel est le souverain qui voudrait souffrir dans ses États des gens qui se croient obligés, en honneur et en conscience, à professer des principes contraires à son autorité? Qu'importe que les vœux soient d'un ordre spirituel, lorsqu'ils provoquent des maux temporels? S'il y avait un ordre d'hommes qui promît à Dieu d'être mauvais sujets, croyez-vous que le roi ne pourrait déclarer nulle une telle promesse ou chasser de ses États ceux qui lui contesteraient ce pouvoir?... Qu'il me soit permis de vous représenter en finissant que si vous aimez sincèrement les Jésuites, vous travaillerez à vous les conserver en guérissant leurs scrupules et en facilitant leur serment.... Vous ne cessez de crier que la religion est perdue si on vous enlève les Jésuites, comme s'ils n'en étaient pas assez persuadés, protestation d'ailleurs fort désagréable pour le clergé séculier de vos diocèses.... Quelle si grande perte faites-vous, après tout; croyez-vous que nombre de vos prêtres ne vous feront pas d'aussi bons mandements[1]. Je suis avec un profond respect..... »

A Neuchâtel, le 15 mars 1764.

Dès que Rousseau eut connaissance de l'écrit pseudonyme de Firmin de Lacroix, il se fâcha, ne prit plus la chose du bon côté et désavoua la réponse à l'archevêque d'Auch, qui le représentait comme ennemi des Jésuites et défenseur du Parlement.

1. Voltaire a attribué, en effet, le mandement de l'archevêque d'Auch à un Père jésuite, l'abbé Patouillet (né à Dijon en 1699, mort à Avignon en 1779); voir Querard.

Le 28 mai 1764, il écrivit de Motiers à son ami Duchesne une lettre dont Voltaire dut fort se divertir :

« C'est rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà, Monsieur, ce que vous avez très obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Auch. Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, et il y a huit jours que j'ignorais qu'il y eut un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle était de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti ? Les Jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusais d'écrire contre eux dans leurs disgrâces ? Et si j'oubliais les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre ? Que m'importe, enfin, le sort des Jésuites, quel qu'il puisse être ? Qu'ils triomphent ou succombent, en serai-je moins persécuté ? »

. . . . . .

(*A suivre.*) C. L.

Armand PRAVIEL.

A PROPOS DE PIERRE GOUDELIN

Le jeudi 14 juillet 1808, ce fut grande fête à Toulouse. Empressons-nous tout de suite de dire qu'on n'y célébra point la prise de la Bastille ni quelque autre anniversaire politique, mais le souvenir d'un poète, — et d'un poète vraiment toulousain. On allait transférer solennellement dans la basilique de la Daurade les cendres de Pierre Goudelin.

Il y avait plus d'un an que l'Académie des Jeux Floraux préparait cette cérémonie. En effet, le 15 mai 1807, M. l'abbé Jamme, l'un des mainteneurs, fils du doyen de la Faculté de droit qui avait tant fait pour la restauration des Jeux Floraux, avait lu dans une séance particulière un mémoire relatif à plusieurs monuments de Toulouse; ce devait être un travail d'une érudition facile et d'une archéologie innocente, comme on les entendait sous le premier Empire. Mais cette lecture attira tout au moins l'attention sur un point important.

Le vandalisme sévissait déjà à Toulouse à cette époque, et la fureur des démolitions allait s'attaquer au couvent des Grands-Carmes, — afin de créer la place décorée aujourd'hui d'un ignoble marché de fonte et de verroterie. On ne sauverait pas les Grands-Carmes, pas plus que l'on n'a sauvé depuis, en des temps mieux éclairés, de précieuses merveilles. Mais il importait de se rappeler tout au moins que dans leur église reposaient les restes de Pierre Goudelin, le glorieux tenant de notre langue d'oc au dix-septième siècle.

M. l'abbé Jamme fit remarquer en fort bons termes que si

personne ne prenait soin de recueillir ses cendres et de leur procurer un asile, elles seraient bientôt confondues avec les ruines du couvent, « où nos pères le firent ensevelir honorablement, en même temps qu'ils placèrent son buste dans la salle des Illustres ».

« Godolin[1], disait l'abbé Jamme, a été couronné aux Jeux Floraux et l'Académie l'a adopté après sa mort; il paraît avoir acquis le droit et elle paraît avoir contracté l'obligation de lui assurer un autre tombeau, puisqu'il va perdre celui dont il est en possession depuis cent cinquante-huit ans. Ce tombeau doit être placé dans l'église de la Daurade, où repose Clémence Isaure, où la religion consacre tous les ans, par la voie de ses ministres, les fleurs d'or et d'argent qu'elle fonda, et où nous allons porter nos vœux et nos prières pour les confrères que nous perdons. »

A cette époque, l'Académie des Jeux Floraux n'était ni bien puissante ni bien nombreuse; elle s'était à peine relevée de la terrible secousse révolutionnaire et était loin d'avoir réparé toutes ses pertes : à peine comptait elle une quinzaine de membres actifs..... Mais, d'un autre côté, elle s'était adjoint divers personnages officiels : le maire, M. de Bellegarde, le préfet, le baron Desmousseaux, le premier président, M. Désazars, et l'archevêque, Mgr Primat; ces derniers allaient lui être très utiles.

Pour mettre à exécution la proposition de l'abbé Jamme, elle nomma une Commission qui se livra à de nombreuses démarches.

Cette Commission s'assura tout d'abord que le poète *Godolin* avait été enterré dans le cloître des Grands-Carmes, auprès du dernier pilier, vis-à-vis de l'autel de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance. Sur quels documents les mainteneurs fondèrent ils leur certitude? Il faut espérer que ces documents furent au-

1. Jusqu'en 1843, date où le Dr Noulet publia une savante notice sur la question, l'Académie crut que notre poète s'appelait Godolin : le terme patois de Goudouli l'y autorisait. Aujourd'hui, le nom de *Goudelin* est universellement accepté.

thentiques et bien vérifiés, sans y compter avec exagération[1].

M. de Bellegarde, maire de Toulouse, les autorisa à faire les fouilles nécessaires et à exécuter la translation délibérée. Mgr Primat, de son côté, autorisa M. le curé de Saint-Étienne et M. le curé de la Daurade à faire l'enlèvement de « ces restes précieux », à les déposer dans la basilique de la Daurade et à y placer une pierre ou une table de marbre qui indiquât le lieu du dépôt. « Les administrateurs de l'œuvre de cette église, nous dit un journal du temps, exécutèrent avec beaucoup de grâce cette partie de l'ordonnance de M. l'Archevêque. »

Cependant, la démolition du couvent était commencée et un tas énorme de décombres couvrait la tombe du poète quand on se livra aux fouilles. Le temps avait marché. On était aux beaux jours de 1808, lorsque les entrepreneurs de la démolition purent avertir les commissaires de l'Académie que leur présence était nécessaire.

Les procès-verbaux nous ont rapporté exactement les résultats de l'exhumation. En présence de M. Itey, commissaire de police, de M. Poitevin-Peitavi et de M. l'abbé Jamme, on creusa au lieu indiqué, et l'on trouva d'abord les débris presque entièrement pourris d'une bière de bois et quelques clous rongés par la rouille; en fouillant ensuite avec précaution, on découvrit, comme on l'avait auguré, du côté du pilier, une tête d'une grosseur très remarquable, les os des bras, des cuisses et des jambes, dans la position qu'ils devaient avoir dans la bière. La mâchoire inférieure manquait, mais on trouva trois dents; on trouva aussi quelques débris des vertèbres du cou, de l'épine du dos, des phalanges des pieds et des mains.

Comme aucun autre cadavre n'avait été enterré au-dessous, on jugea la preuve faite, et l'on estima que ces débris constituaient tout ce qui restait de Goudelin. On les recueillit donc

1. M. l'abbé Lestrade a fait à ce sujet les plus grandes réserves. Il a démontré que les délégués des Jeux Floraux se contentèrent de peu. (Cf. *Revue des Pyrénées*, t. X, 1898, *Pierre Goudelin, ses ancêtres, ses frères, ses amis.*)

et on les scella dans un suaire, puis on les enferma dans une boîte de bois de chêne, sur laquelle M. Itey mit le sceau de la police et celui d'un des commissaires de l'Académie; et jusqu'à la translation solennelle, on remit la garde de cette boîte à un certain M. Pagès, inspecteur aux démolitions du couvent des Grands-Carmes.

Le grand jour arriva. La veille, le mercredi 13 juillet, les cloches de Saint-Étienne et de la Daurade carillonnèrent comme pour annoncer de grandes funérailles. Les Jeux Floraux avaient fait de leur mieux pour attirer l'attention et la sympathie du public; la fête des Fleurs, réinstaurée complètement en 1807, avait été célébrée avec beaucoup d'éclat en 1808; Chênedollé y avait obtenu l'amarante d'or, et le secrétaire perpétuel, Poitevin-Peitavi, s'était vanté dans son rapport d'avoir réuni dans le concours des candidats venus de tous les confins de l'Empire : d'Utrecht, de Stralsund, de Dantzick, de Cadix et de Naples. Le 13 juillet même, ils avaient tenu une séance solennelle pour la réception de M. le sénateur Demeunier élu au fauteuil de Loménie de Brienne : séance intéressante, s'il en fut, où l'abbé Jamme prononça l'éloge essentiellement académique de l'ancien cardinal archevêque de Toulouse, et où le récipiendaire dit, en parlant de son prédécesseur : « Laissons à d'autres le soin de lui reprocher les fautes qu'il put commettre; il a vécu dans un temps de crise où tout le monde s'est trompé. »

Tout était prêt pour le lendemain; l'Académie, par le *Journal de la Haute Garonne*, y avait convié tous les Toulousains et n'avait adressé d'invitation à aucun particulier, « dans l'impossibilité où elle était de connaître tous ceux que leur amour pour les lettres portait à s'intéresser à cette auguste cérémonie ». Malgré la brièveté de cet appel, il y eut foule. Le nom de « Goudouli » n'était pas oublié.

Le 14 juillet donc, à dix heures du matin, l'Académie s'assembla dans une salle du couvent des Grands-Carmes. Par une porte donnant sur la rue du Mont-Carmel qui longeait à l'ouest la future place des Carmes, le public fut largement admis.

Une table avait été dressée au fond; on y voyait le gros registre vert des Jeux Floraux, où se trouve, à la suite du *chant royal* qui fut fleuri d'un souci le 3 mai 1609, la signature *Godolin*(?). Autour de cette table officielle, les Mainteneurs prirent place, et le secrétaire-perpétuel, Poitevin-Peitavi, prit la parole.

Ce discours fleurait bon son époque, et nous nous reprocherions de n'en rien citer. Il débutait ainsi :

« Malherbe n'était pas venu encore... »

Ce qui était une trouvaille, Malherbe ayant, au contraire, précédé notre Goudouli. Mais Poitevin voulait dire Boileau ; ce n'est que par Boileau et son hémistiche immortel qu'il connaissait Malherbe — et il se justifiait par une note exquise :

« Malherbe, à la vérité, avait plus d'âge que *Godolin;* mais ce ne fut qu'*après la publication* de ses chefs-d'œuvre qu'il opéra dans la langue et la poésie françaises la révolution qui a fait dire à Boileau : *Enfin, Malherbe vint.....* »

Remarquons, en effet, que la tâche était délicate pour ce pauvre Poitevin; depuis des siècles, les Mainteneurs avaient abandonné le culte de la langue d'oc, à la défense de laquelle ils avaient été voués; depuis 1694, ils s'étaient appliqués à n'être qu'une Académie de province sans originalité et surtout sans *provincialisme*; ils n'avaient couronné de Goudelin que des vers français..... Et voilà que, ce jour-là, 14 juillet 1808, reconstitués sous le régime de la plus formidable centralisation qui fût jamais, ils se réunissaient pour célébrer la mémoire d'un poète du terroir, d'un Toulousain fidèle à sa langue maternelle..... Eux qui ne pouvaient souffrir la pensée que Clémence Isaure ait « parlé patois », comme on l'a dit malheureusement plus tard, — ils allaient, avant la lettre, avant que la chose n'ait été baptisée, se livrer à une manifestation régionaliste, exalter un des précurseurs du Félibrige.

Aujourd'hui que, depuis douze ans, l'Académie des Jeux Floraux a repris sa plus ancienne tradition, récompense les écrivains occitans, et compte dans son sein des félibres comme M. le baron Désazars de Montgailhard, Prosper Estieu ou

J.-R. de Brousse, célébrer Goudelin paraît tout naturel. En 1808 ce n'était pas si facile, et il faut entendre les balancements et les précautions de M. Poitevin-Peitavi :

« Malherbe n'était pas venu encore; la langue *d'oc*[1], depuis longtemps persécutée, luttait encore avec avantage contre sa rivale, lorsque *Godolin* s'élança dans la carrière poétique.

« Les enfants d'Isaure, soumis aux lois qui devaient étendre le domaine de la langue des Francs, obligés de repousser les sons mélodieux des anciens troubadours, voyaient leurs jeux sublimes livrés au bégaiement d'une langue qui n'était pas encore créée. »

Ce *meà culpà*, prodigieusement embarrassé, ne clarifiait guère la question : il en ressortait simplement que les Jeux Floraux, en abandonnant leur mission séculaire, s'étaient plongés dans le gâchis. Les débuts de l'éloge de Goudouli vont être pleins des mêmes incohérences comiques :

« *Godolin*, qui avait étudié avec fruit les belles-lettres latines, et qui, par la supériorité de son esprit, était parvenu à vaincre son dégoût pour l'étude des lois, essaya de vaincre aussi sa répugnance pour *la langue étrangère* qui devait *dévorer* toutes les autres. Il obtint le prix du Chant Royal, comme il avait obtenu le grade de docteur en droit; mais, dédaignant des travaux qui contrariaient ses plus douces inclinations, il renonça à la fois et *à la poésie française et au barreau dont la prose* était encore plus barbare, pour ne confier ses conceptions qu'à la langue douce et harmonieuse qui, dans sa bouche, était ravissante et qui, sous sa plume, ne se refusait à l'expression d'aucun sentiment.

» Ce fut alors qu'il se montra véritablement poète, soit qu'il voulût prendre la lyre de Pindare, la flûte de Théocrite ou le luth d'Anacréon. Heureusement *combinée* par son puissant génie, sa langue maternelle, tour à tour simple et naïve, grande et majestueuse, plus brillante qu'aucune autre pour

1. Le journal de la Haute-Garonne imprima « langue *d'hoc* » : heureuse coquille qui symbolise l'état des esprits à cette époque, et à quel point de telles questions leur étaient familières.

exprimer et inspirer la gaîté; cette langue qui, longtemps avant la renaissance des lettres, avait ressuscité la poésie et qui s'était enrichie des débris des langues latines et d'un grand nombre d'emprunts faits à la *colonie des Phocéens*, semblait l'attendre pour recevoir de lui de nouvelles beautés, en même temps qu'elle lui fournirait toutes les richesses, toutes les ressources que nous admirons dans les accents d'Homère et de Virgile. »

Et après avoir loué de son mieux l'œuvre du poète, mais sans citer un seul de ses vers, si ce n'est dans une traduction française, comme s'il eût parlé une langue depuis longtemps oubliée, M. Poitevin-Peitavi essayait ingénieusement de rattacher « Goudouli » aux Jeux Floraux :

« Nous pouvons, disait-il, revendiquer notre part de la gloire qui s'attache aux hommages rendus à sa mémoire. C'est à notre exemple que l'Académie française adopta Molière après sa mort, avec cette différence peut-être que nous n'avons pas à nous reprocher de l'avoir négligé de son vivant, puisque sa mort précéda de trente ans l'érection des Jeux Floraux en Académie. »

Alors pourquoi s'enorgueillir de ce que le Collège du Gai-Sçavoir avait couronné un Chant-Royal de Goudouli? Chose inouïe, comment se glorifier de n'être pas né assez tôt pour commettre une erreur? Cependant, le secrétaire perpétuel aggravait son cas. Il poursuivait son raisonnement : « Si nous n'avons pas placé *Godolin* parmi nous, c'est que nous n'existions pas » et il ajoutait avec une logique sereine :

« C'est par là que nous avons acquis le droit de lui rendre ce dernier hommage. Le magistrat à qui appartient l'administration immédiate de cette grande cité (périphase un peu longue pour dire : le Maire) n'eût pas confié à des mains étrangères le soin de procurer une autre sépulture aux restes précieux du prince de nos poètes. Mais, frappé de notre zèle et de notre vigilance continuelle, pour tout ce qui peut contribuer à l'honneur des lettres et de ceux qui leur ont consacré leurs loisirs, il a trouvé que cette translation était pour nous un devoir de

famille, et, comme il appartient lui-même à cette famille, il a travaillé pour sa propre gloire, en nous autorisant à acquitter la dette de la patrie. »

Après ce débordement d'éloquence académique, il était nécessaire de passer à la cérémonie religieuse. On se rendit à la chapelle ardente, et l'on procéda à la levée du corps.

Ce ne fut pas une petite affaire.

Le couvent des Carmes étant dans les limites de la paroisse Saint-Etienne, cette cérémonie appartenait à M. l'archiprêtre de la métropole, M. l'abbé Bernadet. Mais quel rôle et quelle place, dès lors, allait-on donner à M. l'abbé Marceille, curé de la Daurade, aumônier des Jeux-Floraux, qui offrait l'asile de sa basilique aux cendres de *Godolin?* Il se posait là une terrible question de préséance, qui pouvait engendrer bien des froissements et des conflits. Aussi, l'on s'avisa d'un innocent stratagème.

M. le curé de Saint-Etienne fit la levée du corps — cérémonie que personne ne pouvait songer à lui disputer ; — puis, le clergé de la métropole défila, mais *sur une seule ligne*, à droite, tandis que celui de la Daurade marchait à sa hauteur, à la queue-leu-leu, formant la ligne de gauche; et, pour comble de précautions, chaque curé avait emmené un nombre égal d'ecclésiastiques. Ainsi tout le monde fut satisfait de la solution de ce grave débat.

Il était onze heures du matin. Par un radieux soleil, le cortège se mit en marche, suivant la grand'rue, aujourd'hui rue des Filatiers, jusqu'aux quatre coins des Changes; là, on tourna par la rue Gourmande, aujourd'hui rue Temponières, pour aboutir à la Daurade par la rue Clémence-Isaure et la rue Peyrolières. Pendant ce parcours, nous dit le procès-verbal, « le chant du *Miserere*, alterné par des chœurs nombreux, imprima dans l'âme des assistants un sentiment de respect et de recueillement dont l'impression était sensible sur le peuple qui était comme amoncelé sur le passage du convoi ».

Ce cortège était, d'ailleurs, fort imposant. La boîte qui contenait les restes du poète était portée par huit jeunes gens en

grand deuil; six autres tenaient les cordons latéraux du poële. Ils avaient été choisis parmi les étudiants en droit qui cultivaient les lettres, comme il se pratiquait à cette époque, et qui concouraient aux Jeux-Floraux. L'Académie avait pensé « que cette marque de distinction serait pour eux un nouveau motif d'émulation ».

Les mainteneurs suivaient, deux par deux, ayant à leur tête M. Picot de Lapeyrouse, le célèbre naturaliste, ancien maire de Toulouse, à ce moment modérateur du trimestre, et M. Alexandre de Cambon, sous-modérateur. Ils n'étaient pas nombreux, car l'Académie, en voie de reconstitution, comptait à peine une vingtaine de membres; toutefois, déjà, elle réunissait certains fidèles profondément dévoués : le secrétaire perpétuel Poitevin-Peitavi, Alexandre Jamme, doyen de la Faculté de droit, et son fils l'abbé; le sénateur Demeunier, reçu la veille; le baron de Malaret, le baron Alexandre Gary, jurisconsulte apprécié; M. Dralet, conservateur des eaux et forêts, M. d'Ayguesvives, M. Hocquart, plus tard premier président à la Cour de Toulouse; l'abbé Saint-Jean, tour à tour chanoine et jacobin; le marquis d'Escouloubre, le marquis de Villeneuve, le marquis de Latresne, traducteur de Virgile avant Delille et auteur dramatique, etc.

Derrière les mainteneurs, venaient, deux par deux également, les littérateurs, les savants, les fonctionnaires publics « qui avaient trouvé intéressant de prendre part à cette cérémonie auguste et religieuse ».

Les cloches sonnaient solennellement. Quand on arriva à la Daurade, la nef était comble. A peine restait-il le passage nécessaire pour arriver au sanctuaire, assez vaste pour que le convoi pût s'y placer. Le journal du temps nous apprend qu'« un orchestre nombreux exécuta différents morceaux lugubres pendant la messe qui fut dite par M. le curé de la Daurade », prenant alors le premier rôle[1].

1. Le corps de musique était dirigé par M. de Chalvet-Gaujouse, dont un des ancêtres, mainteneur, avait couronné Goudelin en 1609 (Registres des Jeux-Floraux cités par M. l'abbé Lestrade).

Après l'absoute, la boîte contenant les restes de Goudelin fut vérifiée; on constata que les sceaux qui y avaient été placés se trouvaient entiers. Elle fut déposée dans une fosse qui avait été creusée dans un des bas-côtés, vis-à-vis le troisième pilier, à main droite en entrant, au bas du mur qui sépare la chapelle de l'Ange-Gardien, du côté de l'Evangile, de celle qui devait être consacrée plus tard aux Ames du Purgatoire.

Sur cette fosse, le carrelage fut rétabli. On se proposait même de le remplacer par une pierre sépulcrale. Mais on s'est contenté de garnir le mur d'une plaque de marbre gris, surmontée d'une plaque de marbre noir sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

PIERRE GODOLIN
INHUMÉ LE XVI SEPTEMBRE MDCXLIX
DANS LE CLOITRE DES GRANDS-CARMES
TRANSFÉRÉ DANS CETTE ÉGLISE
PAR LES SOINS
DE L'ACADÉMIE DES JEUX-FLORAUX
LE XIV JUILLET MDCCCVIII.

Le tout est couronné d'un petit chapiteau misérable.

* * *

Cette fête solennelle eut des échos jusqu'en 1809. Cette année-là, on trouva dans le concours une ode de M. Auguste Rigaud, négociant, membre résident de la Société libre des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier, qui avait été visiblement inspiré par la translation des cendres de Goudouli. Cet aimable et lyrique négociant s'écriait dans un saint transport :

Dieux! quel spectacle magnifique
Tout à coup frappe mes regards!
Des Grecs est-ce une fête antique?
Est-ce le triomphe des arts?
Un cortège pompeux s'avance
Et conduit auprès de Clémence

L'Anacréon de la cité.
Qu'il reçoive un si digne hommage
Et qu'Isaure avec lui partage
Sa tombe et l'immortalité.

Aussi longtemps que sur nos têtes
Roulera le char d'Apollon,
Que le grand peuple dans ses fêtes
Célébrera Napoléon,
Les nymphes de ces belles rives,
Godolin, seront attentives
A tes accords doux et flatteurs ;
Ta gloire et celle de Clémence,
De l'envie et de l'ignorance
Braveront les vaines clameurs !

On conviendra que l'Académie des Jeux Floraux ne pouvait demeurer insensible à des sentiments aussi toulousains et aussi gouvernementaux. Elle n'hésita point. Et, quoique M. Rigaud se fût montré bien sympathique pour cette langue d'oc honnie et proscrite, en disant :

Une langue n'est plus vulgaire
Dès qu'on la rend digne des dieux,

on couronna cette ode de l'amarante d'or !

Dans son rapport sur le concours, M. Poitevin exulta à ce sujet, dans le style qui lui était particulier :

« Il y a deux cents ans qu'à pareil jour, disait-il, dans ce Capitole enrichi par Clémence Isaure, le poëte *Godolin* dont le buste attire vos regards[1] fut couronné à la fête des fleurs et obtint le prix du chant royal. Un troubadour moderne a chanté ses louanges dans une ode qu'il nous a présentée, et nous lui avons adjugé la plus brillante de nos fleurs. Tous les cœurs toulousains partageront notre joie de pouvoir célébrer ainsi l'année séculaire du triomphe d'un poète qui nous est toujours cher.

1. Il était placé, en effet, couronné de lauriers, à la salle des Illustres.

« C'est la translation solennelle et religieuse de ses cendres sous la même voûte qui couvre celles de Clémence Isaure, qui a inspiré l'ode que nous allons couronner; et notre satisfaction est à son comble en nous retrouvant dans ce temple[1] où brille l'image de *Godolin*, de pouvoir sous ses yeux, pour ainsi dire, et au milieu des rayons de sa gloire, y signaler notre retour par ce nouvel hommage de notre admiration et de notre zèle. »

Heureux M. Rigaud! Fortuné négociant! Toutes ces coïncidences étrangères à sa volonté durent lui donner la douce conviction qu'il avait le génie lyrique. On lui devait bien cette satisfaction : il avait permis aux Mainteneurs de raviver les souvenirs d'une fête où ils avaient manifesté leur résurrection.

*
* *

Quel était donc, au juste, ce poète auquel Toulouse tout entière venait d'accorder des honneurs aussi solennels? A cette époque comme à la nôtre, était-il lu couramment, honoré dans les bibliothèques, discuté dans les réunions littéraires? Je ne le pense point, et j'imagine que la popularité de Goudouli vient beaucoup plus des farces scatologiques qu'on lui attribue que de ses vers languedociens : il nous préfigure comme un Armand Silvestre, plus célèbre par ses *Contes grivois* que par ses vers ou par *Grisélidis*.

Tout d'abord, il se nommait Pierre Goudelin, comme, depuis 1843, l'a établi savamment le docteur Noulet; toutefois, il y a peu de noms aussi mal orthographiés que celui-là, et je conserverais encore des doutes si l'Académie des Jeux Floraux elle-même ne s'était pas rangée à cet avis.

D'origine gasconne du côté paternel, comme l'a savamment indiqué M. l'abbé Lestrade, il était fils de Raymond Goudelin et d'Anne de Landes; son père, après avoir été conseiller de la communauté des compagnons chirurgiens-barbiers, fut plu-

1. Il s'agit toujours de la salle des Illustres.

sieurs fois élu baile des maîtres chirurgiens. Il naquit en 1580, et l'on croit, par une coïncidence assez curieuse, que ce fut dans une maison de la place d'Assézat; en tous cas, il fut baptisé le 14 juillet — toujours le 14 juillet — dans cette basilique de la Daurade où reposent aujourd'hui ses cendres[1].

Après de bonnes études classiques chez les Jésuites, notre poète poursuivit ses études de droit, conquit la licence et se fit recevoir avocat au Parlement; mais il ne plaida jamais. Et son biographe, Lafaille, fait judicieusement remarquer à cette occasion « que tous ceux qui sont nés pour être de grands Poëtes ont une particulière aversion pour l'étude des loix; comme si les épines, dont cette science est remplie, ne pouvoient s'accorder avec les fleurs du Parnasse. Ainsi, les auteurs des vies de Pétrarque et du Tasse ont remarqué que leurs Peres ne pûrent jamais les détourner du penchant qu'ils avaient l'un et l'autre à la Poësie pour leur faire embrasser cette autre sorte d'étude ».

Goudelin les imita. Il rompit avec le Parlement — et même avec toute profession bourgeoise. Il fit des vers, des vers languedociens et même des vers français, ce qui était, à proprement parler, le meilleur moyen de courir à la misère.

En 1608, les Jeux-Floraux l'encouragèrent d'un œillet. En 1609, ils lui accordèrent le souci pour un Chant royal assez curieux. Il y célébrait, en strophes à rimes pareilles et à refrain évoquant l'idée d'une vaste ballade, les oiseaux de Paradis — qu'il appelle aussi les Mamuques, ou oiseaux de Tidore, — de Tidor, une des petites Moluques de la Nouvelle-Guinée. Cet étonnant lyrisme exotique et ornithologique a pour but d'exalter l'Église. Tidore, en effet, c'est Elle; les âmes pieuses, quand elles s'envolent légèrement vers Dieu, dans son atmosphère exquise, ce sont les Mamuques; nul n'est plus agile et plus brillant qu'elles, car à l'époque de Goudelin on croyait que les oiseaux de paradis naissaient sans pieds, ne se repo-

1. M. l'abbé Lestrade, d'après un procès-verbal, place cette cérémonie au 13 juillet 1580.

saient jamais et ne se nourrissaient que des choses les plus éthérées.

L'idée d'une telle poésie est des plus étranges ; mais elle est traitée d'une façon à la fois obscure et sonore, qui n'est pas sans mérite et rappelle les ballades grandiloquentes d'un autre lauréat des Jeux Floraux : Laurent Tailhade.

Petits chantres aislez que le Printemps rameine
Quand Flore estend les plis de son manteau de fleurs,
Qui, de mille fredons tirez à longu'haleine,
De la mignarde Nimphe esvantez les honneurs,
Oyseau qui, soubs l'effort d'une âme trop parjure,
Perdis avec l'honneur la première figure,
Toi qui vois par le feu tes ans renouvellez,
Et vous, voisins de l'onde, merveilleux oyselés,
Dont le grand Roy des vents les gesines honnore,
Allez veoir, sous le ciel des Indiens hallez,
L'infatigable vol des oyseaux de Tidore.

Ceci vaut certainement mieux que les vers français de certains de nos grands félibres, voire même de Jasmin. Goudelin qui, peut-être, aurait pu égaler du Bartas, abandonna cependant la poésie française. Ainsi se détourna-t-il des Jeux Floraux, qui, suivant leur orientation de plus en plus marquée, allaient se rapprocher du Parlement et attirer à eux en foule les présidents, les conseillers et les avocats.... espérant sans doute que de cette façon les pièces des concours seraient mieux jugées. Goudelin suivit son rêve et sa fantaisie. Je me l'imagine un peu comme notre La Fontaine,

Mangeant son fonds avec son revenu ;

baguenaudant à la lune et bâillant aux étoiles ; un bon vivant, au teint haut en couleur, qui ne reculait jamais devant une rasade ou un bon dîner ; presque comédien, excellent diseur, donnant plus de saveur à ses conversations qu'à ses écrits ; et laissant tellement s'en aller sa vie au fil des jours qu'elle ne contient ni un incident ni une date.

Tel qu'il fut, un de nos plus distingués compatriotes l'a évo-

qué dans une comédie en quatre actes encore inédite, mais qui mérite de sortir du cercle restreint des salons et des Académies. M. le marquis de Panat, qui a donné sous le pseudonyme de Georges Brunet tant d'œuvres spirituelles et charmantes, a su dresser Goudelin sur le fond bariolé de la Toulouse de son temps. Et, dès le premier acte, il fait apparaître le poète populaire dans le ramier, le ramier où il venait festoyer avec ses amis et composer ses poésies à Liris.

LA FOULE.

Le voilà!... C'est bien lui!... Noël pour Goudelin!

GOUDELIN.

Seigneurs d'Arnaud-Bernard! Juveigneurs du Salin!
Gagne-deniers! Marchands! Clercs! Robins! Damoiselles
Qui mêlez sous ces bois votre babil d'oiselles,
Garçons, dont l'amour est le capital souci,
Glorieux Toulousains qui m'acclamez,... merci!
Quel espoir aujourd'hui vous presse et vous enflamme?
Pourquoi de vos regards me percer jusqu'à l'âme?
Le grand fleuve apaisé dort parmi les roseaux;
Le chant des peupliers se mêle au bruit des eaux....
Que vous plaît-il?

LE MUSICIEN MATALIN.

O toi qui traduis pour la foule
Les accents du rivage et ceux de l'eau qui coule,
Dis-nous quelque couplet.

GOUDELIN.

Moi, réciter des vers
Etouffer sous ma voix la voix de l'univers
Quand tout dans la nature éclate en mélodie,
Du poème éternel risquer la parodie?
Non! Ecoutez plutôt les lointains carillons!
Ecoutez à vos pieds le concert des grillons!
Ecoutez le courant qui se brise en sillages,
Et, là-haut, le zéphyr passant sur les feuillages!...
Ecoutez les propos des papillons aux fleurs :
« Fleurs que l'adroit soleil peint de mille couleurs,

Puissiez-vous pour longtemps sur la glèbe arrosée
Trouver tous les matins souffles frais et rosée ;
Evitez l'aquilon, fleurs d'éclat chatoyant !
Que le flot débordé s'arrête en vous voyant ;
Que le ciel protecteur, loin de vos tiges grêles,
Tienne à jamais captifs les éclairs et les grêles ! »
— O fleurs du grand Ramier, je voudrais comme vous
En des parfums subtils, sous des rayons très doux,
Naître et vivre et mourir, sans regret, sans déboire,
Sans remords, sans courroux, sans amertume !... — A boire !
. . . . . .

LE PEINTRE CHALETTE.

... Qu'a-t-il donc, notre ami ?

MATALIN.

Qui ? Lui ? S'il paraît triste, il ne l'est qu'à demi.

GOUDELIN.

Tu dis vrai ! Que mon sort soit lugubre ou prospère,
Pour ne pleurer de rien, je ris de tout, compère :
De l'été radieux et du maussade hiver,
Du champ sombre où l'avril étend son tapis vert....
.... Je ris des sots fieffés et des coquins sinistres,
Des procureurs flanqués des huissiers, leurs ministres,
De Satan, le vieux diable entouré de suppôts,
Et du vin frelaté qui tourne au fond des pots !...
— Or, apprends, Matalin, une nouvelle insigne....

MATALIN.

Quelque folie encor ?

GOUDELIN.

Non !... J'ai vendu ma vigne.

MATALIN.

Vendre un clos si fameux, donnant de si bon vin !

GOUDELIN.

Son produit, je l'avoue, était parfois divin....
Mais, diantre ! Il y pleuvait comme en place publique.

MATALIN.

Il y pleuvait, dis-tu ? Maintenant, tout s'explique....
Il y pleuvait !... Parbleu ! Tu m'en vois confondu !

LE PROCUREUR GRIPPET, *à part.*

Devant qu'il soit huit jours, l'argent aura fondu.
Goudelin nous prépare, allons, plus d'une aubaine....

GOUDELIN.

Je conserve au surplus ma duché suburbaine,
Ma métairie avec deux paires.... de poulets!
Grippet ne vous tiendra jamais dans ses filets,
Sainte-Agne, où je m'en vais, loin du fracas des villes,
Solitaire, oublier la foule et ses mœurs viles;
Sainte-Agne, aux doux bosquets de cyprès et d'ormeaux,
Où je vois dans mon rêve, à travers les rameaux,
Voltiger, fugitifs, Liris et son visage;
Sainte-Agne, mon Tibur.... ô paradis du Sage[1]!

Tout ceci, cette insouciance, cette gaieté, ce goût du bon vin et des parties de campagne, cette bonhomie, — ces plaisanteries même, pieusement recueillies, et ces inspirations poétiques, c'est bien Goudelin. Et cette petite scène le fait mieux connaître que de longs commentaires. Cependant, il manque encore quelques traits à sa physionomie. Son amour pour Liris d'abord, cette Liris qui apparaît dans ces derniers vers.

« Liris, nous dit Lafaille, est le nom feint d'une Maîtresse Poëtique; car il n'en eut jamais de veritable, et mourut même Garçon, quoy qu'il paroisse fort tendre dans ses vers. »

M. le marquis de Panat, dans sa pièce, imagine, au contraire, que Liris a existé; qu'elle fut une belle Toulousaine nommée Rose Béliard, fiancée à l'étudiant Thibault. Goudelin, âgé alors de cinquante ans, n'ose point se déclarer ouvertement, laisse croire qu'il n'y a là qu'un jeu littéraire, et quand Thibault lui avoue qu'il a été jaloux de lui, il s'écrie :

Si le ciel t'eût créé poète autant que moi,
Fils, tu saurais qu'ardeur, force, espérance, émoi,
Souci de triompher, rêve, énergie ou flamme,
Nous puisons nos élans dans le tréfonds de l'âme.

1. *Pierre Goudelin*, acte Ier, scène VII.

L'objet que nous aimons en ployant les genoux,
L'idéale beauté se forme et vit en nous.
N'allez pas, indiscrets, la chercher sur la terre,
C'est l'enfant de l'Esprit, conçue en plein mystère ;
C'est la Minerve éclose au cerveau douloureux,
Le symbole enchanteur de tous les dons heureux,
La jeunesse immortelle et l'immortelle amante[1]!...

Voilà bien, vraiment, le poète, tel qu'il fut, tel qu'il vécut, en oubliant la vie. Quant à ses moyens d'existence, on comprend, d'après tout ce qui précède, qu'ils furent fort précaires. La protection des grands personnages pendant longtemps le soutint. Ce furent d'abord Adrien de Monluc, comte de Caraman[2] ; ensuite, le premier président de Bertier ; enfin, le duc de Montmorency.

Ce grand seigneur fastueux et imprudent, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, fut le principal protecteur de notre Goudelin. « Il venait souvent passer le Carnaval à Toulouse, dit Lafaille ; et comme sa Cour etoit tres magnifique et ressembloit à celle d'un grand Prince, entre les autres parties de plaisir, l'on y dansoit souvent des Balets d'une grande dépense, et dont il me semble d'avoir lu les relations dans *le Mercure François*. Ce fut pour ces Balets que Goudelin composa une partie de ces discours en Prose qui sont imprimez avec ses Poësies sous le nom de Prologues qu'il récitoit en Masque selon l'usage de ce tems là[3]. »

Comme on le pense bien, M. de Panat n'a pas oublié dans sa pièce de tirer parti de l'opposition de ces deux rêveurs, le politique aventureux et le poète sans souci. Il a représenté Montmorency venant demander à Goudelin de composer le canevas d'un opéra-ballet pour une de ses prochaines fêtes. Mais il tombe mal : Goudelin vient d'apprendre que Liris — c'est-à-dire Rose — va épouser Thibault, que ses vers enflammés ont été méprisés.... et il est dégoûté de toute poésie :

1. *Pierre Goudelin*, ibid.
2. Petit-fils de Blaise de Monluc.
3. Lettre de M. X.... à un de ses amis de Paris.

GOUDELIN.

Cher Seigneur, demandez mon honneur et ma vie;
Frappez-moi d'une mort de mille morts suivie;
Imposez-moi d'aimer Grippet, de trouver beaux
Les vers du Cardinal et le cri des corbeaux;
Condamnez mes deux bras à ramer en galère;
Donnez-moi l'ergastule ou le fouet pour salaire,
Mais n'attendez de moi nul chant, triste ou joyeux.
Je ne chanterai plus. J'en atteste les dieux!

MONTMORENCY.

Vous ne chanterez plus?

GOUDELIN.

Non, ma peine est mortelle!
Seigneur, on me trahit....

. . . . . .

MONTMORENCY.

Vous chanterez encor! — Quoi! Pour une amourette
Ce bruit-là? — Quelque enfant.... Vous lui contiez fleurette....
Un beau garçon passant, elle eut l'œil ébloui....
« Aimons-nous », fit le drôle.... Elle répondit : « Oui. »

GOUDELIN.

Mais ils sont fiancés!

MONTMORENCY.

Fiancés? Belle affaire!
Un nœud fait par l'amour, l'amour peut le défaire.
Vous chanterez encor! — Le tigre et le lion
Jadis se rassemblaient autour du Pélion,
Conquis et retenus par les accents d'Orphée....
De tout temps une lyre eut des cœurs pour trophée.

GOUDELIN.

Mon rival est si beau!

MONTMORENCY.

Votre grâce a vingt ans!

GOUDELIN.

La force habite en lui!

MONTMORENCY.

Les vers sont un printemps!

GOUDELIN.

On devine, à le voir, une souple harmonie....

MONTMORENCY.

Un gaillard découplé vaudrait-il un génie?

GOUDELIN.

D'un cœur tout enflammé sa voix rend les frissons....

MONTMORENCY.

Un foyer plus ardent pétille en vos chansons!

GOUDELIN.

La jeunesse....

MONTMORENCY.

Est un fruit qui mûrit et qui tombe!
Ta fleur s'épanouit, esprit, jusqu'à la tombe!
Vous chanterez encor, vous chanterez demain,
Car le ciel au labeur condamna l'être humain.
Vous chanterez demain, altéré de vengeance,
Ami, pour châtier votre infidèle engeance
Et la reconquérir!

GOUDELIN.

Comment?

MONTMORENCY.

Las du fardeau
De l'Etat, je médite une fête, un « cadeau »,
De quoi chasser l'ennui dévorant qui m'obsède.
Archer, l'ennui vous craint : devant vos traits il cède.
Au travail, au travail! Inventez, s'il vous plaît,
Un spectacle imposant, un opéra-ballet,
Où la danse et le chant, les vers et l'harmonie,
Par la voix, par le geste et par la symphonie,
En un décor superbe, autre Eden radieux,
Evoqueront la cour des Bergers et des Dieux!

GOUDELIN, *après avoir un peu réfléchi.*

Pourquoi non? — Je pourrais y conter mon histoire :
De l'esprit sur les sens proclamer la victoire,
Flageller, ô Liris, ton coupable abandon,
Et.... pour le dénouement, t'accorder mon pardon.

Je pourrais, dieux cléments, me baigner dans les larmes,
Nombrer mes nuits d'angoisse et mes jours pleins d'alarmes,
Et, troublant la cruelle en son calme insultant,
Ramener cet amour qui s'enfuit un instant.

MONTMORENCY.

C'est cela!

GOUDELIN.

Souvenir des vieux amants modèles,
A moi ta flamme ardente et tes secours fidèles!
Océan, terre et ciel, livrez-moi vos secrets!
Laissez-moi vous comprendre, ô rumeur des forêts!
Heurtez-vous dans ma tête, ô vents de la pensée!
Je traduirai ta plainte, humanité blessée....
Je dirai ma tendresse et son sublime effort....
Liris, tu reviendras!... Je chante, — et je suis fort[1]!

Ce n'est point ici le lieu de dire ce que l'histoire ne nous dit pas. En réalité, Goudelin ne reconquit point Liris. L'âge ne lui apporta que la solitude et la gêne. Son protecteur était décapité. L'ombre de Richelieu ne favorisait guère les ébats seigneuriaux. Il se jeta dans la piété et écrivit un grand nombre de Noëls et de poésies pieuses dont certaines, malgré leurs prosaïsmes, ne sont pas négligeables. Conformément à la tradition, M. de Panat nous le montre, au quatrième acte de sa pièce, se promenant mélancoliquement dans le cloître des Grands-Carmes :

MATALIN.

Mais quel but dans ces murs....

GOUDELIN.

J'y deviens un autre homme.

MATALIN.

S'il était vrai, morbleu, je l'irais dire à Rome!

GOUDELIN.

J'apprends à respecter, mon cher, les lois du temps :
Ce qui sied aux vingt ans messied aux cinquante ans.
Amuseur du public, bouffon des cuisinières,
Moi, demeurer cela?... Fi! Changeons de manières.

1. *Pierre Goudelin,* acte Ier, scène IX.

MATALIN.

Alors, tes chants?...

GOUDELIN.

Mes chants? Ils monteront, pieux,
Vers le ciel des chrétiens ou l'Olympe et ses dieux,
Tel un parfum s'en va vers la voûte azurée.

MATALIN.

Liris?

GOUDELIN.

Je l'aime encor.... d'une amour épurée,
D'un sentiment quasi-paternel....

MATALIN.

Que dis-tu?
— Où diantre a-t-il puisé cet excès de vertu?
Goudelin se priver de la chanson de table,
Dédaigner la grisette, et, bourgeois lamentable,
Glapir *Meâ culpâ*, clamer *De profundis!*
Renoncer aux bons tours.... Pécaïré! Cadédis!
C'en serait-il donc fait de la gaîté française?
Le rire et les bons tours ont-ils rien qui déplaise?
Va-t-on par des fadeurs remplacer tout cela,
Et le peuple indigné criera-t-il pas : holà?
. . . . . .

GOUDELIN.

Matalin, une flamme
Naguère illumina jusqu'au fond de mon âme.

MATALIN.

Saint Paul eut son chemin de Damas?

GOUDELIN.

Oui, railleur.
Un seul jour m'a fait grave et m'a rendu meilleur.

MATALIN.

Peut-on savoir?

GOUDELIN.

Non pas !... Mais, vois-tu, la nuit tombe
Sur moi.... Mon bâton frappe.... et, du fond de la tombe,
La mort à tout moment peut me répondre : Entrez !
Il sied qu'à son appel les cœurs soient préparés [1].

Une telle scène est authentique. Tous les biographes de Goudelin nous l'ont racontée. Toutefois, le poète ne finit point sa vie dans l'asile hospitalier d'un cloître. Le 16 octobre 1645, le Conseil de ville de Toulouse prit en pitié sa détresse et lui accorda une pension annuelle de 300 livres, payable par trimestre, ce qui était une heureuse précaution avec un pareil homme. Les membres du Chapitre de Saint-Etienne imitèrent cet exemple l'année suivante ; le 23 avril 1646, « ils accordèrent une aumône de 60 livres à M. Goudelin, homme de mérite, de condition et fort vieux [2] ». Les vénérables chanoines qualifiaient ainsi un poète de soixante-six ans, peut être par modestie, pour excuser leur générosité. Il n'en demeure pas moins qu'à cette époque lointaine les villes étaient reconnaissantes à leurs poètes, et que peut-être Verlaine et Henri Becque « sont nés trop tard dans un monde trop vieux ».

Goudelin, d'ailleurs, eut le bon goût de ne point obérer trop longtemps les finances de la ville. Il mourut à soixante-dix ans, le 16 septembre 1649 ; son inhumation est donc postérieure à cette date inscrite sur la plaque de la Daurade [3].

M. le marquis de Panat ne nous l'a pas représenté mourant ; comme pour le héros de Mme de Girardin, « cela lui ressemblait si peu de mourir » ! Mais la pièce de laquelle nous avons fait quelques extraits se termine sur l'attribution de la pension de 300 livres au bon poète.

1. *Pierre Goudelin*, acte IV, scène I.
2. Mémoire du P. Sermet.
3. Suivant l'usage du temps, on cribla son cercueil d'élégies, d'odes et d'épitaphes. N'oublions pas celle-ci qui complète sa physionomie : « Hic est couchatus noster Godolinus amicus ; — A la morti sola dicite mala, precor. — Tam drollentem hominem, cur, quare, bilena, tuasti — Quisque Tolosanis gloria totus erat ? »

Au milieu d'un grand concours de peuple, poussant des vivats, le capitoul Mestre vient trouver Goudelin aux Grands-Carmes, et là, déployant un parchemin, il s'écrie :

Hier, traitant d'affaire ordinaire et civile,
Le Conseil souverain de notre Hôtel de ville,
Voulant donner le calme, à défaut du bonheur,
Au poète inspiré qui nous fait tant d'honneur....

LA FOULE.

Oui, vivat!...

MESTRE, *continuant.*

.... A voté — telle était mon attente —
Certaine pension dont voici la patente.

LA FOULE

Noël!

MESTRE.

Trois cents écus!

GOUDELIN.

Trois cents?

MESTRE.

Assurément!

GOUDELIN.

C'est de mon pauvre esprit payer cher l'agrément....
.... Je n'ai plus qu'un désir : me montrer digne,
Reine du Languedoc, de ta faveur insigne.
Ma verve y pourvoira : j'écouterai les bois;
Je noterai les airs de la source où je bois;
Quand l'hiver sous nos cieux ramènera la neige,
Je mêlerai ma voix à ces voix, ô cortège,
Qui vers l'Enfant-Jésus vont, guidant les bergers;
Si le hautbois résonne au loin dans les vergers,
J'imiterai l'accent du bon hautbois champêtre;
Si Liris, au matin, conduit ses moutons paître,
Je dirai les attraits qu'on admire en Liris;
Et, franc buveur, de vers et de nature épris,
Je serai satisfait quand, plein d'ardeur jalouse,
L'esprit de Goudelin voltigeant sur Toulouse,
Pour la joie et l'honneur de ma ville, aura lui,
Chaud comme le soleil et brillant comme lui[1]!...

1. *Pierre Goudelin*, acte IV, scène IX.

S'il ne fallait que cet exemple, on peut montrer que Goudelin n'est pas plus oublié chez nous qu'il y a cent ans. D'ailleurs, tant de choses en ce siècle ont travaillé à remettre sa mémoire en honneur.... La gloire de Jasmin, tout d'abord, ressuscitant notre vieille langue d'oc que les mainteneurs de 1808 n'osaient même pas prononcer ; le mouvement félibréen, inauguré en 1854, entrant aux Jeux-Floraux avec Mistral en 1876 ; le collège du Gai-Savoir reprenant ses traditions, en 1895, en couronnant de nouveau des poèmes en langue d'oc ! Cette année-là, par une sorte d'amende honorable, il mit au concours des études littéraires l'*Eloge de Goudelin*, et le prix fut remporté par le brillant historien du félibrige, Gaston Jourdanne. Enfin, ces derniers temps, un mainteneur poète, — car, heureusement, ce n'est plus comme au dix-septième siècle, le Parlement brigue de moins en moins la charge de reconnaître la vraie poésie — un mainteneur a écrit en l'honneur de Goudouli la pièce spirituelle, dont nous avons cité quelques fragments.

Pierre Goudelin est à la mode : on ne l'excuse plus d'avoir employé la langue d'oc. On l'exalte, au contraire, d'être demeuré fidèle à l'idiome maternel, hélas, bien abâtardi déjà à son époque, bien « patoisé », et qu'il n'eut ni la science ni le goût d'épurer suffisamment. Malgré tout, il est un ancêtre de nos félibres, un des anneaux de la chaîne si lâche qui les relie à nos vieux troubadours.

Aussi ne saurait-on assez désirer que ce bon et gai Toulousain soit mieux connu ; sa statue, inaugurée en 1898 sur la place Matabiau, orne enfin le square Lafayette. Souhaitons maintenant que la comédie de M. le marquis de Panat ressuscite aux feux de la rampe ce personnage qui vécut si pleinement, si « méridionalement », oserai-je dire, une des heures les plus caractéristiques et les plus pittoresques de l'histoire de notre cité !

Armand PRAVIEL.

R. RUMEAU

COUVENT DES CAPUCINS A GRENADE

I.

Parler des capucins de Grenade, c'est parler de ceux de Toulouse qui, depuis leur fondation, firent partie d'un groupe appelé *Province d'Aquitaine* jusqu'en 1640, puis province de Toulouse jusque vers 1660. A partir de cette date, ce groupe fut connu sous le nom de *province de Languedoc*, et reprit, en 1672, le nom primitif de *province de Toulouse* qu'il a conservé depuis.

Cette expression géographique désigne l'ensemble des couvents qui rayonnèrent autour de Toulouse, devenue ainsi un point de concentration générale pour l'ordre. « Toulouse, dit l'un de ses membres, a le privilège exclusif d'exprimer l'unité du corps et de réunir en soi ses membres épars et si mobiles. »

Né en Italie en 1524[1], l'ordre des Capucins fut appelé en France, en 1574, par Catherine de Médicis. Ils étaient déjà établis à Paris, Lyon, Avignon, etc., lorsque, sur la demande du premier président Duranti[2] et de quelques autres personnes considérables de Toulouse, ils fondèrent un établissement dans cette ville en octobre 1589. On avait eu la pensée que, par leur influence, ils apporteraient « un remède aux troubles des guerres civiles qui déchirèrent alors le Languedoc[3] ».

1. Chéruel (*Dictionnaire historique*) les fait instituer en 1525.

2. Il logea, dit-on, et nourrit les religieux à ses dépens jusqu'à ce que l'État les eut agréés.

3. Archives de la Préfecture, série H, *Recueil chronologique concernant la fondation et le progrès de la province des capucins d'Aqui-*

Les délibérations consulaires du dix-septième siècle nous font connaître les circonstances qui engagèrent les capucins à venir établir une « famille » à Grenade. Cette petite ville avait naguère pris parti pour la Ligue et lutté pour soutenir sa cause avec une rare persévérance. Ces religieux étaient donc à peu près sûrs d'y trouver un appui, si jamais « l'hérésie » y reparaissait, car le vieil esprit *ligueur*, à peine calmé, se serait réveillé aussi ardent qu'autrefois. Ils avaient eu d'ailleurs le temps d'étudier les sentiments d'une population qui avait souvent entendu leurs prédications pendant les stations de l'Avent et du Carême.

C'est, en effet, à l'occasion d'une de leurs missions à Grenade qu'ils y jetèrent les bases d'un établissement, grâce à la générosité d'une « bonne femme dévote appelée *Madone de Péleprat*[1] ». Déjà, en 1601, le R. P. Jean-Baptiste de Vic avait obtenu de celle-ci l'offre d'une maison avec son jardin pour contribuer à la fondation d'un couvent de leur ordre. Ce religieux avait en même temps disposé en faveur du peuple le *corps de ville*, qui s'empressa d'ajouter gratuitement des terrains communaux contigus au jardin de la première donatrice.

« Prévoyant les fruits spirituels, disent les contemporains[2], que retireront les habitants des prières et prédications des Capucins, soit pendant la vie, soit à l'heure de la mort, les consuls les ont engagés à venir fonder un couvent à Grenade. Ils leur ont offert un terrain pour bâtir, dépendant d'une maison que Mlle Dubarry, veuve Peleprat, a volontairement donné à la communauté, à charge, par elle, de l'affecter à l'établissement des Capucins qui tenaient naguère un chapitre à Carcassonne. Le P. Étienne déclare avoir besoin, non seulement de

taine ou de Tolose. — Archives de Grenade, *Inventaire sommaire*, 1896. — V. aussi *Toulouse chrétienne*, par le P. Appolinaire; Privat, éditeur, 1897.

1. V. note précédente.

2. Délibération du 20 octobre 1603. — *Inventaire sommaire*, p. 28, c. 2.

tout le coin où se trouve la maison de Pelleprat qui finit à la grange des héritiers de feu Arnailh, voire même de tout l'autre côté vis à vis le susdit couvent, la rue qui fait la séparation, à prendre la boucherie, jusques au bout de la rue, allant vis à vis l'église N. Dame, et finissant au devant d'icelle grange, et prenant la largeur, à droit fil, du patus du sieur Massonié, bourgeois de Toulouse. »

Par suite de cette proposition, le conseil décida l'achat des granges avoisinantes reconnues nécessaires. Et sans perdre de temps, le provincial d'Aquitaine vint solennellement le vendredi suivant, 24 octobre 1603, planter la croix avec ses religieux que M. Berty, premier consul, logea provisoirement chez lui. L'archiprêtre avait promis d'assister à la cérémonie d'inauguration, de donner son concours et son assistance. Il n'en fut pas de même des Bernardins de Grandselve, décimateurs et propriétaires de Grenade. Une clause du paréage qu'ils avaient conclu avec le roi, en novembre 1290, dit que la ville ne peut construire d'autres couvents s'ils n'appartiennent à l'ordre de Saint-Bernard.

Les mesures prises pour cette création portaient une atteinte directe aux droits séculaires de l'abbé de Grandselve, sans le consentement duquel l'autorité royale même ne pouvait rien, croyait-on. Le Parlement de Toulouse, saisi de la question, consacra cette doctrine par deux arrêts en date des 4 juin et 23 août 1604. Mais l'affaire ayant été évoquée au Conseil du roi, les Capucins, autorisés par Henri IV, purent, sans plus d'obstacle, s'établir à Grenade malgré l'abbé de Grandselve et le Parlement de Toulouse.

La version des religieux diffère quelque peu : n'ayant point voulu s'embarrasser d'une affaire pleine de danger pour eux, « ils prièrent fort sagement, disent-ils, les Cisterciens de Grandselve de donner leur consentement à la bâtisse du nouveau couvent ». Après maintes démarches, ils l'obtinrent de l'abbé et des moines, et, suivant délibération de leur chapitre, la pose de la première pierre eut lieu le 4 octobre 1604, en l'honneur de saint François, leur père, dont on célébrait la fête en ce jour.

A la même époque, ils fondèrent trois autres couvents : à Limoux, Gimont et Cadilhac. A Gimont, les fondateurs éprouvèrent les mêmes difficultés qu'à Grenade; ils les vainquirent de la même manière, grâce surtout à la protection d'un fils du duc d'Épernon, qui était abbé des deux abbayes de Gimont et de Grandselve. Cependant les annales des Capucins ajoutent que les cisterciens de Gimont donnèrent leur assentiment avec moins de bonne grâce que ceux de Grandselve. Néanmoins, la croix y fut plantée par les Capucins le 26 octobre 1604, et la première pierre de l'église posée quelques jours après[1].

II.

Afin d'approprier à leur nouvelle destination les locaux spacieux livrés aux Capucins, il était nécessaire de se procurer de l'argent; on en trouva, mais il fallait vivre aussi. Les travaux de leur ministère suffirent sans doute à leurs premiers besoins. La charité des fidèles leur vint en aide; la communauté, de son côté, leur faisait tous les ans une rente de 12 livres tournois, au titre d'aliments de Carême. Elle la leur donnait tantôt en argent, tantôt en nature : morue, huile. Cela se passa ainsi en 1606, 1613, 1617, 1620. En 1623, on leur accorda 30 livres, mais sans qu'on prît aucun engagement pour l'avenir.

Cependant ces secours devenus périodiques varièrent souvent; à chaque sollicitation nouvelle correspondait un nouveau besoin, et les capucins ne manquaient pas de faire appel à la générosité des consuls qui, chaque fois, répondaient favorablement à leur désir, bien modeste de prime abord.

En 1624, ils reçoivent quatre-vingts religieux de passage à Grenade; on les loge dans le couvent. Les bailes de l'hôpital Saint-Jacques sont invités à leur fournir 40 livres. L'hôpital peut bien les donner sans regret, « parce qu'il aurait été obligé

1. Archives de la Haute-Garonne, *Recueil chronologique fait par ordre du provincial de Béziers.*

de recevoir ces étrangers, vu la pauvreté des capucins ». C'était la carte forcée.

La peste fut une calamité qui atteignit Grenade à diverses époques. Le 15 novembre 1629, deux capucins se mirent à la disposition des pestiférés pour l'administration des sacrements; les consuls les logèrent dans une maison spéciale où la communauté les fit entretenir à ses dépens. A cette occasion, l'archiprêtre, ayant fourni 30 livres seulement, fut prié d'en donner 45, comme il l'avait fait l'année précédente. A son défaut, les consuls prirent l'engagement de compléter le secours.

En ce moment, le P. Chrysostome de Casteljaloux est atteint de la contagion ; il mourut au couvent de Grenade le 14 décembre suivant[1]; un autre demandait à en sortir pour continuer ses prédications. « Il ne hante ny ne fréquente le frère malade », dit-il, et l'archiprêtre, qui est à Toulouse, est prié de l'accepter; on lui procure une maison en ville. Et le 21 mai 1630, les consuls décident de rembourser à la demoiselle Gaspard les 10 livres qu'elle a dépensées pour le « louage » de sa maison à deux capucins.

En février 1645, les consuls demandaient à l'archiprêtre de permettre aux capucins de la ville d'entendre les confessions dans leur couvent[2], mais satisfaction ne leur fut point donnée puisque, en 1661, cette demande est reproduite et motivée ainsi : « Aux grandes fêtes, beaucoup de personnes viennent se confesser et les prêtres séculiers ne peuvent suffire au tra-

1. *Bulletin archéologique de Montauban*, sur les cas d'épidémie survenus en ville en 1502, 1528, 1586, 1588, 1606, 1607, 1622, 1627, 1628, 1629, 1631, 1632 et 1653.

2. Ces religieux jouirent longtemps de nombreux privilèges et s'efforcèrent de se soustraire à la juridiction épiscopale. En raison des abus auxquels ils donnèrent lieu, le concile de Constance dut les révoquer tous. Le concile de Trente, à son tour, limita les exemptions, et les ordonnances des rois de France appliquèrent ses principes à l'Église gallicane. Aucun moine ne pouvait ni prêcher ni confesser sans la permission de l'évêque diocésain. (Chéruel, t. II, p. 102.) — En 1648, la permission de confesser les séculiers leur est refusée parce que la confession est une distraction contraire à la vie solitaire qui convient à leur état. » (Recueil cité, série H 4, p. 474, archives préfecture.)

vail excessif que leur situation impose[1]. Ne faudrait-il pas pouvoir trouver ailleurs les directions dont on croit avoir besoin ? » Enfin, pareille demande est encore renouvelée en 1681, et cette fois on insiste en faisant valoir des motifs plus pressants : « Il y a cette année des décès fréquents. Bien des personnes meurent sans recevoir les derniers sacrements, soit à cause du petit nombre de confesseurs mis au service d'une population nombreuse, soit à cause du peu de confiance accordée aux prêtres qui sont trop familiers. » Et c'est pourquoi les consuls prient encore l'archevêque d'autoriser les Pères capucins de la ville à confesser les fidèles ; mais c'est en vain, semble-t-il, car « l'archevesque estant en chemin de Paris » juge à propos d'attendre son retour pour donner suite à ce désir si souvent manifesté[2].

III.

Après un demi-siècle d'existence, les capucins songèrent à agrandir leurs enclos. Ce n'est pas qu'ils n'y eussent pensé plus tôt, mais l'occasion avait manqué. Ils s'aperçurent bientôt que certains habitants avaient abandonné des jardins sans revenus, « hermes et incultes, les parois abattues, tous les arbres arrachés et enlevés ». Ces jardins vivement convoités touchant à leur établissement étaient situés « dans le recoing de la rue de Garonne, à commencer des escoussières qui sont du côté de la rue Notre-Dame, joignant les murs de la ville et jusques au bout de la rue séparant les jardins de la clôture ». Les proprié-

1. Il y avait un archiprêtre et deux vicaires pour la paroisse de Grenade, un vicaire pour celle de Larra, un autre pour celle de Saint-Caprais. Tous deux étaient placés sous l'autorité de l'archiprêtre qui d'ailleurs résidait fort peu. Primitivement, tous les vicaires avaient leur résidence à Grenade même. En novembre 1681, à la suite d'accidents graves, le vicaire général Maurel demanda de les placer à demeure fixe dans chaque annexe où l'on songea dès lors à construire des presbytères. (*Inventaire Grenade*, p. 117, c. 2.)

2. En 1681, l'archevêque est Jean de Carbon de Montpezat, qui assista à l'assemblée générale du clergé de France.

taires s'empressent d'abandonner ces terrains inutiles et sans profit pour eux depuis de longues années. Cet abandon a lieu parce que les particuliers n'en peuvent payer les impôts ; ils laissent plutôt les terres en friche. Et les capucins, qui ont demandé ces jardins, songent à se désister pour la même raison. Alors le « délaissement » se fait en faveur des consuls qui le *passent* au *couvent* sous forme de don perpétuel et irrévocable, avec le consentement explicite de la communauté (novembre 1655 et janvier 1656).

Le 30 août suivant, par acte passé devant notaire, la dame Marie de Massonié, veuve et héritière de feu Antoine de Berty, quand vivait conseiller du roi, son magistrat et son lieutenant au pays et judicature de Verdun, vient, avec Guilhem Barthez, Jean Maury, Jean Laflorence, Pierre Rossel, Garreis et Jeanne Fauresse, codonateurs, confirmer ce « délaissement [1] », sous la réserve expresse de garder libre la rue qui va aux murs et à la chapelle de N.-D.-de-Salut des Pénitents noirs. A cet acte était présent Martin Bérauld, apothicaire, bourgeois de la ville, père spirituel et *fabricier* [2] dudit couvent.

Cette question du « délaissement » des jardins abandonnés traîna pendant six ans. Elle fut résolue seulement en 1662 par l'autorisation du Parlement, du prince de Conti, abbé de Grandselve, du Conseil de ville qui, le 6 août, permit de nouveau aux capucins de prendre possession de ces jardins, des passages et rues aboutissant « à leur enclos, à condition de maintenir l'ouverture des murs en temps de guerre ou autres besoins, de laisser libre le passage de l'égout et de le tenir en état afin que les eaux puissent s'écouler facilement ».

Le consentement effectif des autorités locales ne paraissait pas suffisant pour assurer leur tranquille possession. En hommes prudents, les religieux s'adressèrent au roi lui-même afin d'obtenir de lui la confirmation du « délaissement » dont on les avait gratifiés.

1. Abandon du terrain.
2. Administrateur.

Leur jardin primitif « étant trop petit pour y recueillir les légumes nécessaires à leur subsistance », il en avait été acquis d'autres qui l'agrandirent sans qu'ils eussent à délier leur bourse. Et comme l'ensemble formait maintenant un carré considérable, ils voulurent tout clôturer. Pour cela, il fallait fermer un passage public établi sur la muraille de la ville et qui était la cause principale des retards apportés dans la prise de possession définitive. Suivant leur désir et pour « participer à leurs bonnes prières », le roi les autorisa, avec cette réserve, formulée dès les premiers temps, d'ouvrir ce passage toutes les fois « que la garde de la ville et autres nécessités publiques » l'exigeraient [1].

Les franciscains ne purent jouir de tous ces avantages sans opposition. Le sieur Berthoumieu, jadis chirurgien, et quelques autres habitants leur contestèrent le droit de clôturer les nouveaux biens qu'on leur avait si libéralement octroyés. Aidé par ses partisans, « ledit Berthoumieu enfonça violemment la clôture du côté de son jardin, contigu à celui du couvent; avec une hache, la porte fut enfoncée par lui et les bois qui la soutenaient mis en pièces. Etant entré dans le jardin des religieux, il leur adressa une protestation véhémente : la communauté ne pouvait anéantir ladite clôture et les habitants qui l'ont fait sont des *gens de rien*.

« Sans s'arrêter à leur délibération, il voulait entrer et se promener dans leur jardin et personne ne saurait l'empêcher. Entendant ces injures, les religieux se sont retirés dans leur couvent, le laissant dans la clôture. A diverses reprises, il a renouvelé le même attentat, il a même fait entrer par son jardin, dans l'enclos des Pères, plusieurs personnes de tout sexe, avec le dessein de causer quelque scandale.

« Mais les Pères n'ont point voulu porter plainte; ils lui ont, au contraire, fait soumission et civilités, et lui ont offert tout

1. Brevet du roi donné à Saint-Germain-en-Laye le 28 avril 1662, renouvelé le 26 avril 1665 et enregistré au Parlement de Toulouse par arrêt du 1er juillet suivant (*Archives du Parlement, livre des Edits*, n° 20, fol. 297. — *Inventaire, Grenade*, série II, p. 60).

ce qui était dans leur clôture. » Ils furent bien inspirés, car deux ans après, 9 juin 1661, le sieur Jean Berthoumieu-Dumas, héritier de Mathieu Berthoumieu, son père, leur fit délaissement de la porte de son jardin, cause des troubles survenus entre son père et les religieux.

Si les capucins tenaient tant à être fermés chez eux, c'est que la « jeunesse » de la ville venait à toute heure de la journée, par des paroles « messéantes », troubler leurs exercices religieux et leurs travaux [1]. Leur couvent eût été, en effet, mieux installé en dehors de la ville, où ils ne pouvaient trouver le calme et le recueillement que supposent ces sortes d'établissements.

IV.

Les dons se poursuivaient, malgré les contestations périodiques qui venaient contrarier les combinaisons des moines. Suivant acte retenu par Me Fabet, notaire, le 25 avril 1664, le sieur Moissan, sarger, leur abandonnait le jardin que son oncle, Jean Belot, tisserand de lin, habitant de Grenade, lui avait donné le 13 mars 1651. D'une contenance d'environ 5 ares, ce jardin était situé dans l'enclos de la ville, près du cloître des capucins. Cette donation avait été faite en présence du sergent royal et du baile de Mme la princesse, seigneuresse de Grenade. Le 18 juin 1665, la Cour des aides de Cahors, séant à Montauban, autorisait par surcroît nos moines mendiants à jouir des dons successifs qui leur étaient faits. Ils ne manquaient jamais de s'appuyer sur les autorités dont l'influence pouvait sûrement les confirmer dans la possession des biens réunis autour de leur couvent. Cette précaution n'était pas inutile, car ils eurent parfois à se défendre contre des réclamations d'héritiers naturels se prétendant lésés par eux. En 1713, comme ils avaient acheté un casal [2] de vigne à quel-

1. 12 juin 1654; Archives de la préfecture, capucins, 4, pièces diverses.
2. Mesure agraire valant 14 ares 225 c. ou quart d'arpent.

qu'un qui n'avait aucun droit pour le vendre, le sieur Belan, Père temporel [1], dut intervenir en leur nom auprès de l'ayant-droit, à qui il fit l'offre de 112 livres. Le montant de cette transaction fut déposé entre les mains du notaire en attendant le règlement définitif dont nous n'avons pas trouvé trace.

V.

Nous avons vu qu'en 1624 des religieux étrangers étaient venus visiter Grenade en nombre considérable. Apparemment, le pays ne devait pas déplaire aux moines de l'Ordre. Cette année 1667, le chapitre provincial y vint tenir ses assises, et le Conseil de ville accorda aux capucins une allocation de 60 livres, en plus de la rente annuelle que leur faisait la communauté si généreuse pour eux.

L'état hygiénique de la ville préoccupait entre temps les religieux. D'accord avec les médecins, ils cherchent à convaincre les consuls, en avril 1766, que les maladies subies par les habitants sont causées par les eaux croupissantes de la Garonnette et aussi par les tas de fumier laissés ordinairement dans les rues de la ville. Tenant compte de leurs observations et de leurs conseils, les consuls proposent de donner la Garonnette [2] en location perpétuelle, à la charge par le fermier de faire écouler les eaux qui y séjournent trop longtemps sans se renouveler.

La situation pécuniaire des religieux paraît médiocre, car pendant tout le dix-huitième siècle, ils ne sont que quinze et n'ont ni confréries, ni revenus [3]. Le couvent et ses dépendan-

1. Administrateur ou conseiller.

2. C'est le nom d'un large fossé peu profond, laissé libre par les déplacements successifs du fleuve. En temps de grande crue, la Garonne, reprenant son ancien lit, le remplit en entier et couvre la plaine de la Hille, ancienne assiette du fleuve. On connaît la tendance de nos cours d'eau à se porter vers l'ouest. (V. Leymerie, *Description géologique des Pyrénées de la Haute-Garonne.*)

3. *Bulletin archéologique de Toulouse,* article de M. l'abbé Galabert, année 1902, p. 180.

ces tombent en ruines, et ils n'ont pas les moyens de les réparer. En 1679 les consuls leur accordent 30 livres qui servent à réparer la tour Notre-Dame, livrée aux capucins dès 1666. Ils déclarent alors qu'il leur serait possible de procéder à la restauration du couvent, si on voulait bien leur accorder la mission de l'Avent et du Carême, car ils sont très nécessiteux. Au mois d'octobre suivant et dans le même but, l'archevêque est prié de leur donner la mission de la chaire paroissiale. Ce serait un bon moyen de leur venir en aide pour améliorer leur existence, si précaire encore en 1684, que les consuls leur attribuent un secours supplémentaire de 10 livres, à raison des nombreux malades que, pendant l'année, ils avaient eu à soigner dans leur maison.

Sur la convocation du P. Provincial, le 85e chapitre se réunit à Grenade le 26 septembre 1687. Dans cette réunion, fut confirmé en qualité de Provincial le P. Emmanuel, de Béziers, dont le choix avait déjà été fait antérieurement. On discuta ensuite sur des questions de discipline intérieure dont nous n'avons pas à nous occuper.

Les ressources alimentaires des religieux se ressentent aussi de leurs embarras financiers que trahissent les sollicitations périodiques adressées à la communauté. En faisant ressortir leurs besoins de toute nature, les secours accordés aux moines justifient le titre de mendiants qui leur fut donné, en dépit des règles de l'ordre, leur défendant d'accepter de l'argent des personnes qui fréquentaient leur chapelle. Pourtant la charité publique semble se montrer moins généreuse à leur égard. Les bouchers refusent de leur livrer les 6 livres de mouton que le bail les oblige à fournir chaque semaine[1]. Il faut les y contraindre par les voies de droit (13 août 1689); et cela les irrite. En vain cherchent-ils à se soustraire à cette fourniture qu'ils trouvent excessive, sinon abusive. Aussi sont-ils toujours de mauvaise humeur, quand ils les voient réclamer. Et le 13 mars

1. Les boucheries étaient affermées au profit de la ville qui en employait les revenus à des travaux communaux. Les consuls taxaient le prix de la viande.

1703, les moines se plaignent encore de leur refus de livrer « la pension de chairs » qui leur est due. Les bouchers vont même jusqu'au mépris. Pour les moines, point de morceaux de choix ; pour eux « les dépouilles de chairs sont bien suffisantes ».

Les clauses du bail peuvent se modifier, l'aumône aux capucins est toujours maintenue, car la communauté est la fidèle pourvoyeuse du couvent. Conformément aux termes explicites du bail, elle exige des bouchers la fourniture en argent ou en nature, au gré des religieux, du montant de la pension qu'ils doivent recevoir chaque semaine. Elle ne se lasse point comme d'autres fournisseurs; et les consuls, qui ne restent point étrangers aux événements intérieurs du couvent, envoient, le 5 octobre 1692, une barrique de vin aux religieux « qui sont en nombre ». En septembre 1694, ils leur attribuent aussi une aumône extraordinaire à cause de la « grande nécessité où ils se trouvent ». De même l'année suivante, ils leur réservent la moitié des amendes de 10 livres infligées aux boulangers qui refusent de fabriquer du pain parce que la taxe appliquée n'est pas assez rémunératrice.

Cependant le soin de leur propre entretien ne les absorbe pas tout entiers ; ils songent aussi à l'ornementation de leur église édifiée avec les aumônes successives qu'ils recevaient. Nous ne pouvons juger de ce qu'était leur chapelle puisque les murs seuls existent encore; mais nous voyons par les documents [2], qu'en 1700, ils firent construire un rétable et un tabernacle dont la description existe dans un traité dressé par le P. Gabriel, gardien du couvent, et accepté par un sculpteur de Toulouse, Etienne Rossat [2], qui reçut 420 livres pour son œuvre. Le 13 mars de l'année suivante, Mme Claire de Cottin, religieuse de Notre-Dame, consentit une transaction en faveur de

1. Arch. de la Préfecture, H. Capucins, 4; pièces diverses.

2. Sur le sculpteur Rossat, constructeur du baldaquin de Saint-Sernin de Toulouse, voir *Revue des Pyrénées*, t. XVI (1904), pp. 642 et suiv. *Pages d'histoire et d'art sur Saint-Sernin de Toulouse*, par M. l'abbé Lestrade.

Me Clément Scoubé, peintre doreur de Grenade, qui se chargea, au prix de 120 livres, de la dorure du tabernacle. Tout a disparu et il serait peut-être difficile de dire aujourd'hui ce que sont devenues les œuvres de ces deux artistes toulousains.

En 1723, la situation des religieux ne paraît pas s'être améliorée. La communauté leur donne encore 60 livres comme allocation extraordinaire. Et il faut mettre leurs services en relief, comme si les sentiments de générosité manifestés à leur égard étaient sur le point de tarir. Ne se sont-ils pas distingués d'ailleurs par leur dévouement, dans le dernier incendie survenu en ville[1] ?

Ils rendaient, en effet, des services de plusieurs sortes : « Persuadés par les principaux habitants de la ville, les capucins ont fait à l'extrémité de leurs jardins, du côté de la campagne, une des plus belles promenades de la province, d'où l'on découvre la rivière de Garonne et les coteaux qui terminent cette plaine. La réparation, aussi agréable qu'utile, a mis les murailles de cette promenade en état de durer très longtemps, tandis que partout ailleurs elles tombent en ruines. » Mais pour ce service, ils se sont créé des détracteurs et ont suscité des mécontents. Ils demandent alors aux consuls de leur dire leur sentiment à ce sujet. La question est aussitôt soumise au conseil, qui les remercie vivement de ce travail non obligatoire et les approuve d'une façon absolue ; il les prie même de continuer l'établissement des promenades et de les entretenir (Délibération du 17 juillet 1707). Ayant le souci de l'embellissement de leur ville, peut-être aussi continuèrent-ils la promenade de la porte de Toulouse, qui dès lors remonterait à deux siècles environ. Dans les premiers jours d'octobre 1744, Louis XV relevait à peine d'une maladie grave. Pour fêter son rétablissement et sa convalescence, les consuls firent chanter un *Te*

1. On sait que, de bonne heure et partout, les capucins furent utilisés pour l'extinction des incendies. Mme de Sévigné relate un incendie où ils interviennent le 20 février 1679. Le corps des pompiers fut créé à Paris en 1699 seulement (*Lettres choisies*, Paris, Didier, 1884, note et page 99).

Deum dans la chapelle des capucins. Pourquoi pas à l'église paroissiale?

VI.

L'heure des difficultés graves paraît sonner pour les moines Avaient-ils cherché à s'affranchir de quelque lourde charge envers l'Etat? Nous ne savons. Mais le 11 décembre 1757, les consuls sont informés que les « Pères spirituels, préposés par les religieux de l'étroite observance de saint François au recouvrement des quêtes et aumônes, seront et demeureront assujettis à la collecte des tailles, consulat, jurade et syndicat de paroisse, à la sequestration des effets choisis par les deniers royaux, au logement de guerre, ainsi que les autres contribuables. Le roi a dérogé aux lettres patentes des mois de mars et mai 1716, par l'arrêt du conseil du 10 avril 1725, ordonnant l'exécution de celui du 16 février 1694. Il défend à tous les officiers d'avoir aucun égard aux dites lettres concernant ce point particulier. Le sieur Bergé est père spirituel des R. P. capucins de la ville ».

C'est que des mesures graves sont décidées contre eux; le 17 mai 1767, ils sont prévenus que, suivant un arrêt du 3 avril précédent, on supprime toutes leurs petites maisons [1]. Aussitôt les consuls demandent le maintien des religieux de Grenade, « si nécessaires pour confesser, aux fêtes de Pâques, les trois mille habitants et plus que renferme la ville ». S'était-il glissé des abus dans l'exercice de leur ministère? Y avait-il eu des

1. L'arrêt du conseil du roi portant « que la puissance temporelle a le droit... d'admettre ou de ne pas admettre les ordres religieux, suivant qu'ils peuvent être utiles ou dangereux dans l'Etat, même d'exclure ceux qui s'y seraient établis contre lesdites règles, ou qui deviendraient nuisibles à la tranquillité publique », est du 24 mai 1766. La commission des réguliers chargée de la réforme des ordres religieux fut établie le 31 juillet suivant. Composée d'archevêques, d'évêques et de conseillers d'Etat. elle fonctionna jusqu'en 1780. L'édit de mars 1768 portait qu'il ne pouvait y avoir de monastères d'hommes composés de moins de quinze religieux, si ces monastères n'étaient pas réunis en congrégation. (Archives de la préfecture, Capucins, 4, pièces diverses.)

froissements entre les prêtres de la paroisse et les capucins? On pourrait le supposer, car le 26 décembre 1767 « l'archiprêtre les somme de changer l'heure de leur messe de communauté. Ceux-ci le somment à leur tour de leur donner l'heure exacte du prône ». M. Colbert, vicaire général de M. Loménie de Brienne, leur avait fait signifier un ordre semblable. De part et d'autre, le mécontentement paraissait être arrivé à l'état aigu ; mais il fallut dissimuler tout ressentiment pour éviter toute cause de conflit public entre les deux parties.

La question relative au départ des capucins n'était pas encore résolue l'année suivante. L'on devait avoir des craintes pour eux, car les consuls demandaient, le 24 février 1768, l'établissement d'un *chapitre* à Grenade dans le cas où l'abbaye serait sécularisée[1]. Pendant que les affaires traînaient ainsi, l'archevêque et le général des capucins venaient visiter le couvent de Grenade. Le 9 octobre 1770, on les reçut en pompe; les tambours et les fusiliers se rendirent au Port-Bas, où les visiteurs débarquèrent arrivant de Toulouse[2]. Le Père général voulait peut-être prélever sa part des quêtes faites par les moines de son ordre et en même temps obtenir un sursis à leur départ, déjà prévu depuis trois ans.

Menace nouvelle et plus pressante surtout, l'année suivante. En effet le 22 juin 1771, les consuls étaient prévenus de l'envoi au Parlement d'un arrêt du conseil, portant suppression des capucins de Grenade avec permission à ceux de Toulouse de vendre le couvent à leur profit. On proteste aussitôt contre cet ordre qui dépouillerait la ville d'un immeuble lui appartenant. Elle l'avait seulement concédé aux moines pour qu'ils en usent à leur convenance, en retour des services rendus par eux. Il serait plus exact de dire des services qu'on attendait d'eux, car la cession avait eu lieu à leur arrivée, en 1603.

1. La sécularisation de Granselve et son annexion au chapitre de Montauban fut en effet agitée à cette époque. (V. *Bulletin archéologique de Montauban*, 1895, p. 192.)

2. *Livre de Raison Vivès*, Bulletin archéologique de Toulouse, nouvelle série, nº 2, p. 66.

Le 2 septembre suivant, les échevins ou consuls, peu rassurés encore, sollicitent l'intervention de l'archevêque, afin de maintenir le couvent des capucins menacés. Ils rendent, disent-ils, de réels services à Grenade, dont la population est d'au moins 4.500 habitants. Les lettres patentes les supprimant sont enregistrées au Parlement. Les habitants s'en émeuvent; ils préparent d'actives démarches afin d'empêcher la suppression projetée et surtout la vente d'une maison que la ville leur a seulement cédée. Pour cette raison, elle fait opposition à ces lettres dont la mise à exécution causerait une perte considérable si elle n'était différée.

Cette affaire reste en suspens quelques mois et le 7 décembre 1771, ont lieu des démarches plus pressantes en faveur des religieux. S'ils ne paraissent pas, ils font agir. On écrit à l'archevêque de Reims[1], ancien pasteur de Grenade; à l'archevêque de Toulouse, au général de l'Ordre, les assurant que le vœu des habitants manifesté par vingt-sept signatures de notables est pour le maintien du couvent.

VII.

L'influence des protecteurs eut pour résultat de surseoir à l'exécution de la grave mesure qui menaçait la maison et les religieux eux-mêmes. Mais en dépit de ces atermoiments, l'action administrative se poursuit, car, en 1774[2], on paye 31 livres à un sieur Barbara, chargé de défendre l'opposition de la communauté à la vente de l'établissement des capucins;

1. C'était un LARROCHE-AYMOND et Grenade n'a pas eu de curé portant ce nom. Nous n'en avons du moins pas trouvé.

2. A cette date 1774, le R. P. Michel-Ange, de Raguse, aussitôt après son élection de général, partit de Rome et parcourut les provinces de l'Ordre successivement. Arrivé en France, il visita le roi à Paris, revint à Montauban vers le 15 décembre pour se rendre en Guyenne. La T. R. Paternité ordonna au provincial de Toulouse de se rendre à Grenade et de tout préparer pour sa visite. Le général de l'Ordre y arriva le 23 décembre et se rendit le 24 à Toulouse. (Voir, p. 637, le recueil déjà cité qui n'en dit pas plus long. Archives de la préfecture.)

il est prié en même temps de « ménager une action conservatoire pour éviter la péremption de l'opposition ».

En mars 1783, les religieux prêchent encore une mission et la communauté déclare qu'elle ne peut faire les frais d'une croix. Leur tranquillité est plus apparente que réelle, car le sort du couvent n'est pas encore fixé. Posée depuis vingt ans, la question ne saurait que les affliger, sans doute, non les émouvoir. Ils ont résisté à toutes les décisions prises contre eux et ils sortent encore indemnes de la tentative du 7 janvier 1786, par laquelle le garde des sceaux ordonnait de nouveau la suppression de plusieurs couvents de capucins, parmi lesquels était compris celui de Grenade.

Suivant la tradition, le corps municipal, appuyé de quatre-vingt-une signatures, en demande de nouveau le maintien. Les motifs invoqués ne varient point : les moines sont nécessaires pour aider les prêtres séculiers à entendre les nombreuses confessions auxquelles ils ne peuvent suffire. Cette fois, on prie *Monsieur*, frère du roi et seigneur de Grenade[1], d'intervenir auprès du pouvoir. On réussit momentanément à écarter le danger toujours menaçant. Seule, la Révolution aura raison de cette continuité de supplications, qui tinrent en échec toutes les décisions royales ou administratives prises à l'encontre du couvent et de ses moines déjà réduits à trois depuis plus de trente ans[2].

Après avoir reçu la déclaration[3] des capucins, signée par le

1. Il était devenu seigneur après les princes de Conti, dont les droits avaient été payés 600 livres par la communauté jusqu'en 1766 et qui, en 1786, avait offert d'en renouveler l'abonnement aux mêmes conditions.

2. *Notes de M. Magi*, voir *inventaire Grenade*.

3. Faite en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale du 13 novembre 1789 et de lettres patentes du roi en date du 18 novembre suivant. Déjà, le 2 novembre, sur la proposition de Mirabeau, la Constituante avait déclaré *biens nationaux* tous les biens ecclésiastiques. Les capucins de Grenade ne possédaient que les bâtiments et le jardin avec ses dépendances. Aucun revenu fixe. La charité des fidèles et les travaux de leur ministère avaient toujours composé leur unique ressource; ajoutons à cela les divers ornements et objets d'église. Leur bibliothèque

P. André, gardien, le 28 février 1790, la municipalité chercha encore à sauver l'établissement, près de deux fois séculaire, et auquel les habitants semblaient tenir beaucoup. Le 16 janvier 1791, les membles du *Club des amis de la Constitution* pressaient la municipalité d'intervenir en faveur des capucins, dont « la présence est très nécessaire pour le bien de la religion ». En vain l'on insiste pour leur maintien; ils disparaîtront fatalement, car, le 21, ils parlent de leur départ prochain; ils annoncent même l'abandon à la ville de leur maison mise à l'enchère le 23 avril suivant[1].

On leur prodigue néanmoins des ménagements, et c'est avec regret que la loi leur sera appliquée. Mais oubliant les sympathies acquises, les capucins changent d'attitude; ils soulèvent la population et prennent la tête d'un mouvement insurrectionnel. Alors, le Club modifie ses sentiments à leur égard : « Il faut déjouer les manœuvres insidieuses ourdies par les ennemis du bien public, qui veulent renverser le solide édifice de la Constitution. » Comme ils ne « cessent de prêcher l'incivisme aux consciences timorées », on propose de les chasser immédiatement. Mais le procureur du district fait ressortir l'inutilité de cette mesure, puisque la vente de la « capucinière » doit avoir lieu vers le 15 mai prochain. Pas n'est besoin de recourir à cette extrémité; ils seront bien obligés de se retirer tout seuls et sans contrainte.

On ne leur enverra point l'éloge de Mirabeau parce que cet « écrit ne ferait aucune sensation sur ces cœurs cuirassés d'aristocratie ». La bienveillance dont on les avait entourés jusque-là a fait place à des sentiments hostiles chez leurs protecteurs. « Il s'agit, dit le président du Club, de prévenir les suites d'une insurrection fomentée par les ennemis du bien

renfermait 150 volumes in-folio et 400 vol. in-12 et in-18. Où sont passés ces livres? Nous ne le savons pas.

1. L'un des principaux promoteurs de leur expulsion paraît être l'administrateur du district, Brueys, qui, de Verdun, demande, le 16 avril, l'exécution de l'arrêt pris contre eux *un mois* auparavant par le département. (Arch. de la Haute-Garonne, L 371.)

public, qui, déguisant le vrai sous le voile de la religion, et profitant de l'ascendant qu'ils ont sur les consciences timorées, portent depuis longtemps à s'opposer à l'exécution des sages avis et des ordres émanés des corps administratifs. » (16 mai 1791.)

Inspirée par eux, une dame de qualité prend sur elle d'organiser des manifestations. Elle fait passer dans toutes les maisons un sieur Olives, boulanger, pour inviter les citoyens de tout sexe à se rendre dans l'église des Pénitents-Blancs afin de protester contre « l'évacuation de la maison de Saint-François » et « conserver les ci-devant capucins, qui n'ont cessé de prêcher la désobéissance aux nouvelles lois, d'alimenter les guerres intestines qu'ils ont allumées dans les ménages ; il n'est pas surprenant de voir tant de désordre ; l'esprit crédule et faible de la femme, une fois dévoyé, se porte avec opiniâtreté et colère à des extrémités qu'il est essentiel de prévenir[1] ».

Tel est le langage des anciens soutiens des religieux. Il est, en outre, expressément recommandé à la municipalité de faire étroitement surveiller les chefs, bien connus, de l'insurrection. Il n'y eut point d'ailleurs de conséquence fâcheuse à déplorer. Et puis, après tout ce bruit bien inutile, plus rien que le silence autour d'un établissement fondé depuis deux cents ans. Un moment, la municipalité avait cru pouvoir tout simplement rentrer en possession de la maison; mais considérée comme bien national, il fallut en faire l'acquisition à chers deniers. Elle fut mise aux enchères dès le 23 avril 1791, et le 22 mai suivant, le sieur Caylou resta adjudicataire au nom de la ville, moyennant la somme de 6,250 livres. Le produit de la vente de la maison des écoles située près de la porte Saint-Bernard servit à l'amortissement de la dette.

Depuis lors, les services administratifs de la mairie y furent installés. A plusieurs reprises, les vastes locaux restés inoccu-

1. Registre du Club des amis de la Constitution ; archives de la mairie.

pés servirent de caserne. On y installa une ambulance en 1870. Longtemps aussi elle servit de maison d'école. L'intérieur a gardé l'apparence monacale. Dans le cloître, il y a encore un bénitier, seul reste des souvenirs d'un passé disparu. Les cellules s'ouvraient sur un long corridor. La sacristie a longtemps abrité l'auteur de cette notice et plusieurs générations d'enfants de Grenade ont reçu, dans la chapelle transformée en classe, les premiers éléments de culture intellectuelle.

DEVIS POUR LE RÉTABLE DES R. P. CAPUCINS DE LA VILLE DE GRENADE.

« Premièrement, ledit entrepreneur s'oblige de faire un rétable et le tabernacle conforme au dessin qu'il en a présenté, et qui sera signé du R. P. Gardien et autres qu'il lui plaira.

« Ledit rétable sera composé de quatre colonnes : deux rondes proches de l'autel; deux carrées du côté de la muraille, qu'il faut qu'elle soit de cette manière pour des raisons qu'ils savent. Lesdites colonnes auront au-dessous leur base piédestau et estilobade pour les soutenir depuis la terre jusqu'à leur élévation, au-dessus leurs chapiteaux et la corniche avec tous ses ornements, le tout selon l'ordre corinthien. Entre les deux colonnes du milieu, il y aura un cadre pour un tableau dont ledit entrepreneur en a pris la mesure; entre la colonne ronde et la colonne carrée, il y aura une porte de chaque côté, haute de 8 pans. La porte sera ornée de son chambrale et corniche ordinaires; au-dessus, il y aura un panneau garni d'un ornement convenable, puis un jour ou fenêtre d'une grandeur raisonnable, selon la place; dans laquelle fenêtre, il y aura deux bustes de martyrs, avec leurs piédestaux. Lesdites colonnes rondes et carrées seront cannelées, depuis le haut jusqu'au bas, selon l'arc; leurs chapiteaux taillés ou sculptés de même.

« Le corps de haut sera composé de son actiques conforme au dessin, et dans le milieu la figure du père éternel selon nos vœux corporels, un vase de chaque côté avec un bouquet

de fleurs *feuillié* et *fruict* au dessus. Tous les ornements seront de bois de til[1], ainsi que les colonnes avec les corniches de piédestau.

« Le tabernacle sera tout de bois de til et de la grandeur de l'espace des piédestaux des colonnes, et tout le reste conforme au dessin ; et les figures dudit seront une Vierge tenant l'enfant Jésus entre les bras, un saint François, une sainte Claire, à la porte un *pastor bonus*.

« Et ledit entrepreneur s'oblige d'avoir fait et posé ledit ouvrage à la Saint-Jean prochain, 24 juin, et plus tôt s'il se peut.

« Et pour les frais de tout ledit ouvrage, ledit P. Gardien s'oblige envers ledit entrepreneur de lui faire bailler la somme de 420 livres; et pour le commencement de paye, ledit R. P. a fait bailler audit entrepreneur la somme de 100 livres en déduction et bon compte; ledit entrepreneur s'oblige de faire conduire son ouvrage jusques au port de Garonne de Toulouse, et le R. P. le fera conduire de là jusques à son église. Et ledit entrepreneur ira conduire son ouvrage et mettre dans sa perfection, et on lui donnera la dépense de bouche pour lui et ses ouvriers.

« Le tout fait par l'autorité de M. Dugabre, syndic des R. P. Capucins de Grenade, lequel a baillé la somme de cent livres ci-dessus mentionnées.

« Fait à Grenade, ce 22 novembre 1700.

« *Signés :* F. Gabriel, de Tolose, gardien des Capucins de Toulouse;

« Dugabre, pour mon père;

« Rossat, sculpteur de Toulouse[2].

1. Tilleul, bois tendre généralement employé pour ce genre de travaux.

2. Archives préfecture, Capucins, 4, pièces diverses, série H. — Voir *Bulletin archéologique* de Montauban, 1906.

« Nous, soussigné, Père Gardien, Révérend Père Capucin du lieu de Grenade, et Clemens Escoubé, peintre et doreur de la présente ville, aurait convenu de peindre et dorer le tabernacle pour lesdits pères.

« Pour la dorure que *siselure,* en tout et partout où il conviendra faire, de plus les gradins le *car,* et le tout fait pour le prix et somme de cent vingt livres dont sera versé en tant moins la somme de 60 livres que promet lui tenir en compte sur ladite somme ci-dessus.

« Fait à Tolose, le 13 mai 1701.

« *Signés* : Claire de Cottin, Escoubé[1]. »

1. Archives préfecture, Capucins, 4, pièces diverses, série H. — Voir *Bulletin archéologique* de Montauban, 1906.

BIBLIOGRAPHIE

Eugène Rigal. — **Molière** (Hachette, 1908, 2 vol. in-18).

On sait quelle lumière les travaux de M. Rigal ont jetée sur l'histoire de notre théâtre, particulièrement sur la période préclassique. L'étendue et la précision de son érudition, la rigueur de sa méthode, lui ont permis de délimiter très exactement ce qui est définitivement acquis, ce qui est probable, et ce qui est décidément faux et légendaire dans les traditions qui jusqu'à son ouvrage sur Alexandre Hardy avaient cours sur les prédécesseurs de Corneille. Dans le livre qu'il nous donne aujourd'hui on retrouve ses qualités ordinaires, mais l'application qu'il a dû en faire est assez différente. Non pas que pour s'orienter à travers toutes les discussions toutes les hypothèses, tous les systèmes auxquels la vie et les œuvres de Molière a donné lieu, il soit inutile de s'être exercé à une critique exacte et sévère; et M. Rigal l'a bien montré lorsque çà et là il a, comme on dégonfle un ballon d'un coup d'épingle, fait justice de théories aventureuses et rappelé leurs auteurs à la réalité qu'ils oublient. Mais il a évité de parti pris tout ce qui était curiosité et érudition ; il s'en est expliqué dans son avant-propos avec une parfaite clarté : « Marquer le plus nettement possible la courbe décrite par le génie de Molière ; indiquer le caractère et le mérite propres de chaque pièce et les rapports essentiels des pièces entre elles; tourner en divers sens les plus importantes; varier les points de vue d'où elles peuvent être examinées; profiter des occasions les plus propices pour traiter rapidement les questions générales qui intéressent l'art de Molière et l'art classique tout entier; me rappeler plus qu'on ne le fait parfois que des comédies sont des œuvres de théâtre dont il est important de voir comment elles sont construites, et comment l'auteur y a concilié ce qu'il lui plaisait d'y mettre d'observa-

tion précise, de satire hardie, d'idées ou de thèses fécondes, avec ce qu'il devait au simple amusement des spectateurs; le plus souvent m'installer au cœur des œuvres et m'efforcer d'en bien voir la nature et l'organisation, — ce n'est peut-être pas là ce que j'ai fait, mais c'est à coup sûr ce que je me suis proposé de faire. »

C'est d'un cours professé à l'Université de Montpellier qu'est sorti le livre de M. Rigal, et c'est peut-être cette origine qui explique le plan de l'ouvrage; peut-être aussi faut-il l'expliquer par la nature et les habitudes d'esprit de l'auteur. Sa conscience scrupuleuse, et cette modestie intellectuelle dont la trace est si visible dans les lignes que je viens de citer, s'accommodent mieux de patientes analyses, où chaque affirmation est étayée de sa preuve, que de synthèses plus hardies et moins sûres, où il n'est pas rare que l'esprit de système et le désir de trop prouver fassent tort à la vérité. D'ailleurs en n'avançant ainsi que pas à pas, en étudiant les pièces l'une après l'autre dans l'ordre même où elles ont été écrites, M. Rigal a voulu, j'imagine, se donner la sensation de voir le génie de Molière éclore pour ainsi dire sous ses yeux, le plaisir de surprendre dans ses premières et imparfaites ébauches les germes de ses futurs chefs-d'œuvre. Il s'est replacé, autant qu'il était possible, dans l'état d'esprit des contemporains, de ceux au moins qui, comme Boileau, ayant deviné dès ses débuts le génie de ce grand homme, se réjouissaient de voir d'année en année des œuvres nouvelles et plus parfaites justifier leur admiration.

Personne n'est mieux au courant que M. Rigal des travaux, même les moins connus, dont le théâtre de Molière a été l'objet. Mais s'il ne dépendait pas de lui d'oublier ce qu'il avait lu et bien lu, il a tâché que ses souvenirs vinssent le moins possible s'interposer entre ses impressions personnelles et les œuvres qu'il étudie. Il va sans dire que la méthode doit varier suivant la nature de ces œuvres. D'abord il en est, comme *le Tartuffe*, qui ont une histoire, et comme cette histoire s'explique en partie par la nature même de la pièce, il faut bien nous en conter au moins l'essentiel. Ensuite beaucoup de co-

médies, comme *l'Ecole des Maris*, *l'Ecole des Femmes*, *l'Avare*, sont imitées d'un ou de plusieurs modèles, qu'il est indispensable d'analyser au moins sommairement, ne fût-ce que pour faire ressortir ce que les imitations de Molière ont d'original. Il n'y a qu'un assez petit nombre d'œuvres, comme *le Misanthrope*, qui peuvent être abordées directement. Mais, même lorsque l'étude du texte doit être éclairée par des travaux préliminaires, c'est toujours cette étude qui pour M. Rigal est la chose capitale. Il n'oublie jamais que si Molière est un penseur, il est avant tout un auteur dramatique, et c'est en analysant les procédés de son art qu'il nous fait comprendre ce qu'on peut appeler la philosophie de son œuvre.

Ces analyses sont consciencieuses sans tomber dans la minutie. M. Rigal ne perd pas de vue le but qu'il poursuit; il ne s'attarde pas à des détails inutiles, il ne s'attache qu'à l'essentiel; et c'est ainsi que, sans donner aux chapitres de son livre, même les plus importants, un développement disproportionné, il trouve le moyen d'épuiser véritablement son sujet. Je prendrai pour exemple son étude sur *Tartuffe*. Elle débute par l'histoire des vicissitudes par lesquelles passa la pièce depuis la représentation partielle qui eut lieu à la Cour en 1664 jusqu'au jour où, cinq ans après, elle fut enfin jouée devant le grand public. Après avoir ainsi reconnu les alentours du sujet, M. Rigal aborde le sujet lui-même. Quel est le sens, quelle est la portée de ce chef-d'œuvre? Sous quelles influences Molière l'a-t-il écrit? Faut il y voir une réponse aux attaques que *l'Ecole des Femmes* lui avait attirées de la part des dévots? Enfin quels sont les dévots à qui lui-même a voulu s'en prendre? Les Jésuites se plaisaient à y reconnaître les Jansénistes, et réciproquement. M. Rigal établit fort bien, ce me semble, qu'il ne s'agit à proprement parler ni des uns ni des autres, mais des membres de cette Congrégation du Saint-Sacrement, devenue si célèbre depuis le travail de M. Raoul Allier. Mais ici une grave question se pose. Tartuffe est un hypocrite, c'est entendu; mais dans quelle mesure et de quelle façon? Est-ce un athée qui affecte d'être un dévot? Est-ce un croyant qui, étant en

même temps vicieux, couvre ses vices du manteau de la religion? Peu importe, disait Brunetière, et Molière lui-même ne s'est peut-être pas posé la question ; ce n'est pas à l'hypocrisie seule, c'est à la religion qu'il s'attaque, comme Rabelais son ancêtre, comme Voltaire son descendant. Il importe beaucoup, dit M. Rigal; Molière s'est toujours défendu d'avoir voulu attaquer le christianisme, et rien ne nous autorise à croire qu'il ait menti ; il est infiniment probable qu'il n'a eu en vue que les dévots de son temps, qui pouvaient être sincères dans leur croyance, mais qui n'en abusaient pas moins de leur dévotion pour satisfaire leurs passions et leurs convoitises. C'est à cette conception que s'arrête M. Rigal : Tartuffe est un hypocrite dans ses mœurs, non dans sa foi. Il convient d'ailleurs qu'extérieurement rien ne ressemble plus à un faux dévot qu'un dévot sincère, et que par conséquent il y a quelque chose de fondé dans le reproche que Brunetière, après Bourdaloue et Louis Veuillot, a adressé à Molière : qu'il l'ait voulu ou non, le ridicule qu'il jette à pleines mains sur l'hypocrisie retombe en partie sur la religion. Mais, plus libéral que Brunetière, M. Rigal soutient que Molière non seulement n'a pas dépassé son droit de poète comique, mais qu'il a fait œuvre utile. « Ne dissimulons pas, nous dit-il, ce que la piété la plus éclairée a pu trouver d'inquiétant dans la comédie de Molière ; mais reconnaissons aussi que cette comédie a arraché son masque à une espèce de gens fort dangereux, qu'elle a servi la morale, et que l'art dramatique n'aurait pas été seul lésé si ce chef-d'œuvre avait été supprimé par ses ennemis. »

M. Rigal s'est nettement expliqué sur la portée morale de la pièce; il lui reste à l'étudier en tant qu'œuvre de théâtre, et à répondre, par l'examen approfondi du caractère de Tartuffe, aux principales critiques qui lui ont été adressées, soit par les contemporains de Molière, soit par les nôtres. La première est celle de La Bruyère. Faut-il lui accorder que Tartuffe n'est qu'un hypocrite pour rire, et que le véritable hypocrite, c'est cet Onuphre dont il a opposé le portrait au sien? M. Rigal répond avec beaucoup de raison que les inconséquences que

La Bruyère reproche à Tartuffe sont peut-être plus naturelles que l'hypocrisie trop parfaitement logique d'Onuphre, que celui-ci est un type abstrait, idéal, tandis que Tartuffe est un personnage vivant. Venons à une seconde objection, qui, celle-là, n'a pas été faite au dix-septième siècle, mais au dix-neuvième, par des hommes comme Schlegel, Stendhal et Weiss. Tartuffe, disent-ils, n'est pas un personnage comique, c'est un sinistre coquin; il ne nous fait pas rire, il nous fait peur. Cette objection ressemble à celle de La Bruyère, en ce qu'elle a été imaginée par de beaux esprits qui travaillaient dans leur cabinet, loin du profane vulgaire; il suffit d'assister à une représentation du *Tartuffe* pour voir combien elle est peu fondée. Les critiques dont je parle ont doctement prouvé qu'on devait frémir et non pas rire en voyant jouer le *Tartuffe*; cependant le public rit, cela est incontestable, et M. Rigal a essayé, dans la mesure où cela est possible, de nous faire comprendre pourquoi.

Il ne biaise pas sur les difficultés, il ne cherche pas d'échappatoire : il constate, il est vrai, que Molière a pour ainsi dire « plongé son héros dans une atmosphère comique », mais il n'assure pas que les seuls personnages comiques soient Orgon et Mme Pernelle, Dorine et M. Loyal; il soutient avec raison que Tartuffe fait rire autrement, mais autant qu'eux. Comment Molière y a t-il réussi? C'est le secret du génie. M. Rigal convient modestement qu'il n'est pas capable de l'expliquer; mais il a fait au moins tout ce qui dépendait de lui pour nous mettre sur la voie, en insistant dans son analyse sur ce mélange des procédés de la farce et de ceux de la haute comédie dont Molière a usé avec une audace et une habileté si prestigieuses. Et il s'est trouvé ainsi répondre non seulement aux critiques de Weiss et de Stendhal, mais aussi à une objection spirituellement présentée par Jules Lemaître contre le défaut d'unité dans le caractère de Tartuffe. Il y a deux Tartuffes, dit Jules Lemaître, celui dont on nous parle dans les deux premiers actes, et qui est une sorte de pourceau de sacristie, et celui que nous voyons dans les trois derniers, et qui est un gentil-

homme de fière tournure, au langage habile et séduisant, avec lequel Elmire n'a qu'à se bien tenir. M. Rigal, sans se laisser déconcerter par ce paradoxe, nous montre que cette prétendue dualité du personnage n'est qu'une ingénieuse invention de Jules Lemaître, que d'un bout à l'autre de la pièce, et dans quelque situation qu'il le place, c'est un caractère comique que Molière a prétendu peindre. Qu'on dise si l'on veut que c'était une gageure ; mais il l'a gagnée grâce à son génie, et aussi grâce à la merveilleuse connaissance qu'il avait de son art.

Quand j'ai dit que M. Rigal avait épuisé son sujet, on voit que je n'ai pas exagéré ; il n'y a pas de question relative au *Tartuffe* qu'il n'ait sérieusement traitée dans les cinquante pages qu'il a consacrées à son étude. On voit aussi quelle est sa méthode, et comment il va pour ainsi dire de l'extérieur à l'intérieur, commençant par faire l'histoire de la pièce, étudiant ensuite les influences sous lesquelles elle s'est produite, recherchant quel est son sens général et sa portée, enfin restreignant et approfondissant à la fois son enquête, qui se concentre d'abord sur la forme donnée à l'action dramatique, puis sur le personnage central, qui est l'âme même de cette comédie. Cette étude du *Tartuffe* est la plus développée de toutes celles que M. Rigal a écrites sur les grandes pièces de Molière, et cela s'explique par l'importance du sujet, et aussi par la nécessité où était l'auteur de discuter des opinions considérables avant de faire connaître la sienne. Mais la méthode est la même dans ses chapitres sur le *Misanthrope*, sur *l'Avare*, sur *les Femmes Savantes* : la connaissance approfondie qu'il a des travaux de ses devanciers ne lui sert que de préparation à l'étude directe et personnelle des textes, qu'il aborde avec une pleine indépendance d'esprit.

Il était inévitable qu'à plusieurs reprises, en étudiant les unes après les autres les comédies de Molière, M. Rigal rencontrât les questions d'un intérêt général que soulève l'ensemble de son théâtre. Qu'est-ce que Molière a mis de lui-même dans son œuvre ? Faut-il voir dans *l'Ecole des Maris* et *l'Ecole des Femmes*, dans *le Misanthrope*, dans *George Dandin*,

comme des fragments d'une autobiographie? Que faut-il penser de la morale de Molière? Son hostilité contre la médecine et contre les médecins s'explique-t-elle par les rancunes du valétudinaire que la Faculté n'a pu ni guérir ni même soulager, ou par des raisons d'ordre philosophique? Peut-on démêler, dans les attaques qu'il a dirigées contre les Précieuses et les Femmes Savantes, quelles étaient ses idées sur l'éducation des femmes? On ne peut étudier sérieusement Molière sans essayer de répondre à ces questions, et M. Rigal n'était pas homme à les esquiver; mais le plan qu'il avait adopté ne lui permettait guère de traiter chacune d'elles *ex professo* dans un chapitre à part. Si par exemple il en avait consacré un au plus important de tous ces sujets, la morale de Molière, ou bien il aurait été forcé d'y répéter ce qu'il avait déjà dit en parlant de *l'Ecole des Femmes* et de *l'Amphitryon*, du *Misanthrope* et du *Tartuffe*, ou bien c'est qu'il aurait volontairement tronqué l'étude de ces chefs-d'œuvre en ajournant à un chapitre ultérieur l'examen des questions morales qui se posent nécessairement à leur sujet. Il a donc pris un autre parti; ce qu'il a dit de la morale de Molière, comme ce qu'il a dit de sa langue et de son style, est pour ainsi dire à l'état diffus dans tout son ouvrage. Bien loin qu'on puisse l'accuser d'indifférence ou de timidité en présence de ce grand sujet, il est visible qu'il n'en est guère qu'il ait plus à cœur. Nous avons vu, à propos du *Tartuffe*, quelle largeur d'esprit il a portée dans l'étude de ces questions, et qu'il se croit obligé d'être d'autant plus équitable envers Molière, de le défendre d'autant plus vigoureusement contre les exagérations passionnées de ses adversaires, qu'il est disposé à faire plus de réserves sur tel passage de *Sganarelle*, de *l'Ecole des Femmes* ou du *Tartuffe* lui-même, où il lui semble qu'il a fait trop bon marché de certaines délicatesses morales, et qu'il a cherché des applaudissements de mauvais aloi.

M. Rigal n'a pas non plus présenté sous leur forme systématique les attaques de Molière contre les précieuses et les femmes savantes; il s'est contenté, à propos de l'ébauche et

de la grande comédie que ce sujet a tour à tour inspirées à Molière, d'expliquer le plus impartialement possible ce qu'il faut penser de son « antiféminisme ». Il est trop ami du bon sens pour ne pas lui donner raison dans l'ensemble; il croit cependant que tout n'était pas à condamner dans les tentatives des Précieuses, qui voulaient, nous dit-il, « mettre dans la vie plus de délicatesse, comme dans la langue ». En ce qui touche les Femmes Savantes, j'avoue que je le trouve un peu tiède pour les personnages qui à des degrés divers expriment visiblement la pensée de Molière, je veux dire Clitandre et Chrysale; mais je lui sais gré d'avoir osé, suivant la vieille tradition, préférer Henriette, la fille spirituelle et sensée, à sa sœur Armande, dont quelques beaux esprits de nos jours ont jugé de bon goût de se constituer les défenseurs.

Avant d'aborder l'analyse des comédies de Molière, M. Rigal a consacré tout un chapitre à étudier « l'homme dans l'œuvre »; il y a employé une érudition très sûre, a su dissiper les erreurs que les érudits de fantaisie ont accumulées, particulièrement au sujet des confidences que Molière est censé avoir faites au public sur sa vie conjugale. Dans un autre chapitre, qu'il a intercalé au milieu de ses études, il a traité avec beaucoup de pénétration et de justesse la question des rapports de Molière avec la médecine et les médecins de son temps. M. Rigal, qui est professeur à Montpellier et qui a pour collègues des professeurs de médecine, n'a sans doute pas voulu leur faire de peine, et il a protesté en finissant que les railleries de don Juan et de Béralde, c'est-à-dire de Molière, ne sont plus de mise au temps des Charcot, des Lister, des Virchow et des Pasteur. Cependant, il nous insinue à la page précédente qu'il y a peut-être bien encore parmi les médecins, quelques progrès qu'ils aient faits depuis deux siècles, des charlatans qui déguisent leur ignorance sous de grands mots, et que, puisqu'on continue à écrire des traités de déontologie médicale, c'est que certains d'entre eux ont encore besoin d'apprendre leurs devoirs envers leurs confrères ou envers le public. Je crois que Molière n'en demanderait pas davantage, et qu'il

goûterait l'ironie discrète de son commentateur, qui dans ce chapitre, comme dans le reste de son ouvrage, lui semblerait avoir interprété fidèlement sa pensée. Antoine BENOIST.

Guerres de religion dans le sud-ouest de la France et principalement dans le Quercy, d'après les papiers des seigneurs de Saint-Sulpice, de 1561 à 1590. Documents transcrits, classés et annotés par Edmond CABIÉ [1].

Le livre de M. Ed. Cabié, sous un titre modeste, tient plus qu'il ne promet. Il constitue le tableau le plus ample, le plus mouvementé de cette curieuse époque où toute la vie bouillonnante de la race, longtemps concentrée et comprimée, se répand par les chemins de France.

Il faut l'avoir lu pour comprendre l'intérêt qui s'attache au moindre coin de notre territoire, aux vestiges de ce passé dont la plus grande partie, d'apparence terne et vide, nous échappe faute d'informations. Pour ne citer que quelques exemples pris au hasard de la plume, c'est le vieux château de Launac, aujourd'hui pacifique ferme villageoise, devenu pour quelque temps un des centres de négociation avec le roi de Navarre; les villes ou châteaux de Monbrun, de Lisle-Jourdain, de Saint-Sulpice, de Négrepelisse, reliés par un va-et-vient continuel de troupes, de négociateurs; la vraie « robe de soie et d'or ensanglantée » dont parle l'*Essai sur les mœurs* : grandeur et ruines, loyalisme et trahisons; les consuls de Saint-Cirq-la-Popie se réconciliant avec leur seigneur; les moines de Belleperche, ruinés et décimés par la guerre fratricide, refusant de se disperser et voulant vivre « au bien de l'abbaye »; un Fourquevaux, un Monluc imprévus : violents et « politiques », protégeant et poursuivant à la fois les fugitifs protestants durant les troubles de Toulouse (mai 1562); la cour des Valois : fêtes et jeux, mariages et duels;

1. Paris, Hon. Champion; Toulouse, Ed. Privat; Cahors, J. Girma; Albi, imprimerie Nouguiès. In-4° de XLII p.-940 col., 1906. Il s'agit de Saint-Sulpice (Lot), dans la vallée du Célé, à 52 kilom. de Cahors, sur la route de Cahors à Figeac.

un vicomte de Tours, deux fois assassin, mais beau-frère d'un secrétaire d'Etat et resté impuni, « en Avignon », terre papale; un vicomte de Caylus, victime d'un autre meurtre odieux, pleuré par sa belle-mère, la douce Suzanne d'Estissac.

J'en passe. A côté des faits, des discours qui sont des actes; des traits, des exhortations, des épîtres dignes de l'anthologie; les avis de Jean de Saint-Sulpice au duc d'Alençon, au moment où le prince se prépare à trahir son frère et son roi, rappelant par la grandeur simple et la haute raison le beau discours de Gargantua à Pantagruel[1]; la lettre de Jacques Amyot, grand aumônier de France, traducteur de Plutarque, célébrant la double éducation, civique et religieuse, que dégage le séjour de Rome : l'érudit, le simple curieux des choses de l'esprit y trouvent amplement leur compte.

C'est par centaines qu'il faudrait énumérer les documents complétant, rectifiant les détails laborieusement réunis par les historiens locaux : généalogies, alliances, possessions territoriales. Désormais, si on joint au beau travail de M. Cabié quelques autres publications : celles de MM. Clément-Simon[2], Communay, de Ruble, J. Lestrade, l'abbé Douais, l'abbé Galabert, Rumeau, Roschach, — monographies, inventaires, éditions de mémoires —, la seconde moitié du seizième siècle, dans le sud-ouest gascon et languedocien, pourra faire l'objet d'un travail d'ensemble.

Quant à l'histoire générale, nous ne pourrions, pour caractériser l'apport fait par M. Cabié, que rééditer ce que notre collaborateur, M. F. Dumas, disait en meilleurs termes dans

1. *Pantagruel*, II, VIII.

2. Clément-Simon, *Journal de François de Syrueilh*, de 1568 à 1585 (Bordeaux, 1873); Communay, *Les Huguenots dans le Béarn*; de Ruble, *Jeanne d'Albret, Antoine de Bourbon*; abbé J. Lestrade, *Les Huguenots dans le diocèse de Rieux* (Auch et Paris, 1905); *ibid.*, *Les Huguenots en Comminges, dans la Navarre et dans le Béarn*; abbé Douais, *Les guerres de religion en Languedoc*, d'après les papiers de Fourquevaux; Rumeau, *Inventaire des archives communales de la ville de Grenade* (Toulouse-Paris, 1896); Roschach, *Inventaire des archives municipales de la ville de Toulouse*, AA. (Toulouse, 1891).

Cette bibliographie est nécessairement incomplète.

les *Annales du Midi*[1] : un Saint-Sulpice, ambassadeur en Espagne, gouverneur du duc d'Alençon et surintendant de sa maison, souvent chargé de hautes et délicates missions, devait nécessairement déborder, dans sa correspondance active et passive, le cadre des intérêts régionaux : essai d'alliance avec l'Espagne, assemblée de Moulins, négociations pour la paix de Bergerac, affaires d'Angleterre ou de Pologne, quantité d'autres détails sur lesquels on n'a jamais trop de documents y trouvent leur place.

C'est un très grand service que le labeur fécond de M. Cabié a rendu à la science historique, à l'œuvre de décentralisation intellectuelle et, j'ose dire, aux lettres françaises, où il apporte une part d'inédit, un répertoire de faits, d'idées, de mots, surtout cette notion, non point nouvelle certes, mais toujours intéressante à affermir, que la haute culture, en ce grand et noble pays, fut de bonne heure universellement répandue.

J. A.

Société internationale de dialectologie romane.

Cette Société, en voie de formation, et dont l'œuvre s'annonce comme intéressante et féconde, vient de nous communiquer son programme. La place nous manque pour le citer intégralement ici ; mais en voici, du moins, les passages les plus caractéristiques et les principales lignes :

Le parler populaire des pays romans... est sur le point de succomber à l'influence prépondérante de la langue officielle...

Il est grand temps de rassembler et d'étudier sur une base phonétique et d'après les principes de la linguistique moderne tous ces idiomes dans leur pureté primitive, tels qu'ils nous apparaissent dans les manifestations spontanées de la vie quotidienne...

... On a déjà beaucoup travaillé à cette entreprise ; mais si l'on veut preserver à temps de l'oubli menaçant une grande partie des parlers régionaux, si l'on veut conserver pour les générations futures la merveilleuse richesse de leurs sons et de leurs formes, leur trésor de tournures, de mots et d'expressions, si l'on veut connaître scientifiquement le langage de chaque district, alors il reste beaucoup à faire.

1. 20e année, avril 1908.

C'est ici que commence le rôle de la nouvelle Société internationale de dialectologie romane. C'est sur la base d'une large organisation, dans laquelle chaque pays et chaque région trouve ses représentants, que se sont réunis, pour un travail commun et pacifique, des spécialistes et des amis des patois. Ils ont déjà formé un Comité d'Organisation et un Comité de Rédaction et suscité des études et des publications conformes à leur plan dans les différentes nations.

Mais l'accomplissement d'une telle œuvre dépasse les forces du petit groupe des philologues et dialectologues romanistes. Il s'agit de gagner l'intérêt et l'appui de tous les amis de l'art, de la langue et de la civilisation populaires, des gouvernements et des autorités locales intéressés, des bienfaiteurs de la science : et cela dans tous les pays où résonne une langue romane, de l'Amérique espagnole à la Roumanie, des rivages de la Méditerranée au Canada. Et la dialectologie espère trouver tout particulièrement de précieux auxiliaires parmi ceux qui ne sont pas des spécialistes, mais qui occupent une place d'honneur par leur amour de l'idiome maternel et l'intelligence de ses beautés. . . . . .

EXTRAIT DES STATUTS.

La Société se propose d'assurer aux patois des pays romans la place importante qu'ils doivent occuper dans les recherches de linguistique.

Elle a pour organes la *Revue de dialectologie romane* et le *Bulletin de dialectologie romane*.

La *Revue* publie :

a) des études scientifiques concernant le domaine de tous les dialectes romans, études auxquelles elle assure la plus grande place. En outre, elle contient :

b) des notices dialectologiques,

c) un annuaire critique sur les progrès et les résultats de la philologie dans les différents domaines dialectaux,

d) une revue des périodiques et une bibliographie systématique des ouvrages nouveaux.

Le *Bulletin* renseigne sur la marche de la Société et publie :

a) des études sur des questions générales de dialectologie,

b) de sommaires comptes rendus sur les publications importantes dernièrement parues,

c) la chronique de la Société et l'état du bilan annuel,

d) une petite correspondance dialectologique,

e) des nouvelles du monde dialectologique.

Il paraît autant de fois que la *Revue*.

La Société a un caractère absolument international. Ses publications se font en français, en italien, en espagnol, en portugais, en provençal, en catalan, en roumain, en allemand et en anglais.

En ce qui concerne l'organisation des travaux scientifiques de la Société, et conformément à son caractère international, l'ensemble du

domaine roman est réparti en treize divisions, dont chacune forme un tout indépendant.

Prière d'adresser les adhésions à M. B. Schädel, Privatdocent à l'Université de Halle (Saale), Richard Wagnerstrasse, 43 (Allemagne).

La Canson Occitana. — Un volume in-8° de 263 pages. Carcassonne, Bibliothèque de la *Revue méridionale*, 1908; 6 fr.

M. Prosper Estieu, félibre majoral et maître ès Jeux-Floraux, est un fervent de la langue d'Oc et de la cause méridionale. Après son *Terradou* (le Terroir), remontant à 1895, et ses *Flors d'Occitania* (Fleurs d'Occitanie), éditées en 1906, voici qu'il nous donne une nouvelle œuvre poétique — La Canson Occitana — d'allure plus libre que ses sonnets condensés à la façon d'Heredia. C'est bien toujours sa langue châtiée et son verbe sonore. Mais ce n'est plus le lyrisme serein de ses *Bordons Pagans* (Sonnets païens) ou de ses *Bordons biblics* (Sonnets bibliques). Nous sommes en pleine « revanche des Albigeois ». Et son âme endolorie s'exhale en sirventes « vengeurs », comme au temps de Guilhem Figueras ou de Peire Cardinal.

Le sujet est bien rebattu. M. Prosper Estieu a su le rajeunir par des formes très personnelles qui font de son œuvre variée par les données et par les accents un véritable poème en plusieurs chants, ayant pour principale inspiration la haine de Simon de Montfort, « le loup » ravisseur des libertés méridionales et le bourreau de la patrie languedocienne.

Simon de Montfort fut certainement le champion le plus ardent de l'invasion du Nord contre le Midi. Il s'est surtout acharné contre Toulouse, qu'il considérait avec raison comme la pierre angulaire du succès. Il ne put entièrement réussir. Mais il prépara la conquête française. Et cette conquête ne fit pas seulement du comté de Toulouse le plus beau joyau de la couronne de France, elle permit au roi de « bouter » hors du pays les Anglais et de faire de la France — la première en Europe — une nation compacte et d'autant plus puissante.

D'autre part, au temps de Simon de Montfort, les pays d'Albigeois étaient devenus des foyers d'anarchie politique, religieuse et sociale. Tout y était nié, jusqu'aux principes qui régissent le gouvernement, la société, la famille. Tout y était combattu, non seulement le Clergé plus ou moins critiquable, mais encore le christianisme dans ses bases fondamentales. On y ressuscitait les doctrines des Manichéens et des Gnostiques. On y renouvelait les querelles religieuses qui avaient poussé les Francs contre les Wisigoths. On y détruisait tous les liens de famille et d'autorité. La vie politique était devenue impossible même pour le Comte de Toulouse qui avait fini par abandonner la métropole de ses domaines, ne pouvant ni l'administrer ni même la défendre contre ses ennemis, tant était devenu abusif son *self-governement* municipal.

Aujourd'hui encore, ne voyons-nous pas l'esprit méridional combattu et méprisé tout à la fois par ceux qui peuvent le juger sans passion comme sans intérêt, tels les Anglais et les Allemands? Ce que les Anglo-Saxons reprochent le plus à la France, c'est de se « méridionaliser » et, par suite, de rester asservie à la tradition latine, égoïste et brouillonne, vantarde et inféconde. Si ces reproches sont actuellement possibles, combien ils étaient surtout fondés au treizième siècle!

L'annexion du Languedoc à la France fut donc finalement un mal nécessaire pour mettre fin au morcellement féodal et former l'hégémonie nationale, un bienfait politique que la Révolution de 1789 a parachevé non moins brutalement que la Monarchie en détruisant l'organisation provinciale. M. Prosper Estieu le reconnaît implicitement lorsqu'en se disant languedocien de corps et d'âme il se proclame surtout patriote français :

L'aimi bélcop ma terra-maire,
Se del Lenguadoc son amaire,
O Fransa ! t'aimi belèu mai.

« Si j'aime beaucoup ma terre natale, si je chéris le Languedoc, ô France, je t'aime peut-être davantage. »

Que des excès aient été commis par Simon de Montfort et ses

soldats, comme par les légats du Pape et le Clergé, nul ne saurait le nier. Mais ils étaient dans les mœurs de l'époque. Ils sont d'ailleurs fatals dans tous les temps de crise, aussi bien aux temps de César et de Louis XIV que de Cromwell et de Robespierre. Le Tribunal révolutionnaire et la guillotine en permanence ne valent pas mieux que les tribunaux de l'Inquisition et ses bûchers. Ce n'est point par ses excès qu'il faut juger une cause.

Pour violentes qu'elles soient, les récriminations rétrospectives de M. Prosper Estieu ne vont pas jusqu'à demander l'extermination des conquérants du Nord pour venger les massacres des Faidits du Midi. Il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre son appel à la revanche :

Auzor! los valents e los pros!
L'ora es venguda de lutar!
A vostre torn, siatz los Eros
Que res non pod espaventar!
Fraires! lo triomfe es certan,
S'anan al combat en cantant
En verais filhs dels Trobadors!
Riguem de la Mort e del Cros,
E, morts, nostre sang sià lo ros
D'ont grelharan los Vengadors!

« Courage! les vaillants et les preux! L'heure de la lutte est venue! A votre tour, soyez les Héros que rien ne peut épouvanter! Frères, le triomphe est certain si nous allons au combat en chantant, en vrais fils des Troubadours! Rions de la Mort et de la Tombe, et, quand nous serons morts, que notre sang soit la rosée d'où naîtront les Vengeurs! »

Pour M. Prosper Estieu, le champ de bataille, c'est l'École, et l'épée de combat, c'est la Langue. La revanche qu'il réclame, c'est que les fils des Albigeois obtiennent leur part de justice dans l'éducation nationale; c'est que leur langue cesse d'être proscrite et soit, au contraire, cultivée à l'égal du français.

..... Los filhs des Albigezes
Volon tots èstre bons Francezes;
Volon tant-ben lor part de dret;
Volon — e la cauza es madura,

Car lor afront i'a pro que dura —
Qu'à l'Escola lor parladura
Sia lo Revenge de Muret!

* * *

Dès la première page du livre se manifestent l'esprit de l'auteur et le but qu'il vise. C'est Archiloque et Juvénal qu'il invoque. C'est aussi Tyrtée! Mais ce sont surtout les Troubadours avec leurs sirventes enflammés contre les envahisseurs de la Terre d'Oc. Il veut rappeler aux Languedociens oublieux leur passé de vaillance et de gloire, de prospérité et de liberté. Il veut réconforter les Vaincus et ramener l'Espoir sur leur front assombri. Et il débute par une série de « Chansons joyeuses » (*Cansons Gaujozas*), où il célèbre l'adorable comtesse Adélaïde, les Sept Dames de Beauté de la nouvelle Cour d'amour tenue en Lauraguais, la Châtelaine innommée que courtisait le Jongleur aux cheveux blonds, la « Fleur d'Amour », qui croît au pays des Rêves, peuplé d'oiseaux bleus et de Fées enchanteresses.

Les « Chansons joyeuses » sont bientôt interrompues. Le ciel serein s'est tout à coup chargé de nuages. Et la *Trumada* (l'Orage) s'est déchaîné. Béziers a été pris d'assaut par Simon de Montfort, et tous ses habitants ont été passés au fil de l'épée. Puis est venu le siège de Carcassonne où Roger-Trencavel, fait prisonnier, a été traîtreusement empoisonné. A leur tour, Termes et Montréal, Fanjeaux et Castelnaudary ont été saccagés. Sans oreilles, sans nez, et les deux yeux crevés, les défenseurs de Montségur errent proscrits dans les montagnes du comté de Foix. Dame Giraude a été jetée vivante dans le puits banal de Lavaur ; ensuite le puits a été comblé de pierres. Le roi d'Aragon est venu au secours de la Terre d'Oc et est tombé, devant Muret, sous les coups des croisés. Toulouse, enfin, a été pillée, dévastée, ruinée. Et à tous les Languedociens, le poète crie : « Souvenez-vous ! » *Remembrats-vos !*

Cependant, à son tour, Simon de Montfort est mort. Il a été tué par la main d'une femme, sous les murs de Toulouse, au

moment où il l'assiégeait. Qui sait ? La liberté refleurira peut-être. Monte à cheval, comte Raymond ! Au pays d'Oc les jours de malheur sont finis. Enfin sonne l'heure de la revanche. Montségur sera vengé. Raymond VI est mort excommunié pour avoir voulu défendre ses peuples, et jamais ses os ne reposeront en terre bénite. Mais Raymond VII, que fera-t-il ? Après des prodiges de vaillance, il est parti pour Paris. Il est allé à Notre-Dame renier son pays accusé d'hérésie. Il a marié sa fille unique au frère du roi de France. Il a livré la patrie occitane à ses pires ennemis.

Désormais c'en est fait. Les Inquisiteurs recommencent leur œuvre tyrannique, les prisons s'emplissent, les bûchers s'élèvent. Rome et Paris s'unissent pour purifier la Terre d'Hérésie. Peu à peu toutes les voix se taisent. Il n'y a plus de Troubadours ! Mais, ô chère Patrie languedocienne, sur les tombeaux de tes enfants d'autres enfants naîtront. Sur le terroir où tant de grillons chantent, de nouveau chanteront des poètes ardents, et les morts revivront en leurs refrains.

Avant de voir cette revanche, que de « Chansons tristes » il faut encore faire entendre ! Par le fait de l'horrible croisade, la Langue et la Liberté ont fui la campagne. Pour les retrouver, il faut aller les chercher dans les chants des grands Félibres successeurs des Troubadours. « Depuis le désastre », les poètes en langue d'Oc n'ont pas manqué. Ce sont d'abord les Sept Troubadours de Toulouse, puis Pierre Goudelin, puis Auguste Fourés et bien d'autres qui ont surgi non seulement en terre languedocienne, mais encore en Provence, en Catalogne, chez les Slaves de l'Autriche cisleithane, partout où s'est conservée la tradition romane. M. Prosper Estieu évoque jusqu'au souvenir de Napoléon Peyrat, l'historien dont il fait le successeur de Guilhem de Tudela et de Guilhabert de Castres. Il termine par un chant qu'il intitule : *Avenidor* (Avenir), où il prédit à la Terre d'Oc sa prochaine résurrection par la réconciliation de son Verbe avec le Verbe de Paris.

*
* *

On le voit, il ne s'agit pas de poésies détachées, écrites au jour le jour suivant l'inspiration du moment, puis réunies en volume. C'est une œuvre complète, procédant d'une pensée unique, celle de la revanche languedocienne. On peut contredire la thèse, en discuter l'opportunité, on ne saurait en nier la valeur, en contester le mérite. Comme l'a dit le félibre majoral Antonin Perbosc, — un émule de Prosper Estieu, — la *Canson Occitana* sera la gloire du Verbe patrial. Elle est, dans l'aube méridionale, un signe éclatant de la Renaissance troubadouresque. Elle constitue pour la terre Lauraguaise, glorifiée entre toutes les terres d'Oc, la plus belle manifestation de sa vaillance et de sa foi.

M. Antonin Perbosc n'a pas été le seul à applaudir à l'œuvre patriotique de M. Prosper Estieu. Elle a été accueillie partout avec la plus grande faveur et a reçu de nombreux témoignages d'admiration. C'est ainsi que le glorieux poète de Maillane, le grand maître de la renaissance provençale, Frédéric Mistral, écrivait dès son apparition :

« Si les Troubadours, qui virent s'effondrer notre Civilisation, notre Parage et notre Langue, pouvaient, au bout de sept cents ans, reprendre vie avec tous leurs ressentiments, c'est dans la *Chanson Occitane* et c'est dans le Verbe d'Estieu qu'ils retrouveraient ressuscitées toutes leurs indignations et ressuscités aussi leurs cris vengeurs et leur parler. — La vision poétique et nationale du Midi, quand je regarde vers Toulouse, m'apparaît comme un arc-en-ciel qui se dresse d'un côté sur la *Chanson de la Croisade* et, de l'autre, sur les chants d'Estieu et de Perbosc. Et sur cet arc-en ciel, signe splendide d'alliance et de réconciliation, je vois briller l'espérance des beaux temps à venir ! »

Après un tel hommage venant de si haut, nous ne saurions ajouter un mot de plus. Nous devons nous borner à l'enregistrer comme un titre d'honneur pour M. Prosper Estieu, pour le Lauraguais, pour tout le Languedoc.

Jean DE L'HERS.

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Aspects toulousains, 10 septembre. Par une coïncidence étrange, il arrive que cette chronique de chaque année est un véritable nécrologe. Depuis trois ans que j'essaie de retracer ici quelques aspects toulousains, ceux du quatrième trimestre m'apparaissent toujours en deuil. Il semble que les membres de nos Sociétés savantes choisissent de préférence pour s'en aller le temps des vacances, le temps où la ville lettrée et universitaire est déserte, comme pour éviter l'apparat des funérailles : dernière touche à ajouter au portrait de ces laborieux de la province, dont la modestie égale toujours le noble et vrai talent.

Et me voici déjà occupé d'inscrire les deux pertes que vient de faire l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : MM. le docteur Clos et l'ingénieur Salles.

Je pense que ce devaient être ses deux doyens : le premier était né en 1821, le second en 1818 ; mais, jusqu'à leur dernier jour, ils avaient conservé la plénitude de leurs facultés, continuant à tenir leur rang dans cette société toulousaine qu'ils ont grandement honorée.

Professeur à la Faculté des Sciences pendant plus de cinquante ans, directeur du Jardin-des-Plantes, membre correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur (son humilité avait récemment refusé la rosette), M. Dominique Clos devait sa grande notoriété à sa science botanique. Les Sociétés d'agriculture, d'horticulture, d'histoire naturelle avaient maintes fois bénéficié de sa profonde érudition et de sa grande expérience. Vraiment, c'est une figure éminemment sympathique qui disparaît, — et l'on s'étonnera de ne plus apercevoir dans les allées du Jardin-des-Plantes ce petit vieillard, toujours alerte, circulant avec joie au milieu des arbustes étiquetés qu'il avait plantés de ses mains, menant au milieu des fleurs et des verdures l'existence paisible et recueillie d'un sage.

M. Edouard Salles, ancien ingénieur en chef de la Haute-Garonne et de l'Ariège, avait jadis reçu à l'Ecole polytechnique les leçons d'Auguste Comte. La philosophie la plus sereine et la plus pure a guidé aussi jusqu'à sa quatre-vingt-onzième année ce savant mathématicien doublé d'un météorologiste et d'un lettré. Il s'est éteint paisiblement dans son délicieux domaine, au flanc de ces collines de Gascogne qui l'avaient vu naître. Grave et calme couronnement d'une carrière des plus brillantes. M. Salles a collaboré à la plupart des grands travaux de notre région, et jadis eut l'honneur de porter au Chili la civilisation française.

***

2 octobre. Aujourd'hui, ce sont la Faculté de droit et l'Académie de Législation qui inscrivent un nouveau deuil : M. Joseph Paget, doyen honoraire de la Faculté de droit, est décédé dans sa soixante et onzième année, et sa dépouille mortelle est transportée dans le petit cimetière de Saint-Jean-de-l'Union, au milieu des bons paysans dont il était le maire très dévoué depuis de longues années.

Quoique né à Morbier, dans le Jura, M. Paget s'était depuis longtemps naturalisé Toulousain. Pendant une trentaine d'années, il enseigna le droit romain dans cette Université de Toulouse, qui en sera, sans doute, le dernier asile. Ses étudiants n'oublieront pas son enseignement solide, consciencieux, traditionnel, et aussi sa bienveillance toute paternelle qui savait mêler aux sévérités des examens le bon sourire de l'indulgence.

M. Paget avait un peu touché aux luttes politiques : il y apporta la même loyauté, la même probité qu'il enseignait dans sa chaire. Ces vertus ne sont appréciées encore que dans les communes rurales. C'est là qu'il emporta le rêve de la Salente qu'il désirait, entouré dans sa retraite de cette estime universelle qui vaut bien des succès.

***

1er novembre. L'Académie des Jeux Floraux est frappée à son tour; c'est, il me semble, dans la même journée qu'elle a perdu l'un de ses membres les plus illustres, le cardinal Mathieu, et son doyen, M. le marquis de Lordat.

Deux hommes bien différents : la tâche sera dure d'écrire l'oraison funèbre du cardinal : « Cela lui ressemblait si peu de mourir, » comme disait l'autre. Sa biographie sera semée d'anecdotes comiques et de mots pour rire ; son passage à Toulouse et aux Jeux Floraux en apportera un large contingent, quand ce ne serait que sa lettre de candidature au cinquième fauteuil ou son discours de réception.... Aussi attendra t-on pour aborder ce sujet que la bonne terre lorraine ait refleuri de nouveau sur

la tombe de l'éminent prélat, qui se fit, un beau jour, l'un des plus malicieux champions de l'existence de Clémence Isaure.

M. le marquis de Lordat, lui, s'il se fût acheminé vers l'Eglise, aurait porté la pourpre avec beaucoup de gravité. Il évoquait pour nous le type des Mainteneurs d'autrefois, de ces gentilshommes de la vieille société, de ces grands « amateurs » auxquels une longue hérédité, une éducation merveilleusement affinée, un tact qui ne s'acquiert pas, un sens des finesses et des nuances développé par l'art de la conversation et la fréquentation du monde, ont donné plus que ne donnent de dures études et de pénibles travaux personnels. Dans les débats des Jeux Floraux, l'ancien député de Castelnaudary apportait cette autorité courtoise, cette bienveillance compréhensive et avertie qui lui donnaient une place à part, évoquant encore la silhouette des d'Adhémar et des Rességuier. Il fut un des derniers représentants d'un genre qui disparaît : le « gentilhomme de lettres », et, comme testament, il laisse un livre curieux et apprécié : *Un Page de Louis XV*, où, avec la collaboration de M. le chanoine Charpentier, il a dressé la silhouette d'un de ses ancêtres. Le vrai livre qu'écrivaient jadis les hommes de cette sorte : des correspondances soigneusement triées et mises en valeur, c'est-à-dire, à la fois, du talent, de la perspicacité, de l'esprit — et de la discrétion.

***

Hâtons-nous de terminer cette liste funèbre. Toulouse savante et lettrée reprend sa vie ardente, fortifiée des travaux des devanciers disparus. Toulouse, nous la retrouvons enfin, telle que nous l'avions perdue depuis de longs mois, telle qu'elle était avant d'être ridiculisée par un simulacre d'exposition. Que l'on emporte à la hâte ces baraques et ces palissades, ces kiosques et ces charpentes barbares, dont un indiscret impresario masqua l'ensemble harmonieux des promenades de M. de Mondran! Et que l'exemple de cette année lamentable éclaire enfin, non seulement Toulouse, mais toutes les villes de province sur le danger de pareilles « expositions » !

Une exposition régionale est, en principe, une excellente chose; mais il faut qu'elle soit organisée, réglée, dirigée par la région elle-même. Par là, vraiment, la province peut revivre, faire connaître ses productions locales, donner un puissant essor à son industrie et à son commerce, populariser ses lettres et ses beaux-arts, manifester toutes ses ressources et doubler ses énergies. Mais ceci n'a rien de commun avec l'entreprise d'un étranger, qui prend les plus agréables aspects d'une ville pour y planter des constructions cosmopolites, faites aussi bien pour Amiens que pour Marseille, et pour y offrir des stéréoscopes, des baraques de foire et un village noir. Installer Barnum à demeure, pen-

dant six mois, au Grand-Rond, au Jardin-des-Plantes et sur nos allées, c'est une pure folie dont on a vu les résultats. Espérons enfin que la province aura compris et qu'elle songera à s'adresser aux provinciaux, quand elle voudra faire quelque chose.

Hélas! vous savez l'histoire : Tartarin haïssait son voisin Costecalde; mais il adorait *le Préïnce*, parce qu'il venait de loin....

Armand PRAVIEL.

Ariège.

Bulletin de la Société Ariégeoise. Le numéro 6 du onzième volume du *Bulletin de la Société Ariégeoise et de la Société des Études du Couserans* a paru pendant le dernier trimestre. En voici le sommaire :

I. BARRIÈRE-FLAVY. — Histoire du Collège de Pamiers (premier article).

II. Paul SICRE. — Éléments de grammaire du dialecte de Foix (quatrième article).

III. R. RUMEAU. — Les guerres de religion autour de La Bastide-de-Sérou sous Louis XIII (deuxième et dernier article).

IV. Découvertes de peintures préhistoriques dans les cavernes de l'Ariège.

V. Les peintures préhistoriques des grottes : conférence de M. Cartailhac à Foix, mai 1908.

VI. La Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts au Congrès de la Sorbonne en 1908.

***

La Société archéologique de Tarn-et-Garonne en Ariège. Sous la conduite du distingué chanoine Pottier, son président, la Société archéologique de Tarn-et-Garonne a visité l'Ariège les 15 et 16 juin de la présente année. De Prat, dans la vallée du Salat, la caravane se rendit à Saint-Lizier; de Saint-Lizier, elle descendit à Saint-Girons où elle parcourut le bourg et Villefranche; puis, les excursionnistes partirent pour le pays de Foix. Au chef-lieu, où ils furent reçus et fêtés par le président et plusieurs membres de la Société Ariégeoise, ils visitèrent le château et l'église abbatiale de Saint-Volusien. Le second jour, ils se rendirent à Pamiers, Mirepoix et Lagarde.

***

Société des études du Couserans. Dans sa séance trimestrielle d'octobre, la Société des études du Couserans a élu, à l'unanimité, comme secrétaire général, M. Samiac, curé de Luzenac-Moulis, en remplacement du regretté chanoine Cau-Durban. On ne pouvait faire de meilleur choix.

* * *

Nécrologie. M. l'abbé Cau-Durban. Le 23 août est mort à Pamiers M. l'abbé Cau-Durban, archéologue et érudit. Le défunt était un vieil ami de la *Revue des Pyrénées* qui eut la primeur de certains de ses travaux. Il y apportait, en outre, une collaboration régulière comme chroniqueur de la région ariégeoise.

David-François Cau-Durban était né à Orgibet, dans le Castillonnais, le 2 mars 1844. Après de brillantes études, il fut ordonné prêtre, le 24 mai 1869. Il débuta dans le ministère par un vicariat de neuf ans à Castillon-en-Couserans (1er juillet 1869). Les paroisses de Bordes-sur-Lez (29 juin 1878), de Castelnau-Durban (12 août 1888) et, après un court séjour à Toulouse, la cure décanale de Lavelanet (juin 1903), marquèrent les étapes par lesquelles il devait arriver, le 1er février 1907, à la dignité de chanoine titulaire de la cathédrale.

M. l'abbé Cau-Durban « était avant tout une nature franche et droite. A l'approcher, on était vite pris par le fond de loyauté que décelait sa bonhomie [1] ». C'était aussi un homme d'esprit, et on admirait en lui une haute culture intellectuelle.

Il écrivait un jour : « Je suis étranger aux intrigues de la politique, aux questions industrielles et commerciales et à tous ces problèmes d'économie sociale qui sont le principe de la vie moderne. Par vocation ou par impuissance, je me suis attardé aux choses du passé. Il m'a paru que l'étude de nos origines ariégeoises pourrait avoir quelque intérêt et je me suis retourné vers ces jours anciens. Il y a bien des ombres et de longs silences dans ce mystérieux passé.... Je vous dirai, s'il vous plaît de m'entendre, ce que j'en ai appris et ce que l'on m'en a enseigné.... »

De l'étude des cavernes et des grottes, il retira parfois des éléments curieux qui lui permirent d'enrichir la documentation de la préhistoire dans nos régions. Citons ici quelques-unes de ses plaquettes dans lesquelles il a exposé avec précision les résultats de ses voyages scientifiques : *Etude sur la vallée d'Aran*, 1880 ; — *Deux jours à Bosost* ; — *Sépultures antiques du Sarrat de Guilaire*, 1882 ; — *Cachette des Arz*, 1882 ; — *La grotte d'Enlène* ; — *La grotte de Marsoulas*, 1885 ; — *Souterrain de Gaillac-Toulza*, 1885 ; — *Nécropole d'Ayer*, 1887.

1. J. Lestrade, article nécrologique de l'abbé Cau-Durban (*Revue de Comminges*, t. XXIII, p. 207).

En même temps qu'il explorait les cavernes et les grottes, M. l'abbé Cau-Durban dépouillait aussi nos archives locales. Il en a extrait beaucoup, d'inédit surtout, sur le passé couserannais, dont l'étude l'avait plus particulièrement attiré. Les travaux qui méritent par leur originalité d'être mis en lumière sont les suivants : *Une ancienne confrérie rurale dans le Couserans*, 1884 ; — *Confrérie de Saint-Jacques le Majeur, établie à Saint-Lizier, en Couserans, l'an 1533*, 1892 ; — *La période révolutionnaire à Castelnau-Durban*, 1892 ; — *La révolution à Saint-Lizier*, 1895 ; — *Abbaye du Mas-d'Azil, monographie et cartulaire*, 1897 ; — *Mémoires du comte Pierre-Paul Faydit de Terssac*, 1901 ; — *L'art français en Navarre sous Charles le Noble*, 1902 ; — *Le clergé du Couserans pendant la Révolution*, 1903 Dans la *Revue des Pyrénées*, il avait donné *l'Etat du Mas-d'Azil après les guerres de religion*, 1897, et, plus récemment, les *Mémoires du marquis Jean-Fr. Bérenger de Thésan*, 1903.

M. l'abbé Cau-Durban comptait à Toulouse de nombreuses amitiés. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, de 1901 à 1903, il donna à l'Institut catholique des conférences qui furent appréciées. La Société archéologique du Midi se l'adjoignit alors comme membre résidant et le nomma même secrétaire.

Abbé Blazy.

Aveyron.

Un Salon d'art aveyronnais. L'*Union artistique*, toujours soucieuse de justifier son nom et de nous procurer les plus nobles jouissances, a ouvert cet été, à Rodez, dans la vaste salle du Marché-Couvert, coquettement décorée, un Salon d'art aveyronnais. Le public a pu admirer, réunies dans un Musée d'art local, de belles œuvres de presque tous nos compatriotes vivants. Tous les genres étaient représentés : peintures et pastels, aquarelles et crayons, gravures et dessins, marbres, terres et bronzes, portant la signature de jeunes talents ou des noms déjà célèbres. Ils étaient là une trentaine d'artistes que rattachent à nous les liens de l'amitié ou les affinités du terroir, exposant à nos yeux plus de deux cents œuvres d'une inspiration très diverse, mais d'une facture remarquable.

Quand on a la rare fortune de trouver rassemblées dans une même salle des œuvres de Denys Puech, Maurice Bompard, Viala, Loup, Richard, Vezins, Driesler, Laporte, Bertrand, Boyer, etc., on doit s'en réjouir et féliciter l'*Union artistique* de son initiative qui a eu un plein succès. Elle a fait appel au concours de tous les artistes aveyronnais

pour les grouper sous son égide et nous offrir comme une synthèse du génie local.

***

Découvertes archéologiques. Sur le plateau du Grandmas, des fouilles subventionnées par l'Etat ont amené la découverte d'une nécropole mérovingienne. Une centaine de tombes ont été mises à jour avec des squelettes, dont quelques-uns semblaient d'une grandeur extraordinaire.

Parmi les divers objets que ces tombes contenaient, on signale un sabre mérovingien, un poignard, une plaque de ceinturon, boucles, bagues, etc.

***

Bibliographie. A signaler dans les publications nouvelles : 1° L'ouvrage de M. le vicomte de Bonald, sur *François Chabot*, le capucin qui devint membre de la Convention;

2° *Les Pagès*, roman de la terre, par E. Bouloc;

3° De M. H. Jaudon, procureur général à la Cour d'appel de Besançon, *Denys Puech et son œuvre*, grand in-8° de 300 pages, orné de 79 photogravures et de 12 planches hors texte. M. CONSTANS.

Gers.

Bibliographie. Trois livres : *Les quarante bêtes*, par M. Pierre Louit; *Les orignes du collège d'Auch*, par M. Paul Bénétrix; *Le problème viticole*, par M. Gustave Vié.

Il est devenu difficile de parler des bêtes; des *bestiaires* allégoriques du Moyen-âge aux *chatteries* de Mme Michelet, notre littérature abonde en descriptions d'animaux, pittoresques et vivantes, comme chez La Fontaine, ou noblement ennuyeuses, comme celles de Buffon et de l'abbé Delille. Seul, de notre temps, Rudyard Kipling, dont s'inspire un peu M. Pierre Louit, a eu le génie de renouveler le genre en de véritables fragments épiques. Dans le livre des *quarante bêtes* (couronné par l'Académie française), M. P. Louit a fait effort, lui aussi, pour échapper aux vieilles formules. Je crains qu'il n'ait, par moments, trop réussi. Son livre est de ceux qu'on ne rouvre pas à toutes les pages : il en est de médiocres, comme il en est de charmantes; les unes sont fortement pensées et finement écrites : trop de recherche dans l'idée, de modernisme dans le style, me gâtent les autres. Il y a, dans ce livre, trop de descriptions peu précises, surchargées d'une vague philosophie. L'auteur, en effet, conçoit trop souvent et décrit les animaux comme les symboles de l'homme : le ramier est l'ami fidèle; la mouche,

niaise et affairée, est le politicien; la chèvre, « la *vierge indocile* », et la fourmi « *ressemble à ces femmes des champs que la perte d'un petit poulet affecte bien plus que l'insolvabilité de leur unique débiteur* ». Ce système, outre qu'il n'est pas nouveau, est plein de dangers. Le style s'en ressent, l'on y peut glaner des exemples d'un franc mauvais goût. Que signifie : « *Nous avons l'air de despotes et de musiciens, et vous vous rangez de vous-mêmes sous notre protection, comme des filles sous une ombrelle* » ? Les comparaisons sont trop nombreuses pour être toutes réussies. Que pensez-vous de celle-ci : « *Elle (la libellule) raye l'air comme une balle bleue.... entre dans notre intimité comme un télégramme et en sort comme un sifflet* » ? Que l'on compare le cœur humain à tout (c'est déjà fait), mais, de grâce, pas à « *de chères granges pleines de foin, où l'on va faire des cabrioles, les jours de pluie!* » Toutes les comparaisons ne sont pas, heureusement, sur ce modèle; certaines, un peu précieuses, restent délicates.

Si je m'attarde aux défauts du livre, c'est dans l'espoir qu'on en découvrira, à la lecture, les solides qualités. Certains chapitres (le pic, l'hirondelle, la chouette, le perdreau, etc.) sont, à tous égards, remarquables. Qu'on me permette de citer une page :

« Les hiboux s'en sont allés dans le fond des bois parce qu'ils veulent être seuls. A vrai dire, on ne s'est jamais beaucoup approché d'eux. Ils étaient tout à fait libres derrière la barrière de respect qu'imposaient leur renom très ancien et leur allure. C'étaient des châtelains pleins de noblesse que les villageois et leurs fils saluaient de loin. Toute la troupe agitée des volatiles, à qui le bruit, la lumière et le chant sont nécessaires, s'inclinait, suspendant un instant son tumulte. La beauté commande halte à l'instinct. Et, en effet, pour les autres oiseaux, le hibou, dès qu'il paraît, domine. Avec ses petites épaules hautes et carrées, sur lesquelles il semble avoir jeté ses longues ailes comme un manteau négligent, il ressemble à un penseur mélancolique accoudé à la rampe d'escalier d'un théâtre. Tous deux sont noirs avec des reflets sur l'habit, tous deux sont silencieux et immobiles, tous deux ont des yeux tristes, des yeux d'homme. Il y a quelque distance entre eux et les promeneurs, il y a quelque vide autour d'eux. Ils sont encore sur le Parthénon. »

Cette page est dans le goût de Michelet; il en est d'autres dans la manière de Maeterlink. Ce livre, en résumé, est un de ceux qu'on doit lire. Il serait excellent, si l'auteur n'avait trop souvent oublié, pour paraître original, que les animaux forment, à côté de nous, en dehors de notre civilisation, un monde distinct, qui mérite, en soi, d'être décrit. Si l'auteur était tenté de parler de l'homme, pourquoi ne pas lui réserver un chapitre spécial?

M. Bénétrix, bibliothécaire de la ville d'Auch, a écrit *Les origines du*

collège d'Auch (*1540-1590*). Ce livre, qui est la mise en œuvre, habile et judicieuse, de documents intéressants, est à la fois un fragment d'histoire locale et une contribution importante à l'étude des collèges de France, à l'époque de la Renaissance. Il est d'une lecture facile, en dépit des documents très nombreux et malgré quelques digressions. Dans son introduction, claire et précise, M. Bénétrix résume l'histoire de l'enseignement au Moyen-âge : les diverses phases d'une longue et confuse évolution (gymnases impériaux, écoles ecclésiastiques et monastiques, écoles municipales, collèges diocésains) sont mises en lumière et caractérisées. L'auteur a cru devoir faire précéder son étude d'un chapitre, qui ne semble pas entièrement indispensable, sur la ville d'Auch et ses archevêques au seizième siècle. Les renseignements qu'il fournit sur les ressources (ordinaires et extraordinaires) et sur l'organisation du collège sont, au contraire, des plus intéressants. Un plan d'études, fort précieux, nous montre que si les programmes ont été, depuis ce temps, modifiés, l'emploi du temps (classes et études) n'a guère varié : à noter l'apparition de l'*Histoire de France*, étudiée, ou plutôt lue « *les jours de faictes* ». La discipline semble avoir été paternelle. Les professeurs étaient assez peu payés, même pour l'époque; pourtant, quelques-uns eurent du renom : Muret débuta au collège d'Auch (y fut-il *coulé*, comme il se plaint de l'être d'ailleurs ?), et peut-être Passerat. Avec des maîtres éminents, sous une direction habile (celle des Jésuites à partir de 1570), le collège prospéra, au point de compter plus de sept cents élèves.

M. Vié, docteur en droit, chef de cabinet du préfet du Gers, examine *le problème viticole* (imprimerie Bouquet, Auch). Son livre est mieux qu'une thèse de doctorat ou qu'une brochure d'actualité : c'est l'œuvre d'un administrateur, où l'idée générale n'intervient que pour lier, coordonner, éclairer les faits. L'auteur s'excuse de venir trop tard; pourtant, si le sujet n'est pas nouveau, il est d'actualité, et, même si la matière était épuisée, il resterait, ce qui est le plus difficile, à mettre tout le monde d'accord.

Dans une première partie, M. Vié recherche les causes de la crise, dont il établit le bilan, au point de vue individuel, communal, social; les mesures prises jusqu'ici pour le salut de la viticulture sont restées inefficaces. Existe-t-il des remèdes? Beaucoup ont été proposés, la plupart optimistes à l'excès ou empreints d'un égoïsme étroit. Dans une seconde partie, l'auteur étudie le marché extérieur, de plus en plus fermé et difficile à conquérir, puis le marché national sur lequel les efforts doivent porter de plus en plus. En manière de conclusion, M. Vié, qui ne cache pas son scepticisme, rappelle qu'à des causes multiples on doit opposer des solutions diverses, chacune demeurant, en soi, ineffi-

cace; surtout « *le salut de la viticulture sera l'œuvre des viticulteurs eux-mêmes* ».

M. Vié a eu le mérite — c'est presque une originalité — de se défier des opinions en cours et des statistiques. Son livre, écrit avec soin et rigoureusement précis, est de ceux qu'on lit avec plaisir et qu'on peut consulter avec fruit.

***

Fêtes et excursions. C'est le 25 août, dans la jolie ville de Condom, que les félibres, enrôlés sous la bannière de Gaston Phébus (pardon! de *Gastou Fébus*), ont tenu, cette année, leur *Cour d'amour*. Présidée par M. Adrien Planté, félibre majoral (M. A. Bibal, conseiller général, le Mécène de l'*Eschole Fébus*, était président d'honneur), égayée par les sourires de la plus jolie reine et de la plus gracieuse cour, en tous points réussie par le zèle et l'entrain des congressistes (hommes politiques, savants, poètes, modestes *escholiers*), cette séance mémorable avait été précédée la veille, d'une représentation au théâtre. M. l'abbé Sarran y fit applaudir une pièce, dans le genre émouvant, *lo gran-mai*. Enfin, la *Société archéologique du Gers* avait publié, à cette occasion, la 2e édition (définitive?) de l'œuvre de Gérard Bédout, poète auscitain du quinzième siècle, intitulée *Lou parterro gascoun*. Rendez-vous, pour l'an prochain, à Salies-de-Béarn.

L'excursion dans le nord de l'Espagne (Saragosse, Bilbao, Burgos), organisée fin septembre, par la *Société archéologique du Gers*, a pleinement réussi. Voilà un projet à reprendre et un exemple à imiter.

Albert BAZOUIN.

Lot.

Syndicat d'initiative. Le Syndicat d'initiative du Lot a fait paraître, au début des vacances, son premier *Guide illustré du Quercy*.

Cette publication comporte 80 pages, avec belle couverture en couleurs du paysagiste Didier-Pouget représentant le site pittoresque de Saint-Cirq-la-Popie. Le texte est précis; les illustrations sont en général inédites, et les indications d'itinéraires paraissent de nature à inciter le touriste à parcourir notre région.

Malheureusement, il y a une lacune regrettable, qu'il eût été facile de combler, et qui disparaîtra, espérons-le, à une prochaine édition : l'absence d'une carte du département et d'un plan de Cahors.

***

Restauration de monuments historiques à Cahors. On travaille depuis quelque temps à la restauration du portail nord de la cathédrale, une merveille du douzième siècle, et, dans le haut de la ville, à la mise en état de la tour du pape Jean XXII.

Nous reparlerons de ces divers travaux, ainsi que de la restauration du château de Montal, qui vient, grâce à la généreuse initiative de M. Fenaille, d'être récemment commencée. J. F.

Basses-Pyrénées.

Congrès à Pau. L'an dernier, la Société des Archives de la Gironde et la Société archéologique de Bordeaux avaient pris l'initiative d'un Congrès des études historiques du Sud-Ouest. Soixante-dix délégués des Sociétés savantes d'Agen, Auch, Cahors, Périgueux, Tarbes, Bayonne, Bagnères-de-Bigorre, Pau, avaient répondu à l'appel. L'Union des Sociétés fut fondée, et des réunions périodiques décidées. Un beau volume paru cette année a publié les intéressants comptes rendus du Congrès de Bordeaux, et la seconde session s'est tenue en septembre dernier à Pau. Les adhérents furent aussi nombreux qu'à Bordeaux, les communications si multipliées que l'assemblée dut former des sections qui siégeaient simultanément. Il y eut des réceptions officielles, des excursions, une conférence publique de M. Cartailhac, correspondant de l'Institut, que l'on avait élu président général. Bref, ce Congrès, organisé avec beaucoup de soin et non sans peine par M. Planté et la Société des lettres, sciences et arts de Pau, eut de l'éclat et sera certainement profitable au Béarn, aux érudits et aux sciences historiques.

Le Gérant,

Édouard PRIVAT.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St Rome, 39. — 6882

106395
P
LF
R
Author Revue des Pyrénées
Title Vol. 20 1908.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED